
VE
RI
TAS
ET
CHRISTO
ECCLESIAE
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG

HISTOIRE

DES PRINCES

DE CONDÉ

Pendant les XVIe et XVIIe siècles

PAR

M. LE DUC D'AUMALE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Avec un portrait du Grand Condé d'après Coysevox

TOME CINQUIÈME



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1889

HISTOIRE

DES

PRINCES DE CONDÉ

PENDANT LES XVI[e] ET XVII[e] SIÈCLES

V


Maison
S. Benoit 7



LE GRAND CONDÉ
Vers 1648
PAR COYSEVOX

Héliog. Dujardin.

HISTOIRE

DES PRINCES

DE CONDÉ

PENDANT LES XVIe ET XVIIe SIÈCLES

PAR

M. LE DUC D'AUMALE

TOME CINQUIÈME



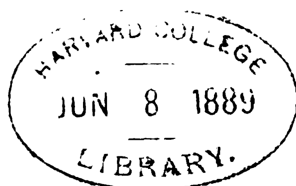
PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1889


HARVARD COLLEGE
JUN 8 1889
LIBRARY.

LIVRE QUATRIÈME

(SUITE).

HENRI DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, TROISIÈME PRINCE DE CONDÉ

NÉ LE 1er SEPTEMBRE 1588, MORT LE 26 DÉCEMBRE 1646

LOUIS DE BOURBON

DUC D'ANGUIEN

NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621

NOTA

L'origine des citations ou renseignements tirés des divers dépôts d'archives est indiquée, soit en toutes lettres, soit, pour les citations fréquentes, par les abréviations suivantes :

A. A.	signifie	Archives autrichiennes (archives du Ministère de la Guerre d'Autriche, Kriegsarchiv), Vienne.
A. B.	—	Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles.
A. C.	—	Archives de Condé, à Chantilly.
A. E.	—	Affaires Étrangères, France.
A. N.	—	Archives Nationales, France.
B. N.	—	Bibliothèque Nationale, à Paris.
B. H. W.	—	Bibliothèque de la Haye. Lettres de Wicquefort.
D. G.	—	Dépôt de la Guerre, à Paris.

CHAPITRE VIII

1643-1646

Arrivée de M. le Duc à Chantilly (octobre 1645). Le « démariage » ; projets et rumeurs. — Marthe du Vigean. Fin du roman. — Mlle de Neuillant. Mmes de Montbazon et de Chevreuse. Le duc de Beaufort. — Déroute des Importants. La Régente et les Condé. La Rochefoucauld. — Le duel de la place Royale ; Maurice de Coligny tué par le duc de Guise. — Mlle de Toussy. Ninon. — Les princesses de Gonzague : la reine de Pologne et la Palatine. — Mlle de Boutteville. Son mariage avec d'Andelot. Son frère François. — Henri Chabot devient duc et pair par son mariage avec Marguerite de Rohan. L'aventure de Tancrède. — Les « libertins » dans la maison de M. le Duc. Bussy, Saint-Évremond, Rivière, Bourdelot.

Arrivée de M. le Duc à Chantilly (octobre 1645). Le « démariage » ; projets et rumeurs.

Dans les premiers jours d'octobre 1645, le duc d'Anguien, à peine convalescent, s'arrêtait à Chantilly[1]. Sa mère, qui était la maîtresse du logis, avait fait préparer « les eaux qu'il devait prendre » et disposer sa « petite chambre[2] »,

1. Il avait failli mourir à Philisbourg, d'où il était parti le 25 septembre. Dès qu'il eut repris un peu de force, il quitta Chantilly pour Paris. (Voir t. IV, p. 446.)

2. Madame la Princesse à M. le Prince ; Fontainebleau, 3 octobre 1645. A. C.

celle-là même que ses descendants ont toujours occupée[1]. Mesdames la Princesse et la Duchesse attendaient soucieuses : quel accueil M. le Duc ferait-il à sa femme? L'assistance était peu nombreuse; la sœur même était exclue : sous le prétexte des soins qu'exigeait une grossesse avancée et assez laborieuse[2], « Madame la Princesse n'a pas voulu que Mme de Longueville aye esté à Chantilly; elle en est très faschée ». Tout se passa convenablement, si ce n'est tendrement ; « l'entrevue fut autant civile et honneste que l'on la peult souhetter : embrassements de toutes parts, conversation à toute heure du jour seulement, et pour les choses extérieures on n'en peult souhetter davantage[3] ». Il y a quelques réticences dans ce court récit.

Le prétendu excès de pouvoir imputé à un ministre tout-puissant ne suffisait pas pour faire rompre l'union que l'Église avait consacrée au mois de février 1641. La stérilité de l'épouse, permettant d'établir que le mariage n'avait pas été

1. Elle a été conservée dans l'édifice appelé capitainerie ou châtelet, et construit par Jean Bullant ; la fenêtre donne dans la cour basse, derrière la galerie des batailles.

2. Le 30 avril 1645, Mme de Longueville avait perdu son premier enfant, Mlle de Dunois. Le 12 janvier 1646, elle donna le jour à un fils, Jean-Louis-Charles, qui entra dans les Ordres et mourut en 1694.

3. Blainville à M. le Prince; Paris, 12 octobre 1645. A. C.

consommé, aurait fourni un argument qu'en pareille circonstance d'habiles casuistes surent employer avec succès. M. le Duc regrettait-il le mouvement généreux ou le calcul qui un moment le rapprocha de sa femme? — La naissance du duc d'Albret s'élevait comme un obstacle à tout projet de séparation conjugale; or le rêve du « démariage » agite l'imagination de Louis de Bourbon; cette idée l'obsède; la présence à ses côtés de la nièce de Richelieu lui rappelle tant d'humiliations infligées par la lourde main du cardinal! il oublie les bienfaits, les devoirs, ne considère plus qu'un odieux souvenir, et si des combinaisons de parti lui imposent quelques ménagements, mettent un frein à sa fougue, il est le plus souvent tout à sa passion, brûlant du désir d'être libre pour offrir sa main comme il a déjà donné son cœur.

Sans s'expliquer nettement, sans s'associer à des projets plus ou moins vagues, Madame la Princesse ne combat pas le sentiment de son fils. Quand elle lui écrit, elle donne des nouvelles de tous, mari, fille, petit-fils, amis et amies; jamais un mot de la bru. L'alliance Brézé n'est pas son fait; Mme du Vigean est de ses amies[1], et les filles de la baronne comptaient parmi les « inséparables

1. Voir t. III, p. 458-461.

de Mlle de Bourbon ». Les vers, les compliments sont pour Mlle de Bourbon et sa troupe ; ces jeunes filles se marient sans qu'on cesse de les chanter ; d'autres noms se mêlent aux leurs : les filles d'honneur de la Reine-régente, Neuillant, Beaumont, Guerchy, Beuvron, Chémerault, sont, elles aussi, accablées d'odes, de sonnets, et deviennent le point de mire des vaudevilles équivoques. Dans ce concert d'éloges ampoulés ou de couplets injurieux, dans ce fatras de poésies, dans ces prologues, dédicaces en prose ou en vers, le nom de Madame la Duchesse est à peine prononcé par quelque obscur rimeur[1]; les chantres ordinaires de la beauté et de la mode, Voiture, Esprit, Sarasin, paraissent l'ignorer; nulle place pour elle dans les lettres semi-officielles de Balzac; elle est comme oubliée de tous, adulateurs ou satiristes.

Seul, M. le Prince la défend, prend parti contre le dessein de son fils, le rappelle au devoir. C'est le bon sens qui parle par sa bouche; Anguien le sait, ne réplique pas; mais il cherche des prétextes, épie l'occasion. Les premières caresses de son fils ne le ramenèrent pas. Dans l'intervalle de

1. « Pour Mme d'Anguien, par Mlle de Saint-Géran » ; très plats compliments dans un recueil manuscrit formé par Honorée de Bussy (A. C.). C'est la seule pièce que nous ayons trouvée en feuilletant maint recueil.

ses deux premières campagnes, sa passion était plus forte que jamais : quand il dit adieu à Mlle du Vigean, en 1644, il s'évanouit.

Placée entre une belle-mère et une belle-sœur grandes, de haute mine, Claire-Clémence, avec sa petite taille, était assez effacée, quoiqu'elle ne manquât pas d'agréments ; plus tard elle a montré de l'intelligence et du caractère. Avait-on déjà remarqué quelques accès de cette bizarrerie héréditaire qui reparut longtemps après et se manifesta dans une aventure étrange dont les suites furent tragiques[1] ? — Il est certain que dès ce temps il y avait comme un prélude de la séquestration finale. On rencontre rarement son nom dans le récit d'une fête ; paraît-elle dans une cérémonie, sa présence étonne : « Mademoiselle » se montra surprise de la voir au *Te Deum* chanté pour la victoire de « Norlingue ». — Elle n'est mêlée à aucun des incidents qui firent tant de bruit autour de Mesdames de Condé et de Longueville. — C'est au couvent qu'on la retrouve quand son mari est en guerre ; elle quitta les Carmélites de la rue Saint-Jacques[2] pour venir à Chantilly dans l'automne de

1. Nous en parlerons à notre dernier volume.

2. « Madame la Duchesse est toujours aux Carmélites » (Dalmas à M. le Duc, 9 juillet 1645 ; A. C.). Elle fit aussi de longues retraites aux Carmélites de Saint-Denis.

1645. Déjà celle qui possédait le cœur de M. le Duc avait résolu d'entrer dans cette sainte maison dont elle ne devait plus sortir.

Marthe du Vigean. Fin du roman.

Marthe du Vigean a-t-elle encouragé les rêves, les projets de son amant? Désintéressée, généreuse, a-t-elle échappé à toute velléité d'ambition? — Elle avait obtenu de lui qu'il ne parlât plus à Mlle de Boutteville; il empêcha Saint-Maigrin de prétendre à sa main, sans se soucier de la haine que cette sommation hautaine devait allumer chez un homme épris et vindicatif[1]. —

1. Dès 1643, le maréchal de Guiche avait demandé à M. du Vigean la main de Marthe pour son neveu, le marquis de Saint-Maigrin, lieutenant des chevau-légers de la Reine (Toulongeon à M le Duc, A. C.); M. le Duc intervint; le soupirant se retira, puis reprit sa parole, se proposa encore, fut repoussé et ne l'oublia jamais. Il sut dissimuler, continua de servir, ne changea rien à ses relations jusqu'au jour où il crut trouver l'occasion de satisfaire le ressentiment qui couvait dans son cœur. Il perdit la vie en cherchant à la ravir à l'objet de sa haine, et tomba au faubourg Saint-Antoine (1652), victime de son acharnement à joindre le Grand Condé pour le frapper de sa main. — Saint-Maigrin (Jacques d'Estuerd de Caussade), très vigoureux officier, lieutenant-général et capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde au moment de sa mort, avait pour grand-oncle ce « mignon frisé », qui, tout camus qu'il était, fixa un moment les regards de Catherine de Clèves, et que le Balafré fit tuer. Lui-même « avait bien joué à la poupée avec Mlle de Brézé », et on racontait que, s'ennuyant à la chapelle royale où le retenait son service pendant les longues dévotions d'Anne d'Autriche, il s'était parfois « faufilé »

Madame la Duchesse fut un moment très malade ; le petit duc d'Albret était frêle et délicat. — Qui sait? — Le dernier pas cependant eût été difficile à franchir ; du Vigean le père avait médiocre réputation, et sa femme était dans l'intimité, presque dans la dépendance de la duchesse d'Aiguillon. En somme, hors la pureté de la fille, c'eût été une triste alliance.

Comment expliquer la brusque conclusion du roman? M. le Duc, qui n'obtenait de sa maîtresse que les faveurs du cœur, ne dédaignait pas le plaisir. Mlle du Vigean se crut-elle un moment délaissée? s'aperçut-elle qu'il fallait renoncer à de trop hautes espérances? ou fut-elle seulement ramenée par la grâce dans ce cloître qu'elle n'avait jamais oublié?

Bien qu'elle ait attendu deux ans pour faire profession, son parti était pris dès 1645 ; sa sœur le savait [1]. Elle-même en fit le récit au duc de Rohan, qui avait été longtemps le confident de cet amour :

pour causer tout bas avec son amie d'enfance. Cet innocent manège n'avait pas échappé aux regards malveillants des désœuvrés, et donna lieu à quelques plaisanteries. M. le Duc n'en devait prendre et n'en prit aucun ombrage ; ce n'est pas de ce côté que se portait sa jalousie.

1. Anne de Fors à son frère; 7 juin 1647, A. C. — Marthe ne prononça les grands vœux qu'en 1649 ; mais elle était cloîtrée et postulante depuis 1647. Elle mourut en 1665.

« Après m'avoir, non sans verser beaucoup de larmes, entretenu trois heures des choses passées, elle me conta comment, au retour d'un sermon du père Desmares[1], elle avait brûlé vos lettres et même votre portrait; ses résolutions pour l'avenir vont à la retraite, lorsqu'elle aura donné assez de temps pour qu'on n'accuse pas sa réputation et qu'on ne puisse dire que c'est un effet de la douleur et du dépit[2]. » La réputation de Marthe du Vigean ne souffrit aucune atteinte; tous savaient que « jamais amour ne fut plus passionné d'une part, ni, de l'autre, écouté avec plus de conduite, d'honnêteté et de modestie[3] » ; mais elle ne put ni garder pour elle le secret de sa résolution, ni empêcher la malignité d'en rechercher les causes et de l'attribuer « à la douleur ou au dépit ». Toujours est-il que le sacrifice était consommé lorsque le vainqueur de « Norlingue » vint achever sa convalescence et prendre ses eaux à Chantilly.

1. Oratorien, et prédicateur fort écouté; mort en 1687.

2. Rohan à M. le Duc, 27 juin 1646; A. C. — Henri Chabot était alors marié et en possession de la duché-pairie de Rohan.

3. Lenet. — Lorsqu'on connut, ou plutôt lorsqu'on devina la rupture des relations entre les deux amants, les prétendants devinrent nombreux, sans qu'aucun ait gardé rancune de se voir éconduit. Un des plus sérieux fut le marquis d'Uxelles, Louis Châlon du Blé, tué en 1658.

Mlle de Neuillant. Mmes de Montbazon et de Chevreuse. Le duc de Beaufort.

C'était le tems de la bonne Régence,
Tems où la ville, aussi bien que la Cour,
Ne respirait que les jeux et l'amour,

au printemps, avant l'ouverture de la campagne, sous les majestueux ombrages de Compiègne; à l'automne, parmi les sites pittoresques de Fontainebleau, lorsque dans ce palais, le plus beau du monde, affluaient ceux qui revenaient de l'armée; « ce ne sont que comédies, sérénades sur l'eau, promenades en forêt [1]... »

Aucun amant qui ne servît son roi;
Guerrier aucun qui ne servît sa dame [2].

Aussi, lorsqu'on sut que tout était rompu entre Louis de Bourbon et celle qui sera désormais sœur Marthe de Jésus, il devint le but de mainte provocation : « Neuillant veut tout mettre en usage pour vous engager cet hiver [3]. » Dans cette aimable fille, assez chansonnée alors, comment reconnaître l'austère dame d'honneur dont la probité ne fléchit pas devant les menaces du plus impérieux des rois, du plus puissant, du plus passionné des amants [4]? — Une héroïne de la galanterie, bien autre-

1. Gramont à M. le Duc; 8 octobre 1644. A. C.
2. Saint-Évremond.
3. Rohan à M. le Duc; 27 juin 1646. A. C.
4. C'est bien cette même Suzanne de Baudéan, fille du comte

ment hardie et compromise, l'altière duchesse de Montbazon, crut un moment que le pouvoir de ses charmes enchaînerait à son tour

> Ce jeune duc, qui tenait la victoire
> Comme une esclave attachée à son char;

« elle ne s'est raccommodée avec madame votre sœur qu'à ce dessein[1] ». Si Chabot a dit vrai, la longanimité de l'une n'est pas moins surprenante que la fantaisie de l'autre.

Un jour d'été (1643), comme on remettait à Mme de Montbazon deux billets de style équivoque ramassés dans son salon : « C'est la main de Mme de Longueville, s'écria-t-elle aussitôt, et Coligny sort d'ici. » L'anecdote fut promptement colportée; c'était une calomnie sans vraisemblance. Geneviève de Bourbon était alors irréprochable; à cette heure même, retirée à la campagne[2], elle souffrait de sa première grossesse. Mais la passion ne raisonne pas, surtout lorsqu'elle se loge dans un cœur violent, à côté d'une intelligence étroite.

de Neuillant, qui, mariée au duc de Navailles, ferma la « chambre des filles » au jeune Louis XIV, lorsque celui-ci voulait y chercher Mlle de La Vallière. Elle mourut en 1700, âgée de soixante-quatorze ans. Son frère, Charles de Baudéan, sr de Neuillant, fut tué à Lens.

1. Rohan à M. le Duc. A. C.

2. A la Barre, chez Mme du Vigean (Nesmond à M. le Duc; 8 juillet 1643. A. C.).

Unie à seize ans au vieil Hercule de Rohan, Marie de Bretagne s'était promptement affranchie de toute retenue ; on ne comptait plus ses caprices ; elle ne pardonnait pas à M. de Longueville de l'avoir quittée pour épouser la fille du prince de Condé, ce qui n'empêcha pas le duc de Beaufort d'occuper promptement la place vacante. Les nouveaux amants étaient bien faits pour s'entendre : tous deux avaient peu d'esprit, avec une certaine grossièreté de sentiments qui n'excluait pas la ruse, et qui se reflétait dans le langage de l'homme comme dans les mœurs de la femme. De son grand-père Henri IV, François de Vendôme ne tenait que la vaillance[1]. A la mort de Louis XIII, se croyant

1. Pour éviter au lecteur des recherches inutiles et lui donner la clef des conflits et des incidents qui vont se succéder, nous plaçons sous ses yeux le tableau suivant :

César, duc de Vendôme (1594-1665), fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, marié à Françoise, duchesse de Mercœur, arrière-petite-fille d'Antoine, duc de Lorraine.

1	2	3
Louis, duc de Mercœur, puis de Vendôme, épousa en 1651 Laure Mancini, dont il eut le duc de Vendôme, le vainqueur de Cassano et de Villaviciosa.	François, duc de Beaufort (1616-1669), tué dans une sortie au siège de Candie sans avoir été marié.	Élisabeth, mariée au duc de Nemours, que son beau-frère Beaufort tua en duel en 1652.

En 1643, le duc de Vendôme réclamait la surintendance de

assuré de la faveur de la Reine, il avait aussitôt essayé de montrer aux Condé l'insolence de sa haine. Le Roi venait de rendre le dernier soupir; entourée par la foule, suffoquée par la chaleur, Anne d'Autriche demande que tout le monde se retire. Le duc de Beaufort se trouvait près d'elle; il relève aussitôt cette parole et, se tournant vers le premier prince du sang, l'invite à quitter la chambre. — « De quel droit me parlez-vous ainsi? — C'est l'ordre de la Reine, et je saurai le faire respecter. »

Du coup, le petit-fils de Gabrielle d'Estrées espérait effacer l'irrégularité de son origine, monter au premier rang. Déjà populaire, les Importants l'avouaient pour leur chef; M. de Beauvais, premier aumônier, qui se vit un moment ministre, était dans les mêmes intérêts; la plus habile des intrigantes du siècle, on pourrait dire le plus infatigable des conspirateurs, Mme de Chevreuse, rentrait d'exil et comptait bien reprendre

la navigation, que Richelieu lui avait enlevée dès 1625 pour la réunir à l'amirauté, vacante par la mort de Montmorency (1632). Depuis, le cardinal avait donné le titre et la charge d'amiral à son neveu, le duc de Brézé.

Beaufort revenait d'Angleterre, où il s'était réfugié pour échapper aux poursuites après la conjuration de Cinq-Mars. Le 2 septembre (1643), il fut mis à Vincennes, d'où il s'évada le 31 mai 1648.

son influence sur Anne d'Autriche en s'appuyant sur le bras du futur « roi des Halles »; fille d'Hercule de Rohan, elle inspirait et dirigeait l'amant de sa jeune belle-mère. Mais Mazarin mit bon ordre à toutes ces prétentions; la façon dont il fit aboutir à son profit une intrigue ourdie contre lui est un chef-d'œuvre de dextérité. A l'ombre des lauriers de Rocroy, M. le Prince par sa prudence, Madame la Princesse par son assiduité, ses habitudes pieuses, modifièrent les dispositions de la Reine; Beaufort demeura sans pouvoir, Mme de Chevreuse sans crédit; en outrageant Mme de Longueville, la duchesse de Montbazon avait cru tout à la fois servir l'ambition de ses amis et satisfaire ses rancunes de femme.

Déroute des Importants. La Régente et les Condé. La Rochefoucauld.

Elle se trompait. On ne tarda pas à mettre les véritables noms sur les lettres ramassées[1] et les rieurs ne restèrent pas longtemps du côté de la duchesse. La Reine exigea une réparation publique : debout devant la princesse de Condé, Mme de Montbazon dut présenter ses excuses en lisant à haute voix un papier accroché à son éventail (8 août); les termes de cette satisfaction avaient été arrêtés « en conseil ». L'orgueilleuse duchesse

1. Elles étaient adressées par Mme de Foucquerolles au marquis de Maulevrier.

tenta de se relever par une nouvelle impertinence[1], elle fut chassée de la cour. Quelques jours plus tard, le duc de Beaufort, accusé de complot contre la vie de Mazarin, était « logé au bois de Vincennes »; ses amis, ses parents partaient pour l'exil. C'était la déroute des Importants, de la cabale des Guise, des Vendôme, de tous ceux qui relevaient la tête depuis la mort de Richelieu, de la faction rivale des Condé, y compris Mme de Chevreuse et l'ancien chancelier Châteauneuf, également détesté de Madame la Princesse, qui voyait en lui avec horreur le juge de Montmorency, et de M. le Prince, qui se rappelait les menées de l'abbé de Preaulx à Bruxelles au temps de « l'exil volontaire[2] ». Condé et sa femme étaient d'accord cette

1. Mme de Chevreuse avait offert à la Reine une collation dans le jardin de Renard, rendez-vous habituel de la société élégante; elle avait assuré S. M. que Mme de Montbazon n'y serait pas. La Reine arrive accompagnée de Mme la Princesse; celle-ci aperçoit son ennemie, veut se retirer; la Reine la retient et fait inviter Mme de Montbazon à sortir sous prétexte d'indisposition. Refus de la duchesse; la Reine quitte la fête avec éclat. Le lendemain Mme de Montbazon recevait l'ordre de se rendre dans sa maison de Rochefort (ordre du Roi du 22 août. A. C.). — L'inimitié était de longue date entre ces dames. Dès 1642, les habituées de l'hôtel de Condé n'étaient pas priées à l'hôtel de Chevreuse, et réciproquement. — Rancé, le futur fondateur de la Trappe, était alors un des adorateurs de Mme de Montbazon; c'est lui qui l'assista quand elle mourut de la rougeole en 1657.

2. Voir t. II, p. 309 et suivantes.

fois, ce qui n'arrivait pas toujours. A côté de cette royale amie dont elle recevait jadis les tristes confidences, et qui, d'un état voisin de la disgrâce, vient de passer subitement à la toute-puissance, la princesse, aujourd'hui, se sent plus forte et laisse percer quelques velléités de révolte contre le « traitement » parfois « rude » de son époux[1]. La Régente elle-même a peu de goût pour M. le Prince; mais leurs intérêts actuels se confondent et elle compte entièrement sur le duc d'Anguien, qui s'était offert à elle alors que Louis XIII respirait encore et que tout était incertain.

Dans cette première négociation avec Anne d'Autriche, M. le Duc eut pour intermédiaire un ami, un parent, dont nous n'avons pas encore prononcé le nom, car il n'était pas voué aux armes comme les compagnons habituels de Louis de Bourbon. Déjà âgé de plus de trente ans, Marsillac[2] avait à peine passé quelques jours à l'armée;

1. « Il faut avouer que le traitement de M. vostre père est bien rude; il m'a chassé Dalmas sans aucun subjet », écrivait Mme la Princesse à son fils (21 août 1644, A. C.); quelques jours plus tard, Dalmas, soutenu par M. le Duc, reprenait sa place. C'était un « gascon insinuant »; après la mort de son mari, Mme la Princesse lui donna la capitainerie de Chantilly.

2. L'auteur des *Maximes*, François VI de La Rochefoucauld, né en 1613, portait alors le titre de prince de Marsillac; duc et pair en 1650, il mourut en 1680. — Son aïeul, François III, était beau-frère de Louis Ier, prince de Condé.

la guerre ne devait pas lui réussir; il ne parut sur le champ de bataille que pour être mis aussitôt hors de combat[1]. Intelligence vigoureuse et profonde, doué d'une rare puissance d'analyse, avec du sang-froid, du courage, la plus illustre naissance, un état presque féodal[2], tous les agréments de la personne, le futur duc de La Rochefoucauld apporte déjà dans ses entreprises de politique ou d'amour ces habitudes de calcul impitoyable qui ne le garantiront pas des illusions. La postérité apprendra par sa plume qu'avant de s'appliquer à gagner le cœur de la plus charmante des princesses, il avait supputé les avantages qu'il pourrait recueillir de cette bienveillance[3]. Il expose avec la même sécheresse les précautions dont il enveloppe les premiers témoignages de son amitié pour le duc

1. En 1646, devant Mardick, coup de mousquet à l'épaule droite; on le crut estropié. En 1652, au faubourg Saint-Antoine, coup de feu à travers la figure; il resta presque aveugle.

2. Les La Rochefoucauld possédaient d'immenses domaines dans le Poitou et l'Angoumois, et, comme les Plantagenet et les Lusignan, faisaient remonter leur généalogie à la fée Mélusine. C'était une des rares grandes familles qui avaient survécu à la guerre de Cent ans.

3. « J'eus enfin sujet de croire que je pourrois faire un usage plus considérable que Miossens de l'amitié et de la confiance de Mme de Longueville; je l'en fis convenir lui-même; il savoit l'état où j'étois à la cour, etc. » (*Mémoires* de La Rochefoucauld.)

d'Anguien, évitant de négocier directement, prenant ses sûretés de tous côtés.

M. le Duc se contenta des assurances que Marsillac avait recueillies de la bouche de la Reine et transmises à Coligny. Nous avons vu par le ton de ses lettres écrites au bivouac, la veille de Rocroy[1], avec quel feu il avait pris parti pour la régence. Aussi Anne d'Autriche aimait-elle à penser que les mesures qui, en fortifiant son pouvoir, grandissaient Mazarin, ne servaient pas moins les intérêts de la maison de Condé.

Le duel de la place Royale. Maurice de Coligny tué par le duc de Guise.

Au milieu des labeurs et des embarras de sa première campagne, M. le Duc apprenait à la fois le commencement et la fin de ces incidents, l'outrage fait à sa sœur et la réparation, les tentatives des Importants et leur défaite; à son retour d'Allemagne (novembre 1643), tout était accompli. Néanmoins, en revoyant Maurice de Coligny, il lui fit comprendre que la satisfaction donnée par une femme ne suffisait pas et qu'il était temps d'en demander compte aux amis de Mme de Montbazon. Coligny n'attendait qu'un mot : il aimait sincèrement, respectueusement Mme de Longueville, et tenait surtout à ne pas la compromettre; c'était Anguien lui-même qui, le premier, avait, au nom

1. Voir t. IV, p. 73 et 488.

de Madame la Princesse[1], imposé silence à l'amitié de Maurice. Sur ces entrefaites, le duc de Beaufort ayant été mis en prison, Coligny s'adressa au personnage le plus en vue de la coterie, et, sous un prétexte quelconque, appela le duc de Guise. La rencontre eut lieu place Royale. Quand on rapproche ces deux noms, on devine quelle émotion cela causa! L'avantage ne resta pas au petit-fils de l'amiral : Maurice avait plus de cœur que d'adresse; il était convalescent et se servit mal de ses armes, tomba en se fendant, fut injurieusement épargné par son adversaire, désarmé deux fois, frappé. La terrible loi sur les duels était en vigueur; chacun fermait sa porte au blessé; mais le duc d'Anguien, passant outre aux injonctions de M. le Prince, et, ce qui est plus étrange, aux instances de M. de Châtillon lui-même[2], ouvrit le château de Saint-Maur à son ami, qui, plus malade de chagrin que souffrant de ses plaies, s'éteignit après avoir langui quelques mois. Le duel et sa cause furent vite oubliés; Coligny respi-

1. « Témoignés à Coligny qu'il vous ofanseret s'il témoignet se vouloir intéresser dans cète afaire, car il ne le fault pas. Brûlés cète lettre ». (Suivant l'usage, cette recommandation ne fut pas observée). — Madame la Princesse à M. le Duc, 6 août 1643. A. C.

2. Le père de la victime. Le duel eut lieu le 12 décembre 1643. Maurice de Coligny mourut vers la fin de mai 1644.

rait encore que M. de Guise envoyait des compliments à M. le Duc[1], et Mme de Montbazon elle-même ne tarda pas à charger le duc de Rohan d'un message auquel on ne pouvait se méprendre. Marie de Bretagne ne parvint pas à enrôler le duc d'Anguien parmi ses adorateurs, et continua d'inspirer à Beaufort la haine que le mépris de M. le Duc avait rallumée dans son cœur.

Mlle de Neuillant et autres n'eurent pas plus de succès; on cessa de songer à M. le Duc dans la « chambre des filles ». On le crut occupé de Mlle de Toussy, beauté imposante, dont la haute taille excita l'admiration des ambassadeurs polonais. Un moment compromise par une mère avide, intrigante, Louise de Prie[2] a figuré dans quelques pasquins et vaudevilles. Cet épisode, dont les archives de Condé ont conservé la trace, ne saurait nous arrêter. Ici pas même de roman; rien que le

Mlle de Touss
Ninon.

1. 23 mai 1644. A. C.

2. Louise de Prie, héritière et seconde fille de Louis de Prie, marquis de Toussy, et de Françoise de Saint-Gelais-Lusignan, pouvait avoir vingt ans en 1646, lorsqu'elle attira les regards de Louis de Bourbon. On attribua au désir de lui plaire le soin inaccoutumé que le nouveau prince de Condé prit de ses ajustements en quittant le deuil de son père. C'est alors (1647) que la négociation conduite par le chevalier de Rivière prit une tournure assez vive. L'affaire languit ensuite, et dès 1649 Mlle de Toussy était fiancée au maréchal de La Motte-Houdancourt, duc de Cardonne. Elle mourut à Versailles en 1709.

prologue d'un conte licencieux, un marchandage, une négociation qui n'est délicate d'aucun côté et qu'un intermédiaire peu scrupuleux essaye de terminer à coup d'argent. Il n'arriva pas à ses fins : après quelques imprudences, Mlle de Toussy, qui savait calculer, put s'arrêter à temps; elle aussi devint duchesse, gouvernante des enfants de France, avec un grand renom de gravité et de vertu.

Il y a loin de cette destinée à celle de Ninon; c'est à la fin de 1645 que M. le Duc, subitement assidu chez Mlle de Lenclos[1], parut tomber un moment sous le charme de cette créature étrange, dont l'immuable beauté dura presque autant que la vie, toute de contrastes, esprit viril dans le corps le plus charmant, courtisane sans vergogne avec des goûts et même des sentiments délicats, secourable à beaucoup, et ruinant sans scrupule plusieurs générations d'une même famille, la plus volage des maîtresses et le plus sûr des amis. Mais les grâces de Ninon ne furent pas plus puissantes que la hardiesse de Marie de Bretagne, la coquet-

1. De fier et grand rendu civil et doux,
Ce même duc alloit souper chez vous.
Comme un héros jamais ne se repose,
Après souper il faisoit autre chose.
(Saint-Évremond.)

terie de Neuillant, ou les résistances calculées de Louise de Prie. Personne ne prit la place de Mlle du Vigean; celles qui, sans rallumer ce feu éteint pour toujours, sans ranimer la flamme de cette « passion, la plus respectueuse et la plus polie du monde[1] », pouvaient encore attirer ce « héros de roman[2] », lui inspirer un sentiment plus vif qu'un goût passager, le fixer peut-être, Mlle de Nevers et Mlle de Boutteville, venaient toutes deux de perdre la liberté que l'entrée de Marthe aux Carmélites rendait à ce cœur généreux.

Les princesses de Gonzague : la reine de Pologne et la Palatine.

A voir l'image de Louise-Marie de Gonzague-Clèves, princesse de Mantoue et de Nevers, on ne comprend pas tout d'abord le charme qu'elle a exercé : le port est majestueux, la tête régulière, intelligente, le regard impérieux, presque dur; tous les traits accentués du courage, de la volonté, de la force, mais sans ce vernis de grâce qui donne comme un air de famille aux portraits des femmes du XVIIe siècle. C'est qu'aussi elle tient de deux races violentes qui ne connurent guère de frein, sauvages aventuriers du Nord, tyrans raffinés de l'Italie[3]. Plus de père; au delà des monts, le

1. *Divers portraits* : le prince de Condé, par Mademoiselle, 1659.

2. *Ibid.*

3. Le connétable de Bourbon, tué à l'assaut de Rome, était

neveu, chef de la famille, dispute Mantoue à l'Espagnol, au Savoyard; en France, Marie gouverne le duché de Nevers, y est traitée en souveraine; elle seule doit régner, vivre dans le monde; à ses sœurs le cloître, c'est leur lot; elle les y retient avec une sévérité inflexible.

La mort soustrait Bénédicte[1] à cette tyrannie; Anne se révolte, s'échappe du monastère; pour ses beaux yeux, cet écervelé de Guise délaisse l'archevêché de Reims, puis la délaisse elle-même après un simulacre de mariage. Errante, sans argent, sans asile, elle rencontre un prince dépos-

fils de Claire de Gonzague, et neveu de Frédéric, marquis de Mantoue. Les Gonzague régnaient dans leur patrie depuis 1328; au bout de deux cents ans, ils quittèrent ce titre de marquis de Mantoue, que Cervantes a illustré, pour prendre celui de duc. — La grand'mère de la princesse Marie, Henriette de Clèves, était de la maison de La Marck, et petite-nièce du « sanglier des Ardennes ». — C'est cette même Henriette, nièce du premier prince de Condé et belle-sœur du second (voir t. Ier, p. 21, 46 à 54; II, 68 à 107), qui porta le duché de Nevers à son mari, Louis de Gonzague. Leur fils, Charles Ier, devint duc de Mantoue par la mort de ses cousins (1627), eut grand'peine à faire reconnaître ses droits, et les transmit (1637), encore contestés, à son petit-fils Charles III, qui réside dans ses États d'Italie. Louise-Marie, fille aînée de Charles Ier et tante du duc régnant de Mantoue, née vers 1612, appelée d'abord Mlle de Nevers, et plus habituellement ensuite la princesse Marie, se fixe à Nevers et administre la province.

1. Morte en religion à l'âge de vingt ans (1637). Elle était abbesse d'Avenay, grand monastère de Bénédictines à quatre lieues de Reims.

sédé, l'épouse contre le gré de la Régente, de tous les siens; elle le fait catholique pour rentrer en grâce; c'est en vain : Marie reste sourde à ses humbles prières, la laisse « sans pain[1] ». La cadette finira par sortir victorieuse de la lutte et se vengera en sauvant son aînée[2]. Ici les traits peuvent faire illusion; leur délicatesse est exquise; n'était le feu du regard, on ne soupçonnerait pas

1. *Sic*, dans une des nombreuses pétitions adressées par la princesse Anne à sa sœur Marie (mai 1645 ; A. C.).

2. Lors des embarras de cette dernière en Pologne (voir l'*Oraison funèbre de la Palatine*, par Bossuet). — Anne de Gonzague, Mlle de Rethelois, avait environ dix ans lorsqu'en 1625 on la mit à Faremoutiers, où elle ne se plut guère; mais son père et sa tante la destinaient à prendre l'habit. Elle ne tarda pas à devenir belle et sa résistance augmenta. Le séjour d'Avenay, où on la plaça auprès de sa jeune sœur Bénédicte, ne réussit pas davantage; Henri, duc de Guise, titulaire de l'archevêché de Reims, y fit sa connaissance et l'enleva (voir t. III, p. 443-445). Abandonnée par ce soi-disant mari, elle épousa (mai 1645) le prince palatin Édouard, malgré la résistance de la Régente, qui trouvait qu'il y avait en France assez de princes dépossédés. Ce mari définitif était le petit-fils du roi Jacques d'Angleterre et le quatrième fils de l'électeur palatin, Frédéric V, qui fut élu roi de Bohême, dépouillé de l'électorat, et mourut réfugié en Hollande. — Le frère aîné, Charles-Louis, rétabli dans ses États et titre par le traité de Westphalie, est le père de Madame, seconde femme de Monsieur, duc d'Orléans, ma très loyale, très laide et très spirituelle aïeule. — Édouard mourut catholique à Paris en 1663; il venait de marier sa fille aînée au duc d'Anguien, Henri-Jules, fils du Grand Condé. — La Palatine, Anne de Gonzague, mourut en 1684.

la portée de cette intelligence et la vigueur de ce caractère. Admirablement douée, elle exercera sur les hommes une irrésistible influence, saura manier les plus délicats ressorts de la politique; on l'appellera la Palatine. Amie de Condé et de Mazarin, elle les servira tous deux sans les trahir, méritera l'estime de Louis XIV en conservant la confiance de Philippe d'Orléans. Si sa conduite est toujours habile et tempérée, ses opinions sont extrêmes; elle pousse aux dernières limites ce que Bossuet appelait « l'intempérance de l'esprit »; puis elle surprend le monde par l'austérité de sa pénitence, après l'avoir étonné par la hardiesse publique de ses idées.

Au commencement de 1645, alors que Mlle de Rethelois venait de conclure ce deuxième mariage qui ne semblait être qu'une étape dans sa vie d'expédients, l'aînée, Louise-Marie, qui, elle aussi, à travers les épreuves d'une jeunesse agitée, avait ému bien des cœurs, depuis Gaston de France jusqu'au marquis de Gesvres [1], entrait dans la

1. Elle n'avait pas dix-huit ans que Richelieu la « logea au Bois de Vincennes » (1629) pour la soustraire aux poursuites de Gaston, qui voulait l'enlever sans grande résistance de sa part. Ce mariage revint sur le tapis; il fallut plusieurs fois fuir et se cacher. — Cinq-Mars était fou d'elle; c'est pour l'épouser qu'il conspirait. Les mépris de la princesse Marie avaient réduit le marquis de Gesvres au désespoir, lorsqu'il se fit tuer

maturité avec une attitude hautaine et dédaigneuse; les soupirants sont écartés. Dissimulant avec art un certain embarras d'affaires, établie royalement dans le magnifique hôtel de Nevers [1], elle tenait là, en face du Louvre, une manière de cour. Le salon de la marquise de Rambouillet était sur son déclin; celui de Madame la Princesse était rarement ouvert; Mme de Longueville partait pour Munster; le « cabinet de la princesse Marie » devint le rendez-vous de la société polie et des beaux esprits. M. le Duc s'y plaisait. Il trouvait là, non pas la douceur du contraste que lui offrait l'âme simple et pure de Marthe du Vigean, mais une nature vaillante qui attirait son esprit sans avoir prise sur son cœur; âme inquiète, à la fois crédule et hardie, accordant à l'astrologie judiciaire la foi qu'elle refusa longtemps aux dogmes chrétiens, puis finissant par se soumettre à la sévère direction de l'abbé de Saint-Cyran et des solitaires de Port-Royal [2], tout en continuant de

devant Thionville. — En somme, elle était plus aventureuse, surtout plus ambitieuse que romanesque; Alfred de Vigny dit le contraire; mais on n'est pas obligé de chercher la vérité historique dans les œuvres d'imagination.

1. L'hôtel de Nevers élevait sa façade majestueuse entre la tour de Nesle et le Pont-Neuf, à peu près sur l'emplacement actuel de la Monnaie. Il prit successivement les noms de Guénégaud et de Conti.

2. Le maréchal de Gramont ne se souciait guère de la suivre

consulter les astres. Une recherche inattendue ouvrit un nouvel horizon à M[lle] de Nevers.

On voulait remarier le roi de Pologne Wladislas, qui était veuf, sans enfants, avec un frère dans les Ordres ; le portrait de Marie de Gonzague fut placé sous ses yeux ; quoique vieux, malade et usé, il s'enflamma [1] ; l'union lui convenait ; il y trouvait

jusque-là et refusait plaisamment de se mettre sous la discipline de M. Singlin (2 juillet 1644. A. C.). Elle eut à se défaire de son jansénisme, au moins à le dissimuler lorsqu'elle arriva en Pologne, où les Jésuites étaient fort puissants. Il est constamment question d'astrologie dans la correspondance de cette princesse, postérieurement même à sa conversion, qui date de la mort de Saint-Cyran (1643). Elle avait rassemblé de nombreux documents sur le « grand œuvre », qui sont conservés aux Archives de Condé.

1. « Dans la chambre de S. M., près du lit, j'ai vu un portrait de V. A., mais moins beau que celui envoyé de Paris par le résident; S. M. porte ce dernier sur lui et le montre aux princes et sénateurs, qui se flattent de n'avoir jamais eu une pareille reine ». (Forni à la princesse Marie; Varsovie, 29 mars 1645. A. C.). — Marie de Gonzague, ou plutôt Louise, car c'est sous ce nom qu'elle règnera — son époux lui ayant demandé « de s'abstenir, par respect, du saint nom de la B. V. Marie » (lettre de Roncalli, 12 juillet 1645, A. C.), — avait alors passé la trentaine. La première femme de Wladislas, Cécile-Renée d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand, était morte en 1644. On mit en avant la reine de Suède, Christine, pour unir les deux couronnes; mais ce projet n'eut pas de suite. Mazarin saisit le joint fort habilement et donna le choix entre trois princesses, M[lle] de Longueville, M[lle] de Guise, M[lle] de Nevers. Le frère du roi, Jean-Casimir, qui les avait vues toutes les trois en France, indiqua la dernière. A la mort de Wladislas, ce même Jean-Casimir quitta les ordres sacrés

la naissance, sans se lier, croyait-il, à aucune puissance. Mazarin en jugea autrement : M[lle] de Nevers était surtout Française ; en la faisant monter sur le trône de Pologne, on assurait de ce côté l'influence de la France ; c'était une flèche dans le flanc de l'Autriche. C'était aussi une combinaison favorable à la politique italienne, ecclésiastique et personnelle du cardinal[1]. Enfin, il ne déplaisait pas à Mazarin de voir fermer l'hôtel de Nevers. Bien que les réunions y fussent éclectiques et surtout littéraires, les Importants y donnaient le ton. Sans doute les anciennes habitudes sociales n'admettaient pas les classifications un peu absolues que d'autres temps ont adoptées : tout en accueillant les mécontents, tout en ayant La Châtre, d'Aubijoux, et autres de mêmes tendances pour ses correspondants habituels, Marie de Gonzague continuait de témoigner une déférence respectueuse à la Régente, conservait ses bons rapports avec Madame la Princesse, prenait hau-

pour succéder à son frère et fut le second mari de la reine Louise (1649).

1. Sur un point surtout : l'élévation de son frère à la dignité de cardinal. Michel Mazarin avait de nombreux concurrents ; il finit par l'emporter (1647) grâce aux efforts de nos premiers diplomates, appuyés de beaucoup de promesses et de quelques largesses, grâce surtout à la « nomination de Pologne ». La renonciation (au chapeau) de Jean-Casimir, frère du roi Wladislas, fut une des conditions du mariage de Marie de Gonzague.

tement parti pour elle dans les querelles de la cour, restait enfin en coquetterie avec le duc d'Anguien et le maréchal de Gramont, alors dévoués au ministre. Mais ceux-ci seraient-ils assez forts pour la maintenir dans le droit chemin, et ne couraient-ils pas plutôt risque d'être entraînés? Elle avait donné des soucis à Richelieu qui, l'ayant admirée, se montra plein de ménagements. N'était-elle pas pour beaucoup dans les folles entreprises de Cinq-Mars? On l'affirmait sans rien ajouter de « fâcheux » pour sa réputation; mais certains chroniqueurs jugèrent avec moins d'indulgence ses relations avec le duc d'Anguien [1]. Quelles avaient été les limites de leur intimité? Quel pouvoir exercerait-elle sur lui? Jusqu'où irait l'alliance de ces deux courages? Tout bien pesé, Mazarin, après avoir fait ses stipulations pour la France, pour son frère et pour lui, approuva le projet de mariage et en pressa la conclusion [2]. Le duc d'Anguien l'ap-

1. On a été jusqu'à leur attribuer une fille naturelle, qui serait, elle aussi, montée plus tard sur le trône des Jagellons. Ce qui a donné lieu à ce conte, c'est l'intérêt que Marie de Gonzague portait à une jeune fille qui l'avait suivie en Pologne, Marie de Lagrange; mais cette dernière était très régulièrement issue du marquis d'Arquien et de Françoise de La Chastre. Grâce à l'appui de sa protectrice, elle épousa le prince Sacrowski, et en secondes noces le roi Sobieski.

2. Le traité fut signé le 26 septembre 1645; la négociation durait depuis dix-huit mois. L'entrée des ambassadeurs polo-

puya de toute son ardeur; quand la cérémonie des épousailles par procuration fut accomplie, il voulut, quoique bien faible encore et malgré la rigueur de la saison (27 novembre 1645), donner à la nouvelle reine de Pologne la conduite jusqu'à Saint-Denis. La reine et lui ne devaient plus se revoir; l'éloignement resserra les liens de leur amitié; la mort seule les trancha [1].

Les princesses de Gonzague dominent la foule des femmes de la Fronde, surpassent même les plus célèbres; elles ne font pas métier de la conspiration comme Mme de Chevreuse, ni de la galan-

nais, le défilé de cette procession richement parée, fut une de ces démonstrations orientales qui ont eu de tout temps le privilège de divertir les Parisiens. Aussitôt après la « demande », Madame la Princesse, considérée comme amie intime, fut la première à offrir ses félicitations. Louise-Marie fut traitée en fille de France. Après la cérémonie du mariage (6 novembre), le Roi la ramena dans son carrosse à l'hôtel de Nevers, où elle resta encore une vingtaine de jours. La reine de Pologne fut accompagnée jusqu'à Varsovie par la veuve du maréchal de Guébriant. Ce voyage a fait l'objet d'un long récit par Jean Le Laboureur. L'ambassadeur extraordinaire de France était le comte de Brégy, qui devait, disait-on, sa fortune à sa femme, nièce de Saumaise, bel esprit, « façonnière et vaine », enlaidie de bonne heure, mais « propre et s'habillant bien ». On a imprimé quelques lettres de Mme de Brégy, qui avait aussi collaboré aux *Divers portraits* de Mademoiselle et qui joua un rôle secondaire dans les intrigues du temps.

1. La reine Louise mourut d'apoplexie à Varsovie, en 1667, sans laisser d'enfants.

terie comme Mme de Montbazon; elles ont autant de force, plus de portée que Mme de Longueville, plus de sûreté, moins d'avidité que la duchesse de Châtillon; leur aptitude va jusqu'à diriger un parti, même un État. Toutes deux, par le tour audacieux de leur esprit, la fermeté de leur caractère, la hauteur de leur courage, la souplesse de leur génie, ont plus d'un rapport avec Louis de Bourbon. Elles tiennent une grande place dans son histoire, aux époques agitées de sa vie, comme dans les années calmes, régulières de la fin. L'une essayera d'assurer aux Condé cette couronne de Pologne que sa ténacité héroïque, son habileté auront victorieusement disputée aux Suédois, aux Moscovites, aux mille rivaux de ses deux époux. L'autre sera, au temps des témérités coupables, le guide, le soutien du héros égaré, son Égérie trop rarement écoutée; elle ne voudra d'autre héritier que le fils de son ami. Souvent divisées, ces deux femmes de tête et de cœur seront toujours réunies par leur affection pour Condé, leur dévouement à sa grandeur et à sa maison.

Mlle de Boutteville. Son mariage avec d'Andelot. Son frère François.

Tout autre était Mlle de Boutteville, dont la beauté précoce, irrégulière, mais éclatante, avait laissé au duc d'Anguien adolescent cette première impression qui rarement s'efface. Isabelle de Montmorency était de la maison, de la famille; on se

voyait souvent; M. le Duc fut favorablement accueilli de sa cousine, et peut-être ne l'eût-il pas trouvée cruelle, s'il n'avait fait à Mlle du Vigean le sacrifice de ses espérances. Aujourd'hui c'est l'amitié qui l'arrête. Un de ses braves lieutenants, un de ses camarades intimes, d'Andelot, est follement épris de la belle; devenu, par la mort de son frère, héritier de la pairie de Châtillon, il déclara sa flamme, annonçant en même temps sa prochaine abjuration. On peut voir dans les lettres familières de d'Andelot à M. le Duc jusqu'où il poussait l'indifférence en matière de religion et la part que tenait le souci du salut dans cette résolution [1]; mais il lui semblait plus facile d'obtenir la main d'Isabelle devant un autel catholique que dans un temple protestant. Qu'on juge de la colère de sa famille, de la douleur des Églises! Le petit-fils de l'amiral allant à la messe! Le maréchal duc de Châtillon sortit de son flegme, fit des menaces terribles, expédia son fils en Hollande et l'y retint plusieurs mois; mais toutes les contraintes, les exhortations des ministres ne firent qu'attiser le feu.

Un beau jour Coligny s'esquiva, enleva sa

1. Ses amis espéraient alors « le remettre dans le bon chemin en faisant faire Marion huguenote » (Toulongeon à M. le Duc, A. C.).

maîtresse; contre des poursuites de pure forme [1], un refuge lui était assuré dans le gouvernement de Champagne. « J'ay procédé ce matin au saint sacrement de mariage en présence de tout Chasteau-Thierri, écrivait le héros de l'aventure à son jeune général; nous partons présentement pour Stenay; c'est de là que je vous promets d'illustres narrations [2]. » Le duc d'Anguien avait ouvertement protégé l'entreprise, qui valait mieux et réussit mieux que l'attentat de Bussy contre Mme de Miramion [3]. Il fut loyal ami; c'est après la mort de Gaspard que son feu se ralluma et que Mme de Châtillon prit sur lui un funeste ascendant. Elle aura une grande part dans ses malheurs et dans ses fautes. Nous n'essayerons pas de retracer le portrait trop connu de la duchesse de Châtillon. Elle a eu la mauvaise fortune de figurer dans la galerie de Bussy et méritait d'être flagellée par cet impitoyable satiriste. Esprit solide, avec des vues, du jugement, cœur sec, malfaisante, elle nuira à

1. Dans quelques pages charmantes, Mme de Motteville raconte comment Mme de Boutteville la mère vint demander à la Régente justice de l'enlèvement de sa fille, les larmes feintes de cette dame, ses cris, les efforts de Madame la Princesse pour paraître indignée, et comment elle finit par se mettre la face au mur pour cacher son envie de rire.

2. Mars 1645. A. C.

3. Voir t. IV, p. 292.

tous ceux qui l'aimeront, Nemours, Basile Fouquet (l'abbé)[1], Crofts, Digby[2], recevra de toute main argent, bijoux, domaines[3], « l'avarice en personne ». Ambitieuse, elle rêve d'être reine et finit par épouser un souverain; sa beauté, survivant aux années, attire les yeux de Louis XIV enfant; elle faillit s'unir à Charles II et mourra duchesse de Mecklembourg[4].

1. Frère aîné du surintendant Nicolas. Il a eu longtemps toute la police secrète daus les mains et en a cruellement abusé. Mort en 1680.

2. Ces deux Anglais, proscrits comme royalistes actifs, passèrent plusieurs années en France et jouèrent un certain rôle dans les affaires du temps, y compris l'histoire amoureuse. — William Crofts, qu'on appelait habituellement Craft ou « Craff le milord », capitaine des gardes de la reine Henriette-Marie, ambassadeur de Charles II en Pologne, fut créé pair d'Angleterre et mourut sans enfants (1677). C'était « un homme de paix et de plaisir ». — Quant à George Digby, second comte de Bristol, homme d'action, « fier et plein d'ambition », il avait été lieutenant-général du roi Charles I[er] et s'était vu dépouiller de toute sa fortune. Il prit du service en France, puis rentra en Angleterre avec son roi, et y mourut en 1676, âgé de soixante-quatre ans.

3. Entre autres les terre et château de Merlou (Mello). Ce domaine ne fut pas aliéné, comme nous l'avons dit (III, 447), mais bien donné à M[me] de Châtillon, en usufruit d'abord par le testament de Madame la Princesse (1650), et peu après définitivement en nue propriété par le Grand Condé.

4. Voir t. II, p. 285, t. III, p. 186, 455, 458, et t. IV, p. 157 et 414. — Isabelle-Angélique de Montmorency, devenue veuve (1649), se remaria en 1664 et n'eut pas d'enfants. — Son second époux, le duc Christian de Mecklembourg, eut pour

Les enfants du décapité Boutteville reprenaient dans le monde le rang que leur assignait le nom de Montmorency. Voici Isabelle brillamment établie; Marie-Louise était déjà marquise de Valençay; restait le fils posthume, que le départ de Mme de Châtillon allait laisser bien seul et presque nu. M. le Duc s'en chargea; c'était œuvre méritoire: né au lendemain de la mort tragique de son père, si chétif qu'on lui refusait son âge (dix-huit ans), franchement contrefait, ce jeune homme n'avait guère pour lui que son esprit malin et caustique. Patience! « Le petit François » est le futur « tapissier de Notre-Dame », « le méchant petit bossu que le prince d'Orange ne vit jamais par derrière [1] »! Le maréchal de Luxembourg continuera Condé, qui le chérira, l'aimera comme son œuvre, se dévouera pour le sauver, lui tendra la main quand tous le quitteront; car il y aura des hauts et des bas, des grandeurs et des misères dans la vie de ce capitaine; il s'en faudra de bien

successeur son frère, dont est issu le grand-duc aujourd'hui régnant à Schwerin. — Isabelle mourut en 1695, peu de jours après son illustre frère, le maréchal de Luxembourg. Sa sœur aînée, marquise de Valençay, était morte en 1684.

1. « Je ne pourrai donc jamais battre ce méchant petit bossu »! disait un jour Guillaume. Le mot fut rapporté à Luxembourg: « Comment sait-il que je suis bossu? Il ne m'a jamais vu par derrière. »

peu qu'il ne monte comme criminel d'État sur l'échafaud où périt son père le duelliste, et qu'il ne s'asseoie sur la sellette des empoisonneurs à côté de la Brinvilliers et de la Voisin. Tout ce qu'on a faussement reproché à Condé, il le fera : exécutions barbares ordonnées en souriant, sanglantes batailles livrées avec la paix en poche. L'âge, les traverses le modifieront heureusement ; son caractère sortira épuré des épreuves en même temps que son génie grandira. L'humanité, la générosité du glorieux vainqueur de Steinkerque et de Nerwinde effacent le souvenir des légèretés cruelles et des taches qui obscurcissent les premiers triomphes ; le bon grain étouffera l'ivraie.

Henri Chabot devient duc et pair par son mariage avec Marguerite de Rohan. L'aventure de Tancrède.

Voici encore un mariage qui fut le fait de Louis de Bourbon et qui, sans se rattacher à sa vie par les mêmes liens, lui causa plus de soucis, rencontra une opposition plus sérieuse, souleva une agitation plus durable que celui de Châtillon.

La maison de Chabot, souvent honorée de hautes charges, tenait un rang distingué à la cour, aux armées, en province[1]. En ce temps, elle était

1. Philippe Chabot, amiral de France, avait été fort avant dans la faveur de François I[er], qui lui fit donner la Jarretière par Henri VIII. — Le duel de Guy Chabot avec La Châteigneraye, terminé par le fameux coup de Jarnac, fut le dernier des combats en champ clos ; — ce Guy était neveu de l'amiral Philippe. — Son petit-fils, Charles, sieur de Sainte-Aulaye,

représentée par trois frères qui avaient peu de bien; l'aîné, soldat modeste et dévoué, servait depuis plusieurs années en Catalogne, où il fut tué. Le troisième était le chevalier Guy-Aldonce, que le duc d'Anguien considérait déjà comme un de ses meilleurs lieutenants. Entre les deux venait Henri Chabot, « un des hommes de France les mieux faits et les plus agréables ». Moins guerrier que courtisan, s'attachant plutôt à la fortune des princes qu'au métier des armes, il appartenait à la suite de Gaston de France, tout en étant admis dans l'intimité de M. le Duc, qui le prit pour confident de ses amours avec Marthe du Vigean. Chabot fut un intermédiaire discret, délicat, plein de tact et de dignité; par réciprocité et avec la chaleur qu'il apportait dans ses relations amicales, le duc d'Anguien servit Chabot dans la recherche de Marguerite de Rohan [1], le plus noble et un des plus riches partis de France.

eut trois fils : 1° Charles, tué devant Lérida en 1646; 2° Henri, qui devint duc de Rohan; 3° Guy-Aldonce, le chevalier, tué devant Dunkerque en 1646. — Henri Chabot, né en 1616, mêlé aux troubles sans y jouer un grand rôle, mourut à trente-neuf ans, laissant à son fils le titre que porte encore l'aîné de sa postérité. L'une de ses filles, « la belle Soubise », fut aimée de Louis XIV; une autre, « plus piquante que belle », Mme de Coëtquen, fut admirée par Turenne.

1. Née vers 1617, héritière et fille unique de Henri, duc de Rohan.

Les huguenots les premiers s'émurent de la prétention de Chabot. Déjà affligés de l'abjuration du petit-fils de l'amiral, ils prévoyaient bien ce qui devait advenir si l'héritière du plus grand seigneur et du plus illustre capitaine de leur parti épousait un catholique : encore une pairie enlevée. Les Importants n'étaient pas moins hostiles. Chabot, se dévouant au duc d'Anguien, passait pour un déserteur dans la suite de Gaston ; l'heureuse fortune de ce cadet ameutait tous les envieux. La famille même de la future était divisée. Le duc de Sully, cousin germain et tuteur, prit parti pour Chabot ; c'est chez lui [1] que se fit le mariage. La mère, Marguerite de Béthune, opposa une vive résistance, sans avoir jamais beaucoup compté sur la docilité de sa fille, « la pruderie incarnée » : or Mme de Rohan n'était rien moins que prude. Femme de tête et d'intrigue, elle tenait en réserve, caché dans un coin de la Hollande, un prétendu héritier auquel elle s'intéressait particulièrement.

Un beau jour, tandis que l'armée du duc d'Orléans faisait des sièges sur le littoral de la Flandre, on vit apparaître à Calais un jeune homme mystérieusement amené de Leyde. Il portait le nom d'un

1. Au château de Sully. — Marguerite de Béthune, veuve de Henri, duc de Rohan, était fille de l'ami de Henri IV et tante de Maximilien-François, troisième duc de Sully.

héros du Tasse et descendit chez le comte de Charost [1], gouverneur de la place, parent et ami de Mme de Rohan. Ainsi accueilli, le bel inconnu laissa là son poétique nom de Tancrède pour prendre le titre de duc de Rohan, et ses amis improvisés affectèrent une vigilance inquiète, comme s'il fallait protéger l'héritier du dernier des grands huguenots contre les embûches de M. de Chabot et de son puissant ami. On parlait de valets achetés, d'assassins arrêtés, de poisons saisis. Le chef de la cour militaire de Gaston, qui était aussi un des plus actifs meneurs de la cabale des Importants, d'Aubijoux, cerveau mal ordonné, plus brouillon qu'intrigant, homme de fantaisie, de boutade, grand duelliste, débauché infatigable, prit feu là-dessus, et par ses propos, ses lettres datées de Gravelines ou de Béthune, propagea activement ces rumeurs. Le scepticisme du maréchal de Gramont en fut un moment troublé, et la princesse Marie elle-même se sentit entraînée [2]. Bientôt Tancrède devint à la

1. Louis de Béthune, neveu de Sully, lieutenant-général des ville et citadelle de Calais et pays reconquis, duc et pair en 1672, mort en 1683.

2. Le maréchal de Gramont à la princesse Marie, 13 juin 1645. — Le vicomte d'Aubijoux à la même, 10, 17, 24 août 1645, A.C. — D'Aubijoux (F.-J. d'Amboise, vicomte), chambellan du duc d'Orléans, gouverneur de Montpellier, lieutenant-général en 1650, mort en 1675.

mode, circula dans Paris, se fit voir dans le carrosse du duc de Guise, eut audience de la Reine, entama une instance. Débouté de ses prétentions [1], il retomba dans l'ombre, ne fut ni empoisonné, ni poignardé, et finit par mourir en soldat pendant la guerre de Paris.

M. le Duc ne se laissa pas émouvoir par les aventures de Tancrède, encore moins par les menaces et les calomnies. De près ou de loin, il reste à la disposition de Chabot, n'épargnant ni les lettres, ni les démarches; c'est son écuyer La Forêt qui porte les messages au château de Sully [2]. Il désarme certaines résistances, ramène des amis, des parents, tels que Gramont, La Trémoille, ayant même soin de ne pas rompre toute relation avec Mme de Rohan la mère. Il intervient dans les discussions d'affaires, négocie, améliore les transactions; enfin il fait, non sans peine, régler le point difficile: Henri Chabot est déclaré duc de Rohan par le Roi. On crie à l'abus de pouvoir, rien n'est plus faux; la

1. Ce procès a donné lieu à de longues et belles plaidoiries. Les avocats et les chroniqueurs ont tout dit sur ce Tancrède, sans arriver à établir s'il était un fils adultérin de Mme de Rohan et du duc de Candale, ou un simple aventurier lancé par Ruvigny pour les besoins de la cause. Ce qui est certain, c'est qu'il n'était pas fils du grand Henri de Rohan. L'arrêt qui le débouta fut prononcé le 26 janvier 1646, et c'était bien jugé.

2. Lettres de Henri Chabot, du chevalier de Rivière, 1645, etc. — A. C.

Couronne ne lésait personne lorsqu'elle rétablissait une pairie éteinte en faveur de ceux qui détenaient légitimement la terre sur laquelle cette pairie était assise. Louis de Bourbon soutenait les vrais principes de l'ancien droit, et il les soutint jusqu'au bout, malgré le mauvais vouloir officiel, malgré les clameurs des partis : au plus fort de ses embarras politiques, au risque de les compliquer, il assura l'enregistrement des lettres patentes qui élevaient définitivement son ami au rang de duc et pair [1].

Les « libertins » dans la maison de M. le Duc. Bussy, Saint-Évremond, Rivière, Bourdelot.

Ce groupe des amis de la première heure, rivaux d'étude ou d'amour, compagnons de guerre et de plaisir, va s'éclaircissant chaque jour. D'autres prennent, dans ce cercle familier, les places que la mort des uns, le départ des autres laisse

1. La duché-pairie de Rohan, créée (avril 1603) en faveur de Henri de Rohan, fut éteinte le 13 avril 1638 par la mort de ce même Henri sans enfants mâles. Marguerite de Rohan, sa fille, s'étant mariée en 1645, le brevet de duc fut donné par la Régente à Henri Chabot, son époux. Les prétentions du soi-disant héritier ayant été écartées par un arrêt solennel, la vicomté de Rohan fut de nouveau érigée en duché-pairie par lettres du mois de décembre 1648. Le 15 juillet 1652, au lendemain du combat du faubourg Saint-Antoine, dans la période la plus agitée de la seconde fronde, M. le Prince mena le duc de Rohan à la grand' chambre, et d'autorité fit enregistrer les lettres, qui furent transcrites au parlement de Bretagne le 29 août 1653. En dernier appel, l'affaire fut définitivement jugée et réglée par le Roi lui-même en son conseil (1706).

vacantes. Voici d'abord deux officiers de la maison, dont les noms sont comme associés par certains traits semblables d'esprit, de caractère, et par une destinée commune : Roger de Rabutin, comte de Bussy, et Charles de Saint-Denys, sieur de Saint-Évremond. Le premier, un peu vassal, voisin plutôt, homme de qualité, moins grand seigneur que sa vanité ne veut le faire croire, vient de remplacer le brave Mauvilly dans le commandement des chevau-légers de Condé; très bon officier, et d'étoffe à devenir maréchal de France; vaillant soldat, audacieux même quand on le voit, mais sachant se ménager; personnel, pervers comme son regard qui inquiète et repousse[1]. Beaucoup de charme cependant; les femmes oublient ses injures[2]; Mme de Sévigné lui accorde le pardon que Louis XIV lui refuse.

Cadet de basse Normandie, Saint-Évremond hésitait entre la robe du magistrat, la soutane du prêtre et la casaque de l'officier. On lui offre une commission d'enseigne au régiment de Champagne, et il la prend comme il aurait accepté un

1. Voir t. IV, p. 292, la tentative d'enlèvement de Mme de Miramion.

2. Et cependant comme il les traite! Exilé, ruiné, il emprunte le pinceau d'un peintre pour continuer son pamphlet; et de sang-froid, à loisir, sur les murs de son château, il achève de déshonorer celles qui l'ont aimé.

bénéfice, ou un siège à quelque présidial[1]. Appelé auprès de M. le Duc, il reçut devant Allerheim un coup de fauconneau dans le genou; et quand, à Philisbourg, au mois de septembre 1645, après un terrible accès de fièvre chaude, Anguien reprit connaissance, il vit couché à côté de lui le lieutenant de ses gardes. Cloué sur son lit, celui-ci pouvait tenir un livre, et tout le jour il faisait la lecture:

1. Ce qu'il voulait, c'était « gaigner » à la façon de ses compatriotes quand ils allaient conquérir la Sicile au XIe siècle; il reste fidèle à la tradition et parle sans vergogne de 50,000 livres grivelées sur les gens de guerre, « précaution qui lui a été fort utile dans la suite », a-t-il soin d'ajouter. — Saint-Évremond mourut à Londres (1703), âgé de quatre-vingt-neuf ans, dont trente passés sous les armes et quarante en exil. A Londres, il vivait dans le plus grand monde, sans jamais engager son indépendance. Beaucoup d'amis, les femmes surtout : Ninon, la duchesse Mazarin, la comtesse d'Olonne lui restèrent invariablement attachées. Nous ne pouvons guère juger de son visage, ne le connaissant que par les portraits où il est défiguré par une loupe énorme. Pétillant d'esprit, sagace, plein de finesse; moins incisif, moins ferme que Bussy dans son style, il est plus abondant; son œuvre est plus variée; c'est le type du polygraphe. Il y a du fatras dans ses quatorze volumes, mais de l'exquis, du délicat. Sa place était marquée à l'Académie française; il se contenta de persifler les académiciens. Quant à Bussy, il fut admis dans la docte compagnie, sinon comme mestre de camp général de la cavalerie légère, ainsi qu'il le laisse entendre, tout au moins comme homme de naissance, de savoir et de goût; ses confrères ne savaient pas qu'il méritait d'être reçu comme épistolaire ou comme satiriste, et d'être exclu pour l'indignité de son œuvre.

Rabelais d'abord, que M. le Duc ne goûta guère, puis Pétrone, qui le divertit beaucoup; qu'on s'imagine Pétrone commenté par l'épicurien le plus raffiné du siècle! Saint-Évremond ne s'entendit pas longtemps avec son général et le quitta (1649) sans rompre; il a recueilli certains traits du Grand Condé qu'il retrace avec une justesse affectueuse, parfois même avec éloquence. Écrivains de même famille et de rang distingué, Saint-Évremond et Bussy se perdent par la plume; l'un expie par un long exil la lettre sur la paix des Pyrénées, et le cantique de Deodatus confine l'autre dans le manoir où il termina sa vieillesse ennuyée[1].

Il faut encore rappeler ici les noms de Rivière et de Bourdelot. Le premier exerça un moment la charge de Tourville sans hériter de l'indépendance, du dévouement et de la dignité de ce galant homme[2]. Agent utile, correspondant agréable, vaudevilliste cynique, athée de profession, com-

1. Bussy avait été autorisé à sortir de son château dans les derniers temps de sa vie et fut même reçu par le Roi, mais sans revenir à la cour. Né en 1618, lieutenant-général en 1654, mort en 1693. — Il avait commencé une vie du Grand Condé. Le ms. autographe de l'introduction existe dans nos archives.

2. A la suite de quelque dissentiment, Tourville quitta son office de premier gentilhomme en 1647 et mourut peu après.

plaisant intéressé, il eut un moment la faveur, jamais la confiance, et disparut durant la guerre civile[1]. Avec au moins autant d'esprit, plus de portée, plus de fond, Michon, dit Bourdelot, n'avait pas un caractère beaucoup plus respectable[2] : « grand valet d'apothicaire et menteur effroyable », dit Guy-Patin (n'oublions pas qu'il s'agit d'un « circulateur »), au demeurant habile praticien, versé dans plusieurs sciences, novateur, un peu charlatan, gonflé de vanité, traînant derrière son

1. Le duc d'Anguien avait remarqué le chevalier de Rivière à Rocroy et l'avait tiré d'affaire après un duel; ce fut l'origine de leurs rapports (voir t. IV, p. 297, 497).

2. Lorsque Guénaud, retenu à Paris par sa clientèle, cessa d'accompagner M. le Prince dans ses voyages, il désigna pour le remplacer un de ses élèves, le jeune Michon, qui avait pris le nom d'un oncle, médecin assez connu. Bourdelot débuta par la bagarre de Fontarabie, puis fut appelé auprès de M. le Duc pour suppléer à l'insuffisance médicale de Montreuil (voir t. III, p. 318), qu'il finit par remplacer définitivement lorsque celui-ci mourut en Catalogne (août 1647). — La thérapeutique de Bourdelot ne laisse pas d'étonner un peu. Tour à tour apôtre ou proscripteur du tabac, il s'en sert pour guérir les rhumes du Grand Condé (Ballard, *Discours du tabac*), ou lui attribue les accès de folie de Saint-Ibal. Il condamne « l'usage de l'herbe-thé » (A. C. décembre 1644), et purge M[me] de Sévigné avec des melons et de la glace (lettre de Sévigné, juillet 1677), etc. — Correspondant habituel de Balzac, il eut de bruyantes querelles avec le savant Meibomius. — Né à Sens en 1610, il mourut à Paris le 9 février 1685, empoisonné par l'imprudence de son valet, qui avait mêlé une forte dose d'opium dans sa conserve de roses.

carrosse estafiers et laquais, courant après les abbayes, les évêchés même, sans croire en Dieu; amusant indifféremment ceux qu'il flatte par une bouffonnerie ou par un sacrilège [1]; aujourd'hui l'abbé Bourdelot est le médecin écouté, le familier, presque l'oracle de M. le Duc, qu'il séduit par ses théories, amuse par sa pétulance, rassure par ses soins intelligents. Bientôt il devient précepteur, puis laisse là son élève, le petit duc d'Albret, pour s'attacher à la reine Christine, qu'il suit à Stockholm et dont il bouleverse toute la cour. Il saura faire oublier ses témérités, ses désertions, ses bassesses; on lui pardonnera jusqu'à ses airs de grand seigneur; il retrouve ses amis, ses protecteurs des premiers jours, et finit par rentrer à Chantilly; Dangeau fera mention de sa mort.

L'allure, le ton, les tendances de ces nouveaux venus ne devaient guère être du goût de M. le Prince, sans qu'il pût se plaindre bien haut, ces choix étant presque tous les siens. C'était à son insu, mais un peu par son fait que le nombre des « libertins » résolus avait grossi autour de son fils. D'ailleurs, s'il se méfiait des esprits forts, il

1. Un jour il s'enferma avec le prince de Condé et la Palatine pour brûler devant eux un morceau de la vraie Croix. Le résultat négatif de cette expérience aurait frappé la Palatine et amené sa conversion.

les redoutait moins que les huguenots; contre ceux-ci son antipathie est toujours en éveil, et il semble comme rassuré par les incidents qui ont rompu ou détendu les liens entre M. le Duc et les réformés, la mort de Coligny, le mariage de Châtillon, les querelles avec Ruvigny[1]. A la longue, la rumeur publique arrive jusqu'à ses oreilles, et alors son mécontentement se traduit par ces boutades qui lui sont habituelles : « Il vaut mieux vous poignarder que de continuer la vie que vous menez[2] ! » Et vraiment, au lendemain des violentes émotions du champ de bataille, à la veille de nouveaux périls, n'échappant au poids de ces redoutables responsabilités que pour retomber dans les peines de cœur, Louis de Bourbon menait la vie assez vite. Le badinage licencieux allait

1. Ruvigny (Henri de Massué, dit le marquis de), fils d'un bon officier que Sully avait distingué, fut de bonne heure en relations intimes avec la femme et la fille du vieux ministre, et ne pardonna pas à Chabot, assurait-on, de l'avoir supplanté dans la faveur de Mlle de Rohan. De là sa querelle avec le duc d'Anguien, dont il avait été et dont il redevint plus ou moins l'ami. — Lié aussi avec Cinq-Mars, c'est lui qui, en 1642, avait décidé le grand-écuyer à faire visite à M. le Duc. — Homme de mérite et de courage, lieutenant-général en 1652, puis député général des églises réformées, il joua un rôle important. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Greenwich, où il mourut en 1689. Ses fils prirent du service en Angleterre et y exercèrent de hautes fonctions.

2. 18 août 1646. A. C.

parfois au point d'exciter la médisance; les débauches étaient longues; tout le monde n'y résistait pas. Espenan, venu en congé de Philisbourg, voulut faire le carnaval avec la bande joyeuse; il fut vite enlevé [1].

1. 17 mars 1646. B. H. W.

CHAPITRE IX

1646

Mazarin et le pape. M. le Duc destiné d'abord à l'Italie, 1646. — Il est désigné pour servir sous Gaston dans le Nord. Ses rapports avec le duc d'Orléans. — Les Flandres. — Situation des Espagnols. M. de Lorraine et son armée. — Campagnes du duc d'Orléans en 1644 et 1645. — Préliminaires de la campagne de 1646. Armées du duc d'Orléans et du duc d'Anguien. — Dispositions des Hollandais. — Mouvements de la cour. Quartier général. État-major. — Premières opérations. Marche d'Arras et de Bapaume sur Courtrai. Deux fois en présence. — Siége et prise de Courtrai (28 juin). Comment M. de Lorraine se tire d'affaire. — Le secours de Hollande. Marche sur la Colme et prise de Bergues. — Siège de Mardick, pris le 23 août. — Le duc d'Anguien prend le commandement, conduit l'armée à Hondschoote (31 août), perce les lignes du Loo et de la Colme, enlève Furnes (4, 5 septembre). — Fortification de Furnes. Hésitations de Mazarin. — Missions de d'Estrades et Tourville à la Haye, de Talon à Greenwich. L'intendant Champlâtreux à Calais et Boulogne. Sirot et les régiments polonais. — Dunkerque. — Dunkerque reconnu (15 septembre), investi (19); la tranchée ouverte (24). Tromp et sa flotte. — Tentatives de secours. — Suite du siège. Guillaume de Lede et don Jacinto de Vera. Mort de Laval et de Chabot. Reddition de Dunkerque (11 octobre). — Derniers mouvements. Séparation de l'armée (novembre 1646).

Mazarin et le pape. M. le Duc destiné d'abord à l'Italie (1646).

Si le duc d'Anguien apportait dans le plaisir la même furie qu'au combat, s'il trouvait quelque agrément à organiser des fêtes, des ballets, des

mascarades, les sensations banales et les distractions frivoles ne pouvaient le retenir longtemps; la vie de famille n'existait pas pour lui; l'amour était sorti de son cœur; l'ambition ne s'en était pas emparée; la guerre le reprit tout entier. Mazarin lui destinait une mission de confiance.

A cet homme qui a si heureusement conduit nos affaires extérieures, qui a fait aboutir la politique de ses prédécesseurs, il manque cette passion de la France qui inspire Henri IV, Richelieu, ce souffle patriotique qui réchauffe la froideur de Louis XIII, anime la solennité de Louis XIV. Mazarin est un artiste; son origine permet de dire qu'il gouverne en *dilettante;* sans chaleur, avec une adresse consommée, il exécute, développe le plan que d'autres lui ont légué. Son esprit n'en est que plus libre, sa marche plus sûre; nul écart : il échappe aux entraînements du succès; mais les calculs personnels, l'égoïsme, le « moi » l'emportent trop souvent. On s'en aperçoit aux affaires d'Italie : si quelque part le ministre de la régence dépasse les limites que la prudence lui trace, ce sera de ce côté. Le cœur est là comme les intérêts; là s'accumule l'argent, s'élèvent les palais, se rassemblent les objets d'art[1].

1. C'est plus tard que vinrent en France les nièces, les tableaux, que fut agrandi l'hôtel Tubeuf.

En France, Mazarin n'a ni famille, ni haines, ni amitiés; il se sert des hommes, les élève, les abaisse, les écarte, les rappelle, suivant l'heure. En Italie, il a des parents, de vrais amis, de vrais ennemis surtout. Ceux-ci triomphent en ce moment.

Le cardinal Panfilio[1] vient de monter sur la chaire de saint Pierre. Il a joué l'ambassadeur de France, nos agents, nos partisans dans le sacré collège. Une fois pape, Innocent X quitte toute mesure, persécute les Barberins[2], refuse de nommer aucun évêque en Portugal ou en Catalogne, ne veut plus entendre parler du chapeau rouge demandé pour le dominicain Michel[3], soutient en France les mécontents du clergé, et à Rome combat les amis, dépouille les parents du premier ministre français. Celui-ci négocie, met en mouvement les ressorts secrets, promet des ponts d'or; mais le pape est arrogant; tout autour de lui sont les troupes espagnoles : il se croit en sûreté. La France n'obtiendra rien de lui si on ne trouble cette quiétude.

1. Jean-Baptiste Panfilio, élu pape sous le nom d'Innocent X le 15 septembre 1644, mourut le 7 janvier 1655, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

2. Neveux du feu pape Urbain VIII.

3. Frère du cardinal Jules Mazarin, premier ministre. *Vide suprà*, p. 27.

Il n'est plus temps de s'en tenir à cette lutte d'influence engagée avec la maison d'Autriche dans huit à neuf cours ou républiques, et conduite depuis nombre d'années par les plus déliés des négociateurs, les de Lionne [1] et autres; il ne suffit plus de disputer quelques vallées au pied des Alpes, quelque coin du Milanais, de chercher noise aux petits princes alliés des Habsbourg, ou de leur susciter des rivaux; il faut maintenant des coups plus directs. Tout ce qui frappera l'Espagne en Italie atteindra le pape; les fleurs de lis plantées à l'île d'Elbe, la bannière du roi catholique renversée au pied du Vésuve, Innocent X sera bien forcé de prêter l'oreille à nos agents, et alors les présents faits à donna Olympia [2], les largesses répandues dans le sacré palais, et tant de promesses dont Mazarin était surtout prodigue, pourront porter leurs fruits. L'attaque des « présides de Toscane [3] » est résolue; à Naples, on prépare le terrain; sur terre et sur mer, le commandement sera donné à nos premiers hommes de guerre, le duc d'Anguien et son beau-frère, l'amiral de

1. Cf. *Hugues de Lionne et ses ambassades*, par J. Valfrey.
2. Donna Olympia Maidalchini, belle-sœur du pape.
3. Orbitello, Porto-Ercole, Monte-Filippo, Monte-Argentaro, Porto-San-Stefano, Telamone, et Porto-Longone dans l'île d'Elbe. Les Espagnols y tenaient garnison depuis la paix de Cateau-Cambrésis en 1559.

Brézé : ils ont le caractère, l'aptitude, le renom, le prestige de la victoire. N'est-ce pas assez de l'apparition de nos vaisseaux, de la vue de nos drapeaux, conduits par de tels chefs, pour soulever les Napolitains?

M. le Duc désigné pour servir sous Gaston dans le Nord. Ses rapports avec le duc d'Orléans.

Dès le commencement de l'an 1646, la voix publique donnait l'armée d'Italie au duc d'Anguien; encore au mois de mars lui-même s'en croyait assuré[1]. Tout était changé aux premiers jours d'avril. Repris de ses défiances intermittentes, Mazarin avait trouvé une autre combinaison[2], et M. le Duc « faisoit estat de prendre la route de Flandre[3] ». Dès qu'il eut ses pouvoirs, sans attendre des instructions qui, comme toujours, étaient en retard, il retourna[4] au poste qui lui avait déjà été assigné en 1644 et 1645, lorsque deux fois les événements l'avaient appelé en Allemagne pour y jouer un rôle d'une grandeur inattendue.

1. « M. le Duc l'a dit lundi dernier au duc de Roannois » (10 mars 1646; B. H. W.).

2. Le prince Thomas de Savoie reçut le commandement des troupes qui devaient occuper les présides. Après cette conquête, il serait là tout porté pour se mettre à la tête des insurgés de Naples. S'il réussissait, il céderait à la France Gaëte et un port sur l'Adriatique. Dans le cas où il serait appelé à succéder au duc de Savoie, il abandonnerait les provinces napolitaines au roi très chrétien; du moins Mazarin y comptait.

3. 14 avril, B. H. W.

4. 5 mai, B. H. W.

Rien de semblable n'était à prévoir aujourd'hui ; les troupes de M. le Duc devaient concourir aux opérations entreprises entre la Meuse et la mer du Nord, sous les ordres du duc d'Orléans. Mazarin laissait entendre qu'il aurait voulu assurer au jeune prince la direction supérieure et faire renoncer « Son Altesse Royale[1] » à ses velléités guerrières ; peut-être était-il sincère ; mais Gaston avait pris goût au commandement, au genre de guerre qu'il pratiquait depuis deux ans, et il désirait surtout avoir sous ses ordres directs le vainqueur de Rocroy et de Norlingue.

Les amis du duc d'Orléans avaient mal dissimulé la surprise et le dépit que leur causaient les victoires du duc d'Anguien, et Gaston lui-même se plaignait avec fracas de l'outrecuidance de son jeune cousin, tempêtant un jour à propos des drapeaux de Rocroy portés directement à l'hôtel de Condé sans avoir été présentés au lieutenant-général du royaume, s'emportant une autre fois sur je ne sais quel vice de forme dans une demande de congé. Bientôt c'est une prétendue insulte qui le

1. Rappelons que, par la mort de Louis XIII, le duc d'Anjou, frère du roi régnant, était devenu « Monsieur ». Gaston, duc d'Orléans, oncle du Roi, était souvent appelé « Son Altesse Royale », qualification qui distinguait le fils de France des princes du sang.

met hors de lui : M. le Duc a saisi et brisé le bâton d'un des huissiers de S. A. R., qui avait frôlé ses cheveux; ne faut-il pas voir un crime d'État dans ce mouvement de vivacité? — Querelle d'étiquette à l'église, à propos d'un fauteuil : le duc d'Orléans, en lutte avec un jeune prélat plein d'esprit et d'humeur déjà turbulente, le coadjuteur Paul de Gondi, s'indigne de rencontrer M. le Duc à côté du prêtre. — Enfin querelle de femme, ou à propos de femme : un gentilhomme angevin, grand diseur de bons mots, mais d'humeur incompatible avec le bon sens, héros de mainte aventure de guerre et d'amour, galant de Mme de Rohan, grièvement blessé à Fribourg, le marquis de Jarzé [1], s'avisa de courtiser la Saint-Maigrin [2], une des filles de la Reine, qui recevait alors les hommages de Gaston. Celui-ci le prenant de haut et parlant

1. Nous aurons à parler encore de ses aventures et de ses témérités. — René du Plessis de La Roche-Picmer, marquis de Jarzé, tué en 1672. — Renvoyé à Paris après Fribourg, où il avait été grièvement blessé au bras, il se réjouissait (dans sa lettre du 11 septembre 1644 au duc d'Anguien, A. C.) de « n'avoir qu'un bras », tant il était pressé de poignées de main et d'embrassades.

2. Marie d'Estuerd, sœur du marquis de Saint-Maigrin, épousa en 1653 Barthélemy de Quélen, comte du Broutay, maréchal-de-camp tué devant Tournay en 1667, et en 1668 André de Betoulat-Fromenteau, qui prit le titre de comte de La Vauguyon. Mari et femme moururent en 1693.

de faire jeter son rival par la fenêtre, M. le Duc, qui avait remarqué la valeur de Jarzé sur le champ de bataille, le couvrit de sa protection. Tous les différends avaient été aplanis par M. le Prince, qui traita ces querelles en se jouant, comme il fallait, parvint à calmer la vivacité de son fils, et, sans le froisser, sut amener le prince du sang à se montrer déférent envers le fils de France. Il contenta la vanité de Gaston en lui offrant M. le Duc soit comme premier gentilhomme de sa chambre, soit comme lieutenant-général de ses armées. Gaston voulut bien prendre la première proposition comme une plaisanterie agréable, et déclina la seconde; un peu plus tard il se ravisa et le duc d'Anguien se soumit de bonne humeur à une décision qui pouvait le surprendre. Après avoir jeté tant d'éclat sur le premier rang, il donna l'exemple de la discipline en acceptant la seconde place. Ce général trois fois victorieux devint sans murmurer le lieutenant docile et dévoué d'un chef médiocre, cherchant à l'éclairer, et, quand ses avis étaient repoussés, risquant sa vie et sa réputation pour faire réussir des plans qu'il aurait voulu écarter.

La bataille de Rocroy avait déplacé le théâtre de la guerre dans le Nord : la Picardie, la Champagne n'étaient plus menacées; en Artois, l'Espagnol ne tenait que Saint-Omer. Aujourd'hui ce sont Les Flandres.

les Flandres que sillonnent les convois, les passages de troupes.

Les Pays-Bas, ces plaines que la nature semblait avoir faites inhabitables, exposées aux ravages de la mer ou couvertes d'eaux stagnantes et de vapeurs pernicieuses, avaient été transformés par la patience et l'énergie de l'homme : les flots arrêtés par les digues, les eaux recueillies, créant l'activité commerciale et agricole; les canaux, les prairies substitués aux marais ; les terrains ondulés couverts de céréales; de solides chaussées; une population compacte, très drue même sur certains points; là, répartie dans de petites fermes, occupée aux travaux des champs; ici, groupée dans les villes et donnant à l'industrie un développement jusqu'alors inconnu; ailleurs, vivant près des havres d'où sortent des milliers de navires; partout l'animation, l'intelligence, le travail assidu, le courage. Dans la suite des âges, les habitants des Pays-Bas se divisèrent : au delà des bouches de l'Escaut, les Hollandais, avant tout marins, commerçants et pasteurs; en deçà, les Flamands et Wallons, plutôt voués à l'industrie et à l'agriculture; deux peuples enfin, conservant certains traits communs, et distingués par des nuances qui parfois se confondent. La Réforme, d'abord acceptée dans tous les

Pays-Bas, mais violemment extirpée de la région méridionale, s'était cantonnée dans les sept provinces du nord, et cette grande convulsion avait consommé la séparation de deux nations qu'à bon droit on peut appeler sœurs, faites pour s'allier, s'aimer, s'entr'aider, sans qu'on ait jamais pu ni subordonner l'une à l'autre, ni les maintenir accolées par la force sous l'autorité d'un seul maître.

Après une terrible tourmente, la Flandre, le Brabant commençaient à respirer, et voici ces provinces de nouveau pillées, rançonnées, dévastées par amis ou ennemis. Les belles cités, qui jadis mettaient sur pied des armées, équipaient des flottes, soutenaient des luttes mémorables contre les plus puissants souverains de l'Europe, sont encore riches, fécondes, jalouses de leurs franchises, décorées des chefs-d'œuvre d'un art qui leur appartient; mais déjà le déclin les menace; elles ont des rivales; le blocus d'Anvers et de l'Escaut a fermé leur principal débouché; le développement des fortifications peut consommer leur ruine. A côté des grands centres, toutes ces villes, importantes encore, bien bâties, bien habitées, où tant de trésors sont accumulés et qui s'enveloppent de murailles, ne font qu'exciter la convoitise de l'envahisseur heureux qui, au prix de quelques coups de canon, espère s'y loger solidement, y

abriter son butin, y vivre grassement. Or les débris de l'armée de Melo étaient impuissants à donner aux Flamands une protection efficace.

Situation des Espagnols. M. de Lorraine et son armée.

Le rétablissement de la puissance militaire du roi catholique n'avait cependant pas été négligé. Quelques recrues regarnirent les rangs des *tercios*, sans leur rendre ni le nombre, ni la solidité d'autrefois, surtout sans relever le prestige; l'infanterie italienne avait moins souffert; la Belgique fournissait encore des hommes et de l'argent, maintenait tant bien que mal ses troupes nationales de pied et de cheval; Beck et les régiments du Luxembourg ne quittaient presque plus la Flandre. L'Empereur envoya un gros contingent de troupes, des généraux connus, le vétéran Lamboy[1], et l'Italien Ottavio Piccolomini, récemment créé duc d'Amalfi.

Dans le petit homme bouffi et ridé que nous représentent de nombreux portraits, on aurait peine à reconnaître le brillant officier de cuirassiers, émule de Pappenheim, favori du duc de Friedland, celui-là même qui, livrant à l'Empereur le secret de Wallenstein, consomma la ruine

1. Guillaume, baron de Lamboy, maréchal-de-camp-général au service de Sa Majesté Impériale. — P. de Jode le fait figurer parmi les plénipotentiaires de Munster avec une grosse et lourde tête flamande. — Très connu pour avoir été rudement battu par Guébriant.

de son général[1]. Plus rusé qu'habile, appartenant à une école étroite et brutale, mais souvent heureux à la guerre, c'est lui qui avait écrasé Feuquières à Thionville. Quoique sa veine semble épuisée, il est encore énergique, actif, apte surtout à rivaliser d'astuce avec le duc de Lorraine[2].

L'épée et la petite armée de ce prince étaient depuis longtemps en vente; les ministres de Philippe IV achetèrent l'une et l'autre[3]; marché à terme, onéreux surtout pour les peuples, qui durent nourrir ce ramassis de bandits et de pillards. « Ils font pis que n'ont jamais fait les ennemis[4]. » — « M. de Lorraine est fort haï dans les Pays-Bas; ses troupes y font des voleries et méchancetés horribles dont il ne fait que rire... Il est si changé de ce qu'il était à Paris qu'on ne le

1. C'est une des principales figures de la grande trilogie de Schiller.—Ottavio Piccolomini, né à Sienne en 1599, n'eut jamais de fils, et Max, le héros de la tragédie allemande, n'a pas plus existé que Posa, le rêveur ami de don Carlos. L'Empereur avait plusieurs fois mis ce général à la disposition du roi catholique; mais, en ce moment, Piccolomini, qui n'avait pas voulu rester sous les ordres de Gallas, venait de quitter le service de Sa Majesté Apostolique; il y rentra plus tard et mourut en 1656. Ses nombreux titres passèrent à son petit-neveu Enea.

2. Charles IV. Voir t. III, p. 240 et *passim*.

3. Voir t. IV, p. 279-282.

4. Les députés des États de Hainaut à l'archiduc; Mons, 16 avril 1648. A. B.

connaîtrait pas ; ce n'est pas en mieux ; jugez de ce qu'il est[1]. »

Ce sceptique avait des qualités militaires dont il n'usait pas toujours et qu'il retrouvait à ses heures. Le roi catholique le nomma généralissime, et Charles IV partagea le commandement en chef avec Piccolomini, sans que leurs rapports fussent exactement définis, d'où bien des froissements et des rivalités. Ce contingent de dix mille soldats éprouvés est si précieux qu'il faut subir les boutades, les « prétentions et difficultés » de leur chef[2]. Au moindre échec, il se plaint qu'on le ruine, menace de ramener ses bandes en Allemagne. « Laissez rompre la tête à ces messieurs Espagnols, Italiens, Wallons. Nous sommes gens de campagne, et non de siège. Si on détruit l'infanterie, Clinchamp me le payera. Montrez cette lettre aux plus anciens colonels. *Voglio essere servito al mio modo*[3]. » Il fallait aussi maintenir l'accord entre les généraux espagnols, Castel-Rodrigo[4],

1. Marie de Gonzague, en route pour la Pologne ; Bruxelles, 14 décembre 1645, à la Reine régente, à Madame la Princesse. A. C.

2. *Pretensiones y dificultades* (l'archiduc au roi d'Espagne, 21 janvier 1648. A. B.).

3. Le duc de Lorraine à l'abbé de Santa-Cathalina, 1647, A. B.

4. Don Manuel de Moura, marquis de Castel-Rodrigo, grand

qui avait hérité des attributions politiques et administratives de Melo, le marquis de Caracena[1] qui remplaçait à la fois Fontaine et Isembourg, sans avoir leur expérience et leur autorité, nombre de hauts fonctionnaires, de grands seigneurs d'origine et d'attributions diverses, le comte de Buquoy, le prince de Ligne, le comte de Saint-Amour, don Estevan de Gamarra.

« Si le roi d'Espagne avait mis en troupes ce qu'il lui en a coûté d'hommes et d'argent à fortifier des places, disait un jour Turenne au Grand Condé, il serait aujourd'hui le plus considérable de tous les rois[2]. » Cette disposition des Espagnols à exagérer l'emploi des fortifications était devenue excessive depuis leur grand revers; c'est un des

d'Espagne, gouverneur des îles Terceres, gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas et Bourgogne, faisant l'intérim de l'infant don Juan d'Autriche, fils du roi. Il avait pris possession en juin 1644, fut relevé de ses fonctions en 1647 et mourut en 1652.

1. Le comte de Pinto, marquis de Caracena, mestre-de-camp-général de l'armée opposée à la France, avec la patente de capitaine-général de la cavalerie. Isembourg s'était retiré au départ du marquis de Tor de Laguna (Melo). — Gouverneur de l'État de Milan (1648), Caracena reprend en 1656 le commandement de l'armée de Flandre sous don Juan d'Autriche, qu'il remplace en 1659. Chargé par Philippe IV de reconquérir le Portugal, il perd la bataille de Villaviciosa (1665) et meurt à Madrid en 1668.

2. Saint-Évremond, *Éloge de M. de Turenne*.

caractères de la décadence des armées. Ils accumulent les enceintes, les ouvrages autour de leurs vieilles forteresses; ils en créent de nouvelles, creusent des canaux défensifs, hérissés de fortins et de redoutes. A la moindre alerte, leurs troupes actives s'enferment derrière les murailles. Plus ces garnisons accidentelles grossissent, moins les gouverneurs montrent de résolution ; ils n'épuisent pas les moyens de défense, aimant mieux perdre leur place quelques jours plus tôt pour obtenir de bonnes conditions, échapper à la prison, et conserver leurs régiments au roi.

Campagnes du duc d'Orléans en 1644 et 1645.

Les généraux français semblaient se prêter au jeu des Espagnols et se montraient moins soucieux de détruire cette armée renaissante, de l'étouffer dans l'œuf, que d'occuper successivement les forteresses qui couvraient le sol de la Flandre. La disposition géographique de cette partie des Pays-Bas invitait à ce genre de guerre. Ici, pas de barrière transversale, rivières ou places, comme en Picardie et en Artois : devant l'assaillant, s'ouvrent trois voies pénétrantes, trois lignes d'invasion qui, séparées à leur origine par un écart d'environ cinquante lieues, se rapprochent lentement pour se réunir à un sommet commun, Anvers. Sur chacune de ces lignes, l'ennemi peut s'avancer par une sorte de cheminement dont il

faut marquer tous les progrès, on pourrait dire tous les pas, par la prise d'une ville.

Sur la côte on rencontre d'abord Gravelines, puis Dunkerque et ses satellites, Mardick, Bergues, Furnes, ensuite Nieuport, Ostende, qui est le port de Bruges, et, en retour, le long de la large bouche de l'Escaut, le Saas de Gand avec les forts disséminés dans le pays de Waes. — La Lys : nous tenions à Aire la tête de cette vallée, entourée par un petit groupe de places, Béthune, Saint-Venant, Lillers; puis viennent, en descendant, Estaires, Armentières, Menin, Courtrai, Gand enfin, où la Lys se réunit à l'Escaut. — Ce fleuve forme la troisième ligne; sur ses bords, les places sont nombreuses, importantes : Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé, Tournay, Audenarde. A Anvers, l'Escaut est large comme un bras de mer.

C'était une entreprise de longue haleine que de procéder à la conquête des Flandres, en marchant pas à pas, de place en place. On commença par la côte. Nous avons vu[1] que Gravelines retint l'armée de Gaston toute une campagne (1644), tandis que les Hollandais, qui avaient leurs vues particulières, s'emparaient du Saas de Gand.

1. T. IV, p. 276-279.

L'année suivante, Son Altesse Royale sembla préparer l'investissement de Dunkerque, se saisit de Mardick, sur la mer, puis de Bergues, et, plus loin, dans l'intérieur des terres, alla prendre cette étrange ville de Cassel, perchée à la façon des cités étrusques sur un mamelon qui seul émerge de ces vastes plaines. A peine le duc d'Orléans reparti, — et il partait de bonne heure, — l'ennemi rentra dans Mardick, Bergues et Cassel. Sur ce, Gassion riposta en faisant brèche dans la ligne de la Lys et en occupant Menin. Cet infatigable cavalier battait la campagne l'hiver, avec quelques troupes, opérant un peu à l'aventure, mais tenant le pays sous la terreur par son activité dévorante et les lourdes rançons qu'il exigeait partout. Les malheureux habitants étaient menacés de la torche et de la corde s'ils déféraient aux réquisitions des Français; et au moindre retard dans l'acquittement des contributions de guerre, ils voyaient aussitôt fondre sur eux les chevau-légers du terrible Gassion[1]. Dans le chaos de cette guerre confuse, il n'y avait de clair et de positif que la ruine du pays.

1. Il y avait cependant une convention tacite pour certains pays, dits de contribution, qui étaient autorisés à s'exonérer des ravages de l'ennemi en payant une somme fixe; mais cet accord, singulier en droit, quoique profitable à tous, n'était pas très régulièrement observé.

Préliminaires de la campagne de 1646. Armées du duc d'Orléans et du duc d'Anguien.

Cette seconde campagne de Son Altesse Royale fut encore plus désordonnée que la première, et celle de 1646 ne s'annonçait pas comme devant être conduite avec beaucoup plus de méthode. M. le Duc, qui, aussitôt sa destination fixée, avait reconstitué les garnisons de Champagne, organisé ses troupes de marche, ses magasins, son état-major, ne connaissait encore que les lieux de rendez-vous assignés aux deux armées qui devaient concourir au même ensemble d'opérations. Celle du duc d'Orléans, la meilleure, ayant pour fond les régiments victorieux à Rocroy renforcés de quelques corps étrangers et de compagnies de la maison du roi, se réunissait sur la lisière de l'Artois et de la Picardie occidentale, à Auxi-le-Château[1]. Rassemblée à Marle, entre Laon et Vervins, l'armée de M. le Duc — environ 8,000 hommes appartenant aux régiments de la maison de Condé et à quelques autres ramenés de divers côtés — menaçait le Hainaut et le Luxembourg ; elle pouvait aller par Landrecies rejoindre Son Altesse Royale dans la vallée de l'Escaut, ou se rabattre sur Arras pour marcher avec l'autre armée vers la Lys et la côte. L'écart de quarante lieues environ qui séparait les deux points de concentration imposait un certain délai

1. Sur l'Authie, à 4 lieues ouest-nord-ouest de Doullens.

et quelques mouvements préparatoires avant de rien entreprendre. Enfin il y avait une inconnue à dégager. Quel rôle assigner aux Hollandais dans cette campagne? Quelle coopération attendre d'eux sur terre et sur mer?

Dispositions des Hollandais.

Les « sept provinces » avaient conquis leur indépendance; l'œuvre était accomplie; la reconnaissance de leur libre existence par l'Europe n'était qu'une affaire de mois, presque de jours. Désormais séparés des Flamands et Wallons, avec une frontière à peu près définie, croyant n'avoir plus rien à redouter de l'Espagne, se méfiant déjà de la France, les États ne voulaient rien faire, rien tenter qui pût retarder la conclusion de la paix, au moins de leur paix particulière. Autre était peut-être le sentiment intime du stathouder : par caractère et par situation, Frédéric-Henri inclinait à la prolongation de la guerre[1]; mais il était sage,

1. Guillaume de Nassau, prince d'Orange, « le Taciturne », premier stathouder (mort en 1584), eut pour successeur son fils Maurice, le régénérateur de la tactique (mort en 1623). Frédéric-Henri, fils de Louise de Coligny, dernière femme de Guillaume, fut le troisième stathouder (1625-1647). — Guillaume II, son fils, gendre de Charles Ier, opposé à la paix d'Espagne, prêt à s'entendre avec la France, essaya, pour maintenir l'armée permanente, d'un coup d'État qui ne réussit pas (1650). Presque aussitôt après, il fut enlevé par la petite vérole. Il avait compromis l'œuvre de ses pères; le stathoudérat semblait mort avec lui; mais il laissait sa femme grosse.

patriote, respectueux de la volonté des États, vieux d'ailleurs et presque mourant. Sa femme, Émilie de Solms, était hostile à la France; on la disait acquise aux intérêts de l'Espagne.

Le gouvernement français semblait disposé à d'assez grands sacrifices pour modifier les tendances des États, réveiller l'ambition du prince d'Orange et même conquérir la bienveillance de la princesse. En dehors de l'action normale de notre ambassadeur ordinaire, M. de La Thuillerie, diverses négociations, dont quelques-unes toutes personnelles, étaient engagées et suivies par des diplomates de passage. Enfin un agent spécial, le sieur de Rouanette, venait de porter à la Haye des propositions importantes [1] : il offrait Gand en échange d'un concours efficace. Dès le milieu d'avril, le secrétaire des avis de guerre [2] informait le vice-roi des Pays-Bas que les Hollandais commençaient leurs préparatifs. Presque aussitôt, ceux-ci entrèrent en opérations. Quittant les positions qu'ils occupaient déjà sur la rive gauche de l'Escaut occi-

Huit jours après sa mort, Henriette-Marie Stuart accoucha d'un fils qui fut Guillaume III.

1. 20 avril 1646. « Instruction au sieur de Rouanette, sergent de bataille, s'en allant en Hollande pour concerter de la part du Roy, avec M. le prince d'Orange, les desseins de la campagne. » — B. N.

2. Vincart, *Relacion de 1646.*

dental, leurs partisans s'avancèrent jusqu'à Hulst, menaçant le pays de Waes et les postes du côté d'Anvers. Ce fut un coup de foudre à Bruxelles, où l'on attendait la nouvelle d'un accord conclu à la Haye par le comte de Peñaranda; Beck, expédié en toute hâte [1], s'établit sous Termonde, tandis que Caracena restait en observation près d'Ypres.

Les Hollandais ne comptaient pas pousser plus loin cette démonstration et gardaient leurs vaisseaux désarmés dans les ports; ayant fait preuve de force, ils attendaient un gage. Il ne fallait pas beaucoup de finesse pour voir clair dans ce manège. S'il convenait de paraître conserver quelques illusions, on pouvait apprécier quels seraient le terme et le but de l'effort à espérer de nos alliés et dresser le plan de la campagne sur des données à peu près certaines. Certes, les plans ne manquaient pas; nous n'étions pas en mesure de passer à l'exécution; on avait perdu, on perdait beaucoup de temps.

Mouvements de la cour. Quartier général. État-major.

Pour mettre fin à ces lenteurs, surmonter l'indolence et l'indécision du duc d'Orléans, la cour s'était rapprochée du théâtre des opérations. Le jeune roi, la régente, le cardinal et leur nombreuse suite, tout le gouvernement, se transportèrent

1. Il quitta Bruxelles le 25 avril.

d'abord à Compiègne, puis à Montdidier, et s'arrêtèrent à Amiens[1]. Cela n'avança guère les affaires; les conseils se succédaient, et l'incertitude n'en était que plus grande : après trois semaines de discussions, un plan fut adopté ; à peine en avait-on fixé les principales lignes que, du 30 mai au 4 juin, trois desseins différents furent annoncés à M. d'Anguien. Parfois convoqué, celui-ci restait le plus possible au milieu de ses troupes, loin de la cour, de la petite comme de la grande; car l'état-major de Gaston était une véritable cour. Sans parler de l'abbé de La Rivière et de ce groupe qu'en Espagne on eût appelé la *camarilla*, Son Altesse Royale avait sous ses ordres trois maréchaux de France, trois rivaux, divisés par leurs caractères, leurs rancunes, leurs intérêts du présent ou leurs espérances : Gassion, tout fier de sa conquête de Menin et fort pressé d'y joindre les autres places de la Lys; Rantzau[2], rêvant le gouvernement de Dunkerque et poussant l'armée vers la côte; La Meilleraie enfin, réduit au commandement de l'artillerie, plus que jamais d'une humeur intraitable[3].

1. La cour quitta Paris le 8 mai et arriva le 30 à Amiens.

2. Il avait été nommé maréchal de France en juin 1645.

3. A l'en croire, il ne recherchait que l'honneur de remplir son office de grand-maître de l'artillerie sous les yeux des princes et surtout de M. le Duc (Amiens, 31 mai 1646. A. C.); mais il semble plus vraisemblable qu'il songeait à pousser

A côté de ces grands dignitaires, les maréchaux-de-camp étaient fort nombreux, quelques-uns officiers d'expérience, d'autres surtout hommes de cour. Jamais on n'avait vu tant de volontaires, beaucoup appartenant aux premières familles, tous avec un grand train, la plupart attirés par l'espoir de servir à côté de M. d'Anguien, et, grâce à la présence de ce prince, s'attendant à quelque chose de plus sérieux qu'un siège sous la haute direction de l'abbé de La Rivière.

Premières opérations. Marche d'Arras et de Bapaume sur Courtrai. Deux fois en présence.

M. le Duc s'était avancé jusqu'à Landrecies, où il tenait ses soldats en haleine et l'ennemi en suspens par diverses démonstrations [1], lorsqu'il fut appelé vers l'ouest et ramené à Bapaume; l'armée du Hainaut se trouvait ainsi rapprochée de celle de Picardie, qui, de son côté, marchait d'Auxi-le-Château sur Arras [2]. On en était alors au premier

son beau-frère Cossé, et à supplanter son lieutenant-général, de Chouppes, à qui il dut en fin de compte remettre le service.

1. Entre autres sur Avesnes. — Le 18 mai, de Compiègne, Mazarin annonçait à M. le Prince que M. le Duc était parti pour Landrecies (A. C.). — Le 21 mai, le duc d'Anguien jetait des ponts sur l'Helpe à Étrœungt (17 kilom. est de Landrecies, 7 kilom. sud d'Avesnes) et menaçait Avesnes (récit de Vincart).

2. M. le Duc logea le 5 juin au Vivier, abbaye de Cîteaux, à deux lieues d'Arras, où il assista le 7 au conseil de guerre présidé par le duc d'Orléans. Il rejoignit aussitôt son armée réunie le 6 aux environs de Bapaume, et campa à Villiers-aux-Flos (6 kilom. de Bapaume). Les opérations commencèrent

projet, et les Austro-Espagnols, bien informés, se concentraient à Mortagne, devant le point où nos troupes devaient franchir l'Escaut; mais déjà le plan avait été changé deux ou trois fois.

Le 9 juin, le gros des Français était à Pont-à-Vendin[1], menaçant par des partis Douai et la Bassée. Le 11, M. le Duc, qui menait l'avant-garde, et que son instinct, autant que la pénétration de son esprit, conduisait toujours en face de l'ennemi, découvrit l'armée du roi catholique établie à une lieue environ au nord de Tournay, sur une hauteur qui commande au loin la région, le Mont-Trinité[2]. L'Escaut coulait entre les deux partis; un passage[3] est aussitôt saisi, et le duc d'Orléans prévenu[4]. M. d'Anguien n'attendait qu'un mot pour traverser le fleuve et prendre ses dispositions d'attaque. C'était un coup hardi, et peu de capitaines l'auraient tenté; mais M. le Duc estimait qu'avec la supériorité numérique (plus de 30,000 hommes contre 27,000[5]) et la supériorité

le 8. — (Le Tellier à M. le Duc, 3 juin; Gramont au même, 5 juin; Le Tellier à M. le Prince, 9 juin. — A. C.)

1. 7 kilom. nord-est de Lens.

2. Aujourd'hui appelé Mont-Saint-Aubert.

3. Sans doute vers Chin, à 36 kilom. de Pont-à-Vendin.

4. Il venait de s'arrêter à Templeuve, 3 kilom. ouest de Chin.

5. L'armée d'Espagne, qui défila le 13 juin sur les ponts de Pottes, se composait de :

morale, l'entreprise, si on la lui laissait conduire, présentait de grandes chances de succès; la victoire eût probablement ouvert à notre armée les portes de Gand, la première ville des Flandres, et encore alors une des principales de l'Europe; le Hollandais y donnait la main au Français, et l'on pouvait entrevoir les Pays-Bas perdus pour l'Espagne, l'Empire aux abois, la paix générale! Le duc d'Orléans ne comprit pas la grandeur de l'entreprise, n'en aperçut que la difficulté; d'ailleurs, il avait des ordres: Gassion s'était fait écouter; l'effort devait se porter vers la Lys.

L'armée se dirigea sur Courtrai. Il fallait couvrir la marche, se garder du côté de Lille, d'où l'on croyait à chaque instant voir déboucher Caracena avec les troupes maintenues à Ypres, et du côté de l'Escaut, que les ducs de Lorraine et d'Amalfi pouvaient franchir pour tomber dans notre flanc. Cette double mission échut à M. le Duc, qui reçut l'ordre d'occuper d'abord le château de Lannoy [1],

Troupes de S. M. C...	10 bataillons,		17 escadrons.	
Lorrains.............	9	—	22	—
Impériaux de Lamboy.	5	—	17	—
	24		56	

L'armée française comptait, le 15 juin, dans les lignes devant Courtrai, 25 bataillons et 58 escadrons.

1. Lannoy est à environ une lieue et demie ouest-nord-ouest de Templeuve et deux et demie est de Lille.

dans la direction de Lille, puis, après cette pointe à l'ouest, de revenir prendre l'arrière-garde. L'exécution de cette seconde partie de l'ordre le ramena en présence de l'ennemi, qui, suivant notre mouvement général, avait jeté des ponts sur l'Escaut[1] et se mettait en bataille près de Saint-Genois. Encore une fois le duc d'Anguien indiqua l'occasion à saisir; l'ennemi offrait le combat; le gros de notre armée n'était pas loin; un retour offensif général devenait possible; mais encore une fois S. A. R. s'éloigna et le duc d'Anguien fut rappelé[2].

Siège et prise de Courtrai (28 juin). Comment M. de Lorraine se tire d'affaire.

Dans la nuit du 14 au 15 juin, Villequier[3] investit Courtrai avec six mille chevaux. Traversée par la Lys, cette ville se cache derrière une muraille, qui de loin laisse voir comme une forêt de

1. Vers Pottes, à environ 4 lieues au-dessous de Tournay.

2. L'expédition de Lannoy occupa deux jours (12 et 13). Le 14 : — le duc d'Anguien s'arrêtait près de Belleghem, à une lieue et demie au sud de Courtrai, lorsqu'il reconnut la position des Espagnols à Saint-Genois; — le duc d'Orléans marchait sur Menin, où il s'arrêta le même jour et où il avait convoqué le duc d'Anguien. — Belleghem est à trois lieues et demie de Lannoy, deux et demie de Menin, une un quart de Saint-Genois, qui est aussi appelé Saint-Denis.

3. Antoine d'Aumont, marquis de Villequier, né en 1601, frère du marquis d'Aumont tué devant Landau en 1644, petit-fils du maréchal d'Aumont, le contemporain de Henri III et de Henri IV. Il devint lui-même maréchal de France en 1651, duc d'Aumont en 1665 et mourut d'apoplexie le 13 janvier 1669.

tours et de clochers. La vieille et vaste enceinte avait été régularisée, la garnison renforcée par les Italiens de Delli-Ponti, aux ordres du gouverneur don Antonio Quevedo. L'embarras des eaux limitait l'assaillant. Deux attaques furent dirigées sur les fronts sud et conduites l'une par Gassion, l'autre par le duc d'Anguien; la cavalerie légère était cantonnée au nord, à Harlebecke et lieux voisins. C'est de ce côté qu'on attendait une prochaine tentative de secours, car à l'instant même où le duc d'Anguien rejoignait le corps de siége, M. de Lorraine s'établissait sur la Lys, au-dessous et assez près de Courtrai; ainsi les ondulations, les incertitudes de notre marche n'avaient pas donné le change à l'ennemi, qui put garnir amplement la place menacée; les travaux commençaient à peine qu'il s'approchait en grande force. Bientôt notre avant-garde se trouva si resserrée qu'il fallut évacuer Harlebecke. L'ennemi grossissait toujours; le gouverneur des Pays-Bas, ne redoutant aucune action vigoureuse des Hollandais, avait ordonné au marquis de Caracena et autres de rejoindre le duc de Lorraine. Un moment la cour de Son Altesse Royale crut le péril si grand qu'il fut question de lever le siége.

Mais, de l'autre côté, la direction n'est pas

moins flottante : M. de Lorraine, malade, donne ses ordres trop tard; il est mal obéi; les mouvements sont larges, et là aussi on laisse passer les occasions. Enfin, le 24 juin, chacun se tenait prêt à une bataille générale; toutes les troupes d'Espagne étaient passées sur la rive gauche de la Lys, rompant leurs ponts pour bien marquer la résolution de combattre à outrance. Leurs attaques furent décousues. On s'acharna sur un clocher[1] qui fut pris et repris trois ou quatre fois; Gassion et Beck rivalisèrent de prouesses; le premier fut un moment entouré, ses troupes faiblirent; mais l'ennemi ne soutint pas son avantage. En somme, le secours fut manqué, Courtrai perdu et l'armée d'Espagne à son tour en grand péril; mal en ordre, éparpillée dans quelques villages, elle pouvait être enveloppée, écrasée par les Français. Alors M. de Lorraine revint à lui; le rusé capitaine retrouva toute l'astuce et la souplesse de son génie; il sut amuser Gaston par une négociation: tandis que le gouverneur espagnol rendait la place au roi de France, le duc Charles sortait d'embarras à la faveur d'une suspension d'armes et retirait vivement son armée[2] (28 juin).

C'est au duc d'Anguien que Delli-Ponti et Que-

1. L'église de Cuerne, 3 kilom. nord-est de Courtrai.
2. Jusqu'à Oostroosebeke, 12 kilom. au nord.

vedo envoyèrent ôtages et parlementaire; c'est à lui qu'ils voulaient remettre Courtrai; car devant cette place imparfaitement investie, confusément attaquée, M. le Duc avait seul procédé avec suite; seul il avait entamé les retranchements ennemis. Son nom était si connu, si redouté que partout on croyait le voir : le marquis de Caracena, marchant d'Ypres sur le quartier de M. de Lorraine, perdit quarante-huit heures à un grand détour pour éviter le duc d'Anguien et ses batteurs d'estrade, alors que ce prince ne quittait pas les tranchées de Courtrai. M. le Duc conduisit lui-même à Son Altesse Royale les officiers espagnols, évitant d'intervenir dans le règlement de la capitulation. Les hommes de cour présents à l'armée suivaient, non sans malice, les relations des deux Altesses, se rappelant les différends assez récents du prince du sang et du fils de France; mais, devant le généralissime, le commandant d'armée prit soin d'observer toutes les nuances d'une déférence complète; aussi le duc d'Orléans avait-il fini par prendre confiance dans son illustre lieutenant; les princes se montraient souvent ensemble, laissant cours à leur verve satirique et ne craignant pas de l'exercer aux dépens du premier ministre, qui commençait à s'inquiéter de cet accord trop parfait.

Le secours de

L'état-major de Son Altesse Royale fit la partie

belle au gouverneur de Courtrai : Delli-Ponti put sortir de la place avec tout son monde (29 juin) et rejoindre M. de Lorraine. Les événements donnèrent raison aux conseillers de Gaston et justifièrent leur précipitation : le prince d'Orange s'était enfin décidé à passer l'Escaut; le 6 juillet, il débarquait à la Philippine avec le gros de ses forces. En grande hâte, le duc d'Amalfi courut garnir Lierre, Termonde, Anvers.

Hollande. Marche sur la Colme et prise de Bergues.

Le 16 juillet, l'armée française s'ébranle, en route vers le nord. Le duc Charles rappelle aussitôt de Buquoy, détaché vers Audenarde, quitte ses cantonnements de Wacken sur la Lys et prend position à Thielt, couvrant la route de Gand comme celle de Bruges (18 juillet). Le duc d'Orléans se dérobe vers l'ouest; cheminant à travers bois et marais, il gagne la bruyère de Bruges. Les Hollandais, qui menaçaient Anvers par le sud, lâchent prise soudainement et font leur jonction avec les Français. M. de Lorraine, avec sa témérité insouciante, s'avançait le long du canal ; il pouvait être serré entre les deux armées comme dans un étau; quelle occasion ! Mais, à peine réunis, Français et Hollandais se séparent : le duc d'Orléans s'éloigne, laissant au prince d'Orange un renfort de six mille hommes; c'était la condition que Guillaume de Nassau avait mise à son entrée en campagne.

Tandis que le maréchal de Gramont, avec ses Français, remonte tristement vers le Saas de Gand à côté du stathouder, dont le joyeux gascon essayera en vain de secouer la torpeur, Son Altesse Royale retourne à Courtrai, et les généraux espagnols, incertains, étonnés, s'agitent entre l'Escaut et la Lys, dans le triangle dont les sommets sont marqués par Deynse, Gand et Termonde. Bientôt le mouvement des Français se prononce ; ils veulent reprendre le terrain perdu pendant l'hiver, retournent au littoral, aux satellites de Dunkerque. Sur leurs traces, le duc Charles dirige de Buquoy, Lamboy, Caracena; par Ypres et Poperinghe, ceux-ci marchent à tire d'aile; mais ils arrivent trop tard sur la Colme : Bergues capitulait le 29 juillet. Cette petite place commandait le nouveau canal qui réunit Dunkerque à la Colme, et toutes les avenues du grand port vers le sud; l'attaque fut brusquée et menée avec audace par M. le Duc: cela dura vingt-quatre heures.

De plus en plus malade, ennuyé, peut-être engagé dans quelque négociation secrète[1], M. de Lorraine remet à Beck le commandement de sa

1. Le Plessis-Besançon venait d'entreprendre un de ces voyages mystérieux qui se terminaient habituellement par quelque entrevue avec les agents du Lorrain (Le Plessis-Besançon à M. le Duc; Metz, 17 juin 1646. A. C.).

petite armée et se retire à Bruxelles. Habituellement indolent, téméraire hors de propos, il n'avait guère brillé dans cette campagne, si ce n'est par sa désinvolture dans la mystification de Courtrai. Caracena rejoint le marquis de Lede à Dunkerque, où il ramène aussi Lamboy, qui s'était d'abord arrêté à Furnes. Don Fernando de Solis[1] est détaché à Mardick; c'est ce fort, situé près de la mer, à une lieue et demie ouest de Dunkerque, que les Français allaient attaquer.

Siège de Mardick, pris le 23 août.

Le sacrifice de six mille hommes prêtés au stathouder avait assuré à notre armée le concours de la flotte hollandaise; cet avantage était payé assez cher pour qu'on en tirât profit; les vaisseaux de nos alliés complétaient leur armement; c'était affaire de quelques jours; mais les lieutenants de Son Altesse Royale rivalisaient de témérité; personne ne voulait être en reste.

1. Le même qui avait défendu Gravelines en 1644. — Fernando de Solis y Bargas, qu'il ne faut pas confondre avec Antonio de Solis de Ribadeynera, auteur de l'*Histoire de la conquête du Mexique*. Il était sergent-major à l'armée de Flandre dès 1639. Après le second siège de Mardick (qui va suivre), Solis fut incarcéré; mais dès l'année suivante, il était rétabli mestre-de-camp d'un régiment espagnol. — Promu sergent-général de bataille en 1650, et en 1656 mestre-de-camp-général, il fut pourvu du gouvernement d'Anvers, où il mourut le 21 novembre 1669. Il était chevalier de Saint-Jacques.

Mardick avait été pris l'année précédente, perdu dans l'hiver, et on mettait une sorte de point d'honneur à le reprendre. Et puis on considérait que les clefs de Dunkerque étaient dans Mardick, et tous avaient hâte d'entrer à Dunkerque : Rantzau, qui, ayant la promesse de ce gouvernement, voulait tenir son gage ; Gassion, qui ne désespérait pas de souffler cette faveur à son rival ; le duc d'Orléans enfin, qui craignait de ne pouvoir ajouter ce beau fleuron à sa couronne de conquêtes, si on laissait la saison s'avancer. M. le Duc était seul désintéressé, et il avait acquis le droit de donner aux impétueux, aux téméraires, des leçons de modération ; mais il se contenta d'exécuter les ordres : on n'attendit pas les vaisseaux de Tromp.

Un fort à deux étages, le plus élevé servant de réduit, avec une enceinte médiocre — rien que du bois et du gazon, — des fossés peu profonds et retenant mal l'eau ; mais tout autour un interminable glacis de sable, où on ne peut se loger, où les tranchées se comblent d'elles-mêmes, où les épaulements s'effondrent. Un canal qui n'assèche jamais réunit cet ouvrage à la mer ; à l'extrémité des jetées, le « fort de Bois (ou de Bovet) défend le seul endroit de la côte où les grands vaisseaux puissent être en sûreté jusqu'en Hollande[1] ». Par

1. C'est pour protéger ou commander cette rade que les

le chenal et par la rade, quel que fût l'état du temps ou de la marée, les défenseurs de Mardick communiquaient rapidement avec le port de Dunkerque bondé de navires, échangeaient à toute heure blessés et malades contre des secours en hommes et munitions.

La garnison se renouvelait sans cesse; les sorties étaient continuelles, de jour, de nuit, avec un grand déploiement d'artillerie, de mousquetaires, et nombre de travailleurs qui renversaient les épaulements et comblaient les tranchées. Pour reprendre le terrain perdu, les Français, cavalerie, infanterie, s'avançaient en rase campagne, jusqu'aux genoux dans le sable, sans aucun abri, sous le feu roulant de la place; c'était à qui s'exposerait le plus. Cet inutile sacrifice d'hommes, d'officiers surtout, de volontaires, se prolongea trois semaines. Les pertes furent très vivement ressenties à Paris et à la cour; les listes fâtales contenaient nombre de noms connus, soldats d'occasion, hommes de qualité, qui ne servaient pas régulièrement. On les voyait aux jours d'affaires prendre place dans les rangs avec leurs gentilshommes derrière eux; c'est ainsi que Gourville (qui n'est pas fâché, dans son récit, de s'attribuer

Espagnols avaient construit ce système en 1626. Le canal de Mardick à la Colme datait de 1644.

en passant la qualité de gentilhomme) se trouvait au second rang d'un escadron du régiment du Roi, derrière le futur auteur des *Maximes*[1], lorsque celui-ci reçut un coup de mousquet à l'épaule. Blessé aussi le duc de Nemours[2]; tués le comte de La Roche-Guyon, dernier rejeton mâle de l'antique maison de Liancourt[3]; Thémines, mestre-de-camp de « Navarre », récemment promu, tout jeune et brillant officier-général[4]; du Terrail, aussi maréchal-de-camp et lieutenant-général en basse Auvergne; François de Fiesque, chevalier de Malte; Gaston de Foix, comte de Fleix[5], etc.

Personne ne dépassait le duc d'Anguien dans

1. François VI de La Rochefoucauld, alors appelé le prince de Marsillac. Nous en avons déjà parlé ci-dessus, p. 15, et nous aurons souvent à parler de son valet de chambre, Jean Héraut, s[r] de Gourville.

2. Charles-Amédée de Savoie, tué en duel en 1652 par son beau-frère le duc de Beaufort. Il était né en 1624.

3. Henri-Roger du Plessis de Liancourt. Par suite de sa mort, le comté de La Roche-Guyon passa à François VII de La Rochefoucauld, qui épousa l'unique héritière de la maison de Liancourt (voir t. III, p. 448).

4. Pons-Charles de Lauzières; il avait vingt-six ans. C'est son grand-père qui avait arrêté Henri II de Condé.

5. M. le Duc perdit le lieutenant de ses gendarmes, qui était allié de sa famille (voir t. IV, p. 612, note). Déjà blessé à Fribourg, Isigny tomba cette fois hors du champ de bataille. S'étant pris de querelle avec des officiers d'infanterie à propos d'un seau d'eau, il fut appelé par l'un d'eux, qui lui cassa la cuisse d'un coup de pistolet.

ces bagarres. Bussy le vit revenir un jour le poignet couvert de sang et le crut blessé grièvement : « C'est le sang de ces coquins », lui cria le prince ; c'était bien le sien cependant ; il avait le bras percé d'un coup de pique. Deux jours plus tard, un soldat qui courait d'un magasin de tranchée à sa batterie laissa tomber une mèche allumée sur son chapeau plein de poudre. Le duc d'Anguien, que cet homme frôlait, fut comme embrasé. Ses yeux perçants, un peu à fleur de tête et mal protégés, s'irritaient facilement ; il en avait souffert pendant la campagne de 1643, assez pour donner des inquiétudes ; cette fois il resta complètement aveugle. L'anxiété des siens fut grande : « J'ay une si grande appréhension que vous ne soyés gasté, que je ne saurois me remettre[1]. » Il fallut beaucoup de prudence, deux semaines de repos complet et d'obscurité. Quand M. le Duc put revoir la lumière, Mardick succombait ; dès qu'il y eut quelques voiles pour bloquer la plage, quelques bateaux à couler dans le canal, le fort capitula (23 août).

Ce triomphe suffisait à Son Altesse Royale. Se sentant menacé d'un accès de goutte, fort pressé par l'abbé de La Rivière, qui, tout épouvanté du

1. Madame la Princesse, 18 août. A. C.

carnage de Mardick, avait grande hâte d'éloigner son maître, Gaston partit pour la cour.

Le duc d'Anguien prend le commandement, conduit l'armée à Hondschoote (31 août), perce les lignes du Loo et de la Colme, enlève Furnes (4, 5 septembre).

La vaillance de Louis de Bourbon ne surprit personne; on s'attendait moins à le voir donner l'exemple de la discipline; sa conduite avait été aussi habile que militaire : sans rien perdre de l'estime des troupes, il gagna le cœur de Gaston; aucun sentiment n'était durable chez ce dernier; mais, pour un temps, l'intimité, la confiance succédaient à une froideur malveillante. Cette confiance n'alla pas jusqu'à laisser au duc d'Anguien la haute main sur les opérations : bien que çà et là, dans les pages qui précèdent, on ait pu retrouver cette pensée supérieure et ferme, il est facile de voir que son influence fut habituellement annulée; mille donneurs d'avis redoublaient les incertitudes de Gaston, étourdi par les querelles incessantes de ses lieutenants. Les lenteurs, l'indécision du généralissime, l'attachement à un plan dont tous les détails sont réglés d'avance, ont permis aux généraux espagnols de sauver leur armée renaissante, de se dégager des mauvais pas où les poussait M. le Duc, qui toujours a vu M. de Lorraine échapper à son étreinte. L'armée française, promenée à travers toute la Flandre, subordonnant ses mouvements à la coopération chimérique du stathouder, s'est usée,

affaiblie presque autant que l'ennemi; nul ensemble; des faits d'armes brillants; quelques succès achetés très cher : Mardick, simple reprise de terrain perdu; Courtrai, excentrique, sera bientôt une charge, car Menin a été surpris dans la nuit du 14 au 15 août par Caracena, tandis que l'on s'acharnait sur le « fort de Bois ». Menin valait plus pour les Espagnols que Mardick pour les Français; Courtrai, isolé, devenait difficile à garder, à ravitailler[1].

Dès que le duc d'Anguien prend le commandement, la stratégie commence; plus de flottements; les opérations ont un caractère d'ensemble; une même pensée les relie et les dirige. C'est à peine s'il a recouvré la vue; il n'a pas d'instructions précises; les lettres qu'il reçoit du premier ministre sont ambiguës; mais il ne laissera pas ses troupes un jour de plus dans cette boue et ce sable, dans le découragement et la misère. La Ferté, qui arrivait de Lorraine, reçoit l'ordre d'observer Menin,

1. Caracena avait même espéré y entrer d'emblée; mais il se heurta contre La Ferté, qui, arrivant de Lorraine où il avait pris Longwy, eut le temps de se jeter dans la place; coïncidence bizarre, Caracena venait, lui aussi, d'être renforcé par le détachement espagnol qui avait manqué le secours de Longwy. Nous connaissons La Ferté-Senneterre (voir t. IV, p. 44); on le confond souvent avec un autre officier-général qui servait en Flandre depuis 1644, La Ferté-Imbault (Jacques d'Étampes), maréchal de France en 1651.

de veiller sur Courtrai, de se maintenir entre cette place et Béthune, d'assurer le passage de nos convois, d'inquiéter ceux de l'ennemi. Mardick est pourvu. Sept jours après la capitulation, l'armée, enveloppant Dunkerque et faisant le tour des *moers* fangeux que borde la Colme[1], s'arrêtait à Hondschoote (31 août), à quelques centaines de toises des avant-postes espagnols; selon sa coutume, le duc d'Anguien marchait à l'ennemi.

Aussitôt Mardick tombé, l'armée et les généraux du roi catholique avaient quitté Dunkerque, y laissant Guillaume de Lede, « gouverneur de la mer », avec une grosse garnison. Le marquis de Caracena avait son quartier-général à Nieuport et son principal camp à Vulpen, l'avancée à Furnes. Des postes et détachements gardaient les passages du canal de Loo, et de Buquoy, avec sa cavalerie, s'étendait au sud jusqu'à Ypres. L'armée espagnole était ainsi établie sur deux lignes formant un V renversé : la première, de Furnes à Loo, dans la direction d'Ypres; la seconde, le long du grand canal navigable qui réunit Furnes à Nieuport.

1. L'embouchure naturelle de la Colme est le port de Dunkerque; mais cette rivière donne son nom au canal qui met en communication Saint-Omer avec Bruges, surtout à la portion de canal comprise entre Watten sur l'Aa et Nieuport, par Bergues, Hondschoote et Furnes. On distingue la haute et la basse Colme.

Le 4 septembre, les Français s'avancèrent de Hondschoote sur trois colonnes, à travers un dédale de bois, de marais, de fossés, de canaux, de bras de rivières, cheminant sur des chaussées qui, moins nombreuses qu'aujourd'hui, se recroisaient souvent; tout est si bien ordonné qu'il ne survient ni confusion ni mécomptes. La première ligne ennemie est d'abord percée sur trois points : Gassion, à l'aile marchante, pousse jusqu'à Loo, puis se rabat au nord-est; Laval conduit la deuxième colonne; au pivot, Villequier se dirige sur Vulpen; Anguien les soutient. Dans la journée du 5, le mouvement tournant s'accomplit; de Buquoy revient en hâte par Dixmude pour ne pas être coupé[1]; quelques postes sont surpris, d'autres forcés, Vulpen et la ligne de la Colme abandonnés. Tout est rejeté sur Nieuport, où Caracena rallie son monde; Gassion lui fait face, et, derrière ce rideau, M. le Duc emporte Furnes.

Fortification de Furnes. Hésitations de Mazarin.

Cet ancien port des Flamands, séparé de la mer par la création des digues et la formation des dunes, aujourd'hui entouré de magnifiques pâturages et confluent de plusieurs canaux, était un grand centre d'approvisionnement et une position stratégique importante. En l'occupant, M. le Duc,

1. Il redescendit à Ypres quelques jours plus tard (La Ferté à M. le Duc, 10 septembre; A. C.).

déjà maître de Mardick et de Bergues, fermait la dernière avenue de Dunkerque; à défaut d'une bataille rangée, il voulait une conquête sérieuse. Se mettant hardiment entre la proie qu'il guette et cet ennemi qu'il vient encore de provoquer en vain, il va faire de Furnes sa base d'opérations et sa place de dépôt. Son parti est arrêté et ses premières dispositions prises; mais il n'a pas encore révélé son dessein, désirant présenter un plan bien complet et dont le succès soit déjà préparé par de premiers avantages. Il sait que le ministre a d'autres pensées : Mazarin voudrait contenter les maréchaux, Gassion qui tient à rentrer dans Menin, Rantzau qui a la promesse du gouvernement de Dunkerque; et le premier ministre conseille de morceler l'armée, de ramener le gros sur la Lys, tandis que, sur le littoral, un détachement attendrait l'arrivée de la flotte hollandaise. Ce système, développé dans les dépêches des 26, 31 août [1], reparaît encore timidement dans le mémoire du 12 septembre, alors que la prise de Furnes est connue à la cour. Le messager de M. le Duc, Saint-Évremond, a été très fêté; le cardinal n'a pas ménagé les félicitations, sans peut-être avoir bien compris le sens et la portée de l'opéra-

1. 26, à l'abbé de La Rivière; 31, à M. le Duc. A. C.

tion brillante et hardie dont il vient d'entendre le récit. Saint-Évremond est suivi de près par La Moussaye ; celui-ci apporte une nouvelle qui doit lever les derniers doutes : les vaisseaux de Tromp, qui s'étaient éloignés après la capitulation de Mardick, sont signalés devant Dunkerque. Comment ne pas profiter de ce concours inespéré, éphémère? Comment hésiter entre la reprise de Menin et la conquête du grand port de la mer du Nord?

M. le Duc n'attendit pas la réponse. En quelques jours, la vieille muraille de Furnes est enveloppée d'une enceinte bastionnée, tout en terre, mais bien complète, avec ses dehors et de bons fossés pleins d'eau ; c'est une véritable place que le duc d'Anguien a improvisée. Cette création, où son talent d'ingénieur se révèle sous un aspect nouveau, transforme en circonvallation la mer et les marais qui entourent Dunkerque ; trois forteresses, Mardick, Bergues et Furnes, ferment les passages qui permettent d'approcher de la place. Pour tenter le secours, il faudra ou tromper la vigilance de l'amiral hollandais et pénétrer dans le port, ou saisir un instant favorable, et, à grande force, s'ouvrir un chemin le long des dunes, sur l'Estran [1] découvert par la marée.

1. Estran ou plage de sable ; le nom est particulièrement

Missions de d'Estrades et Tourville à la Haye, de Talon à Greenwich. L'intendant Champlâtreux à Calais et Boulogne. Sirot et les régiments polonais.

Le duc d'Anguien tendait ses filets de tous côtés. En relations suivies avec d'Estrades, notre habile ambassadeur [1], il s'était fait personnellement représenter à la Haye par son premier gentilhomme. Bientôt Tourville conduisait au camp du prince d'Orange une députation de « Messieurs des États » avec des ordres formels. Toute l'armée du stathouder s'embarquait : l'infanterie française, rendue au duc d'Anguien, pour aller débarquer à Mardick; les Hollandais avec leur général en chef, le maréchal de Gramont et sa cavalerie, pour traverser l'Escaut, tourner par le nord et attaquer Lierre. Gramont était enchanté : « Nous allons faire un terrible vacarme à MM. les Espagnols [2]. » Le

donné à la plage au nord-est de Dunkerque. Le nom du Strand, à Londres, a la même origine.

1. La France était alors représentée auprès des États par La Thuillerie. Godefroy, comte d'Estrades, fut envoyé en mission extraordinaire à la Haye et spécialement accrédité auprès du stathouder. Il avait le port noble, une tête puissante; son visage régulier respire le calme et la résolution ; aussi apte aux affaires qu'entendu à la guerre, il fut pendant quarante ans, depuis son premier voyage à Londres (1637) jusqu'à la paix de Nimègue (1678), toujours chargé de missions importantes, avec ce double caractère de soldat et de négociateur; presque toujours le succès couronna ses efforts. Nommé maréchal de France en 1675, il était gouverneur de M. de Chartres, depuis duc d'Orléans et Régent, lorsqu'il mourut à soixante-dix-neuf ans en 1686.

2. Le maréchal de Gramont à M. le Duc; 15 septembre 1646; A. C. — Voici ce qu'il écrivait quelques jours plus tard

vacarme ne fut pas aussi sérieux que le maréchal l'espérait; mais l'effet moral était produit.

D'Angleterre, Talon, en mission à Greenwich, envoyait à M. le Duc des recrues, même des soldats aguerris, épaves des luttes civiles, quoiqu'il ne pût « en répondre complètement ». Surtout il surveillait les agissements de l'ambassadeur d'Espagne, qui « fait fort sa cour auprès des principaulx du parlement pour les engager à la deffence de Dunquerque[1] »; notre envoyé entravait de son mieux les expéditions de poudre et munitions destinées à l'ennemi. A Calais, à Boulogne, l'intendant Champlâtreux et ses agents préparaient des convois par la voie de terre, ressource hypothétique, car l'ennemi, lâchant les écluses et coupant les digues dont il avait gardé la possession, mettait le pays sous l'eau[2]. La saison n'était pas favorable aux transports par mer; cependant des frégates, des chaloupes, rassemblées de divers côtés, assez bien armées et montées par de hardis

(23 septembre; A. C.): « ... A quoy il faut adjouster la bienheureuse arrivée de Mme la princesse d'Orange, quy s'est déclarée contre nous jusques au point de chercher de meschantes excuses pour ne me pas voir, et m'a obligé de mon costé à remettre cette visite à la vallée de Josaphat... Reste à sçavoir comme je tireray mes guestres de ce pays. »

1. Talon à M. le Duc; Greenwich, 15 septembre 1646. A. C.

2. Rantzau à M. le Duc; 17 septembre. A. C.

marins, formaient une véritable flottille, circulaient entre nos ports et Mardick, protégées par les vaisseaux hollandais. Champlâtreux avait aussi pour mission de faciliter le départ de quelques régiments amenés sur nos côtes du fond de la Pologne. A la tête de cette troupe, nous retrouvons Sirot, que Mercy, peu avant sa mort, avait libéralement relâché. Aigri par sa longue captivité, fort irrité du peu de facilité qu'il avait trouvé chez Mazarin pour acquitter sa rançon, se plaignant, non sans raison, d'avoir été joué par le ministre, très plein aussi de son mérite, que personne, selon lui, n'appréciait à sa valeur, Sirot fut cependant le seul dont on paya la rançon. Il le dut à l'appui de M. le Duc[1]; ses mémoires n'en témoignent rien.

En recueillant le commandement des mains de Gaston, M. le Duc avait demandé un renfort de six mille hommes pour achever la campagne : prétention modeste; loin de répondre aux difficultés de l'entreprise que M. le Duc avait en vue, ce nombre n'était pas l'équivalent des pertes que l'armée avait subies par le feu, les maladies, l'envoi d'un gros détachement en Hollande, la formation de diverses garnisons. Mazarin promit le renfort demandé, et il tint parole, un peu à sa

1. 7 avril 1646. B. H. W.

manière. Le contingent se composa de l'infanterie ramenée de Hollande, de quelques milices de Picardie et des Polonais de Sirot ; le tout incapable de servir effectivement dans un siège, et ne pouvant guère être présenté sur un champ de bataille; ceux-ci minés par la fièvre au point de pouvoir à peine tenir leurs armes; ceux-là mal équipés, mal disciplinés, inexpérimentés; les Polonais surtout, plus guerriers que militaires, intrépides cavaliers, mais inhabiles à manier la pelle ou la pioche, ne sachant même pas construire une hutte et se creusant des terriers comme les renards. Cependant ils firent nombre; employés avec discernement, ils occupèrent Mardick, Bergues, et d'autres points fortifiés.

L'ordonnance savamment combinée des préparatifs, l'heureux succès des négociations, ne suffisaient pas à rallier au sentiment de M. le Duc ceux qui devaient le seconder dans l'entreprise où il allait s'engager. Ce nid de corsaires enfoncé dans les sables d'une plage inhospitalière, cette ville mystérieuse dont on ne découvrait que le clocher, inspirait une sorte d'effroi. Depuis trois ans on tournait autour, on cherchait à en saisir les approches; que de sang versé dans les conquêtes préliminaires de Gravelines et de Mardick! Et cette année même, au moment où l'on touchait au Dunkerque.

but, les conseillers de Son Altesse Royale avaient reculé[1]! Et voilà que l'automne commençait, le terrible automne de la mer du Nord, avec ses pluies froides et ses tempêtes! En vain M. le Duc avait atténué les difficultés, ramené l'affaire aux proportions d'un siège ordinaire, il était désapprouvé de presque tous ceux qui l'entouraient. Lorsqu'il réunit ses principaux officiers pour les consulter, ses plus sûrs amis, même les plus hardis, se prononcèrent « contre » avec la majorité[2]. M. le Duc

1. « S. A. R. tient encores le lit, où les gouttes l'ont arresté depuis quelques temps..... Il a couru un bruit sourd qu'il avoit fait reproche à son principal ministre (La Rivière) de ce qu'il l'avoit porté à quitter l'armée et à perdre la gloire de la prise de Dunkerque. » (Gilliers à M. le Prince; Fontainebleau, 22 septembre 1646. A. C.)

2. Voici comment les voix se partagèrent. Contre : Villequier (Antoine d'Aumont), lieutenant-général, de l'armée de S. A. R.; Paluau, Marchin, Châtillon (qui venait de quitter le stathouder), La Moussaye, Laval, Chabot, maréchaux-de-camp, Saint-Martin, lieutenant de l'artillerie, tous de l'armée du duc d'Anguien. — Pour : les deux maréchaux Gassion et Rantzau; La Ferté-Imbault, lieutenant-général; Noirmoutier, maréchal-de-camp; de Chouppes, lieutenant de l'artillerie; tous de l'armée de S. A. R. — N'opinèrent pas au conseil, blessés, malades, de garde ou en mission : Arnauld, — Quincé, — Miossens (César-Phébus d'Albret) ; — De Clanleu, (Bertrand d'Ostoré), maréchal-de-camp détaché à Mardick; — Saint-Aoust (Jean, comte de), un de ces Fradet de Bourges si dévoués aux Condé (voir t. III, p 308), maréchal-de-camp, chargé du service de l'artillerie. — De Rouanette (Gaspard de Michal) venait de ramener l'infanterie de Hollande et ne faisait pas partie du corps de siège.— Sirot n'avait pas encore rejoint

passa outre, assumant, en face de la respectueuse et loyale contradiction de ses lieutenants, la responsabilité qu'il avait su prendre devant les réticences calculées du ministre.

En 646, au milieu de monticules de sable accumulés par le vent et les flots, près de quelques cabanes de pêcheurs groupées à l'embouchure de la Colme, saint Éloi fonda l'église des Dunes. Cette haute tour, qui, encore aujourd'hui, domine au loin la plaine et la mer, attira les navigateurs; le village devint une ville, que Baudouin, troisième comte de Flandre, entoura de murs en 960. La situation géographique de ce havre, médiocre en lui-même, mais abrité par des bancs, s'ouvrant en face du beau mouillage des Dunes et de l'entrée de la Tamise, gardant le passage de la Manche à la mer du Nord, augmenta de siècle en siècle l'importance de Dunkerque; Flamands, Anglais, pirates, insurgés ou seigneurs féodaux s'en disputèrent la possession. En 1529, elle échut aux Espa-

avec ses Polonais; — La Ferté-Senneterre commandait sa colonne mobile entre Béthune et Courtrai. — Buffalini (Nicolas-Jules de), mestre-de-camp du régiment royal d'infanterie italienne, nommé maréchal-de-camp le 12 septembre, ne faisait pas le service d'officier-général; — non plus que Navailles (Cyrus de Montault, baron de), maréchal-de-camp le 2 mai 1646, qui avait conservé le commandement du régiment de cavalerie française du cardinal Mazarin.

gnols qui, avec une interruption de quelques jours[1], l'avaient conservée depuis lors. Le commerce y fleurit, surtout la course : les frégates de Dunkerque sillonnaient au loin les mers, effroi des caboteurs et même des gros navires ; notre Jean Bart est le type de ces audacieux corsaires. Le chenal, les jetées avaient été perfectionnés, de nombreux canaux creusés et leurs écluses renfermées dans la place. Construite de 1640 à 1644, la nouvelle enceinte était de dix bastions, avec deux ouvrages à corne, fossé inondé, chemin couvert, demi-lunes, une vieille muraille servant de réduit, et, sur la rive gauche, un ouvrage (le fort Léon) adossé aux jetées[2]. Mais ce qui protégeait surtout Dunkerque, c'était cette ceinture de monceaux de sable sans cesse déplacés par le vent, d'eaux mortes et fangeuses; ni bois, ni chaume pour faire des huttes,

1. En 1558, le maréchal de Termes entra dans Dunkerque après un siège de quatre jours et en sortit presque aussitôt.

2. Faut-il rappeler ici les vicissitudes bien connues de Dunkerque? Repris par les Espagnols (1653), par Turenne (1658), livré aux Anglais suivant le traité avec Cromwell, racheté à Charles II par Louis XIV (1662). Les défenses, l'entrée, le port furent singulièrement améliorés par Vauban; le tout ruiné en exécution de la paix d'Utrecht, partiellement relevé et de nouveau démoli durant le XVIIIe siècle. Assiégé vainement par les Anglais en 1793, Dunkerque est aujourd'hui une forteresse de premier rang; la ville est belle, florissante, le port a recouvré l'importance que sa situation lui assigne et qui devrait grandir encore.

ni herbe pour les chevaux, ni abri pour la cavalerie; les terres cultivables ruinées au loin; l'ennemi maître des écluses; les convois par bêtes de somme s'égarant au milieu des inondations; ceux de mer interceptés par les petits navires du port ou par les vents dominants et la furie des flots, tandis que les barques de Nieuport pouvaient profiter de certaines combinaisons de vent et de marée pour échapper aux vaisseaux ennemis, glisser derrière les bancs et multiplier les ravitaillements. Telles étaient la place que M. le Duc allait attaquer, les difficultés qu'il devait rencontrer, qu'il avait prévues et qu'il s'apprêtait à surmonter.

Dunkerque reconnu (15 septembre), investi (19); la tranchée ouverte (24). Tromp et sa flotte.

Le 15 septembre, la place fut reconnue. Le 19, l'armée quitta son camp de Furnes, marchant cette fois encore sur trois colonnes : M. le Duc le long de la mer; Rantzau enveloppant la Colme; Gassion, entre les deux, sur la berge du canal de Furnes à Dunkerque; au bout de six heures, tout le monde est réuni sous la place. Le 24 septembre, la tranchée fut ouverte, et le surlendemain Girard écrivait : « On pense que dans douze jours la place devra parlementer [1] » ; le calcul était juste. Il y eut deux attaques; celle de M. le Duc contre le dernier bastion le plus proche de la mer (nord-

1. Girard à M. le Prince; 26 septembre. A. C.

est), celle des maréchaux contre l'ouvrage à corne tout à côté. A l'ouest de la place, Villequier, campé avec les milices de Picardie, barrait le chemin aux secours venant de Saint-Omer. Les travaux furent conduits avec méthode. Les troupes souffraient de la pluie, du manque d'abri; les distributions de vivres étaient irrégulières, la discipline difficile à maintenir, surtout parmi les étrangers; il fallut sévir contre la maraude; les Italiens, les Polonais désertaient en assez grand nombre[1]. A bord de son vaisseau, l'*Amilia*, entouré de sa flotte, Tromp restait sous voile; Gassion lui porta les ordres de M. le Duc[2], « lesquels j'observeray selon le vent et la marée, de poinct en poinct. En toute occasion, je montrerai comme je suis enclin d'endommager les ennemis selon mon pouvoir, et d'empêcher que nul secours entre en Dunquerque[3] ». L'escadre des frégates armées à Boulogne était sous son commandement; il réunit les capi-

1. Le Bosquet de Baugy à M. le Duc; Furnes, 1er, 6 octobre 1646. A. C. — Trois cents Italiens du régiment Mazarin désertèrent et furent enrôlés par les Espagnols (automne 1646).
2. 15 septembre. A. C.
3. Tromp à M. le Duc, 14, 23 septembre. A. C. — C'est le premier Tromp (Martin), né à la Brille en 1597; il avait commencé comme mousse. Lieutenant-amiral et chef d'escadre depuis 1639, il reçut du roi de France le collier de Saint-Michel. Ses plus belles campagnes navales sont celles de 1651 et 1652. Son fils, Corneille, fut l'émule de Ruyter.

taines français avec leur chef, M. d'Andonville, donna ses instructions, la carte sous les yeux, fixa les points à garder, les lieux de rassemblement, régla les tours de service, le dispositif des fanaux, les signaux de jour et de nuit, recommandant surtout de « faire bonne garde, en bonace ou en tempête [1] », sans relâche; il donnait l'exemple.

A la nouvelle des mouvements de M. le Duc, le gouverneur des Pays-Bas avait convoqué un conseil de guerre en observant toutes les formes de la solennité habituelle [2]; la situation fut longuement examinée : on savait que le maréchal de Gramont, avec sa cavalerie, ne quittait pas le stathouder; à l'intérieur, on observait des symptômes alarmants; l'esprit turbulent des cités flamandes semblait se réveiller, des troubles avaient éclaté à Gand [3]; il fallut y envoyer le prince de Ligne [4]. Les généraux espagnols jugèrent utile de retourner veiller, chacun de son côté, à la sûreté des diverses provinces. Le duc d'Amalfi et le baron Beck, désignés pour le secours de Dunkerque, réunirent leurs troupes à Bruges et rejoignirent le marquis de

Tentatives de secours.

1. Andonville à M. le Duc; 23 septembre. A. C.

2. Le conseil se réunit à Mercktem, entre Termonde et Bruxelles, le 19 septembre.

3. Le Bosquet de Baugy à M. le Duc; Furnes, 25 septembre; A. C.

4. Récit de Vincart.

Caracena à Nieuport avec environ quatre mille hommes. Le 30 septembre, ils firent mine d'attaquer Furnes. S'ils réussissaient, le siège était levé du coup; mais à peine sortis, ils rentrèrent[1], reconnaissant qu'il n'y avait aucune chance de succès. La nouvelle place était complètement fortifiée, suffisamment pourvue, et M. le Duc y avait laissé un très bon officier d'infanterie, solide, vigilant, exact dans son service comme dans ses rapports, Le Bosquet de Baugy[2].

Deux fois encore, Piccolomini tenta le secours de Dunkerque : une fois par l'estran, à marée basse : il fut arrêté par une solide estacade et reçu de telle sorte que ses troupes reprirent à grande hâte le chemin de Nieuport; une autre fois à mer haute, avec des balandres[3] et autres petits bateaux : entre les batteries de terre et les vaisseaux de Tromp, cette escadrille fut écrasée, et la tentative ne réussit pas mieux par mer que par terre.

Suite du siège. Cependant le duc d'Anguien luttait contre les

1. Ils ne dépassèrent pas Oost-Dunkerque, 5 kilom. sud-ouest de Nieuport. — Le 28 septembre, de Slep (à l'est et près de Nieuport), le comte de La Motterie (Philippe de Lannoy) écrivait au duc d'Amalfi qu'il n'y avait rien à tenter. A. C.

2. Alors premier capitaine dans « Bourdonné ». Devenu lieutenant-général, il mourut gouverneur de Sarrebourg et Phalsbourg (1665).

3. Bâtiments de transport.

hommes et les éléments. Ici pas de témérité folle comme devant Mardick, ni le décousu de Courtrai, mais l'action concentrée dans la main d'un chef qui chaque jour brave le péril sans forfanterie. La mort passe souvent près de lui. un soir il est presque renversé par la chute d'un ingénieur qui tombe tué en lui rendant compte; au même moment il a le visage et le cou déchirés par les éclats du crâne d'un valet de pied qui portait son manteau. Les deux attaques avaient été poussées jusqu'à la contrescarpe; Laval, maréchal-de-camp de garde, allait attacher le mineur, lorsqu'il fut mortellement blessé à la tête (1er octobre). — C'était un jeune homme de grande espérance, allié de M. le Duc et par lui tenu en haute estime. — L'assiégé disputait le terrain pied à pied, contreminant les galeries de l'assaillant, renversant ses logements, multipliant les retranchements qu'il fallait emporter de vive force; mais l'heure approchait où la défense serait rejetée sur l'enceinte intérieure, vieille muraille sans dehors. Guillaume de Lede[1] n'attendit pas jusque-là.

Guillaume de Lede et don Jacinto de Vera. Mort de Laval et de Chabot. Reddition de Dunkerque (11 octobre)

Il était depuis le commencement du siège en

1. Lede, baronnie de la châtellenie d'Alost, avait été érigée en marquisat en faveur de Guillaume Bette, issu d'une des plus anciennes familles de Gand, et qui, dès 1632, s'était illustré par la défense de Maëstricht.

rapports courtois avec le duc d'Anguien ; des communications avaient été échangées au sujet du traitement des prisonniers, des sauvegardes, etc. L'intermédiaire habituel était le sergent-major de bataille, don Jacinto de Vera, homme d'esprit, connu, trop connu peut-être, dans l'armée française. « Il avoit esté autrefois nostre prisonnier et s'estoit, à ce qu'on dit, sauvé de nos mains avec assez de mauvaise foy ; cela luy faisoit appréhender d'y tomber de nouveau... Aussi retournoit-il à dessein de faire tous ses efforts pour obliger le gouverneur à capituler[1]. » Guillaume de Lede se laissa-t-il surprendre aux rapports intéressés de Vera ? Il avait bien préparé, bien dirigé sa défense ; au point de vue rigoureux des devoirs d'un gouverneur, on peut admettre qu'au dernier moment il ne montra pas toute l'énergie dont il avait fait preuve en défendant Maëstricht contre le prince d'Orange. En fait, il ne pouvait sauver la place ; mais il sauva la garnison, épargnant la captivité aux troupes qu'il conserva ainsi à son roi. C'était un vaillant et ferme vieillard ; rappelé au gouvernement de Dunkerque et de nouveau assiégé douze ans plus tard, il se fit tuer sur la brèche.

Dans la nuit du 6 au 7 octobre, Vera était déjà

1. Sarasin. — Nous laissons à l'éloquent narrateur du siège de Dunkerque la responsabilité de cette insinuation.

au quartier général de M. le Duc pour signer la capitulation; les attaques se poursuivaient en quelque sorte pour la forme, comme s'il fallait couvrir par les progrès de l'assiégeant la responsabilité du gouverneur, lorsque le chevalier de Chabot, qui entrait en garde, reçut à la tête plusieurs éclats de grenade; il « mourut avec une constance de héros[1] ». Laval ayant montré quelque trouble au milieu des dernières douleurs, ses amis surpris remarquèrent que « jamais homme de courage n'eut tant de peine à se résoudre à la mort[2] », et l'on compara la fin agitée de l'un à la suprême sérénité de l'autre.

Chabot fut frappé au moment où les défenseurs de Dunkerque tiraient leurs derniers coups de mousquet. Quelques instants après on faisait trêve

1. *Mémoires* de Bussy, peu suspect de bienveillance envers les Chabot. — Charles, s[r] de Sainte-Aulaye, frère aîné du duc de Rohan et du chevalier Guy, venait d'être tué devant Lérida (27 mai 1646).

2. *Ibid.* — Chabot, blessé six jours plus tard, avait succombé le premier (M. le Duc à Mazarin; 18 octobre. A. C.). — Guy de Montmorency-Laval-Bois-Dauphin, fils de la marquise de Sablé, avait épousé (janvier 1644) Madeleine Séguier, veuve de César du Cambout, marquis de Coislin, malgré la vive opposition du chancelier, beaucoup plus touché de la pauvreté de Laval que de sa naissance. Le duc d'Anguien avait été le principal intermédiaire de la réconciliation du beau-père avec le gendre. (Sur Chabot et Laval, voir t. IV, p. 45 et *passim.*)

et des gardes étaient posées à tous les travaux pour qu'il n'y fût rien entrepris pendant les trois jours de répit laissés aux généraux espagnols. Le 11 octobre, le marquis de Lede sortit de la place avec ses troupes, qui furent escortées jusqu'à Nieuport; le duc d'Anguien l'attendait sur la route, mit pied à terre en l'apercevant. Les deux généraux en chef s'embrassèrent et assistèrent au défilé de la garnison française qui entrait dans Dunkerque. Rantzau prit possession de ce gouvernement, dont il avait la promesse; M. le Duc demanda celui de Bergues pour Marchin[1]; mais le cardinal le donna aussi à Rantzau, alors au comble de la faveur, faveur éphémère et qui devait aboutir à une chute soudaine.

Derniers mouvements. Séparation de l'armée (novembre 1646).

Dunkerque pris en fin d'automme, c'était un résultat inespéré. Après avoir si longtemps hésité à autoriser le siège de cette place, Mazarin se plaisait à exagérer les conséquences du succès, parlant d'attaquer Gand, Bruges, d'anéantir l'armée d'Espagne. Plus modeste dans ses désirs, Anguien aurait voulu fortifier l'occupation du littoral par la prise de Dixmude ou reconquérir la position perdue à Menin sur la Lys. La saison était trop avan-

1. Comme déjà il avait vainement demandé pour Arnauld le gouvernement d'Ardres, vacant par la mort de Lermont, maréchal-de-camp tué devant Courtrai.

cée; à peine restait-il le temps de réparer les murs de Dunkerque et de mettre Courtrai hors de péril. Couverts par un traité passé avec la Hollande[1], débarrassés de tout souci du côté du prince d'Orange, qui s'en était allé au fond du Limbourg continuer un simulacre d'opérations, les Espagnols reparaissaient menaçants. L'armée française resta en bataille, pendant que Gassion, avec la cavalerie, conduisait un grand convoi dans Courtrai. C'est la dernière fois qu'on vit le maréchal dans son vrai rôle : circonscrit dans une tâche définie et qui ne dépassait pas l'horizon limité de sa vive intelligence, il était sans rival pour conduire les troupes, prendre hardiment son parti, saisir les occasions. Pourquoi cédait-il trop souvent aux caprices de son humeur mobile et jalouse? Habitué depuis deux ans à tout dominer par sa verve, sans que la contradiction vînt entraver une indépendance presque absolue, confiant dans le

1. Le traité définitif ne fut conclu qu'à la fin de l'année; mais dès le mois d'août les préliminaires étaient signés, et presque toutes les provinces avaient accepté la trêve. On était heureux d'avoir pu obtenir la coopération de Tromp devant Dunkerque. — Pour finir la campagne, le prince d'Orange assiégea Venloo, sans beaucoup presser la place qui fut secourue par le prince de Ligne, et les Hollandais se retirèrent. Gramont et les débris de sa cavalerie furent rapatriés par Maëstricht et Sedan.

sentiment du premier ministre, il était arrivé à cet état d'infatuation où la reconnaissance pèse[1]. Excédant les bornes d'une juste et noble rivalité de valeur, à peine retenu par l'autorité du rang et du caractère, le maréchal semblait épier l'occasion d'éclipser le prince par son audace, et de s'affranchir de toute contrainte; Condé l'observait, non sans chagrin, essayant de le ramener; mais les incartades se multipliaient. Aux derniers jours du

1. Non seulement il devait son bâton de maréchal à l'insistance du duc d'Anguien; mais, dès les premiers démêlés des maréchaux, M. le Duc avait pris parti pour son lieutenant de Rocroy (à Mazarin, 14 août 1644, A. C.) et l'avait constamment soutenu, ne faisant pas mystère du concours qu'il avait trouvé pendant sa première campagne chez cet excellent officier de cavalerie. En groupant une foule de renseignements recueillis çà et là, nous avons essayé de mettre en lumière toute l'habileté dont Gassion fit preuve en 1643, et nous croyons avoir exactement défini son rôle le 19 mai durant l'action. Les épisodes qu'on a signalés depuis l'impression de notre quatrième volume nous étaient connus et cadrent avec notre récit; ils font partie d'un ordre de faits qui ont un caractère général et que nous avons essayé de résumer sans égarer le lecteur dans le détail de tous les incidents.

Si le duc d'Anguien n'avait pas conduit lui-même son aile droite le 19 mai 1643, ou s'il avait été tué en chargeant, ou bien encore si c'était sa seule victoire; et si d'autre part le vaillant officier qu'on veut placer sur un piédestal où il n'a que faire avait gagné plusieurs batailles rangées, on pourrait se demander quel est le véritable vainqueur de Rocroy. La carrière de Condé comme celle de Gassion donnent la réponse.

siège, dans la tranchée, au milieu d'une conférence, Gassion affecte de sauter sur le terrain découvert pour achever sa démonstration sous un feu assez vif et s'attire cette rebuffade : « Croyez-vous, monsieur, qu'il fût nécessaire de me donner cette preuve de votre grand courage, ou douteriez-vous que, dans l'occasion, j'osasse moins que vous? » Et comme la garnison défilait : « Vous a-t-on rendu les hommes qu'on vous a pris »? demande M. le Duc au marquis de Lede. — « Il en manque six retenus par les gens de M. de Gassion. — C'est une infraction aux clauses de notre accord », fit remarquer le prince. Hautaine réplique du maréchal. — « Rendez ces hommes, monsieur, rendez-les tout présentement; quand je commande, j'entends qu'on obéisse, et vous m'obéirez comme le dernier de l'armée. » — Gassion perdait de gaieté de cœur l'appui qu'il avait longtemps reçu de M. le Duc; le cardinal allait l'abandonner; sa disgrâce était certaine, lorsqu'à l'automne suivant[1] un coup de mousquet termina la carrière du rude et vaillant soldat, La Hire du XVIIe siècle.

L'armée s'arrêta sur la Lys; les Espagnols se renfermèrent dans leurs places. Après avoir assuré

1. 5 octobre 1647.

l'exécution des instructions pour le quartier d'hiver[1], M. le Duc prit la route de Chantilly (5 novembre), où son père l'attendait avec impatience et voulait le voir « sans femmes ».

1. Expédiées les 26 octobre (D. G.), 2 novembre (A. C.), etc.

CHAPITRE X

—

1646

—

Le coup de canon d'Orbitello, 14 juin 1646. Vacance de l'amirauté; prétentions des Vendôme. — M. le Duc demande la succession de son beau-frère le duc de Brézé. La Reine garde l'amirauté. — L'affaire de Chantilly. — Le comté de Montbéliard. Procès de la succession Richelieu. — Mort de Henri II, prince de Condé, 26 décembre 1646. — « Il aimait l'État. » Ses opinions religieuses. Son intolérance. — Règlement de la succession. Situation de la princesse douairière et de ses fils — Le Clermontois donné au nouveau prince de Condé, qui est désigné pour commander en Catalogne, janvier 1647.

Le coup de canon d'Orbitello (14 juin). Vacance de l'amirauté. Prétentions des Vendôme.

Le 14 juin 1646, l'amiral duc de Brézé fut tué par un boulet, à son bord, en pleine victoire. D'humeur bizarre, le visage hardi comme le cœur, avec l'instinct tactique et une grande application au service[1], Armand de Maillé semblait appelé à de hautes destinées. Il avait vingt-sept ans; sa

1. Il surveillait lui-même les approvisionnements, l'organisation des équipages, résidant presque toujours à Toulon ou à la Rochelle, quand il n'était pas à la mer (nombreuses lettres, A. C.). Voir t. III, p. 406.

mort arrêta pour un temps l'essor de notre marine; le coup de canon d'Orbitello fut le signal d'une débandade. Nos vaisseaux disparurent, emmenés par le vice-amiral du Daugnon, égoïste sans vergogne[1], qui courut s'installer dans le fort de Brouage pour se faire payer cher la clef de la Charente; la fièvre des Marennes fit le reste: il fallut lever le siège d'Orbitello[2] et rapatrier les débris de l'armée. Mazarin se résigna à de grands sacrifices pour réparer ce désastre; rien ne lui tenait plus à cœur que sa politique italienne. La flotte ne reparut pas; mais, vers la fin d'octobre, du Plessis et La Meilleraie, débarqués sur les côtes de Toscane, pourvus de troupes et de moyens suffisants, se saisirent de Piombino et de Porto-Longone. Le pape prit peur; la famille et les amis de Mazarin s'en trouvèrent bien; ce fut tout. Cet effort, qui nous coûta peut-être la Catalogne, ne délogea pas les Espagnols des présides; le soulèvement des Napolitains, différé, changea de caractère; le duc

1. Louis Foucault, comte du Daugnon, sortait de la maison du cardinal de Richelieu et s'était fort poussé dans l'intimité d'Armand de Maillé, qui lui fit donner la charge de vice-amiral de France, avec la lieutenance-de-roi de Brouage. Du Daugnon va passer tout le temps des troubles à trafiquer de cette place, qui lui valut le bâton de maréchal (1653). Il prit alors le nom de maréchal Foucault et mourut en 1659, à quarante-cinq ans.

2. Commencé le 10 mai, levé le 18 juillet.

de Guise échoua dans son équipée, ne put contenir, diriger le mouvement populaire ; la sanglante tyrannie de deux matelots, Masaniello et Gennaro Annese, aboutit au rétablissement de l'autorité des vice-rois.

Pour la maison de Condé, l'événement doit avoir des suites considérables. A qui va échoir l'amirauté ?

Richelieu, on se le rappelle, avait profité de la conspiration de Chalais pour enlever cette charge aux Vendôme; entre ses mains, elle prit l'importance que Coligny avait songé à lui donner; il y installa son neveu favori qui, par ses services à la mer, ses victoires, acquit des titres particuliers à l'exercer. Louis XIII mort, les Vendôme voulurent profiter du vent de réaction qui enflait leurs voiles pour rentrer dans l'amirauté. Ce fut une des grosses affaires du commencement de la régence; les Vendôme avaient pour eux une certaine faveur publique, la bienveillance de la Reine, une partie du conseil. Ils rencontrèrent l'opposition énergique de M. le Prince. Séparé d'eux par de vieilles querelles, par des griefs récents, celui-ci était surtout résolu à ne pas laisser retomber dans leurs mains cette charge, une des premières du royaume, aujourd'hui le plus beau fleuron de la couronne ducale des Brézé. Armand de Maillé ne

se souciait pas de prendre femme; sa santé était délicate; le fils du duc d'Anguien était son plus proche parent; de tout ce que les Condé attendaient de leur alliance avec la famille de Richelieu, l'amirauté semblait être le seul héritage à recueillir. Quel autre frein pouvait retenir M. le Duc sur la pente du divorce? Tant qu'il ne rompt pas avec les Brézé, il reste en quelque sorte amiral en survivance. « Surtout appuyés vostre beau-frère avec fermeté, lui écrivait Coligny dès les premiers temps [1]; on ne peut trouver estrange que vous preniés son party en cette juste cause de l'amirauté contre des gens qui ont des intérests contraires aux vostres. » Les rapports restèrent courtois, affectueux même; Armand entretenait souvent les deux princes des affaires de la marine. « M. de Brézé a une passion pour vous et se montre très affectionné à vos intérêts », écrivait encore Madame la Princesse à son fils [2]. Si M. le Duc renvoie Claire-Clémence de son lit, que deviendra cette « passion »? La crainte d'une rupture avec l'amiral sauva peut-être la duchesse.

M. le Duc demande la succession de son beau-frère le duc de Brézé.

Cette première lutte pour l'amirauté remontait à 1643; Mazarin n'était pas encore tout-puissant; mais son autorité s'affermissait en même temps

1. 20 août 1643. A. C.
2. A. C.

que baissait le crédit des Vendôme; il n'avait alors aucune raison de les ménager; eux-mêmes furent les artisans de leur ruine. Armand de Maillé ne fut pas dépossédé; la victoire de Rocroy et la déroute des Importants le confirmèrent dans son office. Et voilà que cette succession est subitement ouverte par un boulet espagnol!

La Reine garde l'amirauté.

M. le Duc reçut la nouvelle dans la tranchée devant Courtrai. Très sincèrement affligé, il écrivit brièvement et fièrement au premier ministre: « M. de Brézé est mort dans le service; j'y suis actuellement. Mon fils est son seul héritier; je m'assure que vous aurez la bonté de demander pour lui les charges et gouvernements de mon beau-frère[1]. » M. le Prince n'avait pas attendu le message de son fils pour présenter la même réclamation, en termes moins dignes, mais beaucoup plus pressants. Bien qu'il eût été prévenu avant tout le monde par un courrier du comte d'Alais[2], il trouva Mazarin sur ses gardes et la réponse prête: la Reine gardait pour elle l'amirauté, avec la Rochelle et Brouage[3]. On parlementa; M. le Duc se présen-

1. 28 juin. A. C.

2. Ce courrier remit sa dépêche le 24 juin à M. le Prince. Saint-Tropez, envoyé par du Daugnon, n'arriva à la cour que le 27. — Madame la Princesse à M. le Duc, 24 juin. M. le Prince à M. le Duc; 24, 28 juin; A. C.

3. Mazarin à M. le Duc, 29 juin. A. C.

tait comme héritier, non seulement de son beau-frère, mais de son oncle Montmorency. Mazarin exprimait son regret « de ne pouvoir insister auprès de la Reine sur une chose qu'elle a prise pour elle[1] », et, tout en prodiguant les promesses, il faisait sonner bien haut les faveurs accordées : le gouvernement de Champagne, celui de Stenay, le bâton de Gassion, quelques grades médiocres et petits gouvernements distribués aux amis. Il était facile de répondre qu'après de moindres services, souvent même pour avoir été turbulents ou factieux, nombre de princes ou seigneurs avaient obtenu de bien autres récompenses. Quant à l'avancement donné, d'assez mauvaise grâce, à quelques officiers, quelle armée avait mieux mérité que celle de Rocroy et Norlingue ! Le grand cheval de bataille du cardinal était « l'affaire de Chantilly ». Cependant il n'y avait là ni faveur[2], ni même restitution, au moins du fait de Mazarin.

L'affaire de Chantilly.

En usant du droit de grâce pour laisser aux sœurs du maréchal de Montmorency les biens de leur frère[3], le Roi s'était provisoirement réservé

1. 12 août. A. C.

2. « Chantilly et Dammartin, que la Reine me redonne, ne sera point compté entre les choses que l'on veut faire pour vous. » (Madame la Princesse à M. le Duc; 1643. A. C.)

3. 1633. Voir t. III, p. 250.

les comté de Dammartin, seigneuries de Chantilly et Gouvieux, « les affectant à ses plaisirs », sans les unir à son domaine. Louis XIII se trouvait bien à Chantilly : étape agréable à mi-chemin de Compiègne, vastes espaces, chasses de toutes sortes ; Saint-Simon, frère du favori, était établi dans la capitainerie. Aussitôt le Roi mort, Madame la Princesse prit possession de ces terres, dont elle avait déjà l'attribution, et son entrée en jouissance fut solennellement confirmée par lettres patentes enregistrées le 24 novembre 1643. Il faut donc ramener cette affaire à ses véritables proportions, renverser le système de Mazarin. Rappelons-nous qu'il tient toujours en réserve un grief combiné d'avance ; il ne le varie guère et ne se lasse pas de le répéter. S'agit-il de Chantilly : le cardinal, contraint de laisser s'accomplir un acte d'équité qui ne se peut dénier et qui d'ailleurs ne dépend pas de lui, prend des airs de victime résignée, cherche avec affectation les délais, et, sans faire aucun sacrifice, sans rien perdre, sans abandonner une parcelle des biens de la Couronne, il se pose en tuteur intègre qui voit à regret dépouiller un roi mineur au profit de quelques ingrats ! M. le Duc refuse-t-il de quitter ses troupes pour se montrer à la cour, « c'est qu'il veut faire des créatures et s'establir dans l'esprit de la plupart des offi-

ciers[1] ». Et lorsqu'en fin d'automne, malade, fatigué, il revient lentement vers Paris, Mazarin se lamente, trouve la campagne manquée, les résultats compromis par cet empressement à poursuivre la Régente de sollicitations, à troubler la cour par mille intrigues! Si l'insinuation ne figure pas dans les dépêches, elle reparaît dans les carnets, où sont reproduites les conversations avec la Reine, avec les confidents qui ont mission d'être indiscrets. De 1643 à 1648, cela recommence tous les six mois, sans beaucoup de variété; mais, à la longue, à force de redites, cette théorie prend corps, pénètre dans les esprits; un doute plane sur le dévouement de Louis de Bourbon.

M. le Prince ne se laissait pas désarçonner par l'argumentation du cardinal, soutenait que jamais capitaine victorieux n'avait été aussi peu récompensé; à ses yeux, le refus de l'amirauté était une véritable spoliation. Il s'enferme à Valery, refuse de faire les quatre ou cinq lieues qui le séparent de Fontainebleau pour aller saluer la Reine; les secrétaires d'État courent après lui comme au temps de Marie de Médicis. Trente ans plus tôt, c'était l'appel aux armes. Il en donna, dit-on, le conseil à son fils : « Vous avez failli rompre avec

1. 14 septembre 1646. B. H. W. .

la cour à propos d'un bâton cassé; enfantillage! Voici l'occasion de montrer ce que vous êtes et ce que vous pouvez : passez la frontière; je vous ferai tenir deux millions pour lever des troupes. » La forme de cet encouragement nous laisse quelques doutes; en tout cas, M. le Duc ne s'engagea pas sur ce terrain. Comme en 1643, il refusa de quitter l'armée, et, de loin, continua d'insister, sans menace, sans faiblesse; rien qui ressemble à la prière ni à la rébellion [1]. La cour le trouvait trop fier; il ne semblait pas assez pressant à M. le Prince; chacun finit par rendre justice à la dignité de son attitude. Le duc d'Albret hérita du régiment de Brézé; ce fut tout; les lettres patentes disposant de l'amirauté et des gouvernements qui en dépendaient furent enregistrées au nom de la Reine. Cette résolution ne doit pas surprendre : si la réclamation des Condé n'avait rien que de naturel et de régulier, la Couronne fit sagement en refusant de l'admettre; mais la mesure observée par M. le Duc, « sa prudence et sa retenue [2] », ne justifiaient pas la mise en scène et les insinuations de Mazarin.

Cependant on négociait encore; Mazarin ne se Le comté

1. Ce qui l'avait ému un moment, c'est qu'à défaut des Vendôme on parlait de l'amirauté pour M. de Guise; « on lui donnera plutôt Mlle de Pons », écrivit aussitôt le duc de Rohan. A. C.

2. Girard à M. le Prince; Courtrai, 5 juillet 1646. A. C.

de Montbéliard. Procès de la succession Richelieu.

sentait pas assuré de Gaston ; la liaison récente de ce prince avec le duc d'Anguien donnait à penser; il n'était pas temps de pousser les Condé à bout. La Régente eut de bonnes paroles pour Madame la Princesse ; leurs relations, un moment refroidies, se rétablirent sur l'ancien pied. On fit entendre que la décision prise au sujet de l'amirauté n'était pas irrévocable ; en tout cas, n'y avait-il pas des compensations à trouver? Le cardinal parlait tantôt du comté de Montbéliard [1], avec l'espoir de réunir la Franche-Comté au gouvernement de Bourgogne; tantôt du Clermontois [2] et des places de l'Argonne, qui assureraient au gouverneur de Champagne une véritable citadelle. Il est vrai que, si ces deux districts étaient occupés par nos troupes, ils appartenaient en droit, l'un à l'Empire, l'autre au duc de Lorraine, et pouvaient être restitués à la paix générale ; mais Mazarin aimait surtout à offrir ce qu'il ne possédait pas tout à fait, mieux encore ce qui était à conquérir, comme la Franche-Comté.

Sur tous ces projets, le père et le fils eurent plusieurs entretiens ; M. le Duc, sans se désintéresser, abandonnait au chef de la famille le soin de suivre les négociations. M. le Prince allait et venait, courait à Dijon pour régler un détail, retournait à

1. 30 novembre 1646. B. H. W.
2. 21 décembre 1646. B. H. W.

Chantilly ou à la cour, parlait, discutait. Tout ce mouvement, ces émotions ne laissaient pas d'éprouver sa santé, l'infirmité dont il souffrait exigeant un repos physique et moral qu'il ne se donnait jamais. Autre agitation, autre chagrin : le procès pour la succession de Richelieu allait mal; les plaidoiries furent très vives ; l'avocat Gaultier traita Mme d'Aiguillon de « monstre fardé » ; mais Hilaire, dans ses répliques, malmena fort M. le Prince, et les arrêts, sans être décisifs, n'étaient pas favorables. Là aussi M. le Prince supportait tout le poids de la lutte. Singulières relations des Condé avec les héritiers de Richelieu ! Mêmes amis, mêmes ennemis politiques; échange d'injures devant les tribunaux ; c'est M. le Prince qui mène sa belle-fille à l'audience où Mme d'Aiguillon est traînée dans la boue, et Mme d'Aiguillon, qui soutient l'instance avec non moins de vivacité, reste en correspondance amicale avec M. le Duc, « témoignant le désir de lui donner des marques de la passion qu'elle a pour son service[1]. » De son côté, M. le Duc veut répudier l'autre nièce du cardinal; son père l'en empêche; tous deux sont d'accord pour rechercher l'amiral de Brézé.

1. 16 octobre 1646. A.C. — Marie-Madeleine Vignerot, nièce du cardinal de Richelieu, veuve de Combalet tué devant Montpellier en 1621, créée duchesse d'Aiguillon en 1638 (voir t. III, p. 454).

Mort de Henri II, prince de Condé, 26 décembre 1643.

M. le Prince tomba tout d'un coup. Depuis dix-huit mois, il ne marchait plus [1]; mais l'intelligence ne baissait pas et l'activité survivait au libre usage des jambes. Vers le commencement de décembre, il expédiait les affaires avec sa lucidité habituelle, se faisait porter dans sa chaise à travers les rues de Paris, assistait aux représentations de Tabarin; car le redoublement de sa ferveur religieuse n'avait pas changé le tour gaulois de son esprit ni amorti son goût pour les amusements populaires, et, en sortant de l'église, il s'arrêtait volontiers devant les tréteaux de la foire. — Le 7 décembre, il se mit au lit et rendit l'esprit le lendemain de Noël 1646, vers minuit. Sa fin fut calme et chrétienne; sa femme, ses fils ne quittèrent pas son chevet et reçurent avec émotion les témoignages de sa tendresse; « il parla à Madame la Princesse comme s'il l'avait aimée toute sa vie [2] ». Après avoir dicté de longues instructions au duc d'Anguien et à Perrault, il fit son testament et en confia l'exécution au président de Nesmond; tout y était réglé, jusqu'au traitement de ses plus humbles serviteurs [3]. Les pauvres

1. Lettre du chevalier de Rivière, 25 juin 1645. A. C.

2. Motteville.

3. Il avait toujours été fort bon pour eux, plus large même que ses habitudes ne le feraient croire, les appelant ses premiers pauvres, et poussant le souci jusqu'à prendre de leurs intérêts spirituels un soin qui étonnerait aujourd'hui.

ne furent pas oubliés; tenant à leur restituer le produit des bénéfices dont il avait joui indûment, il ordonna de grandes largesses et en arrêta la forme dans un long entretien avec le nonce du pape et le coadjuteur de Paris (le futur cardinal de Retz). Son corps fut porté à l'église paroissiale de Valery, près de ses père et grand-père ; il donna son cœur à la maison professe des Jésuites[1], et ses descendants suivirent cet exemple.

« Il aimait l'État ». Ses opinions religieuses. Son intolérance.

Nous avons assez parlé du troisième prince de Condé. Rappelons que, pour juger sa conduite sous la régence d'Anne d'Autriche, on ne saurait s'en rapporter au portrait du « Rosso » tel qu'il figure dans les « carnets ». Mazarin supportait avec impatience non seulement l'humeur de M. le Prince, mais le contrôle que le titre de chef du conseil lui permettait lui prescrivait d'exercer sur les actes du gouvernement. Cette sorte de surveillance agrée

1. Rue Saint-Antoine, aujourd'hui église Saint-Louis et collège Charlemagne. C'est pour honorer ce dépôt que Perrault, devenu riche et président des comptes, fit élever par Sarrazin le beau monument de bronze que Le Bernin admirait tant. Cœurs et statues sont aujourd'hui recueillis dans la chapelle de Chantilly. Un autre monument d'un bon style fut élevé dans l'église de Valery. Le même Perrault avait légué une rente aux pères de la compagnie de Jésus, avec obligation de faire prononcer tous les ans l'oraison funèbre du prince Henri II. A la longue, l'accomplissement de cette tâche devint un exercice littéraire assez difficile. Bourdaloue fut un de ceux qui s'en tirèrent le mieux.

rarement aux dépositaires du pouvoir ; ils n'en voient que la gêne et ne reconnaissent pas le service. Le contrepoids qui réglait l'action du ministre fit défaut plus tard. — En somme, avec ses façons bourrues, malgré quelques incartades et quelques bouffées d'égoïsme, Henri de Bourbon avait, depuis le commencement du règne, aplani bien des conflits, affermi l'autorité de la Régente et soutenu le ministre ; écartant les intrigants, les songe-creux, traquant les pillards de la fortune publique, « donnant toujours ses conseils avec beaucoup de lumière et dans l'ordre de la justice [1] », méritant enfin cet éloge que lui ont accordé ses contemporains, même les plus sévères : il aimait l'État. Ménager de l'argent du Roi autant que du sien, il avait de saines idées en matière de finances, voulait que les dettes publiques fussent régulièrement acquittées, résistait aux prodigalités, à l'accroissement constant des dépenses comme à l'exagération des impôts. Il inspirait confiance aux hommes d'affaires sérieux, qui ne voulaient jamais conclure un traité quand il n'assistait pas au conseil. Les financiers empiriques, les d'Emery et autres, le redoutaient et se réjouirent de sa mort ; ils eurent beau jeu après lui.

1. Motteville.

Les réformés ne le regrettèrent pas ; il les avait toujours traités avec rigueur et partialité, s'évertuant à leur retirer le bénéfice des édits. Animé d'une piété sincère, mais étroite, dévoué jusqu'à la fin aux Jésuites, il les soutenait dans leurs différends avec le clergé, et restait absolument attaché à leur doctrine, poursuivant avec acharnement tous ceux qui s'en écartaient ou inclinaient au jansénisme, jusqu'à vouloir « faire jeter le père Desmares à la rivière s'il continuait de parler de la grâce comme il le faisait[1] ». Son goût pour la polémique religieuse — goût dont son fils hérita en y apportant un autre esprit — tournait à la manie aux derniers temps de sa vie; et dans les cartons qui nous ont été conservés, il entassait les mémoires sur le « libre arbitre », la « fréquente communion », etc. Il écrivait bien, avec du trait, plus correctement que son fils; belle main, large et ferme; mémoire surprenante; dans les discussions, on l'a entendu citer de tête et sans se tromper les textes les plus vénérables comme les plus contestés, passant de l'Évangile au cardinal Bellarmin[2].

Charlotte de Montmorency, aujourd'hui princesse Règlement

1. 24 mars 1646. B. H. W.
2. Voir le récit d'une scène piquante à l'archevêché de Tours dans les *Mémoires* de Michel de Marolles.

de la succession

Situation de la princesse douairière et de ses fils.

douairière, eut l'usufruit de tous les biens de défunt son mari, et c'était justice, puisque la fortune n'avait d'autre base que les apports de l'épouse à la communauté (il est vrai que M. le Prince sut les faire fructifier). Elle compte en jouir avec une liberté qui lui était inconnue[1]. Cet usufruit considérable, mais embarrassé de procès et d'emprunts par le goût du feu prince pour la chicane et la complication des affaires, restait grevé d'une rente de 10,000 livres due au fils cadet, et de 80,000 au fils aîné. Bien que celui-ci ajoutât à cette rente le produit de ses charges et gouvernements, ce revenu était cependant loin de suffire soit à sa dépense, toujours fort large, soit au remboursement de ses dettes. De l'héritage de Brézé, il ne recueillit que des titres. La liste des domaines qui venaient de lui être attribués était longue ; mais, comme il n'en avait que la nue propriété, ses embarras d'argent allèrent en s'aggravant et prirent plus tard des proportions considérables ; ils ne cessèrent qu'aux derniers temps de sa vie. C'était alors le moindre de ses soucis. La répugnance que lui inspirait la parcimonie de son père

1. On disait que Henri II de Condé n'avait donné à sa femme que deux beaux jours dans sa vie ; celui de son mariage par le rang qu'il lui avait assuré, et celui de sa mort par les grands biens dont il lui avait laissé la jouissance.

avait développé chez lui une disposition toute différente, et il ne changea rien à ses habitudes magnifiques.

Un conseil de tutelle, où étaient représentées les maisons de Roye, La Trémoille et Montmorency [1], fut donné au prince de Conti, Armand de Bourbon, qui n'avait que dix-sept ans. De santé délicate, légèrement contrefait, ce jeune prince, déjà comblé de bénéfices et portant « l'habit », était « nourri » au collège des Jésuites, d'où il écrivait en latin à son père, selon la tradition de la famille. Il fut décidé, à son grand déplaisir, qu'il resterait encore un an chez les révérends pères.

Le Clermontois donné au nouveau prince de Condé, qui est désigné pour commander en Catalogne janvier 1647.

La querelle de l'amirauté semble terminée avec la vie de Henri de Bourbon; nous la verrons se rallumer plus tard; aujourd'hui, celui que nous appellerons désormais M. le Prince renonçant à ses prétentions, Mazarin finit par lui céder le Clermontois [2]. Quand on considère l'importance

1. M. de Roucy représentait l'aïeule, Éléonore de Roye; M. de Noirmoutier, en l'absence du duc de La Trémoille, représentait la grand'mère, Charlotte de La Trémoille; il avait déjà conduit les obsèques à côté du duc d'Anguien, comme plus proche parent. MM. de Ventadour et d'Angoulême étaient appelés comme alliés de la maison de Montmorency.

2. Le Clermontois, comprenant le comté de Clermont-en-Argonne, les terres et places de Stenay, Dun et Jametz, faisait partie du duché de Bar, possession des ducs de Lorraine, qui relevait de la couronne de France; c'est comme duc de

des services rendus par le duc d'Anguien, la récompense ne paraît pas excessive; l'acte était contraire à la tradition royale. S'il était sage de maintenir entre les mains de la Régente un office qui assurait un large patronage, la prudence conseillait-elle d'abandonner au premier prince du sang la possession des côtes de Meuse et les clefs de l'Argonne? Mais la charge de grand-maître de la navigation était lucrative, la garde des petites places du Clermontois onéreuse, et

Bar que M. de Lorraine devait foi et hommage au roi de France. S'étendant le long de la frontière de Champagne, ce district était contigu au Luxembourg, possession du roi d'Espagne, au duché de Bouillon et à la Lorraine. Stenay et Dun, avec Jametz pour avancée, tenaient deux des principaux passages de la Meuse; un peu en arrière et comme en échelon au sud-est, Varennes et Clermont fermaient les défilés de l'Argonne. Depuis 1632, le Clermontois était « entre les mains du Roi », d'abord à titre de dépôt, puis de cession, mais avec clause de restitution à la paix générale. Les lettres patentes du mois de décembre 1648, confirmant des assurances dont l'attribution du gouvernement de Stenay (1643, IV, 286) avait été le prélude, affectèrent au prince de Condé, par donation pure et irrévocable, les comté, terres, seigneuries, châteaux et forteresses de Stenay, Dun, Jametz, Clermont-en-Argonne, Varennes et des Montignons, avec les provisions de gouverneur des places de Stenay, Jametz et Clermont. Le tout fut restitué à Condé à la paix des Pyrénées et resta soumis à un régime administratif spécial jusqu'en 1791. La jouissance du domaine utile a donné lieu à de nombreuses instances et s'est prolongée jusqu'aux aliénations forcées de 1852.

cela toucha Mazarin; le caractère précaire de cette jouissance, qu'un traité de paix pouvait toujours interrompre, le rassura. M. de Lorraine fut mortellement offensé, mais surtout irrité contre « l'homme qui détenait son bien »; le cardinal avait-il déjà entrevu que le ressentiment de Charles IV empêcherait à jamais ce prince de se lier solidement avec Condé? — Espérait-on atténuer les effets de la mesure en différant l'exécution et en reprenant le gouvernement de Champagne, qui fut attribué au jeune Armand de Bourbon? Remède insuffisant; mais le péril n'apparaît pas; car le nouveau prince de Condé semble s'attacher à la ligne de conduite que le duc d'Anguien s'était tracée tout d'abord, alors qu'aux premiers jours de mai 1643 « beaucoup de ses amys taschant à luy persuader de se servir de la conjoncture présente pour se rendre arbitre de la régence, il détermina de poursuivre les desseins qu'il avoit commancez ». Encore une fois il résolut de persévérer « dans les glorieux mouvements que luy donnoit le péril de l'Estat[1] ». Il ne voulait pas quitter sa selle de général en chef pour présider la table des grands officiers de la Couronne[2], ni même pour rester « assis sur les

1. Manuscrit de La Moussaye.

2. Il le fit une fois pour entrer en possession de sa charge

fleurs de lys » ou siéger aux conseils. Mazarin tira parti de cette disposition pour le service du Roi et dans son propre intérêt.

Déjà les troupes de la maison de Condé, d'autres corps, vétérans de Rocroy et de Fribourg, marchaient vers les Pyrénées[1]. La fortune de la France semblait chanceler de ce côté; qui la relèvera, si ce n'est Louis de Bourbon? Et puis les nuages montaient à l'intérieur; on pouvait prévoir des troubles prochains; il ne déplaisait pas à Mazarin que les officiers dévoués à M. le Prince, que M. le Prince lui-même fussent au delà des monts. Le cardinal se hâtait trop : un peu plus tard il comprit qu'à Paris même la régence devait encore s'appuyer sur cette redoutable épée.

de grand-maître de France. Une fois aussi il occupa au parlement son siège de duc et pair et prit séance au conseil. « Du 11 au 15 janvier (1647) M. le Prince a pris séance aux conseils d'en haut et d'en bas. » B. H. W.

1. 21 décembre 1646. B. H. W.

LIVRE CINQUIÈME

1647 A 1650

LOUIS DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, QUATRIÈME PRINCE DE CONDÉ,
LE GRAND CONDÉ,

NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621, MORT LE 8 DÉCEMBRE 1686.

LOUIS II DE BOURBON

CHAPITRE PREMIER

1647

César en Catalogne. Lérida et la Sègre. — La Catalogne se donne au roi très chrétien (1640). La Motte-Houdancourt et le comte d'Harcourt battus devant Lérida (1644 et 1646). — Surprise causée par la brusque arrivée de M. le Prince à Barcelone (avril 1647). — Situation en Catalogne, 1647. Gouvernement et partis. Marca. Margarit. — Ligne de conduite suivie par le nouveau vice-roi. — Trois desseins proposés à M. le Prince. Il se décide pour celui de Lérida. — Investissement de Lérida, 11 mai. — Ouverture de la tranchée, 27 mai. Les violons de « Champagne » et les sorbets de Brito. — Siège de Lérida. — Levée du siège (18 juin). M. le Prince reste en position devant la place. — Condé au camp de Lesborges (1er juillet). — Nouvelles de Paris. Attitude de la cour. Sentiment du public. Mazarin. — L'affaire de Flix. — Le marquis d'Aytona à Fraga. Condé recule jusqu'à Verdu, 3 septembre, visite Barcelone. — Marche offensive de M. le Prince. Il s'empare d'Ager (6-10 octobre). — Manœuvres : le marquis d'Aytona à Lérida ; Condé à Tarraga. Secours de Constanti. — L'armée d'Espagne, attaquée dans sa retraite (23 octobre), repasse l'Èbre. — Situation favorable à la fin d'octobre. — Condé part le 7 no-

vembre, regretté des Catalans. — Les « Lérida ». Impression laissée en France par l'échec de Condé.

César en Catalogne. Lérida et la Sègre.

« Somme, c'est César, un des plus grands miracles de nature; si elle eût voulu ménager ses faveurs, elle en eût bien fait deux pièces admirables, le plus disert, le plus net, le plus sincère des historiens, et le chef de guerre en toutes considérations des plus grands qu'elle fît jamais. Quand je considère la grandeur incomparable de cette âme, j'excuse la victoire de ne s'être pu défaire de lui, voire en cette très injuste et très inique cause. » — En quelques mots jetés sur la marge d'un volume de sa bibliothèque, Montaigne a jugé l'homme et la cause : ces lignes peuvent servir d'épigraphe aux commentaires des guerres civiles, surtout au premier livre, le livre du Rubicon et de la Catalogne.

Dès le début, César établit que le Sénat, le premier, s'est écarté des traditions de la République, *contra omnia vetustatis exempla*. Et il soutient ce rôle, ménage la fierté civique, évite « de se mettre sur les bras la Commune de Rome », ainsi que disait Amyot. Que Pompée transporte les faisceaux consulaires et tout l'appareil du gouvernement au delà de l'Adriatique! César ne se presse pas plus de le suivre qu'il ne s'est hâté de franchir les murs sacrés; il veut d'abord chasser

les Pompéiens des provinces qui nourrissent les Quirites. A ses lieutenants le soin de conquérir l'Afrique, la Sicile, la Sardaigne ; il se chargera de l'Espagne. Là est cette réserve de vieilles troupes que Pompée a négligée ; les légions qui ont vaincu Sertorius se trouvent en présence de celles qui viennent d'écraser Vercingétorix. Ce n'est pas un chef de tribu, un prince barbare, un vassal révolté que César a devant lui ; ce sont deux généraux formés à la même école, tacticiens, disciplinaires ; ce sont les aigles ! ce sont des citoyens ! *Movebatur etiam misericordia civium quos interficiendos videbat.*

« Lorsqu'en face les unes des autres, les cohortes prirent le même ordre de bataille, portant dans leurs rangs les mêmes enseignes vénérées, les armes s'abaissèrent, l'horreur du crime apparut, la honte étouffa la fureur, et ce premier jour fut donné à la patrie, au respect de ces lois qu'on allait violer[1]. » Et César réussit à terminer

1. Lucain, *Pharsalia,* IV, 24-28. — Malgré son emphase et ses licences poétiques, il faut lire Lucain en même temps que César ; l'un complète l'autre, surtout quand le poète parle d'événements accomplis dans l'Espagne sa patrie. Il était bien renseigné ; c'est le parti vaincu qui parle par sa bouche. Quelles que soient les faiblesses qui font tache dans sa vie, les précautions dont il enveloppe sa pensée et les témoignages d'admiration qu'il prodigue à César, ses vers sont animés par le souffle d'une âme vraiment républicaine.

la campagne, à vaincre, sans que le sang romain ait été versé par des épées romaines : les légions ne croisèrent pas le fer avec les légions. César refuse toujours ce combat que cherchent ses adversaires, que ses soldats demandent. Il laisse aux Barbares, à son excellente cavalerie, toute de Gaulois et de Germains, le soin de harasser l'ennemi; et les lieutenants de Pompée, trouvant les issues fermées, leurs plans déjoués d'avance, errant à l'aventure dans un cercle impénétrable, sans eau, sans vivres, finissent par mettre bas les armes.

Ce qui distingue César des autres grands hommes de sa taille, c'est l'équilibre des deux génies qu'il possède, celui de la guerre et celui de la politique. Jamais cette balance si parfaite n'a obtenu un succès aussi complet que dans la campagne de Catalogne. Et quels tableaux au milieu de cet incomparable récit! La marche des légions entourées par des essaims de cavalerie, les vastes plaines arides, les défilés étroits, la soif, le déchaînement des orages d'été, la famine au camp [1].

1. « La pluie tombe à torrents; l'eau coule à la surface de la terre durcie, se précipite dans les fossés ; retenue par les traverses et les parapets, elle tourbillonne, arrache les tentes; tout flotte dans le camp changé en lac. Plus de troupeaux à

Voilà ce que Condé, les Commentaires et la Pharsale à la main, récitait, développait à ses lieutenants. Les lieux sont les mêmes et les noms sont à peine changés. Ce donjon, cette cathédrale, « la Seu », dont les épaisses murailles semblent défier le canon et la mine, couronnent le rocher où fut Ilerdis et dont les pentes roides sont sillonnées aujourd'hui par les ruelles de Lérida; c'est au pied de ce rocher qu'en l'an 1647 de l'ère chrétienne, comme en l'an de Rome 704, se décidera le sort de la campagne. Voici la Sègre (Sicoris), dont il faut, comme jadis, déjouer ou utiliser les caprices; l'Èbre coule là-bas derrière ces montagnes; ici la route de Tarragone, les chemins d'Aragon toujours aussi difficiles, ces mêmes passages étroits, ces défilés qu'il faut fermer, non plus à une armée qui s'échappe, mais à un ennemi extérieur et menaçant. Et voici venir la difficulté des vivres; les inondations; car la Catalogne est toujours le pays des orages soudains et terribles, des coups de foudre; tout y va par soubresauts, et les mouvements des peuples sont aussi

enlever, plus de fourrages, plus de maraude; les routes, les sentiers ont disparu comme les prés. L'ennemi n'est plus là; c'est la faim qui a pris sa place, et, avec toute sa solde longtemps accumulée, le plus économe des soldats ne peut acheter un morceau de pain. » (*Pharsalia*, IV, 87-93.)

brusques, aussi imprévus que ceux du climat.

La Catalogne se donne au roi très chrétien (1640). La Motte-Houdancourt et le comte d'Harcourt battus devant Lérida. (1644 et 1646.)

Unis depuis plusieurs siècles, le « principat » de Catalogne, les comtés de Roussillon et Cerdagne formaient un État à cheval sur les Pyrénées, — comme celui de M. de Savoie sur les Alpes, avec ses deux capitales de Chambéry et de Turin, — n'ayant plus de souverain propre, mais jouissant d'une ancienne et vénérable indépendance. L'activité politique n'était pas également répartie sur les deux versants de la chaîne : le Roussillon, plus passif, n'essaya pas de secouer le joug castillan alors que les Philippe d'Autriche enlevaient aux provinces « de la couronne d'Aragon » leurs antiques privilèges; la Catalogne se leva tout entière pour défendre ses lois et se donna au roi très chrétien. Au nom de son maître, Richelieu accepta la donation : les Catalans lui offraient sur les bords de la Méditerranée, aux bouches de l'Èbre, ce qu'il avait vainement cherché sur la côte de Biscaye, le moyen de frapper le roi catholique sur la terre d'Espagne. Quel coup porté aux Habsbourg! quel gage pour la paix!

Tant qu'il vécut, la France tint parole aux « Trois Bras [1] »; les revers ne le troublèrent pas. Tarragone perdue par Espenan, manquée par

1. C'était le nom des États de Catalogne. Le 19 septembre 1641, Louis XIII accepta et signa les résolutions de

Sourdis, quand déjà ce peuple mobile « commençait à se ranger d'intention du côté des plus forts[1] », le cardinal relève les courages, constitue le gouvernement du principat, expédie navires et soldats, écarte les chefs médiocres et malheureux. Au brillant Armand de Brézé, la flotte; à La Motte-Houdancourt, l'armée; la conquête du Roussillon semblait assurer le succès de nos armes en Catalogne. Tout à coup l'impulsion s'arrête : Louis XIII et son ministre avaient disparu.

Grâce aux moyens rassemblés par le défunt cardinal, La Motte poursuivit ses succès pendant dix-huit mois. Quand ses ressources furent épuisées faute de renouvellement, il ne put empêcher le roi catholique de rentrer dans Lérida[2]. Mazarin s'en prit à ce brave homme et le tint quatre ans

cette assemblée, qui devaient faire partie du serment de ses successeurs A. C.

1. Le Plessis-Besançon à M. le Prince, 8 septembre 1641. A. C.

2. Le Plessis-Besançon fut le premier agent français accrédité à Barcelone (1640). Espenan passa le Perthus avec un gros détachement pour soutenir les insurgés; il se laissa enfermer et prendre dans Tarragone. L'année suivante, l'archevêque de Bordeaux n'ayant pu se maintenir avec ses vaisseaux devant cette place, La Motte-Houdancourt (voir t. III, p. 355) et sa petite armée restèrent en grand péril; mais au mois de mars 1642, La Motte, avec six cents chevaux, eut l'audace d'attaquer une colonne de deux mille six cents chevaux et quinze cents hommes de pied dirigée de Tarragone sur le Roussillon

enfermé à Pierre-Encise. Le comte d'Harcourt[1] amène quelques renforts; selon son habitude, il pousse droit aux ennemis, gagne la bataille de Llorens, dégage Flix, reprend Balaguer (1645). La confiance reparaît, mais ne dure guère. Incapable d'étudier, de voir par lui-même, ne doutant de rien, Harcourt s'est peint en quelques mots : « Au bout de quinze jours j'avais compris les affaires de Catalogne. Il n'est pas besoin de beaucoup de grec ni de latin pour gouverner la province, ni des histoires du temps de Charlemagne[2]. »

Rentré à Barcelone, le vice-roi donne sa confiance aux flatteurs, à de bas familiers qu'il veut gorger à tout prix; les intrigants qui encombrent Barcelone ont sondé le vide de son esprit; la con-

en trois jours, tout fut tué ou pris; cette glorieuse action se termina près Villefranche de Panades. — Le 7 octobre 1642, le marquis de Leganes, venant d'Aragon, ayant fait jonction avec le marquis de Mortara sorti de Tarragone, ils attaquèrent La Motte posté sous Lérida; après un gros combat fort disputé, l'armée d'Espagne rentra en Aragon avec de grandes pertes. — En février 1643, nouvelle victoire de La Motte, qui reçoit en récompense le duché de Cardonne. Grand armement espagnol à la fin de l'année; le maréchal déjoue les entreprises des ennemis; mais au mois de mai 1644, don Felipe de Silva s'empare de Lérida et Philippe IV y fit son entrée quelques jours plus tard.

1. Henri de Lorraine, né en 1601, mort en 1666 (voir t. IV, p. 4).

2. Marca à Le Tellier, 14 mars 1646. B. N.

fusion règne dans tout le principat. Aussi mal soutenu par Mazarin que l'avait été son prédécesseur, il s'obstine dans une lutte intempestive et son armée ruinée est battue, toujours sous Lérida (7 novembre 1646). Un seul homme prend sa défense à la cour, — et assurément ce n'était pas un ami des princes lorrains [1], — disant à la Reine: « Il est aussi aisé de blâmer les actions d'autrui que difficile de mieux faire. Plusieurs se mêlent de discourir ici, sur le tapis, des affaires de Catalogne, qui n'ont jamais vu la guerre qu'en peinture. Il faut ouïr le comte d'Harcourt [2]. » Celui qui tenait ce langage sensé, équitable, ne se doutait pas alors qu'il allait être appelé à réparer les bévues du comte d'Harcourt, et que Brito l'attendait à Lérida, comme Petreius et Afranius y attendaient César.

Vers la fin de février 1647, le choix du prince de Condé était connu à Barcelone et y fut accueilli avec joie. La nouvelle était apportée par Marchin, lieutenant-général, chargé de prendre le comman- Surprise causée par la brusque arrivée de M. le Prince à Barcelone (avril 1647).

1. Insistant auprès de Mazarin pour qu'à tout prix il conservât la Lorraine, « où les cœurs sont déjà tout à la France », M. le Prince ajoutait : « Rendre ce pays-là à M. de Lorraine, c'est maintenir toujours en France une faction qui n'a plus de chef, ni de place, et qui se trouverait par là en meilleur estat qu'elle n'a jamais esté. » (M. le Prince à Mazarin; Barcelone, 14 avril 1647. A. C.)

2. 21 décembre 1646. B. H. W.

dement des troupes. Le comte d'Harcourt partit peu après, sans cacher « le sensible déplaisir qu'il avait de son congé [1] ». Il ne fut regretté que de ses favoris.

Le nouveau vice-roi avait quitté Paris le 24 mars. « L'audience royale de la députation et de la cité » venait d'enregistrer ses pouvoirs, lorsqu'on apprit qu'il était à cinq lieues de Barcelone. M. le Prince avait voyagé à cheval, à grandes journées, dépassant tous les courriers; « son arrivée surprit extrêmement [2] ». Ceux que leur rang ou leurs fonctions désignaient pour aller au-devant de lui le rencontrèrent aux portes. Il se soumit aux solennités de l'entrée officielle, mais parut en habit de voyage, avec trois gentilshommes qui l'accompagnaient (11 avril).

Quand on vit cette suite modeste, cet homme maigre et de taille médiocre, ces traits irréguliers, ces longs cheveux flottant en désordre sur un costume de deuil, quelques-uns s'écrièrent : *Es un estudiante;* mais l'œil d'aigle, l'allure martiale, cette simplicité militaire, cette arrivée par surprise

1. Marca à Le Tellier, 18 mars 1647. B. N. — D'après la lettre royale, les pouvoirs de vice-roi devaient être exercés durant l'intérim par les s[rs] Marchin, lieutenant-général, de Marca, visiteur général, D. Joseph Margarit, gouverneur de Catalogne (archives des Trois Bras de Catalogne, à Barcelone).

2. Marca à Le Tellier, 14 avril. B. N.

charmèrent le grand nombre; la foule voyait un chef et le saluait de ses acclamations.

Situation en Catalogne, 1647. Gouvernement et partis. Marca. Margarit.

C'était à Barcelone, parmi ce peuple de tout temps inflammable, jaloux de ses libertés, prompt à soupçonner la trahison, c'était à Barcelone que le parti de la France, ou plutôt de l'autonomie comme on dirait de nos jours, restait le plus compact; et cependant là même l'enthousiasme des premiers jours était bien tombé. Depuis la période d'abandon, ces dix-huit mois que Mazarin laissa s'écouler sans secourir La Motte, l'esprit public ne se releva plus; les erreurs politiques et militaires du comte d'Harcourt comblèrent la mesure. La plus grande partie de la noblesse, le haut clergé, quelques villes, comme Lérida, ne faisaient plus mystère de leur attachement au roi catholique. Tous les évêques avaient quitté le principat, et le pape refusait de nommer aux sièges qui vaquaient par le décès des prélats absents [1]; en maints lieux

1. On envoya un Français, évêque de Babylone *in partibus*, afin de pourvoir à l'administration des diocèses; mais il ne sortit pas de Barcelone, se noya dans les intrigues, mené par un certain docteur Morell, « homme de basse naissance, de lettres fort médiocres, et de très mauvaise réputation pour ses mœurs, estant diffamé d'entretenir publiquement des garces et de faire office à ses amis en ces matières; Morell a bien servi pour envoyer les espions et en faire des rapports; on pourrait le récompenser avec quelque petit bénéfice ou bien confisqué ». (Marca à Le Tellier, 27 juin 1645, B. N.) Le « visi-

le peuple, privé de pasteurs et de sacrements, s'indignait et regrettait hautement le passé; courbés sous le faix des impôts, les paysans « trouvaient notre protection ruineuse [1] ».

L'âme du parti d'Espagne était une dame de haute naissance, doña Ippolita d'Aragon, séparée de son mari, vivant tantôt dans le monde, tantôt chez les religieuses hiéronymites, menant de front mille intrigues, insaisissable, froide, sans scrupules, et, « à l'exemple d'Agrippine, ne se relâchant aux délices de son sexe que pour la domination [2] ». Elle tenait dans sa dépendance, assurait-on, deux des principaux officiers catalans, belle-sœur de l'un, maîtresse de l'autre [3]. Sous son inspiration,

teur général », Marca, ne pouvait comprendre l'engouement du comte d'Harcourt, qui voulait faire nommer « ce petit infâme » à l'évêché de Sulmone et ne tarda pas à se laisser entièrement dominer par lui jusque dans les affaires militaires; la voix publique rendait Morell responsable du désastre de Lérida et l'accusait d'avoir voulu faire assassiner le gouverneur Margarit par les miquelets. Après la disgrâce du comte d'Harcourt, Morell fut appelé à Paris « avec quelque ignominie » (Le Tellier à Gramont); mais on ne fut pas peu surpris de le voir bientôt revenir avec « des chaînes d'or » et toutes sortes de recommandations. « C'est un personnage fort actif, écrivait Mazarin à M. le Prince (18 juin 1647); il mérite vos bonnes grâces; ménagez-le. »

1. Marca à Le Tellier, B. N.

2. Marca à Le Tellier; mai 1646. B. N.

3. Don Josef d'Arden et don Hieronymo Tamarit.

les complots se succédaient, suivis d'exécutions que M. de Marca trouvait trop promptes[1].

Marca venait de Pau; son origine n'était pas nette : alternativement jésuite, marié, huguenot même, disaient les uns, il avait quitté le parlement de Béarn pour se fixer dans la prélature sans montrer d'empressement ni à se faire sacrer, ni à prendre possession de son siège de Conserans. Homme d'esprit et de lettres, correspondant prolixe et parfois facétieux, entendu en affaires, assez enclin aux cabales, et relativement intègre, il parviendra jusqu'à l'archevêché de Paris[2]. Ses attributions à Barcelone étaient aussi étendues que peu définies, aussi vagues que son titre. Grand ami du maréchal de La Motte, sans cesse en con-

1. Il accusait les juges de complicité, leur reprochant d'étouffer volontairement les aveux et de se contenter de cinq degrés de torture, alors que la coutume du pays était d'en infliger dix-huit.

2. Il mourut en 1662, dans sa soixante-septième année, au moment où il venait d'être transféré du siège de Toulouse à celui de Paris sur la démission du cardinal de Retz. — Pierre de Marca, profil très aquilin, la lèvre épaisse bordée par une légère moustache, l'œil noir et vif, longs cheveux sortant de la calotte; président au parlement de Béarn (1621), conseiller d'État (1639), a été « un des malheureux commissaires qui envoyèrent à la mort feu M. de Thou » (Guy-Patin). Évêque de Conserans (nommé en 1642, sacré en 1648), il fut envoyé en Catalogne en 1644 et y resta jusqu'en 1651. L'année suivante, il fut appelé au siège archiépiscopal de Toulouse.

flit avec le comte d'Harcourt, le « visiteur général » recevait directement les instructions des secrétaires d'État, représentant l'autorité civile, la tradition administrative, et comme accrédité à la fois auprès du vice-roi et du gouvernement catalan. Car il y a un gouvernement indigène, tout monté, avec des rouages très compliqués, plusieurs corps délibérants, députation [1], « trentesixaine », consistoire, audience royale, conseil des Cent, etc., nombre de personnages pourvus de titres pompeux, tels que régent, chancelier et autres, se disputant avec acharnement un simulacre d'autorité. Entre toutes ces rivalités, la plus bruyante, la seule sérieuse est celle de Joseph d'Arden et de Margarit : le premier, officier-général justement considéré, soutenu de toute la noblesse, fort appuyé par le comte d'Harcourt, aspire à supplanter le second, gouverneur en titre de la province. Chef populaire et militaire de l'insurrection, Margarit a fait décider l'union de la Catalogne à la France. Actif, entreprenant, plein de feu et de ressources, d'une probité sévère, il sacrifiera tous ses biens à la cause qu'il a embrassée et qui, à ses yeux, est celle de l'indépendance pour sa patrie. Après avoir défendu

1. La « députation » représentait les « Trois Bras », c'est-à-dire les trois États de la province. Le « conseil des Cent » était l'assemblée municipale de Barcelone.

quinze mois Barcelone avec la peste chez lui et la famine partout, il passera seul en barque à travers l'armée navale des ennemis pour aller continuer la guerre dans les hautes vallées et dans les gorges des montagnes. C'était un homme de Plutarque [1].

La situation était fausse; les nouvelles de Munster dissipaient les dernières illusions. Marca disait bien que le roi très chrétien rendrait l'Alsace à l'Empereur plutôt que la Catalogne au roi catholique; personne ne le croyait. Sauf les plus com-

1. Don Joseph de Bivre et de Margarit, marquis d'Aguilar, seigneur de Castel-Ampourdan. Ses portraits nous le montrent bien tel qu'il était, résolu, passionné : une abondante chevelure, sortant d'une calotte noire, encadrait son visage coupé par d'épaisses moustaches retroussées jusqu'aux yeux. C'était, dit Marca, un homme « sincère, courtois, agréable en la contenance et aux paroles, ayant, outre le désir de bien faire, ce charme avec lequel Socrate disait qu'on gagnait les cœurs, absolument zélé pour le service du Roy et de sa patrie ». Harcourt s'était acharné à le perdre, comme ami de La Motte, l'accusant de plusieurs crimes, fausse monnaie, etc., cherchant à l'impliquer dans les conjurations; il aurait été jusqu'à « prier doña Ippolita, à genoux et les mains jointes, de dénoncer le gouverneur ». (Marca à Le Tellier, mai 1646; B. N.)

Seul exclu de l'amnistie par le gouvernement espagnol, Margarit mourut retiré à Perpignan, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son rival, Joseph d'Arden d'Aragon, resta aussi fidèle à sa parole et quitta la Catalogne en 1659. Lieutenant-général au service de France, créé comte d'Illes en Roussillon, il mourut en 1677.

promis des Catalans, chacun cherchait à se ménager un retour. Encore ceux-ci comprennent-ils qu'il faut lutter pour obtenir de bonnes conditions; mais les Français ne songent qu'à tirer le plus possible de ce pays qu'ils ont hâte de quitter. La Motte, si vaillant, n'avait pas les mains nettes; le titre de duc de Cardonne lui conférait de grands revenus, dont il fut, à son tour, promptement dépouillé, et que Le Tellier, sans compter, affecta aussitôt à une foule de remboursements, entretènements, etc. Partout même fantaisie; à la cour, on était aussi prodigue de domaines et de bénéfices catalans « qu'en la daterie de Rome[1] »; et, comme les vice-rois ne se privaient pas de répandre les largesses autour d'eux, la même terre séquestrée sur un émigré, la même charge ecclésiastique délaissée, se trouvait souvent donnée deux ou trois fois. Dans cette distribution désordonnée, les Français étaient servis les premiers. Parmi les Catalans, il n'y avait guère d'admis à la curée que les maris faciles, les complaisants, les prêtres corrompus; le scandale était grand, les rancunes profondes.

Ligne de conduite suivie

Tombant à l'improviste sur ce terrain bouleversé, au milieu des factions qui divisent la capitale, M. le

1. Marca à Le Tellier; mai 1647; B. N.

Prince ne s'égare pas dans le dédale des intrigues et des coteries. Son palais de la *calle Ancha*[1] est accessible à tous les hommes de quelque notoriété; il écoute les réclamations, les plaintes, distingue, relève Margarit, le premier de tous les Catalans; mais il veut aussi conserver l'appui de Joseph d'Arden et de son parti : les deux rivaux se voient, se parlent en présence du vice-roi; « les inimitiés particulières commencent à s'apaiser, au moins en apparence; car de cœur je doute qu'elles s'apaisent de longtemps[2] ». Le débordement des confiscations est arrêté; tant d'hommes menacés dans leur fortune se sentent rassurés; l'ordre et la paix intérieure semblent rétablis; on espère la fin de cette misère, de ces luttes stériles qui épuisent le principat, et, si Condé ne peut réveiller l'enthousiasme, il obtient un concours actif, des recrues pour les troupes, des transports pour ses convois. Voilà son premier souci : général avant tout, il poussait les préparatifs militaires avec cet esprit de prévoyance qui l'inspirait dès sa première campagne.

par le nouveau vice-roi.

L'état-major, les cadres étaient nombreux; mais peu d'hommes dans les rangs; plus de matériel.

1. *Calle Ancha,* longue rue commerçante, parallèle à la *Muralla del Mar,* quai qui n'existait pas alors.
2. M. le Prince à Mazarin, 7 mai 1647. A. C.

Renforts et remplacements rejoignaient difficilement : la cavalerie par d'étroits chemins de montagne ; le canon, les munitions sur les bateaux du Rhône; les caboteurs d'Agde embarquaient l'infanterie. Gramont s'était arrêté quelque temps à Pont-Saint-Esprit[1] pour faire avancer escadrons et flottilles. Le 22 avril, douze cents recrues et quatre mille soldats appartenant aux régiments de la maison de Condé prennent terre au môle de Barcelone[2] et portent l'effectif de l'armée à environ dix mille hommes de pied, outre quatre mille chevaux dont la plupart venaient à peine de franchir le Perthus. Les fonderies et les poudreries de Catalogne sont en pleine activité, complètent les envois de France. Plus de cabales dans l'armée; chacun est remis à sa place. M. le Prince travaille assidûment avec Champlâtreux, son intendant ordinaire, et son premier maréchal de bataille, La Vallière, chevalier de Malte, bon ingénieur, écri-

1. Gramont à M. le Prince, 9 avril; A. C. — Il se consolait de cet ennui en se moquant du prince d'Orange, « qui remue ciel et terre pour avoir une armée ; s'il y réussit, je le tiendrai plus grand faiseur de miracles que M. saint Ouen chassant les oies du blé de sa mère ».

2. « Estat des trouppes et recrues d'infanterie embarquées au môle d'Agde (sur la frégate de M. de La Jallie et vingt-neuf barques) les 10, 12, 13, 14 et 15 avril 1647, pour passer par mer en Catalogne ». — « Reveue de l'infanterie débarquée au môle de Barcelone le 22 avril 1647. » (A. C.)

vain de tactique, enclin au système, mais supérieur à son frère, que nous avons vu maladroit à Rocroy [1]. Bien secondé par le bon sens, la fermeté de Marchin, le dévouement de La Moussaye et de Châtillon, la bonne humeur de Gramont, il sut mettre à profit l'expérience acquise sur place par d'autres, tels qu'Argencourt, Saint-Aunais [2], le Saint-Aunais de Leucate, si cruellement persécuté en 1639, rentré récemment en grâce, partisan déterminé, et très au courant des choses d'Espagne. Enfin Condé eut la main heureuse dans le choix de quelques hommes nouveaux dont il signala le mérite et que nous nommerons à l'occasion.

1. Voir t. IV, p. 44. — François de La Baume-Leblanc, auteur des *Pratiques et Maximes de guerre,* né le 13 juillet 1613, reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 18 octobre 1630, gouverneur de Flix et mestre-de-camp d'infanterie. Il était maréchal-de-camp par brevet du 8 juin 1646.

2. Nous avons raconté (t. III, p. 411-412) les hauts faits et les violences des Saint-Aunais, la persécution dont ils furent victimes. Nous devons compléter la note que nous leur avons consacrée. C'est bien Henri de Saint-Aunais, le proscrit de 1639, qui rentra en grâce à la fin de 1643 et fut rétabli en 1644 dans son gouvernement de Leucate. Nous le trouvons en 1653 prenant le parti de M. le Prince, puis l'année suivante servant le Roi en Catalogne. — Au mois de mars 1665, Saint-Aunais, de nouveau brouillé avec la cour, retourna en Espagne. C'est alors que survinrent les incidents auxquels nous avions fait allusion et dont le duc d'Anguien, Henri-Jules, fils du Grand Condé, fit un récit détaillé à la reine de Pologne. (Voir aux *Documents et pièces.*)

Trois desseins proposés à M. le Prince. Il se décide pour celui de Lérida.

Dans deux mémoires adressés au ministre Le Tellier (7 mai), M. le Prince faisait le bilan des forces ennemies et des siennes, signalant, sans récriminer, les besoins, la faiblesse de son armée, fixant avec précision les positions qu'il occupe, le rôle de ses places de manœuvre : Cervera, en face et à onze lieues de Lérida ; plus au nord Balaguer; quelques ouvrages détachés dans la plaine de Tarragone; Flix enfin, situé au delà de l'Èbre, un peu excentrique, éloigné du front de l'armée, mais semblant comme un coin enfoncé au milieu des postes ennemis, pouvant servir de pivot aux opérations offensives. La conservation de Flix fut un des grands soucis de M. le Prince, et l'importance qu'il y attachait donna lieu à un incident assez vif.

Trois desseins lui étaient indiqués par ses instructions : Lérida, l'Ilerdis de César, que les preux de Charlemagne n'avaient pu arracher aux compagnons de Mahomet[1], et qui venait de voir deux armées françaises presque détruites sous ses murs ; — Tarragone, la vieille cité phénicienne, la ville auguste[2], célébrée par Pline et Martial, importante par sa situation, ses remparts, son

1. Charlemagne n'avait pu chasser les Maures de Lérida; ceux-ci y restèrent plus de quatre siècles (712 à 1149).

2. C'est en s'arrêtant à Tarragone qu'Auguste vainqueur ordonna de fermer les portes du temple de Janus.

commerce, centre d'une contrée fertile, asile et grenier des escadres espagnoles, « la plus glorieuse des entreprises[1] »; mais rien n'est prêt: pas de flotte, pas d'amiral. Le commandeur des Gouttes n'a qu'une poignée de navires, et ce n'est pas le petit duc de Richelieu qui remplacera son cousin Armand de Maillé. Mazarin s'empresse de rappeler à Toulon cet amiral trop inexpérimenté, lui cherche un successeur: sera-ce le comte d'Harcourt? ses erreurs et son échec sont de trop fraîche date; — Maurice de Savoie? il a été trente ans cardinal, vient de se marier, et n'a jamais pensé à la mer[2]. De guerre lasse, le cardinal consulta M. le Prince, qui finit par se récuser en disant qu'il était « meschant marinier[3] ». Écartant pour le moment le dessein de Tarragone, Condé se borna au maintien des postes qui observaient cette place. — Restait la marche sur Fraga: rien de plus brillant, de plus hardi; c'était le défi à l'en-

1. M. le Prince à Le Tellier; 7 mai.

2. Il est cependant certain que Mazarin, alors fort engoué de la maison de Savoie, avait songé à donner la flotte à ce prince. Né en 1593, fils cadet du duc Charles-Emmanuel, cardinal à quatorze ans, Maurice varia presque autant que le prince de Carignan. Tantôt « protecteur de France », tantôt chef du parti d'Espagne, il résida longtemps à Rome, et à quarante-neuf ans obtint une dispense du pape pour épouser sa nièce Marie-Louise. Il mourut en 1657.

3. M. le Prince à Mazarin; 3 septembre 1647. A. C.

nemi, qui y rassemblait son armée ; c'était menacer Saragosse, prendre pied en Aragon et peut-être émouvoir ce grand royaume ; mais, une fois engagé dans ce « désert » où les Espagnols hésitaient à maintenir leurs troupes [1], comment y vivre ? et le terrible problème de toute guerre en Espagne reparaissait insoluble. C'est au dessein de Lérida que s'arrêta M. le Prince.

Investissement de Lérida, 11 mai.

Le début fut beau. Le 8 mai, M. le Prince conférait à Barcelone avec les chefs d'escadre, ordonnant des démonstrations vers Tarragone ; le 11, il était devant Lérida : « Nous avons faict une diligence estrange, car nous partîmes de Cervère le 10 et fûmes le lendemain icy avec nostre cavalerie au point du jour ; l'infanterie y arriva à trois heures après midi, quoiqu'il lui fallût passer la Noguère [2] en croupe, les neiges l'ayant rendue trop grande pour la traverser à pied. » Cette diligence ferma les portes de Lérida « à cinq cents hommes de pied et deux cents chevaux qui, sortis

1. *Los desiertos de Fraga no son capaces para sustentar esercitos* (Don Luis de Haro au marquis de los Balbazes, 18 juin 1647. A. C.).

2. La Noguera Ribagorzana. — Les troupes françaises avaient dû remonter au nord de Cervera jusqu'à Balaguer pour trouver un pont sur la Sègre ; ensuite elles traversèrent la Noguera à gué pour s'arrêter devant Lérida, qui est sur la rive droite de la Sègre. (Distance, 56 kilomètres.)

le jour auparavant », furent rejetés sur Fraga. La place se trouvant ainsi investie et l'armée établie au delà de la Sègre, la communication directe avec Cervera fut assurée, un pont jeté sur la rivière[1]. Comme pour faire revivre les tableaux tracés par Lucain et César, une crue subite enleva le pont peu de jours après (24 mai) ; on eut grand'peine à le rétablir. Toujours guidé par ses souvenirs, se rappelant le rôle que les hauteurs à l'ouest de la ville avaient joué dans les premières manœuvres du dictateur, Condé voulait attaquer d'abord un ouvrage isolé, le fort Garden ; mais le temps et les moyens manquaient pour étendre ainsi les opérations. Il résolut de s'attacher au château même de Lérida et de l'aborder au nord par deux attaques accolées, l'une ayant pour point de mire la tour de la « Seu » qui domine la falaise, l'autre dirigée un peu plus bas, vers la porte Saint-Martin, là où les murailles de la citadelle rejoignent celles de la ville[2]. L'obstacle était formidable. Confiant dans la dextérité

1. « Le pont de la Sègre ne faict que d'estre achevé. » (M. le Prince à Mazarin, 14 mai. A. C.)

2. Ce plan, inspiré, dit-on, par La Vallière, qui avait longtemps étudié les lieux, a été l'objet de quelques critiques. Dans les deux sièges mémorables que le succès a couronnés, en 1707 et 1810, la tranchée a été ouverte devant le front est de la place, et la prise de la ville a précédé l'attaque du château. Les circonstances étaient différentes.

de ses mineurs, comptant bien tirer parti des anfractuosités du rocher et de la raideur même de l'escarpement pour cheminer à couvert, M. le Prince espérait pouvoir, par la concentration des efforts, devancer l'armée extérieure et frapper un coup décisif avant le retour des chaleurs et de la fièvre.

Ouverture de la tranchée, 27 mai. Les violons de « Champagne » et les sorbets de Brito.

L'assiégé n'attendit pas l'ouverture de la tranchée pour faire connaître son humeur. Il troubla par de fréquentes sorties l'établissement des quartiers. C'étaient ceux que le comte d'Harcourt avait occupés l'année précédente; trop disséminés, ils convenaient mieux à un blocus qu'à un siège; mais la commodité de les trouver retranchés et la raison d'hygiène firent écarter les autres considérations. Tout était difficile, et si, à l'exemple de M. le Prince, la noblesse et la bourgeoisie de Barcelone n'avaient pas prêté leurs chevaux et mulets, on n'aurait pu réunir les approvisionnements de siège. Enfin, le 27 mai, on mit pioche en terre. La tradition rapporte que « Champagne », montant la première garde, entra dans la tranchée comme on va à la noce. L'issue du siège a donné à cet épisode, plus ou moins authentique, des violons[1] une

1. Il n'en est pas question dans le journal historique du régiment. — On connaît plusieurs exemples de l'emploi des violons dans les sièges. Écoutons Brantôme : Bonnivet est

valeur particulière. Faut-il y voir une fanfaronnade? N'était-ce pas plutôt une galanterie de M. le Prince prêtant ses « petits violons » au plus illustre corps de l'armée, comme il aurait fait pour un de ses amis? ou bien un usage de ce régiment, qui avait son organisation particulière, ses privilèges[1], peut-être ses ménétriers?

Don Gregorio Brito ne fut pas longtemps en retard de bravade. A peine eut-il pris quelques officiers, qu'il les renvoya à Condé avec ses compliments; il regrettait qu'un si grand prince exposât ainsi sa vie devant une méchante place; si S. A.

assiégé dans Santhia; tout le temps d'un grand assaut qu'il repoussa, « il fit jouer sa bande de violons derrière le rempart, soubz quel son, et des tambours et trompettes, tout le monde tressaillait de joye, comme s'ilz fussent estez en une salle de bal ». — Rappelons encore les cornemuses accompagnant sur le champ de bataille les célèbres régiments écossais, et le modeste « biniou » de nos matelots bretons, qui a si souvent mêlé ses notes criardes au tonnerre du combat naval.

1. En certaines circonstances, le corps d'officiers de « Champagne » correspondait directement avec le Roi. Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce régiment si fortement trempé par Arnauld « du fort » (voir t. III, p. 159), toujours cité comme un modèle de fermeté et de discipline. Le mestre-de-camp, d'Origny, venait d'être tué devant Lérida (1646); il était alors suppléé par le lieutenant-colonel, La Mothe-Vedel, qui conserva plusieurs années le commandement du corps. C'est ce dernier, qui, vivement pressé dans Miradoux en 1652 et sommé de se rendre, répondit simplement : « Je suis du régiment de Champagne. »

pouvait lui faire savoir en quel lieu elle se tiendrait, il empêcherait qu'on ne tirât de ce côté. Le parlementaire était accompagné d'un petit nègre et d'une provision de sorbets et de citrons, présent qui fut souvent renouvelé. Telle est la version accréditée, bien que, selon Bussy, ce soit M. le Prince qui ait envoyé au gouverneur de Lérida, sur sa demande, deux mulets chargés de neige[1]. Quoi qu'il en soit de ce détail, la modestie et la courtoisie du gouverneur de Lérida sont aussi acceptées par la légende que la vanité frivole du général français faisant ouvrir la tranchée au bruit des violons. Le succès tient une grande place dans le jugement des hommes; supposons le siège réussi, la galanterie de Brito devenait fanfaronnade, et alors que de lazzi pour son nègre et ses sorbets!

Siège de Lérida.

C'était d'ailleurs un très vaillant homme que le gouverneur de Lérida; souvent à la tête des sorties, il fut blessé trois fois durant le siège[2].

1. Selon la relation espagnole, l'échange de communications entre Condé et le gouverneur eut lieu à propos des balles envoyées de la place et que les Français disaient empoisonnées. Brito répondit que les balles dont il se servait lui avaient été envoyées de Biscaye par le roi son maître et n'avaient été mises dans aucun bain particulier; il s'arrangerait pour en avoir d'autres ajustées au goût de S. A.

2. Tout courtois qu'il voulait paraître, Brito n'était pas tendre. En 1646, il avait expulsé de la place quantité de femmes et d'enfants, qu'il repoussa ensuite à coups de canon;

Portugais, il ne voulait qu'un royaume dans la péninsule ibérique; n'ayant pas suivi ses compatriotes dans le mouvement qui venait de porter le duc de Bragance au trône de Lisbonne, il avait à cœur de ramener la Catalogne sous l'autorité du roi catholique. La population de la ville était animée du même esprit; elle avait impatiemment supporté l'occupation française, et, dès que les troupes espagnoles reparurent en 1644, elle seconda leurs efforts par ses insurrections. La garnison était nombreuse[1] et aguerrie. Gouverneur, officiers, soldats, habitants, un peu émus par le renom de celui qui les attaquait, étonnés par la brusquerie et l'audace de ces attaques menées presque à ciel ouvert[2], troublés en somme dans la confiance que leur inspirait le succès de l'année

Harcourt eut pitié de ces misérables et les recueillit. — Hamilton (*Mémoires du chevalier de Gramont*) prétend que le gouverneur de Lérida eut maille à partir avec l'Inquisition; nous n'avons trouvé ailleurs aucune trace de cet incident. Ce qui est certain, c'est que don Gregorio, récompensé de ses premiers succès par une commanderie importante, fut nommé, après sa défense de 1647, général d'artillerie, et prit part en cette qualité à la campagne de 1648.

1. Trois mille hommes et six cents chevaux.

2. *El principe de Conde... tomando puestos a pecho descubierto... se va adelantado con sus minas y ataques en la ciudadela, sin haver atendido a la expugnacion de la villa ni de Garden.* (D. Luis de Haro au marquis de los Balbazes, 17 juin; A. C.)

précédente, mais enflammés de la même passion, s'apprêtaient à résister derrière leurs murailles avec cette énergie tenace qui est le propre de ceux de leur race, lorsque, soutenus par la foi patriotique ou religieuse, ils combattent près de leurs foyers, comme en témoignent tant de sièges mémorables, depuis celui de Sagonte jusqu'à ceux de Saragosse et de Puebla.

« Les ennemis se deffendent bien, écrivait M. le Prince le 5 juin [1]; ils firent l'autre nuit une grande sortie sur M. le comte Broillion et sur M. de Clermont, mon régiment estant de garde, où ils poussèrent un peu la teste de nostre travail; mais ces messieurs les en chassèrent fort vigoureusement. » Clermont-Vertillac, sergent-de-bataille, fut tué quelques jours plus tard. Quant au maréchal-de-camp que Condé appelait le comte de Broillion, c'était un gentilhomme piémontais, récemment attiré par Mazarin au service de France. François-Marie Broglia, comte de Revel, dit le comte de Broglie, reçut peu après une des plus hautes distinctions que pût obtenir alors un homme de guerre : il eut le régiment de Champagne [2]. De lui devait sortir une race de capi-

1. A Mazarin; A. C.

2. Sans quitter les fonctions d'officier-général. — Né en 1611, François Broglia avait été appelé par Mazarin au service

taines, d'hommes d'État, d'écrivains, portant haut le sentiment de l'honneur, éminents avec des mérites très divers, tous sans peur, inflexibles dans leurs convictions, et conservant à la tribune comme sur le champ de bataille la même allure militante.

Les sorties se renouvelaient presque tous les jours et n'étaient pas repoussées chaque fois avec la même vigueur. Le 6 juin, les Suisses montrèrent quelque faiblesse[1]; l'affaire serait devenue grave sans l'intervention habile et énergique d'un officier allemand formé à l'école du roi Gustave et de Gassion, et qui deviendra célèbre dans les guerres civiles, le colonel Balthazar[2].

de France en 1645. Sergent-de-bataille en 1646, maréchal-de-camp et mestre-de-camp du régiment de Champagne (1647), gouverneur de Constanti et Salo, puis de la Bassée, lieutenant-général en 1650. Blessé au siège d'Arras, il avait la promesse du bâton quand il fut tué au siège de Valence en Italie (1656). C'est l'ancêtre des trois maréchaux de Broglie et des Broglie actuels. — Son frère cadet Charles, dit le comte Carle, servait aussi à l'armée de Catalogne. Condé accommoda une querelle que Broglie le jeune eut avec un officier suisse de la famille Fabri de Genève. Le comte Carle mourut en 1702 lieutenant-général.

1. Ces Suisses étaient de nouvelle levée (régiments de Praroman et Rohen). Par punition ils furent mis plusieurs jours à la queue de la tranchée, mais ils se relevèrent brillamment dans la nuit du 11 au 12. M. le Prince leur rendit leur tour de garde.

2. Johann von Balthazar, né à Simmeren dans le bas Palatinat, engagé dans l'armée suédoise, passa au service de

Les Français gagnaient du terrain, mais lentement. Il fallut deux assauts pour occuper le couvent de Saint-François, transformé en ouvrage avancé; l'assiégeant se heurtait partout à de nouveaux et solides retranchements qu'il fallait démolir par le canon ou la mine, la mine surtout, et les cheminements étaient fort difficiles. La Pomme, qui avait si bien servi à Thionville, et « le premier homme de son temps dans cet art », dirigeait les travaux souterrains; mais il fut tué le 6 juin; la veille, un coup de mousquet avait enlevé le chef d'état-major, le savant et courageux La Vallière; deux hommes qui ne pouvaient être remplacés.

Cependant les galeries arrivent au château

France en 1634 comme capitaine au régiment de Gassion. Devenu lieutenant-colonel (1641), il conduisit six compagnies de ce corps en Catalogne, et ce détachement fut le noyau du régiment Balthazar, resté célèbre dans l'armée française sous le nom de Royal-Cravate. Ayant embrassé le parti de M. le Prince (1651), Balthazar battit plusieurs fois les troupes du Roi en Guyenne; son fameux cheval *Demi-Diable* fut tué au combat de Mugron (mars 1653). Rentré en grâce et nommé lieutenant-général (1654), il retourna en Catalogne, d'où il partit (1657) pour prendre, avec la permission du Roi, le commandement des troupes de l'électeur palatin, Charles-Louis. Vers 1668, il se retira en Suisse, dans la baronnie de Prangins, qu'il avait achetée. Ses descendants ont continué de servir avec distinction dans l'armée française. Sa postérité existe encore.

(12 juin). Les batteries de brèche ouvrent leur feu (nuit du 14 au 15). Dans toute l'Europe, on tenait que les jours de la résistance étaient comptés, et le gouverneur lui-même ne témoignait pas grande confiance[1]. L'Espagne paraissait résignée à la perte de Lérida et se préparait moins à sauver cette place qu'à créer d'autres embarras au général ennemi. La France avait foi dans l'étoile de M. le Prince, et chacun répétait avec Mazarin : « Vous menez Brito d'autre façon qu'il ne s'y estoit attendu[2] ». Il y avait bien çà et là dans les dépêches du général en chef quelques traits qui n'étaient pas rassurants : « Les ennemis s'assemblent fort à Fraga, écrivait-il le 5 juin ; ils ont levé toutes leurs garnisons ; nous tascherons, si ils viennent, de nous empescher d'estre battus » ; mais Condé avait l'habitude de ces réserves à la veille des actions, et si l'on se montrait quelques lettres particulières plus positivement alarmantes, le public ne tenait pas compte de rumeurs qui se reproduisaient chaque année.

1. « *Las ultimas cartas que hemos tenido de Brito son de lo 7 deste, y aunque no habla con grande apierto..... puede V. E. considerar de mas o menos el juycio que se podra hazer deste negocio sino se executa el socorro muy brevemente.* » (D. Luis de Haro au marquis de los Balbazes ; Madrid, 17 juin 1647. A. C.)

2. Mazarin à M. le Prince ; 7 juin. A. C.

Levée du siège, 18 juin. M. le Prince reste en position devant la place.

La cour et la ville attendaient avec impatience un bulletin de victoire, lorsque, vers la fin du mois, La Moussaye traversa Paris[1], chargé d'un message bien différent de ceux qu'il avait coutume de porter : « Vous ne serés pas, je m'asseure, peu estonné, après les bonnes espérances que je vous avois données, d'aprendre que j'ay levé le siège de Lérida ; vous me cognoissés assés pour croire que ce n'a pas esté sans douleur et sans peine, et que, en sacrifiant mon honneur[2] au service du Roy, je n'ai pas faict un petit effort sur moy. La Moussaye vous dira les raisons qui m'y ont obligé ; j'attens de vostre justice que vous les approuverés et que vous les ferés apprécier à la Royne..... Si les ennemis entreprennent quelque chose, nous sommes en estat de les en faire repentir[3]. »

Condé n'employait pas de périphrases et appelait les choses par leur nom ; telle sincérité est rarement en pratique. L'effet fut inouï ; la nouvelle des triomphes n'avait rien produit de pareil. Louis de Bourbon repoussé ! (on le disait battu !) cela semblait incroyable :

1. La cour était alors à Amiens.
2. « Honneur » est employé ici dans le sens latin, *honos* pour *gloria*.
3. M. le Prince à Mazarin ; 19 juin. A. C.

. . . .
La victoire a demandé,
Est-ce bien le prince de Condé?
Je le prenais pour son père,
Lanlaire [1].

Le 17 juin, à la pointe du jour, M. le Prince, réunissant ses lieutenants-généraux, Gramont, Châtillon et Marchin, leur avait rapidement exposé l'état du siège, celui de l'armée, le péril extérieur. — La nature du sol, la configuration du terrain, l'énergie de la défense, ont retardé les progrès; tous les mineurs sont tués; le feu, la maladie, la désertion, les détachements inévitables réduisent chaque jour le nombre des combattants et des travailleurs. Il avait fallu étendre les quartiers, occuper des points éloignés, Castel d'Azens et autres. Aux inondations, aux accidents causés par la fonte des neiges, ont succédé les chaleurs ardentes. La fièvre sévit. Les soldats recrutés dans le midi de la France disparaissent comme au temps des guerres civiles, les Espagnols ne forçant pas les déserteurs à prendre parti, mais les renvoyant, soldés et nourris, par les sentiers de montagne. Les vieux corps tiennent bon; mais le mal devient contagieux. Don Luis de Haro, premier ministre du

1. Vaudeville attribué à Voiture.

roi d'Espagne, est à Sarragosse[1]; il presse la marche de l'armée de secours : dix mille hommes de pied, soldats d'élite, et trois mille chevaux sont réunis à Fraga. Recevoir l'attaque dans les lignes, au pied de ce rocher, en face d'une forte garnison, avec des quartiers disséminés, des troupes ruinées, c'est la défaite certaine, peut-être la déroute. Qu'on se rappelle Thionville, Fontarabie, et le désastre de l'année précédente!... et M. le Prince annonce le parti qu'il vient de prendre, qu'il veut exécuter à l'heure même. Sans dissimuler leur surprise, les lieutenants-généraux admirent la sagesse, la décision de leur chef; les ordres sont aussitôt donnés.

Dans cette journée du 17 juin, le service des tranchées se fit comme à l'ordinaire; l'ennemi sortit et fut vivement repoussé. Le soir, toute l'armée était sous les armes; durant la nuit, on désarma les batteries. Le 18, la retraite commença; elle fut fière : Condé recula de quelques centaines de

1. Don Luis de Haro avait succédé, en 1642, à son oncle Olivares. Il arriva à Saragosse le 18 juin. Les dépêches dont nous avons cité plusieurs passages (18 et 23 juin. A. C.) avaient été prises sur un Français qui les portait à don Antonio Ronquillo, à Gênes, et qui fut arrêté aux îles Sainte-Marguerite par le chevalier de Guitaut. Elles furent envoyées à M. le Prince (2 juillet. *Lettres de Mazarin*). Le défaut d'espace n'a pas permis d'insérer ces importantes dépêches parmi les *Documents* et *Pièces*.

toises, jusqu'aux jardins; ses troupes se concentrent en vue de la place.

Aussitôt le siège levé, le marquis de Mortara accourut à Lérida, amenant du monde et des vivres. Il trouva son adversaire moins entamé qu'on ne l'avait d'abord espéré : Condé n'a rien abandonné, pas un canon, pas un affût, pas un boulet, pas un baril de poudre, pas un chariot; il reste menaçant, campé à deux portées de canon de Lérida, s'éclairant au loin, envoyant Marchin dans la plaine de Tarragone (*el campo*) et toujours, selon sa coutume, se tenant en mesure de rallier les détachements au premier mouvement de l'ennemi; mais l'Espagnol ne semble pas disposé à courir le risque d'une bataille. Déjà don Luis de Haro avait commencé à disloquer l'armée réunie pour le « secours »; saisi de nouvelles craintes pour Tarragone, il y faisait rentrer les troupes qui en avaient été retirées, et prescrivait à don Juan d'Autriche de se maintenir en rade avec sa belle flotte [1].

Encore le 30 juin, Condé écrivait à Mazarin du camp devant Lérida. Lorsqu'il eut renvoyé le

1. Cette flotte comprenait cinquante navires de haut bord et deux brûlots, plus les galères d'Espagne et de Sicile. — Don Juan était fils naturel de Philippe IV et de la comédienne Maria Calderonna. Nous le retrouverons aux Pays-Bas.

canon et l'équipage de pont sur les derrières, écoulé les approvisionnements dans les places, il gagna Lesborges.

Condé au camp de Lesborges, 1er juillet.

Rares sont les capitaines qui savent, après un revers, bien choisir, occuper à propos les positions de retraite et d'observation; plus rares encore ceux qui ne s'y laissent pas engourdir. Dès ce jour, Condé se révèle maître dans cette partie. Tracé sur une croupe qui enveloppe la petite ville de Borjas (*gallice* Lesborges) et que baigne un affluent de la Sègre, soutenu par un château dont on releva les ruines, flanqué par les forteresses d'Arbecca et de Castel d'Azens récemment occupées, le nouveau camp assure à l'armée française la sécurité contre les surprises, celle des communications et des subsistances, la juste distance des postes à secourir, des points où l'ennemi peut paraître, la facilité des débouchés pour reprendre l'offensive[1]. Tandis que l'infanterie s'y repose, s'y retranche, la cavalerie, moins éprouvée, ne reste pas inactive, pousse au loin ses reconnaissances, escorte le général en chef dans ses incessantes tournées. Au plus fort d'un été particulièrement rigoureux, Condé, bravant la

1. Borjas : 14 kilom. sud-est de Lérida, sur la route de Tarragone; 40 kilom. sud de Balaguer; 50 kilom. nord-est de Flix; 35 kilom. nord-ouest de Montblanch.

fièvre et l'insolation, parcourt tout le pays, visite ses moindres postes. On le vit à Balaguer, à Flix, dans le *campo* de Tarragone[1], rectifiant, complétant les fortifications, constituant les garnisons, l'armement. A Barcelone, où il parut un moment, il expédia les affaires avec Marca, Margarit et les intendants, créa des ressources, pourvut de son mieux au manque d'argent, assura la solde. C'est au milieu de ce labeur, de ces courses, de ces soins incessants, qu'il reçut les nouvelles de Paris, connut le jugement du public, les mouvements de la cour, la pensée du conseil et des ministres.

A en croire Rivière, les amis personnels, ceux qui cherchent à donner des renseignements plus agréables qu'exacts, la cour, la magistrature, la ville, étaient unanimes à considérer la levée du siège de Lérida comme la plus belle action de

Nouvelles de Paris. Attitude de la cour. Sentiment du public. Mazarin.

1. Voici quelques dates de l'itinéraire de M. le Prince: vers le 28 juin, à Balaguer; — 30, au camp devant Lérida; — 1er juillet, à Borjas; — 13, 14, à Flix; — du 15 au 18, *campo* de Tarragone; inspection des postes de Reus, Salo, Constanti, Valls, Montblanch. En retournant à Borjas, il visite la célèbre abbaye de Poblet, dont la fondation remontait au temps des Maures, et y passe une nuit; — le 19, à Borjas; — du 3 au 5 août, à Barcelone; — le 11, très malade à Borjas (on le saigna cinq fois); il envoie Gramont à Balaguer; — le 3 septembre, à Verdu. (Papiers de Condé. — Archives du conseil des Cent.)

M. le Prince. La même note ne se retrouve pas dans la correspondance officielle. Les lettres de Le Tellier sont de pure condoléance : en plaignant M. le Prince, il se complaît malignement à le confondre avec les généraux qui sont en train de perdre des places dans le Nord [1], et il se lamente d'être l'écho du sentiment public, faisant exception pour ceux qui « regardent les affaires de près et qui sauront louer la prudence, la modération de S. A. [2] ». Quelques jours plus tard le ministre triomphe, lorsque, tout en parlant des soins donnés aux affaires de Catalogne, il annonce la prise de La Bassée et de Dixmude, ainsi qu'un mince avantage remporté par Gassion. Quant au cardinal, il joue l'indignation, s'étend avec complaisance sur le déluge des chansons et des brocards, sur les mesures qu'il prend pour protéger M. le Prince contre « la licence des langues et des plumes »; presque rien sur la Catalogne, mais force détails sur les glorieuses entreprises qu'on pourrait tenter à Naples et en Sicile.

Mazarin a-t-il jamais sincèrement espéré que le prince de Condé saurait en quelques mois réparer

1. « Nous ne sommes pas plus heureux de ce costé icy, les ennemis ayant, ensuite de la prise d'Armantières, de Comine et de Lens, mis le siège devant Landrecy » (7 juillet. A. C.).
2. *Ibid.*

le dommage causé par trois années de fautes et d'abandon, prendre Lérida et Tarragone, battre l'armée espagnole, en finir avec la Catalogne et soulever l'Aragon? Peut-être. Pourquoi M. le Prince n'aurait-il pas renouvelé au delà des Pyrénées les prodiges accomplis dans la vallée du Rhin? Du coup la paix était faite. Ce fut un rêve de courte durée; le ministre, avec son jugement calme, son coup d'œil sûr, vit promptement clair dans les dépêches de Barcelone; quand La Moussaye rejoignit la cour à la fin de juin, Mazarin était bien préparé à « la disgrâce de Lérida ». Il ne s'émeut pas de l'échec, il n'en exagère pas la portée; il en tirera parti dans une certaine mesure. La Catalogne ne pèsera pas dans le plateau des négociations autant qu'on l'espérait; telle quelle, c'est encore une pièce dont on peut se servir au jeu des conférences et des notes. M. le Prince n'y a plus que faire, et ce n'est pas sérieusement que le ministre revient au dessein de Tarragone[1], parle d'attaquer cette grande place au mois de novembre; lui-même se contredit[2]. Les événements

1. 25 août. A. C. — Longue dépêche sur les marges de laquelle M. le Prince a inscrit ses réponses à chaque article.

2. « Faites bien valoir aux Catalans, non seulement les dépenses faites pour mettre Balaguer et Flix en bon état, mais les fortifications élevées en face de Lérida et de Tarragone, et qui rendraient ces places inutiles si la paix était conclue

se précipitent dans l'Italie méridionale; cet instant critique, guetté depuis si longtemps, semble enfin arrivé. Comme tous les grands politiques, Mazarin était patient; il lançait une idée, paraissait l'abandonner, restait prêt à la reprendre; aujourd'hui il retourne à d'anciens projets[1]. Il faut un capitaine en Italie, et en Catalogne un vice-roi qui n'ait ni prétentions guerrières, ni visées de conquêtes, mais dont le nom ait de l'éclat, masque le but des négociations : M. le Prince à Naples, et le cardinal de Sainte-Cécile[2] à Barcelone. Cette double combinaison répond à tout : Michel Mazarin quittera Rome, où il n'est plus qu'un embarras, et Condé sera hors de Paris pour longtemps.

Dès le mois d'août, ce dernier connaissait le nom de son successeur et approuvait le choix hautement, mais sans témoigner aucun goût pour l'aventure italienne. Le silence qu'il opposait à toutes les ouvertures équivalait à un refus; et quand

avant qu'on ait pu en chasser l'ennemi ». (Mazarin à M. le Prince; Dieppe, 2 août. A. C.)

1. *Vide supra*, p. 51. — De tout ceci le ministre ne parle aujourd'hui à Condé qu'à mots couverts; mais il s'en explique ouvertement avec Bichi et ses correspondants ordinaires. Voir dans le recueil de ses lettres celles de juillet et août 1647. — C'est au mois de septembre que Mazarin paraît renoncer à faire passer Condé en Italie.

2. Michel Mazarin n'était encore qu'archevêque d'Aix lorsque la négociation commença. Il fut promu cardinal le 7 octobre.

on l'autorisait avec affectation à rentrer immédiatement en France, il semblait ne pas comprendre, se déclarait prêt à rester à son poste tant que sa présence paraîtrait utile; en fait, il y prolongea son séjour pendant huit mois. Nulle trace d'aigreur, nulle récrimination dans sa correspondance; il répond en grand détail, discute avec urbanité, indique ce qu'il peut faire et ce qu'il fera. Insensible aux traits de la satire, il demande qu'on lui épargne l'humiliation d'être protégé par un édit spécial contre les lazzi des pamphlétaires. Les piqûres des frelons de bureau ne l'irritent pas davantage, et il s'abstient de relever les insinuations perfides enveloppées dans certaines condoléances. C'est à peine s'il lance quelque allusion à la faiblesse de son armée [1], ou à certains passages de la *Gazette* : « Par le dernier article du sr Renaudot, nous avons vu clairement que ce que nous appelons en ce pays lever un siège ne s'appelle aux Pays-Bas qu'un beau stratagème [2]. » Sur un seul point où il trouvait le soin de sa réputation aussi engagé que le bien du service, il refusa toute transaction.

1. 5 octobre et *passim*.
2. 3 septembre. A. C. — Rantzau et Gassion avaient pris divers châteaux en Flandre et Artois; mais ce dernier ayant attaqué Lens, l'archiduc Léopold lui fit lever le siège. La *Gazette* annonça cet échec dans un bulletin pompeux, avec force fanfares de victoire.

L'affaire de Flix. Nous avons signalé l'importance de Flix; La Vallière en était gouverneur. Celui-ci tué, Condé envoya le baron de Jumeaux pour commander dans cette place « jusqu'à ce qu'autrement y eust esté pourveu par Sa Majesté. Je croy que vous ne sçauriés faire un meilleur choix; il a la naissance, le cœur et l'expérience, outre qu'il est extrêmement de mes amis[1]. » Cette demande ne fut pas accueillie; le courrier arriva trop tard, affirmait Le Tellier; déjà le gouvernement de Flix était donné. Condé réclama; si l'on faisait sortir M. de Jumeaux, qu'il avait mis dans la place, l'injure serait pour lui. Ce qui l'indisposait surtout, c'était de voir la cour choisir contre son gré un officier général mal noté depuis le commencement de la campagne. Mazarin et ses commis tinrent bon. « Cette affaire est d'un grand éclat, écrivait Rivière[2]; la cour en fera trophée quand l'Europe verra que Marin y est au lieu de Jumeaux. » La mort de Jumeaux, survenue subitement, à la suite d'une débauche, mit fin à

1. Le baron de Jumeaux, de la maison de Duprat, « ni beau ni bien fait, mais gai, brave, avec bien de l'esprit ». Tel est le jugement de son ami et compatriote Bussy; tous deux ensemble avaient signé la célèbre lettre en vers adressée à Lenet après la bataille de Norlingue. Ancien capitaine dans La Guiche-cavalerie, il était maréchal de bataille de 1646. Mort en cette même année 1647.

2. 18 juillet. A. C.

la discussion. Marin entra dans Flix et justifia les préventions de Condé par « le meschant compte qu'il en rendit » trois ans plus tard[1].

M. le Prince resta fort blessé de l'accueil fait à ses démarches et à son insistance; ce procédé lui laissa un ressentiment que divers refus essuyés jadis après des victoires, que la querelle même de l'amirauté, ne lui avaient pas inspiré. C'est son premier différend sérieux avec Mazarin.

Quelques prisonniers ramenés à Lesborges le 27 juillet rapportèrent que l'armée castillane préparait un mouvement. Le marquis d'Aytona, vice-roi de Catalogne pour Sa Majesté catholique, avait repris le commandement à Fraga[2], rappelait ses détachements, levait ses garnisons, ne par-

Le marquis d'Aytona à Fraga. Condé recule jusqu'à Verdu, 3 septembre, visite Barcelone.

1. Si les ennemis attaquent Flix, Sainte-Colombe, « sur ma parole, en rendra fort meschant compte, et peut-estre pire que le s[r] d'Heudicourt n'a faict à Landrecy » (M. le Prince à Mazarin; Lesborges, 10 août 1647. A. C.). — Heudicourt venait de rendre cette dernière place après une misérable défense. — Charles du Bouzet-Marin, s[r] de Sainte-Colombe, rendit Flix au marquis de Mortara le 20 septembre 1650. Il mourut en 1652. Il était allié de Le Tellier.

2. Guillaume-Raymond de Moncada, marquis d'Aytona, mort en 1672. — Le marquis de Mortara (don Francisco de Orozco), qui entra le premier dans Lérida après la levée du siége, avait sans doute une mission spéciale; car il ne figure pas sur la liste officielle des lieutenants d'Aytona. Philippe IV donna en novembre 1649 la vice-royauté au marquis de Mortara, qui, en deux campagnes brillantes (1650-51), reprit Barcelone et remit la Catalogne presque entière sous l'autorité

lant de rien moins que de rentrer dans Barcelone et de pousser M. le Prince dans la mer. Celui-ci lui offrit un premier appât, annonça qu'il allait séparer ses quartiers. Près d'un mois s'écoula sans qu'Aytona fît aucune réponse à cette invite. De même qu'aux combats de l'épée l'habile tireur rompt souvent pour provoquer une attaque, M. le Prince recula de quelques lieues. A tous égards, le moment était venu de quitter Lesborges; si bien aéré qu'il soit, un camp occupé pendant deux mois d'été devient inhabitable. C'était l'époque de la rechute pour les fiévreux; ceux qui, au plus fort des chaleurs, avaient accompagné le général en chef dans ses tournées, étaient surtout atteints. On était alors dépourvu de moyens pour traiter la fièvre intermittente : le bon Montreuil, qui n'avait pas quitté Condé depuis vingt ans, ne connaissait d'autre remède que d'abondantes saignées. Bussy affirme que la mort du vieux médecin fut son salut[1] et celui de M. le Prince, dont on désespéra un moment[2]. Il fallait changer d'air. Le mouvement fut

du roi catholique. De 1652 à la paix des Pyrénées, la guerre de ce côté fut confinée dans la Cerdagne et le Lampourdan.

1. « Il me fit saigner huit fois en trois semaines; heureusement pour moi, il tomba malade lui-même et mourût; sans cela il m'auroit tué. » (*Mémoires* de Bussy.)

2. Le 25 août 1647, la députation de Catalogne envoie féli-

exécuté le 3 septembre. Un fort parti de cavaleric ennemi se montra, fut surpris et taillé en pièces par Balthazar. Ce fut pour le moment la seule démonstration offensive du marquis d'Aytona.

L'armée s'arrête à Verdu [1], position aussi heureusement choisie que celle de Lesborges : sans trop s'éloigner de Balaguer, Condé se rapprochait du « campo » de Tarragone et surtout de Barcelone, où sa présence était nécessaire. La « disgrâce de Lérida » avait eu en Catalogne le même retentissement qu'ailleurs ; le parti castillan relevait la tête ; les amis de la France étaient atterrés. Marca se croyait perdu ; déjà, en effet, à Saragosse aussi bien qu'à Paris, la rumeur publique faisait disparaître le visiteur général français et le gouverneur Margarit, égorgés par l'émeute. Une première course de Condé au mois d'août apaisa l'agitation. Mais voici que Marca tombe très malade ; on craint pour sa vie, et M. le Prince doit courir à Barcelone « pour empescher le désordre que cette mort pour-

citer le prince de Condé sur le rétablissement de sa santé. (Archives des « Trois Bras ».)

1. Verdu : 28 km. est-nord-est de Borjas ; 36 est de Lérida ; 8 sud-ouest de Cervera ; 28 nord de Montblanch ; 55 nord-ouest de Villefranche de Panades, qui est à 40 km. ouest de Barcelone, et où Condé s'arrêta le 10 septembre en revenant de la capitale. Il alla le lendemain inspecter les forts du *campo* avant de rejoindre son armée.

roit y apporter[1] ». La présence du vice-roi, ses harangues, rendirent courage à la députation[2], calmèrent les esprits. Marca d'ailleurs se rétablit.

Marche offensive de M. le Prince. Il s'empare d'Ager, 6-10 octobre.

Au mois d'octobre, l'allure des opérations s'accélère. L'armée française, ayant reçu son contingent de recrues, reposée, rafraîchie, marche rapidement vers le nord-ouest, passe la Sègre à Balaguer, prend position à Castillon de Farfagne, faisant face à l'ennemi, que celui-ci vienne tout droit des bords de l'Èbre ou passe par Lérida. Elle couvre ainsi le mouvement d'Arnauld, que M. le Prince a détaché pour s'emparer d'Ager. Sorte de nid d'aigle perdu dans les montagnes, cette petite ville a une certaine importance stratégique; son occupation complétera celle de Balaguer et mettra fin de ce côté aux incursions de l'ennemi. L'accès est difficile, les chemins sont impraticables; mais les mesures étant complètes et les calculs précis, ce fut l'affaire de trois jours: investi le 6, Ager était pris le 9 octobre.

M. le Prince ne quittait jamais les abords d'une place conquise sans l'avoir munie et remise en état. Il ne s'éloigna pas de Castillon tant que durèrent les travaux de la nouvelle enceinte d'Ager; mais

1. M. le Prince à Mazarin; Verdu, 3 septembre. A. C.
2. Condé arriva le 5 à Barcelone et fut félicité par la députation. Il repartit le 10 septembre. (Archives des « Trois Bras ».)

il renvoya ses équipages en France. Annonçant que la campagne était terminée, que ses troupes entraient en quartiers, il les dispose en éventail; assez séparées en apparence pour inviter l'ennemi à manœuvrer, elles sont assez rapprochées pour se prêter un mutuel appui.

Surpris par la marche de son adversaire, le marquis d'Aytona n'avait pu secourir Ager; le caractère excentrique de cette opération lui offrait une chance qu'il essaya de saisir pour dégager Tarragone et reconquérir les postes que les Français occupaient autour de cette place, dans le *campo*. M. le Prince l'avait bien prévu; écoutons ce qu'il disait à Mazarin en arrivant à Castillon de Farfagne : « Nos positions sont bien prises. Si les ennemis entreprennent de secourir Ager, je vous réponds qu'on les combattra avec avantage. S'ils vont à une diversion avec toute leur armée, ils trouveront les places en bon estat et je les suivray de près. Et s'ils se contentent de détacher quelque parti, j'en détacheray de plus forts après eux. Enfin, quoique très foibles, nous ferons l'impossible pour n'en pas avoir le démenty »; et il n'en eut pas le démenti.

Passant l'Èbre avec son armée, le général espagnol vint s'établir à Lérida; et, tandis qu'il espère ainsi donner le change à son adversaire, il détache

Manœuvres : le marquis d'Aytona à Lérida. Condé à Tarraga.

Secours de Constanti.

le baron de Touteville avec sa bande de Bourguignons (francs-comtois). Ce hardi partisan avait pour mission de prendre Constanti, ville et château qui incommodaient fort Tarragone; c'était la pièce principale du système d'occupation du *campo*. Constanti perdu, il eût fallu abandonner Salo, Reus et les autres postes.

Condé excellait à tenir sa cavalerie en éveil, et il savait trouver des hommes pour la commander; aussi était-il toujours bien renseigné. Les fortins que ses troupes occupaient[1] étaient organisés comme une sorte de réseau télégraphique; l'état-major correspondait avec les gouverneurs par signaux, par coups de canon. M. le Prince est vite au courant des mouvements du général espagnol, pénètre son dessein. C'est Gramont qui doit le déjouer : avec quelques escadrons, le maréchal marche à tire-d'aile au secours de Constanti. En chemin, il rallie La Trousse d'abord, puis le corps du comte de Broglie, posté à Montblanch. Derrière lui, M. le Prince descend vers le sud, repasse la

1. Cette multitude de châteaux, de postes que M. le Prince occupait, n'affaiblissait pas son armée de campagne autant qu'on pourrait le croire. Comme il les fortifiait et munissait avec beaucoup de soin, il n'y mettait que de petites garnisons, fournies par les milices du pays, les régiments fatigués, enclins à la désertion, etc., tirant ainsi parti de troupes qu'il n'aurait pu employer ailleurs.

Sègre, réunit le reste de ses troupes à Tarraga, — encore une position admirablement choisie [1]. — Comme le cavalier qui rassemble son cheval avant de le lancer sur l'obstacle, Condé se tient à distance de Lérida, sans cesser de menacer, tend la main à Gramont, se rapproche de Montblanch et du *campo*. Constanti est dégagé; après deux tentatives vigoureuses, Touteville est définitivement rejeté dans Tarragone, laissant entre nos mains trois canons et beaucoup de prisonniers.

L'armée d'Espagne, attaquée dans sa retraite, 23 octobre, repasse l'Èbre.

Cependant Aytona s'était décidé à manœuvrer [2]. Espérant couper la route à Gramont, l'attaquer à son retour, pour combattre ensuite avec avantage M. le Prince affaibli, il dépasse Lérida et s'établit à Borjas (Lesborges) dans le camp retranché que les Français avaient occupé deux mois. Mais déjà Gramont était hors d'atteinte et rejoignait le général en chef. Condé se garda bien de renouveler Fribourg ou Norlingue, et d'attaquer la forte position de son adversaire, comme celui-ci peut-être y comptait. Il marcha sur la ligne de retraite d'Ay-

1. Tarraga : 28 km. sud-est de Castello di Farfaña; 8 km. est de Belpuig. — Belpuig : 28 km. nord-nord-ouest de Montblanch. — Constanti, 26 km. sud de Montblanch; 6 km. ouest-nord-ouest de Tarragone; 6 km. nord-nord-est de Salo.

2. Il avait huit mille hommes de pied, trois mille chevaux, douze pièces; — Condé, sept mille hommes de pied, deux mille cinq cents chevaux, cinq pièces.

tona et vint se placer à Belpuig entre l'armée ennemie et Lérida.

Le 23 octobre, trois coups de canon tirés par le gouverneur d'Arbecca apprennent aux Français que le général espagnol, manquant de vivres, a commencé son mouvement de retraite. Les ordres sont aussitôt donnés : partagée en deux corps, la cavalerie harcèlera l'ennemi pour ralentir sa marche et donner à l'infanterie le temps d'arriver. Condé et Gramont dirigent chacun une des ailes de cavalerie ; Arnauld et Broglie conduisent les gens de pied. — C'était une des pratiques de César, un des exemples laissés par les *Commentaires ;* l'application était heureuse, pourvu qu'il ne survînt ni erreur, ni accident. — Arnauld s'égara. Comme plus tard à Seneffe, M. le Prince fondit sur l'ennemi en marche, fit des prodiges avec Gramont. Dans cette dernière rencontre, les escadrons catalans de don Joseph d'Arden se signalèrent à côté du fameux régiment allemand de Balthazar ; mais l'infanterie n'arriva pas à temps. On continua de se charger la nuit, au clair de lune, comme dans une bataille de roman, au pied des hauteurs qu'avaient occupées les légions de Pompée. Les Espagnols entassés avaient grand'peine à gagner leurs retranchements ; leur arrière-garde fut très malmenée. Sans l'erreur d'Arnauld, Condé remportait peut-

être une éclatante victoire sur le théâtre des grands succès de César.

Le lendemain au jour, le marquis d'Aytona, couvrant son mouvement par un feu d'artillerie, traversa la Sègre à Lérida et s'en retourna au delà de l'Èbre.

Situation favorable à la fin d'octobre.

Voici donc l'armée d'Espagne rejetée dans le royaume d'Aragon, qui ne peut la nourrir et supporte impatiemment sa présence [1]; elle va se séparer. Celle de France reste maîtresse de la campagne; toutes les ressources de la plaine d'Urgel et des environs si fertiles de Tarragone, *el campo*, lui appartiennent. Distribuées en quartiers de Balaguer à Montblanch, nos troupes forment une ligne de bataille, couverte par les postes retranchés que nous occupons autour de Lérida et de Tarragone. Chacune de ces deux grandes places est enveloppée d'un cercle de petites forteresses bien munies, bien gardées, qui, ne laissant à l'une que la route de la mer, à l'autre que le chemin de l'Èbre, coupe les communications de Tortose avec Fraga et Lérida. Le comte de Broglie commande dans le *campo* de Tarragone et achève les forts de Constanti; M. le

1. D. Luis de Haro au marquis de los Balbazes; 18 juin 1647; A. C. : « Le royaume d'Aragon, bien qu'il se reconnaisse défendu par ces troupes, ne voudra pas les souffrir à l'intérieur, *no las querra sufrir dentro de si* ».

Prince lui a laissé des instructions très détaillées[1]. Le maréchal de Gramont restera quelques jours avec les troupes; il sera remplacé par Marchin, si digne de ce rang qui va lui être conféré. Le nouveau général en chef tiendra à la disposition du vice-roi qu'on attend une armée rétablie, qui a recouvré la confiance, repris l'avantage, et qu'au début de la campagne prochaine on pourra mener à l'attaque de Lérida ou à celle de Tarragone. Tout est réglé, préparé pour ces deux opérations; ce sera au ministre de décider et surtout d'envoyer en temps utile l'argent, les vaisseaux, les renforts nécessaires.

Condé part le 7 novembre, regretté des Catalans.

Le 2 novembre, Condé rentrait à Barcelonne; et, le 7, prenant la route de Paris dans un carrosse, il s'en allait coucher à Hostalrich. Il avait été très fêté à son passage dans la capitale du principat; la députation lui offrit, non seulement un grand bal[2], mais un autodafé solennel[3]. Les repré-

1. Articles résolus avec M. le comte de Broglie; Constanti, 19 novembre 1647. Note renvoyée par le maréchal de Gramont à M. le Prince. A. C.

2. 6 novembre. Son Altesse paya les *dulces* (confitures).

3. Le maintien de l'Inquisition était une des conditions de l'union de la Catalogne à la France. Les conflits de juridiction, les différends entre les inquisiteurs et « Messieurs de l'audience royale » étaient continuels et causaient de grands embarras aux vice-rois.

sentants des « Trois Bras de Catalogne » ne pouvaient témoigner d'une façon plus éclatante leurs sentiments pour ce vice-roi qui les quittait. En effet un grand revirement s'était fait dans les esprits; le courant de l'opinion revenait à la France, à M. le Prince surtout. Au mois de juin, il semblait que le roi catholique allait être acclamé à Barcelone; aujourd'hui que les troupes d'Espagne sont rentrées dans le royaume, Ager pris, Constanti dégagé, Tarragone et Lérida resserrés, les Catalans auraient voulu retenir ce général qui avait si heureusement terminé cette campagne, si bien préparé la suivante, et la députation le supplia, s'il ne pouvait différer son départ, de promettre qu'il reviendrait au printemps [1].

Les « Lérida ». Impression laissée en France par l'échec de Condé.

Il n'en était pas de même en France. Paris était toujours inondé de « Lérida » ; car ces pasquins avaient un nom générique; tout le monde les chantait, et Condé fit chorus; plus d'une fois on l'entendit fredonner

. . . . . Que son dada
Demeura court à Lérida [2].

Les qualités dont il fit preuve dans le cours de cette campagne, le tact stratégique, la mesure, le carac-

1. Procès-verbal de la séance de la députation, 5 novembre. (Archives des « Trois Bras ».)

2. Le mot, la rime, sont de M. le Prince et placés dans une

tère surtout, ne sont pas celles qui séduisent le grand nombre ; c'est à l'histoire d'en tenir compte. — L'éclat manque : M. le Prince échoua dans sa principale entreprise, « la seule où les armes de la France n'ont pas esté heureuses entre ses mains [1] ». On peut contester le choix du point d'attaque, et surtout relever une erreur de calcul dans la durée assignée d'abord à la résistance de la place. Assurément Condé en Catalogne ne put s'élever à la même hauteur que César ; mais peu s'en fallut qu'il n'infligeât à son adversaire le sort d'Afranius. Il

épître que lui et ses amis adressèrent à Mme de Montausier. Répondant, au nom de la marquise, « aux seigneurs chevaliers catalans », Voiture disait :

J'admire dans votre lettre
Celui qui dit que son dada
Demeura court à Lérida;
Et dis de plus en assurance
Que je ne sçay qu'un homme en France
Qui de la sorte osast rimer,
Et l'osant, osast se nommer.

Dans cette même épître, on lit quelques vers amers :

Les princes sont d'estranges gens ;
Heureux qui ne les connaist guère ;
Plus heureux qui n'en a que faire.

C'était après l'échec. Rien de pareil dans les lettres ou stances que le poète adressait les années précédentes au vainqueur de Rocroy et de Norlingue, au conquérant de Dunkerque.

1. « Galerie où sont peintes les actions de M. le Prince », à Chantilly. Inscription du tableau de 1647.

avait trouvé l'anarchie, le pillage, les troupes sous le coup de la déroute ; il laissait l'ordre partout, les places pourvues, le commandement organisé, l'armée relevée, toute prête à l'action, celle des ennemis abattue, rejetée au delà de l'Èbre.

Et cependant il revenait amoindri. L'envie, par l'organe des Importants, avait vainement essayé de ravir à Condé la palme de Rocroy; écrasée par l'évidence, elle relève la tête après les combats indécis de Fribourg: la conquête du Rhin la réduit au silence. Elle compte les victimes à Norlingue : mais l'abattement de Bavière étouffe encore sa voix. Dunkerque ne lui donne pas prise; elle a beau jeu après Lérida. L'impression du premier jour ne s'est pas effacée. Lorsqu'en 1710 Maulevrier vint annoncer à Louis XIV que le duc d'Orléans avait enlevé Lérida d'assaut, « la mortification des Condé fut grande, et le Roi s'écria : C'est une grande gloire à mon neveu d'avoir pris cette place, qui avait été l'écueil du comte d'Harcourt et où M. le Prince le héros avait lui-même échoué [1] ». Aujourd'hui encore le nom de Lérida est aussi étroitement associé à la mémoire de Condé que celui de Rocroy.

1. Saint-Simon.

CHAPITRE II

—

1648

—

Situation sur la frontière du nord à la fin de 1647. — La première thèse de Bossuet. M. le Prince, général de l'armée de Flandre, part pour Arras (Avril 1648). — Projet présenté par les gouverneurs de Dunkerque et de Courtrai. — Observations de M. le Prince. Mazarin passe outre. — Siège et prise d'Ypres (13-29 mai). — L'archiduc reprend Courtrai, 19 mai. — Le gouvernement d'Ypres, promis au duc de Châtillon, est donné à Paluau. — Tentative d'Ostende (14 juin). Rantzau, Condé et le cardinal. — Espérances de l'archiduc. Intrigues de Mme de Chevreuse et de Saint-Ibal. — L'archiduc entre en France et s'établit près de Landrecies. Condé le suit, s'arrête à l'abbaye de Vaucelles (fin de juin). — Misère, épuisement de l'armée. — D'Erlach et les troupes d'Alsace, successivement rapprochés, arrivent aux environs de Nancy, 6 juillet. — L'archiduc retourne à Lille. Condé, appelé à Paris, y reste deux jours (20 et 21 juillet). D'Erlach est dirigé sur Guise. — M. le Prince à Béthune (30 juillet), puis à Hinges. Il ne peut empêcher Sfondrato de prendre Furnes (3 août).

Situation sur la frontière du nord à la fin de 1647.

Les incidents de la guerre de Catalogne exercèrent peu d'effet sur les résultats généraux de la campagne de 1647 ; c'est la défection des Weymariens qui troubla l'équilibre des combinaisons de Mazarin. Fatigué de la rivalité de Gassion et de Rantzau, n'osant les déplacer, le cardinal avait eu l'heureuse inspiration d'appeler l'armée d'Allemagne aux Pays-Bas. On comptait que Turenne serait

à Thionville du 12 au 15 juin, aux environs de Maubeuge quelques jours plus tard, et que son seul passage outre Meuse ferait signer la paix à Munster. Ralliant toutes nos forces, il eût peut-être écrasé celles d'Espagne, terminé la guerre ; mais les Weymariens y mirent bon ordre : Turenne fut ramené sur la rive droite du Rhin par l'insurrection de son armée[1]. A sa place on envoya Villeroy, ce n'était pas la monnaie d'une barre d'or. Villeroy s'effaça, évitant surtout de se compromettre entre le bouillant Gascon et l'heureux Danois favori du premier ministre. La Ferté-Senneterre, qui avait aussi un commandement, acheva de tout brouiller, et la partie d'échecs continua dans l'Artois et les Flandres, partie confuse et sans plan. A la fin de l'année (1647), de maintes villes prises et reprises les Espagnols conservaient Dixmude, Armentières, Aire, Landrecies ; les Français, La Bassée et Lens. En somme ce sont les Espagnols qui ont le plus de points : à Aire, comme à Landrecies, ils nous ont porté des coups pénétrants, et notre armée du Nord demeurait fort éprouvée. Les débris de l'infanterie sont répartis dans les places : grosse garnison à Courtrai, que la perte d'Armentières laisse en flèche sur le territoire ennemi ; plus de monde encore

1. Voir livre IV, ch. VII.

dans les bourgades de la Flandre maritime, Furnes, Bergues, Gravelines, qui forment autour de Dunkerque comme un camp retranché ; le reste est disséminé dans l'Artois. Quelques cadres et le gros de la cavalerie ont été renvoyés en Picardie et plus loin encore pour se remettre. Il fallut dégarnir Paris et le Louvre, autant que le permettait l'émotion qui déjà régnait dans la ville, faire marcher la maison du roi, gendarmes, chevau-légers [1], gardes françaises, écossaises et suisses.

La première thèse de Bossuet. M. le Prince, général de l'armée de Flandre, part pour Arras (avril 1648).

Dans la soirée du 24 janvier 1648, un jeune théologien, neveu du maire de Dijon, soutenait sa première thèse, sa « tentative » [2], au collège de Navarre ; la discussion fut brillante ; un personnage, qui venait d'arriver accompagné de flambeaux et d'un cortège de gentilshommes, suivait le débat avec un vif intérêt et parut même sur le point d'y prendre part. Le « candidat » s'appelait Jacques-Bénigne Bossuet ; cet auditeur qui avait failli se jeter dans la mêlée des docteurs était

1. Compagnies d'ordonnance du Roi et de la Reine ; mais les gendarmes et chevau-légers de la garde étaient restés à Paris, ainsi que les gardes du corps.

2. C'est l'expression consacrée par les habitudes de l'école. Le sujet était *de Deo uno et trino*. M. le Prince avait accepté la dédicace de la thèse, à la demande d'un avocat aux conseils, souvent consulté par lui, Claude Bossuet, oncle de Bénigne. (Voir t. III, p. 364.)

le général désigné de l'armée de Flandre, Louis de Bourbon, prince de Condé.

Gassion tué, Turenne retenu en Allemagne, M. le Prince seul pouvait diriger les opérations dans le Nord. Dès les premiers jours de mars 1648, appelé à Dijon par l'ouverture des états de Bourgogne, il pressait le rétablissement de ses quatre régiments[1], destinés à former, avec cinq bataillons des gardes, le fond de l'infanterie dans l'armée dont il allait prendre le commandement. Vers le milieu d'avril, après un court séjour à Paris, il part pour Arras.

Projet présenté par les gouverneurs de Dunkerque et de Courtrai.

La dépêche officielle du secrétaire d'État Le Tellier[2] le laissait libre d'arrêter son plan de campagne; mais il avait reçu du premier ministre des instructions très précises. Sa mission était de protéger, de faciliter une entreprise conçue par le maréchal de Rantzau, gouverneur de Dunkerque, qui comptait en partager la gloire avec Paluau, gouverneur de Courtrai.

Rantzau[3] appartenait à cette variété d'hommes de guerre qui peuvent le plus compromettre les gouvernements. Séduisant, renommé pour sa vail-

1. Condé, Conti, Anguien, Persan, arrivant de Catalogne très réduits.

2. 30 avril. Le même jour, Mazarin rappelait à M. le Prince l'exécution de « nostre desseing ». A. C.

3. Voir t. IV, p. 147, et *supra*.

lance, inspirant par ses blessures un juste intérêt, ayant moins d'esprit que de faconde, nulle sûreté dans le jugement ni dans le caractère, infatigable à mettre en avant une foule d'idées ramassées çà et là, prompt à lancer les autres dans les aventures, viveur avant tout; on ne comptait plus ses échecs, et il ne parvenait pas à lasser la patience du premier ministre, toujours aussi engoué de lui. Le cardinal avait donc accepté avec enthousiasme la proposition du maréchal. A mi-chemin entre Dunkerque et Courtrai, les Espagnols occupaient fortement Ypres; Rantzau, et Paluau[1], entraîné par son collègue, demandaient à marcher contre cette grande ville avec une partie de leurs grosses garnisons. Ils se disaient sûrs d'enlever la place d'emblée.

Observations de M. le Prince. Mazarin passe outre.

M. le Prince connaissait de longue main l'auteur du projet. Il avait toujours loué son courage et bien jugé sa légèreté; au lendemain de Rocroy, il écartait une entreprise chimérique conçue par ce même Rantzau; aujourd'hui il se souvient du « secours d'Allemagne », de Tüttlingen, de tous les incidents de la guerre de Flandre durant les dernières années. Le gouverneur de Courtrai n'inspirait pas à Condé beaucoup plus de confiance. Brave soldat, assez bon officier de cavalerie, mais

1. Philippe de Clérembault. — Voir t. IV, p. 157, et *supra*.

manquant d'envergure pour le commandement en chef, Paluau était fort avant dans la confidence du cardinal, dont il avait le chiffre particulier et qui s'empressa de lui donner la succession, à peine ouverte, de Gassion [1]. Quels que fussent les travers de ce dernier, les ennuis que pouvait donner son humeur, M. le Prince regretta de ne plus retrouver à Courtrai son énergique lieutenant de Rocroy et de Thionville.

Dès sa première halte à Roye, il écrivit aux deux gouverneurs, demandant sur leur projet des explications plus précises que celles dont s'était contenté Mazarin. Aussitôt arrivé à son quartier général d'Arras, il fait part de ses doutes au premier ministre. La place d'Ypres lui semble trop importante pour avoir été négligée; l'enlever d'emblée paraît difficile. L'archiduc n'est pas un adversaire à mépriser; l'année précédente il a montré de l'activité, de l'ardeur. Bien secondé, entouré d'officiers d'expérience et d'aptitudes diverses, — le fougueux Beck [2], le sage Fuensaldaña [3], investis par le roi catholique de pouvoirs spéciaux, — Guillaume de Lede, don Juan de Borja, vétérans

1. Gassion était mort le 5 octobre 1647 des suites d'une blessure reçue au siège de Lens.

2. Voir t. IV, p. 27 et *passim*.

3. Voir t. IV, p. 52.

de l'infanterie d'Espagne, — Clinchamp et Ligniville, lieutenants du duc Charles, — les chefs populaires et vaillants de la noblesse wallonne, princes de Ligne et de Chimay, comtes de Buquoy et de Saint-Waast-Zemberg[1], — Léopold a sous ses ordres, outre les vieilles bandes des Pays-Bas, celles du Luxembourg et de M. de Lorraine. Déjà grossie par les recrues enrôlées dans l'électorat de Brandebourg et autres pays d'Allemagne, par l'achat de plusieurs régiments, son armée se rassemble; la Gueldre vient de lui fournir trois mille hommes de renfort, ce qui porte l'effectif disponible, pour entrer en campagne, à plus de vingt-cinq mille combattants[2]. Le général français doit donc s'attendre à quelque entreprise sérieuse et vivement menée par son adversaire. — Il exposa la situation sans obtenir de réponse précise; le cardinal passa outre. Le plan de Rantzau ne fut pas rejeté, mais modifié. On renonça au coup de

1. Liste des officiers-généraux réunis en conseil le 16 mai à Lille. (L'archiduc au roi catholique, 26 mai. A. B.)

2. Au mois de janvier 1648, l'archiduc n'avait reçu encore ni les recrues ni les contingents attendus; il disposait déjà, pour la campagne, de vingt et un mille hommes, dont sept mille cavaliers. L'infanterie se composait de trois mille lorrains, onze régiments allemands, six espagnols, trois wallons, trois italiens, deux anglais, un irlandais, un bourguignon. Onze régiments wallons et deux cent soixante compagnies gardaient les places. (A. B.)

main, et M. le Prince reçut l'ordre de faire le siège d'Ypres[1].

En voyant le beau contingent des gardes, il eut un moment de joie : « Cette meschante armée va bien changer » ; mais le dénûment des forteresses le navrait : « Rien ne m'embarrasse icy tant que la garde des places » ; il y revient plusieurs fois. A grand'peine celles de l'Artois, Arras, Béthune, La Bassée, Saint-Venant, sont pourvues. Un corps de cavalerie est confié à Vaubecourt avec mission de secourir les forteresses attaquées. Ces premières précautions prises, Condé se dérobe, revient sur la Somme, rallie ses troupes ; le 8, à Péronne, il

Siège et prise d'Ypres, 13-29 mai.

1. Mazarin à M. le Prince, 16, 17, 23, 30 avril, 5 mai. M. le Prince à Mazarin, 25, 29 avril. A. C. — Il est généralement admis que Paluau avait signalé le péril auquel l'entreprise d'Ypres exposait la place de Courtrai et que Condé ne tint aucun compte de ces observations. Les *Mémoires* de Gramont donnent même le nom de celui qui, chargé de ce message, aurait proposé une combinaison trop extravagante à notre sens pour avoir été présentée : saisi d'un repentir tardif, inquiet pour sa place et désireux de faire ce siège, Paluau aurait demandé à marcher sur Ypres avec sa garnison et à être relevé par l'armée dans Courtrai C'est sur ce singulier amendement du projet que Mazarin aurait passé outre. Or il ressort des lettres visées ci-dessus que le messager désigné dans les *Mémoires* de Gramont, le s[r] de Fortilesse, avait apporté les propositions de Paluau pour l'attaque d'Ypres et reporta les objections de M. le Prince. Le rôle que nous avons assigné à chacun dans la préparation de cette entreprise est surabondamment établi par la correspondance.

passe la revue de l'armée, la met en marche sur deux colonnes[1], et le 13, à cinq heures du matin, s'établit devant Ypres; Gramont avec la seconde colonne, Rantzau venant de Dunkerque, et Paluau de Courtrai, débouchent presque en même temps. Distances, itinéraires, passage de la Lys, traversée des watregans[2], tout avait été calculé avec tant de secret et de précision que, chacun arrivant à l'heure dite au point qui lui était assigné, Ypres se trouva presque instantanément investi[3].

La place était grande et fut jugée très forte,

1. Itinéraire :

	Première colonne. (M. LE PRINCE.)	Deuxième colonne. (MARÉCHAL DE GRAMONT.)
	De Péronne à :	
8 mai,	Cléris, sur la Somme, 6 kilom. ouest;	Moislains;
9 —	Loiette;	Boyelle et abbaye du Vivier, sur le Cojeul, 10 kilom. sud-est d'Arras;
10 —	Souchez, 10 kilom. nord-est d'Arras;	Liévin, sur le ruisseau de Lens;
11 —	Estaires, 30 kilom.;	Environs d'Estaires;
12 —	Armentières;	Environs d'Armentières;
13 —	devant Ypres.	

2. Watregans, fossés pleins d'eau qui séparent les héritages ou assainissent les marais; expression employée dans les Pays-Bas, Flandre, Artois, etc. — Tous ces rectangles entourés de petits canaux sont difficiles à traverser.

3. Par Condé du côté de Comines et Menin, par Gramont vers Armentières et Warneton, tandis que Rantzau faisait face à Aire et Saint-Omer, Paluau à Dixmude et Bruges.

« absolument hors d'estat d'insulte, tant il s'est trouvé d'eau dans le fossé..... Il n'y a aucune apparence de la proposition qu'on avoit faite de la prendre d'emblée »; les auteurs du projet durent le reconnaître[1]. On fit toute la diligence possible : la circonvallation fut achevée en six jours; cavaliers, fantassins, nul n'avait été dispensé du travail. Le 19 mai, ouverture de la tranchée; deux attaques sont vivement poussées; le 23, Arnauld fut blessé à la main, et Vieuxpont, familier du Luxembourg, qui commandait le régiment « Son Altesse Royale » (Orléans-infanterie), eut la vessie percée d'un coup de mousquet, dont il mourut le lendemain. Le 27, la capitulation était signée, et, le 29, La Motterie sortait de la place avec sa garnison (douze cents hommes, trois cent cinquante chevaux), grossie de six mille bourgeois en armes qui n'avaient pas accepté la domination française. Il était impossible de faire plus vite, et cependant c'était trop tard.

Dès le milieu d'avril, l'archiduc, pressé par les dépêches de Madrid, aurait voulu entrer en campagne; diverses circonstances ralentirent les opérations : d'abord des difficultés intérieures, des prétentions à concilier, la rivalité du comte de

L'archiduc surprend Courtrai, 19 mai.

1. M. le Prince à Mazarin, 24, 30 mai. A. C.

Buquoy et du prince de Ligne; puis les retards des Lorrains, de moins en moins faciles à manier, refusant de marcher sans nouvel ordre de leur duc. Enfin, le 16 mai, ils se décidèrent à quitter leurs quartiers de Tournay. Aussitôt Léopold, qui comptait les heures, sort de Lille et se montre au delà de la Lys, comme pour secourir la place investie par les Français; puis soudain, il se retourne, et le 19, comme on ouvrait la tranchée devant Ypres, il enlève Courtrai d'insulte. Le Rasle s'était jeté dans la citadelle, annonçant qu'il y ferait bonne défense; mais, deux jours plus tard (21), il s'y laissait surprendre; toute la garnison était prisonnière de guerre. L'événement ne justifiait que trop le pressentiment de M. le Prince; que valaient donc les assurances si formelles de Paluau[1]? Les ennemis firent éclater une joie insolente. Cette belle place, qui, en 1646, avait retenu pendant un mois l'armée de France tout entière, que depuis Gassion avait munie avec tant de soin, cette belle place audacieusement emportée à la

1. « Paluau assure qu'il n'y a rien à craindre pour Courtrai, où il a laissé deux mille hommes de pied et deux cents chevaux. » (Mazarin à M. le Prince, 21 mai.) — Les mêmes assurances avaient été données par Paluau à M. le Prince avec une variante dans les chiffres : quinze cents hommes et cent cinquante chevaux. — (M. le Prince à Mazarin; 22 mai. A. C.)

pointe de l'épée! il y avait de quoi flatter l'orgueil castillan[1]. L'avantage d'ailleurs était considérable. La Lys ne pouvant plus nous servir de ligne d'opérations, l'occupation d'Ypres perdait presque toute sa valeur; elle devenait une charge: « Ypres est d'extraordinaire garde, très peuplée de gens fort mal affectionnés[2]. » Il fallut y mettre quatre mille hommes avec de grands approvisionnements, créer, munir de nouveaux ouvrages pour relier cette ville à Furnes et à Bergues, barrer les chaussées au travers des canaux, asseoir notre établissement de la Flandre maritime.

Le gouvernement d'Ypres, promis au duc de Châtillon, est donné à Paluau.

C'était une tâche ingrate; M. le Prince s'y appliquait avec un soin minutieux, sans que rien pût l'en détourner et bien que chaque jour lui apportât « quelque mortification[3]. » S'il pourvoit au commandement de la cavalerie, sa décision est aussitôt annulée, et Noirmoutier remplacé par Beaujeu[4]. Demande-t-il le brevet de maréchal-de-camp pour Bussy[5], vague réponse; — le gouvernement d'Ypres pour le duc de Châtillon, Ypres est donné à Paluau. — Ici Condé ressentit vive-

1. Voir au musée de Bruxelles le curieux tableau : *Attaque et prise de Courtray*, 1648.
2. M. le Prince à Mazarin, 30 mai. A. C.
3. M. le Prince à Mazarin; 4 juin. A. C.
4. Le Tellier à M. le Prince; 21 mai. A. C.
5. M. le Prince à Mazarin; 28 mai. A. C.

ment le manque de foi (il avait pour Châtillon la parole de Mazarin[1]) et le procédé, car l'empressement du ministre à pourvoir le dernier gouverneur de Courtrai rejetait sur le général en chef la responsabilité de l'humiliation infligée à nos armes : « Sa Majesté est la maîtresse et peut disposer absolument des choses où je prendray quelque part. Vous jugés pourtant bien quel sentiment je dois en avoir après la promesse que vous m'aviés faict la faveur de me donner devant mon départ de Paris. Il est assés rude de servir avec la passion avec laquelle je sers, et se voir hors d'estat de rien faire pour ses amys. » Toutefois M. le Prince se hâta de « mettre M. de Paluau en charge, afin que de bonne heure il songe aux choses qui y seront nécessaires pour empescher que pareil accident ne luy arrive qu'à Courtray[2] ». L'opinion n'était pas favorable à Paluau. Un officier dont le nom était associé aux plus belles actions de « Piémont », fort considéré du feu roi et très haut placé dans l'estime de l'armée, M. de Puységur[3], après avoir consenti à rester dans

1. M. le Prince à Mazarin; 30 mai. A. C.

2. M. le Prince à Mazarin; Ypres, 4 juin. A. C. — Le gouvernement d'Ypres ne réussit pas mieux à Paluau que celui de Courtrai. La place fut reprise l'année suivante, lui absent. Cette fois, du moins, Beaujeu fit une belle défense.

3. Jacques de Chastenet, marquis de Puységur (1600-1689),

Ypres comme lieutenant-de-roi, se démit de cet emploi dès qu'il connut le nom du gouverneur.

« Je ne doute point, écrit encore M. le Prince, que comme la cause de tous nos maux vient de la perte de Courtray, on ne seroit bien aise de m'en imputer la faute ». Et il résume à grands traits le début de la campagne; il faudrait insérer le mémoire entier; c'est un tableau de la situation, parfois une fière apologie[1]. Maintenant que faire? Aucun travail n'ayant été exécuté dans les places, on ne saurait les défendre qu'à force d'hommes; pour les garnir, il a fallu épuiser l'armée de campagne[2], aujourd'hui bien affaiblie et hors d'état de rien entreprendre.

d'une ancienne famille de l'Armagnac et parent du duc d'Épernon, servit quarante-quatre ans, soit dix-sept dans les Gardes et vingt-sept dans « Piémont », dont il conserva le commandement après avoir reçu le grade de maréchal-de-camp; il se retira à la paix des Pyrénées après avoir pris part à trente combats et cent vingt sièges, sans être jamais blessé. Il a laissé des *Mémoires*. — Son fils Jacques-François (1656-1743), très bon officier d'état-major, devint maréchal de France en 1734. On a de lui l'*Art de la Guerre*, ouvrage rédigé pour l'instruction du duc de Bourgogne.

1. M. le Prince à Mazarin; 10 juin. A. C.

2. « Les places des ennemys sont deffendues par les bourgeois et par les garnisons. Dans les nostres, les bourgeois sont nos ennemis mortels. On n'a travaillé cet hiver en pas une de nos places du costé de la mer, si bien qu'elles ne se peuvent deffendre qu'à force d'hommes; les ennemys n'espargnent rien pour fortifier les leurs, si bien qu'avec cinq cents

Tentative d'Ostende (14 juin). Rantzau, Condé et le cardinal.

Sur ces entrefaites, Rantzau, qui pourtant se trouve trop faible dans Dunkerque, parle d'une tentative sur Ostende. Mazarin épouse aussitôt le projet; à l'entendre, cette entreprise réparera tout. Condé se soumet sans discuter, dégage sa responsabilité : « Je ne vous parle pas de l'affaire d'Ostende, puisque M. de Rantzau s'en est chargé[1] »; et il fournit au gouverneur de Dunkerque tout ce que celui-ci avait demandé, officiers, troupes, matériel.

L'opération, médiocrement combinée, était préparée avec luxe; il fallait une grande exactitude; on manqua l'heure de la marée; le jusant interrompit le débarquement; la mer devint grosse; quiconque toucha terre fut tué ou pris. Le maréchal put se sauver par miracle (14 juin).

Cet accident ne dessilla pas les yeux de Mazarin; Rantzau possède l'oreille du ministre; ses fantaisies font loi. Inégal, sans suite, prêt à tout oser un jour, il tombe le lendemain dans

hommes ils peuvent mieus deffendre une place que nous avec quinze cents. » (*Memorandum* du 4 juin. A. C.)

1. M. le Prince à Mazarin; 4 juin. A. C. — Les divers récits et mémoires, qui presque tous se répètent, avancent que M. le Prince simula une attaque sur Dixmude pour faciliter l'entreprise d'Ostende. Rien de semblable n'apparaît dans la correspondance. Au contraire, le 4 juin, M. le Prince, examinant la possibilité d'attaquer Dixmude, concluait à la négative.

l'abattement. A peine est-il rentré, étrillé et penaud, de son entreprise d'Ostende, qu'il se prépare à évacuer les positions fortifiées à grands frais, et dont l'organisation vient de retenir l'armée trois semaines. Cette fois la patience échappe à Condé : « Il m'est difficile de servir avec plaisir en un lieu où je ne me vois que médiocrement obéy et quasy point soulagé..... Je n'ay pas accoutumé d'écrire de la sorte ; mais quand on voit qu'on ne s'en peut empescher, il faut bien le faire pour sa descharge. J'ay donné à M. de Rantzau, outre ses garnisons, l'élite de mon infanterie, Piémont, Molondin, Watteville, Douglas et autres, huit régiments de cavalerie. Il est couvert par quatre mille hommes laissés à Ypres ; et sans mesme m'en donner avis, il veut abandonner le poste le plus considérable de Flandre, celui de Quénoque[1], sans lequel Ypres ne peut subsister[2]. »

Irrité de cette lutte sourde, fatigué de suivre cet esprit mobile dans ses variations, il supplie le cardinal d'envoyer des ordres directs aux gouverneurs d'Ypres et de Dunkerque : « Je ne me mesleray plus du costé de la mer, si ce n'est

1. Cnocke, ancien fort détruit, au confluent de l'Yperlée et de l'Yser ; 15 kilom. nord-nord-ouest d'Ypres, 14 kilom. sud-est de Furnes, et 7 kilom. 1/2 sud-ouest de Dixmude.

2. M. le Prince à Mazarin ; 29 juin. A. C.

que l'archiduc y marche avec toute son armée [1] ».

Espérances de l'archiduc. Intrigues de Mme de Chevreuse et de Saint-Ibal.

A ce moment, en effet, l'archiduc marchait, mais dans une autre direction. D'abord, il avait hésité à profiter de l'initiative que lui assurait la prise de Courtrai : immobile, se tenant sur ses gardes, et comme étourdi par son succès, il attendait quelque coup fourré de Condé. Quand il s'aperçut que l'armée française, retenue par la défense des places, affaiblie par les détachements, demeurait comme enfoncée dans les canaux et les watregans de la Flandre maritime, la confiance lui revint. L'affaire d'Ostende, le spectacle de l'effacement de M. le Prince devant Rantzau, enflammaient son imagination et remettaient en lumière les tableaux que, pendant l'hiver précédent, des émigrés français avaient fait passer devant ses yeux.

Reléguée en Touraine lors de la déroute des Importants, puis craignant pis, ou voulant être plus libre, et quittant encore une fois la France, Mme de Chevreuse [2] avait établi son atelier de complots à la porte des Pays-Bas, dans l'évêché de Liège et les électorats ecclésiastiques, errant entre Spa et Cologne. Son second était Saint-Ibal,

1. M. le Prince à Mazarin; 6 juillet. A. C.

2. Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes, mariée en secondes noces à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. — Voir t. III, pp. 179, 240, et *supra*.

émigré comme elle, aussi profondément plongé dans la conspiration incessante, brave, actif, entreprenant, mais « d'un grand travers » (Retz), sans discernement, cerveau dérangé « par l'abus du vin, du tabac et l'usage immodéré de l'herbe thé », au dire du médecin Bourdelot [1]; en tout cas, esprit hagard, aussi dangereux par son audace que par sa déraison, poussant jusqu'à la manie, jusqu'à la fureur, la haine de quiconque en France arrivait au pouvoir.

Le premier objet de ces dignes associés était d'arracher au gouvernement des Pays-Bas l'argent dont ils avaient besoin pour l'exécution de leurs desseins. Rien à espérer, s'ils ne montraient un parti réel, organisé, avec des chefs illustres ou puissants. Le canevas sur lequel ils brodaient était bien frêle : hors quelques princes exilés ou en prison, deux ou trois amis peu considérés, ils n'avaient le droit de citer aucun nom connu ; mais sur la plus étroite des bases, avec une merveilleuse fécondité d'imagination, ils surent construire tout un édifice : — les huguenots de l'Ouest n'attendant que l'apparition de quelques voiles espagnoles

1. Bourdelot au duc d'Anguien, 20 décembre 1644. A. C. — Henri d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibal, petit-neveu de Brantôme, cousin germain de Montrésor et de Matha, comme lui conspirateurs endurcis et plus tard frondeurs enragés.

pour prendre les armes, acclamer le duc de Rohan (titre décerné à l'aventurier Tancrède) et livrer La Rochelle avec l'île de Ré; plusieurs gouverneurs de places du Nord prêts à ouvrir leurs portes aux premiers cavaliers qui se présenteraient; une véritable armée de mécontents se ralliant autour des Vendôme, absolument acquis à Sa Majesté Catholique; enfin, le duc de Longueville, joué par Mazarin à Munster, voulant la paix à tout prix, plein de rancune et de colère, assuré d'entraîner son beau-frère le prince de Condé, qui ne pouvait pardonner au ministre son échec de Catalogne.

La première esquisse de ce plan fut présentée à Son Altesse Impériale (décembre 1647) par un officier de sa maison, l'abbé de Mercy, « sommelier de cour », qui recevait les confidences de la duchesse et de Saint-Ibal[1]. Puis les notes, les entrevues se succédèrent; l'abbé réclamait pour Mme de Chevreuse la pension de 10,500 écus par mois que lui payait jadis le trésor de Madrid; il suffisait de 200,000 écus et d'une flottille pour soulever et armer les huguenots; si l'archiduc demandait à M. de Longueville la main de sa fille, le succès était assuré et tout se mettrait en branle.

1. Notes et dépêches (décembre 1647-août 1648.) A. B. — L'abbé de Mercy, *hombre agudo y activo*, était frère du célèbre général tué à Allerheim.

Le creux de ces promesses, le néant de ces espérances, furent promptement pénétrés par le bon sens de Léopold et la finesse d'un des secrétaires du roi, détaché depuis plusieurs années à Bruxelles, Galaretta [1], homme d'esprit et de tact, chargé de conduire les négociations secondaires à côté ou plutôt sous la direction de Peñaranda [2], le véritable plénipotentiaire d'Espagne. L'appui prêté aux émigrés par M. de Lorraine et le duc d'Amalfi, tous deux fort suspects, excita d'abord la méfiance du prince et de son conseiller. Dès qu'il fallut sortir du mystère, le fantôme s'évanouit : un seul gouverneur, celui de Péronne, le marquis d'Hocquincourt, avait donné parole à la duchesse, encore assez vaguement; c'était le moins sûr des hommes [3]. Elle avait cru pouvoir nommer le gouverneur de Saint-Malo, M. de Coëtquen [4],

1. Don Francisco de Galaretta Ocariz, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, secrétaire de Sa Majesté et *veedor* général de l'artillerie aux Pays-Bas, envoyé à Bruxelles en 1643.

2. Don Gaspard de Bracamonte, comte de Peñaranda, premier plénipotentiaire d'Espagne pour la paix de Hollande et pour la paix générale; ambassadeur extraordinaire auprès de l'Empereur; président du conseil des Indes.

3. Voir t. IV, p. 505.

4. Malo, marquis de Coëtquen, comte de Combourg, d'une des plus anciennes familles de Bretagne. Son fils, Malo II, épousa Marguerite de Chabot-Rohan, qui fut admirée de Turenne.

qui avait protégé sa fuite; mais rien ne prouve que la courtoisie de ce brave gentilhomme envers une femme malheureuse l'eût engagé contre son devoir. Les réformés demeuraient calmes. Les Vendôme avaient beau expédier message sur message, on les savait fort abattus. Quant à M. de Longueville, comme il traversait les Pays-Bas au retour de Munster avec passeport d'ambassadeur, il fut reçu avec de grands honneurs. Saint-Ibal, l'abbé de Mercy, lui rendirent visite avec fracas, firent causer son médecin, qui était huguenot; lui-même parla légèrement de Mazarin, montra quelque dépit, un grand amour de la paix, et des dispositions favorables pour la maison d'Autriche; mais pas une parole précise, pas même un mot de sa fille, aucune apparence d'engagement. On attendit en vain quelque encouragement au nom de M. le Prince; il fallut bien reconnaître qu'on ne savait rien de Condé; on se bornait à espérer « une résolution digne de son rang et de son grand courage »[1]. C'est la dernière fois que son nom fut prononcé; il n'avait pas de pires ennemis que les Importants, les Vendôme, Mme de Chevreuse et sa bande.

L'archiduc trouvait que l'argent demandé serait mieux employé à pousser la guerre en Flandre

1. L'archiduc au roi, 21 janvier 1648. A. B.

et à lever des troupes, ce qui lui permettrait peut-être de se débarrasser des Lorrains. « Dans tout ceci, écrivait-il, je ne recueille que des discours généraux, sans pouvoir en tirer aucune substance; nulle part je ne distingue un parti grand et connu [1] »; et il insistait pour qu'on abandonnât ces chimères. Cependant M[me] de Chevreuse avait conservé quelque crédit à Madrid; don Luis de Haro ne voulait pas la décourager complètement; on prévoyait des troubles en France; il convenait de laisser cette porte entr'ouverte. Galaretta eut ordre de continuer les pourparlers, de faire traîner l'affaire, sans rompre, sans s'engager et sans conclure.

Mais voilà Condé de nouveau abandonné, paralysé, sacrifié par le ministre! Qui sait quels mouvements peuvent agiter ce cœur ulcéré, quelles résolutions la colère et l'orgueil peuvent inspirer à un homme de ce courage! Et Hocquincourt! Il n'attend que l'apparition des étendards rouges et jaunes; le chemin de Péronne semble libre. L'archiduc crut voir s'ouvrir devant lui la carrière où s'étaient déjà lancés ses prédécesseurs : l'invasion de la France!

Vers la mi-juin, les chevau-légers du duc de L'archiduc

1. L'archiduc au roi, 26 juillet; à Galaretta, 15 août 1648. A. B.

entre en France et s'établit près de Landrecies. Condé le suit, s'arrête à l'abbaye de Vaucelles (fin de juin).

Lorraine, appuyés par de forts partis d'infanterie et de milice sortis de Cambrai, étendaient leurs ravages dans les vallées de là Somme et de l'Oise jusque vers Péronne, Saint-Quentin, La Fère. Bientôt Léopold quitte les bords de la Lys avec toute son armée et vient prendre position devant Le Catelet (19 juin).

Aucun symptôme ne confirma les espérances données par la duchesse et par Saint-Ibal : les gouverneurs des forteresses menacées firent bonne contenance. Vaubecourt, détaché avec huit cents chevaux et mille fantassins du régtment d'Anguien, manœuvrait entre Saint-Quentin, Guise et Rocroi, ravitaillait les places, chassait les pillards. M. le Prince conduisit ce qui lui restait d'armée sur les pas de son adversaire; traversant Arras le 22 juin, il était au Catelet le 26. L'archiduc avait passé l'Escaut; après une halte à Catillon-sur-Sambre, il recula jusqu'à Landrecies. Ainsi Condé, nettoyant le pays, côtoyant, guettant l'ennemi, réussit à lui donner jalousie, arrêta son premier essor. On aurait dit un moment les rôles renversés : posté à l'abbaye de Vaucelles [1], près des sources de l'Escaut, à la lisière des Pays-Bas, le Français semblait l'agresseur, tandis que l'Espa-

1. 8 kilom. nord du Catelet.

gnol, fortement retranché à Maroilles[1], entre la Sambre et les deux Helpe, couvert par la place de Landrecies et le massif de la forêt de Mormal, se tenait sur la défensive. Les deux armées restèrent ainsi en présence[2] trois semaines.

La volonté de Sa Majesté est que M. le Prince évite un combat général, écrit-on de la cour. Que Sa Majesté se rassure ! répond-il avec quelque amertume; loin de chercher une bataille, c'est à peine si ses troupes tiennent ensemble[3]; déjà les garnisons se débandent, les émeutes se répètent; partout le dénûment est extrême ; plus de pain, plus de fourrage; « si les retards des munitionnaires continuent, il ne restera qu'à congédier tout le monde[4] ». C'est l'argent qui manque, pour la solde, l'armement, pour les divers services publics; c'est cette pénurie, dont nous n'avons pas à rechercher ici les causes, qui crée, qui multiplie les embarras exté-

Misère, épuisement de l'armée.

1. 6 kilom. nord-est de Landrecies.

2. Ou plutôt séparées par une forte marche (environ dix lieues). La nuance était délicate : plus éloigné de l'ennemi, Condé ne pouvait connaître ses mouvements, le suivre dans ses entreprises, saisir l'occasion de les troubler; — plus rapproché, il pouvait être contraint d'accepter une bataille qu'il devait toujours prévoir, mais qu'il voulait livrer à son heure et sur son terrain.

3. Mazarin à M. le Prince, 30 juin. — M. le Prince à Mazarin, 2 juillet. A. C.

4. M. le Prince à Le Tellier; 2 juillet. D. G.

rieurs et intérieurs de la France : « Le crédit est à sec ; les sources d'argent sont taries et les bourses fermées[1] ». On en est aux expédients ; le parlement résiste ; la révolte est imminente ; les soldats désertent ; les généraux, ceux du moins qui ne peuvent tirer deniers et vivres du pays qu'ils occupent, s'arrêtent découragés. Pour rassembler cent mille livres, il faut que le cardinal se mette à genoux devant Mme d'Aiguillon. Aux plus pressantes demandes, il répond par l'envoi de soixante chevaux ou de quelques Polonais, « comptant que le temps rétablira nos affaires[2] » ; calcul commode, qui parfois réussit, mais qui a aussi perdu bien des causes.

Condé s'endettait pour subvenir à la détresse du trésor de l'armée, soutenir un régiment, pourvoir une place ; mais il avait sa part, sa large part de l'embarras général ; et déjà alors les avances, même d'un prince riche, étaient un bien mince filet dans le torrent de la dépense. Et s'il doit se dérober aux actions générales, aux diversions, comment secourir les places de plaine, telles que Rocroi, Guise, La Bassée, Béthune ? Sans doute, l'archiduc ne se rend pas compte de l'état d'épuisement dans lequel languit l'armée

1. Mazarin à Servien ; 14 août.
2. Mazarin à M. le Prince ; 21 juin. A. C.

de M. le Prince; mais il peut se réveiller, sortir de sa torpeur (et il en sortit plus tard). Alors que devenir, sans argent ou sans renforts? — Un renfort, M. le Prince savait bien où le prendre; plusieurs fois, il y avait fait allusion; mais il fallait des ménagements, de la patience, trouver un joint.

D'Erlach et les troupes d'Alsace, successivement rapprochés, arrivent aux environs de Nancy (juillet).

Depuis que le théâtre de nos opérations en Allemagne s'était déplacé et porté vers le Nord, la garnison de Brisach avait été augmentée. C'est aujourd'hui un véritable corps d'armée, chargé d'observer Fribourg, la Forêt-Noire, la vallée du Rhin jusqu'à Philippsbourg. Les avantages obtenus par Turenne, ses mouvements mettant cette région à l'abri des incursions de l'ennemi, un nouveau rôle pouvait être assigné à cette petite armée d'Alsace. Mazarin l'avait-il compris tout d'abord? A voir ses hésitations, au moins apparentes, on croirait que la lumière se fit par degrés dans son esprit. Déjà, par un trait remarquable de sagacité politique et militaire, il avait saisi les suggestions de Guébriant, mis fin à la vieille classification des armées : Rocroi lui permit d'envoyer celle de Picardie sur le Rhin, Norlingue d'appeler celle d'Allemagne en Flandre. Est-il repris aujourd'hui de ses défiances? Si ses instructions ne sont pas plus précises, est-ce indécision ou calcul?

D'Erlach[1] avait les bonnes et les mauvaises traditions des Weymariens. Sans s'oublier, il savait employer utilement les ressources laissées à sa disposition, choisir ses officiers, exercer, entretenir ses troupes. Il était ombrageux, jaloux de son autorité, habitué à une véritable indépendance. Froisser un homme de ce caractère, c'était mettre Brisach en péril. Comment satisfaire son orgueil, son désir de gloire, son amour de l'argent? Le titre et les fonctions de lieutenant-général lui sont conférés[2], ses rapports avec Turenne réglés, les différends apaisés. Alors que ses troupes sont dans l'abondance, et tandis que « dix courriers » dépêchés par Condé[3] ne peuvent obtenir aucun subside, la cour trouve moyen de lui envoyer 22,000 pistoles, toute une montre. Il reçoit aussi des secours d'hommes, les Anglais de Storp,

1. Jean-Louis d'Erlach, sieur de Castellen (bailliages bernois), mort en 1649. — Voir t. IV, pp. 198, 252 et *passim*.
2. 14 décembre 1647.
3. « Je puis vous assurer que M. le Prince a despesché icy dix courriers pour solliciter une demye montre pour l'armée qu'il commande et qui en a grand besoin, et on n'a pu encore trouver de quoy satisfaire seulement au tiers de ce qu'il faut pour cela. » (Mazarin à Turenne, 22 juin.) — « Depuis le 26 avril que l'armée de Flandre est en campagne dans un pays entièrement ruiné, elle n'a pas encore touché une demye montre. Nous recevons tous les jours des advis du desbandement des troupes ». (Mazarin au maréchal du Plessis, 6 août.)

Razilly-infanterie, Sirot-cavalerie et autres. Que de précautions pour rassurer ceux qui comptent sur son concours, Turenne, le landgrave de Hesse, pour l'attirer lui-même loin de sa place! Que de circonlocutions pour l'amener à délaisser le siège de Manheim, « où il voulait s'attacher », pour le préparer au rôle subordonné qui va lui échoir! On lui promet les Hessois, peut-être des troupes de Turenne; Metz fournira le pain, les munitions de guerre; il ne peut manquer de « faire des coups d'importance [1] ». Puis, quand le temps presse, quand les Espagnols entrent en France, c'est sur le ton de la prière qu'on l'invite à marcher sur le Luxembourg et à dégager, par cette diversion, la Picardie menacée. L'ordre royal fut expédié le 20 juin. Cinq jours après, l'armée d'Alsace se mettait en route; s'approchant lentement, elle était, le 6 juillet, entre Nancy et Château-Salins.

L'archiduc retourne à Lille. Condé, appelé à Paris, y reste deux jours (20 et 21 juillet). D'Erlach est dirigé sur Guise.

Condé était au courant de ces mouvements et répondait aux avis de Mazarin sans chercher à lever le voile dont le ministre continuait d'envelopper sa pensée. Jamais le cardinal ne parlait de réunir les troupes d'Alsace à celles de Flandre; que dire d'une attaque sur Virton ou Arlon? écrit-il un jour; puis c'est de Montmédy qu'il s'agit; une

1. Papiers de Le Tellier. — Lettres de Mazarin.

autre fois il exprime la crainte qu'on n'éloigne trop M. d'Erlach de son gouvernement. M. le Prince indique les moyens, discute; il trouverait M. d'Erlach mieux placé près de Mézières, à portée de soutenir Guise ou Rocroi; mais, si poignante que soit son anxiété, si grave que soit sa situation, il n'insiste pas; réclamer le concours de M. d'Erlach, paraître même y compter, ce serait tout gâter.

Cependant la lutte s'animait entre la Couronne et le Parlement; l'agitation était grande à Paris; « les affaires s'échauffent ici », écrivait Mazarin le 13 juillet, et il exprimait le désir que « Son Altesse pût faire un tour par deçà pour assister Sa Majesté de sa présence et de ses conseils[1] ». — A ce moment, l'archiduc renonçait à pénétrer en France, s'éloignait de Landrecies, ramenait ses troupes sur Lille. Persistant dans son plan de maintenir son armée toujours à portée de celle des ennemis, M. le Prince résolut de lui faire suivre la même direction. Pendant les premiers jours de route, une rencontre n'était pas possible : Condé avait le temps de se rendre à l'appel du ministre. Le 16 juillet, il était encore au Catelet,

1. Mazarin à M. le Prince, 13 juillet, A. C. — C'est bien sur l'invitation formelle et spontanée de Mazarin, non sur une autorisation sollicitée par M. le Prince, que celui-ci se rendit à Paris. Gaston apprit ce voyage au moment où Condé arrivait; il essaya, dit-on, de s'y opposer, mais trop tard.

le 19 à Paris. Que se passa-t-il dans son entretien avec le cardinal?..... Le 27 juillet, le Roi expédiait à M. d'Erlach l'ordre de quitter les environs de Metz et de marcher sur Montcornet, Marle et Guise; le sens de cet ordre ne laissait pas de doute.

M. le Prince à Béthune (30 juillet), puis à Hinges. Il ne peut empêcher Sfondrato de prendre Furnes (3 août).

Le 24 juillet au matin, M. le Prince rejoint son armée comme elle délogeait de Souchez[1]; il arrête ses troupes à Béthune (30 juillet). Là il apprend que le gouverneur d'Aire menace Saint-Venant, et que le corps espagnol de la Flandre maritime, commandé par un officier italien de grand mérite, le marquis Sfondrato, est campé devant Furnes. Condé se rapproche de la Lys, prend position à Hinges (2 août), prêt à dégager Saint-Venant ou à faciliter le secours de Furnes en retenant l'archiduc, qui est retranché à Warneton sur la Lys. Rantzau dispose de cinq mille hommes de troupes mobiles, dont les canaux peuvent protéger les manœuvres; c'est assez pour faire avorter l'entreprise de Sfondrato. Si l'archiduc veut s'en mêler ou menacer Ypres, il aura Condé sur les talons. — Puységur ouvre la route, laisse quatre cents hommes dans Cnocke, en tire seize cents, et se poste à Hondschoote. Mais

1. Trois lieues au nord d'Arras. — L'armée avait quitté le Catelet le 20 juillet. M. le Prince était reparti de Paris le 22 après-midi; il avait dîné ce jour-là chez le cardinal.

le maréchal se contente de reconnaître l'ennemi avec un régiment de cavalerie, rappelle Puységur sur Bergues, y concentre ses troupes et se tient coi. — L'archiduc ne quitta pas ses retranchements. — La démonstration du gouverneur d'Aire n'était qu'une feinte. — Quant à Sfondrato, après avoir tracé une circonvallation et disposé ses ateliers comme au début d'un long siège, il usa de ce voile pour mener très vivement ses attaques [1].

Que pouvait M. le Prince? Marcher en avant, c'était laisser la carrière libre à l'archiduc, renoncer à la jonction avec d'Erlach, sans espoir de sauver la place attaquée. Il eut encore une fois assez d'empire sur lui-même pour prendre le parti le plus sage, braver la raillerie, l'injure. Il ne quitta pas sa position d'observation. Le Bosquet de Baugy se défendit de son mieux, capitula le 2 août et sortit de Furnes le 3 avec sa garnison [2].

1. 24 juillet, investissement de Furnes; 29, ouverture de la tranchée; 31, prise de la contrescarpe; 2 août, capitulation; 3, la garnison est conduite à Dunkerque. — Sigismond Sfondrato, marquis de Montasia, noble romain, petit-neveu du pape Grégoire XIV, connaissait tous les coins de la Flandre, où il servait depuis dix ans. Dès 1631, il commandait le célèbre *tercio* Paolo Baglione. Successeur de Fontaine dans la surintendance des gendarmes de Flandre, chevalier de la Toison d'Or, marié à Anne-Geneviève Thurn-Taxis, il fut tué d'un coup de canon devant Gravelines (1652).

2. Treize cents hommes. (L'archiduc au roi, 12 août. A. B.)

CHAPITRE III

AOUT-SEPTEMBRE 1648

Effet produit par la perte de Furnes. Dernières hésitations de Mazarin. D'Erlach marche sur Arras. — L'archiduc en action. M. le Prince ne peut sauver Estaires sur la Lys, prend position à Merville (13 août). — L'ennemi veut passer la Lawe. Combat de Lestrem, 14 août. Habile distribution de l'armée. — Jonction avec d'Erlach (16 août). Les Espagnols ont décampé dans la nuit. Reconnaissance conduite par M. le Prince. — Il reprend Estaires (17 août), renforce le corps de la Flandre maritime et détache le Vidame vers Guise. — L'armée à La Bassée. M. le Prince découvre l'ennemi en position (18 août). La plaine de Lens. — Ordre de bataille et instruction pour le combat. Les chefs de l'armée française. — Les Français marchent vers Lens, qu'ils trouvent occupé par l'ennemi (19 août). — Position et formation de l'armée d'Espagne. Ligniville et les Lorrains. L'archiduc Léopold. — Incidents de la journée du 19. Dispositions de M. le Prince pour se retirer sur Nœux. Arras en alarme. — Bataille de Lens, 20 août. Marche en retraite des Français. L'escarmouche. Avantage remporté par les Lorrains. Incident. — Ralliement de notre droite. Dispositions offensives des Espagnols. L'arbre de Condé. — Marche en avant des deux armées. Le canon. — A la droite, M. le Prince enfonce la première ligne des Lorrains. Ligniville rétablit le combat. Villequier et La Moussaye prisonniers. — A la gauche, Grumont combat avec succès les « compagnies franches ». — Au centre, rencontre des deux « batailles ». Échec des Gardes françaises. — Châtillon reforme sa ligne. Victoire de l'infanterie de France. — D'Erlach engage la réserve. Mort de Beck. Fin de la journée. — Le « rapport » de l'archiduc. Pertes des deux armées. Caractère de la bataille de Lens. —

Situation militaire. Nouvelles de Paris. M. le Prince à Estaires (29 août), demande un congé (1er septembre). Dispositions de Mazarin. — Rantzau investit Furnes, 30 août. Condé vient au siège, est blessé à la hanche (8 septembre). — La Régente le « conjure » de revenir. Capitulation de Furnes, 10 septembre. Arrivé à Chantilly le 18, Condé est appelé auprès de S. M.

Effet produit par la perte de Furnes. Dernières hésitations de Mazarin. D'Erlach marche sur Arras.

Après la perte de Courtrai, celle de Furnes! Jusqu'ici ce sont les deux événements saillants de la campagne; assurément M. le Prince n'est pas plus responsable de l'un que de l'autre; les dates seules le prouvent. Non content de se dépouiller pour garnir la Flandre maritime, il a maintes fois attiré l'attention du cardinal sur les places de cette région; mais les gouvernements, comme le public, ne sont frappés que des résultats. Condé n'a pas regagné le crédit perdu en Catalogne; on a pu en voir maintes preuves dans les pages qui précèdent, et toute la correspondance officielle en témoigne; elle abonde en recommandations pressantes; les refus sont moins voilés; on ne retrouve plus cette déférence qui suivait les grands succès: l'étoile a pâli. Aujourd'hui, devant cette inaction apparente, le ton s'aigrit; les lettres deviennent amères; ce n'est pas encore la disgrâce, ce n'est plus la faveur. Les Parisiens se reprennent de plus belle à chanter les « Lérida », et les brocards pleuvent de l'autre côté; la *Gazette d'Anvers* promettait « le

vin d'honneur à celui qui donnerait des nouvelles de l'armée du roi de France ». On dit même qu'un trompette, envoyé au quartier général de l'archiduc, rapporta un message insultant. M. le Prince ne tint pas compte de cette provocation; c'était affaire à régler plus tard. Aujourd'hui il ne lui déplaît pas que Léopold se montre outrecuidant, prenne confiance, sans se trop hâter; car il nous faut temporiser encore. Toujours campé à Hinges [1], à portée des points menacés, des routes à suivre, Condé observe son adversaire avec une vigilance anxieuse : « L'armée de l'archiduc est plus nombreuse qu'on ne croit; nous ne pouvons encore pénétrer son dessein », écrivait-il le 7 août à Mazarin; quelques régiments mis à sa disposition, « Royal » et autres, sont appelés d'urgence à Arras; surtout il presse la marche des troupes d'Alsace. Un moment il crut qu'elles allaient lui échapper: sous le coup de la perte de Furnes [2],

1. Hinges est au centre du triangle Estaires, Saint-Venant, Béthune, à portée de Lillers qui pouvait devenir et qui fut en effet le premier objectif des Espagnols. Ceux-ci tenaient Aire et Saint-Omer. La place de Saint-Venant et le château d'Estaires étaient les seuls points fortifiés que les Français eussent conservés sur la Lys.

2. Dès que Mazarin sut Furnes investi, il jugea la place perdue. Il l'écrit à tous ses correspondants; il l'avoue même à M. le Prince (27 juillet. A. C.). L'issue du siège ne lui en fut pas moins sensible : la perte des places excentriques trou-

le cardinal avait parlé de les employer au siège de Bouchain; mais cette fantaisie passe avec le premier désappointement, et Condé, qui s'était soumis sans sourciller, fut récompensé de sa subordination en voyant le premier ministre abandonner spontanément ce nouveau plan, s'excuser même de l'avoir présenté [1]. — Rien n'arrêtait plus d'Erlach. Les derniers ordres de M. le Prince lui parvinrent à Ribemont, sur les bords de l'Oise, (9 août); il marcha droit sur Arras [2].

Voici l'heure; il faut jouer serré; tout mouvement va porter coup.

L'archiduc en action. M. le Prince ne peut sauver Estaires sur la Lys, prend position à Merville (13 août).

Fuensaldaña ayant ramené au camp de Warneton les troupes détachées au siège de Furnes, l'archiduc quitte l'abbaye de Loo près de Lille. Le 11 août au matin, les colonnes espagnoles remontent le cours de la Lys par les deux bords et se réunissent devant le château d'Estaires, un peu au-dessus du confluent de la Lys avec la Lawe, qui vient de Béthune. Occupé par une garnison

blait sa partie : autant d'atouts de moins dans son jeu de négociateur.

1. M. le Prince à Mazarin, 31 juillet. — Mazarin à M. le Prince, 3 août. A. C.

2. Il avait dû quitter les environs de Metz vers la fin de juillet (Mazarin à M. le Prince, 3 août). — Ribemont est à 15 kilom. est-sud-est de Saint-Quentin et environ 80 kilom. sud-est d'Arras.

française, ce poste important garantit nos communications avec la Flandre maritime; trois heures de route le séparent du camp de M. le Prince. Aux premières nouvelles, celui-ci fait prendre les armes. Quelle que soit sa diligence, il trouve les Espagnols postés à La Gorgue, sur la Lawe, au sud d'Estaires; la place était investie. Condé met la moitié de ses troupes en bataille en face de l'ennemi, et derrière ce rideau il fait filer Gramont sur Merville (5 kilomètres à l'ouest). Le maréchal y prévient l'ennemi, traverse la Lys et pousse une lieue au delà jusqu'à Neufberquin. Tout est prêt pour une action sur les deux rives; mais le château d'Estaires s'étant rendu dans la soirée du 12, l'armée française se concentre à Merville. Là, M. le Prince, à cheval sur la Lys, met Saint-Venant à l'abri d'une surprise, peut choisir telle direction que lui indiqueront les mouvements de l'ennemi, le suivre dans un retour sur la Flandre maritime, secourir La Bassée ou Béthune, assurer le passage de d'Erlach. Afin de donner à l'armée toute liberté d'allure, le gros bagage est dirigé sur la France.

« En attaquant Estaires, écrivait l'archiduc au roi catholique[1], mon principal objet est de con- L'ennemi veut passer la Lawe.

1. 12 août, camp devant Estaires. A. B.

Combat de Lestrem, 14 août. Habile distribution de l'armée.

traindre l'ennemi à sortir de ses quartiers et de lui faire quitter sa forte position ». Ce but atteint, le plan des Espagnols se dessine; ils rétablissent les ponts sur la Lawe, se montrent en grand nombre à La Gorgue et un peu plus haut, en face de Lestrem, prêts à déboucher des marais pour gagner la route de Béthune. M. le Prince ne le permettra pas. Le 14, laissant un gros poste à Merville, il repasse la Lys, tient en échec ceux qui occupent La Gorgue et détache Châtillon vers Lestrem, où de Buquoy a déjà traversé la Lawe; vivement attaqué, l'ennemi fut refoulé avec perte derrière la rivière. Nos troupes montrèrent de l'élan; c'était d'un bon augure. — Dans cette rencontre, prélude de la bataille de Lens, Persan fut gravement blessé, comme la veille de Rocroi; son régiment, les gardes, et les carabins d'Arnauld eurent les honneurs de la journée. Le combat fut très habilement mené par le duc de Châtillon, qui sut remplir les instructions de son chef sans les outrepasser; car M. le Prince n'entendait pas se laisser entraîner à une action générale : quelques jours plus tôt, il se plaignait « du peu de confiance qu'il y a en cette armée »; voici les courages relevés, le chemin de Béthune et d'Arras dégagé; cela suffit.

Ce même jour 14, d'Erlach entrait à Arras. In-

formé durant la nuit, M. le Prince envoie aussitôt la cavalerie de Vaubecourt au-devant des Weymariens; il calcule que les deux corps feront leur jonction à Souchez[1] et le trouveront à Béthune, où il conduit un millier de chevaux dans la matinée du 15. Au delà de la Lys, Merville est occupé par les troupes de Villequier, lieutenant-général; avec le gros de l'infanterie et les gendarmes, Gramont reste campé vers Lestrem. Toutes les éventualités sont prévues, les diverses lignes d'opérations observées : de quelque côté que l'ennemi entreprenne, sur l'une des rives de la Lys ou de la Lawe, sur la route d'Arras, sur celles de Béthune, de La Bassée, les échelons sont disposés de façon à faciliter une concentration rapide de l'armée française.

Jonction avec d'Erlach (16 août). Les Espagnols ont décampé dans la nuit. Reconnaissance conduite par M. le Prince.

Le 16 août au point du jour, M. le Prince est rejoint à Béthune par les quatre mille hommes d'élite[2] qu'amenait le gouverneur de Brisach. Enfin!

A la même heure, un billet du maréchal de Gramont l'informe que les postes qui gardaient la rive droite de la Lawe ont disparu : l'ennemi a décampé

1. 12 kilom. d'Arras, 17 kilom. de Béthune.

2. Trois mille cinq cents, et même seulement trois mille selon Mazarin (3, 11 août). D'Erlach avait laissé beaucoup de monde sur la route, presque tous ses Anglais. L'abus des fruits verts et du vin de Moselle avait considérablement réduit son corps d'armée, dont cependant Mazarin exagère la faiblesse.

dans la nuit. Va-t-il attaquer La Bassée? Revient-il sur la Flandre maritime? — Toujours préoccupé de « quelque finesse » du côté d'Ypres ou de Bergues, Condé prescrit à Villequier de s'assurer que l'ennemi n'a pas repassé la Lys; lui-même, sans s'attarder, prend les escadrons de d'Erlach et de Vaubecourt, et les conduit en reconnaissance vers le sud-est. — Jusqu'à la fin de sa carrière, il fit toujours en personne ces reconnaissances importantes, ne voulant donner aux résolutions considérables d'autre fondement que le témoignage de ses yeux et son propre jugement. — Bientôt il découvre l'arrière-garde des ennemis sur la route d'Estaires à La Bassée. On entend le canon; c'est la place qui ouvre le feu sur les troupes d'Espagne. Celles-ci défilent au pied des glacis, ne s'arrêtent pas et semblent se diriger vers l'est; il n'y a donc rien à craindre pour La Bassée. Après s'être mis en communication avec le gouverneur, Le Plessis-Bellière, qui a son système d'information organisé et fera connaître les mouvements de l'ennemi, M. le Prince regagne son camp devant Lestrem.

M. le Prince reprend Estaires (17 août), renforce le corps de la Flandre maritime et détache le Vidame vers Guise.

Avant de s'approcher de l'archiduc, à ce moment suprême où chaque homme va compter, M. le Prince tient à remplir tout son devoir : aucun des ordres qu'il a reçus ne sera négligé. Le dessein de l'ennemi reste incertain, les places de l'Oise et

de la Meuse sont peut-être en péril : le Vidame, qui attend des ordres à Arras, conduira « Navarre » et trois autres régiments vers Guise et Rocroi. — D'autre part Sfondrato est encore menaçant, Rantzau crie misère; de Furnes et de Saint-Omer, Bergues peut être subitement attaqué : le corps de Vaubecourt[1] est dirigé vers la mer et mis à la disposition du gouverneur de Dunkerque, toujours aussi insatiable de renforts[2]. Si la fortune de la guerre et la suite des événements ramènent notre armée vers la mer ou la Champagne, le sacrifice ne sera pas perdu.

Enfin il faut ôter à l'ennemi le droit de répéter que « M. le Prince se laisse enlever des places sur la moustache » : Estaires sera repris. Ce n'est pas seulement affaire d'honneur; c'est la sûreté pour Saint-Venant, pour nos communications avec Bergues et Ypres; il suffira d'une petite garnison dans ce château pour garder le passage de la Lys, et le gros détachement maintenu à Merville pourra rentrer dans le rang. Attaqué dans la journée du 17, Estaires se rendit le 18 à neuf heures du matin.

Cependant les rapports sont arrivés dans la nuit: L'armée

1. Régiments d'Anguien, de Noirmoutier, du Roi, de Gamaches, deux compagnies de gendarmes, Écossais et prince Robert.

2. Il allait encore recevoir par mer deux autres régiments d'infanterie.

à La Bassée. M. le Prince découvre l'ennemi en position (18 août). La plaine de Lens.

l'armée du roi catholique est à Don, disent les uns ; d'autres signalent sa présence à Pont-à-Vendin ; il y avait de quoi rendre perplexe. L'Espagnol se dirige-t-il vers l'est ou vers le sud ? Veut-il gagner la vallée de l'Oise, pénétrer peut-être en Champagne, ou bien descendre jusqu'à la Somme en tournant nos positions d'Artois ? La perspicacité de M. le Prince ne fut pas longtemps en défaut.

Après avoir traversé la région des watregans en suivant la route depuis Estaires jusqu'aux glacis de La Bassée, l'armée d'Espagne avait longé le Neuf-fossé [1], puis franchi à Don les marais et le canal de la Deule, qu'elle repassa ensuite à Pont-à-Vendin pour déboucher le 18 au matin dans la plaine de Lens. Voilà ce que Condé pénétra. Sans attendre d'autres éclaircissements, assuré de la reprise d'Estaires, il laisse à Gramont un ordre de route, et, avec quelques escadrons, pousse droit sur le point où il a deviné qu'il rencontrerait l'ennemi.

1. Aujourd'hui canal de La Bassée. Il faut se reporter à la carte de Cassini pour se rendre compte à peu près de l'état ancien de cette région. Beaucoup de canaux ouverts aujourd'hui n'existaient pas encore. Le canal de La Bassée n'était pas construit du côté de Béthune ; mais il venait d'être ouvert entre La Bassée et la Deule ; c'est le « Neuf-fossé » des relations contemporaines. La Deule était canalisée entre Douai et Lille. Pour tourner le Neuf-fossé et franchir la Deule, l'armée espagnole dut faire ce mouvement circulaire par Don et Pont-à-Vendin.

Encadrée par quelques ruisseaux qui coulent lentement dans des ravins peu profonds ou qui couvrent la surface du sol de marais et de flaques d'eau stagnante, la plaine de Lens présente, surtout à la fin de l'été, un aspect nu, aride, monotone, modifié de nos jours par les progrès de la culture, l'exploitation de la houille, et la ceinture des hautes cheminées qui jalonnent les puits. Pas d'arbres, sauf de minces vergers cachés dans quelques plis de terrain près de villages très clairsemés. La configuration du sol rappelle ces grandes ondes que le vent de nord-ouest pousse à travers l'Océan depuis Terre-Neuve jusqu'à la côte de Portugal.

Maintes fois M. le Prince avait parcouru cette plaine, s'arrêtant à chacun de ces longs rideaux, adaptant diverses combinaisons tactiques à ce champ de manœuvres disposé par la nature et où il rêvait de livrer bataille. Quelle ne fut pas sa joie en apercevant quarante escadrons ennemis déployés à environ 9 kilomètres au sud de La Bassée! Évidemment cette cavalerie couvrait les derniers mouvements de l'armée espagnole, qui se réunissait près de Lens. Condé résolut aussitôt de lui jeter le gant. Il rentre à La Bassée, où arrivaient ses dernières troupes; tandis qu'elles dépassent la place et franchissent le Neuf-fossé, il dicte l'ordre de bataille et une instruction sommaire pour le combat.

Ordre de bataille et instruction pour le combat. Les chefs de l'armée française.

L'armée, réduite par la misère, la désertion, les détachements surtout, à seize mille combattants présents, comptait douze bataillons, quarante-cinq escadrons, dix-huit pièces.

Les régiments de cavalerie légère sont répartis entre les ailes, dix-sept escadrons à droite, seize à gauche, formés sur deux lignes [1].

Au centre, l'artillerie devant le front de l'infanterie; six escadrons de gendarmerie [2] se rangeront entre la première ligne (sept bataillons) et la seconde (cinq [3]). C'est la « bataille ».

1. Cavalerie. — Aile droite (de la droite à la gauche) : première ligne — gardes de M. le Prince, Son Altesse Royale (2), Grand-maistre, Saint-Simon, Bussy, Stref, Harcourt le vieil, Beaujeu, — neuf escadrons; — deuxième ligne — Chappes (2), Ravenel, Coudray, Salbric, Vidame, Villette (2), — huit escadrons.

Aile gauche (de la gauche à la droite) : première ligne — gardes du maréchal de Gramont et de La Ferté (1), Carabins, Mazarin (2). Gramont (2), La Ferté-Senneterre (2), Beins (2), — neuf escadrons; — deuxième ligne — Roquelaure, Gesvres, Lillebonne, Noirlieu (2), Meille, Chemerault, — sept escadrons.

2. Gendarmes et chevau-légers d'ordonnance : compagnies du Roi, de la Reine, de Condé, de Longueville, de Conti, chevau-légers d'Orléans et d'Anguien, — douze compagnies en six escadrons.

3. Infanterie (de la droite à la gauche) : première ligne — Picardie et Son Altesse Royale (détachements, 1 bataillon); d'Erlach allemand (1); Gardes écossaises (1); Gardes françaises (2) ; Gardes suisses (1); Persan (1); — sept bataillons.

Deuxième ligne : la Reine, garnison de La Bassée, Rokeby

En réserve, six escadrons d'Alsace[1].

Ainsi deux corps de cavalerie, d'égale force, bien distincts, gendarmes et Weymariens, en parfait état, véritables troupes d'élite, sont placés de façon à pouvoir, successivement, frapper les coups décisifs ou remédier aux accidents, selon les ordres du général en chef, ou sur l'initiative intelligente de ceux qui les dirigent.

M. le Prince marque sa place à la droite, assigne la gauche au maréchal de Gramont; la « bataille » est aux ordres de Châtillon; d'Erlach conduira la réserve. Voilà les quatre divisions constituées, dirions-nous aujourd'hui. Reste à répartir nombre d'officiers généraux, que certaines questions de préséance, d'étiquette rendent embarrassants, ou que le départ de tant de régiments envoyés à Rantzau, la dispersion de ceux-ci, l'anéantissement de ceux-là, l'usure de l'armée enfin a laissés sans emploi : Condé garde auprès de lui Noirmoutier, son parent[2], La Moussaye, confident de sa pensée intime, et de Fors[3], le frère de Marthe du Vigean.

(détachements, 1 bataillon); d'Erlach français et Razilly (1); Mazarin italien (1); Conti (1); Condé (1); — cinq bataillons.

1. Réserve : d'Erlach (2), Sirot (2), Ruvigny (2); six escadrons.

2. Louis de La Trémoille. Voir t. IV, p. 223.

3. Maréchal de bataille, ou chef d'état-major. Voir t. III, p. 458.

Gramont demande pour chef d'état-major Lainville, qui depuis dix ans sert dans son régiment et le commande en ce moment[1]. Le maréchal retient encore son cousin, Saint-Maigrin, qui ne se soucie guère ni de rester à la tête de sa compagnie (chevau-légers de la Reine) pour obéir à Franquetot son ancien, ni de charger à côté du prince, secret objet de sa haine[2]. Que faire de La Ferté-Senneterre[3], de Villequier[4], lieutenants-généraux qui ont commandé en chef; d'Arnauld, si ancien de grade et si souvent honoré de missions importantes; de Beaujeu[5], à qui le ministre donnait hier la direction de la cavalerie; de Lillebonne, qui a tout l'orgueil d'un prince lorrain[6]; de Le Plessis-Bellière[7],

1. Lainville (Anne-Léon de Boves-Contenac) était à Rocroi, Fribourg et Norlingue. Il mourut en 1668, lieutenant-général et gouverneur de Phalsbourg.

2. Voir p. 6.

3. Voir t. IV, p. 44.

4. Voir p. 73.

5. Beaujeu (Claude-Paul de Beaujeu de Villiers) fut d'abord capitaine dans Grancey-cavalerie, dont il eut le commandement en 1645. Il était à Rocroi et Thionville. Maréchal-de-camp en 1649, lieutenant-général en 1652, il fut tué en 1654.

6. Lillebonne (François-Marie de Lorraine) descendait de Claude, premier duc de Guise; il devint lieutenant-général et mourut en 1694.

7. Le Plessis-Bellière (Jacques de Rougé) débuta au siège de La Rochelle. Gouverneur de La Bassée en 1647, il se démit en 1650 et eut en échange le gouvernement de Dieppe;

qui a été tiré de La Bassée avec une partie de sa garnison pour prendre part à la bataille pendant que sa place est couverte par les troupes actives? Châtillon demeurera-t-il seul au centre avec deux sergents de bataille pour conduire douze bataillons et la gendarmerie, on pourrait dire le corps de l'armée? Sans doute il faut là une impulsion unique; les chefs de l'infanterie et de la gendarmerie sont des agents d'exécution très complets; mais si Châtillon tombe tué ou blessé, s'il est pris, qui le remplacera? C'est que Gaspard de Coligny, peu ancien de grade et d'humeur difficile, a la confiance de M. le Prince, qui ne veut pas lui donner de supérieur et ne peut guère lui trouver de subordonné. Condé passe outre; les autres généraux sont dispersés dans les ailes, Villequier, Arnauld et Beaujeu à la droite, La Ferté, Le Plessis-Bellière et Lillebonne à la gauche. Ce sont des hommes de guerre vigoureux; au milieu du fractionnement qu'engendre la mêlée, ils rallieront des groupes d'escadrons, pourvoiront à l'imprévu, suppléeront les morts, les disparus.

Les distances entre les lignes, les intervalles entre les unités tactiques sont exactement réglés de

lieutenant-général la même année. Il mourut des blessures qu'il reçut dans un combat livré le 17 novembre 1654. — Sa femme, Suzanne de La Brue, fut complaisante du surintendant Fouquet et amie de Mme de Sévigné.

façon à faciliter la marche, les passages de ligne en avant ou en retraite, et toutes les évolutions que peut nécessiter le combat. M. le Prince prescrit « de les observer avec précision, de conserver l'alignement général ; on se regardera marcher ». Il ordonne encore « de laisser les ennemis tirer les premiers, de ne partir pour la charge qu'au pas ». C'est en plaine, en rase campagne, que l'armée s'engagera ; ces prescriptions ont pour but d'assurer la discipline du feu, l'unité de choc, l'ensemble dans l'effort, d'empêcher que l'ennemi ne soit abordé par des chevaux essoufflés et des hommes disséminés, de prévenir les « tireries », les encombrements, les débandements, les attaques décousues.

Les Français marchent vers Lens, qu'ils trouvent occupé par l'ennemi (19 août).

Le 19 août au matin, l'armée suivait la route de La Bassée à Lens et prenait en marchant son ordre de bataille. M. le Prince conduisait l'avant-garde (cavalerie de l'aile droite). La plaine est vide ; pas un homme sur le rideau où quarante escadrons se montraient la veille. Condé dépasse Loos et bientôt il découvre l'ennemi établi à la lisière méridionale de la plaine, sur une position moins formidable que celle de Fribourg, moins bien proportionnée que celle d'Allerheim, mais encore très forte et d'accès difficile.

Situé à peu près au centre d'un quadrilatère dont

les sommets sont marqués par les points fortifiés de Béthune, La Bassée[1], Arras et Douai, — Lens, si souvent pris et repris, n'était cependant qu'une méchante place et en fort triste état ; le château même tombait en ruine ; mais on avait accommodé les murailles, qui renfermaient une petite garnison. Celle-ci se rendit sans combat dans la nuit du 18 au 19. Si médiocres qu'en fussent les défenses, ce poste avait en ce moment une certaine valeur tactique et une véritable importance stratégique. En l'occupant, l'archiduc resserrait l'échiquier où Condé pouvait se mouvoir, coupait ou étranglait ses communications, se plaçait entre lui et Arras.

Position et formation de l'armée d'Espagne. Ligniville et les Lorrains. L'archiduc Léopold.

L'armée d'Espagne avait sa droite appuyée au château de Lens, dans le faubourg Saint-Laurent, vers Notre-Dame de Bon-Secours, — sa gauche contre les bois en avant de Liévin, — son camp et ses réserves sur la crête, — ses troupes disposées sur les pentes, — quelques ravins et un vallon assez profond devant son front, — sur les derrières, la Souchez ou ruisseau de Lens, qui coule dans un fond marécageux, mais avec de bons passages, à Lens même d'abord, et un peu vers l'ouest, à Eleu-dit-Leauwette.

Aperçue à distance, sur la hauteur de Lens,

1. Déclassée de nos jours, comme Lens.

cette armée ne présente pas l'aspect compact, rigide, qui avait frappé les yeux du duc d'Anguien sur la bruyère de Rocroi; on reconnaît l'influence d'une école nouvelle, rien qu'à voir ce front en ligne brisée qui épouse la forme du terrain; c'est bien tracé pour recevoir une attaque; mais, s'il faut prendre l'offensive, peut-être l'ordonnance sera-t-elle troublée. Les généraux du roi catholique entraient dans une voie nouvelle, timidement, avec des hésitations, des repentirs; les modifications introduites dans la tactique n'ont pas encore été sérieusement éprouvées : les succès des années précédentes ont été remportés dans les sièges. On doute de l'infanterie : tous ces petits bataillons sont plus maniables; mais auront-ils la solidité de la phalange des « hommes basanés », de ces *tercios viejos* qu'on ne reverra plus? La confusion des langues et des origines est plus grande que jamais : dans les dix bataillons qui forment la première ligne du centre, on compte trois lorrains, deux wallons, deux irlandais, un allemand, un italien, un seul espagnol et de nouvelle levée. C'est ce dernier élément, l'élément solide par excellence, qui ne se retrouve plus dans la même proportion : rien que trois vieux bataillons « d'Espagnols naturels » placés à la seconde ligne avec trois autres de nationalités diverses. Pour remé-

dier aux inconvénients de cette bigarrure et d'un fractionnement qui inspire peu de confiance aux vieux officiers, treize escadrons de choix ont été intercalés, en quatre groupes, dans la première ligne d'infanterie; deux autres soutiennent la seconde; tous les vides sont bouchés, et cet encombrement annule l'élasticité obtenue par la réduction des unités, l'élargissement des intervalles. En somme, tactique plus souple, mais incertaine; abus du mélange des nationalités et des armes.

Cependant les masses de cavalerie sont aux deux ailes : à la droite, sous le château de Lens, vingt-sept « compagnies franches » [1], levées dans les provinces belges; à la gauche, en avant de Liévin, vingt gros escadrons, tous à M. de Lorraine. Cette troupe célèbre est conduite par le comte Philippe de Ligniville [2]; le duc Charles

1. Les compagnies ou bandes d'ordonnance formant la gendarmerie de Flandre avaient été créées par le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, en 1471, et acquirent une belle réputation. Réorganisées par Charles-Quint, elles figuraient encore au nombre de douze sur un état de solde de 1644. Mais déjà les vice-rois avaient créé les « compagnies franches dé cuirassiers » (1620), avec lesquelles les anciennes bandes d'ordonnances se trouvèrent bientôt confondues. (Voir les travaux du général baron Guillaume sur l'infanterie wallonne et les bandes d'ordonnance.)

2. Né en 1614, Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, appartenait à une des quatre maisons connues sous le nom de

absent ne pouvait la mettre en meilleures mains. Beau caractère, visage ouvert, soldat de métier, homme d'expérience, de grand courage et de haute naissance, cet excellent officier avait débuté par prendre de sa main, en 1634, à Nördlingen, le fameux général suédois de Horn, et depuis s'était distingué en mainte action.

L'armée d'Espagne est plus nombreuse que celle de France, moins cependant qu'on n'eût pu le croire; bien que grossie de plusieurs contingents, elle aussi a subi sous diverses formes l'inévitable affaiblissement; elle met en ligne dix-huit mille combattants et trente-huit bouches à feu que dirige le comte de Saint-Amour. Le commandement en chef appartient au vice-roi, l'archiduc Léopold, frère de l'Empereur, alors âgé de trente-quatre ans, longue figure pâle, avec des yeux bleus et doux à fleur de tête, la

grands chevaux de Lorraine. Ayant lié sa fortune à celle de son maître, il possédait, pour tout avoir, une grosse somme placée chez les banquiers d'Anvers. Après avoir refusé deux fois le bâton de maréchal, qu'on lui offrait pour l'attirer au service de France, il joignit son armée à celle du roi très chrétien sur l'ordre de son souverain, alors détenu au château de Tolède, fit trois campagnes (1656, 1657, 1658) sous les ordres de Turenne, et prit une part brillante à la victoire des Dunes. Ses derniers exploits se rattachent à la guerre contre les Turcs. Il mourut à Vienne, en 1664. L'Empereur lui fit élever un mausolée dans l'église des Pères Minorites.

grosse lèvre et les traits bien connus de la branche autrichienne des Habsbourg, d'apparence ecclésiastique et en effet comblé d'abbayes et de dignités épiscopales, guerrier cependant, brave, habitué à commander et loin d'être sans mérite comme capitaine, quoique souvent entravé par la délicatesse de sa santé[1]. Auprès de lui, Fuensaldaña représente la tradition espagnole, politique et militaire; son rôle important commence; aujourd'hui son influence est balancée par celle de Beck, conseiller justement écouté, plus ardent que jamais, enflammé par le souvenir amer de son inaction forcée à Rocroi.

Incidents de la journée du 19. Dispositions de M. le Prince pour se retirer sur Nœux. Arras en alarme.

Après une rapide reconnaissance de la position occupée par l'archiduc, M. le Prince fait appuyer à droite, et son armée, achevant son déploiement, s'arrête à environ 2,500 mètres des ennemis, sur un contrefort bien marqué[2], en avant de Loos et Grenay, à cheval sur la route de Béthune, la

1. Évêque de Strasbourg, de Passau, d'Halberstadt, d'Olmütz et de Breslau, prince abbé de Marbach, Herchsfeldt et Weissenau. Né en 1614, commande l'armée impériale d'Allemagne de 1639 à 1646, par dispense spéciale du Pape; grand maître de l'Ordre Teutonique en 1642, appelé en 1647 par le roi catholique au gouvernement des Pays-Bas qu'il conserve jusqu'en 1656. Mort le 20 novembre 1662. Esprit cultivé, amateur délicat, protecteur de Téniers; le Belvédère de Vienne lui doit quelques-unes de ses richesses.

2. Cotes 69-70.

gauche à la route de La Bassée, la droite en face de Liévin.

Tandis que les maréchaux et sergents de bataille rectifient la position des troupes sur la ligne tracée par le général en chef, celui-ci met pied à terre dans un verger assez près de son aile droite; de là son œil peut embrasser tout le terrain. Il était de fort belle humeur, comme toujours au moment de l'action; ses officiers ayant trouvé des gaules préparées pour abattre les fruits, il en prit une et se mit à espadonner avec ses amis. Puis il cause avec Cossé-Brissac[1], commandant de l'artillerie, voit défiler les pièces dans un chemin creux; quelques escadrons les accompagnent et se portent en avant du front. L'ennemi en fait autant; la canonnade s'engage à longue distance. Les tirailleurs de cavalerie se rapprochent, échangent des coups de mousqueton; plus de bruit que de mal. Chacun s'observe : les deux généraux en chef sont résolus à se battre, mais l'archiduc ne veut pas quitter ses lignes, et M. le Prince n'ira pas l'y chercher. L'un des deux saura-t-il attirer son adversaire sur le terrain qu'il a choisi?

1. Timoléon de Cossé, second fils du duc de Brissac, mort en 1675. — Son beau-frère, La Meilleraie, l'avait poussé dans l'artillerie pour écarter Aymar de Chouppes, avec qui le fantasque grand-maître s'était récemment brouillé. (Voir t. IV, p. 270.)

La journée semble longue. De temps à autre on relève les tirailleurs. Les cavaliers sont à pied, près de leurs chevaux, la bride passée dans le bras. Nos officiers d'infanterie ont posé leurs piques; quelques-uns s'amusent à jouer au saut de mouton. — Sur cette plaine aride, bêtes et gens souffraient de la faim et de la soif, et on pressait M. le Prince de se rapprocher de Béthune, au moins pour quelques heures, de mener hommes et chevaux s'abreuver, à l'abri des coups de l'ennemi, dans le ruisseau de Nœux; profiter des premières heures de la soirée pour franchir les quatre mille toises qui séparent l'armée de ce village serait le plus expéditif, le plus sûr. — Mais Condé fait la sourde oreille : on s'accommodera de l'avoine que portent les chevaux, de quelques morceaux de pain qui restent aux hommes, des minces ressources de deux ou trois hameaux, du peu d'eau qu'on tirera des puits. Au jour, en plein soleil, l'armée se repliera sur Nœux, fièrement, déployée en bataille. Fi de cette retraite nocturne qui aurait un air de fuite! — C'est ainsi que Condé se plaisait à marquer le caractère de l'ordre donné pour le lendemain matin; sa pensée était autre; ces vagues paroles couvraient un plan hardi et bien arrêté.

Cependant, le long de notre frontière du nord le

terreur était grande. Tout le pays semblait ouvert aux déprédations des bandits lorrains. A peine rassuré par la solidité de ses murailles et le bel effectif de sa garnison, le gouverneur d'Arras était sur le qui-vive; il se savait séparé de M. le Prince par l'armée d'Espagne, maîtresse de Lens et bien postée. Dans la journée du 19, il entendit le canon; des paysans qui se sauvaient lui apprirent que M. le Prince s'était mis en bataille devant l'archiduc et n'avait pas osé l'attaquer. De plus en plus anxieux, craignant une surprise, M. de La Tour tint sa garnison sur pied durant la nuit. Au jour (20 août), les avis sont encore plus alarmants : tout est en liesse dans le camp espagnol; l'armée prend les armes pour attaquer les Français en retraite, en fuite même avant d'avoir combattu. Le canon retentit de nouveau, et il semble au gouverneur que le bruit s'éloigne; c'est donc vrai : M. le Prince est vaincu!

Bataille de Lens, 20 août. Marche en retraite des Français. L'escarmouche. Avantage remporté par les Lorrains. Incident.

Le soleil brillait déjà, le 20 août 1648, quand la réserve de d'Erlach fit face en arrière et marcha en retraite; la seconde ligne du centre et de la gauche suivit, puis la première, sans quitter l'ordre de bataille, mais en donnant de l'aisance par une légère modification de la disposition compacte des unités. L'allure était lente, les haltes

fréquentes, les intervalles observés, les alignements rectifiés.

Plus rapprochée de l'ennemi et servant de pivot au changement de direction qui ramenait l'armée sur la route de Nœux[1], l'aile droite couvre le mouvement général. — M. le Prince détache le régiment « Son Altesse Royale-cavalerie », qui engage l'escarmouche avec les vedettes et grand'-gardes des Lorrains. Ceux-ci sont promptement renforcés. Le mestre-de-camp, Brancas [2], est blessé et pris, sa troupe culbutée.

Le duc de Châtillon a laissé aux sergents de bataille le soin de diriger la marche de l'infanterie (centre); il s'est rendu à l'appel de Condé, qui lui a prescrit d'amener les gendarmes pour soutenir le premier échelon d'arrière-garde. L'ennemi grossit; bientôt la cavalerie lorraine est là tout

1. Le 19, l'armée, venant de La Bassée, marche du nord au sud et s'arrête déployée en face du rideau de Lens. Le 20 au matin, elle se retire sur Nœux, sans quitter l'ordre de bataille. La nouvelle direction étant est-nord-est, et la ligne de retraite par le plateau (entre Grenay et Mazingarbe), le mouvement devait commencer par un changement de front oblique, qui plaçait l'armée perpendiculairement à sa ligne de retraite.

2. Charles, comte de Brancas, second fils de Georges, marquis, puis duc de Villars (rien de commun avec l'illustre maréchal qui porta le même titre). Né en 1617, mestre-de-camp du régiment d'Orléans-cavalerie dit « Son Altesse Royale » (1647), se démit en 1650, mourut en 1681. Célèbre par ses distractions; c'est le Ménalque de La Bruyère.

entière. C'est la plus redoutée d'Europe; rarement engagée, son choc a toujours été terrible. Mais les gendarmes n'hésitent pas, et, sans compter, chargent résolument, enfoncent tout ce qui est devant eux. Entourés, repoussés, ils se rallient, reprennent la charge, avec ce dévouement constant, toujours égal, dont ils légueront la tradition à nos cuirassiers.

M. le Prince conduit lui-même sept escadrons (première ligne de l'aile droite) à leur secours. « Obligés de se renverser », maltraités, mais groupés, se resserrant autour de leurs étendards, nos gendarmes se replient à travers les intervalles, découvrant le front des colonnes de chevau-légers [1]. Aussitôt la cavalerie de Lorraine s'avance si menaçante que les Français n'attendent pas le choc. Notre cavalerie légère n'était pas encore guérie de ses défaillances intermittentes; les mauvaises habitudes sont tenaces. M. le Prince ne put ni entraîner ni maintenir ses hommes. Abandonné, il ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval;

1. Suivant la tradition observée encore au milieu du XVIIe siècle, nous appelons « chevau-légers » les « maîtres » de la cavalerie régimentaire qu'on appelait alors « cavalerie légère ». Les compagnies de chevau-légers du Roi, de la Reine, des princes, etc., figuraient dans le corps de la gendarmerie, qui faisait le service de la cavalerie de réserve ou grosse cavalerie.

moins bien monté, le page qui le suivait fut blessé et pris.

Dans la poursuite, un parti ennemi se rabattit sur l'infanterie et fut reçu par « Picardie »[1] et « d'Erlach » de façon à ôter l'envie de revenir. A ce moment, par un passage de ligne en avant, la seconde ligne de notre droite (huit escadrons) prenait la place de la première. M. de Ligniville s'arrêta. Déjà éloigné du gros de son armée, il entendait sonner le ralliement et revint à sa place de bataille, satisfait d'avoir dispersé un de nos plus beaux régiments, repoussé les gendarmes, défait six escadrons de chevau-légers, fier surtout d'avoir vu fuir « M. le Prince le héros ».

Condé ne faisait pas mystère de ces incidents de guerre, qui eussent causé à d'autres un certain embarras. « On lui a entendu dire : je fuyais, avec la même grâce qu'il disait : nous les battîmes[2]. »

Gramont est accouru ; il trouve Condé tout ému encore, non de sa courte mésaventure, mais de la conduite de ses cavaliers : « Vaillants ou poltrons, s'écrie-t-il en jurant, il faudra bien que tous viennent aux mains » ! — « Qui n'aurait pas connu

Ralliement de notre droite. Dispositions offensives des Espagnols. L'arbre de Condé.

1. Bataillon complété par quelques compagnies de « Son Altesse Royale-infanterie ».

2. La Bruyère. *Du mérite personnel. Émile.*

M. le Prince aurait pris sa chaleur pour de l'emportement; même lorsque le dehors paraissait agité, le dedans était tranquille[1] ». — Il se remet promptement, retient le maréchal, rappelle Châtillon. Il observe et va leur donner des ordres. — Les Lorrains se rallient en arrière, font mine de reprendre leur première position. — L'ennemi refuserait-il de mordre à l'appât si bien préparé? Faudra-t-il donc rester sur cette débandade, laisser là cette armée si bien postée, qui menace Arras et tient la route de Paris?

Même souci dans l'état-major espagnol. Quoi! nous ne chargerons pas les Français! La faim et la soif ont éteint leur ardeur; leurs chevau-légers n'ont pas même attendu le choc des Lorrains; et cette proie va nous échapper! Beck commente vivement les incidents de l'escarmouche, essaye de communiquer sa flamme à l'archiduc. — Que S. A. I. dise un mot et ce soir « nous mènerons Condé chargé de chaînes à Luxembourg ». — Le temps est pour nous, reprenaient Fuensaldaña et les sages; ce ne sont pas les ressources de Nœux ni même de Béthune qui feront vivre l'armée française. Notre position est admirable, nos communications bien assurées, d'un côté sur Douai,

1. Introduction à l'*Histoire de Louis de Bourbon,* manuscrit autographe inédit de Bussy-Rabutin. A. C.

de l'autre sur Aire et Saint-Omer; sans bouger, l'armée du roi catholique peut avoir raison de celle du roi très chrétien. — Mais la tentation était trop forte; Beck et les ardents l'emportent.

Du point où il s'est arrêté et que jalonne encore aujourd'hui « l'arbre de Condé » [1], un peu en avant du flanc droit de cette armée qui recule à travers la plaine nue, M. le Prince découvre la crête qui réunit Lens à Liévin. Il ne l'a pas quittée des yeux. Ces hauteurs sont dégarnies, c'est sûr; les masses disparaissent dans le vallon; bientôt des éclaireurs se montrent là où étaient nos bivouacs de la nuit.

Déjà M. le Prince a donné l'ordre : tout étant prévu d'avance, la place de chacun, le mouvement général, les procédés de détail, un mot de commandement a suffi.

Marche en avant des deux armées. Le canon.

Le maréchal de Gramont et le duc de Châtillon retournent à leur poste; le premier à la gauche auprès de ses escadrons, le second au centre où douze bataillons font halte; les gendarmes ont repris place entre les deux lignes d'infanterie. La cavalerie de réserve est déployée derrière le centre; d'Erlach s'est bien pénétré de la pensée de M. le Prince. Sur ce plateau qui ne présente ni obstacle ni

1. L'arbre de Condé est marqué sur la carte d'état-major. Déraciné il y a peu d'années, ce tilleul a été remplacé par une borne avec inscription.

point d'appui, c'est une bataille de front que celui-ci va livrer; toutefois, ainsi que nous l'avons expliqué, il résulte de la disposition des lieux et des directions données que notre aile droite est la plus rapprochée des ennemis. C'est là qu'on viendra aux mains tout d'abord ; là aussi sera sans doute l'action décisive ; M. le Prince y commande en personne.

L'armée avait reculé d'environ mille toises (2,000 mètres) et venait de faire halte au sommet d'une ondulation semblable à celle que nous avions quittée le matin ; même niveau, même orientation. L'étendue de notre front ne dépassait pas 2,000 mètres. Le village de Grenay était un peu en arrière de la droite, celui de Loos à quelque distance en avant de la gauche.

Huit heures étaient passées lorsque l'archiduc, gravissant le rideau qui lui avait caché les derniers mouvements de son adversaire, découvrit l'armée française qui s'avançait en bon ordre, descendant à petits pas la pente qui s'allonge devant elle. Un simple demi-tour individuel avait transformé la retraite en offensive ; « l'armée du Roy », que l'on croyait éperdue, épuisée par les privations, troublée par l'échec de son arrière-garde, presque en fuite vers Béthune, apparaissait subitement, toute déployée et « marchant aux ennemis ».

Le canon la précède dans le vallon, conduit par Cossé-Brissac et ses lieutenants, La Guette et Des Hayes. Ces officiers ont eu le temps d'étudier le terrain ; ils ouvrent le feu contre l'ennemi qui se montre sur la hauteur ; bien servies, bien pointées, leurs pièces tirent de bas en haut ; tous les coups portent. Arrivant à la hâte, mettant en batterie sans préparation, l'artillerie espagnole ne peut profiter du commandement qu'elle possède et de sa supériorité numérique (38 pièces contre 18). Son tir est peu efficace, tandis que celui des Français trouble la formation de l'ennemi et prépare par ses ravages l'engagement qui va suivre.

A la droite, M. le Prince enfonce la première ligne des Lorrains. Ligniville rétablit le combat. Villequier et La Moussaye prisonniers.

C'est à notre aile droite que l'action commence. La cavalerie de Lorraine lui est opposée ; les deux troupes marchent l'une contre l'autre. Arrivés à cent pas, les Lorrains prennent le trot pour charger ; les Français font halte. L'ennemi, étonné, s'arrête à son tour ; on est à dix pas, le pistolet haut. Nos gens restent immobiles ; tous ont l'œil fixé sur M. le Prince, qui est devant le front, entre les deux escadrons de « Villette » ; il peut compter sur ce régiment, c'était celui de Gassion. M. de Salm est en face de lui. Après quelques instants d'hésitation, les Lorrains envoient une décharge générale. Bon nombre des nôtres sont par terre ; mais l'épée de Condé est hors du fourreau et reluit

au soleil : c'est le signal. — « Souvenez-vous de Rocroi, » crie-t-il aux vieux soldats de Gassion. — A coups d'épée et de pistolet, nos cavaliers abordent ceux du prince de Salm ; la première ligne des ennemis est enfoncée.

M. de Ligniville se tenait un peu en arrière ; il lance à propos huit escadrons qui arrêtent l'élan des nôtres. A son tour, M. le Prince, qui, le premier coup frappé, a repris son métier de chef, appelle sa seconde ligne et la fait passer en avant ; ce sont les escadrons qui ont tourné le dos le matin ; Condé se met à leur tête, et cette fois ils le suivent vaillamment, regagnent le terrain perdu.

Le général lorrain est homme de ressources ; il a l'avantage du nombre et sait en profiter ; peut-être cependant se laisse-t-il emporter. Comme son front débordait le nôtre, il a conservé quelques escadrons intacts dont il se sert pour rallier son monde et soutenir le combat. La mêlée est bientôt complète ; c'est un va-et-vient dans lequel, de part et d'autre, on s'arrache les prisonniers. La Moussaye est ramassé blessé sous son cheval mort et conduit loin du champ de bataille. Villequier, désarmé de la propre main de Ligniville, qui avait l'habitude de prendre des généraux [1], eut l'heureuse in-

1. Prise du maréchal de Horn ; voir p. 236.

spiration de se faire mener à Lens; il fut, comme on le verra, bien servi par sa présence d'esprit. Ces accidents jettent quelque trouble dans nos rangs. Cependant le lieutenant de M. de Lorraine a tout engagé; sa troupe se resserre, s'entasse; au milieu de cette confusion, les Français restent mieux groupés, plus en main.

A ce moment, d'Erlach paraît sur le flanc.

A la gauche, Gramont combat avec succès les « compagnies franches ».

Quelle que fût son application à observer l'ordre donné et à conserver l'alignement général, Gramont n'avait pu venir aux mains aussitôt que M. le Prince. Déjà moins rapproché de l'ennemi, le maréchal rencontra devant son front le hameau de Notre-Dame de Loos; il s'entendait aux manœuvres et ne perdit pas cette occasion de faire exécuter à sa cavalerie diverses évolutions. Bientôt la ligne de bataille, reformée, se trouve en face des « compagnies franches », cavaliers un peu lourds, chargés d'armes, mais bien montés, bien exercés, conduits par un chef populaire et généreux, le prince de Ligne[1]; de Buquoy[2] l'assistait de son expérience. Selon l'usage des cuirassiers wallons, tous ont le mousqueton haut, la crosse appuyée sur la cuisse.

Ce qui s'était passé à notre droite se renouvela

1. Voir t. IV, p. 52.
2. Voir t. IV, p. 51.

ici : nos cavaliers ne chargèrent qu'après avoir essuyé de pied ferme le feu de l'ennemi. Le combat, très bien conduit, fut terminé à notre avantage; il y eut quelques retraites un peu promptes, des ralliements opportuns, de beaux retours offensifs qu'il est permis d'admirer sans suivre Gramont dans ses entraînements de Gascon, lorsqu'il peint Saint-Maigrin « ramenant plus de dix fois les troupes au combat »[1]. D'ailleurs le maréchal avait l'œil à tout; il sut garder quelques escadrons dans sa main, et avec beaucoup d'à-propos, par un mouvement de flanc, arrêta un gros de cavalerie qui prenait d'écharpe notre infanterie pendant le très sérieux combat de front que celle-ci avait à soutenir.

Au centre, rencontre des deux « batailles ». Échec des Gardes françaises.

Entre les actions de cavalerie à la droite et à la gauche, cet engagement du centre, commencé presque en même temps, s'était développé avec plus de lenteur. Partant du sommet de rideaux opposés, les deux « batailles » descendent l'une vers l'autre. Beck conduit celle du roi catholique. Amenés rapidement de leurs bivouacs, essoufflés, un moment décousus, les Espagnols se rétablissent graduellement.— Les « batailles » se rapprochent; une dizaine de toises les sépare; elles s'arrêtent.

1. Gramont à Mazarin, 21 août. A. C.

Les Français, reposés, calmes, dans un ordre parfait, attendent le premier feu de l'ennemi. Tout à coup la patience manque aux deux bataillons qui tiennent le centre de notre ligne.

« Nous ne tirons jamais les premiers », criait d'Anterroches à lord Charles Hay sur la crête du ravin de Fontenoy; les Gardes françaises de 1745 se souvenaient-ils de la cruelle leçon que leurs devanciers reçurent dans la plaine de Lens? — Très brillant, déjà illustre, souvent morcelé, et retenu dans les garnisons agréables, ce régiment était inférieur aux autres pour l'instruction, la discipline. Il « mangea l'ordre », comme on disait jadis; au moment du contact, chefs et soldats furent dominés par l'émotion, mais l'émotion des braves. Les officiers agitent leurs chapeaux, les mousquetaires envoient leur décharge; tous se ruent sur l'ennemi, et, dans leur irrésistible élan, enfoncent trois bataillons, les poussent confondus l'un sur l'autre. Mais ils sont en flèche avec leurs mousquets vides, leurs flancs découverts, et laissant une large baie ouverte dans notre front. Le terrible Beck les guettait, lance infanterie et cavalerie sur ces trois bataillons (car les Gardes suisses, par esprit de confraternité, avaient suivi leurs camarades de la maison du roi). « Jamais il ne fut un si grand massacre. Tout le malheur

du combat est tombé sur les pauvres gardes. »[1]

Châtillon reforme sa ligne. Victoire de l'infanterie de France.

Châtillon a promptement mesuré la portée d'une généreuse et funeste erreur ; il y pourvoit aussitôt, fait avancer la seconde ligne et l'encadre entre les bataillons de la première, qui sont restés immobiles sous le feu, dociles à la consigne. En vain plusieurs cornettes d'Espagne tentent de pénétrer par les fissures du front brisé ; « Condé » et « Conti » les repoussent ; Châtillon, se jetant à la tête des gendarmes, appuie le mouvement par une charge vigoureuse et reprend le canon un moment perdu.

Les débris des régiments culbutés sont recueillis, ralliés en arrière. Ramenés à leur tour, les gendarmes exécutent froidement le passage de ligne en retraite ; ceux qui essayent de les suivre rencontrent un front impénétrable. Et l'infanterie de France, la ligne, — pourquoi ne pas l'appeler déjà de ce nom glorieux et si cher? — la ligne, lançant des salves régulières, s'avance correcte, comme à la parade. Tout plie, tout recule devant elle, et bientôt tout fuit.

D'Erlach engage la réserve. Mort de Beck. Fin de la journée.

Avec les troupes sous ses ordres, et sans autre secours, Châtillon avait paré aux suites d'un accident imprévu et qui pouvait être fatal. Les escadrons de réserve n'étaient plus là pour le soutenir;

1. Gramont à Mazarin, 21 août. A. C. — Le maréchal était mestre-de-camp des Gardes françaises.

ils décidaient ailleurs du sort de la journée.

D'Erlach avait bien jugé l'importance du combat qui se livrait à notre aile droite. Lorsqu'il vit la cavalerie de Lorraine déborder un moment celle de M. le Prince et tenter de l'envelopper, il fit rompre aussitôt, marcha par sa droite, et, se reformant à gauche en bataille, prit position sur le flanc de la mêlée; nous l'avons vu s'y établir. Saisissant le moment où M. de Ligniville essayait de rassembler sa troupe pour un suprême effort, il le charge, donne la main à Condé, et tous deux ensemble dispersent la fameuse cavalerie du duc Charles.

Le corps de réserve ennemi, trop longtemps retenu par la prudence de Fuensaldaña et l'hésitation de l'archiduc, ne peut atténuer cette défaite; il est entraîné par les fuyards. Condé « les fait suivre par quatre ou cinq régiments desbandés » (en fourrageurs). Lui-même se rapproche du combat, qui continue encore auprès de lui, et va prendre à revers la « bataille » du roi catholique. Bientôt il rencontre Gramont, qui, ayant achevé la défaite des « compagnies franches », cherche à se réunir aux vainqueurs de l'aile droite pour consommer la ruine de l'ennemi. Les deux amis s'abordent joyeusement, veulent s'embrasser. Échauffés par l'action, leurs chevaux se jettent l'un sur

l'autre, se frappent, se mordent; cette rixe d'étalons ne fut pas le moindre péril que le prince et le maréchal aient couru dans la journée.

La contagion de la panique saisit les escadrons de soutien attachés à l'infanterie d'Espagne. Beck n'est plus là pour les maintenir et les entraîner. Un coup de feu lui a fracassé l'épaule. Quelques officiers, le soutenant péniblement sur son cheval, essayent de l'emmener loin du champ de bataille, de lui épargner la douleur de tomber vivant entre les mains des Français.

L'infanterie du roi catholique reste seule. Elle a fait un effort vigoureux, arrêté un moment la roue de la fortune; maintenant, enveloppée de toutes parts, elle est pressée sur son front par celle de France. Le découragement a succédé à un excès de confiance. Ces bataillons wallons, italiens, lorrains, espagnols, intercalés avec tant d'art, s'écartent, se rapprochent, s'éparpillent, se confondent sans se reconnaître, et finissent par s'entasser, obéissant à une sorte d'instinct et à la force de la tradition! — Lancé sur cette masse avec une cinquantaine de chevaux, de Roches, lieutenant des gardes de M. le Prince[1], y fait brèche le pre-

1 « Gentilhomme de valeur, brusque et déterminé » (Lenet), bourguignon, officier dans Condé-infanterie, de Roches (Jacques-Gabriel de Hénin-Liétard) avait obtenu, par l'appui du

mier. Débouchant encore une fois par les intervalles des bataillons, les infatigables gendarmes y pénètrent sur d'autres points. La résistance fut moins longue et moins glorieuse qu'à Rocroi; c'est une déroute.

Nos cavaliers se partagent la poursuite; les uns ramènent les prisonniers épars, d'autres reçoivent à quartier des bandes entières; ceux-ci sont sur la trace de la cohue qui roule vers Douai. Car il faut fuir ou se rendre au vainqueur. Le vaillant Isembourg [1], qui nous avait si longtemps disputé le vallon de Rocroi, et qui assistait, sans commandement, à la bataille, dégage l'archiduc un moment perdu dans la bagarre et même tenu au collet par Saint-Maigrin [2]. Le prince de Ligne,

prince Henri II, la lieutenance de Lescot tué devant Thionville (t. IV, p. 556). Il devint en 1654 capitaine des gardes de M. le Prince par la démission du titulaire La Roque; la similitude de ces deux noms a donné lieu à quelques confusions. De Roches, « un des braves de M. le Prince » (Gui Patin), fut blessé et pris aux Dunes (1658), et mourut en 1682 sans avoir quitté ses fonctions.

1. Voir t. IV, p. 51.

2. Mazarin à Turenne, 23 août. — Turenne avait prévu la victoire de Condé. « Vous verrez, lui écrivait le cardinal, ce que nous sçavons jusqu'icy de la bataille que M. le Prince a gagnée. Vous m'en escrivittes dernièrement en termes tels que vous perdez beaucoup à n'estre pas catholique; car vous pourriez passer pour un prophète. Il n'y a que la prise de l'archiduc à dire; mais encore en cela auriez-vous donné bien

blessé, a été désarmé et pris. Beck est tombé, épuisé par la souffrance et la perte de son sang. Relevé par un officier weymarien [1] et conduit à Arras dans le carrosse de M. le Prince, ce guerrier farouche expira deux jours après sans avoir proféré une parole, arrachant les bandages pour mettre fin à une vie qu'il ne voulait pas devoir aux Français. Son fils, baron de Beaufort, le comte de Saint-Amour, franc-comtois et général de l'artillerie, les mestres-de-camp Barnabé de Vargas, Fernando de Solis, Gabriel de Toledo, le capitaine des gardes de l'archiduc Hurtado de Mendoza, plusieurs personnages de distinction [2] et environ cinq mille prisonniers de tout rang furent recueillis sur le champ de bataille ou dans la poursuite ; Saint-Maigrin et Noirmoutier en ramassèrent bon nombre qui se débattaient dans les marais après avoir vainement essayé de pénétrer dans Lens.

Les portes de cette ville ne s'étaient pas rou-

prez du but, car on m'asseure que Saint-Maigrin l'a tenu au collet. »

1. D'après un document authentique, Beck aurait été blessé à mort par Robert de Gallery, officier de cavalerie (Lettres d'anoblissement conférées au dit de Gallery, le 21 mars 1656. — Archives de la Seine-Inférieure).

2. Entre autres l'intendant Michel de Luna, le marquis de Grana, le baron de Crèvecœur, le baron de Séricourt, etc.

vertes devant les fuyards. Villequier, conduit prisonnier au château dès les premières heures de l'action, avait eu l'idée originale de haranguer la garnison, cinq à six cents malingres, éclopés, assez médiocrement commandés sans doute. Le captif fut écouté de ses gardiens et leur persuada sans peine que, s'ils attendaient l'assaut, leur vie serait en grand péril. A lui seul, il reprit cette place si souvent disputée. Lorsque M. le Prince se présenta aux portes, c'est son lieutenant-général qui lui offrit les clefs [1].

1. Résumé synoptique des mouvements des armées de France et d'Espagne du 11 au 20 août 1648.

11 août. — L'archiduc part de l'abbaye de Loo près de Lille, Fuensaldaña de Warneton. Les deux colonnes se mettent en contact à Armentières, remontent les deux rives de la Lys, et, après une marche de 25 kilom., investissent Estaires, occupent La Gorgue et les ponts de la Lawe.

12. — M. le Prince marche de Hinges au secours d'Estaires, franchit 8 kilom., se met en bataille en face de La Gorgue, occupe Merville sur la Lys (4 kilom. ouest), s'éclaire jusqu'à Neufberquin (3 kilom. nord-est de Merville).

Dans la soirée, Estaires capitule ; l'armée de France est concentrée à Merville.

13. — Les deux armées rectifient leurs positions.

14. — Combat de Lestrem. — Les Espagnols, contenus sur la rive droite de la Lawe, restent sous Estaires. — Le gros des Français campe devant Lestrem ; Villequier est à Merville. D'Erlach atteint Arras.

15. — Vaubecourt à Souchez (28 kilom.), Condé à Béthune (10 kilom.).

Le « rapport » de l'archiduc. Pertes des deux armées. Caractère

Trop confiant d'abord, « se croyant assuré d'offrir à son roi la plus grande journée qu'on ait vue de longtemps », puis brusquement arraché à ses

Dans la nuit, l'armée d'Espagne décampe; Vaubecourt, d'Erlach et Condé font jonction à Béthune.

16. — Les Espagnols défilent devant La Bassée, suivent la rive nord du Neuf-fossé (canal de La Bassée), traversent la Deule à Don (marche de 22 kilom.).

Condé rejoint son camp devant Lestrem, suit l'ennemi jusqu'à La Bassée, rentre à son camp (marche de 40 kilom.).

17. — Les Espagnols repassent la Deule à Pont-à-Vendin (10 kilom.).

Condé attaque Estaires, détache Vaubecourt vers la mer, dirige le Vidame sur Guise.

18. — Reddition d'Estaires.

Armée d'Espagne devant Lens (8 kilom.); celle de France sous La Bassée (14 kilom).

M. le Prince reconnaît la cavalerie ennemie.

Dans la soirée, Lens se rend à l'archiduc.

19. — Armée d'Espagne en position entre Lens et Liévin.

Celle de France marche de La Bassée sur Lens, s'arrête déployée sur la crête cotée 69-70, à 2,500 mètres de la position ennemie, reste en présence.

20. — Bataille de Lens (heures approximatives) :

5 heures du matin, l'armée de France commence sa retraite. L'escarmouche s'engage.

6 heures 1/2. L'armée d'Espagne en mouvement.

7 heures. Après une marche de deux kilom. celle de France fait halte sur la crête cotée 69, au-delà de Loos.

8 heures. Les deux armées en présence; écart entre les deux centres, 2,000 mètres.

8 heures 1/2. Commencement de l'engagement à la droite des Français.

9 heures. Premier choc au centre.

Entre 11 heures et midi, la bataille est gagnée.

illusions, l'archiduc ne réussit pas à parer les coups rapides de son adversaire, et se montra inutilement sur divers points du champ de bataille. Sa valeur tardive ne put dégager les Lorrains; il leur garda rancune. C'est à peine si, dans son rapport[1], il fait mention de cette brillante troupe; Ligniville n'y est pas nommé; les « compagnies franches » sont jugées sévèrement, et les *tercios* portés aux nues. L'éloge nous semble aussi exagéré que le blâme. L'infanterie supporta bien le premier choc, s'engagea avec élan[2], mais ne montra pas son antique ténacité et plia dès qu'elle eut perdu Beck, « ce grand soldat[3] ». Il est injuste d'accuser de panique les chevau-légers wallons; ils furent enfoncés les premiers, c'est vrai, mais après un combat assez vif et bien soutenu. En présentant la bataille comme une série d'avantages remportés au centre et perdus par la conduite des deux ailes, la version espagnole reconnaît que le tout s'est terminé par une cata-

de la bataille de Lens.

1. La relation officielle espagnole est accompagnée d'une lettre particulière de l'archiduc au roi catholique, datée du 28 août. A. B.

2. Les *tercios* du marquis Bonifaz et du marquis Bentivoglio réclamaient l'honneur d'avoir défait les Gardes françaises. (Rapport de l'archiduc. A. B.)

3. *Haviendo perdido el servicio de Su Mayestad un gran soldado y ministro en el baron de Beck.* (Rapport de l'archiduc. A. B.)

strophe, et, dans la langue officielle, la bataille n'a d'autre nom que la déroute de Lens (*rota*).

Outre les cinq mille prisonniers, l'armée d'Espagne laissait sur le terrain trois mille morts, tout le canon, plus de cent drapeaux ou étendards. Celle de France comptait environ quinze cents hommes hors de combat. Le corps d'officiers des Gardes françaises était presque anéanti; les quinze capitaines présents, y compris les deux commandants de bataillon, Langlade [1] et Bois-David, morts ou blessés [2]. Le lieutenant-colonel Stref était tué, ainsi que le mestre-de-camp de « Salbrick » et celui du régiment de Son Éminence, Chambors, un des plus vaillants officiers de cavalerie de l'armée, le

1. Nicolas de Cominges. Son père, Bertrand, était oncle du capitaine des gardes de la Reine.

2. Le soir même on se partageait leurs dépouilles : M. le Prince demandait une compagnie pour le chevalier de Gramont, qui allait porter les trophées à Paris, et le maréchal, en appuyant les prétentions de son frère, sollicitait une lieutenance pour un jeune enseigne qui portait un nom déjà glorieusement connu : Bardo de Bardi avait pris le titre de comte de Magalotti après la mort du frère de sa mère, le vaillant officier dont nous avons raconté la mort (t. IV, p. 413). C'est lui qui mourut lieutenant-général en 1674. — Le deuil frappait aussi « la chambre des filles » : Mlle de Guerchy, admirée par Gaston, et Suzanne de Neuillant, qui avait aspiré à remplacer Marthe du Vigean dans le cœur de Condé, avaient perdu chacune leur frère, l'un volontaire, l'autre capitaine dans La Meilleraie. — Tué encore le neveu de Balzac.

même qui avait tapissé l'église de son village de guidons et de cornettes enlevés à l'ennemi [1].

« Souvenez-vous des pauvres gendarmes, écrivait M. le Prince le lendemain de la bataille; ils ont bien gagné ce qu'on leur doit [2] ! » Le corps de la gendarmerie, héroïque tout le jour, avait essuyé de cruelles pertes : outre bon nombre de cavaliers, presque tous les officiers, guidons, cornettes, maréchaux-des-logis avaient été atteints; deux chefs de compagnie, Beaujeu et d'Oyse, comptaient entre les morts; parmi les blessés, le doyen du corps, Franquetot, vieux soldat éprouvé par vingt campagnes et, quoique officier général, ayant voulu conserver son poste à la tête de sa compagnie [3], Barbantane, des gendarmes d'Anguien, et un gentilhomme de Gascogne, récemment nommé cornette des chevau-légers de Condé, qu'il commandait en l'absence du comte de Bussy : Guitaut [4]

1. Voir t. IV, p. 443.

2. M. le Prince à Le Tellier; 23 août. D. G.

3. Jean-Antoine Franquetot, gendarme, compagnie de la Reine, en 1618; enseigne (1641), capitaine-lieutenant commandant la compagnie (1642), maréchal-de-camp (16 mai 1646), quitta le service en 1649. Grand-père du maréchal duc de Coigny.

4. Son grand-père, qui s'appelait Pons de Peychepeyrou, ayant épousé Françoise de Cominges, fut substitué aux noms, armes et biens de la famille à laquelle il s'alliait. Le capitaine des gardes de la Reine mère (Voir t. III, p. 245) était de la

était resté aux mains de l'ennemi. M. le Prince, qui déjà avait eu occasion d'apprécier l'esprit et le tact de ce jeune officier, fut frappé de sa conduite sur le champ de bataille et lui procura peu après la commission de capitaine-lieutenant. — Bussy-Rabutin, bien que largement indemnisé de sa démission, ne pardonna jamais à son successeur d'avoir pris sa place dans la faveur de Condé, et plus tard dans l'intimité de Madame de Sévigné. — C'est en cette journée du 20 août 1648 qu'apparaît pour la première fois[1] le futur maréchal de Luxembourg; François de Montmorency-Boutteville y servait comme volontaire auprès du maréchal de Gramont, qui le loua chaudement; en transmettant ces élo-

branche masculine des Cominges-Guitaut et cousin au septième ou huitième degré de celui qui nous occupe. — Guillaume, comte de Guitaut, né le 16 octobre 1626, page du cardinal de Richelieu d'abord, puis de « la grande écurie », admis dans l'entourage de M. le Prince par la protection du duc de Châtillon, successivement enseigne (1647) et cornette (1648) des chevau-légers de Condé, devint en 1651 capitaine-lieutenant de cette compagnie. Blessé au faubourg Saint-Antoine en 1652, compagnon d'exil et premier gentilhomme de M. le Prince, il reçut le cordon bleu en 1662 et mourut en 1685. Par son mariage avec Madeleine de La Grange d'Arquien, il était devenu marquis d'Époisses, suzerain, voisin et correspondant de Madame de Sévigné.

1. C'est du moins la première fois que son nom est mentionné. Il avait vingt ans. — L'année précédente, il avait obtenu d'accompagner M. le Prince en Catalogne. — Sur son origine, voir t. II, p. 285, t. III, p. 186 et 458, et *supra*, p. 34.

ges, M. le Prince sollicita l'agrément du Roi pour procurer un régiment à son jeune parent [1], beau-frère de son meilleur ami [2].

L'infanterie avait fait preuve de rares qualités : impénétrable aux chevaux, ferme sous le feu, prompte et régulière aux manœuvres, irrésistible au choc. Cette armée de Flandre avait beaucoup souffert ; ce qui restait était la fleur. Il fallait des troupes de cette trempe, « bien cousues » ensemble, bien exercées, pour tenter cette manœuvre hardie : prendre l'offensive au milieu d'une retraite générale vivement suivie par l'ennemi, exécuter en plein combat une suite d'évolutions compliquées. Lorsque plus tard, vers la fin du XVIIe siècle, nos armées furent moins heureuses sur le champ de bataille, alors qu'on y avait introduit l'uniformité, la régularité de la tenue, du service, un contrôle compliqué, on chantait le souvenir des bandes victorieuses à Rocroi, à Lens et aux Dunes [3], avec un accent dont le chantre de

1. « M. de Boutteville a traité avec M. de Bussy de son régiment sous le bon plaisir de S. M. Si vous voulez le lui faire avoir, je respons qu'il le fera bon, et m'y engage en mon particulier. » (M. le Prince à Mazarin, 23 août.) L'agrément fut donné. (Mazarin à M. le Prince ; 31 août. A. C.)

2. Le duc de Châtillon, marié à Isabelle-Angélique de Montmorency-Boutteville.

3. Tous nos soldats estoient nu-pieds
Et souvent sans rapière ;

notre épopée moderne semble avoir fait vibrer l'écho[1].

Les procédés de tactique dont Condé fit usage ne répondent pas aux conditions du combat moderne[2]; ce n'est pas la lettre, c'est l'esprit de ses

Leurs pourpoints estoient déchirez
Par devant, par derrière;
Cependant on ne laissoit pas
De livrer de sanglans combats
à Jean (de Wirth).

On ne faisoit point de mousquets
Tous de mesme calibre;
Mais on en sentoit les effets
Du Rhin jusques au Tibre,
Qui faisoient trembler les Flamans,
Les Espagnols, les Allemans
de Jean.

1. Béranger. *Le Vieux sergent. Le Vieux drapeau.*

2. Pour comprendre l'ordre général qui prescrivait d'essuyer le feu de l'ennemi de pied ferme et presque à bout touchant, il faut revenir jusqu'à deux siècles en arrière, se rappeler quelles étaient la portée et la justesse des armes de jet, et surtout leur répartition. La moitié, parfois les deux tiers des fantassins en étaient dépourvus. Chaque maître ou cavalier en avait une, pistolet long, et parfois deux, pistolet et mousquet. Faisant rarement usage des allures vives et beaucoup du feu, une grande partie de cette nombreuse cavalerie peut compter comme infanterie montée, ce qui explique aussi le rapport maintenu alors entre les troupes à pied et celles à cheval. La décharge générale qu'il fallait essuyer était moins meurtrière qu'on ne pourrait croire; mais elle infligeait à ceux dont les pistolets et mousquets restaient vides, une infériorité pour le

instructions qu'il faut observer; les principes qui le guidaient sont de tous les temps; l'exemple est dans l'application qu'il en sut faire et dont la justesse a été confirmée par le résultat : ensemble et liaison des attaques; nul effort perdu; direction méthodique donnée aux trois armes et à leurs fractions; c'est la première bataille où il ait réellement tiré parti de son artillerie. Le plan était précis; M. le Prince l'avait arrêté dans tous les détails; il confia l'exécution à ses lieutenants, se réservant le rôle qu'il jugeait difficile et principal, le combat avec les Lorrains. Sur cette plaine rase, on pouvait se croire assuré d'appliquer ce programme si complet; restait l'imprévu, qui ne perd jamais ses droits à la guerre, on le vit bien : la panique de quelques escadrons, le coup de tête des Gardes, Villequier pris et laissant une partie de la droite sans direction. — Les lieutenants furent à la hauteur de leur mission. Vaillant et plein de feu. Gramont trouva sur le terrain d'heureuses inspirations; on lui devait la défaite des « compagnies franches »; il avait dégagé quelques bataillons,

corps à corps. L'oubli de cette prescription fut fatal aux Gardes: son application assura le succès final au centre, et, dans les engagements de la droite ou de la gauche, donna le premier avantage, qui ne put être complètement réparé, ni par la dextérité de Ligniville, ni par la brillante valeur du prince de Ligne.

rompu la réserve de l'archiduc. — « Sire, disait Condé au jeune Louis XIV en lui présentant d'Erlach deux mois plus tard, voilà l'homme à qui vous devez la victoire de Lens. » M. le Prince avait le droit de s'oublier, en rendant justice au gouverneur de Brisach. Le mouvement décisif dont celui-ci avait pris la responsabilité, et qu'il fit exécuter par son excellente cavalerie avec autant de vivacité que d'adresse, n'était pas sans péril. L'événement donna raison à d'Erlach, à la sûreté de son coup d'œil : le contingent de M. de Lorraine dissipé, c'en était fait de l'armée du roi catholique. Châtillon s'était placé hors de pair, maniant avec le même succès infanterie et cavalerie, non moins habile à engager ses escadrons qu'à réparer le trouble de sa ligne de bataille. Après Condé, le petit-fils de l'amiral et le calviniste bernois sont les héros de la journée. Tous deux aspiraient au bâton de maréchal et tous deux en étaient dignes. Châtillon prit les devants et obtint de son chef l'ordre d'aller porter à la cour la première nouvelle. Plus tard il abandonna pour les honneurs du Louvre des prétentions qu'il espérait bien trouver occasion de faire revivre. Il comptait sans la mort.

Glorieuse bataille ! donnée le dos à la frontière, sur le chemin barré de la capitale où fermente

l'émeute[1]; audacieuse! et pourtant il n'en est pas qui ait été préparée avec plus de patience, de calcul et de réflexion. Oublions un moment la faiblesse des effectifs; considérons quels eussent été les résultats d'une campagne moins sagement conduite pendant deux mois, moins vivement terminée en neuf jours. C'était la rupture des négociations à Munster, le traité particulier de la Suède avec l'Empereur, la France continuant la guerre sans alliés, l'Alsace et l'Artois perdus, les portes de Paris insurgé ouvertes à l'Espagnol comme jadis à l'Anglais.

Condé avait une telle répugnance pour tout ce qui ressemble à l'enflure et aux vanteries, qu'au lendemain d'un tel jour son secrétaire ayant présenté à sa signature une lettre pour Mazarin, il raya les mots « nostre victoire » pour mettre

1. La bataille de Lens n'est pas sans analogie avec celle de Valmy, non pas dans les détails de l'action, mais par la disposition respective des armées. — Condé nous a laissé le récit de la journée. Ce document considérable, recueilli en duplicata au Dépôt de la Guerre et à la Bibliothèque nationale, a été reproduit dans la *Gazette* avec quelques interpolations, puis publié sous une forme différente par Isaac de la Peyrère, dont nous aurons occasion de parler ailleurs, inséré enfin dans l'*Histoire du prince de Condé*, par Coste. Complétée ou rectifiée, soit d'après quelques notices contemporaines moins importantes, soit par le rapport succinct et parfois volontairement confus de l'archiduc, cette relation authentique a servi de base à notre récit.

« nostre combat ». — Déjà après la bataille de Norlingue il félicitait en termes chaleureux le duc d'Orléans sur d'assez médiocres succès, et de sa grande victoire disait simplement : « Le chevalier de Rivière vous rendra compte de ce qui s'est passé en ce pays [1] »; ce même jour, après avoir dicté une longue dépêche à Le Tellier, il ajoutait de sa main déjà tremblante de la fièvre : « Il faut satisfaire la cavalerie allemande; c'est elle qui a gagné la bataille, et M. de Turenne a fait des choses incroyables [2]. »

Situation militaire. Nouvelles de Paris. M. le Prince à Estaires (29 août), demande un congé (1er septembre). Dispositions de Mazarin.

Le quartier général resta huit jours à Lens. Il fallut munir, approvisionner les places dégarnies, Béthune, Arras, détacher Villequier avec un gros corps de cavalerie pour emmener les prisonniers jusqu'à Troyes [3]. L'ennemi était dispersé, insaisissable; notre armée harassée, sans solde, sans matériel. Ce qui se passait à Paris semblait grave; la distance grandissait tout. Condé, se rappelant son entretien du mois de juillet avec Mazarin [4], attendait un appel, mais ne recevait ni subsides, ni instructions, rien que des compliments; pas un

1. Août 1645. B. N.
2. D. G.
3. M. le Prince à Mazarin; 23 août. A. C.
4. Déjà à cette époque les gardes du grand maître et quatre compagnies de son régiment avaient été appelées à Paris. (Ordre du 27 juillet. A. C.)

mot sur les événements de Paris jusqu'au moment où survint un ordre de Le Tellier qui prescrivait de « faire marcher par deçà le corps du Vidame, sur quelque esmeute arrivée en cette ville »[1].

Seul assisté d'hommes et d'argent, le gouverneur de Dunkerque se trouvait aussi seul en état d'entreprendre. Pressé par M. le Prince de « faire sçavoir à quoy il estoit résolu pour prendre nos mesures », Rantzau annonça qu'il allait attaquer Furnes, essayer de reconquérir la place qu'il aurait pu disputer à l'ennemi un mois plus tôt. Cela méritait quelque attention. Sfondrato répandait qu'il avait du monde à Nieuport ; l'archiduc demandait à toutes les villes des soldats et de l'argent, levait ses garnisons, faisait mine de vouloir remettre une armée ensemble[2]. La prudence commandait à

1. Mazarin à M. le Prince, 22 août. — M. le Prince à Mazarin, 23. A. C. — Le même au même, 26 (Lenet). — Le Tellier à M. le Prince, 27. — M. le Prince à Mazarin, 29 ; il envoie à Poissy le corps du Vidame (Navarre, Grandpré, etc.).

2. Avec les fuyards qui se ralliaient, — et pour lesquels il avait fallu commander deux mille habits, car ils revenaient nus, — les « vieilles garnisons » qu'on remplacerait par des « élus » (milice du Brabant wallon), mille hommes demandés à Sfondrato, l'archiduc espérait mettre sur pied sept mille hommes d'infanterie, chiffre que Mazarin, dans ses évaluations (dépêche du 9 septembre. A. C.), réduisait à quatre mille cinq cents ; et il devait être plus près de la vérité. — L'esprit

Condé de « s'approcher de M. de Rantzau pour couvrir son siège, empescher que les ennemys ne tombent sur luy »[1] et aussi pour surveiller les agissements d'un lieutenant qui parfois avait besoin d'être rappelé au sentiment de la discipline[2]. M. le Prince « s'avança sur la Lys, mais en se tenant libre pour faire ce que Sa Majesté pourroit ordonner » (29 août). Ce même jour, Mazarin envoyait son récit de la journée des Barricades et terminait ainsi : « Tout est maintenant aussy tranquille que sy rien n'eust jamais existé » ; et les jours suivants : « Vous estes en toute liberté de faire agir l'armée selon ce que vous estimerez à propos, sans que les affaires de deçà vous donnent aucune contrainte..... M. de Chastillon vous fera le rapport de ce que j'ay à vous dire »[3]. Les lettres se croisaient : le 1er septembre, d'Estaires, Condé, très souffrant et encore sans nouvelles directes, assailli de mille rumeurs, avait demandé l'autorisation « d'aller trouver Sa Majesté, après le siège de

public est bon, ajoutait Léopold : Bruxelles donne 75,000 florins pour l'artillerie ; mais il faut rassurer les populations ; sinon, pas de levées ; Tournay est en grand péril. (L'archiduc au roi, 28 août. A. B.)

1. M. le Prince à Mazarin, 29, 31 août. A. C.

2. « Ce qui me desplait des affaires du costé de la mer, c'est que je n'y vois pas l'obéissance bien établie ». (Mazarin à M. le Prince, 31 août. A. C.)

3. Mazarin à M. le Prince, 29, 31 août, 2 septembre. A. C.

Furnes, pour La servir en tout ce qu'Elle m'ordonnera et prendre des eaux ».

Mazarin consentit, mais de mauvaise grâce et sur un ton qui invitait à ne pas profiter de la permission. A Paris, tout semblait en voie d'accord. Dès qu'il ne s'agissait plus d'employer la force, mais seulement la finesse et un peu de ruse, le cardinal n'avait que faire de M. le Prince; la présence du vainqueur de Lens deviendrait un embarras : « La malice des boute-feus est toujours en éveil; on répand que V. A. est aux portes de Paris avec six mille chevaux; la seule arrivée de vostre équipage a causé une émotion indicible. Si vous persistez à quitter l'armée, au moins faut-il que tout le monde, même ceux qui ont l'honneur de vous approcher de plus près, croient à votre prochain retour[1]. » Des pensées plus hautes se mêlaient aux préoccupations personnelles. Les Espagnols aux abois se donnaient beaucoup de mouvement pour montrer à l'Europe que la France affaiblissait son armée, devenait impuissante au dehors; ils espéraient aussi troubler le gouvernement de la Régente, l'empêcher d'appeler à Paris les troupes dont il pouvait avoir besoin. Mazarin peignait cette situation à

1. Mazarin à M. le Prince, 9 septembre. A. C.

M. le Prince : la ruine de l'ennemi, l'urgence de lui porter les derniers coups ; des places surtout, qu'on lui enlève des places ! Dixmude, Nieuport, même Saint-Omer ; tout est bon à prendre. Mazarin n'oubliait que l'argent ; or, ce qu'il y avait de moins possible à faire sans bonnes espèces sonnantes, c'était une série de sièges, surtout lorsqu'il s'agissait d'attaquer, non plus de simples ouvrages terrassés comme ceux de Furnes, mais des forteresses régulières et bien maçonnées. Qui le savait mieux que le cardinal ? En ce moment il écrivait à Turenne (11 septembre) : « La mesme raison nous empeschera de pousser nos progrez en Flandre, ne pouvant trouver l'argent nécessaire pour les travaux ». Au reste, trois jours plus tard, le ton changeait.

Rantzau investit Furnes, 30 août. Condé vient au siège, est blessé à la hanche, 8 septembre.

Le 25 août, le maréchal de Rantzau, qui avait déjà attiré à lui les meilleures troupes de l'armée de Flandre, recevait encore deux régiments[1] à Dunkerque. C'était la Saint-Louis ; on fêta l'arrivée des nouveaux venus, et le maréchal, après avoir bu largement à la santé du Roi, annonça qu'il reprenait la campagne. Le cardinal et M. le Prince sont informés de son plan[2] ; le lendemain, contre-

1. « Folleville » et « Dunois », 1600 hommes.
2. Rantzau à Mazarin ; Bergues, 26 août. A. C.

ordre[1] : le temps semble trop mauvais, Sfondrato trop fort ; lui-même se juge trop faible, manque de cavalerie « pour bien embrasser une place », etc. Enfin, piqué au jeu, il prit son parti, « exécuta heureusement son passage[2] » le 30, et Furnes fut investi. Rantzau avait auprès de lui quelques officiers de premier ordre : Castelnau, la vaillance même[3], et deux de ces serviteurs modèles qu'on trouve toujours prêts, l'un, Vaubecourt[4], surtout entendu aux sièges, l'autre, Puységur, aux fonctions d'état-major[5]. Cependant il paraissait hésiter, datant ses lettres, avec quelque impertinence, « du camp de Furnes ou près de Furnes, comme il vous plaira ». Ce ton dégagé, insouciant, fit perdre patience à M. le Prince qui, prenant avec lui le corps de d'Erlach, partit brusquement d'Estaires. Sa santé

1. Le même au même; 27 août. A. C.

2. Saint-Quentin à Mazarin; Dunkerque, 1er septembre. A. C.

3. Voir t. IV, p. 325.

4. Nous avons déjà souvent signalé son aptitude et son activité. Nicolas de Nettancourt de Haussonville, comte de Vaubecourt (né en 1603, mort en 1678), appartenant à une noble famille de Lorraine, entra jeune (1620) au service de France dans le régiment commandé par son père. Formé en Valteline à l'école du duc de Rohan (1629), il servit depuis à peu près partout. Lieutenant-général en 1651.

5. Puységur était alors lieutenant-colonel de Piémont et maréchal de bataille. Sa commission du 15 juin 1648 lui donnait autorité sur tous les mestres-de-camp, colonels, chefs et officiers de l'armée du maréchal de Rantzau.

délabrée ne lui permit pas d'achever le voyage à cheval; il dut s'embarquer sur les canaux et, dans la nuit du 7 au 8 septembre, arriva devant Furnes en balandre. Son premier soin fut d'aller visiter les travaux. « Comme je quittais la tranchée, raconte Puységur, je sentis qu'on m'embrassait la tête par derrière. Je commençay à dire : Mon Dieu, laissez-moi; vous voyez bien que je suis tout mouillé, je n'ay pas envie de rire. Mais plus je demandais qu'on me laissât, plus on me serrait la teste. Je fis un effort pour m'échapper; en me retournant, prêt à dire des injures, je vis que c'était M. le Prince : Qui vous eût cru ici, Monsieur, et qu'y venez-vous faire? — Ton général m'a écrit une lettre qui m'a fait venir! » — Et Condé poursuivait le dialogue, s'avançait avec aussi peu de fanfaronnade que de précaution, lorsqu'un coup de mousquet, perçant son buffle, l'atteignit à la hanche. En cette région où les houppes nerveuses sont resserrées entre le tissu cellulaire et les os, une contusion est parfois plus douloureuse qu'une plaie pénétrante. M. le Prince tomba sans connaissance. On le crut mort. Ce fut un cri dans toute l'armée!

Une ligne de moins dans l'épaisseur d'un pourpoint, et ce héros disparaissait, sans une ombre à sa gloire, n'ayant servi que la France, léguant à sa

patrie les victoires de Rocroi, Norlingue et Lens, la conquête de Thionville et de Dunkerque, celle du Rhin!

Quand il revint à lui, sa blessure fut reconnue peu dangereuse, mais elle exigeait un repos absolu. La nouvelle agita la cour : « J'ay failly tomber de toute ma hauteur », écrivait Mazarin. Cette émotion survenait à propos : le Parlement reprenait ses assemblées, le peuple ses armes. Échappé de Vincennes, l'ennemi le plus acharné du cardinal, M. de Beaufort, donnait à l'insurrection un chef redoutable par son audace et sa popularité. Le séjour de Paris ne semble plus sûr pour le Roi : « LL. MM. font estat d'aller à Ruel demain ou après ». On avait besoin de M. le Prince, peut-être de ses troupes. Le coup de mousquet de Furnes servit de prétexte pour presser un retour qu'on éloignait quelques jours auparavant. Il n'est plus question de Dixmude ni de Nieuport. A peine arrivé en courrier, de Roches est renvoyé aussitôt avec une lettre de Mazarin et deux billets tout de la main d'Anne d'Autriche : « Vostre repos à la cour peut estre aussy utile que vostre travail à la campagne. — Je vous conjure de revenir[1]. »

La Régente « conjure » M. le Prince de revenir. Capitulation de Furnes, 10 septembre. Arrivé à Chantilly le 18, Condé est appelé auprès de S. M.

1. Mazarin à M. le Prince, 12 septembre. — La Reine au même, 12, 13. A. C.

Le Bosquet de Baugy était déjà rentré dans son gouvernement de Furnes rendu à la France[1], et le général blessé avait été transporté à Calais quand survint ce pressant message. Condé le reçut assez froidement. Sans faire mine de bouder ni de rester à l'écart, il n'avait aucune hâte de reparaître chez la Reine. Est-ce besoin de repos, calcul, pressentiment des embarras qui l'attendent? Se défie-t-il de lui-même, de ses emportements? Veut-il se réserver? Craint-il de trop s'engager avec la cour, ou d'être entraîné par les ennemis du cardinal? S'il a déjà eu quelques difficultés avec ce dernier, s'il doute de sa franchise et de sa loyauté, aucun penchant ne l'attire vers ceux qu'on appelle déjà les frondeurs. — « Ma blessure ne me permettant pas de monter à cheval de quelque temps, cela me donne d'autant plus de subject d'user de la liberté qu'il a plu à Sa Majesté de m'accorder pour mon retour. Je me suis mis en chemin pour me rendre à petites journées à Chantilly, où je tascheray de me remettre, si ce n'est que S. M. ne me mande de L'aller trouver, à quoy j'obéiray incon-

1. Furnes capitula le 10 septembre. La garnison, deux régiments, Ritbergh et Ottavio Guasco, plus les compagnies franches wallonnes, devait être échangée contre les prisonniers faits dans la tentative d'Ostende. La nouvelle fut portée à la cour par le marquis de Fors.

tinent pour Luy rendre mes très humbles services »[1]. Et il espérait si bien être dispensé de cet appel qu'il se faisait annoncer à Bourbon, rendez-vous habituel des blessés en traitement[2].

Cependant sa mère convoqait Guénaud, envoyait des eaux de Forges à Chantilly, ordonnait d'y préparer « la petite chambre »... Mais en arrivant (18 septembre), Condé trouva l'ordre de se rendre auprès du Roi. Dès le lendemain, il repartit de

1. Condé à Mazarin; Calais, 14 septembre, A. C.; de la main de Girard; signature et P. S. autographes.

2. Les échevins de Dijon à M. le Prince; désirent lui présenter leurs hommages à son arrivée à Bourbon-l'Archambaut; 20 septembre, A. C.

Pour raconter la campagne de 1648, nous avons consulté, entre autres documents, 42 lettres de Mazarin et 10 de Le Tellier à M. le Prince, 34 de M. le Prince à Mazarin ou à Le Tellier, toutes pièces originales et pour la plupart inédites, parmi lesquelles nous ne comptons pas une lettre que M. le Prince aurait adressée de Furnes (s. d.) à Mazarin et dont une copie se trouve dans le 22e portefeuille de Fontette (Bibliothèque nationale). L'authenticité de cette pièce (reproduite dans les additions aux *Mémoires* de Lenet) ne nous paraît pas certaine; elle donne quelques renseignements exacts; mais sur plusieurs points, retour de divers messagers, etc., elle est en contradiction avec les lettres dont nous connaissons les originaux. On y rencontre des erreurs évidentes. Le P. S. est une défense très acerbe de Le Bosquet de Baugy; or le prince et le cardinal semblent toujours avoir été d'accord au sujet de cet officier. Condé le louait chaudement après la perte de Furnes (7 août) et Mazarin faisait chorus. Toute la lettre est sur un ton qui n'est pas celui de la correspondance dans cette période.

Chantilly sans tenir compte de sa fatigue, et, prenant un long détour pour éviter de traverser Paris, alla directement descendre à Rueil, dans ce même château où il avait été souvent gourmandé par Richelieu; Mme d'Aiguillon en fait aujourd'hui les honneurs à ce roi enfant qu'on n'osait plus laisser au Palais-Royal.

CHAPITRE IV

AOUT 1648-JANVIER 1650

Suites de la bataille de Lens : paix de Munster avec l'Empire. Projet de campagne aux Pays-Bas. — Arrestation de Broussel. Journée des Barricades, 25 août 1648. — M. le Prince, consulté, puis rappelé, rejoint la cour à Rueil, 19 septembre. — La Fronde. — Accueil fait à Condé. La cour et la ville. Arrestation de Chavigny. Guénaud. Vineuil. Retz. — Louis de Bourbon et Paul de Gondi. — M. le Prince et le parlement. Déclaration d'octobre. — Le chapeau de Conti. Incidents au Palais. Agitation. — Projet de blocus conçu par Mazarin; objections de M. le Prince. — Paris en 1649. La proposition de M. le Prince n'est pas agréée. — *Regifugium*, 6 janvier 1649. Préparatifs de M. le Prince. — Armement de Paris. Beaufort et La Boulaye. — Blocus de Paris. Vigilance et modération de Condé. Premiers engagements (janvier 1649). — Combat de Charenton et mort du duc de Châtillon, 8 février. — Rencontre du 10. Prise de Brie-Comte-Robert, 28. — État de Paris. Ruine des campagnes. — L'intervention étrangère. La fin de Rantzau. — Turenne et sa défection. Condé cherche à le retenir, conserve l'armée d'Allemagne. — La paix de Rueil (mars). — Campagne de 1649. Instructions du cabinet de Madrid. Progrès des Espagnols. — La cour de France à Compiègne. L'armée demande Condé. — M. le Prince écarté du commandement ainsi que Turenne. Échec de Cambrai (juillet). Triste fin de la campagne. — Condé en Bourgogne. Il ramène le Roi à Paris (18 août). — Situation de Condé après le « retour ». La Fronde des Princes. — Les deux Italiens et M. le Prince. — Retz, Mazarin et les dames. Projets de mariage. — Les « nièces ». Rupture

du mariage Mercœur; « adieu, Mars »! (septembre). — L'accommodement de Condé avec Mazarin réunit les deux Frondes. — Incident de Jarzé. Irritation de la Reine. — Tentative et procès de La Boulaye (décembre). Condé « donne dans le panneau ». Coalition. — M. le Prince arrêté et conduit à Vincennes, 18 janvier 1650. — *Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri.* — Le devoir dans les temps troublés.

Suites de la bataille de Lens : paix de Munster avec l'Empire. Projet de campagne aux Pays-Bas.

Mazarin faisait fausse route quand, avant la campagne, le 6 mai 1648, il écrivait à Condé que l'archiduc aux abois serait trop heureux d'obtenir une suspension d'armes[1]. La perte de Courtrai, le désastre d'Ostende, la marche de l'ennemi sur Le Catelet, dissipèrent cette illusion. Le retour de fortune qui avait favorisé les armes du roi catholique en Flandre pendant l'année 1647, et qui semblait avoir pris un nouvel essor en 1648, effaçait l'impression des revers précédents; on voulait y voir le prélude d'un succès plus grand encore. Tous les adversaires de la France, de la cause que soutenait la France depuis tant d'années, partageaient la confiance de l'archiduc Léopold. Le jour où fut livrée la bataille de Lens, rien n'était moins certain que la conclusion des traités de Westphalie.

Le cardinal comprit de suite et mesura la portée de la victoire. C'était la fin de la guerre de Trente

1. A. C.

Ans, si on avait la sagesse de ne pas élever de prétentions nouvelles : « L'intention de Leurs Majestés est qu'on n'ajoute rien aux demandes qu'Elles ont faites. Il faut conclure[1] ». Six semaines plus tard, les actes signés à Munster donnaient toute satisfaction à nos alliés, garantissaient le nouvel ordre de choses, détachaient définitivement du Saint-Empire romain les Provinces-Unies déclarées indépendantes, l'Alsace et les Trois-Évêchés réunis à la France. — C'était aussi, à bref délai, quelques mois peut-être d'opérations heureusement conduites, la paix avec l'Espagne, la paix partout, le repos pour la France et pour le monde.

On peut reprocher à Mazarin quelques fautes : ainsi le rappel inopportun du comte d'Avaux[2], brusquement sacrifié à la jalousie du premier

1. Mazarin à Servien, 21 août 1648.

2. Fin mars 1648. « Le cardinal a dit à M. de Mesmes que c'était à sa seule considération qu'il ne faisait point mettre son frère à la Bastille et lui permettait de se tenir dans une de ses maisons, demeurant très persuadé et très assuré que ledit sr d'Avaux n'était pas moins de ses ennemis que M. de Beaufort. » (Rivière à M. le Prince, 2 avril. A. C.)

Ennemi? plutôt rival. Mazarin avait découvert que d'Avaux aspirait à revêtir la pourpre romaine. Il le soupçonnait de démarches qui troublaient ses propres manœuvres à Rome. Le chapeau rouge semblait être depuis trente ans l'insigne des premiers ministres en France.

ministre, avait jeté quelque trouble dans les négociations, causé de périlleux retards; mais laissons de côté les erreurs de détail, tenons-nous aux grandes lignes : Mazarin conduisit toute cette campagne diplomatique avec une habileté supérieure. Son coup d'œil stratégique ne fut pas moins sûr.

Le roi d'Espagne restait belligérant; la conclusion de la paix de Munster, consacrant la séparation des deux branches des Habsbourg, augmentait le désarroi créé par la bataille de Lens et dont la cour de Bruxelles ne pouvait se remettre, malgré la confiance que parfois affectait l'archiduc; la correspondance des quatre derniers mois de l'année 1648 en témoigne. « Ni Peñaranda, ni le conseiller Brun n'ont d'ordres de S. M. Déjà les troupes envoyées par M. de Lorraine à l'électeur de Cologne viennent de rentrer et augmentent le nombre des bandes qui foulent les Pays-Bas. Tout ce pays-ci murmure et réclame la paix; les états de Brabant fomentent ce mouvement. L'indignation est grande contre les conseillers de l'Empereur, qui ont sacrifié le parent, l'allié de leur maître, et qui ont laissé donner le titre de roi au tyran (*el tiranno*) de Portugal [1]. » Mais l'accord peut se

1. L'archiduc au roi, 6 novembre 1648. A. B.

rétablir en secret : il est facile à la cour de Vienne d'assister puissamment et sans risques S. M. Catholique en lui ménageant l'acquisition des armées devenues disponibles, celles de Piccolomini, de Lamboy, et peut-être de Maximilien, tandis que la France resterait privée du concours de ses anciens alliés. Pour parer à ce premier péril, Mazarin entendait que, sous le prétexte plausible de régler une foule de questions laissées en suspens par le traité, Turenne se maintînt quelque temps sur la rive droite du Rhin, attirât à lui le plus possible des corps licenciés par la reine de Suède et la landgrave de Hesse, voire même par l'Empereur ou l'électeur de Bavière. Portée à vingt mille combattants au moins, notre armée d'Allemagne aurait franchi le fleuve et serait venue prendre ses quartiers d'hiver dans la Gueldre et le pays de Juliers [1]; au printemps, avec ou sans l'assistance du prince d'Orange, qu'on ne désespérait pas d'entraîner [2], elle aurait passé la Meuse vers Ruremonde ou Venloo pour pénétrer dans les Pays-Bas par l'est, tandis que nos troupes de Flandre attaqueraient de front : le tout dirigé par Turenne. Ce plan était

1. Mazarin à Servien, 30 octobre 1648. — A Turenne, 16 novembre.

2. Mazarin à Brasset, 11 décembre 1648. (Archives d'Orange-Nassau.)

d'un succès assuré, si le gouvernement français avait pu sortir des embarras créés par la mauvaise gestion des finances, et si le premier ministre, en préparant la récolte de succès extérieurs que lui promettait la bataille de Lens, ne s'était pas mépris sur le parti qu'on pouvait tirer de cette victoire à l'intérieur.

Arrestation de Broussel. Journée des Barricades, 25 août.

Il crut que, pour raffermir son autorité et remplir les caisses du Roi, il suffirait de compléter le triomphe de nos armes par un acte de vigueur, — c'est le mot consacré, — et que l'arrestation de deux magistrats briserait toutes les résistances. Cette erreur fut payée cher; le petit coup d'état accompli après le *Te Deum* du 25 août fut suivi de la journée des Barricades; l'émeute délivre les prisonniers; la faiblesse succède à l'arbitraire. Cependant la soudaine apparition de ce peuple en armes, occupant toutes les rues, arrêtant les magistrats, repoussant les troupes, bloquant le Palais-Royal, avait étonné, alarmé bien des esprits. Ce spectacle rappelait aux vieillards les récits de leurs pères, la tyrannie des Seize et la démagogie de la Ligue. Si l'on retrouvait le cœur patriote et le courage du premier président de Harlay sous la toge et l'hermine de Mathieu Molé, n'avait-on pas aussi revu, sur les hausse-cols des officiers de la garde bourgeoise, l'image de saint Jacques Clément? Il

ne manquait que le Balafré. N'allait-il pas arriver de Flandre?

Voilà ce que Mazarin redouta un moment : aussi se montra-t-il d'abord fort empressé à retenir M. le Prince loin de Paris ; nous avons lu ses dépêches. On croyait à une détente ; des négociations furent entamées. Quelques traités particuliers pourraient bien prévenir le retour des troubles et surtout procurer l'argent ; mais les symptômes alarmants reparurent, les bourses étaient plus fermées que jamais. Le cardinal résolut de passer à l'exécution du système de rigueurs dont il a tracé le projet dans ses « carnets ». D'abord, il déblaya le terrain, écarta deux hommes qui lui faisaient ombrage, inégaux par le mérite, mais en situation d'occuper la première place dans l'État. Le 18 septembre, le vieux garde des sceaux Châteauneuf était exilé dans sa maison du Berry, et Chavigny enfermé dans le donjon de Vincennes : le premier, disgracié par le défunt cardinal, âme damnée de Mme de Chevreuse et chef des Importants ; le second, très supérieur, confident de la pensée de Richelieu, auteur de la fortune de Mazarin, ami des Condé. Le même jour, la cour sortait de Paris, où Mazarin comptait bien la ramener de vive force, et, le lendemain, M. le Prince, soudainement retiré du poste où on l'avait d'abord

si soigneusement retenu, rejoignait la Régente à Rueil. Il était devenu le pivot de toutes les combinaisons de répression.

M. le Prince, consulté, puis rappelé, rejoint la cour à Rueil (19 septembre).

De longue main, Mazarin l'avait sondé. Dès le 21 mai, il se lamentait dans ses dépêches « des continuelles contestations avec le parlement; cela nous coupe la bourse [1] »; et quelques jours plus tard : « Nostre guerre dure toujours avec les compagnies. Le procédé de ces messieurs est estrange. Sa Majesté en fera prendre quelques-uns; Elle est résolue de pousser l'affaire jusqu'au bout ». Ce refrain revient souvent; mais M. le Prince ne répète pas le cri de guerre : « Je ne vois pas que Sa Majesté puisse prendre un meilleur conseil que de porter les choses tout autant qu'Elle pourra dans la doulceur, et de tascher, par toutes sortes de biais, de ramener les esprits qui se trouvent esgarés, enfin d'en venir le plus tard qu'Elle pourra aux extresmités; le tout pourtant sans diminution de l'authorité royalle qu'Elle doit maintenir jusqu'au bout » (2 juillet). Et lorsque le cardinal parle d'accord (8 juillet), M. le Prince témoigne « une extresme joye, voyant que les affaires du temps sont en estat d'accommodement, et que Sa Majesté, par sa prudence et ses bons conseils,

1. A. C.

en verra bientôt la conclusion » (14 juillet). Cependant Mazarin trouve que « les affaires s'échauffent », et convoque M. le Prince à Paris (13 juillet). C'est après ce voyage que commence réellement la crise. « Il faut achever au plus tôt de façon ou autre » (29 juillet). « La Reine est résolue à sévir contre le parlement » (3 août) [1]. La lutte qui s'engageait sur la Lys fit oublier quelque temps celle qui continuait entre les deux palais. La question disparaît de la correspondance jusqu'au double changement à vue que nous avons indiqué : l'ordre de rester à l'armée (9 septembre), et, trois jours après (12), l'ordre de revenir en toute hâte.

C'est la pénurie du trésor qui avait mis aux prises la couronne et le parlement; combien de révolutions, avortées ou accomplies, ont eu la même origine que la Fronde ! — Il faut battre monnaie : le ministre veut soumettre les magistrats à l'impôt, créer et vendre de nouvelles charges, ce qui diminuera la valeur des anciennes. Pour défendre leurs bourses, les « officiers [2] » refusent l'enregistrement des édits. Cette intervention d'un corps judiciaire dans une question de gouvernement ne s'accorde guère avec nos idées modernes sur la séparation des pouvoirs. Mais ce principe, La Fronde.

1. Mazarin à M. le Prince. A. C.
2. Pourvus d'offices, de fonctions judiciaires.

qui le connaissait? qui s'en souciait alors? Et, de nos jours, n'est-il pas souvent omis, éludé? Nos assemblées politiques en ont-elles toujours tenu compte? — En fait, les financiers ne veulent traiter qu'avec la garantie du parlement, les peuples ne payeront plus si les édits ne sont vérifiés, et ce droit d'enregistrement, consacré par un usage antique, finit par conférer au « sénat », comme on avait coutume de dire, quelques-uns des attributs de la représentation nationale, des états généraux absents. — Le débat s'agrandit. Ce n'est plus une misérable querelle de privilégiés que soutiennent les cours souveraines, c'est « le public » qu'elles défendent, c'est l'impôt créé par caprice, l'exploitation du contribuable par les traitants, c'est le gaspillage des deniers de l'État que le parlement combat.

Cette transformation n'avait pas échappé à Mazarin : « Messieurs ont honte de faire tant de bruit pour leur intérest particulier, et veulent persuader qu'ils sont mus par le bien du peuple[1] » ; le cardinal essaye de leur arracher ce masque : « On accordera la décharge d'un quart des tailles pour mettre le peuple hors d'intérest[2] » ; et il fait signer à la Reine un long programme de concessions

1. A M. le Prince, 23 juin 1648. A. C.
2. Au même, 29 juillet. A C.

(30 juillet). Mais la déclaration royale semble captieuse ; on en dissèque tous les articles ; elle aboutissait à néant ; qui pouvait croire à la réduction des impôts ? Au mois d'août, Mazarin avouait qu'il avait dévoré d'avance trois ans de revenu ; l'État ne vivait qu'à coups de banqueroute.

Survient l'enlèvement des conseillers. Cette fois encore, le parlement, pour sauver ses immunités, prit la défense du « public », et, visant d'antiques ordonnances, rappela que nul ne pouvait être emprisonné sans être interrogé dans les vingt-quatre heures et jugé à bref délai. Ainsi, tous ces juristes, nourris des plus étroites maximes de la Rome impériale, gardiens jaloux de l'autorité de nos rois, — sans le savoir, sans le vouloir, inconscients, incohérents peut-être, entraînés par la lutte, — éclairés par cette « lueur », cette « étincelle » que Retz crut voir briller, posaient implicitement les deux formules qui contiennent l'essence de toute liberté : l'impôt consenti, l'*habeas corpus*. Bien des peuples, auxquels on répète qu'ils sont libres, ne jouissent encore qu'imparfaitement de ces garanties, et, trompés par mille subterfuges, se les laissent en partie ravir ou refuser.

Cette guerre à coups d'arrêts et de déclarations n'était pas du goût de Condé. Les théories ne le séduisent guère ; les griefs des magistrats le trou-

Accueil fait à Condé. La cour et la ville. Arrestation

de Chavigny. Guénaud. Vinouil. Retz.

vent assez indifférent. Ce qui le frappe en ce moment, c'est le progrès de l'esprit de révolte qui déjà agite nos provinces, nos grandes villes, et dont les symptômes éclatent jusque dans la maison du Roi, parmi les premiers officiers de la couronne : le jour même de la célébration du vœu de Louis XIII, sous un prétexte futile, les capitaines des gardes avaient, publiquement, insolemment refusé de retenir ou de prendre le bâton, et d'occuper leur poste auprès de S. M. [1]. Avant tout, qu'on rétablisse l'ordre et l'autorité du Roi!

Voilà le premier mouvement qui animait M. le Prince, lorsqu'à peine arrivé à Rueil, tout chargé des lauriers de Lens et souffrant encore de sa blessure, il se trouva en présence des députés du parlement, qui venaient demander le retour de Leurs Majestés à Paris (22 septembre). Pris à l'improviste, il parla brièvement, mais « ferme », engageant « Messieurs » à une soumission complète, et il s'excusa d'aller prendre sa place à la grand'-chambre, où il avait été convoqué. La Régente ne

1. Le 15 août 1648, aux Feuillants, à propos d'une querelle survenue entre les gardes du corps et ceux de la prévôté. Le marquis de Gesvres exerçant la charge de son père le duc de Tresmes, on lui enleva cette survivance. Le comte de Charost et le marquis de Chandenier furent remplacés par le marquis de Jarzé et le comte de Noailles. Villequier, quatrième capitaine, était à l'armée de Flandre.

chercha pas à dissimuler sa joie : « C'est mon troisième fils », s'écria-t-elle ; le petit roi ne cessait d'embrasser son glorieux cousin, et Mazarin se montrait rassuré.

Cela dura peu. Condé se recueillit ; ses vrais sentiments se firent jour. S'il ne voulait pas qu'on laissât libre carrière aux factieux, il était loin d'admirer les procédés du ministre. La disette d'argent venait de lui causer de cruels embarras ; peu s'en fallut qu'elle ne lui ravît la victoire ! Éclairé par ses récentes angoisses, il comprenait l'urgence de mettre un terme au gaspillage, d'assurer la rentrée de l'impôt, de réformer les finances. Les arrestations arbitraires lui rappelaient le long séjour de son père à la Bastille et au bois de Vincennes ; maladresse ou perfidie, Gaston ne manqua pas d'évoquer ce souvenir, ravivé encore par le récent emprisonnement de Chavigny. Le véritable objet de cette mesure a été pénétré ; ceux qui fouillèrent les papiers saisis chez l'ancien ministre n'ont pu dissimuler leur désappointement : aucun indice de ce qu'on y cherchait, la preuve, la trace, sinon d'un complot, au moins d'un vaste système d'intrigues ourdies avec la maison de Condé ; et l'on s'empressa de répandre que Chavigny avait eu le temps de détruire les papiers compromettants, sans songer que les circon-

stances de l'arrestation ôtaient tout fondement à cette rumeur.

Les commentaires abondaient. A Rueil, à Saint-Germain, où la cour se rendit peu après, les amis, les donneurs d'avis ou de conseils venaient, sous divers prétextes, saluer le vainqueur de Lens, l'écouter, l'éclairer. Appelé en consultation, Guénaud, le médecin, accourut des premiers; de la santé on passa vite aux affaires du temps : « Si on nous assiège, dit le docteur, nous résisterons; pour moi, j'y emploierai tout mon bien; il y en a trente mille dans Paris qui sont plus en puissance et ont encore plus de zèle. » Cette parole résolue d'un homme de science, étranger aux cabales, et qui représentait bien l'esprit de la vraie bourgeoisie, donna à penser à M. le Prince et fit plus d'impression sur lui que les récits passionnés de ses correspondants ordinaires : le conseiller Machaut, un des plus ardents des enquêtes [1], et l'ancien intendant du feu prince, Perrault [2], président à la chambre des comptes, moins vif de parole, mais plus sûr, plus fort, et très animé contre Mazarin.

1. Machaut, seigneur de Fleury, invariable dans son dévouement aux intérêts du prince de Condé. Il ne faut pas le confondre avec l'intendant de Machault, dont nous avons parlé au tome III.

2. Voir t. III, p. 202.

Citons encore un personnage affairé, mêlé à toutes les intrigues d'amour ou de politique, dont le nom revient mystérieusement sans laisser presque de trace, — si bien qu'on a longtemps attribué à La Rochefoucauld un morceau dont il paraît être l'auteur. Assez avant dans la confidence du duc d'Orléans, Vineuil[1] se fit fort d'assurer à M. le Prince les plus brillants avantages, les plus beaux gouvernements, comme prix d'une attitude décidée et d'un concours actif donné aux ennemis du ministre; mais il s'attira cette réplique : « J'ai assez de bien et d'établissements pour me conserver par mes services et par ma fidélité; si j'en avais davantage, je deviendrais justement suspect au Roi ».

La visite la plus remarquable fut celle de l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris. A la journée des Barricades, parcourant les rues en rochet et camail, Paul de Gondi venait, sous le

1. Louis Ardier, sieur de Vineuil, « esprit fin et satyrique, quoiqu'il craignît tout, ce qui lui attira de méchantes affaires; bien fait de sa personne, entreprenant avec les femmes, et cela le fit réussir » (*Histoire amoureuse des Gaules*). Presque toutes les héroïnes galantes de la Fronde l'honorèrent de leurs bontés; mais il gouverna particulièrement Mme de Châtillon, devint gentilhomme de M. le Prince, fut l'ami de Turenne. En 1675, Mme de Sévigné le retrouve à Saumur, « bien vieilli, bien toussant, bien crachant et dévot, mais toujours de l'esprit ». Il mourut en 1681.

masque du devoir pastoral, de s'essayer au rôle que jouaient les capitaines du peuple dans certaines républiques italiennes. Si bien arrangée que fût la mise en scène, ce prologue n'eut qu'un succès médiocre; c'était pourtant une révélation. Le futur cardinal de Retz ne s'était encore signalé que par des bravades et des aventures qui n'étaient guère séantes pour son état. On s'aperçut de l'influence qu'il avait acquise : — sur le peuple, par son allure intrépide et une apparence de dévouement à la cause populaire; — même sur son clergé, généralement respectable, et qu'il aurait pu scandaliser par ses mœurs, mais qui voyait en lui un brillant orateur de la chaire, un habile administrateur, un savant théologien, enfin un adversaire résolu des molinistes. Ses relations avec M. le Prince étaient anciennes et amicales. Il avait hâte de savoir jusqu'à quel point ses visées ambitieuses pourraient être secondées par cette redoutable épée. L'entretien, plusieurs fois renouvelé, fut cordial, plein d'abandon au moins apparent; mais la conclusion ne répondit pas aux espérances du coadjuteur. Sondé à fond, pressé, Condé finit par éconduire son interlocuteur avec ces paroles : « Je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. »

Louis de Bourbon Condé n'avait pas le caractère félin de Henri de

Guise, dont on se plaisait alors à lui prédire la carrière et peut-être la fin. Méprisant les allures théâtrales, les entrées bruyantes, les cortèges fastueux, il négligeait les câlineries à la foule, les ménagements, les ruses qui déguisent et servent les aspirations des grands ambitieux. Pour ceux qui voulaient pousser la révolution jusqu'au bout, « il manquait de fermeté dans le dessein [1] », et les fauteurs de répression à outrance ne trouvaient en lui ni l'empressement, la docilité insouciante de certains instruments commodes, ni la conviction profonde, la sévérité froide, uniforme, inflexible, qui écrase les peuples sans merci comme sans remords. La petite-fille de Philippe II se faisait illusion, si, en rappelant M. le Prince, elle pensait au duc d'Albe.

et
Paul de Gondi.

« Il marcha sans hésiter, d'un pas égal, entre la faction et la cour. La gloire de restaurateur du public fut sa première idée; celle de conservateur de l'autorité royale fut la seconde. »

Qui a dit cela? Le plus infatigable des adversaires, le plus passionné des ennemis. Nous avons déjà prononcé le nom du coadjuteur; plus loin, nous reparlerons de son rôle, le mot lui convient; mais puisque nous venons de faire un premier

1. Retz.

emprunt aux plus célèbres, aux plus précieux, aux plus éloquents des mémoires, si souvent inexacts dans le détail, si vivants, si réels dans l'ensemble, nous essayerons de marquer le caractère, de pénétrer l'esprit des jugements portés par Paul de Gondi sur Louis de Bourbon.

Quand on considère l'antagonisme constant de ces deux hommes, le feu de leurs rivalités, la violence de leurs luttes, les tentatives du coadjuteur pour ravir à Condé la liberté, la vie, son acharnement, on est surpris de retrouver d'un bout à l'autre de ces mémoires un ton de respectueuse admiration, sans un trait qui fasse tache. Nulle part les faiblesses du héros, les lacunes de son génie n'ont été plus finement relevées, mais toujours avec courtoisie ; jamais il n'échappe à l'écrivain une parole qui rabaisse celui qu'il a combattu ; la figure reste toujours grande et superbe. — Comment expliquer ce contraste entre la forme et le fond ? Quel est le mot de l'énigme ? D'où vient ce souci de respecter, de relever la gloire de l'ennemi ? — A certaines époques de sa carrière orageuse, même aux temps de l'hostilité la plus vive, le coadjuteur reçut de M. le Prince des marques touchantes de sympathie personnelle ; le capitaine sut même flatter la manie belliqueuse du prélat. Ainsi, un jour que les deux factions avaient failli en venir aux mains

dans le champ clos du « palais », ensanglanter le parquet de la grand'chambre, le tumulte apaisé, les épées rengainées, Condé, louant les dispositions prises par son adversaire, lui adressa un de ces compliments qu'échangent parfois les généraux en chef après s'être disputé le champ de bataille; c'était trouver le vrai chemin du cœur de ce singulier prêtre. Peut-être y a-t-il plus. — Dans l'âge des passions, ces deux hommes avaient admiré la même femme, subi son influence : elle les avait toujours éclairés, souvent soutenus, parfois combattus, jamais trahis; elle resta leur amie [1]. Au déclin de la vie, tous deux trouvaient en elle appui, lumières et fidélité; l'affection et la confiance survivant aux ardeurs de la jeunesse, le culte du même objet se transforme avec les années et subsiste comme un lien qui rapproche, réunit d'anciens rivaux. La réconciliation était complète, alors que le cardinal de Retz écrivait à Commercy le récit de sa vie, échangeant, du fond de sa retraite, lettres, présents, messages affectueux avec cet autre désabusé qui habitait Chantilly.

M. le Prince et le parlement. Déclaration d'octobre.

Mazarin ne tarda pas à se rendre compte de cette disposition si heureusement définie par Retz, et perdit assez vite la sécurité que lui avait in-

1. La Palatine, Anne de Gonzague. (Voir pp. 22-24, 30, et plus loin.)

spirée un premier élan d'indignation contre l'esprit de révolte. D'ailleurs, Condé ouvrit son cœur à la Reine. Comme il la rencontrait en promenade dans le parc de Saint-Germain, il monta dans son carrosse et lui conseilla nettement d'accepter en principe le programme des parlementaires. Cette confidence déconcerta le ministre. Avant de renoncer au plan de répression tracé dans les « carnets », ne pouvait-on chercher un autre instrument? D'Erlach fut mandé : sa conduite à la journée de Lens l'entourait d'un certain prestige ; il n'avait aucun lien avec la cour ou la ville, passait pour résolu et brutal. Il fut choyé, complimenté, puis renvoyé à son gouvernement de Brisach [1], sans recevoir le bâton dont il se croyait assuré. C'était encore une déception. Le cardinal dut changer ses batteries, calmer la Régente, qui avait eu peine à contenir son courroux en écoutant l'avis inattendu de Condé.

Pénétrée de son devoir, se considérant comme dépositaire du pouvoir qu'elle devait remettre intact à son fils, imbue d'idées apportées d'Espagne, Anne d'Autriche n'admettait pas qu'aucune limite pût être fixée à l'autorité des rois ; elle ne veut rien céder et Mazarin est d'accord avec elle. Les lois

1. Appelé le 27 septembre, d'Erlach quitta Saint-Germain le 26 octobre, arriva à Brisach le 8 novembre.

n'existent pas pour le cardinal; il les ignore ou les méprise, et tient à disposer sans contrôle de la fortune publique, à rester maître incontesté, libre de frapper ses adversaires ou ses rivaux, d'écarter tous les obstacles; mais il poursuit son but avec la souplesse de son génie, sait feindre un différend avec la Reine, subir des rebuffades concertées d'avance, et se donner l'air d'arracher des concessions qui ne le gêneront guère, car il n'hésitera pas à les reprendre.

C'est ainsi qu'il autorisa les conférences de Saint-Germain. Il s'y effaça complètement, demeurant dans la coulisse, acceptant l'humiliation d'une exclusion apparente, et laissant les princes aux prises avec les délégués du parlement, qui avait exhumé l'arrêt rendu en 1617 contre le maréchal d'Ancre pour refuser de traiter avec un ministre étranger. Ces députés furent reçus à Saint-Germain par le grand maître de France, qui n'était autre que M. le Prince, et qui leur fit les honneurs de la table royale. Tous furent charmés de son urbanité, de ses dispositions conciliantes; mais à peine la discussion ouverte, le voilà qui s'emporte, menace, interrompt, « parle rude », persifle surtout. Mazarin y comptait; il savait que le tempérament de Condé prévaudrait sur ses intentions.

A chaque séance, même scène; les princes

opinaient à tour de rôle, le duc d'Orléans le premier. Émule de son bouillant cousin, lui aussi mêlait les menaces aux avis modérés; plus maître de sa parole, n'inspirant confiance à personne, soufflé par l'abbé de La Rivière, il réussit mieux à se tenir en équilibre. Tout frais émoulu de ses luttes en Sorbonne, Conti songe à faire briller son talent oratoire; quelles que soient alors ses visées particulières, il est obligé de se ranger derrière ce frère qu'il redoute et qu'il n'aime pas. A son tour, M. de Longueville voulut faire le prince du sang et débiter sa harangue; mais le chancelier lui ayant coupé la parole, il s'en fut bouder à Rouen. Condé portait le poids de la discussion. Le difficile était de céder en sauvant les apparences, de faire abandonner les « considérants » en échange des « articles », enfin de savoir se contenir dans le feu de l'argumentation et de mettre un frein à la verve d'un esprit incisif. On ressent la hauteur, on peut l'oublier; la raillerie ne se pardonne pas. — « Il faut s'appliquer avec soin, dans les grandes affaires, à se défendre du goût que l'on trouve à la plaisanterie; elle y amuse, elle y chatouille, elle y flatte; ce goût de la raillerie, en plus d'une occasion, a coûté cher à M. le Prince [1]. » — Ceux qui avaient

1. Retz.

la répartie prompte et le verbe haut, comme le président Viole, n'étaient qu'effleurés de ces piqûres; mais les « vieilles barbes », les « bonnets carrés » reportaient à la grand'chambre les lazzi qui atteignaient, dans leurs personnes, le corps entier de la magistrature, et les députés du parlement, servis au fond par Condé, mais irrités de sa violence, blessés de ses railleries, sortaient de Saint-Germain outrés contre celui qui avait fait accepter leurs opinions.

La déclaration royale du 22 octobre 1648 contenait, sous une forme atténuée, tout ce que les cours souveraines réclamaient en matière d'impôt, de finances, d'enregistrement des édits. C'était un acte considérable, une manière de charte. Le parlement aurait voulu définir l'*habeas corpus* à peu près dans les termes posés par Hampden et que la révolution d'Angleterre consacrait à l'heure même. Il fallut transiger sur ce point, et les garanties données à la liberté individuelle furent énoncées en termes vagues, assez formels cependant pour ouvrir les portes de la prison au maréchal de La Motte-Houdancourt, enfermé depuis quatre ans, et à Chavigny récemment arrêté. Blâmé de sa froideur pour cet ancien ami, M. le Prince ne s'était pas ému de ces reproches; une sollicitation personnelle aurait été compromettante pour l'un comme pour

l'autre : il était plus habile d'arriver au résultat par une mesure générale. Chavigny le comprit et adressa ses remerciements au véritable auteur de sa délivrance[1].

Le chapeau de Conti. Incidents au palais. Agitation.

A peine la déclaration adoptée, la ratification arrachée à la Régente, la cour et M. le Prince rentrés à Paris (31 octobre), l'accord conclu enfin, la guerre faillit recommencer, cette fois entre les princes.

Avec un beau visage, de l'esprit, du savoir, Armand de Bourbon, prince de Conti, n'avait ni l'audace ni le génie de son frère, mais toute sa violence, peut-être plus d'ambition, et le fonds d'envie qu'on retrouve souvent chez les disgraciés de la fortune ou de la nature : sa taille contrefaite, la délicatesse de sa santé, semblaient lui fermer la carrière des armes; comment d'ailleurs aurait-il pu espérer d'y égaler son frère? Dès le berceau préparé pour l'Église, le chapeau rouge lui convenait mieux que la plume blanche du général en chef. Cependant il se montrait incertain, partagé entre son aversion pour l'état ecclésiastique et une ambition qui ne pouvait trouver d'autre manteau que la pourpre romaine. Sa vie, tous ses actes étaient alors réglés par sa sœur : Mme de Lon-

1. Chavigny à M. le Prince, 18 novembre 1648. A. C.

gueville, déjà dominée par Marsillac (La Rochefoucauld), avait perdu l'empire qu'elle exerçait jadis sur son frère aîné et qu'elle reprendra un jour; le plus jeune ne voyait, ne pensait que par elle. Est-ce à cette toute-puissante influence qu'il faut attribuer le parti pris soudainement par le prince de Conti? Madame la Princesse douairière, qui, au mois de mai, déclarait que son fils Armand « n'était pas en disposition de se résoudre », vint, à la fin d'octobre, annoncer à la Reine qu'il était « résolu de vouloir être cardinal, et supplia Sa Majesté de l'assister en cour de Rome [1] ».

Or, depuis longtemps, les démarches, les évolutions du duc d'Orléans avaient pour but principal d'assurer le chapeau à ce médiocre favori que nous connaissons déjà, l'abbé de La Rivière [2]. Les Condé, venant ainsi se jeter à la traverse, ruinaient les prétentions de ce candidat qui se croyait déjà assuré du succès. Gaston fulmina. Les Vendôme, les Importants, hommes et femmes, se précipitèrent au Luxembourg; on put croire un moment que la « fronde des princes » allait commencer; mais l'heure n'était pas venue. On trouva ce biais de procurer la pourpre au prince de Conti par la nomination de Pologne, et de rendre celle

1. A. C.
2. Voir t. IV, p. 278, et ci-dessus, livre IV, chap. IX.

de France à l'abbé de La Rivière, Condé se chargeant de tout régler avec son amie, la reine Louise-Marie. Le courroux de Gaston tomba comme par enchantement, et la cabale dut, pour un temps, rentrer dans l'ombre, sans désarmer pourtant et guettant l'occasion.

Paris était agité; la haine contre « le Mazarin », plus ardente que jamais, se traduisait tantôt dans les rues par quelque émeute, tantôt au Palais par de violentes déclamations; on accusait le ministre de vouloir éluder les engagements de Saint-Germain; les cours souveraines avaient repris leurs assemblées pour surveiller l'exécution de la déclaration qu'elles-mêmes violaient par ces réunions. Considéré comme l'appui d'un gouvernement odieux, M. le Prince était froidement accueilli partout, et quand il assistait aux séances du parlement, sa présence, son attitude y soulevaient presque toujours quelque émotion.

Les frondeurs ne manquaient jamais une occasion de réveiller son humeur; nul ne s'entendait à ce manège comme le président Viole[1], singulier

1. Pierre Viole, s[r] de Cheron, fils du conseiller Nicolas, marié à Marie des Barreaux, et par sa femme cousin de M[me] de Châtillon, président de la quatrième chambre des requêtes, avait été appelé à la grand'chambre avec le titre, mais sans le rang de président. Il avait un frère abbé. Un de ses ancêtres, Nicolas Viole, était prévôt des marchands en 1496. Pierre,

caractère, de vieille famille de robe, homme de plaisir, remuant, hardi de parole, « quoique la peur lui fût naturelle », grand ami de Chavigny et destiné à devenir, par une de ces évolutions si fréquentes en temps de troubles, très actif, très dévoué serviteur de celui dont il échauffe aujourd'hui la bile. Comme ce magistrat débitait une de ses diatribes habituelles, Condé, impatienté, se leva, et du bras fit un geste qu'on voulut prendre pour une menace. Il fut obligé de se rasseoir au milieu des clameurs. Le lendemain (17 décembre), le conseiller Brévannes-Aubry, brodant sur un thème du président de Novion, comparait la déclaration d'octobre à une « excellente peinture faite de la meilleure main et qu'un méchant ouvrier a gâtée en la touchant »; cette fois encore Condé voulut couper la parole à l'orateur : « Le premier président a seul le droit d'interrompre ici », s'écrie Brévannes, et le premier président donne raison au conseiller.

Mathieu Molé, ami sincère de M. le Prince et de sa maison, soutenu dans cette disposition par son fils l'intendant Champlâtreux, et par son beau-

conseiller au parlement (1533), est un des jurisconsultes qui ont le plus activement travaillé à la codification des *Coutumes*.

Tous les Viole n'étaient pas magistrats. Pierre Viole, sr d'Athis-sur-Orge, et son fils Louis furent tués tous les deux au service de Portugal (1643 et 1648).

frère, le sage et judicieux Nesmond [1], subordonnait cet attachement aux intérêts, à la dignité de sa compagnie et surtout au service du Roi qu'il ne confondait pas toujours avec la cause de Mazarin.

Projet de blocus conçu par Mazarin; objections de M. le Prince.

M. le Prince semble suffisamment engagé dans le conflit; Gaston marche avec lui. Si l'on attend, l'accord peut être troublé, de nouveaux liens se formeront. Les troupes qui retournaient de Flandre à Brisach ont changé de direction; il en vient d'autres du Nord; toutes se rapprochent de Paris. Voici donc le moment de reprendre le projet différé deux mois plus tôt. Dans un conseil restreint et cependant encore assez nombreux, Mazarin fait connaître les intentions de la Régente : Sa Majesté veut mettre un terme au progrès du désordre, briser la résistance du parlement et de l'Hôtel de ville, qui font cause commune; le Roi quittera la capitale avec sa maison; Paris sera bloqué et réduit par famine.

Diverses objections sont présentées et résumées par M. le Prince : les dispositions sont mauvaises;

1. Édouard Molé de Champlâtreux, intendant de Champagne, souvent attaché aux armées de M. le Prince. (Voir t. IV, p. 289 et *passim*.) Nous avons assez parlé du président de Nesmond. (T. III, p. 203 et *passim*.) Aimé et apprécié de M. le Prince, sans être écouté de lui comme jadis de son père, il l'assiste souvent, mais ne le suit ni dans ses incartades ni dans ses suprêmes violences.

dans l'état des esprits, le départ du Roi sera le signal de la révolte; le blocus durera longtemps, sans être efficace; les frontières resteront dégarnies et menacées; la discipline sera ruinée, tout le pays ravagé. On ne saurait s'arrêter à l'idée, sérieusement émise, que les « Parisiens ne pourront se passer pendant huit jours du pain de Gonesse ». S'il faut recourir à la rigueur, M. le Prince écarte toute opération traînante; il n'accepte pas plus le blocus que les tentatives de répression à l'aventure, qui n'ont pas réussi le jour des Barricades: ces compagnies des gardes errant confusément dans les rues étroites, tirant au hasard, inspirant plus de colère que de crainte, et revenant en désordre, confondues dans la foule. Il voudrait des mouvements bien combinés, méthodiques, mais avec quelque chose de brusque, de vif, qui déconcerte l'organisation de la résistance, mieux encore, qui rende la lutte impossible. Surtout que le Roi ne sorte pas de Paris! Semble-t-il trop peu en sûreté dans une maison ouverte comme le Palais-Royal, sans communications faciles avec l'extérieur, sans protection contre l'émeute qui peut en inonder les abords? M. le Prince sait où loger Sa Majesté dignement et sûrement dans l'enceinte même de sa capitale.

« Paris est étrangement grand »! disait Mo- Paris en 1649.

La proposition de M. le Prince n'est pas agréée.

lière[1]. Et déjà quel est le Parisien dont le cœur ne batte en contemplant le fouillis de palais, d'églises, d'édifices accumulés par les âges sur les deux rives du fleuve, autour de cette gracieuse nef qui fut le berceau de Lutèce et qui continue de faire flotter au-dessus des tempêtes sa bannière fleurdelisée : *Fluctuat nec mergitur*[2] ! — Cependant, comme ce Paris de 1649 paraît resserré dans la fidèle image que nous a transmise le plan de Gomboust! comme il ressemble peu à celui de nos jours! Autour des quartiers où les maisons entassées forment d'énormes massifs percés de ruelles étroites, que de terrains vagues! Jardins maraîchers, champs de blé, grands enclos de couvents, de parcs, vastes espaces sillonnés par quelques routes boueuses qu'on parcourt difficilement à cheval.

Sur la rive gauche, l'enceinte, s'appuyant à la Seine, en amont près du pont de la Tournelle, en aval à la tour de Nesle[3], enveloppait la montagne Sainte-Geneviève et le rivage en face de la Cité, laissant en dehors la rivière des Gobelins, Saint-Victor, le Val-de-Grâce, avec les gros faubourgs de Saint-Jacques et Saint-Marcel, le palais d'Orléans[4],

1. *L'Amour médecin.*
2. Devise de la Ville. (Voir son blason.)
3. Emplacement actuel de l'Institut.
4. Le Luxembourg. Pour l'hôtel de Condé, voir t. III, p. 8.

l'hôtel de Condé, ainsi que les maisons disséminées entre le Pré-aux-Clercs et Saint-Germain-des-Prés. — Sur la rive droite, l'enveloppe terrassée, d'où sortent des faubourgs serpentant au flanc des collines, suivait exactement le tracé des anciens boulevards et touchait au fleuve, en aval à la porte de la Conférence [1], en amont au débouché actuel de l'Ourcq. Ici se trouve une sorte de camp retranché qui avait fixé l'attention de Condé. La porte Saint-Antoine, qui, comme les autres barrières de Paris, avait un caractère défensif, l'imposante et sombre Bastille, les bâtiments du grand et du petit Arsenal, développés sur les côtés d'un angle droit, avec des cours spacieuses, réunis par une solide muraille, formaient un vaste quadrilatère parfaitement clos, bordé sur deux faces par la Seine et un profond bassin [2]. Tout contre, les grands couvents des Célestins et des filles Sainte-Marie, le bastion connu sous le nom de boulevard Saint-Antoine, donnaient d'excellents dehors faciles à retrancher.

Condé a tout prévu. Quittant le Palais-Royal sous le prétexte d'une partie de chasse à Vincennes et gagnant la Bastille, le Roi viendrait s'établir à

1. Pont de la Concorde.

2. Appelé alors « Port au bois flotté », aujourd'hui canal de l'Ourcq.

l'Arsenal, cette belle résidence des grands maîtres de l'artillerie, où Sully reçut si souvent la visite de Henri IV. La maison militaire, rejoignant aussitôt Sa Majesté, eût occupé les dépendances, la forteresse, le bastion, les couvents. Vincennes sert de réduit, assure la réunion des renforts; l'île Louviers, alors couverte de chantiers, abondante en matériaux, se garnit de canons, maîtrise le cours de la Seine; un pont de bateaux réunirait les deux rives. La position est inexpugnable, à la fois stratégique et politique; la Régente peut s'y montrer redoutable sans apparence de défi, et sans combat se faire obéir. Si, contre toute attente, Paris se soulevait, essayait de s'armer, la répression serait prompte, rendrait impossible toute organisation de résistance. Débouchant par des voies larges, la rue Saint-Antoine et le quai Saint-Paul, renversant les barricades, appuyées au besoin par l'artillerie de la Bastille et de l'île Louviers, les troupes se saisiraient promptement du Palais et de l'Hôtel de ville; affaire de deux heures: rien de livré au hasard. Dans la pire des hypothèses, quelques sacrifices, toujours trop douloureux, mais strictement limités, sauvent la discipline, épargnent aux campagnes la dévastation, la ruine à tous.

Le plan de M. le Prince ne fut pas agréé. Le cardinal soutenait que la retraite sur la Bastille

ne se ferait pas sans difficulté, que ce mouvement n'amènerait à composition ni les magistrats ni les Parisiens. Un châtiment était nécessaire, et la Reine voulant éviter l'effusion du sang, il n'y avait que la famine; au bout de quinze jours, le parlement et la ville seraient aux pieds du Roi. Il fallait donc avant tout tirer Leurs Majestés de Paris et les conduire à Saint-Germain. Ajoutons que le blocus ayant le caractère d'une opération administrative, Mazarin comptait bien le diriger avec ses intendants et secrétaires, atténuant ainsi la prépondérance du rôle militaire de Condé. Enfin, l'idée de s'enfermer à la Bastille, ou même à l'Arsenal, ne souriait ni à la Régente, ni à son ministre, ni à la cour. Après quelque hésitation, le duc d'Orléans se rallia aux idées du cardinal. Condé se soumit.

Le départ du Roi (6 janvier 1649) a été maintes fois raconté, avec les incidents, les convocations mystérieuses, cet air de complot et de fuite, *regifugium*, le voyage par une nuit glaciale, l'arrivée à Saint-Germain dans le grand palais sans meubles, presque sans fenêtres; et comme la cour souffre et s'amuse tout à la fois de cet établissement improvisé, de ces petites privations; pour ce monde blasé, c'était presque un divertissement. L'expérience de neuf rudes campagnes laissait M. le Prince assez insensible à ce genre d'émo-

Regifugium, 6 janvier 1649. Préparatifs de M. le Prince.

tions. Dès qu'il eut pourvu à la sûreté du Roi, il monta à cheval pour parcourir les positions où il allait établir ses troupes. A son retour, dans la soirée du 11, il fut accueilli d'étranges nouvelles; sa sœur avait décidément refusé de quitter Paris; son beau-frère Longueville, son frère Conti, son ami Marsillac, avaient disparu, l'un pour aller soulever la Normandie, l'autre pour rejoindre les insurgés de Paris, le troisième pour retrouver Mme de Longueville. La Reine était atterrée, voyant dans cette défection le premier acte d'un complot dont Condé était l'âme. Quand celui-ci reparut, ce fut un soulagement; sa colère, trop violente pour être feinte, leva les derniers doutes. On essaya de réduire les proportions de l'incident; la présence des princes du sang dans les rangs des frondeurs restait un fait grave; mais aucun des trois déserteurs ne laissait un grand vide dans l'armée royale.

Tandis que Mazarin et ses commis multiplient les ordres pour assurer la subsistance des troupes et entraver celle de Paris, Condé se remet à presser l'arrivée des détachements, en achève la répartition, termine les instructions pour les gardes, les patrouilles. Déjà il avait écrit à Bourges et en Bourgogne pour affirmer ses intentions et mettre en sûreté les places dont il avait le gouvernement. Des avis analogues furent expédiés de divers côtés

à ses amis, et renouvelés en termes formels après le départ de ses frère et beau-frère, afin de prémunir les lieutenants-de-roi contre tout ordre émané de ces princes[1].

Sous la main il avait peu de monde. Ses régiments, appelés en grande hâte de leurs quartiers d'hiver, arrivaient de Bourgogne, retardés par mille difficultés de logement, d'armement. Le 18 janvier, la tête de colonne n'avait pas dépassé Auxerre[2]. Les places à peine garnies, l'armée de Flandre ne put fournir que six à sept mille hommes qui commençaient à rejoindre; la cavalerie de d'Erlach marchait encore. Certaines dispositions étaient dictées par la présence du Roi à Saint-Germain; là devaient être le quartier général et le gros. Des troupes étaient placées sur les hauteurs de Montretout et de Meudon, avec un détachement à Bourg-la-Reine et une forte garde au pont de Saint-Cloud. Sur la rive droite, à Saint-Denis et Vincennes, de simples garnisons qui se renforcent chaque jour. Afin de ménager les habi-

1. M. le Prince à Grasset, son lieutenant à la grosse tour de Bourges (5 et 11 janvier); à Girard, à Dijon, 20 janvier. — Marquis de Tavannes, Marnay (Dijon); la Trémoille (Thouars); Lesdiguières (Grenoble); duc de Retz (Machecoul); cours, évêques, échevins, etc., à M. le Prince, A. C.

2. Montrevel à M. le Prince, Bourg, 12 janvier. — Baas à M. le Prince, Auxerre, 18. A. C.

tants et de maintenir la discipline, les troupes furent mises sous la toile; mais la rigueur de la saison, l'alternative du froid et des inondations, les nécessités du service, des détachements, des colonnes mobiles, firent abandonner cette précaution; la licence fut extrême.

Avec le concours d'une cavalerie vigilante, active, connaissant son métier, la distribution que nous venons d'indiquer fermait les routes de l'ouest, du nord et de l'est, arrêtait les charrettes de Gonesse, le grand atelier de boulangerie. Étampes interceptait la route d'Orléans, Corbeil celle de Fontainebleau; mais c'était une occupation lointaine, et les faibles garnisons de ces petites villes ne pouvaient sortir. Les arrivages de la Beauce et de la Brie, de la haute Seine et de la Marne, se firent d'abord assez facilement; puis, quand la cavalerie royale fut plus nombreuse, étendit ses cantonnements, ses patrouilles, le roulage devint difficile, sans être jamais complètement interrompu. Enfin, les paysans circulaient, portant leurs hottes chargées de denrées, avec la complicité plus ou moins latente des soldats du Roi.

Armement de Paris. Beaufort et La Boulaye.

Il s'écoula assez de temps avant que Paris ne ressentît les premiers effets sérieux du blocus; cependant le départ du Roi avait plongé la ville dans la stupeur; au Palais on semblait accablé.

Ce premier sentiment fit bientôt place à la colère. Quand nombre de grands seigneurs et quelques hommes de guerre vinrent se mettre à la disposition de « Messieurs », le parlement se ranima; le coadjuteur enflammait les courages. L'arrivée des princes dissidents causa un grand émoi : Conti était un drapeau; la maison royale ne se rangeait donc pas tout entière à côté de cette régente espagnole et de son favori italien. Grande joie! le gouverneur de la Bastille, du Tremblay, frère du père Joseph, remet sa forteresse (13 janvier); l'Arsenal est occupé : voilà le peuple maître sans combat des fortes positions où Condé avait voulu maintenir les troupes royales. Et le lendemain Vitry amène aux insurgés un régiment complet, celui de la Reine. L'enthousiasme est à son comble; chacun veut partir en guerre, s'affuble de coiffures, d'insignes militaires. Il faut fixer par un règlement le prix des « pots[1] », cuirasses, mousquets, pistolets, etc., afin d'empêcher les spéculateurs d'exploiter l'empressement des bourgeois à se barder d'armes (30 janvier). Les quinze cents clercs du Palais sont formés en bataillon; M. d'Elbeuf a promis de les faire conduire par son fils (11 janvier). On crée force compagnies de gardes, nom-

1. Petits casques de fantassins.

bre de régiments à pied et à cheval, avec des noms sonores et de brillants costumes; chacun a le sien, jusqu'à l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris.

Ce qui amuse moins, c'est de payer un lourd supplément de taxe; on se console en écoutant les « continuels tambours dans les rues », en voyant « poser les corps de garde sur le soir »[1]. Il y a toute une pléiade de généraux, investis par les acclamations du peuple; peut-être dans le nombre s'en trouve-t-il deux dignes de commander, quoique « du second rang », le maréchal de La Motte-Houdancourt et le duc de Bouillon; c'est à peine si leurs noms sont connus. Les multitudes égarées ont une sorte d'aversion instinctive pour les vrais hommes de guerre.

Beaufort, La Boulaye, voilà les favoris de la foule !

Le premier s'est hardiment évadé du donjon de Vincennes le 31 mai 1648; autorisé à résider au château d'Anet chez son frère Vendôme, il accourt et se jette dans la capitale insurgée (13 janvier 1649). Déclaré absous par arrêt du 19, il devient aussitôt le grand entrepreneur de mouvements populaires. Brillant au feu, plus encore

1. Journal de Dubuisson.

dans la rue, capable de charger vigoureusement, de frapper à coups d'épée ou de pistolet, il excelle surtout à caracoler sur le pavé, secouant sa longue chevelure blonde, arrachant aux femmes des cris d'admiration; passe-t-il près de la Halle, les poissardes quittent leurs échoppes; sur le quai, les blanchisseuses montent de leurs bateaux; toutes voudraient l'embrasser. — La Boulaye[1] s'est investi lui-même; tempérament de pirate, effronté, partisan audacieux, que nous verrons à l'œuvre de bien des manières; c'est lui qui attaquera les postes, ira chercher les convois : le « Gassion de Paris »!

Blocus de Paris. Vigilance et modération de Condé. Premiers engagements (janvier 1649).

Tandis que l'armée du parlement s'organise avec fracas, celle du Roi resserre graduellement son étreinte. Cédant aux murmures de la rue, les « généraux » se décident à ordonner une sortie (23 janvier). La colonne suit la route de Fontainebleau, lorsque les troupes royales descendent des hauteurs. Menacés sur leur ligne de retraite, les frondeurs, après une légère escarmouche, reculent vers Vitry, puis se débandent. « On a vu

1. La Boulaye (Maximilien Eschalart, marquis de), Angevin, rapproché des plus grandes familles et notamment de Turenne par son mariage avec Louise de La Marck. Du chef de son beau-père, La Boulaye prétendait à la survivance de la charge de capitaine des Cent-Suisses, qui était dans la maison de La Marck depuis cent cinquante ans; prétention non admise.

retourner à petites troupes les bourgeois sortis le soir précédent au nombre de six mille. Ils ont trouvé horribles chemins où la plupart se fatiguèrent, quittant aucuns d'eux leurs souliers. A Juvisy, ils ne trouvèrent pas de pain, mais du vin, dont plusieurs centaines s'enivrèrent et s'endormirent dans les fossés, perdant leurs armes[1]. » — Le 29 janvier, nouvelle sortie, cette fois par trois portes. Les détachements qui semblent menacer Vincennes et Saint-Denis ne réussissent pas à donner le change : Bourg-la-Reine est le véritable objectif, les stratégistes qui dirigent là défense de Paris voulant s'emparer de cette position pour dégager la route d'Orléans et faire passer un grand convoi qui arrive de la Beauce. M. le Prince les a devinés et prévenus. L'armée du Roi est là; elle se montre; les frondeurs se retirent et perdent le convoi. C'est le jour de « la première aux Corinthiens »; les brillants cavaliers enrôlés sous la bannière de l'archevêque de Corinthe tournèrent bride sans dégainer, abandonnant leur colonel, le chevalier de Sévigné, qui roula bousculé sous son cheval, tandis que Tancrède, le pseudo-duc de Rohan, se faisait tuer ailleurs avec une poignée de braves. — Tout restant immobile autour des

1. Journal de Dubuisson.

murailles, M. le Prince se décide à troubler cet état d'atonie par l'attaque de Charenton. C'est le passage de la Marne et la seule position occupée dans la banlieue au nom du parlement. Là sont réunis les soldats qui ont quitté leurs drapeaux, la plupart de Paris et du régiment des gardes; dangereux foyer d'embauchage!

Combat de Charenton et mort du duc de Châtillon, 8 février.

Dans la matinée du 8 février, M. le Prince se place avec sa cavalerie en bataille sur « la hauteur de Fécamp »[1], au-dessus de Conflans, couvrant le mouvement de l'infanterie qui s'approche et se prépare au combat. A la même heure, vingt mille hommes étaient passés en revue place Royale par les généraux de Paris et sortaient des murs pour marcher au secours de Charenton. Ils étaient encore douze mille à Picpus; mais quand on leur montra la ligne des escadrons royaux et qu'on leur parla de M. le Prince, tous se hâtèrent de rentrer, laissant le gouverneur, Clanleu, se tirer d'affaire avec sa bande de déserteurs. C'était un homme d'humeur sombre et chagrine, ses portraits le di-

1. Au nord-nord-est de Conflans et de Charenton se développait la petite « plaine de Fescan » ou « vallée de Fécamp »; elle encadrait un cours d'eau qui, partant de Saint-Mandé et passant près de la Grande-Pinte, se jetait dans la Seine ou se perdait vers la Râpée. La hauteur, ou plutôt l'ondulation qui bordait cette plaine au sud, portait le même nom, qu'on ne retrouve pas sur les plans modernes.

sent; lieutenant-général avec de beaux services, mais disgracié à la suite de quelques malheurs de guerre[1], il en avait conçu un vif ressentiment. Ni lui ni ses soldats ne voulaient faire ou demander quartier et vendirent chèrement leur vie; ce fut le seul engagement sérieux. Le combat fut concentré dans les rues de Charenton, M. le Prince n'ayant pas voulu charger les Parisiens durant leur retraite précipitée.

L'attaque du bourg avait été confiée au duc de Châtillon, qui la mena vivement. A la dernière barricade, il tomba frappé mortellement, fut porté à Vincennes, où il expira le lendemain; avec lui s'éteint la descendance mâle de l'illustre amiral[2]. Grande douleur, double malheur pour Condé! il perdait le plus éprouvé de ses jeunes lieutenants, et le veuvage allait rouvrir à la plus artificieuse des femmes l'accès d'un cœur dont elle s'était déjà un moment emparée. Isabelle de Montmorency n'avait pas attendu la mort d'un époux plus passionné que fidèle[3] pour commencer une galanterie avec

1. On lui reprochait la perte de Dixmude (1647). — Bertrand d'Ostoré de Clanleu servait depuis 1635 et commanda plusieurs années un régiment d'infanterie. Maréchal-de-camp du 10 mars 1646, il avait été employé sous M. le Prince au siège de Dunkerque.

2. Un fils posthume naquit cinq mois après et mourut le 27 octobre 1657.

3. On lui trouva au bras une jarretière de la Guerchy. Voir

le duc de Nemours; la complication en amour ne l'embarrassait pas. Un autre officier distingué et de même race, le marquis d'Orne, mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Anguien, succomba dans cette journée; le frère eut la charge : homme d'action, de valeur, d'un orgueil intraitable, Jean de Coligny-Saligny suivra longtemps la fortune de M. le Prince, qu'il quittera pour devenir un de ses plus acharnés ennemis et détracteurs[1].

Une fois ce groupe de déserteurs détruit, ce noyau d'armée régulière écrasé, la position perdait de son importance. M. le Prince n'ayant pas

Rencontre du 10 février Prise de Brie-Comte-Robert, 28.

ci-dessus, liv. IV, ch. VIII, le mariage de Mlle de Boutteville.

1. Gaspard IV, duc de Châtillon, et Gaspard III, comte de Saligny, marquis d'Orne, tués tous deux à l'attaque de Charenton, étaient cousins au sixième degré, descendant de Guillaume de Coligny mort en 1463. — Jean de Coligny, dit le comte de Coligny, frère de Gaspard III, né en 1617, page de Richelieu en 1633, soldat aux gardes, puis mousquetaire à pied (1635), capitaine de dragons (1639), arrêté à la suite d'une querelle avec l'intendant de Picardie et mis à la Bastille, d'où il sort pour assister à la bataille de Lens. Mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Anguien en 1649, il suit la fortune de Condé jusqu'à la paix des Pyrénées et se sépare de ce prince à propos d'un cordon bleu qu'il ambitionnait et qui fut donné à Guitaut. Commandant le corps d'armée qui fut envoyé au secours de l'Empereur Léopold (1664), il prit une part glorieuse à la bataille de Saint-Gothard contre les Turcs. Mort le 16 avril 1686. Marié à Anne-Nicole Cauchon de Maupas, dame du Tour. Il a laissé des *Mémoires* qui doivent être consultés avec discrétion.

assez de troupes pour tout garder, Charenton fut évacué. Quelques convois passaient, entre autres un assez important qui venait de la Beauce et que le maréchal de Gramont ne put dissiper (10 février). C'était aussi un maréchal de France qui commandait de l'autre côté, et cette fois on s'aperçut que l'opération était conduite par un homme de guerre. S'avançant vers Antony avec sa cavalerie, La Motte-Houdancourt fit traverser la Bièvre aux voitures qui, par Chevilly et Villejuif, gagnèrent Paris sans encombre. Le pont fut coupé. Les frondeurs, vivement poussés, rentrèrent assez en désordre; mais le convoi était sauvé. Le duc de Beaufort ayant été un moment enveloppé durant cette escarmouche, le bruit de sa mort, aussitôt répandu, émut la foule qui attendait l'issue de la journée; lorsqu'on le vit reparaître, l'acclamation fut générale; et quand La Motte arriva, dernier combattant de l'arrière-garde, personne ne fit attention au véritable héros de la journée.

Dans cette rencontre, Nerlieu, du parti royal, fut tué en combattant contre Noirmoutier, aux côtés duquel il avait chargé à Lens. Noirmoutier, parent et jadis ami de Condé, était passé dans le parti contraire par rancune, disait-on, de quelques propos tenus sur sa conduite dans la journée du 20 août. Il persévéra et changea de côté plus tard

pour ne pas se retrouver avec M. le Prince[1]. Celui-ci prenait ses mesures pour se saisir du poste dont l'occupation devait, plus qu'aucune autre, arrêter l'approvisionnement de Paris. Brie-Comte-Robert tenait pour la Fronde; c'était le lieu de rassemblement, le point de départ des charrois qui réussissaient à pénétrer dans la capitale. Chargé de battre les environs avec un fort parti de cavalerie, Grancey dispersa les escadrons ennemis, enleva force voitures et, soutenu d'infanterie, s'empara de la ville. Il y avait là une petite citadelle qui se rendit le 28 février. Toutes les grandes routes étaient fermées.

État de Paris. Ruine des campagnes.

Paris commençait à souffrir, entrait dans la période des hallucinations, des alternatives fiévreuses, découragement ou folle espérance, rage ou abattement. Chaque jour rumeurs nouvelles, apparition de secours fantastiques, bruits de succès imaginaires, de délivrance assurée; les plus sages les acceptent. On demande des sorties en masse : « M. de Beaufort a été arraisonné par une troupe de bourgeois demandant pourquoi on ne les menait pas au secours de Brie-Comte-Robert; ils iraient

1. Il y eut entre eux quelques rapprochements éphémères. Louis de La Trémoille, marquis et plus tard duc de Noirmoutier (voir t. IV, p. 223), s'attacha tantôt à Retz, et tantôt à Mazarin. Il mourut en 1666.

cent mille hommes [1] ». Puis les violences : magistrats menacés, frappés même, « maltraités d'effet et de paroles [2] ». — « Nous ne serons pas en peine désormais d'aller contre les frondeurs, dit M. le Prince; ils n'ont pas attendu à estre battus par moi; ils l'ont voulu estre par le peuple ». Complétez le tableau par les lugubres récits d'Angleterre, le procès, la mort du roi, dont la veuve languit dans le Louvre, sans feu, sans habits, presque sans pain; et les contrastes étranges, des fêtes, des baptêmes : Mme de Longueville accouchant à l'Hôtel de ville d'un fils que Messieurs de Paris tiennent sur les fonts et qui sera le dernier des Dunois [3].

Mais c'est surtout hors des murs de la capitale que les souffrances étaient intolérables et les désordres inouïs. Pas une route sûre; les paysans ruinés se réunissaient en bandes, dépouillant, tuant ceux qu'ils rencontraient. Le brigandage empruntait mille formes, s'exerçait partout. Gourville raconte fort simplement que, manquant

1. 26 février. Journal de Dubuisson.
2. 28 février. *Ibid.*
3. Charles-Paris d'Orléans, dernier duc de Longueville, né en la maison de ville de Paris dans la nuit du 28 au 29 janvier 1649, tué au passage du Rhin le 12 juin 1672. — Il avait un frère aîné qui lui survécut, mais qui était entré dans les ordres.

d'argent pour remplir une mission, il arrêta sur le grand chemin un receveur de la taille et s'empara du produit des contributions. Une autre fois, c'est un financier qu'il enlève dans une maison de campagne, enferme à Damvillers et relâche contre payement de 40,000 livres. Le passage des troupes allemandes était si terrible qu'à leur approche chacun « retirait dans les places ce qu'il avait de meilleur[1] »; ainsi fit M. le Prince à Stenay, Fabert à Sedan. D'Erlach, qu'on n'accusera pas de tendresse, ne put voir sans indignation les destructions, les cruautés commises par ceux-là mêmes qu'il avait su contenir l'année précédente.

L'autorité de M. le Prince était méconnue : à l'Isle-Adam, à Chantilly, dans les terres de sa mère, malgré le prestige du nom et la présence d'un personnel nombreux, l'épouvante était générale; les soldats prenaient tout : « Ils ont pillé et volé jusqu'aux tabliers et couvre-chefs des femmes ». — « Qu'on nous tue! disaient les paysans; nous aimons mieux mourir des coups que de faim. » Les messagers étaient battus et volés, les communications interrompues; l'argent manquait même pour les « charités » fondées par

1. Mazarin à Fabert, 29 octobre.

la princesse douairière, origine de l'hospice qui porte encore le nom de Condé [1]. Qu'on juge de ce qui se passait ailleurs! A peine l'armée des pillards s'éloigne-t-elle un moment, celle des collecteurs de taxe reparaît, enlevant ce qui reste au paysan. Nos recueils sont pleins de lettres déchirantes, et les récits de Mme de La Guette font frémir. A tant de maux ajoutez la terreur de l'invasion étrangère : le bruit se répand que l'Espagnol approche; on se réfugie dans les places. A Chantilly, Dalmas demande une garnison; déjà l'ordre est donné de couper les ponts de l'Oise à Creil, à Pont-Sainte-Maxence.

L'intervention étrangère. La fin de Rantzau.

Ce ne sont pas seulement des paysans affolés de faim et de misère qui croient voir arriver l'archiduc; un envoyé de ce prince s'est présenté à Paris, et bien que le choix — un bernardin déguisé en gentilhomme — fût presque une injure, il a été reçu au parlement en audience solennelle. « Assis sur les fleurs de lys », les « barbons » de la grand'-chambre eurent la douleur et la honte d'écouter le message du « plus cruel ennemi des fleurs de lys ». A Saint-Germain l'émotion fut grande : « La chose est venue si avant, écrivait Condé à

1. Dupuis à Limosin; Dalmas à Madame la Princesse douairière, 8, 12, 15, 20 janvier. A. C.

Girard[1], que mon frère a envoyé Bréquigny à Bruxelles pour y négocier avec l'archiduc »; et comme si, prévoyant l'avenir, il voulait prononcer sa propre condamnation : « Cet événement m'a extraordinairement touché par la grandeur de la faute d'avoir osé traiter avec le roi d'Espagne pendant une guerre ouverte ».

Les généraux de S. M. catholique vont donc donner la main aux insurgés de Paris, et peut-être, hélas! ne viendront-ils pas seuls! Il fallait s'attendre à voir nos boulevards du Nord livrés à l'ennemi et l'armée espagnole de Flandre descendant la vallée de la Marne à côté de l'armée française d'Allemagne.

« Avant six semaines, nous aurons toutes vos conquêtes de la Flandre maritime », disait négligemment Peñaranda à Vautorte, au cours d'une conférence sur les préliminaires de la paix. Cette insinuation ou cette bravade ne passa pas inaperçue. On se « crut assuré » que, moyennant 400,000 à 500,000 écus consignés à la banque de Hollande, Rantzau livrerait à l'Espagne Dunkerque et ses satellites. Le maréchal, jadis si en faveur, n'avait plus aucun crédit auprès de Mazarin; sur cette assurance un peu vague, sa perte fut

1. 12 mars. A. C.

résolue. Comment l'attirer hors de sa place? Paluau s'en chargea; il était son voisin et son ami. *Inter pocula*, le gouverneur d'Ypres fit entendre au Danois que la Régente, le cardinal, étaient à bout de patience, que M. le Prince « leur tenait le pied sur la gorge », et deviendrait insupportable si on lui laissait consommer la défaite de Paris; Son Éminence avait jeté les yeux sur Rantzau pour en finir avec ce tyran et avec les parlementaires. La modestie n'était pas le fait du maréchal; trop vaniteux pour soupçonner un piège, ne jugeant pas que la mission fût au-dessus de son mérite, il se rendit à Saint-Germain, rempli des plus belles espérances, fut aussitôt arrêté et « logé au bois de Vincennes », d'où il ne sortit pas vivant.

Nous avons sévèrement jugé le caractère de Rantzau, sa manière de servir; mais au spectacle de ce maréchal de France, pris dans un guet-apens et retenu sans jugement au cachot jusqu'à ce que la vie abandonne ce reste de corps mutilé par la guerre, le souvenir des fautes s'efface et tant d'indignité fait revivre dans la mémoire les actions et les blessures de celui à qui « Mars ne laissa rien d'entier que le cœur [1] ».

1. Rantzau mourut épuisé au mois de septembre 1650; il était relâché depuis quelques jours.

De fait, la trahison de Rantzau ne fut jamais prouvée; mais l'alerte avait été vive et l'inquiétude n'était pas calmée pour la Flandre. D'Allemagne arrivaient des nouvelles plus graves encore.

Turenne et sa défection. Condé cherche à le retenir, conserve l'armée d'Allemagne.

Dans les derniers mois de l'année 1648, comme on appelait vers Paris les troupes de Champagne et Lorraine, celles de d'Erlach, Mazarin priait Turenne de renforcer ce dernier, de grossir, de rapprocher sa propre armée, et de se tenir prêt à la diversion sur les Pays-Bas. Les premières réponses furent ambiguës. Avec ses obscurités ordinaires, le maréchal laissait deviner des préoccupations toutes personnelles, ses prétentions, une certaine disposition à rompre « s'il n'était assuré d'un établissement et lieu pour se pouvoir mettre, étant en malheur[1] ». Cependant il est chargé de la mission la plus glorieuse[2], pourvu du gouverment lucratif de l'Alsace; « les affaires de sa maison sont réglées quant aux honneurs, quasy accommodées quant au bien[3] ». Le langage devient plus clair, presque menaçant, les actes le confirment. « Je suis bien malheureux de recevoir

1. Turenne à Mazarin.

2. Il était désigné pour conduire dans les Pays-Bas nos armées réunies d'Allemagne et du Nord. Nous avons parlé ailleurs de cette belle conception de Mazarin.

3. M. le Prince à Turenne, 14 janvier. A. C.

les grâces de la Reine dans le temps que je ne peux les accepter[1] » ; et il se hâte de ramener son armée vers le Rhin, se dispose à franchir le fleuve, jette un pont en face de Spire. Ordre lui est expédié de cesser ces préparatifs, de rester sur la rive droite ; Ruvigny, son coreligionnaire et ami, lui porte des lettres affectueuses, les instances du cardinal et de M. le Prince. Mazarin espère encore le retenir ; il ne peut admettre que cet appui lui manque ; ce serait le renversement du plan de la prochaine campagne, surtout la ruine de projets plus profonds pour l'avenir : qui fera échec à Condé ? Chez ce dernier, les visées sont plus simples, l'empressement est égal.

Ces deux grands hommes, qui, même au temps de leur séparation, ont toujours témoigné quel cas ils faisaient l'un de l'autre, étaient alors unis par l'amitié comme par l'estime ; on le voit dans leurs lettres : sincère confiance d'une part, de l'autre affectueuse déférence. Condé avait applaudi avec éclat aux succès d'un émule qui, pour lui, n'était pas un rival, et Turenne avait prédit la victoire de Lens. Au milieu de ses récentes hésitations, il exprima plusieurs fois un vif regret de ne pouvoir s'entretenir avec M. le Prince ; le souvenir de quel-

1. Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

ques froissements d'amour-propre était complètement effacé. Peut-être, en prenant parti, croyait-il servir les secrètes intentions de celui qu'il considérait encore comme son chef. L'austère huguenot n'échappait pas toujours à l'empire de la beauté : vingt et un ans plus tard, la marquise de Coëtquen lui arrachera « le secret de l'État[1] » ; aujourd'hui, il est sous le charme de Mme de Longueville. En 1646, cette séduisante princesse lui a fait visite au milieu de son armée[2] ; ce souvenir ne l'a pas quitté, et Geneviève de Bourbon a pris soin de l'entretenir. Lui a-t-elle donné le change sur les véritables sentiments de son frère ? On le croirait, à voir le ton embarrassé des réponses du maréchal à M. le Prince. Fut-il plutôt entraîné par le duc de Bouillon, déjà passé à la Fronde ? Jamais il ne s'est nettement exprimé sur ce point.

1. A propos du projet de voyage de la duchesse d'Orléans en Angleterre (1669). Turenne, à qui le Roi avait confié le secret de cette affaire, ne put s'empêcher d'en faire part à la belle marquise, et celle-ci le révéla au chevalier de Lorraine, qui partageait ses faveurs avec le maréchal. Monsieur l'apprit ainsi et en parla au Roi, qui reçut l'aveu de Turenne, aveu fait Dieu sait avec quelle confusion. « Éteignons les bougies », répondait-il plus tard au même chevalier de Lorraine, lorsque celui-ci le raillait en lui rappelant cette aventure.

2. Elle accompagnait alors son mari à Munster, et marcha trois jours avec l'armée de Turenne. « Ces reistres avec toutes ces dames faisoient un assortiment assez nouveau » (Montdevergue à Mazarin, Munster, 30 juillet 1646. A. C.).

Le cardinal de Retz, l'ayant pressé trois fois de questions, ne put rien comprendre aux explications plus ou moins volontairement embrouillées du maréchal.

Enfin il rompt les derniers liens, adresse à ses troupes un manifeste qui est un acte de rébellion ouverte, et qu'un arrêt du conseil déclare justement criminel. Aussitôt d'Erlach est appelé à prendre le commandement. M. le Prince, le cardinal, écrivent aux colonels, nos vieilles connaissances, Oheim, Schmittberg et autres, pour les retenir dans le devoir. Mais qui les payera? Le maréchal fait de belles promesses au nom du parlement; il faut opposer les espèces aux paroles. Le banquier de Strasbourg, Hervart, est prêt à faire l'avance de la solde, si on lui remet un gage. Condé donne ses pierreries [1]; l'armée est payée et reste fidèle au Roi.

L'histoire fait à peine mention de cette largesse patriotique. Retz l'enregistre avec une pointe de raillerie; pensez que ce sacrifice eût suffi à nourrir la guerre civile plusieurs mois!

Aucune apologie ne peut atténuer le blâme que

1. « M. le Prince a donné la plus grande partie de ses pierreries » (Mazarin à Hervart, 7 mars.) — « Estat des pierreries que M. le Prince de Condé a prestées au Roy pour estre engagées pour son service »; reconnaissance signée par le Roi le

mérite la conduite de Turenne. La prétention de se considérer comme prince étranger défendant les intérêts d'une race dépouillée n'est pas admissible ; ces droits, il ne les avait pas soutenus alors que son frère, les armes à la main, disputait Sedan à Richelieu. A l'heure même, les siens recevaient de larges compensations ; deux fois on avait fait grâce au duc de Bouillon. — Il était Français, général d'armée, comblé de faveurs, et il essayait d'entraîner dans sa défection les troupes dont l'entrée aux Pays-Bas pouvait donner la paix générale ! — Il agit avec duplicité : « Je vous donne ma parole, écrivait-il à M. le Prince, que je n'ay nul engagement contraire à la fidélité que je doibs au service du roy ny aux intérêts de la reyne[1] ». Abandonné de ses officiers et de ses soldats, le maréchal put gagner Heilbronn avec quelques gardes, hésita encore un moment, puis se retira en pays neutre, en Hollande. C'est là que vint le trouver la nouvelle de la paix de Rueil.

Quinze jours de blocus mettront Paris aux pieds du Roi, avait dit Mazarin, et déjà deux mois sont écoulés ! Avec de faibles moyens, M. le Prince est

La paix de Rueil (mars).

23 mars. Original. A. C. — A cette époque, pour les personnages haut placés, les pierres précieuses tenaient lieu de ce qu'on appellerait aujourd'hui le portefeuille.

1. Turenne à M. le Prince, 29 janvier. A. C.

parvenu à fermer les principales issues, et s'il a mis quelque soin à éviter un massacre inutile des milices bourgeoises, il a vivement réprimé toutes les tentatives de sortie. Voici le commencement de mars; la disette se fait sentir dans Paris : ce n'est pas la famine. Le système préconisé par le premier ministre a soulevé la capitale sans la dompter, ruiné au loin les campagnes, découvert les frontières, créé partout l'indiscipline et l'anarchie, aggravé le péril de l'État. Sans l'activité, la vigilance, le dévouement de M. le Prince, le résultat eût été à peu près nul; malgré son généreux sacrifice, rien de moins assuré que la fidélité des armées, et l'archiduc est en marche!

Plus irrité qu'abattu, le peuple échappait aux frondeurs, raillait leur impuissance; l'heure des meneurs ignorés allait peut-être sonner. Le parlement, humilié, honteux, se sentait sans crédit : ces magistrats, si fiers de représenter la tradition royale et nationale, avaient levé des troupes, saisi les deniers du Roi, encouragé la rébellion des généraux, provoqué la désertion des soldats, écouté les ouvertures, presque accepté l'appui de l'ennemi qui envahissait la France! et toute la partie saine de ce grand corps s'indignait contre elle-même, méprisait son œuvre, en voyant jusqu'où elle s'était laissé entraîner. Des deux côtés on avait hâte de

trouver un expédient pour sortir de ce bourbier.

La cour essaya l'effet que produirait le tabard d'un héraut d'armes ; expédient vieilli, procédé oublié, qui fit peu d'impression, mais qui fournit au parlement un prétexte pour donner des explications ; puis on renvoya à Saint-Germain les propositions que le moine de Bruxelles avait portées au Palais de justice. Voilà donc la glace brisée ! Les conférences sont ouvertes, et l'on reprend les errements du mois d'octobre ; de nouveau, on se loue de la courtoisie de M. le Prince [1]. Lui aussi était las de cette campagne d'hiver succédant à celle d'été, avec les continuelles excursions dans la neige et dans la boue, moins de périls, mais plus de fatigue et pas de gloire ; il avait besoin de repos et soif de plaisir, une certaine hâte de se retrouver à Paris. Le séjour de Saint-Germain n'était pas gai. Les visites à la Duriez, qui tenait cabaret au pont de Saint-Cloud, n'offraient qu'une médiocre distraction, et la santé de M. le Prince s'en était ressentie.

On se heurtait au même obstacle : « Point de Mazarin » ! répétaient les parlementaires, et là-dessus la Reine n'entendait pas raison. Encore une fois, le cardinal consent à rester dans la coulisse,

1. Perrault à Girard, 1er mars. A. C.

et les députés de Paris, se contentant de ne pas le voir, traitent effectivement avec lui. Deux points importants furent bien résolus : la Bastille et l'Arsenal remis au Roi, les troupes du parlement licenciées. Du reste, on ne saurait lire les conditions de la paix de Rueil (12 mars) sans se demander quelles avaient pu être les causes de la guerre. De part et d'autre, tout était abrogé, arrêts du parlement comme arrêts du conseil; les biens ou meubles saisis étaient rendus, les prisonniers délivrés, les poursuites arrêtées; et, pour achever de remettre les choses au même point, le Roi confirmait la déclaration d'octobre. L'enregistrement du traité se fit attendre un mois [1] : la discussion recommence et la conclusion est entravée par l'orgueil, la cupidité des soi-disant généraux de Paris, leurs prétentions inouïes pour eux, leurs amis, leurs familles. Les honneurs, les dignités furent prodigués à ces rebelles médiocres; quant aux pensions et gouvernements, on s'en tint aux promesses, avec réserve mentale. Il y a là un élément nouveau, une corde qu'à tour de rôle Retz et Mazarin feront vibrer pour en tirer des sons différents.

Campagne de 1649. Instructions

Enfin tout est replâtré, mais tout reste fragile; le ciel s'est éclairci à l'intérieur, mais l'accalmie

1. Traité signé le 12 mars, enregistré le 11 avril.

sera éphémère; il n'est que temps d'en profiter pour conjurer l'orage qui de nouveau gronde au dehors, de remettre la main à l'œuvre un moment interrompue, et de consacrer nos forces à relever, à constituer la barrière qui doit garantir la France des invasions par le Nord; question vitale, constant souci de nos rois; grand problème que la création d'un État neutre en Belgique a pacifiquement et définitivement résolu.

du cabinet de Madrid. Progrès des Espagnols.

Les Espagnols étaient tout gonflés, triomphaient surtout de la défection de Turenne, dont le dénouement n'était pas encore bien connu. Vautorte étant retourné trouver Peñaranda à Bruxelles (car on n'avait pas cessé de négocier), celui-ci déclara qu'avant de parler de paix il fallait rendre la Catalogne, Arras, Dunkerque, Piombino et Porto-Longone, rétablir le duc Charles en Lorraine, abandonner les gages comme les conquêtes, sans compensations, détruire l'œuvre de Louis XIII, renoncer aux fruits des victoires qui jetaient tant d'éclat sur la minorité de Louis XIV. C'est la prétention du conseil de Castille : recouvrer tout ce que l'Espagne a perdu, s'en assurer par un traité avec quiconque sera le plus fort en France, le Roi ou le parlement, peu importe[1]. Qu'aucune consi-

1. Dépêches des 10 mars, 12 avril 1649 et autres. A. B.

dération n'arrête les plénipotentiaires! « Si la Reine ma sœur est obligée de quitter la France avec son fils, écrivait le roi catholique le 10 février, j'entends qu'elle ne soit pas reçue dans mes États ; il faut éviter les embarras que nous causa jadis la reine Marie de Médicis ». Les pratiques du duc de Vendôme [1], les offres du duc de Guise [2] faisaient illusion à Madrid. Plus que jamais écoutée, Mme de Chevreuse est assistée aujourd'hui par des officiers généraux en activité de service, le marquis de Laigues [3], qui est sans cesse à Bruxelles et qui a, dit-on, de bonnes raisons pour jouir de la confiance de la duchesse ; Noirmoutier, person-

1. 13 février 1649. A. B.

2. Le comte d'Oñate est chargé par le duc de Guise d'offrir au roi catholique la place de Guise en échange de sa liberté (Dépêche du 12 février. A. B). — Le 27 février, de Malines, la duchesse de Guise, « née très humble sujette de S. M. catholique, » demandait qu'on ne relâchât pas « son mary avant qu'il n'eust pourvu aux assurances qu'en justice je puis et dois exiger de lui ». (A. B.). Cette duchesse était la fille du comte de Grimberghe, Honorée de Glimes-Berghe, comtesse douairière de Boussu. Guise l'avait épousée à Bruxelles en 1641, l'emmena en Hollande, où il l'abandonna après avoir gaspillé sa dot, vendu ses pierreries et engagé son douaire jusqu'à 50,000 florins et plus. Puis il poursuivit à Rome devant « ceulx de la Rote » l'annulation de son mariage, sans y réussir. (Note remise à l'archiduc; A. B.)

3. Geoffroy, marquis de Laigues, célèbre dans les fastes de la galanterie et dans les annales du duel, mais avec une réputation contestée à tous les points de vue, — capitaine des

nage plus considérable, et dont le voyage à Valenciennes au mois de février fit grand effet[1].

Le cabinet de Madrid ne s'en tenait pas aux exigences diplomatiques ou aux intrigues avec les rebelles et se préparait à une vigoureuse action militaire. Largement assisté d'argent, Léopold a pu accomplir le rêve de Mazarin, enrôler sous la bannière du roi catholique nombre de chefs, de soldats que la paix de Munster laissait sans emploi, troupes licenciées de Bavière, régiments de cavalerie congédiés; le duc Ulrich de Wurtemberg amène quatre mille chevaux, Lamboy ses vieilles bandes; les contingents annoncés par Rebolledo, par les ducs d'Amalfi et de Neubourg montaient à une vingtaine de mille hommes[2].

Dès le 16 mars, l'archiduc est à Cambrai, poussant des partis vers Paris, cherchant à ranimer l'ardeur des insurgés; mais c'est du côté de la Flandre maritime qu'il compte profiter de notre désarroi; c'est aux places dégarnies qu'il en veut. Saint-Venant, sur la Lys, et l'importante forteresse

gardes du duc d'Orléans, servait comme maréchal de bataille en 1646, lorsqu'à la suite d'une querelle de jeu avec Roquelaure il fut très durement traité par le duc d'Anguien. Il mourut en 1674.

1. Dépêche du 10 avril 1649. A. B.

2. Dépêches des 19 novembre 1648, 22 juin et 27 septembre 1649. A. B.

de Cnocke, qui tenait tant au cœur de Condé, sont enlevés à la fois (25 avril) ; Ypres est attaqué (11 avril), et, comme M. le Prince l'avait prévu, « il arriva cette fois à M. de Paluau le même accident qu'à Courtrai [1] » : la place fut prise tandis que le gouverneur guerroyait au dehors ; mais le lieutenant-de-roi, Beaujeu, ne se laissa pas surprendre et prolongea durant un mois sa très honorable défense [2]. On avait des craintes sérieuses pour Dunkerque : là comme ailleurs, les Suisses, mal payés, refusaient le service et mettaient bas les armes.

La cour de France à Compiègne. L'armée demande Condé.

Cependant les troupes retenues autour de Paris, et que le traité de Rueil rend disponibles, sont dirigées vers la frontière ; d'autres s'avancent appelées d'Allemagne. Quand enfin le détail de la paix et des arrangements particuliers est réglé, la cour suit le mouvement et quitte Saint-Germain le 29 avril ; M. le Prince l'accompagne. Lors d'un court séjour à Paris, il a été assez mal accueilli, des femmes surtout ; le peuple ne connaît que le bras qui a frappé, voit en lui l'auteur des maux infligés par le blocus. Après une halte à Chantilly, le Roi, la Régente, les princes et les ministres s'établissent à Compiègne (4 mai). Est-ce Condé qui va recevoir la patente de com-

1. Voir p. 198.
2 Il sortit de la place le 10 mai.

mandant en chef? Chacun s'y attend; les soldats le demandent à grands cris : déjà, au milieu des officiers allemands soulevés par Turenne, à l'heure la plus critique, Milet de Jeurs[1] écrivait : « Si M. le Prince arrivait ici en poste, il serait acclamé et entraînerait tout[2] ».

Mazarin ne se sent pas la force de résister de front à ce courant; mais il le détournera, trouvera un biais; sa résolution est prise : M. le Prince ne commandera pas.

M. le Prince écarté du commandement, ainsi que Turenne. Échec de Cambrai (juillet). Triste fin de la campagne.

La saison était favorable; c'était le moment d'agir, avant que l'ennemi ne se fît trop gros, à l'instant où il se lançait dans les entreprises, s'éparpillait; peut-être même arriverait-on, par une poussée vigoureuse, à détacher M. de Lorraine, de plus en plus suspect au gouvernement des Pays-Bas, odieux aux populations, ébranlé, découragé par le malheur des siens à Lens[3]. Il fallait une campagne

1. Gentilhomme attaché à la personne de Mazarin et souvent chargé de missions importantes. Mort en 1690.

2. De Lionne à Servien, 13 janvier 1649.

3. Dès le 9 janvier 1648, Peñaranda écrivait de Munster à Galaretta : « Si le duc de Lorraine ne veut pas entendre raison, il faut s'assurer du chef et des soldats » (A. B.). Et le 26 juillet, de Loo, Léopold, revenant sur ses précédentes dépêches et renouvelant sa demande de 300,000 écus pour faire des levées, ajoutait : « L'inconvénient de maintenir ici les troupes du duc de Lorraine augmente tous les jours; leurs désordres accoutumés continuent et créent une désaffection profonde »; mais

stratégique, de marches et de combats, ne pas se préoccuper des villes perdues ou à prendre, chercher l'adversaire, le frapper, le réduire; les places tomberont ensuite. Sans doute il y a dans nos rangs quelques germes de dissolution, mais les progrès du mal sont arrêtés. Si la répartition des troupes est incorrecte, au moins sont-elles disponibles et à portée; en somme, on a le nombre, la qualité; l'argent manque, mais on a bien fini par en trouver pour de coûteux travaux et d'inutiles dépenses. Qu'on n'objecte pas que l'ennemi refusera le combat, enfermera sa cavalerie dans les places, et nous ramènera au cheminement par les siéges; devant une invasion sérieuse, il sera forcé de sortir ou de traiter. D'ailleurs, la contenance des Espagnols n'est rien moins que timide.

Or voici que le cardinal semble repris de sa

il était aussi difficile de les faire partir que de les remplacer. Cependant, après leur défaite à Lens, défaite dont l'archiduc parlait si amèrement, on pouvait espérer que les négociateurs espagnols abandonneraient Charles IV, cette grosse pierre d'achoppement, et que le gouvernement des Pays-Bas aurait hâte de purger le pays des derniers de ces pillards. Fait prisonnier à Lens par Ligniville, puis échangé, le mestre-de-camp Brancas, le *distrait* de La Bruyère, allait et venait entre Paris et le quartier général du duc Charles. Le Plessis-Besançon avait aussi recommencé ses voyages : « Il y a sujet de croire que l'accommodement se conclura. » (Mazarin à L'Hôpital, 11 mars 1649.)

manie obsidionale; s'abritant de l'avis d'un conseil, il écarte ce projet de grande envergure que lui-même avait conçu : « Tous les officiers-majors ont unanimement déclaré qu'on ne pouvait songer à faire avancer les armées en pays ennemi, et qu'il n'y avait pas d'autre dessein à tenter que le siège de Cambrai[1] ». C'est l'entreprise dont la direction fut offerte à M. le Prince. Comment douter de la réponse? Les souvenirs de 1648 étaient trop récents : le malencontreux début, les difficultés d'Ypres, l'accident de Courtrai, le désastre d'Ostende, l'épuisement prématuré de l'armée. Condé ne pouvait se laisser circonscrire, une seconde fois, dans des instructions qui exposaient le général et ses troupes à pareille mésaventure. Il déclina la proposition de Mararin, qui aussitôt le prit au mot, heureux de répandre que M. le Prince avait refusé le commandement[2].

A défaut de Condé, Turenne! C'était encore le

1. Mazarin à M. le Prince, 23 juin. A. C.

2. Nous insistons sur ce point, parfaitement établi par les meilleures autorités, entre autres par La Barde (*De rebus gallicis*), le plus exact des annalistes : Condé n'a pas refusé le commandement de l'armée; après avoir examiné, discuté le dessein de Cambrai, il a demandé à ne pas être chargé de l'exécution, se tenant d'ailleurs à la disposition de la Régente. Cela ressort aussi des nombreuses lettres de Mazarin à M. le Prince, notamment de la dépêche du 23 juin. A. C.

cri de l'armée, la prière des officiers[1]. Nous n'avons pas atténué la faute du maréchal, elle était grande ; mais d'autres, aussi coupables et moins nécessaires, obtenaient leur pardon ; il n'avait pas porté les armes contre le Roi ; il revenait d'Amsterdam repentant, demandait à voir le cardinal, à servir. Mazarin diffère l'audience sous divers prétextes : « Le maréchal ne peut avoir l'esprit content[2] ». M. le Prince parlait, écrivait en faveur de son illustre camarade, insistait, garantissait « sa fidélité et le zèle de ses amis pour le service de Sa Majesté[3] ». Voilà un certificat qui ne profitera guère à Turenne ! Rien ne cause plus d'ombrage, plus d'alarmes à Mazarin que l'union de ces deux capitaines, et il subordonne le bien de l'État à sa méfiance ; c'est le propre des gouvernements faibles qui n'ont pas de racines : « Divers respects empêchent présentement de jeter les yeux sur M. de Turenne[4] ». Tant que le maréchal n'est pas séparé de Condé, il reste à l'index.

1. Démarche des officiers de l'armée d'Allemagne. (Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C.)

2. Mazarin à M. le Prince, 14 juin. A. C.

3. M. le Prince à Mazarin, 8 juin ; et, le 24 juillet, de Valery : « M. de Turenne est en ce lieu ; je n'ay rien reconnu en luy que de véritables et très sincères sentimens d'un bon serviteur du Roy ». A. C.

4. Mazarin à M. le Prince, 21 juillet. A. C

Qui prendre alors ? De Rantzau il n'est plus question. La Meilleraie, par trop usé, n'a pas mieux réussi à réprimer l'émeute qu'à diriger les finances. La Motte appartient aux frondeurs, Schomberg à Mme de Hautefort, ennemie irréconciliable. Le choix du ministre est fait. Le comte d'Harcourt achevait alors de disperser quelques malheureux rassemblés en Normandie par M de Longueville. Récemment relevé de la disgrâce où l'avait jeté son désastre de Catalogne, entièrement acquis au cardinal et n'ayant pas l'habitude de réfléchir beaucoup, il devait accepter toute mission avec gratitude. Encore fallut-il, pour le décider, lui donner la dépouille de Turenne, le gouvernement d'Alsace, dont nous le verrons faire un singulier usage.

Mazarin espère compléter les lacunes de cet esprit un peu court, corriger les défauts de ce très brave soldat, suppléer à son manque de clairvoyance, à sa médiocrité, par une surveillance constante. Il compte maintenir la cour dans le voisinage, tout diriger lui-même, se donner l'émotion du jeu, recueillir la gloire du succès, négocier à la chaude, conclure la paix. Illusion ! Cela marcha très mal ; l'armée d'Allemagne, qui devait être hardiment portée sur les derrières de l'ennemi, fut amenée lentement par la Lorraine, la Champagne et la Picardie en faisant d'affreux dégâts. Troublé

par la fréquente intervention du ministre, faiblement secondé, Harcourt fut maladroit, malheureux. Investi le 24 juin, Cambrai fut secouru, le siège levé (3 juillet). Lorsque enfin, après vingt jours passés à former de nouveaux projets de siège, Mazarin, à bout de voie, revient au seul plan praticable, donne au général en chef l'ordre d'entrer en pays ennemi, il est trop tard ; pas de vues, nulle méthode, quelques dégâts en Brabant et un méchant compliment à Condé : « On a mis sous l'obéissance du Roi la ville qui porte le nom de Votre Altesse »[1]. Bientôt l'ennemi ajoute La Motte-aux-Bois à ses conquêtes du printemps, reprend partout l'offensive; jusqu'aux quartiers d'hiver, ses partis pénètrent en Picardie et en Champagne[2]. Rien de plus misérable que l'issue de cette campagne de 1649, qui devait être pour nous heureuse et décisive; la paix était plus loin que jamais. La France porta la peine de la mesquine jalousie et des calculs tout personnels qui avaient fait écarter Turenne et Condé.

Condé La direction donnée aux affaires de la guerre

1. Conquête sans importance en ce moment. La place de Condé fut presque aussitôt évacuée par les Français. — (Harcourt, Briord, à M. le Prince, 29 août. A. C.)

2. Ordre de lever de sept à huit mille chevaux et autant d'infanterie, qui iront camper pendant l'hiver en France. (Le roi d'Espagne à l'archiduc; 22 novembre. A. B.)

avait d'abord causé quelque surprise : pourquoi laisser dans l'inaction nos premiers capitaines? Que signifiait ce siège de Cambrai? On sut que « l'entreprise se faisait contre l'avis de Son Altesse qui voulait porter l'armée dans le cœur du pays ennemi », et l'on prêta au cardinal la pensée « de s'ériger en souverain et se faire prince de Cambrai, qui est un fief de l'empire[1] ». Mais le véritable sens des procédés de Mazarin ne put échapper aux intéressés et fut signalé à M. le Prince, qui ne parut pas en tenir compte. Il resta un mois à la cour, prenant part aux délibérations, réglant les détails qui lui étaient soumis, aplanissant les différends, parlant aux généraux, poussant jusqu'à La Fère pour rencontrer d'Erlach, assistant Mazarin de ses lumières, de son appui, même de son argent[2], sans ménagements, sans arrière-pensées; faisant de son mieux pour assurer le succès d'un plan qu'il n'approuvait pas et que d'autres devaient exécuter. Après avoir mis Harcourt au courant, Condé laissa le champ libre au cardinal et au favori; craignant de paraître les tenir en lisière, il obtint congé de se rendre dans

en Bourgogne. Il ramène le Roi à Paris (18 août).

1. Lenet à M. le Prince, 7 juillet. A. C.

2. « Nous avons l'argent pour les travaux, à quoi votre zèle a contribué la plus grande partie ». — Mazarin à M. le Prince, 23 juin. — (Voir toute la correspondance Mazarin, mai-août 1649.)

son gouvernement. Bien que chargé par Mazarin de terminer dans Paris diverses affaires délicates, il évita d'y prolonger son séjour ; ces haltes dans la capitale, si abrégées qu'elles fussent, causaient toujours quelque ombrage au ministre, qui redoutait ce que Condé pouvait dire et surtout entendre.

Le 11 juin, M. le Prince était à Dijon, où il trouvait « obéissance et parfaite résignation ». Pendant six semaines, il s'occupa « d'augmenter le repos qui est dans la province[1] », repos dû surtout à sa vigilance et à sa bonne administration, contraste frappant avec ce qui se passait ailleurs. On a dit qu'il employa ce temps à organiser la guerre civile : les événements qui s'accomplirent l'année suivante prouvèrent qu'il n'avait rien préparé, pas même la conquête de la Franche-Comté, l'occupation du comté de Montbéliard[2] et la formation de cet État indépendant dont Mazarin essayait, à maintes reprises, de leurrer l'ambition de Condé, tout en faisant vibrer les cordes françaises de son cœur. Le rêve de reconstituer en partie le domaine des anciens ducs de Bourgogne, de relever leur sceptre, en repoussant l'aigle à deux têtes hors de la Haute-Alsace et du Jura, avait sans doute

1. M. le Prince à Girard, à Mazarin, juillet 1649. A. C.

2. Ce comté aurait été acquis des ducs de Wurtemberg. Voir l. IV, ch. x.

traversé cette ardente imagination et reprit corps plus tard; mais alors les espérances données par Mazarin ne faisaient plus illusion, et les offres venant de Naples[1] n'étaient pas mieux accueillies. Condé ne se souciait guère de cette couronne que M. de Guise avait laissée échapper. Loin de penser à se lancer dans une conquête pour son compte, il se dégarnit, dirigea ses meilleures troupes sur Aix, et tint ses ressources à la disposition du comte d'Alais pour pacifier la Provence. Là, comme en Guyenne, on était en armes et la lutte continuait. Partout des troubles et partout aussi la lassitude, l'espoir de voir le terme prochain de tant de maux. Dans la plupart de nos villes, la nouvelle du traité de Rueil avait été accueillie par une explosion de joie. Condé fut accablé de félicitations. Les parlements et les gouverneurs de provinces le prenaient pour arbitre de leurs différends; chacun s'adressait à lui, Turenne pour recouvrer son armée, d'Erlach pour la conserver et rétablir Rosen[2], les généraux, les commandants des villes frontières pour obtenir des renforts, sans parler des solli-

1. Marquis Pinelli, Ranuccio de Baschi, Paolo Orsini, Carafa et autres à M. le Prince, juillet-octobre 1649. A. C.

2. Arrêté en 1647 (t. IV, pp. 452-456), Rosen venait d'être mis en liberté et aussitôt rétabli dans ses fonctions de lieutenant-général par d'Erlach, ce qui offensa vivement Turenne.

citeurs de places, moins nombreux qu'aujourd'hui, mais commençant déjà à compter.

Et, de toutes parts, les hommes obscurs que de modestes fonctions mettaient en rapport avec M. le Prince lui envoyaient ce cri unanime du peuple : la paix ! le repos ! C'est le refrain de mainte lettre classée dans les papiers de Condé. Et les esprits se reportaient à cet âge d'or dont le souvenir était entretenu par les récits des vieillards, les dix dernières années du roi Henri, un de ces temps trop courts où le peuple de France a connu le bonheur [1]. Cette aspiration au repos a trouvé sa formule : « Que le Roi revienne à Paris » ! Voilà le gage de paix que l'on attend de Condé.

Rappelé avec instance par Mazarin, il accourt à Compiègne. Pourra-t-il triompher des répugnances de la Reine et de son ministre ? Jusqu'au dernier moment, on en doute. « Le retour de Sa Majesté est enfin annoncé ; mais le cardinal en a une si grande peur que je ne sçay si cela ne fera point changer de dessein. Les esprits sont fort altérez. Nous attendons avec impatience l'effet de ce retour [2] ».

1. Voir, dans les *Mémoires* de Marolles, les pages charmantes où il fait le tableau de la vie rustique et du bonheur du peuple au temps du roi Henri.

2. La Palatine à la reine de Pologne, sa sœur, août 1649. A. C.

Enfin, dans la soirée du 18 août, l'événement s'accomplit : le Roi, venant de Senlis, arriva tard à la porte Saint-Denis: il fallut allumer des torches. Condé était dans le carrosse royal, à la portière, à côté de Mazarin; malgré son courage réel, le cardinal avait besoin d'être rassuré en traversant les rangs pressés de cette foule qui avait tant d'horreur pour sa personne. On descendit au Palais-Royal, où Leurs Majestés reçurent les soumissions de M. de Beaufort et du coadjuteur. Avant de se retirer, Condé salua la Reine, en lui adressant quelques paroles de félicitation. « Monsieur, répondit Anne d'Autriche, le service que vous avez rendu à l'État est si grand que le Roi et moi nous serions des ingrats s'il nous arrivait de l'oublier jamais ».

Comme M. le Prince sortait, une voix lui dit à l'oreille : « Voilà une grandeur de service qui me fait trembler pour vous ». Cinq mois plus tard, il était en prison à Vincennes.

Situation de Condé après le « retour ». La Fronde des Princes.

Le Roi rentrant dans sa capitale semblait reprendre possession de son royaume; on le croyait, hors de Paris surtout, et l'honneur de ce bienfait revenait à M. le Prince : « Voilà un coup qui estourdyra bien du monde et à quoy je ne doute que Vostre Altesse n'ayt grande part[1] ». Rien de plus

1. Gramont à M. le Prince. Pau, 28 août. A. C.

trompeur que cette apparence de triomphe et de pouvoir; le terrain est miné sous les pas de Condé. Entouré d'embûches et de séductions, responsable des refus blessants comme des faveurs imméritées, au fond il ne dispose de rien, ne peut satisfaire les sollicitations qui pleuvent sur lui, décourage les offres de service qui lui viennent de tous côtés, refuse de répondre aux appels répétés des amateurs de sédition. Cette carrière de duc de Guise, que Retz lui ouvrait au lendemain des Barricades, il a maintes fois occasion d'y rentrer: à la paix de Rueil, après l'échec de Cambrai, au retour du Roi, à chacune des crises que soulèvera le flux et le reflux des intrigues. Et toujours il s'arrête, ne pouvant se décider à conduire ces faméliques à l'assaut de l'État : « Je ne peux me résoudre à devenir le chef d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette sorte ».

L'hésitation, les retours, les répugnances de l'honneur sont taxés de faiblesse ; on a trop compté sur sa force pour lui pardonner de n'en pas faire usage; l'affront d'une protection hautaine est aussi vivement ressenti que le refus de seconder jusqu'au bout un pernicieux dessein. D'implacables adversaires guettent ses moindres démarches, exploitent les caprices de son humeur, la violence de ses

mouvements, son ardeur à épouser les querelles, les prétentions de ses amis, et cette activité dévorante qui n'a plus d'aliment. Il n'est pas assez battu de la tempête, assez refroidi par l'âge pour se renfermer dans le labeur administratif ou dans une studieuse retraite; il reste agité; l'inaction devient pour lui le plus grand des périls.

Le parlement est bien déchu et ne saurait reprendre la direction que la guerre de Paris lui a ravie; plus de prestige. Transformée en corps politique, cette grande cour de justice n'échappe pas au sort des assemblées qui, ayant goûté du pouvoir souverain, s'éprennent de l'arbitraire à l'égal des monarchies absolues. Jouet des factions, elles croient assurer leur indépendance en se plaçant au-dessus du droit pour écarter des embarras souvent imaginaires, et perdent leur autorité par l'abus même qu'elles en ont fait. La grand'chambre est encore l'arène où parfois les partis se rencontrent; le foyer est éteint, le beau zèle pour le bien public a été submergé dans les cabales; on lit encore le mot « réformes » inscrit sur la bannière; mais, sauf quelques barbons, personne n'y songe. L'heure des travaux féconds est passée; l'esprit turbulent subsiste plus stérile que jamais et sans excuse. La « vieille fronde » n'a pas désarmé; elle ne compte plus que comme appoint. Voici venir la

« fronde des princes ». Pourquoi ce nom? Mettons Condé à part; ceux qu'on appelle les princes, et Gaston, et Conti, et les Vendôme, et même les femmes qui croient tout mener, ne sont que des comparses. A l'état latent d'abord, puis, à mesure que le parlement s'efface, avec des éclats de plus en plus vifs, la lutte, la vraie lutte, est engagée entre deux hommes qui, par leurs qualités comme par leurs défauts, appartiennent plus à l'Italie qu'à la France. Ce duel à outrance remplit toute la période des Frondes.

Les deux Italiens et M. le Prince.

Gondi est de cette race des Pazzi, des Médicis, *e tutti quanti*, qui, par leurs éternels complots, ne cessaient d'ensanglanter les temples et les palais de Florence. La conspiration est sa vie; souvent il conspire contre lui-même. A dix-sept ans, il écrivait *con amore* un récit de la conjuration de Fieschi; peu s'en faut qu'il n'avoue Catilina pour son idéal. Le sang gaulois coule aussi dans ses veines; s'il reste transalpin par son génie, il est déjà Français par la langue, par la culture, par certaines habitudes, j'oserais dire par les vices. Prodigue, vaniteux, il a toutes les audaces, ne connaît pas de frein; son incomparable talent sait revêtir les théories inventées après coup, d'une forme si haute et si noble qu'on oublie, en le lisant, le mensonge de cette vie.

Le fils de Pietro di Mazzara nous présente un type différent ; celui-là conserve encore le parfum du terroir ; l'éducation de la curie romaine a développé le *scaltro*[1] sicilien : c'est le plus fort des deux. Moins artiste que brocanteur, grand joueur, méprisant le danger, trop avide pour être bon administrateur, il possède le génie politique à un point tel que cette faculté maîtresse lui tient lieu de conscience. Sur les affaires extérieures, diplomatie et guerre, il a des aperçus dont ses dépêches ne laissent pas deviner l'étendue : langage terre à terre, obscurité voulue, répétition, contradiction, tout est calculé pour arriver au but. Nul ne le surpasse dans les négociations ; son coup d'œil stratégique le tromperait rarement, s'il pouvait renoncer à la prétention de régler le détail militaire, et se défaire des méfiances qui troublent la clarté de son jugement. Le goût de la perfidie, la fourberie habituelle, l'égarent trop souvent dans les relations avec les hommes.

Tandis que Retz conduit l'attaque, fournit le thème aux pamphlétaires, inspire les motions présentées au parlement, souffle les favoris de Gaston,

1. Il est assez difficile de fixer, même par une périphrase, le sens qui, en Sicile, s'attache à ce mot. Le *scaltro* est un composé de méfiance et de ruse, une sorte de politique un peu tortueuse, pratiquée dans toutes les affaires de la vie.

trace aux femmes leur rôle ou surprend leurs secrets, fait mouvoir une armée d'agents et toute la tourbe des Importants, le « gredin de Sicile » se cramponne au pouvoir, s'y défend par la ruse plus que par la force. Il est maître de la position et n'entend pas se laisser déloger : c'est lui qui dicte les moindres démarches, les discours, les actes de la Régente. Les commis de l'État sont à ses ordres ; le conseil du Roi lui fournit ses instruments. Parfois, il débauche les affidés de son adversaire, Laigues, Montrésor, La Boulaye, ou se croit trahi par les siens : à certains moments il accuse de défection jusqu'aux de Lionne et aux Le Tellier; ce n'est pas seulement à la guerre qu'on voit le même agent porter des nouvelles dans les deux camps. Comme aux approches d'une place assiégée, les mines et contre-mines se croisent et s'entre-croisent si bien, qu'on ne distingue plus pour quel compte se poussent les galeries. Les procédés diffèrent moins dans le fond que dans la forme : ce qui s'appelle attentat d'un côté devient coup d'État de l'autre. Mazarin a fait tracer, par une des plumes les plus fines du siècle[1], le code des coups d'État ; il n'a aucun scrupule à mettre ces maximes en pratique ; mais il craindrait d'user ce

1. Gabriel Naudé.

ressort en le faisant jouer trop souvent. Moins mesuré, plus pressé, le coadjuteur prodigue les attentats; mêmes violences, même mépris du droit: il n'y a que le nom qui change, selon que l'acte est entrepris pour la défense ou la conquête du pouvoir.

Cette guerre acharnée est coupée par quelques trêves, et ces accords passagers n'ont jamais qu'un but, la perte du même homme, du seul qui, par un singulier jeu de la fortune, fasse obstacle à des desseins si contraires, constant et commun adversaire des deux rivaux.

M. le Prince est depuis longtemps condamné dans l'esprit de Mazarin; si le cardinal se résigne à employer le capitaine ou même à chercher un abri près du héros, c'est pour mieux l'abîmer. Retz n'a pas ce parti pris; au contraire, il est sympathique, regrette de n'avoir pu entraîner Condé, qu'il aurait même accepté pour chef à condition de le diriger. Mais la fatalité a changé les rôles; *volens aut nolens*, M. le Prince fait avorter les complots du prélat, de même qu'il entrave l'essor du ministre : frein incommode pour l'un, barrière qui ferme à l'autre le chemin du pouvoir. Aussi se présente-t-il une occasion d'infliger à Condé quelque échec, de l'attirer dans un piège, de le pousser à quelque faute irréparable, de rui-

ner sa fortune, de lui ravir la liberté, la vie!... le concert s'établit entre les deux ennemis inconciliables sur tout le reste, et alors, sans se parler, sans se voir, ils marchent en cadence comme de vieux alliés étroitement unis.

Retz, Mazarin et les dames. Projets de mariage.

Retz était petit, camard, mal bâti. Mazarin, qui avait des traits réguliers, la taille belle et l'air noble, se moquait volontiers de la mine que faisait son rival en habit de cavalier, « avec ses jambes torses dans des grègues rouges ». Et cependant c'est le coadjuteur qui a le plus d'empire sur les femmes, car il semble mieux leur appartenir et se livre avec plus d'abandon au pouvoir de leurs charmes; quand il entendit que la Régente lui trouvait les dents belles, il faillit perdre le sens. Mazarin se possède davantage; sa situation commande la prudence : un instant d'oubli..., et la base de son autorité s'écroule; la confiance de la Reine s'évanouit; le voilà désarmé à la merci de ses ennemis! Lui aussi, d'ailleurs, sait s'ouvrir un accès auprès de certaines femmes; il est insinuant, devine leurs caprices, sert leurs vengeances ou l'ambition de leurs amants; à celles dont il connaît la vénalité, il donnera de l'or. MM^mes de Chevreuse, de Guéméné, de Montbazon sont aux ordres, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, parfois des deux; si Mlle de Chevreuse est plus

particulièrement sous la dépendance de Retz, elle ne sépare pas ses intérêts de ceux de sa mère. Déjà écoutée, mais gênée par ses embarras d'affaires, prudente, la Palatine ne quitte pas encore le second plan et ne tient les fils d'aucune négociation. Portant légèrement son voile de veuve, la duchesse de Châtillon tend ses lacets autour de Condé, fixe le prix de ses services. Généreuse, haute de cœur et de caractère, Mme de Longueville n'écoute que les conseils de sa fierté, quand elle n'est pas égarée par son dévouement à l'ambition d'autrui. La paix de Rueil ne s'était pas étendue jusqu'à la maison de Condé; le chef de la famille restait séparé de son frère et de sa sœur : lorsque Conti se présenta à la cour avec Marsillac, ce fut pour négocier l'alliance des frondeurs avec Mazarin. Puis il y eut un premier rapprochement : Mme de Longueville reparut à Chantilly; les événements ne tarderont pas à réunir complètement tous les membres de la famille, ce qui redoublera l'anxiété du cardinal, surexcitera sa jalousie, précipitera le dénouement.

Le rôle des femmes dans les intrigues de la Fronde a été assez souvent étudié; on sait quelle place y tiennent les fantaisies amoureuses, et comment les meneurs ont réussi à mettre en œuvre les caprices, les rancunes, les calculs de celles qui

changent volontiers de galants, voire le dévouement des âmes généreuses qui rachètent leur faute par la constance et l'abnégation, enfin les querelles et les compétitions à propos de mariage. Mères, amis, oncles, tuteurs se disputent les héritières, les grands noms; d'autres s'acharnent à rompre les alliances qui serviront la fortune de leurs adversaires, et ces rivalités multiplient la confusion. M. de Longueville veut marier sa fille[1], Mazarin ses nièces, Retz sa maîtresse[2]; Condé cherche à établir ses amis et la sœur de cette Marthe que son cœur a suivie dans le cloître. « Mademoiselle », la plus grande dame et le plus riche parti de France, est en quête pour son compte, sans se soucier ni des différences d'âge[3], ni de la guerre, ni des luttes politiques; rêvant d'épouser les premiers souverains d'Europe, l'Empereur, le roi de France; prête à se contenter des princes sans États, Charles II d'Angleterre, M. de Lorraine, qui n'a encore que trois femmes, ou à descendre jusqu'au héros, pourvu qu'il soit de sang royal. Madame la Princesse tombe-t-elle malade, Anne-Marie-Louise

1. Fille du premier lit, celle qui deviendra duchesse de Nemours.

2. Au moins celle que le coadjuteur affichait alors, Mlle de Chevreuse.

3. En 1649, la fille de Gaston avait vingt-deux ans, Louis XIV, onze, et Charles II, dix-neuf.

d'Orléans s'éprend aussitôt de l'homme qu'elle détestait par-dessus tout, disent ses Mémoires; elle semble surprise que la fièvre n'ait pas fait disparaître l'obstacle qui la séparait de Condé et que la mort ait épargné Clémence de Maillé. On ne saurait dire jusqu'où cette princesse, qui devait finir par tomber dans les bras du cadet Lauzun, poussait alors la naïveté de son immense orgueil, ne comprenant rien à l'indifférence que rencontrent ses rêves, à la froideur de son propre père. Elle aura une heure de pouvoir; mais, en ce jour, elle s'agite à peu près seule dans l'empyrée où elle plane, et les affaires de ce monde ne se ressentent guère des projets qui traversent son cerveau.

Les « nièces ». Rupture du mariage Mercœur; « adieu, Mars! » (septembre).

Tout autre est l'émoi autour des « nièces », de ces fameuses nièces mystérieusement amenées de Rome, présentées avec éclat ou rejetées dans l'ombre selon le vent qui souffle, vivant tantôt en princesses, tantôt en recluses. Que de colères, que de tempêtes soulèvent les projets formés pour leur établissement! Que de soucis elles causent au cardinal! et sans qu'il puisse pénétrer l'avenir, entrevoir comment l'une d'elles viendra à la traverse de son plus grand dessein[1], déjà que d'embarras! Mais il compte s'assurer par elles de grandes

1. Marie Mancini faillit faire manquer le mariage de Louis XIV avec la fille du roi d'Espagne.

alliances, de solides appuis; sa pensée ne vise pas encore la maison royale; cela viendra bientôt; en attendant le jour où cette haute destinée s'ouvrira devant la plus belle, la plus vertueuse de ces jeunes filles [1], il cherche dans les rangs élevés, et toujours il rencontre Condé qui lui barre la route.

C'est sur celui qui portera probablement un jour le grand nom de Guise que Mazarin avait d'abord jeté les yeux; mais M. le Prince fit épouser au duc de Joyeuse la fille du comte d'Alais, sa cousine germaine [2]. Le jeune duc de Richelieu aura les trésors de sa mère; il tient déjà le gouvernement de cette place du Havre que son oncle s'était réservé avec tant de jalousie, l'ancre de salut des premiers ministres; Mazarin guettait cette proie. Duc, forteresse et millions, tout est enlevé par une jeune veuve active, adroite et résolue, la sœur de Marthe du Vigean [3]. Sensible au déboire de son ministre, la Reine en voulut mortellement à Condé; M. de

1. Anne Martinozzi épousa le prince de Conti en 1654.

2. Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, était le frère du duc de Guise, qui n'avait pas d'enfant, mais qu'il précéda au tombeau (1654). Le 3 novembre 1649, il épousa la fille unique de Louis de Valois, comte d'Alais, petit-fils de Charles IX et du connétable de Montmorency. Le mariage, arrangé par Condé dès le commencement de 1648, fut retardé pendant près de deux ans par les manœuvres de Mazarin.

3. Anne de Fors, veuve de M. de Pons, épousa le duc de Richelieu, fils de Mme d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal,

Richelieu fut presque considéré comme un criminel d'État pour avoir, par son mariage, introduit dans la citadelle du Havre une amie du vainqueur de Rocroi.

Reste le clan des Vendôme : turbulents, factieux, affaires embrouillées; mais le sang de Henri IV, grand état, hautes prétentions, racines profondes dans le peuple comme dans la noblesse. Il y a là matière à diverses combinaisons, qui permettront au cardinal d'apprivoiser peut-être cet intraitable Beaufort et surtout de soustraire l'amirauté à M. le Prince.

Pendant que Condé employait son influence à maintenir les troupes dans le devoir, assurait l'autorité royale en Bourgogne, la rétablissait en Provence, assistait le Roi de ses deniers, les généraux et le cardinal de ses conseils, celui-ci se liait aux mortels ennemis de ce fidèle serviteur de l'État, aux plus infatigables perturbateurs du repos public. Avec la main de sa nièce, Laure Mancini, acceptée par le duc de Mercœur, voici le cadeau de noces que Mazarin allait offrir aux Vendôme: « La proposition de donner à M. de Beaufort la survivance de l'amirauté et la Catalogne à M. de Mercœur me paraît fort belle; la Reine l'aura fort goûtée »[1],

1. Mazarin à Le Tellier, 25 juillet,

Les fiançailles devaient se faire le 19 septembre au matin, et les « espousailles » le soir. Le 14, Mazarin, rencontrant Condé au Palais-Royal, le pria de signer au contrat. M. le Prince s'excusa sur ce qu'il n'était pas parent; « mais, ajouta-t-il, j'ai, de mon côté, diverses demandes à présenter, d'abord et surtout le Pont-de-l'Arche promis à M. de Longueville ». — Sage ou non, c'était une des conditions de la paix de Rueil. — « Ce sont de ces engagements que l'on prend avec l'intention de ne pas les tenir », répliqua le cardinal en riant. Déjà fort mal disposé, M. le Prince éclate sur cette réponse, parle avec la dernière violence et sort en lançant un de ces traits qui restent enfoncés dans la blessure : « Adieu, Mars! »

Que signifie cette injure, si ce n'est un cri de guerre? « Mon fils appréhende que les affaires ne s'aigrissent », écrivait aussitôt la princesse douairière, et elle rappelait Nesmond pour avoir auprès d'elle ce fidèle conseiller pendant la crise[1]. Aux armées, on se comptait, et le nombre n'était pas en faveur des amis de « l'homme aux glands »[2].

1. Madame la Princesse douairière au président de Nesmond, 16, 17 septembre. A. C.

2. Un des sobriquets donnés à Mazarin. C'est ainsi que le médecin Bourdelot le désigne en racontant cet épisode à Girard. A. C.

Retz, toute la Fronde, se jetait dans les bras de Condé; mais celui-ci s'en tient à son dire : « Je suis d'une naissance à laquelle la conduite des Balafrés ne convient pas », et il laisse « accommoder son affaire ». Non, quoi qu'on ait pu dire, « il n'avait pas de penchant à la guerre civile »[1].

L'accommodement de Condé avec Mazarin réunit les deux Frondes.

Trois jours après la bourrasque, le Pont-de-l'Arche était donné à Longueville, l'amirauté reprise par la Reine, le mariage Mercœur abandonné; un souper lugubre cimentait cette paix mal bâtie, et Mazarin, dans une très humble déclaration (2 octobre), livrait à Condé ce que nous appellerions aujourd'hui le personnel, la nomination aux charges et bénéfices. Par réciprocité, M. le Prince assurait le cardinal « de son amitié, promettant d'entretenir une parfaite intelligence avec luy et de le servir dans tous les intérests de l'estat et les siens particuliers envers tous et contre tous. — Louis de Bourbon[2] ».

Le cardinal a dévoré l'affront; sa vengeance n'est pas prête; il s'en tire par une manœuvre, obtient de la Reine un commentaire qui met à l'aise sa conscience assez large : ses renonciations sont nulles; la distribution des places, la feuille des bénéfices lui resteront avec l'amirauté; le ma-

1. Motteville.
2. 2 octobre. Original autographe. A. C.

riage Mercœur se fera; mais il tient une signature qui conserve toute sa valeur. En montrant les quelques lignes que nous venons de transcrire, il va dissoudre le groupe, chaque jour plus nombreux, qui avait les yeux sur Condé; les défections deviennent faciles; les frondeurs vont marcher ensemble contre « le perfide » qui a promis son amitié au Mazarin, et le prétexte est tout trouvé pour conclure l'accord avec Retz.

Incident de Jarzé. Irritation de la Reine.

Autre faute! La Reine offensée comme son ministre! l'incident de Jarzé.

Par un coup de fortune inespéré, cet écervelé était devenu capitaine des gardes; mais la chance tourna vite : son bâton lui fut redemandé. Il se vanta d'avoir fait poser les armes à La Boulaye dans le Maine, et ce spadassin le désarma dans la forêt de Compiègne. Il prétendait avoir contraint le duc de Beaufort à quitter le pavé, et celui-ci lui ayant jeté tout un souper à la figure en plein « jardin Renard », Jarzé se laissa calmer un peu facilement, malgré Boutteville, qui était de la partie et voulait que le sang coulât[1]. De leur côté, les princes qui avaient joué les premiers rôles dans l'algarade, le duc de Beaufort d'un côté, le duc de Candale de l'autre, ne se montrèrent guère plus

1. Boutteville (le futur maréchal de Luxembourg) à M. le Prince. A. C.

chatouilleux sur le point d'honneur : celui-ci prétendant ne pouvoir se battre hors Paris sans être arrêté par ordre du cardinal; celui-là se disant sûr d'être écharpé par le peuple s'il tirait l'épée contre son cousin dans Paris. Donc nulle réparation d'une telle offense. La piteuse issue de cette querelle ne rabattit pas l'outrecuidance de Jarzé. Cornette des chevau-légers de la garde, il continua de se présenter chez la Reine, d'y prendre le ton badin et familier. Tout à coup il fut chassé avec mépris; on l'accusait de s'être vanté d'une royale bienveillance et de prétentions qui n'auraient pas reçu un trop mauvais accueil. M. le Prince, qui le protégeait, l'ayant vu brave à la guerre[1], refusa de croire à tant d'extravagance, prit vivement parti, emmena son client à Saint-Maur, et supplia Sa Majesté de recevoir un serviteur méconnu (novembre). Le cardinal fit grand bruit, n'eut guère de peine à transformer une réclamation assez hautaine en offense impardonnable, et, feignant de ne plus pouvoir défendre l'honneur de sa souveraine contre une omnipotence insolente, engagea la Reine à céder; c'était lui faire prononcer l'arrêt de M. le Prince.

Et puis la tumultueuse assemblée de la no-

1. *Vide suprà*, p. 54.

blesse, agitée de querelles pour les rangs, les brevets, les honneurs du Louvre! Ici encore M. le Prince, porte-voix de Mme de Longueville, trouve le moyen de raviver de vieilles haines, de provoquer des inimitiés nouvelles. Chacune de ces petites victoires, ces mariages conclus ou empêchés, ces citadelles distribuées, ces tabourets concédés, les humiliations infligées à la Régente et au ministre, usaient son autorité, armaient ses ennemis, resserraient les mailles du filet qui l'enveloppe. La mine est chargée; comment mettre le feu à la mèche?

Tentative et procès de La Boulaye (décembre). « Condé donne dans le panneau ». Coalition.

Le 11 décembre, on tira sur Guy Joly, conseiller au Châtelet, magistrat médiocre, qui, pour acquérir quelque crédit, avait pris en main les intérêts des rentiers de l'Hôtel de ville. Aussitôt, le président Charton se démène, criant qu'on assassinait les amis du peuple, et le fameux La Boulaye parcourt le « palais », flamberge au vent, suivi d'une trentaine de coquins. On le laissa passer; personne ne s'émut. Toute la scène était jouée : Joly s'était fait une plaie au bras avec des pierres à fusil; il le raconte dans ses Mémoires. Ce premier coup manqué, la bande de La Boulaye se porta vers le pont Neuf, et le soir fit feu sur le carrosse de M. le Prince. Averti par Mazarin, celui-ci n'était pas dans sa voiture, qu'on avait

remplie de laquais; l'un d'eux fut tué. Les acteurs de cette tragi-comédie appartenaient au coadjuteur ou au duc de Beaufort; c'est à ceux-ci qu'on s'en prit : « M. le Prince donna dans le panneau; plus tard il vit clair[1] ».

« Il y a des témoings qui déposent qu'on en vouloit à la vie de M. le Prince », écrivait Mazarin le 19 décembre; mais qui le savait mieux que lui, puisqu'il avait empêché Condé de retourner à Saint-Maur? Et il connaissait bien La Boulaye, le frondeur acharné, qui, du commandement des bandes insurgées, vient de passer dans le cabinet d'Ondedei[2], et qui bientôt réclamera sa récompense[3], récompense si méritée que le cardinal mourant recommandera ce coupe-jarret à Louis XIV « comme un homme qui a très bien servi[4] ». Cette série de coïncidences est fâcheuse pour la réputation de Mazarin.

Quel pouvait être le but de l'attentat? pro-

1. Retz.
2. Carnets de Mazarin.
3. Dès le mois d'avril 1650, La Boulaye écrivait à de Lionne, se vantant « de prôner la pureté des intentions de Son Éminence ». En septembre, il se plaignait d'être oublié, et en novembre : « Bien que je sois de vos serviteurs le plus affectionné, je suis des moins considérables... *en attendant les effets de votre justice* qui, tels qu'ils puissent être, ne m'empêcheront jamais de vous servir ». (A Mazarin.) A. C.
4. La Rochefoucauld.

voquer une sédition? cela échoua; — tuer M. le Prince? on en courut la chance; — entraîner Condé dans une série de fausses démarches? cela réussit à souhait.

Le procès commença immédiatement; le 22 décembre, le procureur général déposait ses conclusions : elles mettaient en cause Retz, Beaufort et le conseiller Broussel. Que faisait dans le réquisitoire ce vieux magistrat, austère et respecté? Déjà on criait au scandale en voyant appeler sur la sellette, sans preuves éclatantes, un archevêque de Paris et un petit-fils de Henri IV; mais pour Broussel, pas même de soupçon! Aussi les avocats généraux avaient-ils refusé de signer les conclusions. Le tumulte fut grand, et c'est ce qu'on voulait. « Le premier président prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère : Patience, messieurs, dit-il, allons d'ordre. Messieurs de Beaufort, coadjuteur, et Broussel, vous êtes accusés; il y a des conclusions contre vous; sortez de vos places. » Alors une clameur s'élève : que M. le Prince sorte aussi! Poussant leur riposte, les frondeurs demandent qu'on informe d'abord sur la tentative contre Joly; le coup portait dans le vide, mais c'était une manière d'insulte à l'adresse de Condé; or « celui qui savait vaincre les ennemis sur le champ

de bataille ne pouvait souffrir d'être maltraité dans le parlement ». Puis vinrent les vacances de Noël. M. le Prince « eut de violents soupçons de l'artifice du cardinal et voulut s'adoucir ». Il n'était plus temps. On le tenait engrené dans ce procès tout machiné qui ne servait qu'à le compromettre et à l'aveugler. Comment n'a-t-il pu saisir aucun des fils de la trame qui s'ourdissait? Les négociations du ministre et du coadjuteur devenaient presque publiques; ils cheminaient à ciel ouvert. Chaque jour amenait de nouvelles recrues dont on payait le concours par actes authentiques.

A la dernière heure, quand le pacte était déjà conclu, Retz eut un remords : si Condé fait un signe, donne une lueur d'espoir, le coadjuteur lui ramènera toute la fronde, avec les dames, les princes... et il laisse deviner ce qui se prépare. Mais M. le Prince s'en tient à ses engagements, refuse d'entendre aucune ouverture, de comprendre les allusions. Retz frappe en vain à maintes portes, chez Perrault, La Moussaye, Toulongeon; le duc d'Orléans hésitait encore : il fallut un siège en règle, commencer par l'attaque des dehors, démolir l'abbé de La Rivière; après plusieurs assauts, Gaston capitula dans les premiers jours de janvier 1650. Il ne restait plus qu'à exécuter M. le Prince.

M. le Prince arrêté et conduit à Vincennes, 18 janvier 1650.

Priorato raconte avec admiration la scène qui se passait, le 18 janvier 1650 au matin, dans le cabinet de Mazarin. De Lionne écrit sous la dictée du cardinal; Condé entre subitement, reçoit le plus tendre accueil et, tout en causant, s'approche de la table; le secrétaire d'État n'a que le temps de cacher ses papiers, simule un autre travail; le prince et le ministre échangent des protestations d'amitié, se promènent dans la chambre; il s'agit de mettre la main sur quelques misérables compromis dans le procès La Boulaye ou dans l'affaire des rentiers; cela peut causer du trouble; ne serait-il pas à propos de faire monter à cheval une ou deux compagnies de la maison du roi? Condé approuve : « Prenez le marché aux chevaux[1] comme lieu de rassemblement, et mettez-y Miossens »; puis il s'en va: De Lionne avait achevé sa rédaction; le cardinal signa l'ordre d'arrêter M. le Prince, et Miossens était commandé pour l'escorte.

Le soir, M. le Prince revint au Palais-Royal, monta chez la Reine, restée au lit souffrante; Madame la Princesse douairière était à son chevet.

1. Ce marché se tenait le *samedi*, près des remparts, là où aboutit aujourd'hui la rue de la Paix. Celui du *mercredi* se tenait sur la rive gauche, mais hors Paris, au delà de Saint-Victor.

Après un échange de paroles banales, Sa Majesté congédia les visiteurs. C'est la dernière fois que Condé vit sa mère. Il se rendit à la salle du conseil, chercha querelle à l'abbé de La Rivière, causa avec Mazarin et d'Avaux; on lui trouvait l'air anxieux. Le duc d'Orléans ne parut pas, se souciant peu de voir violer sous ses yeux la parole qu'il avait donnée à son cousin. Les autres membres du conseil arrivèrent successivement, entre autres le prince de Conti et M. de Longueville le dernier. Aussitôt Mazarin fit avertir la Régente qu'on l'attendait; c'était le signal convenu. Anne d'Autriche se mit en prière avec son fils.

Le cardinal appelle l'abbé de La Rivière : « J'ai un mot à vous dire »; et il sort avec lui. Au même moment, le capitaine des gardes de la Reine entrait; M. le Prince crut que Guitaut[1] venait lui parler de quelqu'un des siens, — car il protégeait toute la famille, — et s'avança : « Que me voulez-vous, Guitaut? — Ce que je vous veux, monsieur! j'ai l'ordre de vous arrêter avec le prince de Conti et M. de Longueville. — Guitaut, cette raillerie ne vaut rien; cessons là, je te

1. François de Cominges. Son cousin, surnommé « le petit Guitaut », le futur correspondant de M[me] de Sévigné, était alors cornette des chevau-légers de Condé et fort dans l'intimité de M. le Prince. Voir ci-dessus p 261.

prie. — Monsieur, Votre Altesse peut bien connaître à mon air que ce n'est pas raillerie.... » — Condé parut rêver un moment : « Au nom de Dieu, retournez auprès de la Reine; je la supplie que je puisse lui parler! »

Personne n'avait entendu. Condé se rapprocha du groupe des conseillers; son visage semblait un peu ému : « Eh bien! mes frères, nous sommes arrêtés; moi qui ai toujours si fidèlement servi le Roi et qui me croyais assuré de l'amitié de M. le cardinal! » — Tous restaient confondus : le chancelier s'offrit pour aller trouver la Régente; Servien le suivit; ils ne revinrent pas; mais Guitaut reparut : « La Reine m'a commandé d'exécuter ses ordres. » M. le Prince avait retrouvé son sang-froid, parlait librement de choses indifférentes. « Soit! fit-il, mais où me conduirez-vous? Je vous prie que ce soit dans un endroit chaud. »

Cominges, neveu de Guitaut et son lieutenant[1], montre le chemin; derrière la porte qu'il pousse, apparaît l'exempt Saint-Elam avec son bâton;

1. Cominges (Gaston-Jean-Baptiste, comte de), homme d'esprit et de sens, très sûr et solide, lieutenant-général le 16 juillet 1652, mort le 27 mars 1670 à l'âge de cinquante-sept ans. — Son père, Charles, capitaine d'infanterie, avait été tué devant Pignerol en 1630. — Lui-même, attaché de bonne heure à la personne de la Régente, servit peu à la guerre, mais remplit nombre de missions de confiance.

près de cet officier, sur le palier d'un degré fort obscur et sans lumière, se tiennent neuf gardes, carabine à la main. — Le souvenir des états de Blois passa par l'esprit de Condé; il fixa Cominges : « Vous êtes gentilhomme; que veut dire ceci? — Sur mon honneur, monsieur, il ne s'agit que du bois de Vincennes. »

On traversa le jardin. M. de Longueville, « ayant mal à une jambe et ne trouvant pas agréable de s'en servir en cette occasion », marchait lentement, soutenu par deux hommes. Six heures venaient de sonner; il faisait obscur, et la porte de la rue n'était pas encore ouverte; quelques gendarmes du roi apportent des flambeaux. A la lueur des torches, Condé reconnaît les cavaliers qui chargeaient à côté de lui le 20 août 1648; il les regarde, s'arrête : « Ce n'est pas ici la bataille de Lens! » s'écrie-t-il. Nul écho ne répond; appuyés sur leurs armes, les soldats baissent les yeux. « Allons! » et M. le Prince monte dans le carrosse qui venait d'arriver. A la porte Richelieu, Miossens prit l'escorte avec le détachement que Condé lui-même avait fait placer au marché aux chevaux.

Cette voiture sortant de Paris au galop, entourée de mousquetaires et de gendarmes, fut remarquée; des faubourgs on signala son passage.

Le bruit se répandit que M. de Beaufort était reconduit au bois de Vincennes. Les rues se remplirent de monde; les chaînes furent tendues; Paris semblait prêt à prendre les armes. Quand on sut que c'était le vainqueur de Rocroi, Fribourg, Norlingue et Lens qui allait en prison, la colère se changea en allégresse; la ville fut couverte de feux de joie[1].

Cependant, le carrosse qui emmenait les trois princes suivait de mauvais chemins de traverse sur les pentes de Montmartre et de Belleville; tout à coup il versa. Leste et alerte, M. le Prince s'élance dans la campagne. Le chef de l'escorte le retient : « Rassurez-vous, monsieur; je n'ai pris aucune précaution contre ce voyage »; et après une pause : « Cependant, Miossens, si tu voulais? — Monseigneur, partout ailleurs je suis votre serviteur; ici, je ne suis que le serviteur du Roi. » Et il mit la main sur la crosse de son pistolet.

Miossens était de la maison d'Albret, allié de la famille royale, ami de Condé, qu'il avait suivi dans plusieurs campagnes[2].

1. On les ralluma un an plus tard quand Condé fut remis en liberté.

2. Son frère, François-Alexandre, sire de Pons, avait épousé la sœur de Marthe du Vigean. — Son autre frère, François-Amanjeu, compromis dans un duel, avait été tiré d'affaire par le duc d'Anguien (1643. Voir t. IV, p. 497).— Lui-même, César-

Cinq chevaux de charrette, arrêtés au passage, relevèrent la voiture embourbée, et vers neuf heures du soir, les portes du château de Vincennes se refermaient sur les prisonniers. Cominges restait chargé de leur garde. Rien n'était prêt, ni lit ni souper. A La Pissotte, on trouva des œufs et du pain, pas de vin. « Mais Rantzau est ici », dit M. le Prince. Quelqu'un monta au haut du donjon où le maréchal était enfermé; en effet, il avait du vin. Les princes furent logés au-dessous de lui. Tandis que les soldats portaient de la paille, Condé prit des cartes laissées dans le corps de garde, et fit une partie avec Cominges. Souvent il posait son jeu, méditant, parlant seul ou s'adressant à son partenaire : « Comprenez-vous rien à mon arrestation? — Eh! monsieur, rappelez-vous pourquoi Tibère ne pouvait souffrir Germanicus. »

Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri.

Les grandes lignes de la conduite de M. le Prince sont belles; ses actions sont d'un fidèle sujet, d'un bon Français. L'attitude est hautaine, la

Phébus d'Albret, tête fine et railleuse, maréchal-de-camp et sous-lieutenant des gendarmes de la garde, s'était distingué en 1646 au siège de Dunkerque; il devint maréchal de France, prit le nom de d'Albret, et mourut en 1676, âgé de soixante-deux ans.

parole imprudente, les procédés violents, les prétentions excessives; nuls ménagements, nulle mesure; il était incapable de modération : *Promptum ad asperiora ingenium*[1]. Avec les notes des « Carnets », quelques emprunts aux pamphlets du jour ou du lendemain, en relevant certains mots malheureux, de maladroites démarches, on peut lui faire un procès de tendance, sans trouver matière à aucune accusation sérieuse. Et puisque Comminges rappelait Germanicus et Tibère, nous pouvons citer Tacite : *Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri*[2]. Il n'y avait pas de crime à punir, de péril à écarter; mais la gloire d'un homme faisait peur.

Reste la raison d'État, excuse de tous les méfaits politiques, des violences comme des faiblesses coupables. C'est l'argument qui a séduit bien des âmes honnêtes, entraîné plus d'un gouvernement à sa perte; c'est le manteau qui recouvre toutes les ambitions, les grandes comme les médiocres, le masque sous lequel se cachent la cupidité, la soif des honneurs. Combien peut-on compter d'actes honnêtes, vraiment courageux, profitables aux peuples, qui aient été inspirés par la raison d'État?

1. Tac., *Annales* I.
2. Tac., *Agricola*.

Mazarin faisait sonner très haut les faveurs que Condé aurait payées d'ingratitude : le commandement des principales armées, l'appui, les secours d'hommes et d'argent constamment prodigués. Rien de moins solide. C'est le feu roi qui avait mis le duc d'Anguien à la tête de l'armée victorieuse à Rocroi. En 1644 comme en 1645, le gouvernement de la Régente n'avait confié à Louis de Bourbon que des armées de second ordre; ce sont les événements qui, deux fois, ont appelé Anguien au delà du Rhin, lorsqu'il eut l'honneur de déloger Mercy devant Fribourg et de le battre à Norlingue. L'année suivante, il est mis sous les ordres du duc d'Orléans; le départ de ce prince lui vaut la conquête de Dunkerque. Le gouvernement de Catalogne était fort peu enviable; beaucoup pensèrent que cette mission cachait un piège. Condé fut envoyé en Flandre en 1648, lorsque personne ne voulait prendre la succession de Gassion. Il y fut peu soutenu; à ses avis on préféra toujours les suggestions de Rantzau. Mazarin laissa dire que M. le Prince était responsable de la perte de Furnes et de Courtrai, sachant le contraire; le lendemain de la victoire de Lens, il dissimule un premier élan de joie pour exprimer le regret qu'on eût laissé échapper l'archiduc.

Le Clermontois! Au dire des contemporains, ce

don fut fait à Condé pour le brouiller sans retour avec M. de Lorraine. L'amirauté! Si cette querelle se ranima, c'est que le cardinal rompit le traité : M. le Prince fit revivre ses prétentions, quand le ministre accepta celles des Vendôme et reprit cette grande charge à la Reine pour la donner comme cadeau de noces au duc de Mercœur, le fiancé de Laure Mancini. Au début de la régence, Condé avait sauvé le pouvoir de Mazarin par ses victoires, et en 1649 il « servit le Roi avec une fermeté désintéressée »[1] : l'armée d'Allemagne soldée et retenue dans la fidélité, Turenne ramené au devoir, Paris posant les armes, le Roi rentrant dans sa capitale, voilà l'œuvre de M. le Prince.

Pendant le cours de cette même année, Mazarin ne cesse de le desservir, et, pour mieux assurer sa ruine, enrôle les pires ennemis de l'État, ceux qui ont toujours trahi la France, agents publics du roi catholique, vivant des subsides de Bruxelles, allant y chercher le mot d'ordre, Mme de Chevreuse, Laigues. Les intrigants, les conspirateurs de profession, tous ceux qui avaient échappé à la hache de Richelieu ou survécu à l'exil, depuis les plus grands, Gaston, les Vendôme, les dames, jusqu'aux plus décriés, Montrésor, La Boulaye,

1. Motteville.

tous sont en action, dirigés par le ministre et le coadjuteur, préparent le terrain, procurent les consentements nécessaires, achètent ici le silence, là le concours. Les hommes de gouvernement, les simples serviteurs de l'État, ceux qui font les affaires sans être inféodés, soit à Retz, soit à Mazarin, restent en dehors ou n'interviennent que pour copier et transmettre des lettres.

Soutenu, poussé par la bande qui voulait mettre la France au pillage, Mazarin a-t-il le droit de dire que le trône était en péril et que l'arrestation des princes sauva la couronne? Les complots imaginaires servent d'excuse à toutes les violences et aux mauvaises actions; il faut frapper, dit-on, pour prévenir les coups de l'adversaire, — et souvent il ne s'agit que d'un adversaire supposé. — Rien ne prouve que Condé ait songé sérieusement à un changement de ministère, ce qui déjà n'était pas le renversement du trône. Quoique Chavigny eût du mérite, de l'ambition et de l'intrigue, ses menées, ses conférences avec le duc de Saint-Simon n'avaient rien de bien redoutable, et ne causèrent guère de soucis à l'ombrageux cardinal.

Condé avait le plus impardonnable des torts : il avait rendu trop de services; il « gênait », et, reconnaissons-le, il ne faisait rien pour atténuer cette gêne ou calmer ce déplaisir. Sa prison devait

pacifier le royaume, rétablir l'armée, donner la paix extérieure. Elle a rallumé la guerre civile, rejeté Turenne dans la défection, ouvert la France à l'étranger, retardé la paix pour dix ans. Le parlement, déjà bien effacé, va se déshonorer par ses faiblesses comme par ses variations.

M. le Prince avait le droit de dire : « Je suis entré en prison innocent », et il n'avait que trop raison d'ajouter : « J'en suis sorti le plus coupable des hommes ».

Le devoir dans les temps troublés.

Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité. Et me voici arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement, et je tiens à conserver vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés

à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse.

Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyrannique qui, dans sa personne, atteint le public; — de résister, de lutter même, si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle.

La limite est facile à tracer, mais souvent les nuages la voilent; au milieu des tempêtes, l'œil cherche vainement à la retrouver. — Jusqu'où va le devoir? S'arrêter, est-ce faiblesse ou vertu? Pousser outre, est-ce crime ou courage? Nous verrons l'âme de Condé agitée de ce doute poignant; puis le héros succombe, séduit par les sophismes des ambitieux subalternes, dominé par la grandeur de ses passions. — Il n'a pas attendu l'heure du repentir : il s'est condamné lui-même avant le jour du suprême entraînement. Pour atténuer cette faute, hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de la Patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'accepte-

raient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement : le prévôt Marcel avait la conscience de son crime lorsqu'il ouvrait à l'Anglais les portes de Paris, et le connétable de Bourbon conduisant les lansquenets de Charles-Quint avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. — Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier que nos pères ont commencé à l'aimer et à la servir; lisez la harangue de d'Aubray dans la *Satire Ménippée*, ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarent et que les caractères s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oubliaient Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de *Vive la France!*...

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

PIÈCES

ET

DOCUMENTS INÉDITS

LIVRE IV, CHAPITRE VIII.

ARRIVÉE DE M. LE DUC A CHANTILLY
OCTOBRE 1645

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC

Fontainebleau, 25 septembre 1645.

Mon cher fils,

Dès que je suis catre jours sans resevoir de vos nouvelles, je suis dans une inquiétude si grande que je ne say ce que je fés; et s'il étet possible que je puse aler où vous êtes, il y oret longtamps que j'y serés, tan j'ay d'anvie de vous voir. J'apréande si fort que vous ne retombiés malade que je suis dans des inquiétudes étranges. Ayés bien soin de vostre santé, je vous prie, mon cher fils, et me mandés dans quel tamps vous voulés que je fase venir vos eaus à Chantilly afein qu'elles n'y soient pas plus tost qu'il ne fault. Vous trouverés le lit que je vous ay promis pour vostre petite chambre[1] tout prest. Je

1. Cette chambre, connue sous le nom de « petite chambre de M. le Prince », a été conservée.

viens d'ariver à Fontènebleau où la galanterie de Monsieur et de St Mégrein[1] continue tousjours, et Mésieurs de Guise à leurs dames ordinères; les comédiens italiens et françois y sont qui jouent touts les jours les uns après les otres; les veinct catre violons y sont ausi et l'on y a le bal dans le gran cabinet de la Rène deus fois la semène. L'on y demeurera jusques à ce que les derniers ambasadeurs de Poulongne soient arivés. Après cela l'on ira à Paris fère les noses de la preincèse Marie. Monsieur est alé à Chambor pour huit jours et M^r vostre père est à Bourbon; je ne say combien il y demeurera. J'ay lesé vostre sœur for seulle à Paris; elle n'a que Mme de Coligni; Melle de Longueville est venue avec moy. Voilà toutes les nouvelles que je vous puis mander, car je ne fés c'ariver. Je prie Dieu, mon cher anfan, qu'il vous conserve et qu'il vous donne toutes les bénédicsions que je vous souète.

. . . .

Dès que M. le Cardinal m'a veue, il m'a parlé de vous et m'a dit l'anvie qu'il a de vous revoir. A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE PRINCE

Fontainebleau, 3 octobre 1645.

Mon cher cœur,

Il n'y a de nouveau à vous mander que l'arivée de Monsieur et la nouvelle que l'on a aportée de la joncsion de l'armée du Roy avec celle du preince d'Orange. L'on ne sait ancore can l'on partira d'isi; cela dépand de l'arivée de l'ambasadeur de Poulongne; pour moy, si mon fils arive à Chantilly au quinsième de ce mois pour y prandre des eaus de Forges, comme Mr de Montreuil m'a mandé, j'iré le voir un jour ou deus et puis je reviendré aus nopces de la Rène de Poulongne. Je

1. Marie d'Estuerd, sœur du marquis de Saint-Maigrin.

crés que vous orés déjà seu qu'il est parti de Philisbourg le veint et seinquiesme de ce mois pour venir en Franse. La Rène a mandé à Mr le maréchal de Gramon qu'il pouvet revenir ausi et les otres ofisiers. Pour ce que vous me mandés de mon fils et de sa santé, Dieu est mon témoin et de ma fille si nous n'avons pas feit ce que nous avons peu; nous continurons à y fère an consianse tout ce que nous pourons, mes nous ne sorions estre garans des choses qui ne dépandent pas de nous; j'espère que Dieu, qui est tout puisan, y donnera sa grâce, comme je l'an suplie de tout mon cœur, et de vous ramener an parfète santé.

. . . .

Je vous anvoye une lètre de Mr de Longueville. A. C.

M. DE BLAINVILLE A M. LE PRINCE.

Paris, 12 octobre 1645.

J'envoye à V. A. une lettre qu j'ay receue pour elle; je croy qu'elle vient de Mr le mar[1] de Brézé. Monsieur vostre fils arriva lundy dernier à deux heures après midy à Chantilly en for bonne santé. Il a commencé à prendre des eaues. Madame la Princesse et Me la Duchesse y estoient arriveez le dimanche; l'entrevue fut autant civile et honneste que l'on la peult souhetter, embrassements de touttes parts, conversation à toutte heure du jour seulement, et pour les choses extérieures on n'en peut souhaiter davantage. Les dames partent dimanche pour aler à Liesse; le voyage sera de six jours. Me la Princesse n'a pas voulu que Me de Longueville aye esté à Chantilly; elle en est très fâchée. Je ne souhette au monde que d'estre un jour utille à servir V. A. comme sa très humble créature. A. C.

MARTHE DU VIGEAN.

LE DUC DE ROHAN A M. LE DUC.

27 juin 1646.

Les difficultés que ce valet de pied trouvera à se randre auprès de Vostre Altesse[1] sont cause que je n'oserois confier à cette lettre toutes les nouvelles que j'aurois envie de vous aprandre, et je vous l'aurois renvoyé il y a quelques jours sans que nous attendons des nouvelles certaines du pauvre Monsieur de Brésé[2]; je commence à douter qu'elles soient vrayes : il y a quatre jours touts entiers qu'il n'en est venu nulle confirmation.

Plusieurs sont alertes sur sa despouille, et je ne croy pas qu'on soit sitost prest d'en disposer, ny que cela se face sans Vostre Altesse[3]. Mr de Guise a fait demander l'admirauté; mais on luy accordera plustost Mad^elle de Pons[4].

Madame X*** est enfin partie avec une joye qui tesmoignoit de l'impatiance d'estre auprès de M. son mary; et en vérité son visage a sceu très adroitement cacher les ennuis de son cœur, sy elle en a eu; toute la cour reguardoit son départ pour en tirer des conséquances; mais elle ne s'est pas mal tirée de ce pas là. Mad^e de Sablé en a esté inconsolable,

1. M. le Duc était alors au siège de Courtrai, et le courrier avait pour le joindre à traverser une bonne étendue de pays ennemi.

2. Le duc de Brézé avait été tué le 14 juin devant Orbitello.

3. Les Vendôme et le duc de Guise prétendaient à l'amirauté. Le prince de Condé la demandait pour son fils ou son petit-fils, le duc d'Albret, héritiers naturels de l'amiral de Brézé.

4. Le duc de Guise était tombé amoureux de Mlle de Pons, et pour l'épouser voulait faire casser son mariage avec la comtesse de Boussu, qui avait déjà remplacé la princesse Anne de Gonzague.

et l'on confesse que, sans vostre intercession, le retour n'est pas bien assuré pour cet hyver. Jamais rien ne fut sy uny que Mad[elle] du V. (Marthe du Vigean) avec elle. Mad[e] sa sœur n'en aproche pas. Je la fus voir hyer et luy dire adieu; ce ne fut pas sans luy faire la guerre, ny elle sans verser des larmes. Elle m'entretint trois heures des choses passées et de ses résolutions pour l'advenir, qui vont à une retraite après avoir doné assés de temps pour qu'on n'acuse pas sa réputation et que l'on ne puisse dire que c'est un effait de la douleur et du dépit. Je luy soutins qu'elle n'en feroit rien et je ne le croy pas. Elle me conta comme au retour d'un sermon du père Desmare, après avoir combatu effroiablement en elle mesme, elle brusla toutes vos lettres et mesme vostre portrait. J'eus beaucoup de plaisir dans sa conversation; elle a de l'esprit infiniment; mais, sans l'offancer, sa beauté périt étrangement. Sa sœur part pour Xaintonge.

Madame la Vidame[1] fait baucoup de bruit; elle s'est liée d'une amitié très particulière avec Mad[e] de Vantadour[2], ayant esté un peu rebutée de n'avoir pas esté apellée aux soupés et aux divertissements de Mad[e] vostre sœur; Mons[r] de Boisdaufin[3] la gualope, et le bonhomme Mons[r] d'Emery luy done maintes colations à la Chevrette[4]; on dit qu'il en est fort amoureux.

1. Françoise de Neufville, fille du duc de Villeroy, née en 1625, morte en 1701, fut mariée trois fois : 1° au comte de Tournon, tué en 1644; 2° en 1646, au vidame d'Amiens, Henri-Louis d'Albert d'Ailly, fils du duc de Chaulnes, mort en 1653; 3° à Jean Vignier, marquis d'Hauterive.

2. Marie de La Guiche de Saint-Géran avait épousé en 1645 Charles de Lévis, duc de Ventadour, neveu de la princesse de Condé. Elle avait vingt trois ans en 1646.

3. Urbain II de Laval, marquis de Bois-Dauphin, mort en 1661. Son frère cadet, le marquis de Laval, fut tué au siège de Dunkerque quelques mois plus tard.

4. D'Emery (Michel Particelli), célèbre « partisan », financier empirique et rapace, fort recherché de certaines dames, contrôleur-général des finances de 1643 à 1648, mort à Paris le 23 mai 1650, âgé d'environ 55 ans. — La Chevrette, aujourd'hui hameau de la commune de Deuil, dans la vallée de

Au reste, Neullian[1] se beigne et s'engresse, et veust tout mettre en uzage pour vous enguager cet hyver. St-Mégrain, qui vous fait des compliments, m'a dit de vous en assurer, et vous avés à choisir d'elle ou de Mad[e] de Montbazon, qu'on dit ne s'estre racommodée avec Madame vostre sœur qu'à ce dessain.

Ce qui reste icy de princes et de grands ségnieurs partent pour aler à l'armée, à la réserve de M[r] de Guise, qui dit n'avoir point d'argent.

Mad[elle] d'Espernon[2] et Mad[elle] de Vertu[3] sont de retour de Bourbon avec la plus âpre querelle du monde sur les rangs. Elles en sont à faire faire des vers et des pasquains; je les recouvreray pour les envoyer à Vostre Altesse. Le peu de gens qui restent icy se partialisent dans cette affaire, et je plains bien La Feulliade[4] de n'y pas estre.

J'ay receu aujourd'uy des nouvelles de mon frère, qui est party de Ste-Aulaye[5]; il sera infailliblement auprès de Vostre Altesse dans douze jours. Il me querelle par ses lettres de ce que je me suis voulu oposer à son voyage; sa santé est tousjours mauvaise et ne se restablira pas dans le séjour qu'il fait

Montmorency, entre Ormesson et Enghien. Cette terre appartenait à M. de Montauron, qui, criblé de dettes, fut contraint de la vendre à M. d'Emery en 1645. Elle a été depuis la résidence de Mme d'Épinay.

1. Voir p. 9.

2. Mlle d'Épernon, fille de Bernard, duc d'Épernon, entra en religion en 1648 aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques à Paris, sous le nom de sœur Anne-Marie de Jésus. Elle y mourut en 1701, âgée de 77 ans.

3. Mlle de Vertus (Catherine-Françoise de Bretagne), sœur de Mme de Montbazon. — « Elle a du mérite et sait le latin ; elle n'est pas si belle que sa sœur. » Elle se retira à l'abbaye de Port-Royal-des Champs, où elle mourut en 1692, âgée de 75 ans.

4. La Feuillade (Léon d'Aubusson, comte de), lieutenant-général, fils de François, tué à Castelnaudary en 1632, tué lui-même devant Lens en 1647. Son frère François fut maréchal de France, ainsi que son neveu Louis, le gendre de Chamillart, si maladroit à Turin.

5. Sainte-Aulaye, terre des Chabot. — Il s'agit ici du chevalier Chabot (Guy-Aldonce), tué quelques mois plus tard au siège de Dunkerque. Le frère aîné, Charles, venait d'être tué le 27 mai au siège de Lérida.

par les chemins près de Poitiers chés X***; il ne me pardoneroit jamais s'il savoit que je le mande à Vostre Altesse; Monsr de Schomberg arive, et elle doit revenir à Fontainebleau.

Je pars dans cinq ou six jours pour Rosny[1] et de là en Bretagne peu de temps après. Je ne sçay sy nous nous accommoderons, Monsr de La Trimoullie et moy[2]; mais j'y veus faire toutes les choses possibles pour faire voir à Vostre Altesse le respect que j'ay pour elle, m'assurant bien toutefois qu'elle ne désirera rien de moy sur cela que de juste, et sans sa considération je ne serois pas fâché de la contestation, voyant bien présantement que j'auray dans les estats autant d'amis qu'il en sauroit avoir. Mad^e de Montozier[3], qui s'est entremise, et Madame vostre mère pouront tesmoignier que je ne suis pas desraisonnable, et je m'assure que Vostre Altesse est assés persuadée des respects et des obéissances que je luy ay voués, pour croire que je suis tout à elle.

. . . .

Depuis ma lettre escrite nous avons eu les nouvelles de Monsr le duc de Brézé, dont je suis très affligé, non seulement parceque j'y perds un amy, mais par la considération de Vostre Altesse. A. C.

1. Rosny, château bien connu de Sully. Le duc de Sully était cousin germain et tuteur de Marguerite de Rohan, femme de Henri Chabot.

2. Henri, seigneur de La Trémoille, duc de Thouars, disputait au duc de Rohan la préséance aux états de Bretagne. Le duc d'Anguien et sa mère, parents du premier, amis du second, s'interposaient sans prendre parti et parvinrent à arranger l'affaire.

3. Julie d'Angennes, fille de la marquise de Rambouillet, voir t. III, p. 339.

ANNE DE FORS[1] AU MARQUIS DE FORS, SON FRÈRE.

Paris, 7 juin 1647.

Je vous ay escrit par Mr de Gouville[2], qui est venu dire adieu à mon père aujourd'huy et qui nous a asseuré qu'il partoit en poste; mais comme il est incommodé, j'ay peur qu'il ne vous donne pas si tost mes lettres et qu'il ne face pas tant de diligence qu'il espère; c'est pourquoy je vous escris encore par la voye ordinaire, afin d'exposer en quelque fason mes fautes passées et où je vous promets de ne plus retourner si je puis avoir quelque santé; mais je crains bien que ce ne sera pas si tost; car ce surcroist, l'affliction que j'ay de ma sœur, avec ce que j'avois desjà, me fait grand tort. Je ne vous ay point mandé par ma précédante le particulier de l'entrée de ma sœur[3] aux Carmélites; mais je vous en veux instruire. Elle vous a escrit hier au soir; Mr de Gouville a la lettre avec la mienne. Vous sçaurez donc que ma sœur a continué dans cette extresme dévotion où vous l'avez veue et a augmenté mesme; de sorte que nous soubçonnions tous qu'elle ne se fist religieuse; et, pour cet effet, Mme d'Aiguillon luy parla et luy demanda s'il estoit vray qu'elle y pensast; elle luy dit qu'ouy et que cela ne la devoit pas surprendre, puisqu'elle luy avoit dit il y a deux ans. Mme d'Aiguillon luy représenta la conséquence de la chose et luy dit que puisqu'elle s'estoit bien empeschée

1. Elle avait épousé en 1644 François-Alexandre d'Albret (M. de Pons) qui mourut en 1648.

2. Michel d'Argouges, marquis de Gouville, épousa Lucie de Costentin, fille de Tourville, premier gentilhomme de M. le Duc. (Voir t. III, p. 451.)

3. Marthe du Vigean.

d'entrer deux ans durant pour l'amour de ma mère, elle pouvoit encore continuer un an, et qu'après on feroit résoudre ma mère si l'on pouvoit. Elle luy dit que cela luy estoit impossible et que c'estoit trop d'avoir attendu tout ce temps là, et qu'elle la prioit d'en parler à ma mère. Nous nous en allasmes à Ruel, où l'on parla tout le jour de cette affaire, où il fut bien respandu des larmes, et la conclusion fut qu'au moins ce ne seroit que dans six mois; ma mère espéroit, en luy demandant ce terme, qu'elle se pourroit destourner. Enfin nous revinsmes icy parceque j'estois fort mal; j'avois la fièvre, de sorte que je ne bougeois du lit. Un beau jour elle me dit : « Ma sœur, je ne donneray pas tout le temps que j'ay promis; car je m'en iray devant qu'il soit huit jours ». Je la priay de me donner le temps d'escrire à ma mère pour qu'elle vint luy parler, puisque je n'estois pas assez puissante pour la retenir ni conseiller. J'escrivis donc toute mallade. Cependant j'avois envoyé à l'hostel de Longueville sçavoir de vos nouvelles, parceque l'on m'avoit dit qu'il estoit venu un courrier, et Mme de Longueville m'escrivit pour m'en mander; et en bas du billet elle prioit ma sœur de l'aller voir. Elle sortit donc pour y aller; et comme elle fut à moitié chemin, elle dit à ses gents qu'il falloit qu'elle a'last un tour aux grandes Carmellites et qu'elle ne leur diroit qu'un mot. Elle fit tourner son carosse et s'y en alla, où elle est encore et ne prétent pas en sortir. Ma mère arriva une heure après; elle ne l'a point veue despuis, de peur, dit-elle, de l'attendrir et de la destourner, puisque c'est son salut, et de plus en est en colère, en quelque fason, de ce qu'elle est entrée sans l'en avoir avertie. Pour mon père, il vouloit tout tuer ce qu'il y a de missionnaires et de Carmellites; mais cela commence un peu à s'apaiser. Je la vés voir tous les jours; elle est fort galliarde et résolue; elle me voit pleurer sans jetter une larme. Je vous ay dit, je pense, tout ce que je sçavois sur cela; c'est pourquoy je finis après vous avoir asseuré que vostre pauvre

petit neveu[1] se porte bien, Dieu mercy, et que je suis fort vostre très humble servante[2]..... A. C.

LES IMPORTANTS. — Mme DE MONTBAZON.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

Paris, 18 mai 1643.

Mon cher fils, je ne vous puis dire avec quelle satisfaction la Rène a resu vostre lètre et combien de parolles obligantes elle a dites à vostre sœur et à moy sur vostre subject; vostre sœur vous le mandera ausi, car la Rène l'a chargée de vous escrire. Sa Majesté fit hier rompre la déclaration qui avet été fète du vivan du Roy, par laquelle Sa Majesté ne pouvet disposer libremen de toutes choses; le Parlement cassa tout cela et n'a lessé que Monsieur et Mr vostre père; la Rène ne lesse de continuer les otres dans le Conseil et leur a dit qu'elle vouloit qu'ils y demeurasent et qu'elle ne leur donnoit point congé, mes qu'elle vouloit estre métrèse, retenir, oter et mètre qui il luy pléra. La Rène m'a comandé d'aler loger au Louvre et m'y a donné un aparteman que je fés acoumouder pour cela et pour vous randre oprès de Sa Majesté touts les bons offices que je dois; je m'asure que vous ne doutés pas que je ne le fase avec toute l'afection que vous devés atandre d'une mère qui vous ème plus qu'elle mesme. Ayés soin de vous, mon cher anfan, et me fètes savoir couman vous vous portés, et croyés que je vous ème plus que ma vie .... La Rène envoye Mr de Turenne comander an Italie avec asurance d'estre maréchal de

1. Charles-Amanjeu d'Albret, sire de Pons, appelé le marquis d'Albret, mestre-de-camp du régiment de Navarre, mort en 1673.

2. Cette lettre a été publiée en partie par M. Cousin, *Madame de Longueville*.

Franse au retour de la campagne; Mr vostre père et Mr le cardinal Mazarin le luy ont dit ce matin. . . . . A. C.

LE DUC DE LONGUEVILLE A M. LE DUC.

Paris, 21 mai 1643.

Depuis vous avoir despéché, Mrs de Vandosme, poursuivant leur dessein et ayant fait convenir Mr avec la Reyne, la portèrent à vouloir rompre la déclaration de la requête puisque le Parlemant de soy mesme s'y portoit; et comme il vint salluer la Reyne et la prier d'amener le Roy au Parlemant, la Reyne, qui savoit leur intantion, fit résoudre Mr de parler à Mrs du Parlemant pour leur dire que, le Roy allant au Parlemant, il leur feroit entandre ses intantions pour ce quy concernoit le bien de l'Estat. Mr vostre père, sellon qu'il estoit convenu, en fit de mesme, chascun sachant que cella alloit à la cassation de la déclaration; ce fut le samedy, et la Reyne dit à Mrs du Parlemant qu'elle y mèneroit le Roy le lundy. Le lundy le Roy y fut, où la déclaration fut cassée, la Reyne déclarée Régente absolue sans estre nécessitée ny à prandre ny à suivre les conseils de personne; Mr conservé lieutenant général et chef du conseil, et Mr vostre père chef du conseil en son absence, la Reyne pouvant mettre et adjouter quy elle voudra; Mr Masarin et les ostres ministres furent désespérés. Mr Masarin, résolu de se restirer, ne voullut pas aller ce lundy au conseil; la Reyne lui manda qu'elle se vouleoit servir de luy, et enfin, après plusieurs allées et venues, elle résolut de luy donner des lettres qu'elle le restient chef du conseil avec Mr vostre père; luy les veut vériffiées au Parlemant, mais toujours elles seront scellées du grand sceau et on m'a assuré qu'elles seront vériffiées, ce que je doubte que le Parlemant fasse. Mr et Mr de Vandosme sont au désespoir. Mr reconnoist desjà avoir esté attrapé et n'estre plus rien.

Mr vostre père ressant aussy son mal, et n'ayant pas averty les ministres ny veu depuis le samedy que le dimanche au soir, ils sont fort mal satisfaits de luy. Mr Masarin a dit à la Reyne qu'il venoit à elle détaché de toute liaison et pour estre à elle seulle; il a esté aujourd'huy fort longtemps avec elle, quy n'a veu personne, ayant pris médecine; aussy il l'a entretenue tout à loisir; tous ces changemans de la Reyne embarassent fort, ne se voyant aucune assiette assurée, puisqu'estant en intantion non seullemant de tout chasser, mais de venir à despouiller et confisquer, on la voit le jour d'après venir en prières pour restenir le cardinal Masarin quy s'en voulloit aller, et quy a donné de la peyne à se faire apaiser. Je vois que la division des gens de la Reyne et leurs diverses prétantions ont autant qu'autre chose porté la Reyne à restenir les ministres; le Parlemant fera sur cella beau bruit, voyant la Reyne ne se soucier plus d'eux après en avoir tiré ce qu'il luy estoit nécessaire pour la randre absolue; je croy que nous verrons bien encores des changemens, veu la vanité de l'esprit de la Reyne. Je trouverois à propos que vous envoyassiés quelqu'un fort segret et assuré, qui vînt avec lettres pour Mrs de Masarin et de Chavigny sur le suget de leur aparente disgrâce, et vous luy donnerés charge de s'adresser à moy et le leur envoyeray ou le restiendray sy je vois qu'ils soyent rebrouillés avec la Reyne et que cella vous pût nuyre. Je juge néanmoins un complimant de vous vers eus nécessère; mais pour le randre obligeant il faudroit qu'il fût court, parcequ'autremant il parestra ne venir qu'après avoir sceu le restablissemant, auparavant lequel Mr de Vandosme et ses enfans croyoient estre maistres de la court. Mr de Beauvais et M. le Bailleuil ne sont pas trop bien. Mr de Vandosme recherche fort Mr vostre père, et Mr de Brienne m'est venu parler que Mr de Vandosme, sy je me voullois acommoder avec luy, que nous entrerions dès à présent tous deux dans le conseil, que, comme il ne voulloit nul avantage sur moy, il me prioit de n'en voulloir pas prendre

sur luy : tout cella sur le rang du conseil entier. Il me fait proposer de tirer au billet et qu'il acordoit que le Sr de Brienne tirât les billets et me fit avoir la préséance pour le premier mois et qu'après luy auroit l'ostre et puis chacun à son tour. J'ay fait dire que moy, pour tirer avec certitude d'avoir la préséance, je m'y acorderois, pourvu qu'elle fût pour tousjours et non pas pour aller après alternativement; je ne voy pas que Mr de Vandosme aye pouvoir d'entrer au conseil et toutefois il ne propose tout cella qu'a condission que dès à présant nous y entrions, sy je faisois cella ; il y a beaucoup de gens quy me le conseillent; je vous suplie très humblemant, Monsieur, de m'an mander vos santimans. Ceux de la Reyne pour vous sont très excellans et je fus sy heureus qu'alors que je luy faisois valloir que vous n'estiés pas venu, vostre lettre ariva qui luy confirma ce que je luy disois et luy donna une joye estresme, et a chargé vostre seur et moy de vous assurer antièremant de son affection : voillà jusques à ce soir les nouvelles, peut estre demain elles seront toutes changées. Je suis fort en peyne de savoir de vos nouvelles, sachant les ennemis sy proches et celluy que je vous ay envoyé devant estre aujourd'huy de retour, il n'est pas encores venu; conservés vous bien, je vous suplie, et me faittes l'honneur de croire que je suis avec passion. . . . .

A. C.

HENRI CHABOT A M. LE DUC.

Paris, 15 juillet 1643.

Bien que Messrs de Coligny et de Châtelux s'en aillent trouver Vostre Altesse assés bien informés de toutes les nouvelles, je n'ay peu me résoudre à les laisser partir sans leur donner une de mes lettres qui vous assurast de la jalousie que j'ay de leur bonheur et qui vous informast de beaucoup de choses qu'ils peuvent ignorer.

Le premier chapitre dont je traiteray avec Vostre Altesse sera

celuy des Importants, qui enfin se trouvent sy deffaits qu'à paine prènent-ils le soing de faire leurs assemblées; leur chef les abandonne, et par un commandement de la Royne se lie d'amitié avec Monsieur le cardinal Masarin. J'ay esté tesmoing de leurs civilités et je puis assurer Vostre Altesse qu'elles furent faites et receues avec baucoup de joye. Le reste brigue à se faire donner un pareil commandement! Marcillac l'a desja receu et la Royne luy a tesmoigné qu'elle vouloit qu'il se retirast de cette caballe, sur laquelle on a jetté ce sot bruit qui courust que la Royne avoit esté souper chés Mr de Masarin. Ils pestent contre celuy-cy comme contre le deffunt et desplorent la facillité de celle dont ils avoient espéré le gouvernement.

Sourches a esté préféré au Fiesque pour récompanscer la charge de premier escuyer et je ne voy que Mr de Chandenier de toute la troupe à qui la Royne face caresse. Leur resource est en l'ilustre Mr de St Ibar; Madame de Chevreuse l'a loué depuis quelques jours à la Royne non seulement d'une capacité extraordinaire, mais d'agrément de sa personne, de bonne mine et de gentillesse. Ces éloges ont donné quelque crainte à Mr de Masarin et ont causé des reproches qui n'ont abouty qu'à de nouvelles assurances de services et d'amitié. La grande affaire de cette dame est de tirer la Royne de sa dévotion. Hyer Monsr d'Elbeuf fust réconcilié avec elle par les soings de Monsr de Guise. Vostre Altesse sçaura par Mr de Coligny le détail de cette affaire, aussy bien que de la gualanterie de Mr de Beaufort avec Madame de Montbason; quelques-uns doutent que Madame de Chevreuse partage son cœur, car il esgualle si bien ses soings pour toutes deux qu'on ne sçait que juger; l'on parle de le marier avec Mlle de Chevreuse et Monsr son frère avec Mlle de Guise. Enfin je ne voy icy qu'espérances de nopces et de plaisirs ausquels je ne puis participer que je ne voy Vostre Altesse de retour avec un succès aussi avantageux de toutes ses entreprises que je l'espère et qu'il y a lieu de l'espérer malgrétouts les bruits et l'envie. . . . .

L'abe de La Rivière m'a prié d'assurer Vostre Altesse de ses très humbles obéissances; il me tesmoigne baucoup de passion pour vos intérets et je croy que Vostre Altesse luy doit quelque recognoissance de civilité dans quelq'une de ses lettres si elle a le temps d'en escrire parmy tant d'importantes occupations. A. C.

LE MARÉCHAL DE GUICHE A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE[1].

Paris, 19 juillet 1643.

Puisqu'il plaist à Dieu nous fournir assés de matière d'entretenir les personnes quy sont esloignées, et que le séjour de Forges vous est si agréable qu'il n'y a pas moyen que vous le puissiés abandonner, il ne faut pas que je perde un moment de temps, et vous aprandrés par ceste lettre l'advanture de ceste journée.

Jeunes princesses et jentes demoyselles avoient joué, pour soy esbaloyer et sollasier, une collation où la Reyne se devoit trouver; sa dame d'atour l'ayant perdue, jugea que Madame la Princesse estoit idoyne pour se trouver à semblable feste. Mais dame discorde, quy oncques ne feut oyseuse, s'advisa de fayre lever du ciel Madame de Montbazon pour estre de la partie; à cest aspect l'esprit d'aygreur assaillit Madame la Princesse et luy fit suplier la Reyne de trouver bon qu'elle se retirast; à quoy Sa Majesté ne voulant consentir, trouva pour meilleur expédient que Madame de Montbazon tirast de longue; mais Madame de Chevreuse ne trouvant pas ce party raysonable, et tenant pour chose certayne que ce seroit desroger à la générosité, vertu tellement chérie des dames de nostre siècle qu'on ne peut contrevenir à aulcune de ses loix, fit instance pour le contrayre; sur quoy la Reyne prit le party de se retirer avec Madame la Princesse et d'abandonner la collation.

1. Dans cette lettre, le maréchal emprunte le style du « petit Jehan de Saintré », un des livres à la mode.

Voylà, Madame, ce quy est de nouveau; par où vous pouvés bien voir combien les espritz sont rapaysés. Il arrivera peut estre demain quelque autre chose de nouveau, que je ne manqueray point de vous escrire, pourvu que la colère ne me prenne pas de vous voir si longtemps demeurer à Forges. . . . .

A. C.

MAURICE DE COLIGNY A M. LE DUC.

Sans date (juillet 1643).

Encore qu'il se passe beaucoup de choses à la cour dignes en toutes façons de vous estre mandées, Vostre Altesse me dispensera pour ce coup icy de luy faire part des nouvelles sérieuses, l'espérance que j'ay de vous les porter bientost moy mesme m'espargne la peine de les escrire; je fais estat de partir dans sept ou huict jours au plus tard, et par avance je ne laisseray pas de vous avertir que dans le temps que la moindre de vos pensées va tout droit à la conqueste des Pays-Bas, Mademoyselle de Rambouillet et moy sommes occupés à vous establir un divertissement pour vostre hyver. Il m'est défendu de l'expliquer plus clairement, mais Monsieur de Pisani ne manquera pas de le descouvrir ou d'en avoir quelque révélation en songe; ce sera un coup de maistre et digne d'un aussy grand prophète que luy. Je suis persuadé que, tout habile qu'il est, il seroit fort embarassé à deviner le desseing de la pluspart de ceux qui sont à la cour, qui s'est si fort augmentée depuis son départ qu'il n'y a plus moyen d'y subsister. On ne sçauroit plus faire un pas qu'on ne trouve une douzaine de princes en son chemin; et la quantité s'en est rendüe si incommode qu'on ne les peut plus souffrir. Ils se tuent de crier que de profession ils sont tous importans, et se picquent présentement de se rendre considérables à force de caresser la noblesse. Celuy qui me donnoit autrefois tant de coups de poing quand j'estois dans vostre carrosse ne les espargne plus

à personne, et Dieu sçait combien ce procédé là luy a assujéti de cœurs. Pour moy, qui ne me suis jamais tenu que très médiocrement honoré des faveurs qu'il leur a pleu me despartir, je suis trompé s'ils m'embarquent trop avant par ce biais là, et affin de me mettre à couvert de leur persécution, je suis résolu de me sauver auprès de Vostre Altesse, qui est un lieu de retraicte assuré contre les Importans; car vous sçavés qu'ils affectent de ne se trouver que fort rarement dans les armées, et que le plus fort de leur générosité va à pester dans quelque province esloignée contre le gouvernement de l'Estat. Il faudroit estre bien endiablé pour y vouloir apporter du changement, et quand on n'auroit que la satisfaction de voir avec quelle sincérité les affaires se traictent présentement, et par quelles mains désintéressées elles passent, cette joye là seule devroit suffire à faire passer par-dessus tout ce qui pourroit choquer d'ailleurs. J'escris trop de bagatelles en un lieu où on a tant d'affaires sérieuses sur les bras, pour prétendre que vous vous donniés la patience de les lire; c'est pourquoy, de peur d'en abuser davantage, sans m'enfoncer mal à propos dans des compliments inutiles, je me contenteray de vous assurer que je suis. . . . A. C.

DALMAS[1] A M. LE DUC.

Paris, 5 août 1643.

Madame, ne pouvant pour certaines raisons vous faire une longue lettre, m'a commandé de vous faire celle-cy pour vous dire que la Reyne fut hier voir Madame vostre sœur à la Barre, et que là Madame vostre mère et elle prirent occasion de luy demander justice de l'insolance de Madame de Montbason, dont Mr Chabot vous aura entretenu sans doute jusques à la

1. *Vide suprà*, p. 15.

moindre particularité. Sa Ma^{té} leur promit de la leur faire toute telle qu'elles en resteront satisfaites ; elle eust la bonté ensuitte de cella de leur tesmoigner tant d'amitié pour elles et pour V. A. qu'elles ont raison d'espérer de Sa Ma^{té} toute sorte de satisfaction ; cella n'empesche pas que Madame ne soit d'avis que vous escriviés à la Reyne et que vous luy mandiés que les inthérêts de Madame vostre sœur vous sont sy chers que vous joigniés vos prières aux siennes pour luy en demander justice, et que vous l'espérés de Sa Ma^{té} telle que la grandeur de l'offance le mérite, et toutes les autres raisons, Monseigneur, que vostre amour et vostre ressantiment vous dicteront pour obliger la Reyne à chastier une perfidie qui n'en fut jamais de pareille. Cette lettre, Monseigneur, fera que, si Sa Ma^{té} fesoit tenir cette satisfaction, y estant pressée par vous elle en ordonnera plus tost ; et en cas qu'elle en ayt ordonné devant que recevoir vostre lettre, elle verra le soing que V. A. prand pour tout ce qui touche M^{e} vostre sœur, et après V. A. luy en escrira une lettre de remerciemant, alors qu'elle apprandra le sujet qu'elle en aura. Leurs Altesses ont demandé pour réparation que cette infâme publique soit chassée de Paris, en tout cas de la cour ; mais elles incistent fort pour le premier, comme en effect il seroit très salutaire pour beaucoup de raisons que V. A. se peut imaginer ; c'est à quoy aussy V. A. incistera par sa lettre, car pour le second il est indubitable et inévitable. Monsieur le duc d'Orléans a faict faire complimant sur ce sujet à Leurs Altesses et s'est offert à elles par le ministère de Mr Chabot, ainsy qu'il n'aura pas manqué de vous dire, et despuis l'a faict confirmer par M^{r} le comte de Brion avec toutes les chaleurs possibles. On n'a point parlé de cette affaire à Monseigneur vostre père, de peur que, comme il prent toutes ces choses au contre-pied, il ne ruinât les dessains qu'on a pour la prestandue réparation ; mais si on juge qu'il faille qu'il le sçache, on le luy diroit de la sorte qu'il sera trouvé le plus à propos. Voilà tout ce que

j'ay charge de dire à V. A. touchant cette affaire et la prier d'escrire promptement et avec affection.

La Reyne a dit à Madame que Madame de Chevreuse l'avoit suppliée de randre à Mr de Châteauneuf la charge de surintendant de sa maison, qu'il avait eue autrefois, laquelle S. Mté a absolument reffusée et a tesmoigné à Madame que c'estoit pour l'amour d'elle et de vous qu'elle ne vouloit poinct se servir de cet homme, et luy a protesté qu'elle vous aymoit et estimoit tant qu'elle vous en rendroit des preuves en toutes les rencontres.

Madame a chargé Mr du Fay d'une lettre que Mr d'Avaux, surintendant des finances, vous escrit, et m'a commandé de vous dire que vous luy en fissiés une responce fort affectionnée, parce qu'il a icy protesté à Madame qu'il vouloit estre son serviteur et le vostre, et qu'il désiroit par toutes sortes de moyens s'acquérir vos bonnes grâces et amitiés; outre cella, Monseigneur, il est homme de très grand méritte, capable de toutes les plus hautes affaires du monde et qui peut estre très utile en tout pour le service de V. A.; il est très bien avec la Reyne et au mieux avec Mr le card[l] Masarin; il va à Cologne pour traicter la paix. Je dis tout cela à V. A. affin qu'elle n'espargne pas les termes les plus obligeans et les plus affectionnés dans sa lettre pour s'acquérir un homme de cette importance, qui a tant d'envie d'estre son serviteur.

Toute la terre faict complimant et offres de service à Leurs Altesses sur le suject de cette lubrique, que je voudrois qu'on me laissât faire pour vanger cet outrage, quoyque très indigne d'un sy noble emploi; mais si j'avois cet honneur, je la desguiserois d'une façon que sa beauté ne la rendroit plus insolante, et la resduiroit à estre la bonne fortune des laquais et des palfreniers. Mad[e] votre sœur en a failly à mourir, tant ce desplaisir l'a touchée; mais l'espérance et la promesse que la Reyne luy a fait d'en faire faire une authentique réparation l'a consolée; le desplaisir de Madame n'est pas moindre

et n'a poinct de retenue pour tesmoigner son ressantiment, car elle le faict paroistre aussy grandement qu'il est. . . . A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

6 août 1643.

Mon cher fils, nous atandons avec grande impasianse la nouvelle de la prise de Thionville, dont je prie Dieu de tout mon cœur. L'afère de Me de Monbason feit le plus grand bruit du monde; elle désavoue avec sermans d'avoir jamais parlé de cète méchanseté; j'espère que la Rène ordonnera aujourd'huy la satisfacsion de vostre sœur; je vous en manderé des nouvelles. Mr vostre père a for bien pris cète afère et an a demandé justice à la Rène. Monsieur nous a feit cet honneur aussi; il sera bon que vous luy escriviés pour le remersier de la protecsion qu'il a donnée à l'inosance de vostre sœur, laquelle est très afligée, coy que tout le monde connèse assés sa vertu et la méchanseté de Me de Montbason. Écrivés luy pour la consoler; Monsieur son mari l'a aussi for obligée et a for bien pris cète afère et for obligamman. Je prie Dieu qu'il vous bénisse et qu'il vous conserve.

. . . .

Témoigniés à Coligni qu'il vous ofanserot s'il témoignet se vouloir intéréser dans cète afère, car il ne le faut pas.

Brulés cète lettre. . . . A. C.

14 août 1643.

Mon cher fils, l'arivée du chevalier de Boisdauphin m'a aporté toute la joie que vous pouvés vous imaginer, puisque vous estes hors des périls où vous étiés continuelleman et que vous avés acquis toute la gloire que nous pouvions souéter.

. . . .

Je crois vous avoir mandé la réparasion publique que Me de

Monbason a fète à vostre sœur, de coy nous avons tout suget de satisfacsion et vous aussi, et nous devons tout pardonner pour l'amour de Dieu, qui nous feit tant de grâces. Il ne s'est jamais tant veu de monde qu'il y an avet chés nous; vostre sœur vous an envéra la liste; elle est si contante de vous voir hors de péril et d'espérer vous voir bientost qu'elle ne se sent plus de la persécusion de Me de Monbason. . . . . . .

A. C.

18 août 1643.

Mon cher fils, Mr de Tourville vous dira la joie que vostre antrée dans Tionville a donné à la Rène et à tous les bons Fransois; je ne vous diray pas qu'elle aye été égalle parmi les Importans, car ils espéret ancore, can Boisdauphin est arivé, que cète plase seret secourue; vous n'avés jamés veu des gens si étonnés, et coy qu'ils ayent acompagné la Rène jusques à la porte de Nostre-Dame, où le *Te Deum* s'est chanté, ils n'ont pas eu la force d'antrer pour n'asister pas à cète réjouissanse publique, et je m'asure qu'ils ne vous feront pas tan de complimans an cète ocasion qu'ils vous an ont feit à la nésance de vostre fils; ils an useront comme ils firent à la bataille (de Rocroy); leur projet a été tout pareil, car ils ne nous ont pas feit un petit compliman non plus qu'alors; ce qu'ils trouvent plus à redire an ceci, c'est que vous n'avés pas pris cète plase d'asault; il n'y a rien de si plésan que tout ce qu'ils disent. Je quiteré ce discours pour vous dire que Me de Chevreuse a for désobligé vostre sœur et moy an l'afère de Me de Montbason; c'est pourquoy je vous prie de ne luy fère plus fère de complimans can vous an anvoierés isi, afin qu'elle juge que vous avés seu son procédé sur cela. Messieurs de Vandosme et de Guise ont été pour Me de Monbason, et Rouville, La Châtre et Chandenier, Combour, Fiesque, Barrière et Beaupuis; tout le reste a été pour nous. Je ne doute pas que vostre sœur ne vous aye envoyé la liste de touts nos amis, qui an vérité ont témoigné une

grande passion pour vous; je vous conjure de les an bien remercier can vous les vérés et de leur témoigner le resantiman que vous an avés. Je vous anvoye une lettre de Mr d'Avaus, qui est un des surintandans des finanses; il vous a déjà écrit; je vous prie de luy fère réponse; car il est très honnête homme et particulièreman de mes amis; il a désiré que je vous asurase de son servise et du désir qu'il a que vous l'émiés; c'est une personne de gran mérite et qui peult servir; anvoyés moy une lètre que je luy feré tenir, car il s'an va à la pais (à Munster) et je crois qu'il sera parti can vous ariverés. . . . . .

A. C.

MAURICE DE COLIGNY A M. LE DUC.

Paris, 20 août 1643.

J'ay trouvé à mon retour l'affaire que vous sçavés accomodée, de laquelle le fracas avoit esté si grand qu'il est impossible de vous en mander toutes les particularités, que Vostre Altesse aprendra de Mr de Tourville puisqu'elles ont esté si publicques qu'il ne les peut ignorer. Vous aurés sceu l'estat de l'affaire de Mr de Chaulnes pour le gouvernement de Picardie; je m'assure que Vostre Altesse a tant de bonté pour cette maison là qu'elle ne leur desniera pas sa recomandation envers la Reyne et Mr Mazarin, que je trouve fort embarassés sur cette affaire là et sur une infinité d'autres; ils ont très grand besoin l'un et l'autre d'estre un peu encouragés et il n'y a que vous capable de le faire; j'ay fort assuré le dernier de vostre affection et de vostre assistance en toutes les choses qu'il entreprendra avec fermeté; je luy ay tesmoigné aussy que vous n'estiés point en doute de l'amitié qu'il vous a promise et que vous estiés assuré qu'il vous serviroit préférablement à qui que ce soit dans toutes sortes de rencontres; il me fit paroistre que c'estoit son intention et me chargea de vous faire sçavoir les sentimens qu'il a pour vous. Mr de Longue-

ville prit hyer au soir la peine de me venir voir à mon logis pour me dire qu'il vous escriroit aujourd'huy et que son sentiment estoit que vous ne reveinssiés pas encore sitost, mais que vous envoyassiés quelqu'un des vostres à la Reyne pour faire paroistre la part que vous prenés dans les intérêts de Mr le duc de Brézé, que tous vos serviteurs sont d'avis que vous appuyés avec fermeté, particulièrement sur l'affaire de l'amirauté; on ne peut pas trouver estrange que vous preniés son party dans une cause juste contre des gens qui vous ont tant tesmoigné d'animosité, et qui ont pris des intérêts contraires aux vostres dans l'affaire du monde la plus injuste et dans laquelle on auroit abandonné son meilleur amy. J'oubliois à vous dire que la Reyne me fit mille civilités pour vous et qu'elle tesmoigne une joye extraordinaire de toutes vos victoires. Si Vostre Altesse juge que dans ces rencontres icy je la puisse servir en quelque chose, elle n'a qu'à me le faire paroistre; et si elle désire que je parle de sa part à la Reyne ou à Mr Mazarin, je le feray de la bonne sorte. . . A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

Sans date (août 1643).

Mon cher fils, je ne veus pas lesser partir ce gantilhomme, qui vous va trouver de la part de Mr le maréchal de La Meilleraie, sans vous dire les obligasions que vostre sœur et moy luy avons; il nous a écrit si obligaman sur ce qui regarde nos intérés contre Mme de Monbason et ceus qui l'ont protégée que si j'avés un frère il ne pouret fère davantage; je crois qu'il vous va trouver sur ce mesme subject; je vous conjure de luy témoigner la reconnésanse que vous an avés et luy mandés que je vous ay feit savoir ce qu'il m'a mandé sur ce subject, et que vous luy en estes très obligé. Mme de Chevreuse et Mr de Guise et Mr de Vandosme ont protégé

ouvertemen Mme de Monbason; mais cela n'a pas ampesché que la Reyne ne nous aye feit justise. . . . . A. C.

23 août 1643.

Mon cher fils, nous avons resu tan de joie en entretenan Chabot, qui nous a asurées de vostre santé et de la continuasion de vostre afecsion, que je ne vous puis exprimer la satisfacsion que nous en avons resue; pour vostre pauvre sœur, elle m'a dit qu'elle n'avet point santi de joie depuis la méchanseté de Mme de Monbason que d'avoir apris par Chabot les santimans d'amitié que vous avés pour elle; tout de bon cela l'a for consolée. Tourville vous ora dit comme Mme de Monbason a eu ordre de sortir de Paris et sur coy cèla est arivé, et comme la Rène m'a obligée au dernier poin, voulant que Mme de Monbason me portât ce respec que de sortir du lieu où je serés tan que je ne la voudrés pas voir, de sorte que cète insolante dame ayant résisté au commandeman de la Rène, Sa Majesté luy fict commander de sortir de Paris, de coy ayant été avertie, elle s'an alla sans atandre l'ordre, mais la Rène luy envoya hier un ordinaire du Roy avec une lettre de cachet où elle luy défand de revenir sans son ordre; je ne vous puis dire où cète lettre l'aura trouvée. Touts les Importans sont for abatus; nous vous ferons savoir ce qu'ils oront dit can ils oront eu vos lettres; il ne se parle que de l'afère de Mme de Monbason; Mme de Chevreuse paret fort embarasée de se voir si peu de crédit que de n'avoir peu ampêcher sa belle mère d'estre chassée. Ayés soin de vostre santé, mon cher anfan, et m'émés tousjours. . . . . A. C.

3 septembre 1643.

Mon cher fils, monsieur vostre père vous dépêche ce courier pour vous fère savoir ce qui se passe isi. Mr de Beaufort fut arêté hier prisonnier sur ce que l'on dit qu'il avet quel-

que dessein contre M[r] le cardinal Masarin et que l'on avet trouvé plusieurs personnes avec des pistolets devan le logis de M[r] Masarin. L'on a pris ausi prisonnier un nommé Campion, qui est à M[e] de Chevreuse et qui avet été à feu M[r] le Comte, et depuis à M[r] de Vandosme. L'on cherche ausi Beaupuis, mais il ne se trouve pas, ni un nomné Beauregard, qui est à M[r] de Vandosme. L'on a commandé à M[r] et à M[e] de Vandosme et à M[r] de Mercœur de s'an aler à Vandosme, à M[e] de Monbason, qui n'étet jà à Rochefort, de s'an aler à une maison qu'elle a en Touraine. M. de Châteauneuf a aussi conmandeman d'aler en Berry chez luy. Béthune et Montrésor ont ausi ordre de s'an aler chés eus. L'on dit ausi que M[e] de Chevreuse a ordre d'aler à Tours; mais par grâse la Rène luy permet de demeurer encore quelque jours ici, et puis elle s'an ira comme d'elle mesme à Tours. Je crois qu'il sera à propos que vous anvoyés isi un des vostres vers M[r] le cardinal Masarin pour l'asurer de vostre afecsion et de vostre servise dans cète occasion. Tout le monde l'est alé voir pour cela, et ceus mesme qui ne l'èment guère n'ont pas lessé de l'aller voir; n'oubliés pas de fère ce compliment, car il est très nésésère. M[r] de Guise a pansé estre ambarasé, à ce que l'on dit, an tout cela; mais anfein Monsieur l'a sauvé; mais ne dites pas que je vous ay mandé cesi. Je crés que M. vostre père vous mande ce qu'il croit estre utille que vous fasiés touchant vostre retour, que touts nos amis trouvent nésésère et croyent que vous ne devés plus rien entreprandre; vos intérés requèrent vostre présance à la cour, comme M[r] vostre père et M[r] de Longueville vous manderont mieus que moy; je vous conjure, mon cher fils, de les croire, car il vous est très important de revenir le plus tost que vous pourés. Conservés vous dans ces sièges que l'on dit que vous alés fère, car an vérité il n'est pas juste que vous vous exposiés tousjours sans besoin; vous donneriés une grande joie à touts nos ennemis s'il vous arivet malheur, dont je prie Dieu vous préserver par sa seinte

gràse. N'oubliés pas d'écrire à Mr le cardinal Masarin dans cète ocasion et le plus tost que vous pourés. Vous n'orés point de lètre de vostre sœur par cète ocasion, car je n'ay pas eu le loisir de luy an donner avis; elle se porte for bien, Dieu merci.

. . . .

Je vous prie de vous souvenir de communier le jour de Nostre-Dame, qui est le jour de vostre nessance, et vous mettés sous la protection de la Vierge.

Mr et Mme de Nemours n'ont point ordre de s'en aler. . . .

A. C.

PERRAULT A GIRARD SON BEAU-FRÈRE.

Paris, 11 septembre 1643.

Je vous escrivis hier par La Montagne, et vous fais à présent celle cy par Mr de Tracy pour accompagner un pourtrait que l'illustre Mr de La Serre a fait graver de Monseigneur le Duc, et une lettre qu'il luy escript sur ce subject[1].

Il n'y a rien de nouveau par deçà que l'esloignement de Mr de Beauvais, lequel estoit du party des Importantz. Hier Mr de Beauregard luy fust porter commandement de se retirer dans son diocèse; il refusa d'y obéir que la Reyne ne luy en fist bailler une lettre de cachet par escript, voulant, à ce qu'il disoit, justiffier dans toute la Chrétienté que ce n'estoit pas luy qui se retiroit, mais la Reyne qui le chassoit, apprès vingt sept ans de services pendant lesquels il avoit esté en continuel danger de la prison ou d'estre tué, apprès avoir esté le principal et presque seul ministre de la Régence, pour la négocier

1. L'*Alexandre* de La Serre a été imprimé en 1645. L'ouvrage se termine par un parallèle entre Alexandre et le duc d'Anguien. La lettre par laquelle l'auteur dédie son livre à M. le Duc est datée de Paris, 4 octobre 1644. Le portrait qui est en tête de l'ouvrage paraît bien être de 1643. Notre exemplaire est celui qui fut offert à M. le Prince Henri II; il a été relié à ses chiffre et armes.

avec Monsieur le Prince principalement, et aultres, et pour l'establir, et apprès avoir en son sens intimé pour toutes affaires, sans que l'on luy puisse alléguer aucuns deffauts ou manquements. Il a eu sa lettre et est party, et l'on croit que son chapeau de cardinal, pour lequel il avoit esté escript à Rome, s'en ira à rien. Mr de Chavigny ne va plus à la paix, et la Reyne l'a retenu et luy tesmoigne maintenant grande confiance, apprès l'avoir despouillé luy et son père il n'y a qu'un mois. On parle diversement de Mr de Brienne accause de Mr de Chavigny, mais pourtant il est tousjours fort bien; on cherche matière pour faire le procez à Mr de Beaufort. A. C.

LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE

LA REINE MARIE DE MÉDICIS AU DUC D'ORLÉANS.

Paris, 2 mars 1629.

Mon fils, je n'ay jamais pu me persuader que vous vous soiés porté à vouloir espouser la princesse Marie, contre la parole que vous nous avés donnée au Roy, monsieur mon fils, et à moy. Néamoins j'en ay eu tant d'avis coup sur coup et de si différens costés, que j'eusse creu manquer à ce que je vous dois, estant vostre mère, si je n'y eusse apporté l'ordre que ce gentilhome vous dira de ma part en la faisant revenir auprès de moy. Je vous prie de croyre que j'ay en telle racomendation que vous soriés désirer ce qui touche vos intérés; vous le jugerés tousjours par mon procéder, quelque impression que l'on vous puisse doner du contraire. Cependant ce que je vous demande est que vous suspendiés vostre jugement jusques à ce que vous soiés éclerci de tout, et que je vous puisse faire cognoistre come les choses se sont passées,

vous assurant que vous les approuverés et que vous serés contrint d'avouer par ce que j'ay fait que je suis, mon fils, votre bien bonne et très affectionnée mère. A. C.

M. LE DUC A MAZARIN.

Paris, 1er octobre 1643.

J'ay tantost oublié de vous prier de vouloir avoir soin de l'afaire de Madame la princesse Marie; vous estes assez porté à faire du plaisir aus dames sens que ma recommendation y soit nécessaire; mais pourtent j'espère qu'elle n'y nuira de rien, et que vous me ferés la faveur de croire que je suis. . .
. . . .

A. C.

LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE A M. DE BRÉGY.

Paris, 26 août 1645.

Suivant le conseil de Mr le présidant de Flessele, je quite mon séjour de Trie et lesse Mme vostre fame pour sept ou huit jours encore; elle commensoit à sentir de l'amendement en ses maux par l'usage des eaux, elle a cru qu'il les faloit continuer; pour moy qui en avois peu de besoin, je pus fère ce qu'il m'a pleu; enfin je me porte ausy bien à la fin de ce remeide qu'au commencement. Je vous diré devant que d'antrer dans les affères que la reine me demenda yer force nouvelles de Mme de Brégi et nous fîmes ensemble un petit dialogue de ses perfections. L'on atant vostre secrétère avec impatiance, et Mr le Cardinal a dit que son amitié pour vous s'ogmentoit fort, que la sorte dont vous serviés méritoit rescompance. J'arivé jeudy au soir, et yer vendredy j'allé treuver la reine aux Jésuittes de la rue St Antoine, où elle oiest les vespres et le sermon à cause de la St Louis; je l'acompagné

tout le reste du jour à ses promenades du Cours et de Renard; elle me commanda au retour de la suivre dans son cabinest pour parler à M. le Cardinal suivant les avis que vous avés donnés; nous fumes longtant tous trois sur la terrasse du Palais Roial à cause du chaud. Je ne vous saurés dire les marques d'amitié et de tandresse que Sa Majesté me donna, prenant soin des petittes choses qui sont neisessères pour mon voiage, sy je le fais. Je mets dans touts mes discours tousjours cette chose, sy je le fais; la reine se mit yer en colère contre moy de ce doute; mes pour moy je ne suis asurée des choses que lorsqu'elles sont faictes. Elle me parut treuver fort mauvés la brigue qui a esté faicte par la maison de Guise; Mr le Cardinal me dit que c'étoit par la voie de Florance qu'il avoit travaillé, et ensuitte me dit force choses oblijantes, premièrement sur la diférance de ma personne à celle de la fille de la maison, et puis sur le bien, disant qu'il auroit bien de la peine de fère les 900 cent mil escus qu'il prométoit et que mon bien se monteroit au moins à 700 mil escus, que les 500 mil comptant seroient trouvés à l'arivée des anbasadeurs, qu'il m'en asuroit, et il fut résolu plusieurs choses pour cette affère. M. le Cardinal me dit qu'il savoit qu'il estoit encore passé un anbasadeur du roy d'Espagne pour Poulongne, dont la principalle instruction estoit d'essaier à rompre cette affère par mille calomenies de moy; là desus la reine dit : « J'orés suject de me plindre du roy de Poulongne, s'il pouvoit s'ymaginer que je luy voulusse donner une fame où il eut quelque chose à redire, et je vous marie comme ma fille. » Enfin je revins à mon logis fort satisfaitte; je ne vous puis dire combien je la suis de vous et les sentimans que j'ay de reconnoisance. Je vous suplie de croire que je n'auré jamés de bien et d'avantage que je ne vous fasse avouer, par la part que je vous en donneré, que je sais baucoup mieux fère dans les acsions que par les paroles.

A. C.

LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE A MAZARIN.

10 septembre 1645.

Sy la douleur que je resans des troubles et des inportunités que vous resevés de moy et des choses qui me touchent pouvoit diminuer vostre peine, certesnement vous seriés soulagé; je ne puis vous exprimer à quel point est mon resentiment. J'ay retranché aujourd'uy avec Mr l'abbé Mondin tout ce qui a esté posible; en Poulongne il ne se treuve ni toille ni dantelle, aucune estofe d'or, d'argen et de soie que celle que les particuliers pour leur service mandent exprès à Venise; l'on fit à la feue reine une partie de ses habits en France. Je vous suplie très humblement de croire que je sais que c'est au delà des bienfais ordinères de fère des grâces et de donner encore les moiens de les resevoir;. mes, monsieur, c'est qu'il faut que je vous sois plus obligée que personne du monde ne l'a jamès esté; ce n'est pas manque de mes soins sy je ne suis pas moins à charge; depuis mon retour de Fontesnebleau je fais chercher sans cesse de l'argent à enprunter; je n'an n'ay pu treuver aujourd'uy; seulement l'on m'en a ofert au denier dis et avec caution bourgeoise. Je vous dit cesy, Monsieur, afin que mon respect vous soit connu, et ce que je feré avec plus de présipitation après mon arivée à Dantsic sera d'envoier isy satisfère à tout; je m'estimerés heureuse sy je pouvés vous fère voir les sentimens de mon cœur sur vos bontés. L'anbassadeur de Poulongne est cause que je mesne des muslets; il m'a dit que le roy son mestre luy avoit ordonné de me prier d'an mener à cause qu'il n'i a en Poulongne que ceux qu'il fait venir d'Itallie ou autres lieux; nous en avons osté sis.

Pour ce qui est du marquis de Pomar, je crois qu'il est tout à fait imposible qu'il puisse venir; je ne puis treuver personne qui ait, selon mon opinion, avec la vollonté, les calités nessésaires pour un tel voiage; vous en ordonnerés coume il

vous plesra, et après tout, monsieur, je pance que l'on s'en peut fort bien passer, et sy vous treuvés à propos de mestre sur moy que je n'ay voulu personne, vous le ferés; la despance en sera moindre. Mme de Guébriant a baucoup d'esprit; elle peut sufire à tout. J'esme asurément bien mieux n'avoir personne qu'un à qui quelqu'une des calités de la nessance ou de l'esprit manquast, ou qui fist cette commission avec mespris; nous ne ferions jamés deux journées en bonne intellijance. Je ne crois pas pouvoir demin achever toutes mes affères; cela sera cause que je ne seré que samedy au soir à Fontesnebleau, mes je ne menqueré pas de m'i randre et de vous suplier de croire que je suis ce que vous m'obligés à estre. . . . . A. C.

MADAME LA PRINCESSE A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE.

18 septembre 1645.

Vous avés asés de bonté pour moy pour me pardonner d'avoir demeuré jusques à cette heure à vous randre très humbles grâces de l'honneur de vostre souvenir et de la part que vous avés prises aus choses qui m'ont touchée. Ausi ne soriés vous donner part an vostre amitié à personne qui vous honore si véritableman que moy et qui aye plus de joie de la conclusion de vostre mariage. Il me tarde bien que je n'ay l'honneur de vous voir pour vous dire moy mesme touts mes santimans sur l'apréansion que j'ay de vostre absanse, et il me samble qu'à moins d'une couronne, je ne me pourés résoudre à vous voir partir. J'espère vous voir dimanche au soir et que vous, an atandan, orés asés de bonté pour parler quelquefois de moy à la Rène et luy fère mes escuses de ce que j'ay demeuré si longtamps sans l'aler trouver; à moins que d'acomplir un vœu, je serés déjà oprès d'elle. Je vous suplie de me crère plus véritableman que personne du monde. . . . . .

A. C.

LA MARQUISE DE MONTAUSIER A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE.

19 septembre 1645.

Puisque vous avés eu la bonté, parmy vos honneurs et vos plaisirs, de songer quelquefois à moy, vous me perméterés bien, Madame, que je charge M[r] de Voiture de vous demander la continuation de cet honneur. Je vous proteste qu'il m'ennuie sy fort icy sans Vostre Majesté, que vous pouvés, au lieu de mon page, me mètre moy et ma famille sur l'estat de vostre maison; car j'irois aussy volontiers en Poulogne qu'à Fontainebleau, tant il m'est dificille de me passer de vous voir. Vous orés M[me] de Rohan la jeune dans trois jours; nous vérons comme cet air luy profitera avec V. M. M[me] la Princesse ne sera que lundy à Fontainebleau; elle est allée à Chartres. M. le Duc est tout à fait guéry; il en vient d'ariver un courier. Il fait tout de bon sy ennuieux icy qu'il n'y a pas, je vous proteste, une seule nouvelle à vous en mander; c'est pourquoy je n'ose alonger cette lettre, croyant inutille d'y mètre des complimants, puisque V. M. sçait avec combien de passion, de respect et de tandresse je suis à elle. M[me] de Lesdiguières part demain. A. C.

LA REINE DE POLOGNE A MADAME LA PRINCESSE.

Bruxelles, 14 décembre 1645.

Vous estes la plus cruelle personne du monde de ne m'avoir point escrit; j'espérés de recevoir de vos lettres icy. Je ne vous puis dire avec quelle cérémonie je suis reçue icy; tout ce que l'on peut s'imaginer m'est rendu des Espagnols, et il faut avouer qu'ils ont beaucoup de grâce à tout ce qu'ils font. J'ay esté visiter tout le palais cette après-dinée; quoy qu'il soit démeublé, il paroit toujours magnifique. M. de Lorraine m'a

acompagnée a tous ces voyages; il a l'air si fou qu'il m'a pleu; il ne dit rien de suite; il se plaint grandement des cruautés passées de la reine; jamès il ne m'a voulu dire en quoy; je le mande à la reine, mais non pas l'opinion que j'ay eue qu'il me vouloit fère entandre qu'il avoit esté amoureux d'elle. Il est si changé de ce qu'il estoit à Paris que l'on ne le connestroit point; ce n'est pas en mieux; jugés ce qu'il est. Je n'ay point vu Mme de Chevreuse. Pour Mme de Falseboure [1], suivant la gloire de sa maison elle m'a fait l'honneur de m'escrire, où elle mit au bas : vostre très pationnée servante et cousine; je fis dire à son gentilhomme que lorsqu'elle voudroit responce des reines elle aprît à leur escrire comme elle devoit et que je ne luy donnerés point de tabourest; elle fait faire de grandes excuses et offre de rescrire comme l'on voudra; je ne ne say pas si vous serés contente de ma gloire en cet endroit. Rien n'est plus beau que ce pays-cy; je trouve que Melle d'Orléans est fort raisonnable dans le désir qu'elle a d'estre femme de celuy qui en sera mestre; l'on croit que ce sera l'archiduc, mais qu'il demeurera toute sa vie archevesque. Pour les dames, celles que j'ai vues ne sont nullement belles, la comtesse de Buquoy est fort lesde, et la marquise de Gonzague est dans la dernière mesgreur; c'est une chose horrible que la haine que toutes les fammes ont les unes contre les autres; vous n'avés rien ouy de pareil; elles se mangent; comme il n'y a point de prince ni princesse souverains, elles font tout ce que bon leur semble. Je suis arivée icy très à propos pour l'honneur de ma beauté. Que la reine ne dise plus que je suis trop grasse; si j'avois eu une once de chair de moins, je n'aurés jamés osté l'impression que Mme de Chevreuse avoit donnée que j'étois éthique. Melle sa fille fait une profession haute d'un amour pour M. de Beaufort, en reconnaissance de celuy qu'il avoit d'elle;

1. Henriette, sœur de Charles IV, duc de Lorraine, avait épousé Louis, bâtard de Guise, prince de Phalsbourg. Elle mourut en 1660, après avoir été mariée cinq fois.

lorsqu'elle en parle, sa mère luy dit : « Que je suis aise de vous voir des sentimens si généreux ; il ne faut jamés oublier ses amis dans l'adversité. » Enfin j'orés de quoy emplir une main de papier si je vous voulés mander toutes les nouvelles que je sais ; je vous ennuirés et ma main se lasseroit d'escrire. Je vous conjeure de m'esmer toujours.

A. C. (*Minute autographe.*)

Hambourg, 19 janvier 1646.

Je vous soueste pour le mois de juillest à Chantilly une pareille chambre à celle que j'ay présentement. Elle est de la forme du grand cabinest de la reine ; le plus long costé est depuis le hault jeusqu'en bas vitré sans aucun chassy ni volest; le milieu, environ la largeur des deux croisées, fait un anfoncement très agréable. Le froid depuis deux jours s'est fort ogmenté. Je fis hier deux lieues d'Allemagne sur l'Elbe, et c'est présentement le grand chemin pour arriver à Hambourg, qui est une très belle ville ; les femmes y ont les plus plaisants habits du monde et surtout les coiffures. J'en ai fait chercher tout aujourd'uy ; s'il s'en fût treuvé de neuves, j'en aurés envoié une à Mme de Longueville ; je croy qu'elle auroit esté belle avec ; elles sont sy extraordinaires que je n'ai jamés rien vu qui en aproche.

J'ai fort bien déchifré vostre lettre parceque j'ai la mémoire fresche des intrigues de France ; mais sans cela je n'y aurés rien entandu. Vous n'oubliés seulement qu'à marquer les petites façons qui sont au dessus de chaque chifre, et c'est ce qui fait toute l'intelligence. Je ne say comme je peux vous escrire, il y a une si horrible multitude de monde dans ma chambre que je m'en meurs. Le retardement de mon voiage fait des désordres horribles en Pologne ; j'en suis tout à fait fâchée. J'ai bien sérieusement demandé aux ambassadeurs s'il estoit vrai que mes lettres seroient lues dans le conseil ; c'est pour me réjouir, sachant bien

que cela estoit faux, et on pense mourir de rire de cette imagination ; s'il vous plait de dire à ceux qui savent si bien comme l'on se conduit en ce pais là, qu'il n'y aura jamés de mes lettres vues que celles que le Turc m'escrira pour me prier d'estre arbitre des différans qu'il a avec les chrétiens; je croy que je seré bientost en assés grande considération dans l'Orient et dans l'Europe pour luy fère prandre cette résolution. Au nom de Dieu, mandés moy tout ce que l'on continue de dire; mais ne souffrés rien sans bien respondre. Je viens de voir dans la gasette la mort de Mme d'Ochi (?) et de Mme de Châtillon ; j'écris à Mme de Coligny ; je croy qu'elle a grand besoin de consolations.

J'espère la continuation de vostre amitié et de Mme de Longueville; je demande à M. vostre fils toujours la sienne ; enfin c'est dans vostre maison où je fais un grand fons d'amis.

A. C. (*Minute autographe.*)

MADAME LA PRINCESSE A LA REINE DE POLOGNE.

Paris, 22 juin 1646.

J'ay resu la plus grande joie du monde d'avoir apris de vos nouvelles du 15 de may et de me voir dans vostre souvenir, qui m'est plus cher que je ne vous le puis dire. Vostre Majesté ne se doit pas mètre an pène du mal des chevaus qu'elle m'a envoyés; ils sont les plus beaus et les meilleurs du monde ; celuy qui a movèse veue est le meilleur de touts, et celuy qui est malade est fort ésé à guérir ; je les mèneré dans deus jours au Cours après que les harnés que je leur fés fère seront achevés. L'on a feit for gran bruit isi du retour de vos fames, j'antans les personnes qui ne vous èment pas. M. de X*** pansa avoir . . . . . (*chiffre*) . . . . . avec N*** sur ce subject; mes cela se passa, car X*** ne pouvet soufrir ce que l'otre en diset. Mandés moy je vous suplie couman cète. . . (*chiffre*). . . est pasée

et couman cela se terminera; il n'y a rien du tout de nouveau; nous sommes de retour de Picardie et nous partons dans huit jours pour aler à Fontènebleau; Vostre Magesté ne doutera pas du déplésir que j'oré de ne vous y voir pas; mes pour me consoler nous y orons M^e de. . . . (*chiffre*) qui nous dit qu'elle n'an bougera. Vous aprandrés par la lettre de ma fille coume elle s'an va anfein à Munster; elle est partie il y a deus jours; je m'asure que vous m'an plaindrés un peu. Je crés que vous orés apris l'acoucheman de Mme vostre sœur et celuy de Mme de Rohan, qui n'ont eu que des filles. Mme de Nemours acoucha hier de deus enfans, d'un garson et d'une fille. La hâte que l'on me feit me contreint de finir ma lettre; je les feré à l'avenir les plus longues que je pouré, puisqu'elles ne vous importunent point; ausi devés vous crère que mon afecsion pour vous ne resevra jamés de changeman. . . . . Je vous supplie de me mander ce qui vous oblige à fère un si long voiage et can vous an reviendrés. A. C.

LA REINE DE POLOGNE A M. LE DUC [1].

7 janvier 1647.

Mon cher cousin, la continuation des obligations que ma sœur et M^r le Prince Palatin son mari m'escrivent qu'ils vous ont m'oblige de vous faire un remerciement très particulier, ne me satisfesant pas de celuy dont j'ay chargé Mme de Montausier pour vous il y a quelque temps. Je croy qu'à cette heure nous aurons renouvelé nos alliances spirituelles par le baptesme de ma petite nièce. J'attends bien de vostre générosité que les difficultés que vous rencontrerés dans leur protection en France ne vous rebuteront point; je vous le demande avec grande affection. Le bruit de vos victoires passe bien la Polo-

1. La reine de Pologne n'avait pas encore appris la mort du prince de Condé (26 décembre 1646).

gne. J'ay veu un gentilhomme qui vient de Moscovie, qui m'a dit que tout le monde parloit de vos faits. Je m'assure que vous ne douterés point que je n'aye pris un grand plaisir à luy faire dire tout ce qu'il en savoit, non plus que de la joye que j'ay reçue en apprenant tous les advantages nouveaus que vous avés acquis dans cette campagne, les souhaitant sans fin. Je finiray ma lettre en vous assurant que je suis . . . . . .

A. C. (*Minute autographe.*)

LA PRINCESSE ANNE DE GONZAGUE, LA PALATINE

M. DE MAROLLES A M. DES NOYERS, SECRÉTAIRE DE MADAME LA PRINCESSE MARIE, A L'HOTEL DE NEVERS A PARIS.

8 novembre 1641.

Je vous rends grâces de tout mon cœur de la bonne nouvelle que vous m'avez écritte, pour les civilitez et respecs qui sont rendus à Mad^e la duchesse de Guise [1], qui est donc beaucoup mieux traittée où elle est, que plusieurs de deçà ne se l'estoient pu persuader. . . . . A. C.

LA PRINCESSE ANNE DE GONZAGUE A SA SŒUR LA PRINCESSE MARIE.

Sans date.

Madame ma chère sœur, sy vous me faittes l'honneur de me régler quelque argent pour ma subsistance, comme je l'es-

1. Anne de Gonzague prenait alors le titre de duchesse de Guise, pendant que le duc de Guise épousait à Bruxelles la comtesse de Boussu, le 11 du même mois.

père de vostre bonté, je vous suplie que le tout soit mis de temps en temps entre les mains de Mr de Fleury, que j'ay prié de prendre un soing particulier de toutes ces choses, espérant que vous l'aurez agréable ainsi. Cependant je suis, Madame, vostre très humble et très obéissante sœur et servante.

A. C.

1er octobre 1645.

Nous envoyons aprandre des nouvelles de vostre santé et vous rendre grâces très humbles des bontez que vous avez tesmoignées à M. de Barand pour moy, qui véritablement ne voy nulle espérance qu'en la pitié que vous en voudrez avoir; je vous conjure donc, quand le temps en sera venu, de penser à la nécésité où je me trouve à présant. Sepandant, comme l'on nous dit que vostre voyage de Paris est retardé, je vous supplie très humblement de me faire savoir ce qu'il vous plait d'ordonner pour les meubles. Mr le prince palatin escrivit l'autre jour à Mr de La Rivière, quy luy avet promis, en pasant à Abbeville, de le servir lorsqu'il seret de retour; il nous fait espérer de parler pour nous; sy vous avez la bonté de l'en prier encore, cella feret beaucoup plus que les offices que nous tâchons de nous y rendre nous mesmes. Bellingan (Beringhen)[1] taymoigne beaucoup d'affection ausy pour nous; s'il vous plaiset de luy en faire parestre de l'agrément, vous nous feriez une extrême grâce. Sepandant je vous conjure encore de ne me point abandonner et de crère que je n'en seré jamais dans l'ingratitude et que je priré Dieu qu'il récompence ceste bonté par un règne très heureux. A. C.

Sans date, 1645.

J'y prié Mr de Ste Marye de vous rendre un conte particullier des raisons qui m'empeschèrent d'aller à Paris le samedy

1. Henri de Béringhem ou Béringhen, premier écuyer de la petite écurie du Roi. Mort en 1692.

ou le dimanche dernier, n'ayant pas seu vostre départ sy pront; sepandant, pour les partages, je vous supplie de m'envoyer un mémoyre de ce qu'il vous plaît de prendre et de la sorte que vous désirez qu'il soit fait, et de crère qu'en cella et en toute chose, vous me trouverez toujours dans une entière obéisance. J'espère ausy qu'à présent que vous estes bien au desus de moy, que vous serez asés généreuse pour ne me pas abandonner. Toute la grâce que je vous demande, c'est que lorsque vous serez en estat de pouvoir parler pour moy, qu'au moins vous ayez la bonté de procurer que je ne sois pas réduitte à n'avoir pas de quoy vivre; toute chose nous manquant d'ailleurs, sy de mon costé nous n'avons de quoy subsister, il faut que je die que nous n'aurons pas du pain. Considérez, je vous supplie, en quelle extrémité je serés, que vous n'avez plus rien de proche que moy et que vostre grandeur et vostre protection peuvent estre toute mon espérance. J'ay encore grand suget d'apréhender que, sy l'on me donne de l'argent, il ne soit bientost en mauvez estat, et de plus estant meuble, il ne seret point en ma disposition, et je me trouverés peut estre un jour sans aucun bien. Il est vray ausy que, me donnant en terres trop peu pour subsister, je serés encore dans un autre plus grand malleur. Je suis honteuse de vous importuner de mes afflictions dans un temps où vous avez tant de suget de ne penser qu'à la joye; mais vous estes sy bonne que vous le pardonnerez à une sœur quy est dans la dernière doulleur. Sepandant je vous conjure que, s'il se peut, qu'on me permette d'estre à vostre mariage et que j'aye la satisfaction de vous voir ce que je vous ay tant souhetté. Mme de St Pierre, que j'ay veu aujourd'uy, m'a demandé sy vous estiez bien ayze; je luy ay répondu que vous n'en taymoignez rien d'extraordinère, mais que je pensés bien qu'on pouvet crère que de se voir raine d'un païs où les raines sont plus heureuses qu'en pas un autre royaume, et pasionnement aymée du Roy, et désirée des estats, qu'il seret malayzé que vous ne fussiez très contante,

et qu'il ny avet personne quy ne fut fort ayze de voir touts les honneurs qu'on allet vous rendre. Je croy que le dépit est grand de leur costé. A. C.

LE COMTE DE BRIENNE A LA REINE DE POLOGNE.

Paris, 24 mars 1646.

J'avois creu que la Reyne avoit tesmoigné à V[re] Majesté le dernier période de son affection, quand par ses soingz elle avoit contribué à vous esgaller à Elle; mais je me suis apperçu que l'affection n'a point de bornes, ou qu'elle croissoit en vieillissant, ayant tesmoigné une joye toute extraord[re] quand elle a entendu les honneurs qui vous estoient rendus en Poulongne. Si je m'en suis resjouy, je le laisse à juger à V[re] Ma[té], qui sçait de quelle passion j'ay tousjours esté porté pour son service. Pour moy, j'ay continuellement creu que vostre vertu, fortiffiée de vostre beauté, vous acquèreroit et l'amour du Roy et son respect; ces deux passions pour l'ord[re] marchent de compagnie et c'est avec quelque impatience que je voudrois estre asseuré de ce que je ne metz point en doute; mais c'est de voz lettres qu'on doibt attendre cet esclaircissement. Je veux, Madame, faire voir à V[re] Ma[té] que ce n'est pas seullement en des parolles que l'amitié que vous porte la Reyne se fait cognoistre forte. Elle a playdé la cause de Madame la Princesse Palatine. Il luy avoit esté dit qu'elle allast faire ses couches hors le royaume; mais quand Sa Maj[té] sceust qu'elle ne le pouvoit sans se mettre en hazard, Elle fist bien sentir qu'elle ne se pouvoit porter à l'y contraindre, et que, si Elle avoit esté offensée de sa conduicte, que la vostre avoit esté accompagnée de tant de prudence qu'elle avoit deub effacer ce qui avoit despleu en celle de cette Altesse. J'ozeray dire à V[re] Ma[té] que continuant à cultiver l'amitié de la Reyne, Elle en peut faire estat en touttes sortes de rencontres. Les lettres

sont leues agréablement; elles donnent suject de s'entretenir avantageusement de vostre personne et des qualitez royalles que vous possédez. Si je parle avec trop de zèle, Vre Maté me le pardonnera, car il procède de la très humble servitude que j'ay tousjours professé de luy vouloir rendre et de l'obéissance que je doibz à ses commandements, desquelz je la supplie très humblement de me vouloir honnorer. . . . . A. C.

LA REINE DE POLOGNE A LA PRINCESSE PALATINE.

Wisnick, 1er août 1646.

Ma sœur, j'ay reçu grande joye d'aprandre, par la lettre que Mr le Prince Palatin m'a escrite, vostre heureux acouchement. J'espère que lorsque vous aurés un fils vous n'aurés pas peine de m'envoier vostre petite fille. Si le voiage n'estoit point incommode, je vous convierés bien de le fère; tout de bon j'orés grande joye de vous pouvoir voir; je m'assure que vous ne vous ennuieriés point icy. Je croy que le bruit qui a couru du retour des François vous avoit donné bien de la peine; si tost que j'ay pu faire connoitre au roy mon seigneur la malice de certaine personne, il a changé toutes ses résolutions. Je vous escriray à mon retour plus amplement. Je suis en peine de n'avoir point d'avis que vous avés reçu mes lettres. Je n'ay point manqué de recommander vos interrés à Mr le cardinal avec franchise et liberté. Vous me manderés les choses que vous désirerés et vous connoitrés en tout l'afection que j'ay pour vous. Mandés moy si vostre fille est belle. . . . . A. C.

LA PRINCESSE PALATINE A LA REINE DE POLOGNE.

Octobre 1647.

Je ne serés pas des dernières à taymoigner à Vre Majesté le resentiment que j'ay de la perte qu'elle a faitte de Monsr le

Prince sy mon elloignement de Paris ne m'en avet retardé la mauvèse nouvelle et ne m'avet osté l'aucasion de luy rendre ce très humble devoir et de m'aquitter des très humbles remersiments que je dois de la leitre qu'elle m'a fait l'honeur de m'écrire, où je trouve dans la continuation de sa bonté les seuls sujets de consolation que je peux avoir dans la vye, qui seret sans doutte bien malheureuse sans la protection qu'elle me fait l'honeur de me promectre et de laquelle je demanderés incésament la continuation à V. M. sy je croyés le pouvoir faire sans me rendre importune; que sy ce respec m'en empesche, j'ose au moins supplier V. M. de crère que je ne laisse pas d'en avoir incessament la penssée et que je puis luy protester qu'elle n'a point de créature au monde quy soit avec tant de vérité et de pasion ataschée à son service très humble plus que je le suis. Sepandant pour obéir au comandement qu'elle me fait de luy mander en quel estat sont nos intérêts du costé de l'*Arménye* (Palatinat), je ne puis en dire rien de particullier sinon que *Rosafar d'Arayde* (M. de Longueville) m'a mandé que l'on n'avet peu rien faire autre chose pour *erato* (nous) que d'obtenir de *Thessée Jappan* (le duc de Bavière) qu'il ajousteret pardesus ce qu'il done aux cadets d'*Alcidon Pompian* (l'électeur palatin), huit mil florins qu'il doneret touts les ans, ce quy ne seret pas fort considérable; *babel pequin erato* (quelque ville nous) auret esté bien plus considérable parce qu'on en auret peu faire un *desphobe* (traité) avec la *Thessalie* (France), et avoir ysy quelque autre chose en la place. L'on nous fait bone mine en *Thessalie* (France); mais je n'y espère rien que par les recomendations que V. M. y daignera faire pour nous. Je ne say sy elle sait que lorsqu'on termina les *licidas* (affaires) avec *Rosafar de Bugie* (le duc de Bavière) que nous fismes, *Masinissa*, *Cléomède*, des protestations que *Rosafar de Amphion* (M. de Montholon) dressa; mais je craints bien que ce soit un segret quy ne sera jamès nécessère de

réveller. Sepandant je supplie très humblement V. M. de crère qu'elle est plus honorée de moy que de personne du monde et que je suis, avec autant de respect que d'obligation,

Madame, de V. M.,

La très humble et très obéissante servante,

ANNE DE GONZAGUE.

J'oseré très humblement supplier V. M. de demander en cette cour quelque employ pour Mr mon mary dans la campagne prochaine; le prince Robert son frère en a obtenu un; cella nous aporteret quelque avantage. . . . . A. C.

LE DUC DE CHATILLON ET SON MARIAGE

LE MARÉCHAL-DUC DE CHATILLON A M. LE DUC.

Paris, 10 juin 1644.

Je vous rends mille grâces de la responce qu'il a pleu à Vostre Altesse me faire à la lettre que je luy avois escrite sur le subject du voyage de mon fils en Hollande; c'est pour le rendre plus capable de servir soubs l'honeur de vos comendemens en une autre occasion. S'il ne trouve le vent à propos, et un navire de guerre prest à s'enbarquer dès qu'il arrivera à Calais, il poura s'employer pour un jour ou deux à visiter le siège de Graveline, dont on parle encores fort douteusement et diversement. Il faut espérer que, le bonheur et la valleur de Gaston de France, assisté de nombre de grands chefs et bons capitaines, ayant une armée de chois et d'élitle, et la plus forte qu'on luy pouvoit donner, avec ce que je vous marque, touttes difficultez se peuvent surmonter. On luy envoye de nouveau des gardes françaises et suisses; il a

l'argent, vivres et munitions de guerre à souhait; que ne peut-on faire avec tout cella? Cependant ceste campaigne ne se passera que Vostre Altesse n'y ait sa bonne part. Je me resjouyray tousjours de ce qui regardera vostre gloire et contentement, comme celuy qui est de tout son cœur. . . . .

A. C.

GASPARD DE COLIGNY A M. LE DUC.

Saas de Gand, 16 juillet 1644.

Je ne pense pas qu'il y ait au monde un si maudit chrestien que moy et que la douleur de n'estre point auprès de vous, jointe à toutes mes malédictions passées, ne face le plus acompli malheur du monde. Je fais en ce lieu icy la plus rude pénitence du monde, et si le désir et l'espérance que j'ay de revoir bientost Vostre Altesse ne modéroit un peu mes déplaisirs, par Dieu je ne pourrois pas vivre quinse jours en l'estat où je suis. J'ay esté aussi vilainement dupé do mon père et de ma mère qu'il est possible, jusques au point qu'ils me suposèrent à Paris des lettres fausses de Hollande pour m'obliger à y venir; et quand j'ay esté icy, j'ay sceu de Mr le prince d'Orange qu'il ne souhaitait nullement que j'y vinsse cette campagne et qu'il ne s'y attendoit en façon quelconque. Je vous confesse, Monseigneur, que la nécessité de mes affaires me fit résoudre à venir icy; car voyant mon père et ma mère plus acharnés à me persécuter que jamais et dans la résolution de ne me pas donner un gueu d'escu, je creus que si je perdois ces charges icy je demeurerois en estast d'estre éternellement à charge à mes amis et qu'il me valoit mieux sacrifier pour une campagne, n'estant pas obligé après cela d'y retourner. Depuis que je suis icy, ces bonnes gens escrivent journellement au prince d'Orange afin qu'il face en sorte de m'arester icy une partie de l'hiver. Le bonhomme m'en a voulu toucher quelque mot; mais je l'ay si bien *mandato far*

foutir que je ne pense pas qu'il luy arrive désormais de me dire chose pareille.

Viso de Cats vient d'arriver tout présentement dans cette armée; à la mine de cet homme là je ne pense pas qu'il face grand mal à nostre ami Paluau, car un vis de cats n'est guère à craindre. J'ay l'âme si peu disposée à la joie que je ne sçaurois pas seulement pousser cette meschante raillerie là plus avant, et la crainte de vous ennuier d'un discours sérieux me fait finir diligemment, après vous avoir assuré que toutes les choses du monde ralliées ensemble ne me sont rien à l'esgal de Vostre Altesse. . . . . A. C.

Sans date, 1645.

Après tant d'obligations je n'ay plus de paroles et mon éloquence m'abandonne dans le rencontre de ma vie où j'en aurois eu le plus de besoin. Toutes choses nous ont succédé le plus heureusement du monde, et, hors le déplaisir de ne voir Vostre Altesse de quelque temps, je luy proteste qu'en despit du ciel et de la terre je conserveray très peu de chagrin en la compagnie du bonhomme Chamilly. J'ay procédé ce matin au saint sacrement de mariage en présence de tout Chasteau-Tierri. Je pars tout présentement pour m'en aller à Stenay, où j'espère arriver demain; c'est de là que je vous promets d'illustres narrations. Celuy que vous avés acablé de grâces et de bienfaits vous demande la continuation de vos bontés et vous conjure de croire que rien sur la terre ne vous est si acquis que moy. . . . . A. C.

Sans date, 1645.

L'arrivée de La Tulère icy m'a donné beaucoup de joie, ayant receu par luy la continuation de vos bontés acoustumées, et je vous proteste aussy, Monseigneur, que la peine et les tourments que je voy prendre à Vostre Altesse pour

mes afaires, me donne beaucoup de chagrin, et que, si j'estois seul embarassé dans une mauvaise afaire, j'aymerois mieux quitter le royaume que de consentir aux tourments que vous vous donnés à cause de moy, qui sans doute suis perdu à l'heure qu'il est, ou quy ay du moins les épaules deschargées de cet adorable fardeau, de cette merveille de nos jours, dont Vostre Altesse parle dans sa lettre avec les éloges qui luy sont deus. J'avois bien préveu que mon père et ma mère useroient dans ce rencontre icy de leurs bontés acoustumées en mon endroit. Vous avés ouy crier sur le Pont-Neuf les motifs de ma conversion ; je vous envoye ceux de mon mariage[1], que vous m'avés comandé de vous envoyer; je ne sçay si cela sera dans la forme qu'il faudroit ; ils ont esté faits avec tant de promtitude que vous trouverés, et dans le meschant stile, et dans la dévotion, assés de quoy réjouir Vostre Altesse aux despens de son serviteur. Je n'avois jamais fait de manifeste et cependant je croy qu'il pourroit bien aller chés le bonhomme Cramoisi. Les trois cent pistoles de Mgr le P. (Prince) sont bien aussi bonnes que les huict cent livres de Saleshuict ; je pense que (mais qu'il sache les mile pistoles) qu'il me croira bien un plus rude joueur, et qu'il m'apellera bien sangsue de prince et qu'il sera aysément persuadé qu'il n'en faudra guères comme moy pour vous mettre à l'hospital. On me mande que les voleurs, les canailles et les vantadours ont juré sur leur esprit et sur leur honneur qu'ils ne me lairroient jamais en patience. Jugés, Monseigneur, en quelle peine je dois estre, puisque tant d'honestes personnes se sont ligués contre moy par de si furieux serments. Quand mes mères et les parlements m'auront pardonné, j'espère que ces animaux forts en bouche, et qui ont pris le mors aux dents, soufriront qu'on leur mette de si bonnes gourmettes

1. Justification autographe du comte de Coligny sur la recherche qu'il a faite de Mlle de Boutteville, 16 mars 1645. A. C. — La place nous manque pour publier ce long mémoire.

qu'il ne leur arrivera plus une autre fois de faire les chevaux eschapés. Quoyque cette plaisanterie soit meschante, j'ayme mieux que Vostre Altesse croye que ce soit plaisanterie que bravoure; car je vous proteste, Monseigneur, que je n'en veux faire aucune. Adieu, Monseigneur, c'est assés vous importuner pour cette fois.

Meymac n'est pas si stupide dans un conseil de politique qne je suis passionément.. . . . .

Madame de Coligny vous remercie très humblement de l'honneur de vostre souvenir et vous proteste que vous n'avés point au monde une servante qui vous soit plus acquise. . . . . A. C.

Sans date (1645).

Je vous escris encores ce billet et adjoute encores cette importunité à toutes les autres; c'est qu'il me semble que, puisques dans le parlement on déclare mon mariage clandestin, il seroit bon d'avoir recours au Saint Père; et si pour cet efect Vostre Altesse voyoit M^r le nonce et le prioit d'en escrire au pape, luy témoignant que ce sont personnes à qui vous prenés intérest, et que mesme Vostre Altesse luy en escrivit, je croy, en cas que les choses demeurassent toujours dans l'aigreur, que pour n'avaler point le déplaisir du clandestin cette procédure là ne seroit pas inutile, et pour cet éfect à tout hasard j'enverray dans deux ou trois jours à Vostre Altesse une confirmation de mon mariage et un acte de cela par devant notaire et tous ceux de cette ville et de cette garnison et des nobles d'alentour pour témoins avec les autres formalités observées, et devant cela je feray semblant de m'absenter et on prendra témoins comme elle aura déclaré sa volonté, estant en toute liberté et à son choix d'aller retrouver Madame sa mère; il faudra de plus que je me face bourgeois de Stenay, que j'estime plus que de citoyen romain. La Feuillade porte à

Vostre Altesse une copie de la déclaration que j'envoyay hier; s'il atrape l'autre valet de pied, il vous en portera l'original qui est escrit et signé de ma main; pour le stile, Vostre Altesse conestra facilement qu'il est de moy. Bon jour, Monseigneur et mon maistre, c'est celuy qui vous adore. . . . . A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

19 juin 1645.

Mon cher fils, je crois que vous serés bien ayse d'aprandre que le mariage de Mr de Coligni a été confirmé avec toutes les formalités nésésères; Mr vostre père a bien voulu siner au contrat, nous y avons touts siné; j'ay ausi été au mariage, qui a été fect dans l'archevêché par Mr l'archevêque de Paris; Mr de Valancé y étoit présan, qui a ausi siné au contrat. Je crois que Coligni fera ce qu'il poura pour voir sa mère, qui est an cette ville, avant que de vous aler trouver, qui sera pourtant bientost à ce quil m'a dit. Il n'y a rien de plus nouveau que la résolution que Brion a prise d'épouser Mme de Conblisi[1], dont nous luy ferons touts une étrange guerre, et san la joie que me donne le mariage de Melle de Rambouillet, qui sera dans dis ou douse jours, je ne me pourés consoler de celuy de Brion. Si vous voyés Melle de Rambouillet dans l'ambaras où elle est, vous mouriés de rire; vous perdés un gran divertiseman de n'estre poin à ces nosces-là; pour moy j'ay bien peur de n'y estre pas parseque les noses se feront à Ruel. Pour vostre sœur, coy qu'elle soit fort incomodée de sa grosèse, elle ne léra pas d'y aler, car elle dit que ce sera tout le divertiseman qu'elle ora duran sa grosèse. Mesieurs du parleman ont feit

1. François-Christophe de Lévis-Ventadour, neveu de Madame la Princesse, comte de Brion, puis duc de Damville (1648), épousa Anne Le Camus de Jambeville, veuve du vicomte de Comblisy, morte en 1651. Il n'en eut pas d'enfants et mourut lui-même en 1661.

for les moues sur l'afère du présidan Barillon, mes ils ont commansé aujourd'uy à se radoucir; Mr vostre père a été au parleman de la part de la Rène. Mme de Rohan continue à dire tant de sotises sur le mariage de sa fille que Mme de Rambouillet et moy la pansames quereler avant-hier. Il me semble qu'il y a asés long temps que je n'ay eu de vos nouvelles et je commanse à m'an annuier. Fètes m'en savoir le plus souvan que vous pourés, et ayés soin de servir Dieu et de vostre santé, et m'émer autant que mon afection le mérite. . . . .

A. C.

M. LE DUC A MAZARIN.

Camp de Honscotto (Hondschoote), 22 octobre 1646.

La charge de coronel général des suisses estent vacante par la mort de Mr le mareschal de Bassompierre, j'ay creu que vous ne la pouviés donner à personne qui la méritât mieus ny qui fût plus vostre serviteur que M. de Châtillion; il a la naissance et les services qui parlent pour luy; de plus, vous releverés par ce moien une des plus grandes maisons de France, qui est certainement incommodée; outre cela, vous pouvés juger quelle obligation je vous en auray; vous sçavés comme je l'aime; vous ne me sçauriés obliger plus sensiblement que dens ce rencontre[1]. Je vous demande, Monsieur, la continuation de vos bonnes grâces. . . . . A. C.

LE DUC DE CHATILLON A M. LE DUC.

Paris, 24 octobre 1646.

Ce seroit une chose superflue que de mander des nouvelles à Vostre Altesse, Monsieur de La Moussaye s'en alant, qui vous

1. Châtillon n'obtint pas la charge de colonel-général des Suisses; elle fut donnée à Schomberg en 1647.

les dira de bouche et qui est mieux informé de toutes choses que personne. Depuis quatre jours que je suis icy, je n'ay veu Monsieur le Cardinal q'une fois; il me parla de la charge de colonel des Suisses, et sur cela me fit un galimatias de civilités, dans lequel je n'ay point voulu pénétrer jusqu'à ce que j'eusse des nouvelles de Vostre Altesse. Ce n'est pas que je voye qu'il y ait pour moy dans ce rencontre là aucun suject de rien espérer; tout le bien que je croy qui m'en pourra arriver, c'est que Vostre Altesse continuant à avoir un peu de bonté pour moy et me faisant la grâce de s'emploier à son retour pour moy, elle obtiendra avec plus de facilité qu'auparavant ce qu'elle demandera en ma faveur. Jusques à cette heure, je croy que je n'avois pas passé pour un homme intéressé dans l'esprit de Vostre Altesse, mais à cette heure, après tant de persécutions de ma part, je pense que si vous ne me croyés intéressé, qu'au moins vous penserés que je suis converti en homme qui songe fort à ses afaires. Pourveu que vous ayés dans les vostres la satisfaction nécessaire, je me consoleray quand les miènes iront aussi mal qu'à l'ordinaire, pourveu que vous aymiés un peu celuy qui vous adore et qui est avec un respect très profond et sans réserve. . . . .

On a dit à M[r] l'abbé de La Rivière qu'on luy avoit rendu de mauvais ofices auprès de vous; il témoigne en estre fort en peine et proteste que sa plus forte passion est d'estre creu de Vostre Altesse son serviteur très humble, et d'obéir à ses comandements en tous rencontres. Un homme que vous devinerés aysément m'a venu voir exprès pour me dire cela.

A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Sans date, 1646.

J'ay entretenu au long M[r] de Chastillon sur ce que vous m'aviez escrit à son advantage. Je m'asseure qu'il a luy mesme

cognu et est demeuré persuadé des raisons qui m'empeschent de le pouvoir servir dans cette conjoncture cy en la chose que vous proposiez. J'estime infiniment sa personne et son mérite; il a fort bien servi en toutes rencontres et particulièrement en celie cy; et joignant à tout cela vostre recommendation, il n'y a que ce qui est absolument hors de mon pouvoir que je ne fisse pour luy et avec très grand plaisir; mais certes, dans cette occurrence, la chose dont est question se trouve de cette nature, à mon grand regret. Je n'entreray pas, Monsieur, avec vostre permission, dans le détail des raisons, me remettant à ce qu'il vous en raportera luy mesme, sur ce que je luy ay dict. Il n'y a que la Reyne seule qui ayt sceu ce que vous m'avez mandé, et la personne dont j'emprunte la main pour vous faire responce. J'espère que, comme j'ay dict à Mr de Chastillon, je seray assez heureux pour luy procurer un establissement dans les premières occasions, la Reyne ayant eu la bonté de me confirmer depuis peu que S. Mté sera ravie qu'elle se présente bientost. J'ay entretenu mondict sr de Chastillon de toutes choses et luy ay dict mes petits advis sur ce qu'il m'a fait sçavoir de vostre part; et comme j'ay eu le bien de vous escrire encore quelques particularitez par le sr de La Bourrelie, il ne me reste qu'à vous asseurer que je suis plus qu'aucun autre. . . . . A. C.

MARIAGE DE CHABOT. — TANCRÈDE.

LE MARÉCHAL DE GRAMONT A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE.

Camp de Maigny, 13 juin 1645.

Je relis si souvent vos lettres qu'elles me tiennent lieu d'une visitte à l'hostel de Nevers.

La nouvelle du petit héritier[1] qui est en Hollande ne m'a pas surpris, car je savais desjà qu'il y estoit et mesmes que de certaynes personnes de vostre cognoissance faysoient leurs diligences pour le mettre à couvert et empescher qu'il ne servist point d'embarras. A. C.

LE DUC DE RETZ A M. LE DUC.

16 juin 1615.

N'estant pas en lieu d'où je vous puisse mander beaucoup de nouvelles, vous aurés, s'il vous plaist, agréable que je me contente de vous asseurer de la continuation de mon très humble service et que je vous fasse souvenir que je suis l'homme du monde qui est le plus absolument à vous. Je ne vous rends pas compte, Monseigneur, de ce qui s'est passé aux nopces de Mr de Rohan, n'estant arrivé que deux jours après; vous en avés esté informé, à ce que j'ay appris, par des personnes qui estoient présentes; tout ce que je vous en puis dire c'est que j'ay trouvé les parties très satisfaites l'une de l'autre et que je les laisse les deux personnes du monde qui paroissent aussy contentes. Je m'en vas passer par Joigny, pour de là m'en retourner dans quelques jours à la court, d'où je ne manqueray pas de vous mander ce que j'y pourray apprendre. . . . . A. C.

H. CHABOT, DUC DE ROHAN[2], A M. LE DUC.

Sully, 29 juin 1615.

Je n'escriray point à Vostre Altesse avec la cérémonie et le respect que je luy dois et je la remerciray très-humblement de l'honneur quelle m'a faict; je guarderay sa lettre comme un

1. Tancrède, héritier supposé du duc de Rohan.
2. Il avait épousé le 6 juin Marguerite de Rohan.

tiltre dans ma maison, et en vérité je l'estime le plus glorieux et le plus honorable que je puisse jamais avoir. Je n'ay pas douté que le retardement de La Forest ne vous ayt doné des inquiétudes; il a esté impossible de faire autrement, comme vous l'aprendrés par les lettres d'X***; ils estoient à Ruel aux nopces de Mlle de Ramboulliet, et j'ordonnay une précaution extrême, selon ce que vous souhaités, aymant mieux différer et faire les choses seurement. Je suis fort de l'advis de Vostre Altesse pour les voyages; Touret y sera assés propre et ne saura rien, car je l'abuzeray assés icy. Je croy estre à Paris dans dix ou douze jours et y demeurer trois semaines ou un mois; je retireray le plus souvant que je pouray des lettres pour vous envoyer, et s'il y avoit chose importante, je vous despécherois exprès; nous consulterons là ensemble toutes choses et vous serés informé régulièrement. Mgr vostre père a fait quelques discours bizares à Mr de Rets sur un souper à vostre départ de l'hostel de Longueville, se plainiant de ce que vous n'aviés pas dit adieu à X***; il a fort bien pris la chose, la tournant dans le ridicule et le traitant d'homme mal informé, dans quoy je l'ay fort confirmé, luy disant toutefois qu'il n'en faloit pas faire le conte, ce qu'il m'a promis. Je n'ay point voulu que N... le sceust, elle s'en seroit trop affligée, m'ayant desjà tesmoigné une extresme douleur de ce qu'il en avoit dit à Madame la Princesse, et rien ne la consola davantage que l'espérance que cela ne passeroit pas outre. Une des choses qui haste le plus mon voyage est l'envie de la voir; elle me tesmoigne avoir de l'impatience de m'entretenir et je rendré conte à Vostre Altesse de toutes choses; je luy suis sy passionément aquis que rien ne peut esgualer le zèle et l'ardeur que j'ay de la servir. Madame de Rohan n'est pas moins affectionée pour vos intérêts, et je confesse que c'est une des plus grandes joyes que je puisse avoir; elle m'a fort questioné sur le conte que Monsr. de Rets leur avoit fait, à elle et à mad. de Sully; j'ay mis cela dans le ridicülle, et je vous suis guarand qu'il

n'y a rien de guasté de leur costé; j'ay un peu laissé croire à C... que ce n'estoit pas sans quelque raison que mad. de Guéméné avoit fait coure ce bruit; elle en rit et je la trouve d'assés légère créance, dont je suis bien aise, afin que ce que Mr de Rets luy a dit ne luy laisse nul soupçon. La Forest dira à Vostre Altesse la grande solitude où je suis; je confesse que je ne fus jamais sy heureux ny sy satisfait, et que, hors les inquiétudes où je suis pour Vostre Altesse et pour mes amis, rien ne me pouroit troubler, pas mesme les persécutions de mad. de Rohan (la mère) qui se prépare à playder et à faire la diablesse; mais quand je panse au péril que peut coure Vostre Altesse, aux paines que cette crainte cause à M. V. (Marthe du Vigean), que j'honore infiniment, et les hazards où sont mes frères et mes amis, cela affoiblist ma joye et me donne de l'inquiétude, car en vérité, Monseigneur, je croy, s'il m'est permis de parler ainsy, que je n'ayme pas plus mad. de Rohan (sa femme) que Vostre Altesse; c'est tout dire. A. C.

LE VICOMTE D'AUBIJOUX A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE[1].

Gravelines, 10 août 1645.

. . . .

. . . Le petit duc de Rohan est entre les mains des magistrats de Leiden et sera mené en France sans aucun danger. Mr le duc de Rohan ni Madame sa femme ne tesmoignent pas estre beaucoup en peine de ceste affaire; ils escrivent ici à leurs amis qu'il leur sera aisé de faire voir que ce roman n'est pas plus véritable que celuy de Cassandre; l'un et l'autre se plaignent horriblement de Madame de Choisi et de Madame Cornuel. Il me semble, Madame, que Vostre Majesté, par la response qu'il luy a pleu de me faire, tesmoigne quelque

1. Déjà déclarée reine de Pologne.

aygreur contre la persone qui s'estoit un peu emportée contre Madame la marquise de Sablé ; c'est ce qui m'empesche de le nommer à Vostre Majesté, ne voulant point luy rendre ce mauvais office auprès d'elle, dont je suis asseuré qu'il seroit extrêmement fasché.

Plusieurs volontaires partent aujourd'huy pour s'en retourner à Paris. Quand Vostre Majesté sera en Pologne, elle sera mieux advertie de tout ce qui se passera qu'elle n'est pas asteure ; car Monsieur l'abé de La Rivière m'a asseuré qu'il prendroit très grand soin de luy escrire toutes les nouvèles de la cour; il en asseurera encore plus particulièrement Vostre Majesté et de ses très humbles services par Mr de Gramont, qui sera celuy que S. A. R. envoira à Vostre Majesté... A. C.

Gravelines, 17 août 1645.

Depuis la prise de Bourbourg il n'est rien arrivé de considérable que la conversion de Monsieur le mareschal de Rantzau, qui fit sa profession de foy dans la religion catholique le jour de la Nostre-Dame, et l'emprisonement de Mr de Lione, autrefois président de la Moquète[1]; il fut arreste avant ier à Calais comme espion, et depuis sa prise on a découvert qu'il i estoit venu avec dessein de corrompre Rondeau et l'obliger par ses bèles promesses à remètre entre ses mains le fils de Madame de Rohan. On a trouvé dans sa veste des caractères, et quantité de poudres dont persone n'a voulu faire l'essay. Il avoit dans sa poche un couteau beaucoup plus grand qu'on a acoustumé de le porter. Toutes ces choses ont fait croire qu'un homme qui avoit esté assés bon pour se vouloir tuer pour l'amour de Mademoisèle de Vande pourroit hasarder sa vie pour rendre un service considérable à Monsieur de Chabot, qui est son ami inthime et duquel il parle comme du plus grand homme qui aist jamais esté. J'ay fait

1. Cabale de Mlle de Rohan avant son mariage.

tout ce qui m'a esté possible pour avoir un pasquin qu'on a trouvé parmi ses papiers et l'envoyer à Vostre Majesté ; elle auroit eu du plaisir à le lire; le principal subjet de cette pièce est Madame de Rohan; après èle on n'oublie ni Ruvigni ni Barrière, contre lesquels l'autheur dit toutes les choses imaginables avec beaucoup de fausseté et assés d'esprit. Ensuite de tout ce désordre, qui a augmenté la méfiance de Pialières, que Madame de Rohan avoit envoyé ici pour prendre garde à son fils, il l'a fait partir accompagné de quarante maistres de la compagnie des gendarmes du Roy et d'autant de gentilshommes volontaires qui s'en retournoient, qui ont touts offert leurs services à M. le duc de Rohan (Tancrède) et promis à Pialières de le défendre contre touts ceux qui le voudroient attaquer; il arrivera à la place royale avec ce superbe équipage. Si je n'avois peur, Madame, d'afliger Vostre Majesté, je luy dirois que l'armée part demain pour aler exécuter ceste hardie entreprise dont on vous parle il i a si longtemps, et qu'outre la fortune que les ennemis nous feront courre, on nous commande de faire ce voyatge sans équipage et sans valets, durant lequel nous serons plus misérables que des chiens. L'arrivée de Fontrailles et une petite brouillerie que Mr l'abé de La Rivière avoit desjà eu avec le marquis de Gersé (Jarzé), qui est extrêmement mon ami, l'obligent à vivre froidement avec moy; j'espère, Madame, qu'avant que Vostre Majesté quite la France elle aura encore la bonté de reschauffer ceste ancienne amitié que nous avons eu ensemble, Mr de La Rivière et moy, et qu'elle ne voudra pas en partant me laisser ceste meschante affaire sur les bras, qui, dans ceste conjoncture, me métroit au désespoir. . . . . A. C.

LE COMTE DE LANGERON A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE.

Paris, 17 août 1645.

. . . .

Le fils de Madame de Rohan est toujours à Calés; elle n a aucune peur du cauté de la court; elle est après à faire syner tous ses parans. Mr de Guéméné a promis au conte de Bétune et à Mr d'Avaugour de syner et sa fame ne le veust pas, sy bien qu'il est fort enpaiché, car les autres luy veulent faire tenir sa parole. . . . .

. . . Mr de La Rivière m'a écrit et m'a prié de faire à Vostre Majesté ses très respectueux complimans. . . . .

A. C.

LE VICOMTE D'AUBIJOUX A LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE.

18 août 1645.

. . . .

Je croy que Vostre Majesté a receu asteure une de mes lètres par laquèle je luy rendois conte de tout ce qui s'est fait à Calais pour le service du petit duc de Rohan. Généralement toutes les persones qui se sont trouvées dans l'armée se sont offertes à luy, horsmis Mr de La Frète. Un gentilhomme que Mr de Chabot avoit envoyé et à qui il avoit commandé de s'adresser à Mr de La Mothe-Goulas [1] pour sçavoir de luy quels amis luy réstoient encore ici, s'en est retourné sans trouver persone à qui il peut faire un compliment de la part de son maistre. La Feuillade mesme, qu'il croioit fort dans ses intérês, auquel il avoit escrit une lètre dans laquèle Madame de Rohan luy faisoit de sa main mile protestations d'amitié, pour toute

1. Secrétaire des commandements du duc d'Orléans.

response luy a mandé qu'il avoit desjà donné sa procuration à Madame sa bèle-mère; les sentiments de nostre cour ne paroissent pas fort favorables pour luy. J'ay ouï dire à Mr l'abé de La Rivière qu'il s'estoit coupé la gorge luy mesme. La Boulaye, qui vient d'arriver de Paris, nous a dit mile nouvèles de ceste affaire, que Vostre Majesté aura plus tost sceue que nous. . . . . A. C.

LIVRE IV, CHAPITRE IX

M. LE PRINCE. — MADAME LA PRINCESSE. — DIVERS

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

Compiègne, 13 mai 1646.

Mon cher fils, les asurances de vostre santé et de vostre amitié pour moy feront le bonheur de ma vie; vous pouvés aisément crère que ma joie est bien grande d'estre asurée de l'un et de l'autre. Mr le duc d'Orléans ariva hier au soir et l'on dit qu'il partira vendredi pour aler à l'armée; le maréchal de Gramont creut qu'il lui fesoit la mine en arivant; néanmoins je crés que depuis cela s'est mieus passé; il vous en mandera ou dira les particularités, car il me dit seulement cela en passant. L'on dit asteure qu'asurément la Rène ira à Amiens et que l'on poura partir lundi ou mardi, si ce n'est que la nouvelle que l'on a eue que le petit Monsieur avet la rougolle diférât le partement; mais les médecins mandent à la Rène que ce mal n'est acompagné d'aucun movés acsident, Dieu merci, et qu'ils espèrent que dans deus

jours il sera quitte de peur, la rougolle estant for bien sortie. Mr vostre père est de retour à Paris en for bonne santé; celle de vostre fils se fortifie de jour en jour à ce que l'on me mande; vostre sœur se porte ausi for bien et son fils ausi. Voilà bien des nouvelles de vostre famille; pour moy, mon cher anfan, je ne me sorés mal porter pourveu que je vous sache en santé. Je prie Dieu qu'il vous bénisse et qu'il vous conserve.

Vous me donnés une joye non pareille par les soins que vous avés de me donner de vos nouvelles; continués quand vous le pouvés, je vous en conjure de tout mon cœur.

Dites à Tourville qu'il me mande s'il a donné ordre à Juste de me donner vostre peinture; s'il ne l'a pas feit, dites luy qu'il luy mande.

Mme de Rohan est acouchée d'une fille. A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE PRINCE.

16 mai 1640.

Mon cher cœur, j'ay dit à la Rène que vous anvoyés ce courier pour luy porter des nouvelles de Monsieur et pour l'asurer de son antière guérison; Sa Majesté m'a commandé de vous an remersier de sa part et du soin que vous an aviés eu; elle a gran joie et Mr le Cardinal ausi de le savoir san fièvre et tout à feit hors de danger. Nous partons lundi pour aler à Amiens, où l'on ne sait pas sertènement quel séjour l'on fera; l'on dit pourtant que l'on n'y sera pas plus de huit ou dis jours; Mr le duc d'Orléans y doit ancore revenir voir la Rène. Il ariva hier au soir des nouvelles de vostre fils, qui sera demin à Landresi; le maréchal de Gramont partit hier pour l'aler trouver. Il n'y a rien de nouveau. J'ay bien de la joie de ce que le petit se fortifie; je prie Dieu qu'il le conserve et vous ausi. . . . . A. C.

M. LE PRINCE A M. LE DUC.

Chantilly, 22 mai 1646.

Mon fils, j'ay receu la vostre du 19[e] may de Marle; je me resjouis infiniment de vostre bonne santé et qu'aiés si bien réussi en vostre voiage et à Rheims et à la court. Je prie Dieu que tout le reste vous soit prospère; je l'espère, puisque vous le commancés par la dévotion de la sainte Vierge à Nostre Dame de Liesse. Je ne vous recommande rien durant vostre absance que l'honneur de Dieu, avec un exercice public de dévotion en vostre armée. Après tout, je ne songe qu'en vous et je vous aime plus que moi mesme. Vostre fils se porte asteures très bien; je supplie Nostre Seigneur de nous le conserver et de vous asseurer de mon absolue afection. . . .

A. C.

LE MARQUIS DE MONTAUSIER A M. LE DUC.

Fontainebleau, 16 août 1646.

Avant que de rien dire autre chose à V. A., je luy feray une protestation que je n'ay aucun dessain de la louer; je sçay trop bien comment il en faut user avèque vous; mais après cette préparation, je me hasarderay de vous dire que si vostre humeur ne me faisoit trembler pour d'autres fois, j'aurois une joye extrême d'aprendre de quel danger vous vous estes tiré; car pour l'honneur que vous avés aquis, c'est une chose qui ne vous peut manquer, pourveu que la vie ne vous manque pas. Songés donc un peu plus, Monseigneur, à la conservation de V. A., puisqu'elle a tout à perdre et rien à acquérir; et songés que cette prière vous vient d'une personne à qui votre gloire est chère par dessus toutes choses, et qui mettroit mesme sa vie pour elle; ainsi vous ne la devés pas soubçonner d'une déraisonnable timidité. Ce n'est pas, Monseigneur, que vous

ne me dussiés tenir pour un peu suspect en matière de vous donner conseil; car vous sçavés bien que si j'estois vindicatif, je vous en devrois donner de mauvais pour me vanger de vous, qui avés eu si peu de soin de me tenir la parole que vous m'avés donnée de m'avertir si vous entrepreniés quelque chose de conséquence, afin que j'eusse l'honneur de vous aller trouver. Je l'aurois bien fait sans cela, si j'eusse creu, quand vous estes allé à Mardic, qu'il eust deu tenir si longtemps; et si je croyois que j'eusse le loisir d'y voir encore quelques jours de siège, j'irois vous donner des preuves de la passion que j'ay de vous rendre très humble service. Obligés moy, Monseigneur, si, quand vous serés seul à l'armée, vous avés quelque dessein considérable, de me faire l'honneur de me commander de vous aller trouver; j'attends cette bonté de V. A., si ce n'est qu'elle ne veuille pas hasarder tous ses serviteurs à la fois, et qu'elle en veuille conserver pour l'année qui vient; mais le meilleur expédient que vous pourrés prendre pour cela, c'est de ne leur montrer pas le chemin de se perdre comme vous faites. Je demande très humblement pardon à V. A. de ce petit mot de reproche que le zèle ardent que j'ay pour vostre conservation m'a arraché en dépit de moy, qui aimerois mieux mourir cent fois que de vous fascher, et qui n'ay point de passion si violente que de vous plaire. Contre mon intention j'ay fait cette lettre trop longue, mais le sujet m'a emporté plus avant que je ne pensois, et c'est une faute que vous devés pardonner à un homme qui est autant que je suis. . . . . A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

Fontainebleau, 16 août 1646.

Mon cher fils, je vous envoie Delmas pour aprandre des nouvelles de vostre santé sur ce que le bruit court que vous avés été blessé, et coy que M. le Cardinal m'aye asurée que

vostre blessure soit for petite, je ne puis estre un repos que quelqu'un de mes gens ne vous aye veu ; au reste, je suis acablée de douleur et d'apréansion de savoir que vous vous exposés aus périls plus que jamès ; vous ne le devés point ; vostre nèsanse et la charge que vous avés dans l'armée ne requèrent point cela ; et de plus nostre considérasion, de Mr vostre père et de moy, vous devret un peu retenir. Je vois bien an cela que vostre amitié pour moy n'est pas telle que je l'avés espéré, puisque vous ne vous voulés pas conserver pour l'amour de moy, que vous fètes mourir de douleur et d'apréansion mille fois le jour. Modérés vous, au nom de Dieu, mon cher anfan, et me donnés cète consolasion de conserver vostre vie, puisque vous savés que je n'an ay que par vous.

Renvoyés moy Delmas pronpteman pour me raporter de vos nouvelles, et ausi parceque je n'ay personne, du Ménil s'an estant allé chés luy.

Mr vostre père sera ce soir isi ; Mr le Télier est alé au devan de luy à Valeri. . . . . A. C.

Fontainebleau, 18 août 1646.

Mon cher fils, je ne veus pas lesser partir ce gantillomme qui vous va trouver de la part de Mr le Cardinal sans vous dire que Delmas est arivé, qui m'a dit l'état où vous estes ; lequel m'a feit une si grande pitié et m'a lessé une si grande douleur et apréansion que vous ne soyés gasté, que je ne me sorés remètre. Au nom de Dieu, mon cher fils, ne vous hâtés point de prandre l'air, car assuréman vos yeus ne se guériroient point ; ne vous exposés point à l'avenir comme vous avés feit, car vous métés tout le monde qui vous ème au désespoir, et moy particulièreman à qui vous donnerés la mort si vous continués. Mr le Cardinal m'a dit qu'il vous priet de la mesme chose et de ne point sortir trop tost. Je suis bien an pène de ce que M. de Montreuil est malade, car je creins que vous ne le de-

veniés. Delmas m'a dit que le fils de Mr de Montreuil vous étet alé trouver. Delmas m'a dit de vostre part que je remersiase la Rène et Mr le cardinal pour l'évêché du nepveu de Mr de Tourville, ce que j'ay feit. Je pars demein pour aler à Paris pour trois semènes pour prandre des eaus. Si la Rène est ancore isi, elle m'a commandé de l'y revenir trouver. Je prie Dieu, mon cher anfan, qu'il vous bénisse et toutes vos antreprises, et qu'il vous conserve et me fase la grâse de vous revoir an bonne santé. . . . . A. C.

Paris, 31 août 1646.

Mon cher fils, l'arrivée de de Roches m'a bien consolée, m'asurant que vous vous portés mieus et que vous commansés à voir cler; mes ausi il m'a donné bien du déplésir d'avoir apris que vous voulés prandre l'air plus tost qu'il ne seret nésésère pour vostre guérison. Il m'a dit que mesme il croyet que vous étiés parti de Mardic. Au nom de Dieu, ne vous hâtés pas tant et ne vous exposés pas comme vous avés acoutumé, si vous ne me voulés fère mourir. Je suis venue en cète ville pour fère quelques remèdes pour ma santé; mes il me seront bien inutilles si je vous say dans les hasars où vous avés acoutumé de vous mètre. Au nom de Dieu, conservés vous, mon cher fils, pour l'amour de moy qui vous ème plus que ma vie.

. . . .

Mr le duc d'Orléans ariva hier au soir; il me vient de voir, et m'a tant dit de choses sur l'amitié qu'il a pour vous, qu'il n'y a rien de pareil; il s'an va demein à Fontainebleau. Je rancontray mardi Mr de Châtillon, qui arivet à Fontainebleau comme j'an partès. A. C.

GIRARD A M. LE PRINCE (*analyse*).

Camp de « Peitcam[1] », 2 septembre 1646.

La lettre de S. A., remise à M. le Duc, hâtera sa guérison; il ne gardera de sa brûlure qu'une rougeur au visage, que le temps emportera. M. le Duc se prépare pour quelque grand dessein. Toutes les lettres dont Girard avait été chargé ont été remises à leur adresse. A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE PRINCE.

6 septembre 1646.

Mon cher cœur, je viens de resevoir des nouvelles de vostre fils, que l'on me mande se porter beaucoup mieus, Dieu merci; l'on luy a osté les bandages de ses yeus, mais il a toujours des lunètes; il dit qu'il comancera à monter à cheval dans trois ou catre jours, dont je suis bien fachée. Mr de Chatillon repassa hier pour s'en retourner, qui étet venu pour proposer le rasement du fort de Mardic, ce que l'on a for aprouvé et l'on mande à vostre fils de le fère raser. L'on dit qu'il fera un siège, mais l'on ne sait encore ce que ce sera. Je prie Dieu qu'il le conserve et vous ausi.

Je prans des eaus depuis catre jours. L'on me vient de dire que Mr de Guise a chassé sa mère de l'hôtel de Guise; ses deux otres fils l'ont suivie et sont alés loger avec leur mère à l'hôtel de Chevreuse et sa fille ausi. Mr d'Orléans, à ce que l'on dit, a mandé à M. de Guise qu'il prenet la protection de Mme de Guise. A. C.

1. Pitgam, 12 kilomètres sud-ost de Mardick; 8 kilom. sud-ouest de Bergues, et environ 20 kilom. ouest-sud-ouest d'Hondschoote.

DALMAS A M. LE DUC.

Sans date (vers le 20 septembre 1616).

Madame vous envoye par M. des Roches vostre hongreline fourrée; elle souhète que vous n'en ayés pas besoing, c'est à dire que V. A. revienne sy tost, que le froit ne l'oblige pas à la mettre. Madame se porte fort bien de l'usaige des eaux; elle les prand dans un repos et dans une tranquilité incroyable, et sans aucun mal de teste, quy n'est causé d'ordinaire que par les senteurs et les parfuns que portent ceux quy la visitent.

M. de Guise n'exerce sa charge de lieutenant général que contre Madame sa mère et Messieurs ses frères. Il les a tous chassés de sa maison, laquelle lui appartient par le partaige des biens et la transaction qu'ilz ont faite despuis quinse jours. Cette pauvre mère, plus touchée sans doute de la perte et de la ruine de sa maison que du mauvais traitemant qu'il luy fait, sortit avant hier de cette maison et s'en alla à Montmartre M. le Chambellan et M. le Chevalier[1] ne se trouvant pas icy dans ce désordre, M. de Guise fit destandre leurs chambres et porter les meubles au galetas. Ces Messieurs, estantz à Fontainebleau, ayans apris ce ridiculle procédé, voulurent venir au secours de leur mère; Monsieur leur deffandit de le quitter, craignant qu'il n'arrivât un plus grand désordre. Cette action couronne M. de Guise roy des petites-maisons; il s'y est porté par désespoir de ce que Madame sa mère ne luy voulut pas baillier les pierreries de sa maison, qu'elle estoit convenue de luy baillier par la transaction; elle, craignant qu'il ne les vandît ou donnât à Mad^elle de Pons, les porta à Madame d'Orléans; comme il s'en vit frustré, il a faict cette inhumanité à Madame sa mère : voilà de quoy on s'entretient à présan^t.

1. Le duc de Joyeuse, grand chambellan de France, et le chevalier de Guise, frères du duc de Guise.

Monsieur est party aujourd'huy de Fontainebleau et est allé coucher à Limours, où il séjournera tout demain. Dimanche, il viendra coucher en cette ville pour aller lundy à St Germain voir le prince de Gales; M. le Cardinal s'y doit trouver le mesme jour, et doivent faire cette visite ensemble. M. le m^al^ de Schomberg se marie dans cette sepmaine avec Madame de Hautefort. M. de Meymac est à présant le gran favory de M. d'Hémery; il l'emmène avec luy à Châteauneuf, et M. de Meymac le doit traiter chés luy à La Mothe; ce pauvre homme joue des personnages quy me font mourir. Je n'en ose pas dire davantage, pour le respect que je porte à son sang[1].

M. de Damville a tellemant abandonné son affaire du poison qu'on a condamné son aumosnier à la question ordinaire et extraordinaire, pandant qu'il est à Fontainebleau à valeter après M. de La Rivière pour la moitié de cette charge.

Il est icy bruict que nos armes ont heu grand avantaige en Allemaigne, et que les ennemis se sont engaigez dans un pays d'où ilz n'ont peu sortir sans abandonner le bagaige et canon, quy a esté pris par M. de Turenne; on dit aussy que Hailbron est assiégé.

De Cathalogne, on escrit que M. de Harcour avoit résoleu d'attaquer Lérida de force, sur la nouvelle qu'il avoit heu que les troupes du roy d'Espaigne avançoient pour attaquer ses lignes. Son armée est, à ce qu'on dit, fort petite. Voilà, Monseigneur, une gazette; je suplie V. A. de m'en pardonner la longueur.

A. C.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE PRINCE.

Paris, 9 octobre 1646.

Mon cher cœur, la Rène ariva hier au soir an cète ville, où ausitost il ariva un courier de Mr de Champlatreus, qui est

1. Anne de Lévis-Ventadour, abbé de Meymac, neveu de Madame la Princesse. Mort en 1662, âgé de cinquante-sept ans.

parti vandredy 5 de ce mois; il a lessé vostre fils an for bonne santé, Dieu mersi; mes il a encore couru une fortune effroiable; c'est que revenan de la tranchée une volée de canon cassa la teste à un de ses valets de pied nommé Florançai, qui étet si près de luy que sa servelle couvrit tout le visage de vostre fils, et quelques éclas du crane luy ont faict trois égratignures au visage et à la gorge, mes il n'an garde pas le lit et ne lessa de sortir de tout le jour. Vous voyés quelles grâses nous avons à randre à Dieu de la miraculeuse conservasion de nostre fils. Le marquis de Laval, beau-fils de M. le Chancelier, a été blessé d'un coup à la teste, mais l'on espère qu'il n'en mourra pas; vostre fils en a escrit à M. le Chancelier. L'on mande aussi que le 5 de ce mois le mineur devet estre ataché, et que l'on espéret que bientost cette place seret prise; Dieu nous en fasse la grâce et de nous ramener nostre fils en bonne santé. Les ennemis sont venus à trois lieues du camp pour reconnètre, mais ils n'ont rien tenté pour le secours et se sont retirés vers Nieuport. Voilà tout ce que je say; c'est le comte de Brion qui m'a escrit, car je n'ay point receu de lettres de vostre fils; il me fit escrire cela par M. le comte de Brion, mais M. le Cardinal a envoyé quérir la lettre, c'est pourquoy je ne vous la puis envoyer à cause que le courier presse.

Mr le duc d'Orléans n'ira point à Chambord; il revint hier avec nous. A. C.

Paris, 10 octobre 1646.

Mon cher cœur, c'est à cète heure que nous avons grand subject de randre grâse à Dieu, car le courier que vostre fils envoye porter la capitulation de Donquerque vient d'ariver. Je vous anvoie une lètre de vostre fils et la copie des articles. Vostre fils est, Dieu mersi, en parfète santé. Voilà tout ce que j'ay le loisir de vous dire sur ce subject. Il est ausi arivé aujourd'huy nouvelle que Mr de La Meilleraie a asiégé Porto Longone, que l'on croit qui ne durera que quinse jours. Toutes

ces nouvelles ont donné beaucoup de joie. L'on atan que le courier soit arivé qui aportera l'antrée de vostre fils dans cète plase, qui doit estre demein, s'il plest à Dieu, pour chanter après le *Te Deum*. Je vous donne le bon soir et prie Dieu qu'il vous conserve.

Celuy qui aporte la capitulation se nomme M. de Clermont-Vertillac, qui est maréchal de bataille dans l'armée de vostre fils. Le chevalier de Chabot a eu un coup de mousquet à la teste, mais l'on espère qu'il ne mourra pas. Un gentilhomme de vostre fils, nommé Cauderoque, a ausi un coup de mousquet à la teste et un de ses pages ausi fort blessé.

A. C.

LE MARQUIS DE MONTAUSIER A M. LE DUC.

Paris, 22 octobre 1646.

Quoy qu'il face fort beau à Paris, j'estois si heureus auprès de V. A. que je me repents de l'avoir quittée; et en vérité si vostre campaigne estoit aussi bien à son commencement qu'elle est à sa fin, j'irois encore estre vostre volontaire. Je suis si ravi de la bonté que vous avés eue pour moy que Madame de Montausier en est mal satisfaite, ayant peur que cela ne m'engage à ne vous plus quitter, qui est sans doute le plus périlleus exercice du monde. Pardonnés, Monseigneur, je vous supplie, à ce petit mot qui sent un peu sa louange, et considérés que ce n'est pas en mon nom que je vous le dis. Ce n'est pas que je ne confesse ingénument que j'ay une extrême inclination à vous louer; mais V. A. m'en a si bien sceu chastier que je n'ose plus m'y embarquer; et de plus je le voy faire à tant de gens qu'il n'est pas besoin que je m'en mesle; préparés vous de n'ouïr autre chose à vostre retour, car tout le monde n'est pas si discret que moy; c'est là que j'attends d'estre vangé à souhait de l'injustice que vous m'avés

faite pour cela. C'est un contentement que j'attends avec une impatience extraordinaire. . . . A. C.

CORRESPONDANCE DE MAZARIN[1]

MAZARIN A M. LE DUC.

Compiègne, 19 mai 1646 (*analyse*).

A reçu sa lettre de Marle annonçant son heureuse arrivée à l'armée. A tenu conférence avec Rantzau et Gramont, et attend le duc d'Orléans pour prendre les dernières résolutions. Gramont les portera à Landrecies, où M. le Duc peut s'avancer comme il l'a résolu. A. C.

Compiègne, 25 mai 1646.

M. le maréchal de Gramont allant se rendre auprez de vous après avoir assisté à toutes les conférences qui ont esté tenues icy avec S. A. R. depuiz vostre départ, il seroit superflu de vouloir vous en entretenir, puisqu'il le pourra beaucoup mieux faire de vive voix, en estant informé comme il est. Aussy ne profitay-je de l'occasion de son départ que pour n'en perdre aucune de vous renouveller les protestations de mon service et de la passion qne j'ay pour tout ce qui vous regarde ou vostre satisfaction.

Je suis extrêmement en peine de ne voir point arriver Ronette

1. Les archives de Condé contiennent 176 lettres originales adressées dans les années 1646-1649 par Mazarin ou Le Tellier au prince de Condé et au duc d'Anguien. Nous n'insérons ici que les plus importantes et nous excluons toutes celles dont le texte ou l'analyse ont été publiés dans la collection des *Lettres de Mazarin*.

(Rouanette) de Holande, quoy que j'aye sceu par le filz du marquis de Saint-Maurice, qui vient de La Haye, qu'il en devoit partir il y eut mardy huict jours; en voilà onze d'escoulez depuis sans que l'on en ayt eu aucunes nouvelles; vous pouvez juger de l'inquiétude que cela me donne par la qualité des affaires dont il est chargé et par la nécessité où nous sommes réduicts de tenir toutes nos résolutions en suspens, en attendant de voir ce qu'il nous porte.

. . . .

Monsieur, en fermant cette lettre, Ronette est arrivé; mais comme M. le maréchal de Grammont est informé de tout ce qu'il a raporté, vous trouverez bon que je me remette derechef à sa vive voix. A. C.

LE TELLIER A M. LE PRINCE.

Montdidior, 28 mai 1646.

Je receuz seulement hyer au soir la lettre cy-jointe que Monsieur le mar[al] de Gramont m'a prié d'envoyer à V. A. Mondit s[r] le mar[al] estant demeuré en cette ville après le départ de Monseigneur le duc d'Anguien, il a assisté au conseil qui s'y est tenu sur l'employ des armes du Roy contre la Flandres, dans lequel il a esté résolu que les armées de S. A. R., et de mondit seigneur le Duc se joindront. Elle doibt arriver aujourd'huy à Doullans où elle fait venir Messieurs les maréchaux de Gassion et de Rantzau pour recevoir sur cela leur advis; ensuitte de quoy S. A. R. doibt retourner à Amiens où la dernière résolution sera prise, laquelle elle fera sçavoir à mondit seigneur le duc d'Anguien et luy marquera le jour et le lieu de la jonction.

J'estime que V. A. aura apris le retour de M[r] de Ronette, et comme Monsieur le prince d'Orange, après avoir agitté divers desseins, ne s'est pu arrester à aucun, et que ce qu'il

en a pu tirer a esté que lorsque toutes les armées, tant du Roy que de Messieurs les Estatz, seroyent en campagne, comme il y aura facilité à communicquer les uns avec les autres, on pourra déterminer sur le lieu les entreprises qu'on voudra faire. Par tout ce que ledit s^{r} de Ronette a raporté de ces quartiers-là, on a bien congnu que le grand aage de Monsieur le prince d'Orange et son indisposition luy donnent beaucoup de lenteur, et que l'espérance que les Hollandais ont conceue d'une prochaine paix a retardé les levées, qu'ilz ont ordinairement achevées en cette saison, si bien que Sa Ma^{té} se trouvera obligée de supléer par la force et la vigueur de ses armes à une partie de ce qu'on pouvoit raisonnablement attendre d'eux au commencement de la campagne.

A. C.

Amiens, 30 mai 1646 (*analyse*).

Le comte d'Harcourt a investi Lérida. Le duc d'Orléans partira d'ici samedi prochain. Rien de changé à la résolution de joindre l'armée de ce dernier à celle de M. le Duc, « mais l'on n'a point encore déterminé de quel côté elles agiront ».

A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Amiens, 1er juin 1646.

Comme l'on estoit sur le point de donner tous les ordres nécessaires pour l'exécution du dessein dont M. le mar^{al} de Gramont vous porta le project, vos deux courriers sont arrivez qui en ont fait changer la résolution. On pensoit mesme vous depescher le s^{r} de Ronette; mais Mr de Paluau ayant passé icy pour se rendre près de vous, on l'a entretenu au long sur toutes choses, et il s'en va si bien informé qu'il seroit superflu que j'adjoutasse rien au compte qu'il vous en rendra. Je me contenteray de vous prier, Monsieur, de luy donner entière créance. . . . A. C.

LE TELLIER A M. LE DUC.

Amiens, 3 juin 1646.

L'advis contenu en l'extrait cy-joint de la lettre escripte par Mons[r] le mar[al] de Gassion à S. A. R. a faict prendre résolution à la Royne de renvoyer le courrier que Mons[r] le mareschal de Gramont avoit despesché par deçà sur l'affaire de M[r] de Bergerac, afin de vous donner part de cet advis et vous faire sçavoir que Sa Majesté a jugé à propos et mesme qu'elle désire que vous partiez du lieu où vous estes avec toute l'armée pour vous rendre mercredy prochain sixiesme de ce mois aux environs de Bapaulme par le chemin le plus seur; Son Altesse Royale arrivera le mardy cinquiesme à Aras, où Vostre Altesse aura de ses nouvelles; et M[r] de Gassion, auquel je faicts savoir par un courrier exprès cette résolution, se rendra le mesme jour mardy à Béthune d'où il envoyra à Aras prendre les ordres de S. A. R. qui despesche en mesme temps à Vostre Altesse le sieur Foucaut avec une lettre en créance, afin que sy ce porteur n'arrivoit pas à bon port, elle puisse estre informée de la résolution cy-dessus. . . . A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Amiens, 4 juin 1646 (*analyse*).

Le chevalier de Rivière a remis à Mazarin la lettre de M. le Duc. Bergerac aura grâce pour son duel; mais il doit être arrêté « pour la forme et pour sauver la dignité ». — A vu l'abbé Franquetot; le servira. — Le régiment de S[t]-Simon, qui devait joindre M. le Duc à Landrecies, ira droit à Bapaume et gagnera ainsi deux jours. — Les Hollandais ont résolu les levées extraordinaires, et le prince d'Orange promet de mettre en campagne, pour le 20 du courant, une armée aussi forte que celle de l'année dernière.

Reçu une lettre de Gassion qui apporte beaucoup de bonnes raisons contre le dernier dessein. — Les dernières résolutions seront prises mercredi au soir à Arras, où M. le Duc sera avec S. A. R. et les maréchaux de France. . . .

A. C.

Amiens, 9 juin 1646 (*analyse*).

Se réjouit que toutes choses se soient à la fin ajustées; « l'entreprise est très sure et fera voir à ces peuples que nous n'avons pas besoin des Holandois pour leur donner bien des affaires ».

M. d'Estrades va en Hollande pour se concerter avec le prince d'Orange.

Recommandations pour la marche de l'armée.... A. C.

Paris, 16 juin 1646.

Envoyant ce gentilhomme à M. le comte de Seaux sur la mort du pauvre marquis de Gesvre, son frère, qui vient d'estre tué à Lérida, je profite de cette occasion pour vous asseurer de la continuation de mon service très humble et pour vous dire l'impatience que j'ay de recevoir des nouvelles de nos armées. J'ay donné à S. A. R. par le moyen de Mr l'abbé de La Rivière quelques-unes que j'ay receu de Flandres, que je ne répéteray pas icy, ne doutant point qu'elles ne vous soient communiquées.

Je vous diray seulement, Monsieur, que la conduite que nous avons tenue envers Mrs les Estats a produict un très bon effect puisque desjà Mr le prince d'Orange est hors de La Haye et qu'il promet que son armée sera ensemble au 18e du courant en estat d'agir.

La Reyne a fait la grâce à Mr le comte de Seaux de luy accorder la charge de Mr son frère, considérant qu'il en a desjà perdu deux dans le service; il faudra doresnavant se

garder des prophéties de M^{r} le mar^{al} de Gramont, qui prédit dernièrement audit s^{r} comte à Compiègne que la campagne ne passeroit point qu'il n'eust fait tuer son aisné et qu'il lisoit cela sur son visage. . . . A. C.

M. LE DUC A MAZARIN.

Camp devant Courtrai, 24 juin 1646.

Le gouvernement d'Ardres vaquent par la mort de Mr de Lermont, et sçachent les bontés que vous avés eues cet hiver pour Mr Arnault pour celuy de St Disier, j'ay creu que vous seriés bien aise de luy procurer cet aventage; je vous en seray en mon particulier très sensiblement obligé; vous sçavés le temps qu'il y a qu'il sert sens aucun bienfaict de la court, et puis je sçay bien que ma recommendation vault quelque chose auprès de vous. Je ne vous mando point de nouvelles parce que je sçay que M^{r} de La Rivière vous les mande touttes. Je vous demende la continuation de l'honneur de vostre amitié. . . . . . Il y a icy deus lieutenents des gardes fort blessés; si il en meurt un, je vous supplie de vouloir faire doner une de leurs charges à St Martin de l'artillerie. A. C.

MAZARIN A L'ABBÉ DE LA RIVIÈRE (*analyse*).

Fontainebleau, 26 août 1646.

Il faut empêcher les progrès des ennemis sur la Lys et y réparer les pertes déjà faites. — Mardick pris, on laisserait le maréchal de Rantzau surveiller la côte et donner bon ordre à la sûreté de Bergues et Mardick. M. le Duc, « estant en estat d'aller en carosse », et le duc d'Orléans reviendraient sur la Lys avec toutes les troupes, ou du moins celles de La Ferté-Senneterre, pour s'emparer de Menin. De cette position cha-

touilleuse pour l'ennemi, Rantzau fera des progrès si l'ennemi tire ses troupes sur la Lys, où elles ne pourront toujours pas arriver avant les nôtres. S'il ne peut rien entreprendre, on pourra le faire rejoindre après qu'il aura laissé de bonnes garnisons dans Bergues et Mardick. De plus le voyage de l'armée vers la Lys facilitera le retour de M. de Gramont; mais il est à craindre que le mauvais état où le prince d'Orange est réduit et l'envie qu'ont les députés de Hollande de quitter l'armée pour retourner chez eux, ne leur fassent mettre trop tôt l'armée en quartiers. — M. de Villequier, gouverneur du Boulonois, pourrait rendre de grands services en restant du côté de la mer. — On va donner satisfaction au colonel principal des Polonais. On pourrait mettre les Polonais dans les villes, à condition qu'il n'y soient pas les plus forts, et employer en campagne les Anglais et les Suisses qui sont dans les places. — Mettre aussi dans une place le régiment de Jonzac. — On assure de Londres qu'au mois prochain deux mille hommes seront débarqués à Calais. — Si, quittant les postes de la Lys, on jugeait bon d'en garder quelques-uns, on emploierait pour cela un corps de milices des gouvernements d'Amiens et de Doullens, ainsi qu'il a été arrêté avec les gouverneurs des places frontières. — Il faut menacer d'un châtiment exemplaire les munitionnaires s'ils font mal leur service. Ils n'ont pas fait de magasins du côté de la mer et de la Lys, malgré les ordres reçus. En cas de marches, le soldat doit emporter du pain pour cinq ou six jours. — M. Le Tellier est chargé de faire faire des amas de blés sur la Lys.— Faire le relevé des chevaux d'artillerie, des officiers de même arme pour ne payer que ce qu'il y a et réformer le superflu si possible. — On travaille à envoyer le nécessaire pour raccommoder Mardick et Bergues et les mettre à l'abri d'un coup de main. . . . . « Si du fonds que l'on donna à Monsr le duc d'Anguien pour les travaux à sa sortye en campagne, il en a esté pris quelque chose pour le siége de Mardyk, on le fera remplacer icy au premier

advis que l'on en aura, afin qu'il ne manque rien pour l'heureux succès des desseings qu'on entreprendra.

On craint extrêmement que l'envie que Mons[r] le Duc a d'agir ne le porte à mespriser son mal, et que faute de prendre huit ou dix jours de repos il se mette en estat de ne pouvoir plus rien faire le reste de la campaigne. C'est pourquoy la Reyne m'a commandé expressément de prier de sa part S. A. R. de s'employer envers Mons[r] le Duc pour le faire songer à sa santé préfèrablement à tout, et comme il s'agit d'une partye si délicate qu'est la veue, laquelle pourroit courre grand risque en s'exposant trop tost à l'air et au grand jour, Sa Ma[té] voudroit bien qu'il se donnast un peu de patience et que tout au plus après le départ de S. A. R. il se contentast de donner les ordres, se mettant en quelque lieu bien seur près de l'armée, où il pust avoir toutes les commodités; et comme en cela Sa Ma[té] n'a autre objet que le recouvrement de la santé de M. le Duc, si sans se mettre trop au hazard d'augmenter son mal il peut aller en personne avec l'armée, bien accomodé dans un carosse, Sa Ma[té] en sera très contente, sachant bien que sa présence ne peut qu'apporter beaucoup d'advantage au service du Roy. . . »[1].

On prépare à Béthune les munitions de guerre, grenades, etc. — Au moment d'envoyer ce mémoire par le S[r] Duhamel, il apprend la reddition de Mardick, qui va permettre d'arrêter les progrès de l'ennemi sur la Lys. Cependant que l'amiral Tromp, ou celui qui commande à sa place, ne bouge pas des environs de Dunkerque; sa présence donne jalousie aux ennemis et les empêche de se concentrer sur la Lys. A. C.

1. C'est probablement à cause de ce passage que l'original de ce mémoire fut remis au duc d'Anguien.

MAZARIN A M. LE DUC.

Fontainebleau, 26 août 1646.

L'inquiétude où je suis de l'estat de vostre santé m'oblige à vous dépescher de nouveau le S[r] Duhamel pour m'en raporter au plus tost des nouvelles et pour vous conjurer de ma part que vostre courage ne vous fasse point précipiter vostre sortye de la chambre auparavant que vostre blessure soit entièrement guérie, estant en une partye si délicate que l'on ne peut y apporter trop de précaution. Je sçay bien que ce vous sera une mortiffication, mais je m'asseure que vous la donnerés volontiers à la satisfaction de la Reyne, à la supplication de vos plus véritables serviteurs et à la considération que vous ne sçauriez tesmoigner plus agréablement à Sa Ma[té] vostre zèle à son service que par les soings que vous apporterés à la conservation d'une personne si précieuse à l'Estat comme est la vostre. . . . A. C.

Fontainebleau, 30 août 1646.

Je vous despesche exprez ce courrier pour vous donner un advis que j'ay eu de bon lieu, que les ennemis prétendent de pouvoir mettre ensemble comme en cachette le plus grand nombre de troupes qui leur sera possible, et nous fondre sur les bras en un instant. C'est une pensée de Picolomini et de Caracena, à laquelle Castel-Rodrigo a fort aplaudy. Il est vray (à ce que le mesme advis porte) que compris ce qu'ilz ont vers la mer, la Lys et le costé d'Anvers, et enfin généralement toutes leurs forces, elles ne font pas plus de 20,000 hommes, et qu'il y a partout trèz grande apréhension de nos troupes, parlant de qui s'est fait à Mardik comme de diables et non pas d'hommes. Voilà les termes propres auxquelz on en escrit de

Flandres; on s'y flattoit pourtant sur vostre maladie dans l'espérance que vous ne pouriez agir en personne de tout le mois qui vient.

Je vous suplie de faire bien veiller à leurs mouvemens, afin que le projet de Picolomini de vous tomber sur les bras deux fois plus forts que vous ne les croyez n'ayt pas l'effet qu'ilz se sont proposez. Ilz ont desjà destaché six mil hommes de l'armée qu'ils avoyent contre les Hollandois, avec quatre mil desquelz on dit que Picolomini est venu à Donquerque, et Estevan de Gamarra s'est jeté avec les deux mil autres dans Ypres.

Pour ce qui regarde Mardik, on vous en envoyra les résolutions aussytost que S. A. R. sera arivé icy, et je vous despescheray en toute diligence Mr de Chastillon avec tout esclaircissement là dessus et sur toutes les autres choses autant qu'elles pourront dépendre de moy, vous assurant que je luy ouvriray mon cœur avec ingénuité et que je désire avec passion l'advancement du service de Sa Majesté dans l'acroissement de vostre gloire.

Je crains extrêmement que le retour de S. A. R. n'ayt donné lieu à beaucoup d'officiers et de soldats d'en faire de mesme. Je luy avois fait envoyer une lettre du Roy là dessus, afin qu'elle pust luy servir de prétexte pour refuser tous les congez qu'on luy demanderoit; mais je ne sçay ce qui en sera arivé. Je croy que, comme je vous suplie pour vostre intérest mesme de ne donner permission de revenir à qui que ce soit sans une nécessité bien absolue, vous aurez agréable que je fasse remettre une pareille lettre de Sa Maté entre les mains de Mr de Chastillon pour vous servir d'excuse envers ceux qui vous en solliciteront.

Je serois d'advis qu'on ne tardast pas davantage à faire revenir l'infanterie de Mr le maral de Gramont, car ce corps-là poura vous estre fort utile. La présence dudit sr mareschal avec sa cavalerie dans l'armée de Mr le prince d'Orange ne laissera pas de faire le mesme effet d'obliger toujours ledit prince

à tenir la campagne et d'engager par ce moyen bonne partie des forces des ennemis de ce costé-là.

Je vous suplie de tout mon cœur, Monsieur, de songer à vostre santé préférablement à toutes choses et de ne vous inquiéter pas pour sept ou huit jours plus ou moins, puisque ce temps là de repos vous donnera aprez lieu d'agir sans crainte de retomber.

. . . .

Les nouvelles cy-dessus sont du 25e de ce mois dans un temps où ilz avoyent mis ensemble toutes leurs forces pour tenter le secours de Mardik par terre; mais il y a apparence qu'à présent leur principale pensée sera de garder Donquerque et les autres postes de la mer, auxquelz ilz croyent que nous visons plus qu'à retourner sur la Lys. A. C.

Fontainebleau, 31 août 1646 (*analyse*).

On dépêche un courrier à Calais pour les affaires des Polonais et pour voir si on pourra en tirer parti. Avantage remporté par La Ferté-Senneterre; lui a ordonné de s'entendre avec Du Plessis-Bellière, qui commande dans Armentières, pour empêcher qu'il n'entre rien dans Menin; l'occasion est favorable pour attaquer cette place. Si l'armée ne peut y marcher tout de suite, il serait bon d'y envoyer 1000 chevaux rejoindre les 1000 autres qui y sont déjà et les 200 d'Armentières.

Si on se résout à attaquer la place, il serait bon que La Ferté-Senneterre l'investit du côté de Lille avec le plus de cavalerie et d'infanterie possible, car il est probable que le principal corps des ennemis sera vers Ypres; La Ferté pourrait du côté de Lille s'acquitter de cette charge sans péril pendant que l'armée s'avancerait pour investir la place de l'autre. A. C.

Fontainebleau, 4 septembre 1646 (*analyse*).

Lui renvoie M. de Châtillon. — Raser le fort bas de Mardick. — Le colonel Priemski servira le reste de la campagne avec ses Polonais; ne pas trop s'y fier. — Nouvelles d'Allemagne : l'armée franco-suédoise a poursuivi pendant quatre jours les Impériaux et Bavarois, qui se sont retirés vers Cologne. On peut entreprendre ce qu'on voudra en Souabe, Franconie, Wurtemberg et Bavière. Turenne va assiéger Heilbronn, sauf à quitter le siège pour combattre les ennemis s'ils veulent regagner le Danube. A. C.

Fontainebleau, 12 septembre 1646.

Il est superflu que je vous dise à quel poinct je me suis resjouy de la prise de Furnes, avec les circonstances dont elle a esté accompagnée. Ce que j'ay escrit sur cela il y a longtemps vous l'aura assez fait cognoistre, et comme une affaire de cette conséquence est arrivée impréveue et que vostre résolution a esté suivye d'un bonheur que je croy inséparable de toutes les autres que vous prendrés, je conçois des espérances certaines d'un bon évènement lorsque je vous voy résoudre à quelque entreprise, quelque grande qu'elle puisse estre. Je prie Dieu seulement qu'après avoir examiné ce que vous pouvez assembler de forces et espérer d'icy, vous vous trouviez en estat d'aller à Donkerque.

Vous verrez dans le mémoire cy-joint tout ce que la Reyne, par l'advis de Monsieur, m'a commandé de vous mander, à quoy je n'adjousteray autre chose, si ce n'est que vous debvez compter certainement sur tout ce qui peut dépendre de moy, qu'il n'y a personne qui désire plus sincèrement ny avec plus de passion que moy l'accroissement de vostre gloire et vos advantages.

Je ne puis m'empescher de vous faire une recharge sur vostre conservation, vous suppliant très humblement de ne

faire pas si bon marché de vostre vie en toutes les moindres occasions qui se présentent, puisque cela ne peut rien adjouster à la cognoissance que tout le monde a de la grandeur de vostre courage et inquiète à un point que je ne puis exprimer tous vos serviteurs, parmy lesquels je ne doute point que vous ne me comptiez pour un des plus asseurés et des plus véritables.

J'ay entretenu au long le Sr de Saint-Evremont que vous m'avez dépesché, et Milet aussi, qui vous dira tous les ordres dont il est chargé. Je vous suplie de considérer si, en cas qu'il n'y ayt aucune espérance de faire agir l'armée holandoise et que nous ayons sujet de doubter qu'elle ne se retire dans les garnisons plus tost qu'elle ne devroit, il seroit bon de luy en laisser la liberté, pourveu qu'ilz nous baillassent dès à présent les trois mil hommes qu'ilz ont promis sur la fin de la campagne, parce que cela et le retour de nostre cavalerie et de nostre infanterie serviroit d'un grand renfort. Vous pourrez escrire à M^r le mar^al de Gramont là dessus ce que vous estimerez à propos, et le dire aussi à Milet qui a assez d'esprit pour bien exécuter tous les ordres que vous luy donnerez.

La Reyne a trouvé bon d'accorder le gouvernement de Furnes au Sr Bosquet, et M^r Le Tellier a ordre d'en faire expédier les provisions.

J'ay esté ravy de voir dans vostre lettre une relation si distincte de tout ce qui s'est passé en l'entreprise de Furnes; mais j'ay esté très marry qu'elle fust de vostre main, particulièrement n'estant pas encore bien guéry. Je vous prie au nom de Dieu de ne prendre jamais cette incommodité pour moy.

Je croy qu'en cas que vous preniez la résolution d'attaquer Donkerque, il est important que vous fassiez grande caresse à l'admiral Tromp et à son lieutenant, lui faisant espérer quelque bon présent, quoy qu'il n'y ayt aucun sujet de doubter que Messrs les Estatz soient capables de commettre une infidélité semblable à celle de commander à leurs vaisseaux de se retirer lorsque nous serions engagés à l'entreprise.

Je vous metz aussi en considération si en cas que vous fassiez joindre le Sr de La Ferté-Senneterre à vostre armée, il seroit à propos de laisser sur la Lys un bon mareschal de camp qui pust aller d'une place à l'autre, selon les occasions, et y placer les Polonais, si vous estimez qu'il le faille faire.

Je vous suplie, avant que la campagne s'achève, de trouver bon que le Sr de Bufalini serve sept ou huit jours de mareschal de camp, pour s'en mettre en possession, et je ne croy pas que personne puisse me taxer en ce rencontre d'aller trop viste à procurer des advantages à ceux qui me touchent.

Je suis assez persuadé que faisant le siége de Donkerque on sera obligé à beaucoup de despenses extraordinaires : mais sur cet article vous debvez faire estat que je ne hésiteray pas à conseiller que l'on y despense jusques au dernier sol, et j'espère avoir assez de crédit pour faire que le fonds ne manque point, scachant bien qu'il ne peut jamais estre mieux employé qu'en cette occasion de Donkerque, si vous en résolvez l'attaque, et mesme que rien n'est dépensé plus à propos ny avec plus de mesnage que ce qui se faict par vos ordres.

Je me suis extrêmement resjouy d'apprendre qu'il n'y a eu aucun désordre ny à Honscot (Hondschoote) ny à Furnes, parce que les grandz exploictz de guerre ne contribuent pas tant aux conquestes que la bonne discipline, notamment dans le pays où vous faites à présent la guerre.

Je croy que vous aurez desjà veu la response que Messrs les Estatz ont faicte à un escrit que leur avoit baillé M. de La Thuillerye, puisqu'elle a esté imprimée; néantmoins je vous l'addresse à toutes fins, avec les nouvelles que nous avons eues cette sepmaine d'Allemagne. Celles de Flandres portent une confusion de toutes choses et un dernier abbattement, et à Bruxelles on disoit que le roy d'Espagne avoit esté fort fasché que l'on n'eust livré combat aux nostres, à quelque prix que ce fust.

Je vous suplie de tout mon cœur de songer à vostre santé préférablement à tout.

Le S[r] de S[t] Evremont vous raportera quelque chose que je luy ay dit touchant M[r] le mar[al] de Rantzau. A. C.

Fontainebleau, 12 septembre 1646 (*analyse*).

Grâce à la prise de Furnes, de Bergues et de Mardick, Dunkerque n'a plus de communications avec la Flandre. — Dispositions pour le siège, outils, etc.; fortifier la Lys; emploi des troupes, Polonais, garnison de Mardick, etc. — Conseille de laisser Gramont et sa cavalerie dans l'armée hollandaise; maladie du prince d'Orange. — Sur La Ferté et son corps en cas que les ennemis bougent; Caracena est à Nieuport. — Le roi d'Espagne a ordonné au marquis de Castel-Rodrigo de livrer bataille avec toutes ses forces; mais il a à se défendre contre les Hollandais du côté d'Anvers et de Dendermonde. — Fortifier Furnes et se retirer sur la Lys en cas qu'on ne puisse venir à bout de Dunkerque. — Les ennemis, tenant assurée l'attaque de Menin, avaient mis 500 chevaux dans Douai et autant dans La Bassée; mais, voyant Dunkerque assiégé, il est probable qu'ils les en auront retirés. — M. de La Tour assure que La Ferté est parti avec un grand convoi pour Courtrai. Si M. le Duc s'attache à Dunkerque, le maréchal de Gassion se tiendra sur la Lys; si M. le Duc va vers la Lys, M. de Rantzau restera du côté de la mer avec un corps de troupes. A. C.

Fontainebleau, 18 septembre 1646 (*analyse*).

Lui renvoie La Moussaye. — Lui annonce que Gramont s'est embarqué avec son infanterie, ce qui fera un renfort de 4,800 bons hommes; le maréchal et M. d'Estrades ont bien servi en ce rencontre. A. C.

Fontainebleau, 23 septembre 1646 (*analyse*).

Mauvais état des finances. — Fortifier les places de la Lys. — MM. de Gramont et d'Estrades en Hollande. — Nouvelles d'Italie, de Catalogne et d'Allemagne. A. C.

Fontainebleau, 1er octobre 1646.

. . . .

Il est superflu que je vous exagère à quel point Sa Mté s'est resjouye avec toute la cour des bonnes nouvelles que vous m'avez données de l'heureux progrez de vostre attaque. Vous le jugerez assez par la qualité de l'entreprise. Et pour mon particulier, je vous suplie de croire que personne au monde ne prend tant de part que moy à l'accroissement de vostre gloire, et que je ne serois guère plus ravy quand moy mesme j'exécuterois les beaux desseins que vous faites tous les jours.

J'ay dit à la Reyne ce que vous m'avez escrit en louange et recommandation de M. de Chemerault; Sa Mté luy a aussytost accordé le brevet de sergent de bataille.

La monstre part de Paris infailliblement, et, sans me faire de feste, je vous prie, Monsieur, de croire que si je ne m'y fusse employé de la sorte que j'ay fait, quelque bonne volonté que Mrs des finances ayent, il eût esté très malaisé de mettre ensemble une somme si considérable d'argent que celle qu'on est obligé d'envoyer.

Je ne pouvois recevoir une nouvelle plus agréable que celle des ordres que vous avez donnez pour la conservation des postes de la Lys, qui faisoient toute mon inquiétude dans la résolution de l'entreprise où vous estes maintenant attaché; ils ne pouvoient estre plus judicieux ny vraysemblablement de plus de fruict qu'ils seront.

Le désir que j'aurois de voir M. de Marsin bien estably (à quoy l'affection que je vois que vous avez pour luy m'est un nouveau motif bien puissant), m'avoit fait songer, comme vous

sçavez, à luy faire avoir le gouvernement de Bergues, quand on donneroit celui de Donquerque à M. le maréchal de Rantzau; mais ayant sceu depuis que Donquerque, sans Bergues ou sans Mardik, estoit une place véritablement de grand nom, mais de peu de considération pour le gouverneur, en sorte que, s'il y avoit à opter, on choisiroit plustost Bergues sans Donquerque que celuy-cy sans Bergues, comme le dit sieur maréchal m'a mandé, j'ay creu que vous l'aymeriez assez, estant d'ailleurs vostre serviteur très passionné, pour vous employer volontiers à luy faire conserver ces deux postes qui doivent estre nécessairement conjoincts, d'autant plus que, dans le train que prennent les affaires, il ne manquera pas d'occasions de donner à M. de Marsin quelque place encore meilleure que Bergues. Ledit s^r maréchal me mande qu'il a eu l'honneur de vous dire toutes ses raisons là-dessus, que vous aviez eu la bonté de ne pas désaprouver.

J'ay eu beaucoup de joye d'aprendre que vous soyez content du peu que j'ay contribué icy à vous donner moyen de venir bout de vostre entreprise; j'en useray tousjours avec la mesme franchise et passion en touttes les choses qui regarderont vostre intérest et satisfaction particulière, et Mrs de Chastillon et de La Moussaye ne vous ont rien advancé là dessus que les effects ne confirment en toutes les occasions qui dépendront de moy, vous confirmant toujours qu'il n'y a personne au monde qui ayt plus d'estime pour vous et plus d'inclination de vous honorer et de vous servir que j'en ay.

Sa M^té a trouvé bon que je vous envoye un présent pour l'admiral Tromp de mesme qu'à Graveline; j'en ay desjà l'ordre et vous l'envoieray demain ou le jour suivant.

M. le maréchal de Turenne nous presse extraordinairement pour luy envoyer de l'infanterie. Je vous prie de me mander si vous croyez qu'on pust, sans préjudice des affaires de landres et de l'armée que vous commandez, en destacher vers le 15e du courant et mettre en marche vers l'Allema-

gne. J'achèveray cette lettre en vous disant que les Espagnols tesmoignent plus que jamais estre résolus d'achepter la paix à quelque prix que ce soit, recognoissans bien que c'est le meillour party qu'ils puissent prendre pour arrester nos progrès et la suite de leurs malheurs, mais, quelque diligence qu'ils y apportent, je crois qu'ils pourront malaisément sauver Donquerque et Lérida. . . . .

Je vous prie de faire que Mrs les maréchaux de Gassion et de Rantzau travaillent ensemble à faire un estat bien exact de tout ce que nous avons occupé durant cette guerre en Flandres et dans le Luxembourg, n'oubliant pas mesme les petites places et chasteaux et toutes les dépendances, afin que nous puissions envoyer ce mémoire là à Mrs les Plénipotentiaires, qui en auront besoin, et pour cet effect me faire la faveur de me l'adresser par la première occasion.

Estant sur le point de signer cette lettre, j'en reçois deux de M. le maréchal de Gramont et du sr d'Estrade du 23e, qui me marquent qu'ils n'avoient pas grande espérance que M. le prince d'Orange tînt la parole qu'il avoit donnée d'agir, et une autre du 29 de Bruxelles, qui porte que les Holandois n'avoient encore rien entrepris, quoyque l'on eût destaché Bek et Picolomini avec trois mil cinq cens hommes pour les faire aller joindre Caracena et faire une tentative pour le secours de Donquerque, comme je vous manday dernièrement, et que le marquis de Castel-Rodrigo et le duc de Lorraine estoient allez à Malines. Peut-estre que, sur les advis que je vous en donnay, vous aurez jugé à propos de faire joindre à vous La Ferté-Senneterre avec ce qui luy restoit, après avoir renforcé les garnisons des places que nous avons sur la Lys. Cependant nous avons sujet de faire des plaintes bien hautes à Mrs les Estats de Mr le prince d'Orange, et nous ne sçaurions rien dire là dessus qui ne soit très juste, et à la vérité il est insupportable de voir que lesdits srs Estats ayant donné les ordres pour faire entreprendre quelque chose à leur armée dans un temps

que les ennemis leur opposoient un corps considérable, que M. le prince d'Orange en ayt donné parole positive à M. le maréchal de Gramont et qu'il vous ayt escrit à vous, Monsieur, et à moy dans ces mesmes termes, cependant que son armée demeure oysive et que, ce corps estant diminué de plus de moitié, lesdits sieurs ont deu prendre la résolution de faire quelque entreprise quand ils ne l'auroient pas formée auparavant. Tout cela, à mon advis, se fait par les menées de Madame la princesse d'Orange, qui, estant gaignée par les grands advantages que les Espagnolz luy ont promis, se prévaut de la foiblesse où son mary est réduit pour éluder toutes les résolutions de l'Estat quand elles nous sont favorables. Je vous suplie de dépescher quelqu'un à l'armée de Mrs les Estats, qui passe à La Haye, pour vous plaindre hautement de ce procéder, puisqu'on a raison de le faire et qu'il ne peut estre que fort utile d'en tesmoigner nostre resentiment, et de ce costé-cy nous le ferons en bonne forme par l'ordinaire. Je croy mesme, Monsieur, qu'il ne seroit pas mal à propos que vous disiez que, sur les asseurances qu'on vous avoit donné du siège de Lierre, vous vous estiez engagé à l'entreprise de Donquerque, et que cependant les Holandois n'ayant pas exécuté de leur costé ce qu'ils avoient si absolument promis, ils ont donné lieu aux ennemis de destacher la meilleure partie du corps qu'ils leur opposoient pour l'envoyer joindre à Caracena contre nous et luy donner les moyens de tenter le secours de Donquerque. . . . A. C.

M. LE DUC A MAZARIN.

Camp de Honscotte (Hondschoote), 17 octobre 1646.

C'est avec un regret très sensible que je suis obligé de vous demender le gouvernement de Rosières pour Mr de Rohan, puisque la mort du chevalier de Chabot vous en laisse la dis-

position; c'est une perte qui me touche au dernier point, et je la vois preste d'estre suivie de celle du pauvre Laval; je vous advoue que j'en suis inconsolable. Je vous conjure de vouloir avoir la bonté de considérer en ce petit rencontre Mr de Rohan. . . . . A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Paris, 1er novembre 1646.

Je ne respondois point à quelques lettres dont vous m'avez favorisé, parce que j'espérois de jour à autre le bien de vous voir; mais, aprenant par vostre dernière que vous aviez résolu, avant que revenir, de voir effectivement ravitaillé Courtray et laisser les postes delà la Lys en l'estat que l'on peut désirer, je m'en suis resjouy au point que vous pouvez croire, sçachant de quelle importance tout cela est, et je me sers de l'occasion du retour du sr de Chavaignac pour faire response à vos dépesches.

Il ne se présentera jamais d'occasion qui puisse estre advantageuse à M. de Marsin que je ne l'embrasse avec grand plaisir, ayant eu en tout temps beaucoup d'affection pour sa personne, et grande estime pour son mérite; et il me feroit grand tort aussy bien qu'à luy mesme s'il révoquoit en doubte une vérité que j'ay tasché de luy confirmer en toutes rencontres par des effects. Mon intention a tousjours esté de luy procurer près de Sa Maté l'établissement de Bergues; et, si M. le maréchal de Rantzau ne m'eust escrit que vous aviez aprouvé les raisons qu'il vous avoit représentées là-dessus, et que M. de Marsin mesme y donnoit les mains, je n'eusse jamais escrit, comme je fis, que, cela estant, je procurerois qu'en donnant le gouvernement de Donquerque à M. de Rantzau, on ne luy ostast pas celuy de Bergues, attendant quelqu'autre occasion de servir M. de Marsin; et il est si vray, que, quoy que m'eust

escrit M. de Rantzau de vostre bonne volonté et de celle de M. de Marsin en son endroit, dès que je receus vostre lettre par laquelle vous me tesmoigniez d'avoir esté surpris et M. de Marsin aussy de ce qui s'estoit fait, j'escrivis par deux fois, dans les termes que vous avez pu sçavoir, à M. de Rantzau, et mesme à présent l'affaire est toute entière; ce n'est pas que, sur ce que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, je ne songe à faire avoir la satisfaction complète à M. le maréchal de Rantzau, puisque M. de Marsin ne s'arreste pas à désirer le gouvernement de Bergues.

Je ne vous feray aucune response sur ce que vous m'avez fait la faveur de m'escrire touchant M. de Chastillon, parce qu'outre l'honneur que j'espère d'avoir bientost de vous voir et de vous en entretenir, le mesme Mr de Chastillon, qui aura le bien de vous voir devant moy, pourra vous rendre compte de ce que je luy en ay dit; je sçay combien sa naissance est considérable; je cognois de plus et estime parfaitement son mérite, et j'ay aussy une affection très particulière pour sa personne.

Je m'asseure, Monsieur, que vous n'aurez plus esté en peine de ce que deviendra M. le maréchal de Gassion dez que le sr de Bougy sera arrivé par delà, et que toutes choses seront ajustées en sorte qu'il demeurera volontiers sur la Lys comme il fit l'année passée, et je ne sçay pas comprendre par quelle raison il a faict difficulté, avec les troupes que vous luy donniez, d'amener le convoy à Courtray.

La perte que le roy d'Espagne a faicte de son fils unique est un des plus grands malheurs qui pust luy arriver, puisqu'il peut causer de grands accidens dans les royaumes mesmes d'Espagne aussy bien qu'ailleurs.

Je vous suplie de n'oublier pas ce que j'eus le bien de vous mander dernièrement touchant le Mont-Cassel et pour quelqu'autre poste de semblable nature, dont il soit en nostre pouvoir de nous emparer afin qu'ils nous demeurent par la paix

avec leurs dépendances, ensuite de ce que je vous ay escrit bien amplement.

Les dernières lettres qu'on a de Porto-Longone sont du 20e. C'est une place bien achevée, qui a cinq grand bastions sur le roc et n'est attaquable que d'un costé; mais ils se sont si mal deffendus qu'en dix jours, depuis l'ouverture de la tranchée, le mineur estoit huict pieds avant dans le bastion.

Je vous envoye les advis que j'ay eus d'Allemagne cette semaine, dans lesquels vous verrez que les armées confédérées ont levé le siège d'Augsbourg, et qu'il pourroit bien y avoir bataille; je vous advoue que je l'apréhende extrêmement, quelque succez qu'elle pust avoir; car dans le gain il seroit bien à craindre que les Suédois n'augmentassent encore leurs prétentions et que la paix n'en fust bien reculée; et, dans la perte, que les Impériaux ne nous tinssent pas ce que nous avons ajusté avec eux. Nous avons eu advis, par un courrier revenant de Munster, que le prince d'Orange se retiroit de Venloo lorsqu'il a passé en ces quartiers là; j'avois tousjours apréhendé que ce siège n'eust le succez qu'il a eu...

. . . Je prétendois que le s[r] de Chavaignac deust porter cette lettre; mais m'ayant fait cognoistre que vous lui aviez dit qu'il n'estoit pas nécessaire qu'il retournast vers vous, je l'ay donnée à ce gentilhomme.

M[r] le maréchal de Turenne me presse extraordinairement qu'on luy envoye quelque infanterie sur le Rhin, disant qu'il est absolument nécessaire, et que sans cela il prévoit qu'il aura grande peine à pouvoir subsister de delà; et, comme j'aprends que les Polonois se desbandent tous les jours, ayant receu lettres de Bruxelles par lesquelles on me mande qu'il y en a desjà trois cens dans les troupes des ennemis, j'ay pensé qu'il seroit bien mieux de les retirer et les faire passer en Lorraine pour prendre ensuite les résolutions qu'on estimeroit plus à propos. J'avois songé encore aux Anglois; mais tout sera remis à ce que vous jugerez plus à propos. J'escris là

dessus à Ronette afin qu'il en parle à Mrs les maréchaux de Gassion et de Rantzau, en cas que vous soyez party. A. C.

OPÉRATIONS MILITAIRES

LE MARÉCHAL DE GRAMONT A M. LE DUC.

Arras, 5 juin 1646.

Aussy tost que je suis arrivé, je vous ay despêché trois cavaliers pour vous dire que S. A. R. vous atandoit demain à dix heures pour prendre toutes les résolutions, et qu'il souhaitoit que vous vinssiés camper à l'abaye du Vivier[1], où V. A. me mande qu'elle est. Au reste, il ne se peut rien adjouster aux témoignages que Sa dite A. R. m'a donné d'estime et d'affection pour V. A., ny à la passion que j'ay de vous témoigner combien je suis. . . . A. C.

L'ABBÉ DE LA RIVIÈRE A M. LE DUC (*analyse*).

Menin, 14 juin 1646.

A représenté au duc d'Orléans ce que M. le Duc a pris la peine de lui dire. S. A. R. l'attendra à Menin à 4 heures pour résoudre tout avec lui. On n'a pas de nouvelles de Courtrai ; on a seulement appris qu'il doit passer quatre régiments espagnols à Werwick (sur la Lys) ; M. de Lermont vient d'y courir pour faire rompre le pont. A. C.

1. Le Vivier, abbaye de l'ordre de Cîteaux, située à deux lieues d'Arras.

LE DUC DE CHATILLON A M. LE DUC (*analyse*).

Camp de Locre (Lokeren), 3 août 1646.

Comme il ne lui a pas encore envoyé de nouvelles, il profite de l'occasion du chevalier de Gramont pour lui en donner. — La diversion sera très médiocre. Il était d'avis de tenter le passage de l'Escaut, parce qu'on risquait au plus de perdre quelques hommes. Cette diversion eût permis à S. A. d'entreprendre quelque siège considérable. — Faiblesse de corps et d'esprit du pauvre prince d'Orange. Mauvaise volonté des États. La moitié des provinces ont déjà signé la trêve; le reste fera de même avant la fin de l'été pour arrêter les progrès de S. A. — Conseille à M. le Duc de rappeler au plus vite les troupes qui sont avec lui, inutiles ou dépérissant. Il meurt d'impatience d'aller retrouver S. A., à qui il dirait plus de douceurs qu'un amant à sa maîtresse, si sa lettre n'était pas si longue. A. C.

LE MARÉCHAL DE GRAMONT A M. LE DUC.

Camp de Kemseke, 9 septembre 1646.

Dès le moment que j'ay receu les ordres de V. A. pour embarquer l'infanterie, j'ay prié Mr d'Estrade de prendre luy mesme la peyne d'aller à Flessingues pour fayre louer les batteaux et le marché de la nourriture des soldatz qui partiront demain au point du jour sous la conduyte de Mr de Roanète pour se rendre auprès de vous. Dieu ne m'a pas peu assisté d'avoir mesnagé sur l'argent de la monstre quelques deniers revenantz bons, quy, jointz à ceux que j'ay empruntés, se montent à vingt mille livres que j'ay mises entre les mains des trésoriers pour estre employées suyvant les ordres dudit sr de Roanète pour l'embarquement et nourriture desditz soldatz, quy sera au delà de ce qu'il en faudra. Je m'as-

sure bien, Monseigneur, qu'il ne faudra pas grande persuasion pour fayre croyre à V. A. que je contribueray tousjours non seulement tous mes soings, mais que j'employeray librement ma vie pour tout ce quy regardera le service du Roy et la gloyre de V. A. Quant à la diversion que vous désirés que je fasse, jusques à cette heure il me semble que vous en devés estre satisfait, croyant n'avoir pas esté tout à fait inutille en ce pays ; mais présentement, comme je vous en ay adverty par plusieurs despêches, je n'en voudrois pas respondre non seulement pour un jour, mais pas pour un quart d'heure, n'atendant que le moment qu'on me dira qu'on se veut embarquer et que je songe à mes affayres ; et si l'ordre qu'on attend de La Haye arrive, il sera punctuellement exécuté. S'il falloit que je rendisse conte à V. A. de tous les tours différentz qu'il m'a fallu fayre et de ce que j'ay eu à souffrir, je fayrois un livre au lieu d'une lettre ; aussy n'est-il pas nécessayre que, dans un temps où vous avés tant d'affayres, l'on vous entretiène de semblables choses. Il suffit de vous dire qu'il n'y a que Dieu quy puisse sçavoir ce que je deviendray, quy despendra de ce que fayront ceux à quy j'ay à fayre, et qu'il n'y a sorte de pièce que je ne mette en œuvre pour fayre séjourner à l'armée, mais une autre fois je vous dis, Monseigneur, que je ne respons pas d'un seul jour, et que, quoy quy me puisse arriver, je tascheray d'en sortir en homme d'honneur. . . .

L'infanterie quy part d'icy ne pouvant emmener un seul cheval, je croys que tout le service que V. A. en pourra tirer sera de la mettre ou dans Mardick ou dans Bergues-St-Vinox, et en sortir les garnisons que vous y avés laissées ; du reste, vous ne la trouverés pas en mauvais estat.

Le s^r Fromont avait pris la peyne d'oublier le régiment d'Esclainvilliers tout entier ; outre cella, il n'y avoit pas de fonds pour ma compagnie de gendarmes ny pour les estatz de Mr de Roanèle, et rien que pour un ayde de camp. A. C.

LE MARÉCHAL DE LA FERTÉ-SENNETERRE A M. LE DUC (*analyse*).

Camp de Béthune, 14 septembre 1646.

Le convoi d'Arras est arrivé la veille si tard qu'il a cru devoir le faire reposer un jour et repartir le lendemain d'une traite pour Armentières. Tout sera prêt lundi soir ; il attendra alors de S. A. l'heure « qu'elle voudra qu'il marche, ne pouvant savoir celle qu'elle voudra pour exécuter son dessein qui ne doit pas peu faciliter le mien, puisque par là c'est le seul moyen de faire quitter au comte de Buquoy le poste d'Ypres, où il est avec un assez grand corps ». Buquoy a de plus à Menin 3000 hommes de pied et 400 chevaux, qui peuvent se joindre à lui et lui permettre ainsi de fermer à La Ferté tous les abords de Courtray. A. C.

LE MARÉCHAL DE GASSION A M. LE DUC (*analyse*).

Au camp, 15 septembre 1646.

A différé de répondre à S. A. pour déchiffrer une lettre du gouverneur d'Armentières, qu'il lui envoie.

Exécutera les ordres de S. A. Demain matin, dès qu'il aura mis les soldats au travail, il ira s'entendre avec l'amiral Tromp pour empêcher le passage des chaloupes ; à son retour, il lui rendra compte de tout. . . . A. C.

LE MARÉCHAL DE GRAMONT A M. LE DUC.

15 septembre 1646.

Les députés de Mrs les Estatz généraux qui estoient allés à La Haye sont revenus dans le mesme temps que M. de Tourville est arrivé, et ont aporté à Mr le prince d'Orange asseu-

rance que Mrs les Estatz ne traicteront que conjoinctement avec la France, et qu'ilz souhaittoient qu'en conformité de cella leur armée agist aussy tost. Nous avons fortifié Mr le prince d'Orange par les lettres que vous luy avés escrites et par le discours de M. de Tourville; en sorte que demain nous nous devons embarquer et marcher en un lieu où nous fayrons un terrible vacarme à Mrs les Espagnolz. Je croys que V. A. aura subject de satisfaction, aynsy que mondit sr de Tourville luy dira, lequel est instruit du particulier de nostre dessing. Je ne puis vous dire la joye que j'ay de ne pas m'en retourner sans avoir fait quelque chose, et de contribuer par ce moyen à la facilité de vostre entreprise, vous souhaittant plus de gloyre et de bonne fortune que je ne sçaurois vous l'exprimer. Je m'asseure que V. A. me fait bien ceste justice de n'en pas douter. . . .

Dans un quart d'heure que ce bonhomme Tourville et moy nous sommes entretenus, nous n'avons pas laissé de nous resjouyr si particulièrement, nous revoyant tous deux en Hollande, où nous avons, il y a quelques années, esté volontayres.

A. C.

LE MARÉCHAL DE RANTZAU A M. LE DUC (*analyse*).

17 septembre 1646.

Ce paysan dit que les ennemis coupent la digue de la rivière [1] de Roosbrugge, qui va à Dixmude et sépare cette châtellenie de celle d'Ypres... La coupure se fait à une demi-lieue en deçà de Dixmude, entre la place de Cnocke [2] et celle de Halfmilenmeule (?). Il dit que l'eau est de huit pieds plus haut dans cette rivière que dans celle-ci, et que cela peut porter grand préjudice l'hiver, quand l'eau sera haute. Pour le moment, cela aura peu de danger, parceque l'eau de ce canal n'y reste

1. L'Yser coule entre Roosbrugge et Dixmude, sud-ouest au nord-est.
2. Le fort de Cnocke, à environ 5 kilomètres sud-sud-ouest de Dixmude.

que par force d'écluses; cela pourra seulement gâter les chemins entre ici et Dixmude; du reste, peu de monde y travaille. Il espère que cela ne gênera pas les desseins de S. A.; quant à les en empêcher, ils recommenceraient plus loin, s'ils n'ont pas déjà fait ce qu'ils voulaient. A. C.

LE MARÉCHAL DE GRAMONT A M. LE DUC.

Camp de Heerle, 23 septembre 1646.

Aussytost que nous sommes arrivés à Berg, les ordres ayant esté donnés pour marcher droit à Lierre, selon le concert quy en avoit esté fait, estant hyer allé trouver Mr le prince d'Orange pour marcher ce jourd'huy, tout le canon, bagage et munitions estant arrivé, il m'a dit ne le pouvoir fayre, ayant les advis de la marche de Picolominy et Beck sur la rivière de Nèthe, et qu'estant bien certain que Dunkerque n'estoit point assiégé, et ayant attiré icy toutes les armées des enemys, il sembloit qu'on devoit estre content de luy sans l'obliger à recevoir un affront, ayant pourtant despêché à Mrs les Estatz généraux à La Haye pour recevoir une résolution sur ce que dessus. Je suis bien marry d'avoir esté bon prophète, ne m'estant pas imaginé de grands exploitz, à quoy il faut adjouster la bien heureuse arrivée de Mme la princesse d'Orange, quy s'est déclarée contre nous jusques au point de chercher de meschantes excuses pour ne me pas voir, et m'a obligé de mon costé à remettre ceste visite à la vallée de Josaphat. Je vous en fayray un jour l'hystoyre, que vous trouverés plaisante. Reste à sçavoir comme je tireray mes guestres de ce pays icy; mais comme je suis en lieu d'où je ne puis plus tirer d'assistance de V. A., je ne vous en rompray point la teste et me contenteray simplement de vous advertyr de ce quy s'est passé depuis le despart de Mr de Tourville, affin que sur cella vous puissiés prendre vos mesures, souhaittant plus que personne

du monde vostre gloyre et la conservation de vostre personne. . . . A. C.

LE BOSQUET DE BAUGY A M. LE DUC.

Furnes, 25 septembre 1646 (*analyse*).

A fait partir les régiments anglais qui vont trouver S. A. La garnison restera sous les armes en attendant le régiment de Gramont. — N'a pas de bateaux. — Envoie 4 Espagnols à S. A. — Le bruit court que l'ennemi veut secourir Dunkerque. A Gand, le marquis de Castel-Rodrigo manda au grand bailli de le venir trouver dans la citadelle; celui-ci ayant refusé, le marquis envoya 200 mousquetaires le prendre de force; mais 400 bourgeois prirent les armes et s'y opposèrent, rompirent les ponts entre la ville et la citadelle, et firent fondre 12 canons dont ils se veulent servir pour défendre leur ville sans aucune communication avec la citadelle, et même ont fait revue de leur bourgeoisie et se sont trouvés 18,000 hommes. — Notre cavalerie manque de fourrage; que faire? A. C.

Furnes, 26 septembre 1646.

Voycy la troysiesme par laquelle je donne avis à Vostre Altesse que Bec arriva hier soir près de Nieuport avec douze régimans d'infanterie, qui ne font pas trois mille hommes. Il a amené six canons, qui, comme l'infanterie, sont venus par eau. Il a aussy amené vint et cinq cornettes de cavallerie, qui ne font pas mille chevaux. Tout cela et ce qu'a le marquis de Carracène ont marché vers Donquerque et ont faict un passage sur le canal qui va d'icy là, de crainte que je ne donnasse avis à Vostre Altesse de ce que je pourray savoir. Ce que je luy mande de Bec m'a esté dict par deus soldats fransois qui viennent de les quitter et qui avoient esté pris à la pleine de Bruges. Je m'en vas anvoyer cavallerie et infanterie voir s'il i

a moyen de reprendre le passage du canal qu'ils ont faict, ou pour le moins le brusler; au cas qu'on y réussisse, Monsieur de Bruja anvoyera an avertir Vostre Altesse au mesme temps; je l'assure que, Dieu aydant, je feray mon devoir an tout et partout. . . . A. C.

Furnes, 1er octobre 1646.

Depuis que j'ay mandé à Vostre Altesse que l'armée des ennemis a campé antre Nieuport et icy, au villaje an deçà des Dunes, je n'ay nulles nouvelles, et l'on voit des plus haus lieus d'icy des fumées à ce villaje là et quelques tentes, ce qui me faict croire qu'ils ne marchent pas. Je vous ay ranvoyé, par un comissère de l'artillerie, qui a une jambe de bois, six Polonois qu'on a pris an allant le chemin de Nieuport. J'an ay ancores neuf icy qui an demandoient le chemin; je les ay faict mettre en prizon, n'ozant anvoyer de convoy de crainte qu'il ne pust rentrer. Si l'on n'y prent bien garde, les Polonois se débanderont et seront perdus, les uns ayant anvie de s'en aller, et les aultres, ne sçachant où ils vont, se feront prendre des ennemis. Je n'oze anvoyer à Vostre Altesse les batteaus de fouraje qui sont icy, que je sache si le chemin sera libre; il y an a huict à l'armée; si Vostre Altesse a le dessein d'an ranvoyer deus icy chargés de ce que me dict Vostre Altesse an partant, elle les fera garder, et au plus tost nous anvoyera un ingénieur pour ayder aux six aultres qu'elle m'a lessés.

A. C.

GIRARD A M. LE PRINCE.

Camp devant Dunkerque, 3 octobre 1646.

Je supplie V. A. de ne me pas accuser de paresse si je ne me donne l'honneur de luy escrire par tous les courriers qui partent de l'armée; Mr de La Moussaye et la pluspart des autres, après s'estre munis de quelques lettres favorables pour

tirer l'advantage qu'ilz se promettent de leurs voiages, partent sans dire mot à personne et particullièrement à moy; pour ce qui est du courrier ordinaire de l'armée à Paris, il est si mal réglé qu'il m'est comme impossible de m'en pouvoir servir pour satisfaire au désir que j'ay de ne point laisser passer d'occasion sans donner à V. A. des nouvelles de la santé de Monseigneur le Duc; je l'asseure par celle-cy qu'elle est très bonne, quoy que les périlz auxquelz il s'expose trop librement en ce siège donnent subject à tous ses serviteurs d'en voir bientost la fin; l'on nous la faict espérer dans le x° de ce mois pour le plus tard.

Les ennemis s'estoient advancés il y a deux jours entre Furnes et nostre camp pour obliger Monseigneur le Duc à se relascher de son entreprise; mais, ayant recogneu que tout estoit entièrement disposé à les bien recevoir partout, ilz se sont retirés à leur premier poste, entre Nieuport et Ostende, pour y attendre, comme il y a grande apparence, les nouvelles de la prise de Dunquerque aussy patiemment qu'ilz ont veu celle de Courtray.

J'ay faict veoir à Monseigneur le Duc la lettre de V. A. du xix° du mois passé, et, quoy que le subjet de ses appréhentions soit très juste, cela n'arreste pas la générosité qui véritablement est comme nécessaire pour servir d'exemple à tous ceux qui servent auprès de luy, et pour les animer à le seconder en cette entreprise importante au point que V. A. le peut juger mieux que personne; le succès en sera, Dieu aydant, très heureux, et tout ce que nous debvons le plus souhaitter est la conservation de sa personne. Je luy ay aussy faict veoir la lettre de V. A. du xxx° aoust en faveur de Mr de La Haye-Barin pour la charge de guidon de ses gensdarmes, laquelle ne m'a esté rendue par luy que despuis deux jours; après l'avoir leue, il m'a dict qu'il ne concluroit cette affaire qu'à Paris, et je crois que les prétentions de plusieurs personnes qui luy en ont parlé et faict parler l'obligent de différer à y pourvoir.

Mrs de Damville et de Montausier sont icy arrivés despuis deux jours, le premier servant de mareschal de camp, et l'autre en qualité de volontaire.

J'espère que ma première despesche donnera à V. A. la nouvelle de la prise de cette place, à laquelle l'on travaille avec tous les soings imaginables, quoy que les incommodités de la saison soyent extraordinaires. . . . A. C.

Camp devant Dunkerque, 7 octobre 1646.

Je me suis donné l'honneur d'escrire ce matin à V. A. l'estat de nostre siège et la disposition qu'il y avoit à nous en faire espérer bientost une fin heureuse par les propositions d'une capitulation, laquelle a esté conclue à midy aux conditions qu'elle verra dans la coppie que je luy envoye. Mr le chevalier de Chabot a esté malheureux d'avoir esté blessé la nuit passée d'une mousquetade à la teste fort dangereusement. Tout le reste est à présent à couvert du péril, à moins que les ennemis se mettent en debvoir de venir forcer nos lignes avant le temps accordé pour l'entière exécution de la capitulation, à quoy il n'y a pas beaucoup d'apparence. Monseigneur le Duc ne s'acquerra pas moins de gloire par ses civilités envers le marquis de Leyde, gouverneur de Dunkerque, et les autres officiers de cette place, que par la générosité qu'il a faict paroistre en les attaquant lorsqu'ilz s'y attendoient le moins. A. C.

TROMP ET MARINS

L'AMIRAL TROMP A M. LE DUC.

« Dedans nostre navire *Amilia* devant Duinquerque,
« le 14me de septembre 1646. »

J'ay receu vostre lettre datée le 12me de ce mois au camp par un gentilhomme, lequel séjournera à mon bord tandis qu'il aura des nouvelles de V. A.; laquelle susditte lettre j'observeray, selon le vent et la marée, de poinct en poinct. La navire envoyée par nostre vice-admiral pour servir d'escorte aux batteaux d'amunition venant de jour au service de V. A., s'est perdue proche de Calais. J'ay dépesché hier un autre vaisseau à la fin susditte; mais, tandis que le vent sera contraire, n'y pourra venir. J'ay jugé à propos d'advertir V. A. de ce que dessus. . . . . A. C.

Navire *Amilia*, 23 septembre 1646.

Dans ma lettre du 19e de ce présent mois je me donnay l'honneur d'escrire entre autres à V. A. qu'au premier beau temps je prendrois l'hardiesse de me présenter devant elle; cependant l'orage, m'est donnée une lettre datée à Douvres le 17e dudict mois, dictante que les Anglois s'apprestent avecq quatre gros vaisseaux et trois frégattes de guerre chargées de poudre et d'amunition pour entrer en Flandres; par quoy j'ay envoyé une de nos frégattes la nuict passée vers Douvres susdict et les Dunes pour espioner le dict affaire, ce qui me tient encores davantage en suspens. Aujourd'huy m'est venu trouver le sr d'Andonville, qui m'est le très bien venu, auquel j'ay donné copie des ordres attribués aux capitaines des

frégattes de Boulogne et Calais respectivement le mesme jour qu'ils arrivèrent icy; comme aussi j'envoye copie d'iceuls à V. A., par lesquels il luy plaira de voir comme quoy nous les avons partagez. Je ne manqueray point de me montrer, en toutes les occasions qui se présenteront, comme je suis enclin d'endommager les ennemis selon mon pouvoir, d'empescher que nul secours entre en Duinquerque, de servir la couronne de France, de recevoir et exécuter vos commandements.....

A. C.

ANDONVILLE A M. LE DUC.

Rade de Dunkerque, 23 septembre 1646.

Le mauvais temps m'a empesché jusques ici de pouvoir plus tost rendre conte à Vostre Altesse de ce qu'elle m'a commandé de l'informer. Mr l'admiral Tromp tesmoigne grande passion pour le service, et paroist estre très particulièrement zélé pour les intérês de V. A.; je n'ai pas manqué de jetter de l'huile dans le feu et de lui persuader toute la gratitude possible de la part de V. A. Il lui envoie la copie de l'ordre qu'il avoit déjà donné à ceux qui commandent les frégattes, que je treuve très bon et qui s'observe. Je lui ai seulement proposé, de l'advis mesme de quelques capitaines de nos frégattes, que, comme nous avons plus à nous précautionner du costé d'Ostende et de Nieuport que de nul aultre endroit, qu'il treuvât bon que nous renforçassions nostre garde de ce costé là le plus qu'il se pourroit, lorsque le vent seroit d'amont, c'est-à-dire qu'il viendroit de devers Nieuport, et que nous nous conduirions selon le temps. Il m'a faict veoir par la carte que nous avions trois postes à garder, le long de la coste à venir de Nieuport, par le travers de la rade à venir de haulte mer, où les vaisseaux des Estats sont mouillés, et du costé de Mardic entre le banc et le fort, où il i a un de ses vaisseaux en garde et quelq'une de nos frégattes, lorsque les vents sont

d'aval et que les ennemis, sortant d'Ostende et Nieuport par un temps favorable, se pourroient mettre en mer ou s'aller couvrir de quelque cap d'Angleterre pour de là prendre leur temps et se venir de vent et marée essaier de se jetter dans Dunquerque, ce qu'il seroit assés difficile d'empescher par un temps forcé.

A tout cela, Monseigneur, V. A. ne doibt pas doubter, s'il lui plaist, que je ne fasse l'impossible pour la servir à son gré; et, quelqu'exemple que nous aions de l'ille de Ré, La Rochelle et Tarragonne, où des armées navales puissantes n'ont peu empescher d'entrer quelque secours, j'espère, avecque l'aide de Dieu, que nous servirons en sorte que que les progrès de Vostre Altesse ne seront nullement reculés.

Mr l'admiral Tromp informe V. A. de l'advis qu'il dit avoir receu d'Angleterre de 4 vaisseaux de guerre et de trois frègattes chargées de munitions et de poudres pour jetter dans Dunquerque. Il a envoié sa frégate vers Douvre pour tascher d'en estre mieux esclerci, et en donnera advis à V. A.

Je tiendrai tousjours, Monseigneur, une de nos petites frégattes en garde à la veue de Nieuport tant que le temps le pourra permettre, pour découvrir s'il n'en sortira rien et nous en donner incontinant advis; elle sera d'autant moins découverte des ennemis qu'ell'est en forme de pescheur ou de bellande.

Si V. A. avoit agréable de faire tirer des régiments qui se sont levés vers les costes environ catre ving bons mousquetaires qui aient ung peu le pied marain, comme il i en a quantité dans l'armée, pour répartir dans les frégattes avecque leur subsistance (aussy bien sont-elles mal garnies de gens de combat), ils i seroient très nécessaires; trois ou catre barrils de pouldre menue grenée et quelques grenades, avecque des gens qui entendent à les jetter, nous feroient faire grand fraccas dans un abort. Nous aurions, Monseigneur, encore grand besoing de la grosse frégatte de Mr de Villequier et de celle d'un nommé Pierre Caillet, de Calais.

Lorsque le temps me pourra permettre de débarquer à l'estran vers l'estaccade, je ne manquerai d'aller recepvoir plus particulièrement les ordres de V. A. et de lui rendre conte de toutes choses. . . . . A. C.

LIVRE IV, CHAPITRE X.

MADAME LA PRINCESSE A M. LE DUC.

24 juin 1646.

Mon cher fils M^r^ vostre père a feit partir deus couriers qu'il vous a anvoyés an si grande diliganse qu'il ne m'an a pas avertie; il vous porte une nouvelle dont je m'asure que vous orés bien du déplésir; car M^r^ le duc de Brésé étet très afecsioné à vos intérês. La nouvelle de sa mort n'a pas ancore été confirmée, et il n'y a que celuy que M^r^ le conte d'Alais nous a anvoyé qui dise cète nouvelle. Nous avons parlé de vos intérés à la Rène et à M. le Cardinal, qui nous ont feit asés bonne réponse; vous crérés bien que je ne perdré poin de tamps oprès d'eus pour ce qui vous regarde.

L'on n'a pas ancore dit cète movèse nouvelle à vostre fame, car l'on veult atandre la confirmasion devan que luy dire, espérant peult estre que cela ne sera pas. . . . A. C.

27 juin 1646.

Mon cher fils, anfein la nouvelle asurée de la mort de M^r^ le duc de Brésé vient d'ariver; le lieutenan de ses gardes a aporté cète movèse nouvelle, don M. vostre père vous mandera les particuliarités, que je ne say pas, mes seuleman qu'il

n'y a nulle autre personne de calité qui y ait été. Me vostre fame vient d'aprandre cète perte, dont elle est for afligée; pour moy, je ne vous puis dire combien j'an ay de déplésir ; car je l'estimés beaucoup, outre la pasion que l'on dit qu'il avet pour vous. An vérité, c'est une grande perte que nous avons fète; je ne doute pas que vous ne le regrétiés beaucoup et que vous n'écriviés à vostre fame sur son aflicsion. Je n'ay point veu Mr le Cardinal depuis que Mr vostre père luy a parlé; lequel me dit qu'il luy avet fait asés bonne réponse, comme je vous l'ay mandé par La Serre. L'on dit que M. de Guise a demandé la charge d'amiral . . . A. C.

M. LE PRINCE A M. LE DUC.

Paris, 28 juin 1646.

Mon fils, j'atans de vos nouvelles avec impatience. Vous recevrés avec la présente un mémoire de l'estat des affaires comme elles sont, sur quoy vous prendrés vos résolutions et me les ferés sçavoir. Les miennes sont de vous servir et assister en l'occurance présente, comme je le dois et que l'importance le mérite. Je suis, mon fils, vostre bon père et amy.

. . . .

Depuis avoir despesché les srs de Billy et Damour à mon fils, Monsieur le duc d'Anguien, le dimanche 24e juin, auquel jour j'avois receu la nouvelle de la mort de Mr le duc de Brézé par l'avis que m'en avoit donné Mr le comte d'Alais, il n'est venu aucune nouvelle à la cour que le mercredy 27e du présent, auquel jour est arrivé le sr de St-Tropez, despesché par le sr du Dognon, qui a apporté asseurance de lad. mort, arrivée d'un coup de canon qu'il a receu en un combat naval devant Orbitello.

Est à noter que le sr de St-Tropez, courrier dud. sr du Dognon, a apporté ses despesches droit chés Mr Le Tellier, et

ne m'est venu voir que six heures après son arrivée, et ne m'a apporté aucune lettre dud. s^r du Dognon, qui ne luy en a donné aucune ny pour moy, ny pour mon fils, Monsieur le duc d'Anguien, mais seulement en a apporté une fort simple à ma belle-fille, Madame la duchesse d'Anguien.

Je croy que M^r le mareschal de Brézé sera bientost icy, comme il m'a mandé par le courrier que je luy avois envoyé.

Je n'obmettray rien à faire de ce que je dois pour les intérests de mon fils, Monsieur le duc d'Anguien.

Il fault que mon fils prenne le deuil et qu'il le fasse prendre à ses pages et laquais, cela estant deub comme héritier du deffunt.

Mon fils, Monsieur le duc d'Anguien, n'oubliera pas s'il luy plaist d'envoyer visitter ma belle fille, sa femme, pour la consoler dans son affliction, luy ayant hyer faict annoncer la mort de son frère. A. C.

M. LE DUC A MAZARIN.

Camp de Courtrai, 28 juin 1646.

La confience que j'ay dens vostre amitié me faict croire que vous serés très sensiblement touché du desplaisir que j'ay de la perte de Mr de Brézé; vous sçavés qu'il n'avoit rien de plus proche que mon fils, que c'est son seul héritier: vous voiés la perte que je faicts en le perdent; il est mort dens le service, et j'y suis actuèlement. Je m'asseure que vous aurés la bonté de demander ses charges et gouvernements pour moy et pour mon fils : ce sera un comble d'obligation; je l'atens de vous comme de la personne du monde que j'aime et que j'honore le plus. . . . A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Paris, 29 juin 1646.

L'intervalle de près de quatre jours qu'il y a eu entre la première nouvelle et la confirmation de la mort de M. le duc de Brézé nous avoit faict concevoir espérance que la chose ne seroit peut estre pas; mais elle ne s'est trouvée que trop véritable et il n'y a eu de faulx que les circonstances dont on l'accompagnoit, que nostre armée navale eust esté battue; laquelle au contraire, après la perte de son général, n'a pas laissé de poursuivre trois jours durant l'armée ennemye, sans jamais avoir pu l'engager au combat, parce qu'elle avoit l'advantage du vent sur nous, dont elle ne se servoit que pour esquiver nostre abord.

J'envoye ce gentilhomme exprès pour me condouloir avec vous d'une perte que je sçay qui vous sera très sensible; pour moy, je la regretteray toute ma vie, pour l'estime que je faisois de luy, et sçachant qu'il me considéroit comme un de ses meilleurs amys. Quand Monsieur le Prince en eut la première nouvelle, il prit la peine de me voir, et parla ensuitte à la Reyne, supliant Sa Ma[té] d'avoir esgard en cette rencontre à vostre personne et à celle de M. le mareschal de Brézé. Mais lorsque la confirmation en est arrivée, Sa Ma[té] m'a commandé de vous escrire de sa part que, l'occasion se présentant de s'asseurer un advantage si solide dans le royaume, comme sont les charges qui vaquent, Sad[e] Ma[té] a résolu de s'en prévaloir en les prenant pour elle, ne doubtant point que vous ne soyez très aise de tout ce qui regarde son contentement et ses intérests. En mon particulier, comme il s'agissoit d'une chose désirée par Sa Ma[té]. je n'ay pû qu'approuver tout ce qu'il luy a plû de résoudre, vous pouvant asseurer que toute autre considération que celle là n'eust pû m'empescher de m'employer vivement afin que vous receussiés en cette occa-

sion quelques marques de l'estime que Sa Ma[té] faict de vous, et de la passion que j'ay de vous servir, de quoy je me flatte que vous ne doubterez point, quand vous ferez réflexion sur les asseurances que je vous ay données de mon service très humble. . . . . A. C.

LE DUC DE SAINT-SIMON A M. LE DUC.

Paris, 30 juin 1646.

M[r] le duc de Brézé dans son malheur doit estre plaint par son propre mérite; mais ceux qui sont les serviteurs de Vostre Altesse le doivent beaucoup regretter pour vostre considération. Pour moy, Monseigneur, qui le suis parfaitement, je suis sensible à cette perte, comme je le seray tousjours très fort en toutes les choses qui regarderont vos intérêts. Le monde a fort discourru des charges vaccantes; mais la visite que M[r] de Brienne fist hier à Monseigneur vostre père de la part de la Reine a esclaircy les espris; et le remerciement que Sa Majesté en a fait ce matin au Roy et en forme, et des gouvernemens et de la charge, passe icy pour une déclaration qu'elle a résolu de les garder. Cela fait une matière toute nouvelle pour les spéculatifs et les parleurs. Chacun a grande impatience de voir le mouvement de V. A. là dessus. Plusieurs croient que S. A. R. doit estre fort touché de n'avoir eu aucune part en cette résolution, qui paroist très précipitée, et ainsy les politiques et les intéressés ne manquent pas de matière à resver et à s'entretenir. Les plus raisonnables ne sont point en peine que V. A. ne sache bien mettre son intérest à couvert; en mon particulier, je le souhaite autant que j'y suis obligé. Des personnes qui pensent estre clairvoyants croient que la bonne intelligence qui paroist entre S. A. Roiale et la Vostre fait grande peine et donne beaucoup d'inquiestudes aus puissans; quant à moy, je tiens aussy que

c'est ce qui peut faire leurs plus grandes appréhentions. Si je n'avois presque tousjours esté aus champs et prest à partir pour Blaye depuis un mois, j'aurois esté soigneux d'apprendre les nouveautés pour vous les escrire, encor que je sache que des personnes plus intelligentes que je ne le suis s'aquittent de ce soing. . . .

GIRARD A M. LE PRINCE.

Courtrai, 5 juillet 1646.

Je ne sçaurois exprimer à V. A. la douleur très sensible de laquelle Monseigneur le Duc a esté touché de la mort de Mr le duc de Brézé, et quoy que la nouvelle qu'il en avoit receue de V. A. l'eust entièrement disposé à suivre ses bons conseilz en cette fascheuse rencontre, il a eu de la peine à la croire véritable et asseurée jusques à l'arrivée des courriers qui luy ont esté envoyés par la Royne et par Monsieur le cardinal Mazarin; après quoy il a véritablement faict paroistre tous les ressentiments qu'il peut avoir de la perte d'une personne qui luy estoit chère et pour laquelle il avoit une véritable amitié; il s'en est ouvert en ces termes à ceux qui l'approchent de plus près et ausquelz il tesmoigne prendre quelque confiance; j'asseure V. A. qu'il en a une telle à sa bonté qu'il se promet que, pour le surplus de ce qui regarde ses intérestz, tout réussira heureusement. L'évènement de cette affaire est le seul entretien de toute l'armée, et, à ce que j'apprends, chacun en parle suivant son inclination. Sa prudence et sa retenue sont si grandes qu'il ne s'ouvre qu'à fort peu de personnes sur ce subjet; ce luy a esté un très mauvais rafreschissement après tant de fatigues ausquelles il a esté exposé pendant quinze jours entiers sans aucun relasche; et je puis dire avec vérité que ses soings et sa seulle présence ont asseuré toutes choses au point qu'elles sont par deçà; et je recognois à présent mieux que jamais que son honneur est d'agir dans une

pleine liberté. Sa santé est, gràces à Dieu, très bonne, et c'est un miracle qu'elle se soit maintenue telle dans l'embaras où il s'est trouvé, ayant esté chargé de tout ce qui a esté de plus pénible, et le jour et la nuict, pendant le siège de cette place; il s'y est fait cognoistre et admirer de tous les officiers principaux, et avec beaucoup de raisons. . . . A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Paris, 9 juillet 1646.

J'ay entretenu si souvent et si au long M. de Tourville sur le sujet de son voyage, qu'il est superflu et je luy ferois tort si je voulois vous mander particulièrement tout ce qu'il pourra vous en dire. Je me contente, Monsieur, de vous asseurer hors de tout compliment que je ne désire rien avec plus de passion que de rencontrer les occasions de vous servir et de contribuer à vos advantages tout ce qui peut dépendre de moy. Je parle de la sorte parceque je vous crois trop juste pour désirer jamais de vos serviteurs qu'ils sacrifient pour vous leur réputation et leur devoir. Le s^r de Tourville vous expliquera cecy plus au long, et, s'il me fait la faveur de ne rien obmettre de ce que je luy ay dict, je me prometz que vous advouerez vous mesme que, sans m'opposer directement aux volontez de la Reyne, à qui il n'y eust petit ny grand qui ne conseillast ce qu'elle a fait, je ne pouvois m'y conduire autrement. . . .

A. C.

M. LE PRINCE A M. LE DUC.

Paris, 9 juillet 1646.

Mon fils, je suis infiniment contant de la façon que vous vous estes comporté en l'affaire qu'avés icy; vous verrés le s^r de Tourville qui vous dira des nouvelles de ma femme et

de moy; il me seroit superflu de vous donner créance en luy, car je sçay la confiance que vous y avés. Celle-cy vous asseurera seulement de la continuation de mon afection. . . A. C.

Paris, 10 juillet 1646.

Mon fils, suivant ce que m'a dit Damours de vostre part hier, à l'instant que Mr de Tourville partoit, j'envoiay Mr Figean à Mr Le Tellier pour demander pour mon fils le duc d'Albret le régiment d'infanterie, qui est à l'armée près de vous, de feu Mr le duc de Brésé; la Reine me l'acorda et me l'envoia dire, en partant pour aller à Fontainebleau, par ledit sr Le Tellier; c'est donc chose faite; dittes le aus capitaines dudit régiment et en prenés le soin. On désire que conserviés le lieutenant coronnel. C'est tout ce que j'ay à vous mander par la présente. . . . A. C.

M. LE DUC A M. LE PRINCE.

Courtrai, 13 juillet 1646.

Je renvoie Tourville à la court pour vous dire touts mes sentiments sur les affaires présentes; je souhaite que vous les treuviés raisonables; au reste, les obligations que je vous ay sont si pressantes que je n'ay pas assés de paroles pour vous en remercier. Tourville se conduira à la court comme vous luy ordonerés; et moy j'auray en touttes choses un soin très particulier de me conformer à vos ordres et à vos volontés. Faittes moy seulement l'honneur de m'aimer toujours....

A. C.

LE MARÉCHAL DE BRÉZÉ A M. LE DUC.

Paris, 23 juillet 1646.

La lettre dont il a pleu à Vostre Altesse de m'honorer est si obligente, que si j'avois un million de vies à emploier à son

service, je ne croirois pas satisfaire dignement à ce que je luy doy, et je me persuade que me donnant absolument à elle comme je fais, qu'elle aura assez de bonté pour n'avoir pas désagréable que je luy rende conte de ce qui se passe icy sur mon subjet, et que je luy dise que jamais homme n'a esté si indignement traité; car après avoir demandé les choses, de celles que tenoit feu mon filz, que je croiois qui me pourroient donner moyen de servir V. A., enfin m'estant resduit à Oléron seul, la Reyne m'a fait escrire par Mr de Lionne qu'elle estoit offencée de ceste prestention, comme estant excessive et exorbitante (ce sont les mesmes paroles de la lettre); on m'a offert vint et sinq mille livres de rante, que je n'ay pas acceptées, dont je doy croire les payements très mal assurez, puisque depuis trois ans je n'ay peu tirer un teston des apointements de mareschal de France, ni pour les garnizons, dont les payements, qu'il fault faire de jour à autre, me ruinent entièrement, ce qui me fait avoir pensée de vendre mon gouvernement, mes affaires estant fort à l'estroit; mais quand elles se devroient ruiner de fond en comble, et moy mourir de mille morts, c'est une chose que je ne me saurois rézoudre à faire sans savoir la volonté de Vostre Altesse, à laquelle j'obéiray toutte ma vie avec le respec et la passion qu'elle peut dézirer...

A. C.

MAZARIN A M. LE DUC.

Fontainebleau, 2 août 1646.

J'ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire par le s^r de Tourville et entendu de luy ce que vous l'aviez chargé d'y adjouster de vive voix. Il vous raportera de mesme, je m'asseure, tous les discours que nous avons eus ensemble et surtout la constante passion qu'il peut avoir recognue en moy de vous servir en toutes rencontres. J'ay seulement grand desplaisir que, souhaitant extrêmement de

vous en donner de plus en plus de nouveaux effetz, je ne voye pas jour en cette occasion de le faire ny comme quoy insister près de la Reyne sur une chose qu'elle a pris pour elle. C'est ce qui fait aussi, Monsieur, que je ne puis que vous asseurer de l'entière disposition que Sa Majesté a de vous favoriser, et qu'elle vous ayme et vous estime à tel point, et a tel sentiment des services que vous rendez tous les jours au Roy et à l'Estat, que mesme sans cette funeste rencontre de la perte que nous avons tous faicte de M. le duc de Brézé, il y a peu de grâces que vous eussiez pu luy demander que Sa Ma[té] n'eust eu autant de joye de vous accorder que vous mesme de les recevoir ; et je seray ravy qu'entre cy et la fin de la campagne il se présente quelque occasion ou que vous-mesme me fassiez l'ouverture de quelqu'une dans laquelle j'aye lieu de vous donner de nouvelles marques de la passion que j'ay pour vostre contentement. Je ne m'estendray pas beaucoup à vous en réitérer les asseurances, parce que je me flatte que vous ne pouvez en douter sans me faire une injustice dont je ne vous croy pas capable.

Après avoir escrit ma lettre, j'ay appris que M[r] le Prince, ayant esté à Valery, a affecté d'éviter de passer par icy, quoy que ce fust son chemin, et cela dans un temps qu'il court partout des bruitz de son mescontentement. Je ne veux pas croire qu'il l'ayt faict pour les confirmer, mais je suis marry que ses meilleurs serviteurs ne trouvent pas lieu de bien interpréter la conduite qu'il a tenue en ce voyage. Je vous en ay voulu toucher ce mot en passant, et m'en remetz au surplus à ce que j'en ay dit au s[r] de Tourville. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Fontainebleau, 2 août 1646.

J'ay receu la lettre de V. A. et entendu ce que le s[r] de Figean m'a dict de sa part ; et comme je croy l'avoir bien

satisfaict par mes responses, dont il aura l'honneur de l'entretenir, je n'ay autre chose à luy dire si ce n'est que n'ayant point d'autres intérests que ceux de l'Estat, il n'y a rien de plus aisé que de s'asseurer de mon service. Je ne doute point que V. A. en effect n'ayt les mesmes intentions que celles là; mais elle me permettra de luy dire que ses meilleurs serviteurs ne voyent pas comme ils peuvent bien interprêter qu'elle ayt affecté d'éviter de passer par icy et de voir Leurs Majestés, quoy que ce fust le chemin pour arriver au lieu où elle est à présent.

Quant à ce que V. A. désire que M. Le Tellier l'aille trouver à Valery, la Reyne ayant considéré qu'elle n'a rien à luy faire proposer, que ce voyage feroit croire à tout le monde qu'on entreroit en négociation où il n'y en a aucun sujet, et confirmeroit les bruicz qu'on faict courir partout du mescontentement de V. A., Sa Ma[té] n'a pas estimé à propos de vous envoyer ledit s[r] Le Tellier, d'autant plus que si elle a quelque chose à représenter à la Reyne, on aura toute sorte de créance à ceux qui viendront de sa part. Pour moy, je n'entreray pas en d'autre détail, sçachant que V. A. a trop bonne opinion de moy pour croire que, quoy qu'il arrive, je manque jamais à ce à quoy mon debvoir m'oblige; et comme j'ay eu le bonheur de servir utilement V. A. et toute sa maison jusques icy, je seray ravy qu'elle me donne occasion de continuer à le faire à l'advenir. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Mémoire porté par Filsjean.

Valery, 3 août 1646 (*analyse*).

M. le Prince avait désiré voir M[r] Le Tellier pour lui exposer qu'après la mort du duc de Brézé il alla trouver M. le Cardinal pour le prier de faire donner les charges du défunt soit au duc

d'Anguien, son beau-frère, soit au duc d'Albret, son neveu, soit au maréchal de Brézé son père. Le cardinal lui donna bon espoir, ainsi que la Reine, qu'il était ensuite allé voir au Val de Grâce. Cependant trois ou quatre jours se passèrent sans amener de réponse; mais quelqu'un dit alors à M. le Prince que les charges n'étaient pas héréditaires, ce qui lui donna connaissance préalable de ce qui avait été résolu.

Deux jours après on écrivit au duc d'Anguien, à l'insu de M. le Prince, que les demandes de son père étaient rejetées; ce dernier fut ensuite informé par M. de Brienne que la Reine gardait pour elles les charges du duc de Brézé. Aussitôt M. le Prince écrivit à M. le Duc pour lui recommander le respect et l'obéissance envers la Reine, et l'affection envers le cardinal; et en effet il ne s'échappa de la bouche du jeune prince aucune parole qui ne fût conforme à son devoir.

Ensuite M. le Prince fit tous ses efforts, comme M. le Duc, par M. de Tourville, afin qu'il fût avisé à des moyens qui pussent lui faire espérer contentement, et il fût allé trouver Mazarin au moindre mot qu'il eût plu au cardinal de lui écrire; mais ne recevant aucune réponse, M. le Prince s'est résolu de ne rien dire, de ne rien proposer et de ne pas passer par la cour; car s'il eût proposé quelque chose, ou l'on eût dit que les propositions n'étaient pas convenables au bien de l'État, ou l'on eût dit à M. le Duc que son père en avait fait à son insu.

Assurances de fidélité, de respect et d'obéissance à la Reine. M. le Prince ne demande rien pour lui-même, et n'a en vue que le contentement de son fils; il y a trois façons de le satisfaire :

Si le cardinal fait une proposition, M. le Prince n'omettra rien pour faire agréer à son fils les désirs de la Reine;

Ou bien que M. le Duc propose lui-même ce qu'il désire à présent, et envoie Tourville à la cour;

Si l'un de ces deux moyens ne réussit pas, M. le Prince désire voir M. le Duc avant d'aller à la cour pour s'entendre

avec lui sur ce qu'il lui plaira que M. le Prince dise à la cour pour ses intérêts.

M. le Prince ne met pas en considération la forme dont cette affaire s'est faite; en effet on n'a pas demandé l'avis du duc d'Orléans, ni celui de M. le Prince, et l'on n'a tenu là-dessus aucun conseil.

Et afin que nul n'interprète sinistrement le voyage de M. le Prince, le cardinal se rappellera que dès le retour de la cour d'Amiens et avant la mort du duc de Brézé, M. le Prince lui avait annoncé son intention de faire un petit voyage dans ses terres et aux eaux de Bourbon, pour sa santé, ses affaires domestiques et les ordinaires de son gouvernement. M. le Prince n'a d'autre dessein que de gagner ainsi du temps pour voir si l'accommodement des affaires de M. le Duc se fera, ou voir M. le Duc avant son retour et de là s'en venir à la cour.

Assurances d'affection au service du Roi et de l'État.

A. C. *(Minute.)*

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

Valery, 3 août 1646.

Je vous confesse que je n'espérois rien moins que le refus qu'on m'a faict de vous veoir, estant ce que vous estes à M. le Cardinal, en laquelle condition je vous désirois, non comme secrétaire d'Estat, scachant bien que la dignité de la Reyne ne se doibt pas abaisser d'envoyer des ministres sans sujet; mais aussy la confiance que j'ay en vous et que vous estes sans hayne contre les ennemis de l'Estat et de M. le Cardinal et qu'au contrayre vous aimez mon filz et moy que vous y sçavez absolument attachez, m'obligeoit à désirer de vous ouvrir mon cœur. Recevez donc la présente et vous opposez par vos bons offices à l'achèvement de l'œuvre commencée par nos ennemis et qui n'ont que leurs intérestz devant les yeux sans politique ny raison, quoyqu'en autres choses ils ne soient pas si résolus.

Au moins vous pouvez tenir trois choses certaines, l'une mon inviolable affection à l'Estat et au Roy, l'autre mon désir de conserver les bonnes grâces de Mr le cardinal, et la troisième que personne du monde n'est tant que moy.... A. C. (*Copie.*)

LE TELLIER A M. LE PRINCE (*analyse*).

Fontainebleau, 5 août 1646.

Protestations de dévouement; il ne peut le lui montrer par des services, car la Reine et le cardinal ne permettent pas qu'on parle impunément contre le respect qui est dû à S. A.; cependant « le séjour de V. A. pendant deux heures en ce lieu garantiroit les affaires du Roy du préjudice qu'elles peuvent recevoir par la forme de vostre voyage, et ne seroit point nuisible à celles de V. A. ». A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Mémoire porté par Filsjean.

Mailly, 8 août 1646.

. . . .

Je souhaite aussi que si Mr le Cardinal veust que j'aille à Fontainebleau, qu'il m'escrive que ma présence y est utille au service du Roy et qu'il désire luy que je face un tour, me promettant qu'aussi tost que j'auray veu la Reine et assisté à un conseil à mon arrivée, elle me permettra de faire un petit voyage dans mes deus gouvernemens, où mes affaires domestiques m'apellent, ma santé à Bourbon, et l'assemblée des communes de Bresse, qui se tient de trois ans en trois ans, et qui eschet en ce mois de septembre, que je vas tenir moy mesme à l'ordinaire, ne la voulant laisser tenir à autre en mon absance, car tout l'ordre que je mets pour bien servir à faire payer le Roy en ce petit païs seroit corrompu et gaste.

Après quoy je verray mon fils, si ce n'est qu'entre cy et là par autre voie il soit contenté de ses prétentions. Et dès que je l'auray veu, j'iray à l'heure mesme en cour; ou, si ses affaires sont auparavant ajustées comme je le désire avec passion, je retourneray de mesme en cour, mes affaires achevées, sans cérémonie ny commandement, n'aiant rien à négotier à mon esgart.

Que si Mr le Cardinal ne jugeoit pas ma présence utille nécessairement asteures, et qu'il voulust avoir mon avis sur les affaires pour détromper touts ceus qui me croient mescontent, ce quy n'est ny ne peut estre jamais, qu'il m'envoie un mémoire; je mettray mes avis en marge, qui seront très semblables aus siens, puisque luy et moy n'aurons jamais de diférens dessains, touts nos buts n'aboutiseant qu'au service du Roy et grandeur de l'Estat, et en ce cas il m'obligeroit infiniment de m'espargner quatre vingt lieues à aller et venir du lieu où je suis. Le porteur dira ce que je luy ay ordonné touchant M. Le Tellier. A. C. (*Minute autographe.*)

M. LE PRINCE A GIRARD, SECRÉTAIRE DE M. LE DUC.

Mémoire porté par Damours.

Août 1646 (*analyse*).

M. le Prince est parti de Paris par la Brie le mercredi 1er août en évitant de passer par la cour de peur de nuire à M. le Duc. Le 2, il dépêche Filsjean à la cour pour prier Le Tellier de venir s'entretenir avec lui et demander à Tourville de venir aussi le trouver à Valery. Le déplaisir de Mazarin fut si vif qu'il refusa d'envoyer Le Tellier. Tourville vint, qui raconta ce mécontentement que S. A. a cru ne pouvoir être parti que de M. d'Emery. S. A. renvoya aussitôt M. Filsjean avec un ample mémoire où elle se plaignait de ce refus et disait qu'on serait peut être obligé de l'en-

voyer chercher plus loin, et partit aussitôt pour Auxerre. Filsjean en arrivant trouva tout changé; le cardinal offrit même d'aller trouver S. A. là où elle voudrait avec un seul valet de chambre, et le pria de venir à la cour au nom du bien public: au dehors, parceque les ennemis profiteraient de ce prétendu mécontentement; au dedans, parcequ'au bruit de cette altercation tous les financiers avaient fermé leur bourse. S. A. s'est décidée à aller à Fontainebleau quand le cardinal l'en aura priée par écrit et que Le Tellier la sera venu trouver; après quoi elle restera dans ses gouvernements jusqu'au retour de M. le Duc. On envoie à Girard tous les mémoires sur cette affaire; il les montrera à M. le Duc seul, M. le Cardinal ayant désiré qu'on ne les montrât à personne.

A. C.

MAZARIN A M. LE DUC (*analyse*).

Fontainebleau, 9 août 1646.

A reçu une lettre obligeante de M. le Prince, qui, au moindre mot, viendra à la cour pour s'en retourner ensuite prendre les eaux à Bourbon et vaquer à quelques affaires dans son gouvernement. Mazarin lui a répondu dans ce sens et envoie Le Tellier à sa rencontre. A. C.

LE TELLIER A M. LE PRINCE (*analyse*).

Fontainebleau, 10 août 1646.

Ravi que S. A. lui annonce qu'elle verra la Reine avant son voyage; charmé de pouvoir lui rendre une fois de plus preuve de son respect. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

11 août 1646.

Instances pour le décider à venir, ne fût-ce que pour un seul jour. A. C.

LE TELLIER A M. LE PRINCE (*analyse*).

Fontainebleau, 14 août 1646.

Se rendra jeudi 16 à Ormeilles à sept heures du matin pour arriver à Valery à l'heure du dîner de S. A. A. C. (*Copie.*)

M. LE PRINCE A M. LE DUC.

Dijon, 17 octobre 1646.

Mon fils, je remercie Dieu de vostre gloire et bonheur; je vous envoie ce porteur m'en resjouir; remettés vous en la grâce de Dieu et connoissés combien vous luy estes obligé; et, si vous voulés durer et estre continué en vos prospérités, humiliés vous devant luy, luy donnant tout l'honneur de vos actions. Il faut revenir et ne plus tenter ceste année de nouvelles entreprises. Mandés moy quand vous reviendrés et où vous voulés que j'aille vous trouver, à Troyes, Sens ou Valery, me semblent à propros, tout à vostre chois; je seray où vous me manderés à jour et heure certaine. J'ay receu vostre lettre du 8e octobre et sceu despuis vostre entrée à Dunquerque. Voicy le temps venu d'achever advantageusement vos affaires; je n'y espargneray rien; vous mérités par-dessus ce qui se peut dire; Dieu veuille qu'on le reconnoisse, vous traitant comme la raison le veust.

. . . .

Je pars d'icy dès aujourd'huy et m'aproche de vous, attandant de vos nouvelles. A. C.

M. LE PRINCE A GIRARD.

Pontigny, 6 novembre 1646.

Monsieur Girart, j'atans mon fils avec impatience; je vous envoie un mémoire que luy ferés voir et luy en donnerés copie.

Je seray demain 7[e] novembre à Valery, où j'atandray Desloges pour aller, selon que mon fils me mandera, où il voudra. Chantilly ne m'est nullement comode, désirant voir mon fils en lieu où je sois seul, sans femmes, le tout pourtant au chois de mon fils. A. C.

M. LE PRINCE A M. LE DUC.

Valery, 8 novembre 1646.

Mon fils, vous escrivant celle-cy qui vous trouvera à Rheims, et moy estant à Valery, ce seroit trop vous incomoder que de vous faire venir à Troyes, outre que je retournerois en arrière; et, voiant qu'aprouvés Chantilly plus que tout autre lieu, je m'en vais vous y attandre, et espère y arriver le jour de S[t] Martin, qui est dimanche au soir 11[e] novembre. Je vous escrivis hier de Pontigny, c'est à dire à M[r] Girart, auquel je commandois vous monstrer ma lettre et un mémoire. Si vous avés veu cela, ne prenés du tout point garde à ce que je vous mandois ne désirer aller à Chantilly; une seule raison causoit mon averssion, qui est les femmes qui y viendront, et grand monde qui troublera nostre entreveue; néantmoins je feray mon pouvoir afin que personne n'y vienne et seray ravi de vous voir. . . . . A. C.

LIVRE V, CHAPITRE I.

1647

CAMPAGNE DE CATALOGNE. — LETTRES DE DIVERS[1]

MARCHIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Barcelone, 28 février 1647.

Les principaux de Barcelone sont ravis de voir la guerre continuer, malgré ce qu'on leur avait dit des intentions du Roi. Il n'a pas épargné son éloquence espagnole pour leur persuader que le Roi ne ferait pas la paix sans eux, et sa harangue a réussi. On croit que les ennemis ont 10,000 hommes de pied et 3,500 chevaux; mais l'on fait état que, leurs places garnies, ils ne peuvent mettre en campagne plus de 5,000 hommes de pied et 3,000 chevaux. Comme ils pensent que les Français sont affaiblis, on croit que dans trois semaines ils entreprendront quelque chose sur les postes les plus faibles, Flix, Balaguer. On tâchera de tout conserver en attendant nos troupes, qu'il serait nécessaire de faire hâter pour être ici le 15 avril. Le comte d'Harcourt a ordonné aux troupes les plus voisines de ces places de s'y jeter au besoin. Marchin va visiter les places de la frontière qui ne sont pas en état; il est d'avis qu'on attaque aussitôt que possible Tarragone à cause des avantages qu'on retirera de cette ville,

1. Les archives de Condé contiennent un grand nombre de pièces relatives à la révolution de Catalogne et aux opérations militaires dans cette région de 1640 à 1647. Le défaut d'espace n'a permis de publier aucun de ces documents importants, et nous a également forcé à limiter strictement le nombre des pièces relatives à la campagne de 1647.

et des peines que cela causera aux ennemis; mais comme ils n'ont que cette place, Tortose et Lérida, ils y mettront beaucoup de monde; ils y ont déjà 3,000 hommes. — Il croit qu'il faudrait avoir 15,000 hommes de pied et 5,000 chevaux, plus une armée navale, et des sacs, paniers, fascines, parceque, quand on approche de la place, on ne trouve plus de terre pour se couvrir. — Comme on ne se contentera pas de cette conquête, il faut avoir le double d'équipages d'artillerie des autres années et quantité de munitions de guerre, qui manquent presque toujours dans le pays. — Pour les vivres, les munitionnaires ont mal fait l'année précédente; le pays est sans ressources. Quel que soit le nombre d'hommes payés par le Roi, il ne faut faire état que de 4,300 hommes de pied et 1,200 chevaux, outre les garnisons, qui ne sont pas fortes. Pour ce qui est des 2,400 hommes que la province doit fournir, ils n'ont jamais été plus de 200 maîtres et 7 ou 800 hommes de pied; il n'en faut pas espérer davantage. Il faut employer l'armée de bonne heure, parce que les herbes sont grandes au mois d'avril et que les grandes chaleurs ruinent la cavalerie. — Il l'avertira de tout ce qui pourra lui être utile. A. C.

LE CHEVALIER DE RIVIÈRE A M. LE PRINCE.

Paris, 9 avril 1647 (*analyse*).

. . . . . Le cardinal a dit que le canon devait être avec les munitions le 10 mars à Barcelone. M. de S[t] Août a dit que l'argent n'était pas même livré; il l'a dit à M. Le Tellier et en a reparlé partout pour que tout le monde sût que, si S. A. ne réussissait pas, ce n'était pas sa faute. M. d'Emery assure que S. A. ne manquera pas d'argent. . . . . A. C.

Paris, 3 mai 1647.

Enfin M[r] le Cardinal vient de m'envoyer chercher pour me dire que sa dépêche estoit signée, et que dans deux heures il

l'envoyeroit céans; ces longueurs ont failly à me faire mourir; mais, comme Vostre Altesse ne m'a point instruit de ce qu'elle demandoit à la court, je n'ay pas esté en droit de presser comme j'aurois peu faire, et sy je vous asseure, Monseigneur, que j'ay assés crié pour me randre inportun; et Mr le Cardinal m'a dit de vous escrire que. . . . . et que, pour la Catalongne, c'estoit assés que de sçavoir que vous y estes pour s'asseurer que c'est celle de nos armées qui faira plus de peur et de mal aus ennemis de la France; et le tout avec l'éloquance que vous sçavés lui estre naturelle; et avec cela force caresses pour moy, et moy force révérances pour lui, avec toutes asseurances de vostre amitié en son endroit et d'une confiance entière en la siène; il m'a dit qu'il suplioit Vostre Altesse de croire que vous ne manquerés de rien, et que je lui en face publiquement reproche sy vous vous en pleigniés; mais qu'il vous prioit d'escrire aus quatre mestres de camp qui sont destinés pour rafraischir vostre armée de quelque infanterie, dont les levées se font en Guiène ou Langued'hoc, afin que cela les presse. . . . A. C.

Paris, 17 mai 1647 (*analyse*).

A lu la lettre de S. A.; tremble à l'idée de ce siège qu'elle entreprend. Il parle assez haut à Paris des lenteurs qu'on apporte à cette guerre, mais comme il n'est pas autorisé à en crier à pleine tête, il n'ose le faire; mais s'il avait des ordres, il le ferait avec grand plaisir. Le moindre bourgeois dit de S. A. ce qu'on disait de Germanicus à Rome après sa défaite; le prince a Tacite avec lui pour le voir s'il l'a oublié. On voudrait le voir revenir pour s'opposer aux 25,000 hommes des ennemis qui sont entre Armentières et Courtrai, où est M. de Gassion avec 3,500 hommes. Rantzau est à l'armée, ainsi que Villeroy, qui a quitté l'éducation royale. Pour parler de ses amours, il voudrait que Lérida fît aussi peu de résistance que ii (Mlle de Toussy). . . . . A. C.

Amiens, 5 juin 1647.

Je viens d'aprandre de. M[r] le Cardinal mesme que le courrier de M[r] de Gramont n'est pas encore reparty; j'ay creu devoir escrire ce mot à V. A., d'autant plus que mondit s[r] le Cardinal m'a dit aujourd'ui des choses qu'il ne m'avoit pas encore communiquées. La première est que, Madame la Princesse l'ayant pressé de faire donner une pention à M[gr] le prince de Conty, il s'y estoit employé de bon cœur envers la Reine pour toutes raisons, mais qu'il vous suplioit de croire que la principale estoit la demande que vous mesme en aviés fait faire par M[r] Le Télier. La seconde est que la Reine ayant besoing de mettre quelqu'un à commander l'armée navale, il avoit trouvé moyen d'en exclure toute la maison de Lorraine, sçachant bien que, quoyque pour le présant vous n'eussiés rien à demander à telles gens (qui par leur fortune n'estoient pas moins au-dessous de vous que par leur naissance), vous ne seriés pas pourtant bien aise de leur voir de pareils emplois; que pour ces considérations la Reine avoit jetté les yeux sur le prince Maurice de Savoye, lequel, comme de raison, ne fairoit pas dificulté de luy obéir; mais aussy qu'il espéroit que, d'autant que comme c'est un prince libre et nullement establi en France comme sont touts les autres qui sont icy par des duchés ou autres dignités qu'ils possèdent dans le royaume, V. A. le traiteroit autrement qu'elle ne fait à Paris les autres princes estrangers, c'est-à-dire pour la porte chés elle et autres semblables cérémonies. Tout cela a le visage d'une grande bonté et le visage aussy d'une grande astuce et envie de vous conter pour une obligation ce qu'on veut faire pour son establissement particulier; mais V. A. n'a pas besoing qu'on l'esveille, car jusques icy nous ne l'avons pas veu trop profondément dormir à la douceur de telle musique. . . A. C.

LE DUC DE RETZ[1] A M. LE PRINCE.

Paris, 7 juin 1647.

Je n'ay point de paroles pour rendre à Vostre Altesse les très humbles remerciements que je luy doibts de touttes les bontés qu'il luy plaist me tesmoigner dans la lettre qu'elle m'a faict l'honneur de m'escrire par La Miche. Cette malheureuse maladie m'a empesché de luy rendre plus souvent mes debvoirs et luy rendre compte du peu de nouvelles que je puis apprendre ; maintenant que la court est esloignée d'icy, il n'y en a pas beaucoup. Vous aurés desjà sceu la prise d'Armentières. . . . .
On tient que le sujet du voyage du mareschal de Villeroy est pour accomoder ces deux autres Messieurs (Rantzau et Gassion) et pour convier doucement le mareschal de Rantzau à revenir à Dunkerque. On avoit parlé fort diversement du retour de Mr de Turenne avec ses troupes; présentement il est asseuré, et on l'attend dans quinse jours, qui est le temps qu'on espère qu'il se pourra joindre à l'armée de Flandres; on le faict fort de six mil chevaux et quatre mil hommes de pied, et on faict estat que les deux armées ensemble feront trente mil hommes.

. . . .

Mon frère[2] ne peut avoir l'honneur de remercier Vostre Altesse des bontés qu'elle a pour luy, estant à Bourbon. Je luy ay envoyé la lettre qu'elle a faict l'honneur de luy escrire.

A. C.

1. Pierre de Gondi, duc de Retz, pair de France, mort en 1676, frère du coadjuteur Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz.

2. Le coadjuteur.

VINEUIL A M. LE PRINCE.

Paris, 7 juin 1647.

Je viens d'apprendre que le s[r] de La Miche a passé icy, qu'il est allé à la cour, et qu'en général le siège de Lérida va si bien que l'on en doibt attendre un aussy glorieux succès que des autres entreprises de V. A., quoyque celle-cy passe pour une des plus grandes et des plus hardies. Celles que nous ferons cette campagne en Flandre seront médiocres, vu la puissance des ennemis, les mésintelligences de nos chefs et le peu de concert qu'il y a en toutes choses; car V. A. sçaura que durant le siège d'Armentières, qui a esté rendu aux mêmes conditions que Mardicq, les mareschaux de Gassion et de Rantzau n'ont tenté aucune diversion, parce que le premier vouloit qu'elle se fît sur la Lys, et l'autre vers la mer; et dans ceste contestation, joint aussy que les trouppes s'assembloient, l'on n'a point proffitté de l'occupation des ennemis devant cette place. Il est vray que la cour leur a envoyé le mareschal de Villeroy avec 3,000 hommes de pied et 1,500 chevaux leur porter des ordres absolus pour bien vivre ensemble; mais, sur une nouvelle qu'il apprit à Doulens que M[r] de Lorraine estoit sur son passage, il y est demeuré, où il attend que le vent soit bon pour joindre l'armée. M[r] de La Ferté veut en faire de mesme avec ses trouppes; mais tout ce ralliement est difficile, parceque les ennemis sont au milieu d'eux et que le mareschal de Gassion est engagé si avant qu'il court fortune d'estre desfait; si bien que nos désordres et la prospérité apparente des ennemis nous donnent un juste sujet de crainte, et je supplie V. A. de me pardonner si je luy dis qu'à tous momens les vœux universels réclament vostre valeur, vostre conduitte et vostre authorité pour remettre l'ordre et le courage que nous avons perdus. Il est incertain si la Reine ira à Calais et à Dunquerque comme elle désiroit; M[gr] le duc d'Orléans ne la quittera pas, qui travaille à se raccommoder dans son esprit,

dont il a eu des marques qu'il n'y estoit pas bien par le mauvais et froid accueil que luy fit Sa Majesté, luy reprochant qu'il ne s'estoit pas fort hasté de venir à la cour, dont il fait assés d'excuses auprès de Mr le Cardinal pour crère que l'intercession de S. E. le raccommodera; mais Mr l'abbé (de La Rivière) a esté chapitré, et mesme La Feuillade, qui estoit le héraut de ceste arrivée, fut traitté de la Reine et de Mr le Cardinal de restaurateur de l'Estat, et d'une manière que sa compétence avec Mr de Chastillon pour la lieutenance générale est déjà décidée.

V. A. aura sceu, sur le sujet du siège de Lérida, un dialogue de Monsieur avec Madame vostre mère qui a fort resjouy le monde. . . . A. C.

LE DUC DE ROHAN A M. LE PRINCE.

Paris, 20 juin 1647.

La Miche me tesmoigne tant de précipitation pour son départ qu'à paine me veust-il doner le temps de faire un compliment à Vostre Altesse. Je suis arivé en cette ville depuis huict jours avec quelque satisfaction d'avoir finy les estats de Bretagne en faisant enrager Mr le mareschal de La Meilleraye. J'ay escrit à Vostre Altesse la manière dont nous avons esté accommodés et luy ay randu conte de toutes choses. Présantement je vas prandre le soing de descouvrir toutes les nouvelles de Paris pour vous en informer. J'apris hier que Mme de Brissac se fait séparer d'avec son mary pour les despances qu'il fait avec Marion [1], et que Mme de St Loup [2] a perdu la gageure

1. Louis de Cossé-Brissac venait de succéder à Châtillon dans les faveurs de Marion. Il avait épousé en 1645 Marguerite de Gondy, seconde fille de Henri de Gondy, duc de Retz, cousin germain du coadjuteur.

2. Diane Chasteignier de la Roche-Pozay, familière de l'hôtel de Condé. Son mari, Le Page, qui fit sa fortune dans l'extraordinaire de la guerre, lui acheta la terre de Saint-Loup, en Poitou, dont elle prit le nom. « Bien d'autres que M. de Candale en tastoient, mais elle a fait bien de la vanité de l'avoir retenu près de six ans. » (Tallemant.)

qu'elle avoit faite avec Margot Cornuel[1] et l'abé de Fiasque[2] que Mr de Candalle[3] ne seroit point seul auprès d'elle sans luy parler d'amour; il fait gloire d'avoir un cœur insensible, comme elle de les toucher touts. Cette contestation sert depuis deux jours d'entretien à toutes les ruelles. Il (Candale) s'est randu un expert desbauché et s'est ennyvré deux fois, dont il est grand bruit : la première, il fut aux comédiens, où il fit beaucoup de désordre et fit cesser la comédie; l'autre, il versa les boutiques des colations du cours, et le petit guarçon en faisoit le lendemain des excuses, disant que, sauf révérance, c'estoit qu'il estoit soul. Il y a icy beaucoup de gualans, peu de dames. Nous sommes chaque jour dans l'espérance d'aprendre la prise de Lérida, et, bien qu'il nous soit ordinaire de voir que rien ne résiste à Vostre Altesse, cette place est sy fameuse par les malheurs de Mr le comte d'Harcourt et de Mr de La Motte, que je confesse que j'ay impatiance d'ouyr publier cette prise pour vostre plus grande gloire. Je n'ay plus rien à dire à Vostre Altesse; elle sçait combien je suis à elle, et que rien ne se peut adjouter à la passion avec laquelle je suis.

. . . .

Tournés le feuillier, car des dasmes vous escrivent.

A. C.

LE CHEVALIER DE RIVIÈRE A M. LE PRINCE.

Paris, 2 juillet 1647.

C'est une chose admirable de voir la façon dont tout le monde a pris la levée du siège de Lérida; il faut, Monseigneur, que vous

1. Fille de Guillaume Cornuel, trésorier des parties casuelles, et, selon Vineuil, maîtresse de La Rochefoucauld.

2. Claude de Fiesque, abbé de Lonlai.

3. Louis-Charles de Nogaret-La Valette et Foix, dit le duc de Candale, gouverneur d'Auvergne, colonel-général de l'infanterie française en survivance de son père, né à Metz en 1627, mort à Lyon en 1658 sans avoir été marié.

croiés une chose, mais comme très certaine, que, de tout ce que vous avés fait en vostre vie, rien ne vous a aquis plus de réputation que ce que vous venés de faire; et, sy vous aviés besoing de gens à vous suivre en quelque nature d'affaire que ce fût, vous en trouveriés au double, puisque vous sçavés perdre peu et n'attandre pas, comme un Mr de Fequières ou Mr le conte de Harcourt, une ruine totale de vostre armée et ensuitte de la province dont vous avés accepté le gouvernement: c'est le résonnement des plus habilles et moins attachés à vos intérêts; mais le peuple parle bien autrement, et icy je mets dans le nombre de la populace la bourgeoisie de Paris et chambres souveraines. Ils disent que la court avoit envoyé V. A. pour la perdre, croyant qu'il n'y avoit qu'à ambarquer V. A.; que, pourveu qu'elle eût formé un siège, sy vous preniés la ville, ils en auroient le fruit; que sy vous la manquiés, vous estiés d'un courage sy chaut et sy bouillant que vous vous perdriés avec vostre armée, auquel cas ils avoient mieus leur conte qu'à gaigner une province; bref chaquun voudroit avoir donné son sang que vous n'eussiés point passé Dijon, quand vous vîtes que dès ce temps là on vous avoit manqué de parole; que l'argent qu'on a amployé en comédies ou à la conduite de 54 vous devoit estre donné, et qu'avec cela vous eussiés donné ordre que les choses eussent esté au temps qu'il faloit pour prandre Tarragonne: enfin, Monseigneur, jamais homme du monde n'a plus esté aimé que vous l'estes. Dieu vous garde d'avoir besoing d'amis; mais asseurés vous que, sy cela arrivoit jamais, vous trouveriés plus de serviteurs que vous ne croyés; je l'ay cognu en ceste ocasion estrangement. Sy j'avois eu ordre de me plaindre, au lieu que vous nous commandés de ne le pas faire, je vous promés qu'on entendroit bien de la rumeur en ceste ville; et s'il arrive, comme il y en a aparance, quelque désordre en cette frontière, vous serés bien réclamé en cette ville. 55 (Gaston?) est party ce matin d'icy, résolu de ne se mêler de rien; et les escuses que ses

serviteurs en donnent est admirable, qui est qu'il est trop grand seigneur pour se mesler de la deffancive, comme sy c'estoit là le plus facile du métier et qu'on laissât cela aus novices. Il est bien vray que ceus qui ont entrepris de le faire présentement y vont d'une façon que vous diriés que Dieu leur a osté le sens; car ils ne sçavent prendre aucun party, et, quand on leur a demandé pourquoy, durant le siège d'Armantières, ils ont esté seise jours à une lieue des lignes des ennemis à faire mourir leur armée de faim, sans aucun fruit, ce qui les avoit réduits en telle extrêmité qu'après la prise de ceste place il ne s'en faillit qu'à bien peu que Mr de Villeroy ne se perdît avec quatre mille hommes pour leur aller porter du pain, ils ont escrit à leurs amis que c'estoit parceque chasqu'un d'eus estoit résolu de ne parler pas le premier de se retirer. Sy vous eussiés esté aussy peu asseuré de vostre réputation et vous eussiés esté porté d'une aussy fausse bravoure, je m'asseure qu'à l'heure que nous parlons les affaires de France seroient en un piteus estat; car, comme elles vont en ces cartiers, s'il vous estoit arrivé le moindre eschec en Catalongne, voyés où l'on en seroit. — Tout le monde dit icy que l'on a donné le gouvernement de Flix à Ste Coulombe-Marin, et que M. Le Télier s'y est opiniâtré nonobstant la dificulté qu'en faisoit Mr le Cardinal. Chaqun regarde cela comme la plus grande insolence du monde, parce qu'on sçait bien que V. A. l'avoit demandé pour Jumeau. Je ne fais que conter les choses que l'on en dit, et contre la court en général, et contre ledit sr Le Télier; mais je n'ose en parler, parce que j'ignore les escuses qu'on vous en a faites et la façon dont vous les avés receues. . . . A. C.

Paris, 18 juillet 1647.

J'ay receu le 16 de ce mois la lettre de V. A. pour Mr le Cardinal, datée du dernier du mois passé. Je l'ay envoyée le soir mesme par un courrier exprès qui a manqué Mr de La

Moussaye en chemin. Il rendra aussy celle que V. A. escrit à Mr Le Télier; Mr de La Moussaye, qui partira lundy prochain, 22 de ce mois, vous en aportera la réponce; il m'a dit peu de chose des nouvelles qu'il vous aporte; mais en ce qu'il m'a dit je voy pourtant bien que vous estes ou bien aimé de la court ou bien craint; l'un et l'autre sont bons; mais au nom de Dieu, Monseigneur, pardonnés au zèle d'un serviteur passionné et trouvés bon que je vous dise que l'affaire de Flix me tient fort au cœur. Je prans ceste liberté d'autant plus volontiers que j'ay peur que vostre bonté ne s'endorme sur la bonne opinion que je vous ay toujours veue avoir des bonnes intantions de Mr Le Télier; et cependant je sçay de certaine sciance que c'est lui qui opiniâtre ceste affaire, laquelle est icy d'un grand éclat, et la court mesme en est bien aise; car je remarque de ces Messieurs là qu'ils ne se soucient pas de se mettre à genous devant vous, soit par lettres ou par vos envoyés, pourveu que ce qui vient à la veue du peuple tesmoigne que vous ne leur refusés rien et en font trofée, croyant bien que la manière dont ils auront obtenu cela de vostre bonté sera sceue de peu de personnes, et que toute l'Europe verra que Marin sera à la place de Jumeau dans Flix et ainsy de toutes autres choses. Pardonnés, Monseigneur, mon hardiesse, mais, jusques à ce que vous me l'aurés deffandu, je ne sçaurois pas m'enpescher de vous dire ce que je crois cognoître dans l'esprit de ces gens icy. — Je croy que Mr d'Emery a eu peur que vous ne luy portassiés obstacle et ne fissiés quelque dificulté à le voir placé où on l'a mis, et c'est le sujet des grandes caresses que je vous ay dit qu'il me faisoit pour vous, avec des offres extraordinaires et de serviteur fort zélé . . .

A. C.

M. LE PRINCE AU COMTE DE TOULONGEON.

Camp de Lesborges, 17 août 1647.

Pau pince[1], si Jean Martin[2] n'estoit pas icy, j'accepterois avec plaisir l'offre que vous me fettes de me prêter de l'argent, car je vous jure que je suis en grande pénurie ; mais il a assés bonne bourse pour que je n'aie pas recours à la vostre; je la garde pour ma dernière resource, et je sçay bien qu'il ne fault pas abuser de la générosité de ses amis; conservés moy vostre bonne volonté pour une meillieure occasion. J'ay veu, par une relation que le chevalier a faict à Mr le mareschal[3], que vous ne le portiés pas si hault que vous nous le fesiés accroire, et que la bonne place partout, mesme dens le carosse du corps, ne luy estoit pas disputée; cela m'a affligé inconsolablement ; je vous prie d'y doner ordre. . . . . . .

Fors s'est batu contre St Evremont, il a esté blessé d'un coup d'espée dens le corps, mais le coup s'est aresté contre une coste; il a désarmé St Evremont. Il n'y a icy aucune aultre nouvelle. A. C.

CORRESPONDANCE DE MAZARIN.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 4 avril 1647.

Lui conseille d'agir à sa guise, car « les bons succès ont accoustumé de suivre toutes vos entreprises ». — Le roi d'Es-

1. Beau prince ou « prince de l'Amour », nom donné à Toulongeon.
2. Jean Martin, banquier et prêteur à Barcelone.
3. Le chevalier et le maréchal de Gramont, frères de Toulongeon.

pagne demande aux ministres de Flandre de faire passer des troupes des Pays-Bas en Espagne; ils n'ont jusqu'à présent envoyé que 200 Wallons, « ayant absolument besoing de tout ce qu'ils ont pour en garnir les places ». Le roi catholique presse aussi le M[is] de Castel-Rodrigo de faire diversion du côté de Flandre. — Instances de M. de Lorraine pour obtenir un accommodement; résolution qu'a prise la Reine de ne lui départir aucune grâce qu'on n'en tire au préalable des avantages solides et réels. — La négociation semble s'échauffer à Munster; suspension d'hostilités entre la France et la Suède, et la Bavière; le duc de Bavière nous laisse Heilbronn, et Memmingen et Ueberlingen aux Suédois. On pourra maintenant faire venir Turenne d'Allemagne en Luxembourg ou Pays-Bas. — Nouvelles prétentions des Suédois, déraisonnables. — Sur le nouveau prince d'Orange, dont on espère être satisfait. — Le Roi a accordé au duc de Richelieu, « au cas qu'il aille à la mer », le commandement de ce qu'il y aura de vaisseaux et galères, avec ordre de suivre en tout les sentimens du commandeur des Gouttes. Lui a déconseillé de s'embarquer, mais ne sait néanmoins ce qu'il résoudra; « en tout cas ce n'est que jusqu'à ce que la personne que S. M. a destinée pour commander l'armée navale lorsqu'elle sera ensemble y soit arrivée ». Le prince Mathias n'est pas assez rétabli de sa maladie pour prendre la mer; on parle du comte d'Harcourt, mais Mazarin craint que M. le Prince n'ait répugnance à être assisté par mer par une personne que l'on vient de retirer de Catalogne. Demande l'avis de Condé.

« M. de Longueville est toujours le même à l'égard de Paw, qu'il croit très capable de nous servir près des Espagnols pour nous faire accorder nos satisfactions; . . . mais Paw ne vaut pas la peine qu'on y prend. »

« J'ay prié M. de Gramont de vous dire certaines choses. »

Souhaite de voir les états de Languedoc achevés au plus tôt au contentement de Leurs Majestés, afin que le maréchal du

Plessis-Praslin, passant en Piémont avec ses troupes, empêche les ennemis de retirer les forces d'Italie en Espagne.

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Barcelonne, 14 avril 1647.

J'ay receu le mémoire que vous m'avés faict l'honneur de m'adresser par Mr Le Teillier, auquel je respons; j'espère que quend Mr Le Teillier vous aura faict voir ma responce, vous serés satisfaict de mes soins et de ma diligence. Les ordres que vous aviés donés n'ont pas esté si punctuèlement exécutés que vous l'aviés creu, et certainement, si ils l'eussent esté, tout eût bien esté. Je ne vous puis assés remercier de la liberté que vous me laissés d'agir où je le treuveray plus à propos; vous estes asseuré que je n'en abuseray pas, et que, hors les choses impossibles, il n'y en aura point, si difficiles soient-elles, que je ne tante, pour m'acquiter des obligations que je vous ay en vous donent cette satisfaction. Il n'estoit pas nécessaire que vous m'asseurassiés de nouveau de vostre amitié en cas de mauvais succès; j'en suis desjà assés persuadé, et vous jure que je n'en doute en fason quelconque. Je tascheray pourtent à faire en sorte qu'en ce rencontre icy je n'en aie pas besoin. Je me remets donc au mémoire que j'envoie à Mr Le Teillier pour les affaires de Catalogne et ne vous parleray icy que des aultres dont vous me parlés par vostre lettre.

Je suis ravy que vous persistiés à ne point traitter avec Mr de Loreine qu'il n'ait randu à la France quelque service qui luy soit plus considérable que ne luy peut estre la Loreine; il est difficile que la France puisse rien avoir qui soit plus à sa bienséance que ce païs-là, qui luy soit plus aisé à maintenir et qui luy soit mieus aquis; outre que, en le rendent à

Mr de Loreine, c'est maintenir tousjours en France une faction qui n'a point de chef ny de place, et qui se treuveroit par là en meillheur estat qu'elle n'a jamais esté, aiant un chef de l'humeur de celuy cy, et quy, quoy qu'on luy fasse, ne sçauroit jamais pardoner les maus qu'on luy a faict. La conjoncture de la suspention d'armes avec Bavière est la meillieure du monde pour cela, parcequ'elle rend les desseins de Mr de Loreine en Allemagne inutiles, laissant l'armée de Mr de Turène libre d'agir où on voudra.

Pour le commendement de l'armée navale de Mr le comte d'Harcourt, si l'armée doit servir en Italie, je n'y voy aucun inconvénient; véritablement, sur cette coste icy, l'en aiant faict sortir, je croy qu'il ne seroit pas bien aise des bons succès qu'on y pouroit avoir; et par ainsy je ne veus pas l'accuser; mais j'appréanderois un peu qu'il n'y agît pas avec sa vigueur ordinaire. Je vous mande cecy avec la mesme franchise et sincérité avec laquelle vous m'en escrivés.

Pour Mr de Longueville, j'ay receu une lettre de luy et une de ma sœur, qui me tesmoignent estre si fort satisfaicts des grâces qu'ils ont receues de Sa Majesté et de vous, que je ne comprens point ce qui peut l'avoir obligé à vous en escrire comme vous me le mandés; je vous responds qu'il est satisfaict au delà de ce qui se peut dire. Je vous supplie que cette affaire de Pau[1] ne vous oblige pas à le traitter aultrement que vous avés faict; je luy en escriray d'une manière que j'espère qu'il vous donera satisfaction là-dessus.

Pour ce que vous me mandés de l'affaire de Gerzay (Jarzé), vous m'avés faict honneur de distinguer ce que faict et dit Mr le Prince d'avec ce que faict et dit Mr de Gerzay; vous le cognoissés, je ne vous en dis pas davantage; seulement je vous supplie de le bien traitter. J'attens Mr le mareschal de Gra-

1. Pau ou Paw, un des députés de Hollande à Munster, ennemi déclaré de la France, dont il réussit à détacher les Provinces-Unies. Le duc de Longueville lui avait témoigné beaucoup de confiance et en fut fort blâmé.

mont avec impatiance, et les occasions de vous faire voir que je suis avec sincérité et affection. . . . .

Je ne croiois pas que vous eussiés encor le chifre; cela m'a empesché de l'aporter. Vous m'obligerés infiniment de m'en envoier un. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 4 mai 1647.

Brigues et jalousies entre les principaux de Catalogne. — Les galères sont parties trop tôt, mais mon frère a eu soin de publier qu'elles sont allées charger de l'infanterie pour passer en Italie. — On a fait embarquer le régiment de Feuquières pour Piombino; les ennemis sont en suspens et croient que votre voyage de Catalogne n'est qu'un artifice pour y attirer les principales forces des Espagnols, et vous embarquer sur l'armée navale avec beaucoup d'infanterie pour les attaquer à l'improviste dans le royaume de Naples.— On a donné argent pour la levée de 4 nouveaux régiments.—Sur les fortifications à faire contre Lérida et Tarragone, pour rendre ces places inutiles si l'on ne peut s'en emparer.— Faire en sorte de tirer des Catalans les 100,000 écus qu'ils ont laissé entendre qu'ils pourraient donner. — Renvoyer promptement les régiments qui doivent retourner en deçà, afin qu'ils se puissent remettre et qu'on puisse en envoyer un peu en Piémont.—Punir sévèrement les déserteurs; écrit dans ce sens à M. de Champlâtreux. — Les Espagnols font de grandes diligences pour faire envoyer des Anglais et Écossais; mais, malgré les promesses de MM. Goring, il n'en est encore passé aucun. — Depuis la suspension arrêtée à Ulm avec le duc de Bavière, le fameux différend de l'affaire palatine, qui trouble l'Allemagne depuis vingt-neuf ans, a été aussi réglé à Osnabrück; le duc de Bavière retiendra la dignité électorale et le haut Palatinat; le bas sera rendu au prince palatin pour qui on créera un

huitième électorat; tout cela brouille Bavière avec l'Empereur et nous l'attache.

Le prince d'Orange témoigne grande envie d'entrer en campagne, mais les États sont bien versatiles.

Nouvelles de Munster : les Espagnols paraissent penser à notre traité; cependant ils s'efforcent de décider les États à achever leur traité avec eux et ont envoyé Paw à La Haye; ses calomnies contre nous. — Traité secret avec l'Espagne pour marier le Roi avec l'infante et recevoir en dot les Pays-Bas; absurdité de ce prétendu mariage.

L'armée navale ennemie ne pourra mettre à la mer que le 15 du courant.

La duchesse de Longueville est à Chantilly. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Barcelonne, 7 mai 1647.

Je suis bien honteus d'estre si longtemps sens rien faire, et de ne pouvoir pas exécuter ce que nous avions concerté avec une seureté la plus grande du monde, si touts vos ordres eussent esté punctuèlement exécutés. Vous verrés par le mémoire que j'envoie à Mr Le Teillier l'estat des affaires de ce païs et de ce que nous avons jugé de pouvoir entreprendre; cela m'enpeschera de vous en entretenir icy, outre que Mr de Losné[1] en est particulièrement instruit.

Je vous rands milles grâces de ce que vous me mandés de l'abé Sala. Vous me cognoissés assés pour croire facilement que je suis assés au-dessus de ces petites choses là et que je ne luy en tesmoigneray rien. Pour le docteur Martin, je le traite-

1. Philippe de Launay-Gringenières, sergent de bataille et capitaine-lieutenant des gendarmes du cardinal de Sainte-Cécile. — Il y avait encore à l'armée de M. le Prince un gentilhomme breton, nommé de Launay-Lyais, que Mme de Sévigné avait recommandé à Bussy.

ray bien et je croy que personne n'aura subject de se plaindre de moy en cette province.

L'évesque de Babylone professe hautement l'amitié de Morell et tient des discours dont il se passeroit bien; Mr de Marca s'est chargé de vous en mander le destail. Je croy qu'une petite correction seroit à propos.

Les inimitiés particulières commencent à s'appaiser, au moins en apparence; car du cœur je doute qu'elles s'apaisent de longtemps; je travaille pourtent à réunir tout le monde autent qu'il se peut.

Mr d'Olosne, qui est mon paran et fils de Mr de Royan[1], m'a prié de vous supplier de vouloir recommander à Mr le Chancelier une affaire qu'il a contre Mr d'Uzès[2]; il sert dens cette armée.

Je ne vous entretiendray pas daventage, remettent tout à ce que le sr de Losné vous dira, aus deus mémoires de Mr Le Teillier, et aus lettres de Mrs de Gramont et de Marca. Je vous diray seulement que jamais je n'ay eu tent de passion pour le service que j'en ay, et que je n'oubliray rien pour faire réussir avec honneur ce que nous alons entreprendre; je sçay que vous n'an doutés point. Je vous conjure aussy d'estre persuadé que personne au monde n'est avec la passion et la sincérité que je suis. . . . A. C.

Camp devant Lérida, 14 mai 1647[3].

Le sr de Bussy, lieutenent de ma compagnie de chevaus

1. Louis de La Trémoille, comte d'Olonne, né en 1626, mort en 1686; il était fils de Philippe de La Trémoille, marquis de Royan, sénéchal de Poitou, mort en 1670. Le père de ce dernier était cousin germain de Charlotte-Catherine de La Trémoille, grand'mère de Condé. — La comtesse d'Olonne (Catherine-Henriette d'Angennes, morte en 1707) a beaucoup fait parler d'elle. Saint-Évremond lui était resté très fidèle.

2. Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, pair de France, mort en 1657 dans un âge fort avancé.

3. Quelques passages de cette lettre ont été publiés dans les *Mémoires* de Lenet, édition Michaud.

légers et qui sert dens cette armée, aiant sceu qu'on parloit de desmembrer le grand prieuré de Paris[1] qui est à son oncle, m'a prié de vous tesmoigner par cette lettre l'estime que je faicts de luy. C'est un gentilhomme qui a tousjours servy avec beaucoup de cœur et d'honneur, et qui est à moy. Sa fortune despend entièrement de son oncle, et on oste à son oncle les moiens de la luy pouvoir faire. Si c'estoit une chose qui peut ne se pas faire, je vous serois très redevable des obligations que Mr de Bussy vous auroit dens ce rencontre.

Je suis arrivé devent cette place le mesme jour que je vous avois mandé par Mr de Losné, et en mesme temps ay séparé mes cartiers; j'ay pris celuy de Mr le comte d'Harcourt; Mr le mareschal (de Gramont), celuy de Couvonge[2]; et Mr de Marsin, celuy de Villenovette. Dès aujourd'uy nous avons commencé nostre circumvallation; j'espère qu'elle sera bientost achevée, la terre estent nouvellement remuée, et beaucoup d'endroits de celle de Mr d'Harcourt n'estant pas abatus, particulièrement du costé de Villenovette. J'ay force prisoniers, qui ne sont point d'accort du nombre d'hommes qui sont dedens; les uns disent deus mille hommes de pied, les aultres trois mille; touts disent quatre cent chevaus, mais il n'est pas encor bien seur. J'espère, dès que ma circumvallation sera achevée et que les recreues et le régiment de la Marine seront arivés, d'ouvrir la tranchée. Je vous prie de m'excuser si je ne vous en dis pas davantage, mais le pont de la Sègre ne faict que d'estre achevé, et il fault que j'aille mener les trouppes qui viènent d'y passer au cartier qu'avoit autrefois Mr de La Trousse[3], où il n'y en a point

1. Voir *Mémoires* de Bussy, t. I, pp. 126-128.

2. Antoine de Stainville, comte de Couvonge, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine, qu'il quitte en 1615 pour passer au service de France. — Défend vaillamment Mouzon contre Piccolomini (1639). — Gouverneur de Casal, où il arrête le duc de Bouillon (1642). — Lieutenant-général à l'armée de Catalogne par pouvoir du 25 février 1646, il meurt de ses blessures à Cervera le 25 novembre de la même année.

3. Sur le marquis de La Trousse, voir t. IV, p. 97.

encore. Je vous despêcheray au premier jour pour vous esclaircir de touttes choses. . . .

Nous avons faict une diligence estrange, car nous partimes de Cervère[1] le 10 et fumes le lendemin icy avec nostre cavalerie au point du jour, et l'infenterie y ariva à trois heures après midy, quoyqu'il la falût toutte passer la Noguère[2] en crouppe, les nèges l'aiant rendue trop grande pour le pouvoir à pied; cela a esté cause que cinq cent hommes de pied et deus cent chevaus, qui estoient sortis le jour auparavent de la place pour aler à Fragues (Fraga) n'y ont peu rentrer.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Amiens, 28 mai 1647.

Peiné d'apprendre que son armée n'est que de 10,000 hommes de pied et 3,000 chevaux, et qu'il va attaquer une place (Lérida) défendue par 4,000 hommes. — Ravi d'apprendre que des barques soient parties d'Agde chargées d'infanterie (3,600 hommes); cela aura grossi votre armée. — Paraît regretter l'abandon du dessein de Tarragone et insinue que les deux places auraient pu courir grande fortune dans la même campagne. — En Flandre, les ennemis ont été les premiers prêts; c'est la faute de nos officiers; l'artillerie était toute à Amiens dès le 15 avril; mais quand le Roi y est arrivé, il y manquait plus de 1,200 officiers, et les 6 compagnies qui sont dans Armentières, où les ennemis se sont attachés, ne sont commandées que par un enseigne[3]; la cause de ce désordre, outre l'amour que chacun a pour Paris, est qu'on n'a pu leur persuader que l'ennemi se mît en campagne avant la mi-juin. On a arrêté le marquis de La Vieuville et le comte d'Estrées[4]; le même ordre

1. Cervera, 11 lieues 1|2 est de Lérida.
2. La Noguera Ribagorzana.
3. Renouard, enseigne aux gardes.
4. C'est le comte de Tourpe, fils cadet du maréchal d'Estrées.

a été donné pour Vassé et plusieurs capitaines des gardes; mais cela ne remédie pas au préjudice passé. Cependant, « grâce à ma diligence extraordinaire et à mes efforts, je le puis dire sans vanité », notre armée a été rassemblée en quatre jours, presque aussi forte que celle des ennemis, qui croyaient, en quittant Bruxelles, nettoyer toute la Lys avant d'ouïr seulement parler de notre armée. Ils attaquèrent Armentières le 11, qui est le même jour que vous avez attaqué Lérida, et le siège dure encore. Du Plessis-Bellière s'y défend merveilleusement avec 2,000 hommes. Les pluies fatiguent l'ennemi. L'archiduc y est en personne, avec Beck, Lamboy, Piccolomini, Caracena, etc. — Notre armée est forte de 17 à 18,000 hommes. Ne pouvant forcer les retranchements ennemis, les maréchaux ont dessein de fondre brusquement sur Ypres. Cela montre que les ennemis ont mal choisi leur dessein.

En Piémont, l'ennemi a attaqué Nice de la Paille, très méchante place. Dans les commencements il faut un peu de patience; Renaudot disait après la prise de Porto-Longone : « Celui-là rit bien qui rit le dernier. »

Turenne sera aux environs de Thionville le 12 ou 15 du mois prochain avec l'armée qu'il commande. — Le prince d'Orange n'a pu décider les États à le laisser entrer en campagne.

Embarras pour le commandement de l'armée navale; on hésite entre le comte d'Harcourt et le prince Maurice de Savoie; demande conseil à M. le Prince. — Barcelone est mal gardée et Roses dépourvue; il en est en peine. — Est fâché contre son frère (Michel Mazarin, cardinal de Ste Cécile) qui est parti pour Rome avec un peu de précipitation. — Avis des ennemis que leur armée navale devait sortir de Cadix le 6 mai pour aller à Port-Mahon se joindre à l'escadre de Naples, ce qui leur fera 29 galères, 40 vaisseaux et 8 brûlots. Nos forces seront de 40 ou 42 vaisseaux, 21 galères et 10 brûlots. — Écrit au

comte d'Alais de faire passer, selon sa coutume annuelle, 500 hommes du régiment de Provence en Catalogne.

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp devant Lérida, 29 mai 1647.

Je vous envoie ce courier pour vour faire sçavoir l'estat de nostre siège; nous en avons fort bonne espérance; vous en sçaurés le destail par Mr Le Teillier, à qui j'en envoie une relation; il vous dira aussy mes pensées touchent le gouvernement de la place; je croy que vous me ferés l'honneur de les approuver [1]. Mr le mareschal de Gramont s'est chargé de vous escrire de l'affaire de Mr de Broillion le jeune [2] et de Mr de Fabri [3], qui en ont usé touts deus fort respectueusement pour vous. Vous treuverés aussy bon, je m'asseure, que je me remette à Mr de Marca des affaires du dedens de la province et que je vous supplie de croire que je suis avec touttes les passions imaginables..... A. C.

Camp devant Lérida, 5 juin 1647.

Il y a deus jours que le pauvre chevalier de La Valière [4], estent de garde à la tranchée, fut tué d'un coup de mousquet. Son gouvernement estent vacant et la place estent importente [5], j'ay envoié le sr baron de Jumeaus [6] dedens pour y

1. Ces premières lignes sont publiées dans les *Mémoires* de Lenet, édition Michaud, p. 507.

2. Broglie le jeune, voir p. 159.

3. La famille de Fabri, établie à Genève, avait alors deux de ses membres au service de France : 1° Jean, officier dans « d'Erlach », devint (1647) lieutenant-colonel du régiment, qu'il commanda à Lens en 1648; fut tué dix jours après la bataille en escortant un convoi ; 2° son neveu Abraham, capitaine-commandant d'une compagnie suisse franche au service de France, mourut en 1667 à Dunkerque, où il était en garnison.

4. Voir t. IV, p. 75, et ci-dessus, p. 149.

5. Flix.

6. Voir t. IV, p. 636, et ci-dessus, p. 172. Jumeaux mourut au mois de septembre.

commander jusque à ce qu'autrement y eût esté pourveu par Sa Majesté. Je croy que vous ne sçauriés faire un meillieur chois pour remplir cette place que de luy; il a la naissance, le cœur et l'expérience pour cela, outre qu'il est extrêmement de mes amis; je vous supplie donc de le luy vouloir donner, avec le régiment et la compagnie de cavalerie et les mesmes advantages qu'avoit Mr de La Valière; je vous en auray toutte l'obligation imaginable.

Nostre siège s'avance tousjours. Il y a deus jours que nos mineurs sont attachés au pié d'un glacis sur lequel les ennemis ont faict une nouvelle fortification pendent le siège de l'année passée et pendent cet hiver, qui couvre le donjon; cela pris, on taschera de s'attacher au donjon. Ils se deffendent bien; ils firent l'autre nuit une grande sortie sur Mr le conte Broillion[1] et sur Mr de Clermont[2], mon régiment estent de garde, où ils poussèrent un peu la teste de nostre travail; mes ces messieurs les en chassèrent fort vigoureusement et leur tuèrent un capitaine de cavalerie et deus d'infenterie, avec perte de peu des nostres. Mr de Châtillon a fort travaillié cette nuit; et, à l'attaque de Mr le mareschal (de Gramont), on est aussy fort avancé. Les ennemis s'assemblent fort à Fragues; ils ont levé toutles leurs garnisons; nous tascherons, si ils viennent, de nous empescher d'estre battus. Continués moy l'honneur de vos bonnes grâces, et croiés moy avec plus de passion et d'affection que touts les hommes du monde. . . .

Mr le mareschal vient d'attacher son mineur au pied du mesme glacis, du costé de son attaque. A. C.

1. Broglie l'aîné, voir p. 158.

2. Le comte de Clermont-Vertillac, sergent de bataille dès 1646, fut tué le 11 juin d'un coup de mousquet à la gorge, comme il commandait la tranchée du maréchal de bataille.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Amiens, 7 juin 1647 (*analyse*).

Content d'apprendre que la garnison de Lérida n'est pas si forte qu'il le pensait et que Condé, par sa diligence, a coupé hors de la place 500 hommes et 200 chevaux qui étaient allés vers Fragues. — Ravi d'apprendre aussi « que tous ces Messieurs de vostre armée qu'on a tués à Paris se portent mieux que ceux qui en ont parlé. Ils estoient morts dans l'opinion du monde avant même que vous fussiez sorti de Barcelone ». — Sur le démembrement du grand prieuré de France. — Reddition d'Armentières; on n'a pu la secourir, ni rien tenter sur Ypres par la difficulté d'y mener du canon. — Mésintelligence entre les maréchaux, on leur envoie Villeroy. — L'armée s'est logée au poste de La Gorgue, d'où elle couvre Arras, Béthune, S[t] Venant, Lens. La Ferté-Senneterre marche à l'armée avec 2,500 hommes de pied et 1,500 chevaux. Le bruit court que les troupes perdent leur hardiesse et leur confiance; il n'en voit pas la raison. L'ennemi redouble de courage dans les disgrâces. — Renfort de 600 Irlandais que les Espagnols avaient levés pour l'Espagne; on croit qu'ils ont été pris de force en mer, mais il n'en est rien, c'est une négociation qu'il a faite. — Rien de nouveau de Munster; espère que l'apparition de Turenne dans les Pays-Bas hâtera la conclusion de la paix. — M. de Longueville demande un congé; cela ferait mauvais effet, car on pourrait en conclure qu'il ne faut plus espérer la paix; M. de Longueville en fera ce qu'il voudra; mais il constate un changement en lui. A. C.

Amiens, 7 juin 1647.

Les dépesches cy jointes estoient desjà fermées quand La Miche m'a rendu celle dont il vous a plû me favoriser, à la-

quelle je remettray à faire response par luy-mesme, que je renvoyeray dans deux ou trois jours, ne voulant pas retenir davantage ce courrier. Je me resjouiray seulement avec vous du bon estat où vous mandés que sont toutes choses de delà, et que vous meniés Britto d'autre façon, je m'asseure, qu'il ne s'y attendoit, mais beaucoup plus encore que vous soyés en parfaicte santé, vous suppliant de croire, Monsieur, que rien ne me peut estre cher à l'esgal de la conservation de vostre personne, et que, quelque zèle que j'aye pour le bien de l'Estat, l'acquisition de Lérida ny toute autre plus avantageuse ne pourroit pas me toucher si on l'acheptoit par la moindre goute de vostre sang; c'est une vérité dont vous ne douterés pas si vous m'estimés aussi passionnément que je suis. . . .

A. C.

LE TELLIER A M. LE PRINCE.

Amiens, 7 juin 1647.

Ce n'est que pour accuser réception de la lettre que V. A. m'a fait l'honneur de m'escrire par le s^r de La Miche, en attendant que par son retour j'y puisse respondre amplement, et à celle qui m'a esté rendue par Mr de Launay, gentilhomme de M^r le Cardinal. Je profite de cette occasion seulement pour vous donner part de ce qui se passe de deçà. Les ennemis, prenant advantage de ce que nos troupes n'estoyent pas encores assemblées, sont allez mettre le siège devant Armantières, qu'ilz ont pris après dix sept jours d'ouverture de tranchée, Mr du Plessis-Bellière, qui en estoit gouverneur, et la garnison y ayant fait au delà de ce qu'on en attendoit; mais la Royne est extrêmement picquée de ce que l'archiduc Léopold, quoyque son cousin, a fait la garnison de ladite place prisonnière de guerre, en revenche de ce qui fut fait l'année dernière à Mardik, et Sa Majesté souhaitteroit passionnément que vous, Monseigneur, qui avez aussy cet hon-

neur de luy toucher de paranté, eussiez occasion d'en faire autant aux ennemis à Lérida, quoyqu'il n'y ayt aucune comparaison ny pour l'importance et la force de la place, ny pour le nombre d'hommes qui la deffend. A présent que l'armée de deçà est assemblée et en très bon estat, nous espérons non seulement d'arrester les progrès des ennemis, mais de les réduire à la deffensive. . . . . A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Amiens, 13 juin 1647.

Le roi d'Espagne ne quittera pas Madrid de l'été; mais il envoie le marquis de Leganez avec deux autres en Aragon pour y donner les ordres et faire les provisions pour l'armée commandée par le marquis d'Aytona. Le duc de l'Infantado a été fait général de l'armée contre le Portugal. Don Juan d'Autriche a le commandement de la flotte. En Espagne on tient Lérida pour perdu; le roi n'a pas de forces suffisantes pour mettre en campagne et en a demandé en Italie et en Flandre. Les Espagnols craignent quelque mouvement en Aragon, et à cette occasion le cardinal recommande à Condé, après Lérida, de se prévaloir de la faiblesse des ennemis pour pousser en Aragon. Il serait bon de faire prisonniers ceux de Lérida, pour compenser Armentières. Demande ses conseils pour l'armée navale; la santé du prince Maurice n'est pas trop ferme; on pense maintenant à M. de Bouillon. A. C.

LE TELLIER A M. LE PRINCE.

Amiens, 18 juin 1647.

Je n'ay point manqué de faire entendre à la Royne le contenu aux deux mémoires que V. A. m'a fait l'honneur de m'adresser par Mr de Launay et par le sr de La Miche, et je

suis obligé de luy tesmoigner que Sa Majesté a bien jugé qu'il n'y avoit point d'aparance de faire le siège de Tarragone, puisque vous ne vous y estes point attaché, sçachant assez que vous estes toujours porté à faire les entreprises que vous avez jugé les plus importantes, lorsqu'il y a eu quelque aparance de les faire réussir, et Sa Majesté a eu beaucoup de joye d'aprendre, par la dernière lettre que V. A. m'a fait l'honneur de m'escrire, le bon estat du siège de Lérida, dont elle se promet une heureuse issue; ce n'est pas que Sa Majesté ne congnoisse très bien que la chose est difficile, mais elle sçait bien aussy qu'il n'y a point d'obstacles que V. A. ne puisse surmonter pour faire réussir ce qu'elle entreprend. En cas qu'il plaise à Dieu de faire tomber la place au pouvoir des armes du Roy, le gouvernement en est asseuré à Mr de Marsin; mais, comme Sa Majesté ne désire pas qu'une personne comme luy, qui a de si bons talens pour servir à la campagne (où elle fait estat de continuer à l'employer) se renferme dans une place, il sera nécessaire d'y establir un François pour lieutenant-de-roy, qui soit capable de la bien conserver et deffendre en cas de besoin, lequel se peut choisir parmy les officiers d'infanterie. Comme Sa Majesté avoit jetté les yeux sur feu Mr le chevalier de La Vallière pour luy donner le gouvernement de ladite place en cas qu'elle eust été prise l'année dernière, Sa Majesté avoit au mesme temps résolu de donner celuy de Flix à Mr de Ste Colombe-Marin [1], qui sert depuis longtemps en ce pays-là avec aprobation; lequel gouvernement Sa Majesté a eu bien agréable de luy accorder lorsqu'elle a sceu, par le courrier qu'il a despesché par deçà, la mort de La Vallière. . . . .

Je ne doubte pas aussy, Monseigneur, que vous n'ayez esté

1. Le Tellier protégeait Sainte-Colombe et lui fit obtenir le gouvernement de Flix, malgré le prince de Condé, qui s'en plaignit amèrement au chancelier dans sa lettre du 19 juin 1647 : « Je suis fasché, Monsieur, sçachant que Mr de Ste Colombe est de vos amis, de vous escrire contre luy. . . . » Lenet, édition Michaud, p. 508.) — Voir p. 172.

informé par mondit s[r] de Marca de la conduitte de M[r] l'évesque de Babilonne [1], lequel, au lieu d'aller faire les fonctions pour lesquelles il a esté envoyé en Catalongne aux lieux où il en a le pouvoir, demeure à Barcelone soubz prétexte d'asseurer l'entretènement qui luy a esté ordonné par Sa Majesté tandis qu'il sera dans la province, et à faire des partialitez et cabales; mais je doibz faire sçavoir à V. A. que Sa Majesté escrit audit s[r] évesque que son intention est qu'il se transporte au plus tost dans les diocèzes où il a pouvoir de s'employer à l'exercice des fonctions épiscopalles, et qu'il ne se mesle d'aucune autre chose sinon du spirituel; et, afin qu'il ne soit diverty pour prendre soin de ce qui concerne sa subsistance, Sa Majesté escrit à V. A. qu'en cas que les assignations qui luy ont esté données pour cet effect ne soyent pas bonnes pour tout ce qui luy est ordonné, Sa Majesté désire que le surplus soit pris sur les revenus du duché de Cardonne. . . . . A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Amiens, 18 juin 1647.

On donnera à Marchin le gouvernement de Lérida. — Mort du chevalier de La Valière; M. de S[te] Colombe-Marin a dépêché à Tilladet pour demander son gouvernement (Flix). — A écrit au mar[al] de Gramont touchant Broglia et Fabri; il vous en parlera. — Le marquis de Fors est fait sergent de bataille. — La Hollande n'achèvera pas son traité sans nous, mais aussi ne se mettra pas en campagne, malgré le prince d'Orange. — Rien de nouveau de Munster; Oxenstiern y est arrivé. — « Les nouvelles de Paris, qui sont débitées particulièrement par Messieurs les braves qui battent le pavé pendant que les autres

1. L'évêque de Babylone fut rappelé l'année suivante. Le 23 mars 1648, le Roi envoya l'évêque d'Orange, Hyacinthe Serroni, « pour faire les fonctions d'évêque en Catalogne ». B. N.

se battent à la campagne, veulent que la France soit perdue et que l'Espagne ait repris le dessus ». — Turenne est arrivé le 4 sur la Moselle; on lui a envoyé l'ordre de s'en venir tout droit à Maubeuge. — Les maréchaux, « qui s'accordent un peu mieux », vont attaquer le faubourg d'Opoul à S[t] Omer. — Les ennemis ont attaqué Lens. — Les ambassadeurs du duc de Bavière sont ici. — En Italie, le cardinal Farnèse s'est déclaré pour la France, et le duc de Parme, son neveu, est résigné à faire tout ce que le Roi voudra. — Le prince Thomas a fait ici une course pour mieux concerter les desseins de cette campagne en Italie sur une négociation qu'il a trouvé moyen d'introduire secrètement avec M. le grand-duc pour le faire déclarer. — M. de Longueville presse toujours pour son congé; c'est fâcheux. — On a permis au docteur Morel de s'en retourner; « c'est un personnage fort actif; il mérite vos bonnes grâces; ménagez-le ». A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp près de Lérida, 30 juin 1617.

J'ay receu la lettre que vous m'avés faict la faveur de m'escrire, par laquelle vous me mandiés qu'en cas que nous prissions Lérida vous aviés obtenu le gouvernement pour M[r] de Marsin. Encore que cela n'ait pas réussy comme je l'avois espéré, je ne laisse pas de vous en avoir une très particulière obligation. J'escris à M[r] Le Tellier sur l'affaire du gouvernement de Flix; j'espère que vous considérerés l'intérest que j'y ay, après que M[r] Le Tellier vous en aura entretenu; je vous en supplie de tout mon cœur. Depuis la levée du siège, je suis tousjours demeuré campé à la veue de Lérida pour avoir loisir de renvoyer mon canon, le pont de bateaux et les vivres que j'avois amassées dans le camp, que la faute de voitures m'a empesché de pouvoir retirer plus tôt. J'ay envoyé M[r] de Marsin avec quatre régiments de cavalerie et quatre d'infan-

terie dans le camp (*campo*) de Tarragone pour se prévaloir de la récolte, qui y est grande, et empescher que les ennemis ne s'en servent, et pour voir s'il y auroit quelque poste important à fortifier. Cependant j'ay mis deus régiments d'infanterie dans Balaguier et un dans Flix de peur que les ennemis n'entreprennent dessus, et y ay faict jetter force vivres et munitions. J'ay ordoné, conformément au desseing de Mr d'Argencourt [1], qu'on travailliât en diligence à Balaguier, et j'espère que nous en ferons une bonne place; j'y ay esté moy mesme et ay recognu ce qu'il y fault faire. J'iray à Flix au premier jour pour y ordonner aussy des travaus, et feray la mesme chose à Arbecca; je me serviray du fonds des travaus pour cela et le mesnageray le plus qu'il se pourra. Si on juge à propos de travaillier au camp (*campo*) de Tarragone, je vous le manderay, afin que vous fassiés, s'il vous plet, ordoner ce qu'il faudra pour faire le fonds. Je feray avancer toutes les munitions du costé de Flix et de Balaguier, et avec le reste de l'armée j'iray demain camper à Lesborges, entre Arbecca et Casteldas (Castel d'Azens), pour raffraischir nos trouppes et voir la contenance des ennemis, qui s'assemblent tousjours à Fraga; je ne sçay si ils seront en estat d'entreprendre quelque chose, mais nous tascherons de les en empescher. De mon costé vous vous pouvés asseurer que je ne lairay point de jour aucun de rien entreprendre ou que je feray tout ce qui se pourra faire. L'infanterie est extrêmement foible; le bataillon [2] est réduit presque à rien. La cavalerie est en bon estat; je tascheray de la conserver. L'armée navale est revenue, à ce qu'on me mande, à Tarragone, plus forte que l'autre fois. Je ne vous mande rien du dedans de la province, parceque les choses sont au mesme estat qu'elles estoient, et nostre retraitte n'a faict aucun mauvais effect sur l'esprit des Catalans. . . . . A. C. (*Copie.*)

1. Sur Argencourt, voir t. III, p. 405.
2. C'était le nom donné au corps de troupes nationales levé et entretenu par les états de Catalogne.

LE TELLIER A M. LE PRINCE.

Amiens, 7 juillet 1647.

La nouvelle de la levée du siège de Lérida nous a d'autant plus surpris que, lorsqu'elle nous est venue, nous estions dans l'attente de celle de la prise de la place; j'oze me promettre que V. A. me fera bien l'honneur de croire que j'ay esté sensiblement touché de ce mauvais rencontre, non seulement pour l'intérêt général, mais encore pour le sien particulier, ayant toujours fait profession d'y prendre plus de part que qui que ce soit. Je laisse à Mr de La Moussaye de faire sçavoir à V. A. de quelle sorte cette nouvelle a esté receue de la Reyne et de Mr le Cardinal, et je ne doubte pas que V. A. ne juge de là que ce que j'ay eu l'honneur de luy dire plusieurs fois, que Mr le Cardinal estoit son serviteur, ne soit bien véritable. Si V. A a jusques icy donné de grandes preuves de sa valleur par les advantages arrivez depuis plusieurs années aux armes du Roy soubz son commandement et par sa grande conduitte, aussy est-il bien véritable que les marques qu'elle a données en ce rencontre de sa modération et de sa prudence augmenteroyent infiniment sa réputation dans l'esprit de ceux qui regardent les affaires de prez, s'il s'y pouvoit adjouster quelque chose.

Nous ne sommes pas plus heureux de ce costé icy, les ennemis ayant, en suitte de la prise d'Armantières, de Comine et de Lens, mis le siège devant Landrecy; le pis est qu'il y a peu de gens de guerre dans la place, et que, quelque effort qu'ayent fait Messieurs les mareschaux de Gassion et de Rantzau, ilz n'y ont pu jetter de secours. Mr de Rantzau est allé avec quelques troupes du costé de la mer pour y faire les entreprises qu'il jugera pouvoir faire réussir selon les forces qu'il a, et Mr le mareschal de Gassion est demeuré avec le plus grand corps des troupes pour empescher la suitte des progrez des ennemis et conserver nostre frontière.

J'adresse à V. A. le brevet et les lettres pour faire servir Mr le marquis de Fors de sergent de bataille, que vous avez désiré. A. C.

Abbeville, 30 juillet 1647.

V. A. congnoistra par l'estat cy joint les ordres qui ont esté donnez aux troupes d'infanterie destinées pour le renfort de l'armée de Catalongne et ce qu'il sera nécessaire qu'elle fasse et ordonne pour les y faire marcher en cas qu'elle juge en avoir besoin; elle trouvera dans ce mesme pacquet des ordres particuliers du Roy pour les régimentz de la Braugelie [1] et de la Douze [2], à quoy je ne doibz rien adjouster pour ne le pas importuner de redites inutiles.

Encores qu'on ne juge pas que les ennemis soyent en estat de rien entreprendre sur Roses, néantmoins, pour ne pas négliger les choses qui peuvent contribuer à la seureté de la place, veu mesme que nous avons advis que la garnison est foible, Sa Majesté désire que vous y envoyez Mr le marquis de La Trousse, si ce n'est que vous jugiez en avoir besoin dans l'armée.

V. A. aura sceu sans doubte comme, avant que les ennemis ayent eu achevé le siège de Landrecy, les armées du Roy, qui sont séparées en deux corps, l'un commandé par Mr le mareschal de Gassion et l'autre par Mr le mareschal de Rantzau, ont pris le premier La Bassée et l'autre Dixmude, ayant trouvé ces deux places desgarnies d'hommes. Nous receusmes hyer nouvelle que toute l'armée des ennemis, c'est-à-dire cavallerie, infanterie et canon, et l'archiduc en personne, estant allée le 25e de ce mois à dix heures du matin attaquer Mr le mareschal de Gassion dans ses lignes, il se trouva qu'il fai-

1. Levé le 23 mai 1646 par Nicolas Joumart de La Braugelie.
2. Levé en 1621 par Charles d'Abzac, marquis de La Douze; licencié en 1648.

soit faire reveue à sa cavallerie, dont il envoya d'abord six régimentz pour amuser les ennemis tandis qu'il feroit advancer son infanterie et son canon. L'escarmouche fust grande, et l'incommodité que nostre canon aporta aux ennemis, joint à la forte résistance de noz gens, les obligèrent à se retirer en un village à demie lieue de là avec dessein de faire quelqu'autre tentative; mais les nostres estans allez attaquer les ennemis dans ce village, ilz les en feirent desloger et les menèrent escarmouchant plus d'une lieue loing de nostre camp.

Quant à ce qu'il a plu à V. A. me faire l'honneur de m'escrire touchant le gouvernement de Flix, je luy advoueray franchement que j'ay toujours considéré M. de Ste Colombe-Marin comme un de mes amis, aussi bien que Mr de Marin, son frère[1], à quoy a donné lieu la parenté qui est entr'eux et Mr de Tilladet, mon beau-frère[2], et que j'ay aussy toujours particulièrement souhaitté son advancement; mais la conduitte que j'ay tenue depuis que j'ay l'honneur d'estre congnu de V. A. me met hors de toute apréhention qu'elle puisse croire que j'aye désiré de voir Mr de Ste Colombe-Marin pourveu du gouvernement de Flix au préjudice de Mr de Jumeaux, pour lequel elle avoit pris la peine d'escrire, vous pouvant asseurer, Monseigneur, que si l'establissement de la fortune, non seulement de mon frère, mais de mon propre filz dépendoit de moy, je ne voudrois pas la luy procurer au préjudice d'une personne que V. A. affectionneroit, si ce n'est qu'elle me feist l'honneur de me tesmoigner qu'elle le trouvast bon; et, comme je fais profession de sincérité, j'oze asseurer V. A. que l'affaire du gouvernement de Flix s'est passée de la mesme sorte que j'ay eu l'honneur de luy escrire, et que si l'on eust sceu

1. Michel du Bouzet, seigneur de Marin près La Montjoie, lieutenant-général, frère aîné de Sainte-Colombe.

2. Il avait épousé Madeleine Le Tellier, sœur du chancelier. Gabriel de Cassagnet, seigneur de Tilladet, capitaine aux gardes françaises, gouverneur de Bapaume, et de Brisach en 1650, mort en 1660.

que Mr de Ste Colombe-Marin eust despesché par deçà à ce subject sans vostre participation, le voyage de son courrier auroit esté sans aucun fruict. A présent qu'il est public que ledit sr de Ste Colombe a esté gratiffié de ce gouvernement et que les expéditions en ont esté faites, Sa Majesté n'a pas estimé à propos d'en faire faire la révocation; mais elle m'a commandé d'escrire à Mr de Marin son frère, qui est chez luy en Guyenne et auquel les provisions ont esté envoyées, de les retenir, afin que Mr de Jumeaux demeure dans la place[1] jusques à ce que V. A. parte de Catalongne pour revenir par deçà; entre cy et lequel temps il se pourra mesme présenter d'autres occasions de gratiffier Mr de Jumeaux. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Dieppe, 3 août 1647.

S. M. approuve les fortifications qu'il a fait commencer en divers endroits, surtout en face de Tarragone et de Lérida, non pas qu'on renonce à ces places, mais pour les rendre inutiles si la paix est conclue avant qu'on n'ait pu en chasser l'ennemi; le faire valoir aux Catalans, ainsi que les soins et la dépense que le Roi fait pour mettre Balaguer et Flix en bon état. — La Reine remet absolument à votre disposition le temps de votre retour, mais vous ferez bien de vous arrêter 4 ou 5 jours à Barcelone pour rassurer les esprits. — Ne ramener aucun officier de l'armée et ne donner aucun congé; le maréchal de Gramont attendra au moins l'arrivée du vice-roi. — Pour le vice-roi, il voit bien que le sentiment de Condé va au cardinal Bichi; explique les raisons qui ont fait préférer son frère, etc. (*Orig.* A. C. — Anal. *Lettres de Mazarin*, II, 934.)

1. Jumeaux demeura dans la place et y mourut au mois de septembre des suites d'une grande débauche qu'il fit avec les Suisses de la garnison (Bussy).

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp de Lesborges, 10 août 1647.

J'ay receu les trois lettres que vous m'avés faict la faveur de m'escrire par M^r de La Moussaie; je n'ay rien à vous respondre, sinon à vous remercier tousjours de plus en plus des obligations que je vous ay. Vous me faites justice de croire que, tant que je croiray pouvoir estre icy tant soit peu utile, je n'en partiray point. Les ennemis s'assemblent et menassent fort d'entrer bientost en campagne. Je travaille à touttes les fortifications autant qu'il se peut et ay mis de puissantes garnisons dens les places, en intention d'en sortir touttes les troupes dès que les ennemis seront attachés quelque part et les aler combattre. Nostre cavalerie se despérit assés, et les chevaus commencent à mourir. Si les ennemis ne mettent point en campagne de tout ce mois icy ny de tout celuy de septembre, je ne voy pas d'apparence qu'ils puissent rien faire après; c'est pourquoy, si la Royne ne me commende de demeurer davantage ou d'aler alieur pour son service, je ne sçaurois assés estimer le chois que vous avés faict de Monsieur vostre frère pour cet employ; si vous luy voulés mander de se trouver icy devent la fin de septembre, je l'y establiray; si mesme vous jugés qu'il faille que j'y demeure davantage, je le feray. J'ay escrit desjà cette bonne nouvelle à Mr de Marca, affin qu'il la fit sçavoir à MM^rs de Barcelone; j'espère qu'ils en tesmoigneront au Roy leur satisfaction et qu'ils le souhaitent. Il seroit très à propos que l'intendent qui doit venir à la place de Mr de Champlâtreus fût icy avent que j'en partisse, affin que nous réglassions touttes nos despenses avent partir. Je ne puis encor m'enpescher de vous parler de l'affaire de Flis; s'il n'y aloit du service du Roy et de mon honneur particulier, je ne vous en parlerois pas, aiant fort peu d'intérest au gouvernement de Flis; mais certes il y va de l'un et de l'autre, principalement si les ennemis attaquoient Flis tent que

Mr de Ste Coulombe y seroit, qui, sur ma parole, en rendroit fort meschant conte et peut-estre pire que le sr d'Heudicourt n'a fait à Lendrecy; il y va du mien par les raisons que je vous ay mandées; je vous conjure au nom de Dieu de ne me pas doner ce desplaisir.

Les bons soins que vous avés donnés et vostre vigueur ont si bien réussy que je ne puis m'enpescher de vous tesmoigner la joye que j'en ay; car tout de bon je prens plus de part à tout ce qui vous touche qu'homme du monde. Je me resjouis aussy infiniment des révoltes d'Italie, et j'espère que cela produira bon effect.

L'armée navale des ennemis est tousjours à Tarragone, et le comte Broillion (Broglie) travaille aus fortifications du camp (*campo*) avec toutte la diligence et l'assiduité imaginable.

J'attendray de vos nouvelles avec impatience et vous supplie de croire que, si Sa Majesté et vous treuvés quelque chose à redire à mes résolutions, je suivray tousjours ses ordres en tout aveuglément, et que vostre satisfaction sera toujours la mienne. . . .

J'oubliois à vous dire que j'ay contremandé le régiment de Valons et celuy de Mr le comte d'Alais; il fault que vous leur envoiés ordre de ce qu'ils auront à faire. Mr le mareschal (de Gramont) s'en va demain à Balaguier pour y presser les fortifications, voir l'estat de la place et des garnisons, et recognoistre les endrois les plus commodes pour le secours. J'ay eu une colique furieuse dont je ne suis pas encor bien guéry, qui m'enpesche de pouvoir bien agir; j'espère dens deus ou trois jours estre guéry. — J'ay apris le péril extrême de la blessure du pauvre de Grave [1]; St Martin avoit sa compagnie avant luy et la luy avoit donée pour rien; si il en mésarive, je croy que vous aurés bien la bonté de la conserver à St Martin, puisque il l'avait donée audit de Grave. A. C. (*Copie*).

1. M. de Grave, sergent de bataille, avait été blessé le 13 juillet à la prise de Dixmude.

MAZARIN A M. LE PRINCE[1].

Paris, 25 août 1647.

Compliment.

Rien ne sçauroit estre plus obligeant que la dernière lettre que vous m'avez fait la faveur de m'escrire du 10e de ce mois; je l'ay leue d'un bout à l'autre à la Reyne, qui a connu en cette rencontre, comme en toute autre, que vostre plus forte passion est le bien de l'Estat, et que ce zèle est si puissant sur vous qu'il ne vous permet pas d'avoir esgard à aucune considération particulière.

Dans les efforts continuels que les ennemis font pour nous troubler la possession de la Cataloigne, appuyant avec leurs armes les autres ressorts encore plus dangereux qu'ils font jouer par le moyen des intelligences secrètes qu'ils entretiennent avec les mal affectionnez, il est constant que les affaires de cette principauté là ne pouvoient avoir de remède plus souverain que vostre demeure jusques au

1. Les marges de cette lettre sont couvertes d'observations de la main de M. le Prince. Ces éléments de réponse sont reproduits *in extenso* dans la lettre que M. le Prince écrivit à Mazarin, du Verdu, le 3 septembre.

mois d'octobre, après quoy les armées ne seront plus en estat d'agir. Et comme on ne croyoit pas que vous tardassiez si longtemps à revenir, particulièrement après avoir eu quelques attaques de maladie que les chaleurs et l'intempérie de l'air de ce pays là auront sans doute causées, vous pouvez croire que je n'ay pas eu grand'peine à bien faire valoir le service que vous rendez en cela à cette couronne. Nous vous attendrons donc, Monsieur, dans le temps que vous marquez. Cependant je ne sçaurois vous exprimer à quel point j'ay esté touché de toutes les bontez que vous me tesmoignez pour mon frère, et de l'offre si obligeante que vous me faites de demeurer au-delà de ce temps là s'il est jugé nécessaire.

Compliment pour luy et pour son frère, et luy mander mesme chose que par ma dernière.

J'avois desjà escrit à mon frère de se tenir prest à partir de Rome dez qu'il auroit de vos nouvelles, et, à la réception de vostre dernière dépesche, je luy ay envoyé un courrier exprès, pour luy dire de quitter tout pour s'en venir en Provence, et de là passer

Tesmoigner l'impatience de voir son frère et luy dire que je doneray ordre qu'il trouve

tout au meilleur estat qu'il se poura.

Dire l'envie que j'ay qu'il soit cardinal, et l'utilité que cette dignité aporteroit en ce pöïs.

Dire qu'on ne pouvoit mieus choisir, ny pour le mérite particulier de la personne, ny pour les aultres raisons qu'allègue M. le Cardinal, et que certènement c'estoit la seul personne qui peut satis-

aussitost à Barcellonne, affin d'avoir l'honneur de vous remercier de celuy que vous luy avez fait, et se prévaloir des grâces qu'il peut attendre de vostre assistance, s'y rendant avant que vous en partiez. Je me promets que toutes les diligences que le pape fait maintenant pour l'arrester près de luy, le flattant de le vouloir faire cardinal de son propre mouvement, n'auront pas le pouvoir de le retenir un moment, ou il faudroit bien qu'il eust résolu de préférer les cajolleries du pape à mon amitié. Je suis bien en peine comme quoy il pourra réussir dans cet employ, n'ayant aucune connoissance de la nature d'affaires dont il doit avoir la direction; mais je suis asseuré qu'il a l'intention de bien faire, et qu'exécutant avec soin les ordres que vous luy donnerez, il ne sçauroit faillir. En tout cas, nous avons trouvé, ce me semble, en ce choix l'avantage qu'il importoit sur toutes choses d'asseurer que les Catalans ne pussent pas croire qu'on ait icy moins de passion de soustenir leurs

faire les Catalans et y servir utilement le Roy. Le peu de choses que je sçay de la province, tant du dedens que du dehors, je l'en informeray avec affection.

affaires avec vigueur qu'on en a toujours eu. Vous me connoissez assez pour ne douter pas, je m'asseure, que, quand on auroit esté obligé de jetter les yeux sur une personne qui me fust ennemie, je n'eusse tout le mesme désir de voir prospérer sa conduite, et ne prisse tous les mesmes soins pour luy en faire donner les moyens que je sçaurois prendre pour un frère; mais les peuples ne jugent pas si sainement des choses, et certainement on aura beaucoup gaigné si on peut oster aux Espagnolz tout prétexte de persuader aux Catalans, comme ils essayent de faire continuellement, que la France veut les abandonner; et à mon avis on le leur oste entièrement quand ceux-cy verront que j'ay consenty de mettre entre leurs mains une personne qui m'est si proche et à la réputation de laquelle je dois tant m'intéresser.

Il est bien à propos que Mr Goury revièue promptement, ou quelque autre, avent mon despart.

On avoit envie de renvoyer de delà le Sr Goury pour continuer dans le mesme employ qu'il y a eu cy devant; mais il s'est rencontré mal à propos

qu'il est malade. Si son indisposition ne lui permet pas de partir de cinq ou six jours, on en envoyera quelque autre, affin que vous puissiez avant vostre départ régler toutes les despenses, comme vous me tesmoignez de le désirer.

J'ay veu par vostre lettre que l'armée navale des ennemis n'avoit point bougé de Tarragone, et persiste à croire ce que j'ay desjà eu le bien de vous mander, que sa demeure en ces costes là n'est que pour avoir desbarqué ses trois mille hommes, qu'ils ne jugent pas à propos de rembarquer de crainte que leurs places ne courussent fortune, et que, si l'armée navalle s'esloignoit vous n'attaquassiez Tarragone en y appelant la nostre. Je vous envoye un avis de Gênes qui parle en ce sens. A la vérité il semble un peu estrange que les révoltes de Sicile et de Naples ne les ayent point encore obligez d'accourir de ce costé là avec leurs forces de mer, quoyqu'ils voyent bien que la perte d'un seul de ces royaumes là seroit le coup mortel à la monarchie

R. Que j'ay desjà mandé que l'armée navale estoit partie; c'est pourquoy il n'y a rien à dire sur cet article là.

d'Espaigne; mais peut-estre qu'ils croyent, et je ne m'esloignerois pas de ce sentiment, que le remède n'est pas proportionné au mal, et par conséquent qu'il vaut mieux ne le pas employer, estant à craindre qu'il n'irritast davantage les peuples et ne mît les choses aux dernières extrémitez au lieu de les assoupir.

Dire que Constenti est en deffense et que Salo y sera au quinsiesme du moys, après quoy les ennemis n'y pourront plus rien faire; qu'il n'y a plus d'apparence que les ennemis veuillent rien entreprendre, les grandes garnisons, les munitions que j'ay mises dans les places, et les fortifications que j'ay faict faire leur en aiant osté la pensée, joint qu'ils me voioient posté en lieu d'estre aussy tost qu'eus en quelque lieu qu'ils eussent voulu attaquer et qu'ils me sçavoient bien résolu à les combattre.

Ils peuvent croire aussi que les fortifications ausquelles vous faites travailler si près de Tarragone ne sont que des préparatifs pour attaquer cette place; et, comme il n'y a rien qui puisse leur estre si sensible que l'avancement desdites fortifications, il se pourroit faire, autant qu'on peut parler de ces choses-là de loing, qu'ils songeassent sérieusement à en empescher la continuation et qu'ils n'eussent autre but, assemblant leurs troupes vers Lérida et menaçant Balaguier, que de vous y appeller et vous faire laisser lesdites fortifications imparfaites, afin qu'avec la garnison de Tarragone et ce qu'ils pourroient encor tirer de l'armée navale, ils eussent moyen de les abatre; car, s'ils

Que je suis bien touché de de ce que ses soins n'ont pas mieus réussy en Flandre qu'il me le mande; que je trouve pourtent qu'ils n'ont pas peu faict, puisque par ses seuls conseils on a profité si adventageusement du siège de Lendresy par la prise de Dixemude et La Bassée, et par ce moyen esloigné la guerre de nos frontières et rejeté dans le cœur du païs ennemy; que de mon costé je suis bien aise que mes despesches luy mètent l'esprit en repos, et que je travailleray tousjours de

n'ont bien changé d'avis, vous avez pu voir, par les lettres interceptées du favory du roy d'Espagne, qu'ils n'avoient autre pensée que d'éviter un combat avec vous, et qu'ils ne songeoient à rien entreprendre, mais seulement à bien asseurer leurs places. Néantmoins vostre prudence vous fait tellement penser et pourvoir à tout ce qui peut arriver, qu'il y a une extrême satisfaction de recevoir de vos lettres pour avoir l'esprit entièrement content, et d'autant plus que je n'en reçois pas de semblables de tous costez, puisque toute la peine que je me donne pour faire fournir les choses nécessaires à faire de grands progrez n'a rien produit jusqu'à cette heure de tout ce que vraysemblablement on pouvoit espérer; je ne sçay pas si cela continuera; mais je sçay bien que ce sera une chose tout à fait extraordinaire s'il n'y a pas moyen de rien faire dans le reste de cette campagne en Flandres, où sans exagération les forces du Roy, les places garnies, font plus de 15 mille

touttes manières à luy doner satisfaction.

Cette fonte estoit absolument nécessaire et sera merveilleusement utile pour la Catalogne, où il n'y a quasy point de canon.

hommes de pied effectifs et plus de huit mille chevaux.

J'ay fait résoudre une fonte à Narbonne, où nous pourrons envoyer commodément tout ce que nous avons aux provinces voysines de pièces gastées ou inutiles, et les en tirer avec la mesme commodité, quand elles seront en estat, pour les distribuer en Cataloigne et en Italie, selon le besoin qu'on en aura.

Cela est encor très à propos. J'en ay pris trante miliers des conseillers de Barcelonne, que je prie M. le Cardinal de faire remplacer ou payer.

J'ay fait aussi pourvoir aux poudres, dont on fera bientost un grand convoy en Cataloigne.

L'affaire du faus Raré est estrange; je meurs d'impatience d'en sçavoir le fonds. Ces messieurs-là me font trop d'honneur de se souvenir de moy sens qu'on les en prie. Le mémoire que vous envoiés aus plénipotentiaires est très judicieus.

Je vous envoye la copie du dernier mémoire du Roy pour Mrs les Plénipotentiaires, où vous verrez des choses assés curieuses. Je remets à vous entretretenir à vostre retour des particularitez de la négociation du faux Raré[1], qui sont si estranges, qu'encore que

1. Henry de Lancy, baron, puis marquis du Raré,

Raré, cet aimable garçon,
Lequel a si bonne façon;
(SCARRON),

fils de Nicolas de Lancy, baron de Raré, chambellan de Gaston d'Orléans, servait alors comme sergent-de-bataille et devint maréchal-de-camp. C'est probablement en prenant son nom qu'un imposteur avait fait à l'Espagne les propositions « diaboliques » dont parle Mazarin. (Mazarin au duc de Longueville, 14 août 1647.)

je n'aye pas douté de la mauvaise volonté que les Espagnolz ont pour nous, je vous avoue que je n'aurois jamais pu croire qu'elle fût allée au point qu'elle est et qu'ils eussent esté capables de meschancetez si noires.

Mr de Bavière continue avec nous la mesme bonne intelligence et fermeté dans les choses qu'il a promises, ce qui donne grande facilité aux Suédois d'agir avec succez; et il se voit aisément qu'encore qu'ils tesmoignent à Munster grand désir de la conclusion de la paix, ils ne seront pas faschez qu'il se rencontre des obstacles qui la reculent pour quelque temps.

La bonne conduite de Mr de Bavière est infiniment utile dens le rencontre de la mutinerie de nos Allements principalement, et dans l'estat où on dit que sont à cette heure les Suédois avec l'Empereur; il ne fault, ce me semble, rien oublier à la bien maintenir.

Les députez de Hollande retournent à l'assemblée généralle et tesmoignent de vouloir fort presser les Espagnolz pour nous faire laisser toutes nos conquestes. Nous verrons bientost si cela et les révoltes de Naples et de Sicile, joint à ce que les affaires de Catalogne et de Flandres n'ont pas pris le train que les ennemis avoient cru et publié, les contraindra de consentir à la

Je ne puis rien dire sur cet article là, estent présentement une chose si embrouilliée, qu'à moins de quelque décision par les armes ou par la révolte de Naples et de Sicile, je doute que les Espagnols se résolvent si tost à fleschir. Pourtent l'entremise des Holandois, si ils y veulent bien agir, ne peut qu'estre merveilleusement utile.

paix, par le moyen de laquelle il est certain qu'ils retireront plus d'avantage qu'ils n'en pourroient espérer de longtemps dans la continuation de la guerre, supposé mesme que leurs armes agissent avec plus de bonheur contre les nostres qu'elle n'ont fait à présent, puisqu'en nous relaschant, comme nous avons desjà fait, de la trêve pour le Portugal, c'est autant que leur donner ce royaume, qui ne pourra se défendre longtemps, quelque faculté que nous nous réservions de pouvoir l'assister.

Le mareschal de Gassion a défait ces jours cy huit cens chevaux des ennemis à platte cousture; je ne vous entretiendray pas du détail de l'action après que le gazetier en a fait un extraordinaire; je vous diray seulement qu'il ne marque pas que nostre cavallerie françoise n'a pas mérité grandes louanges en cette rencontre, et que Paluau y a extrêmement bien fait avec les gendarmes et chevaux légers du Roy.

Je suis ravy de la belle action de Paluau et de l'avantage que les troupes du Roy ont eu en ce rencontre.

Le malheur est tombé principalement sur les troupes de

L'approche des troupes de Lamet portera, je croy, un

grand coup aus affaires de Flandres.

Je souhaitte avec passion que Mr de Turène raccomode ses affaires et se remette en estat d'agir, estent, ce me semble, la chose de touttes qui doit le plus emporter la balance, de quel costé qu'il tourne.

Mr de Lorraine, qui en a esté si piqué qu'il a aussitost fait instance à l'archiduc de ravoir ses troupes pour venir prendre sa revanche, à ce qu'il publie, vers nos frontières. Il sera bien receu s'il s'y présente; les quinze cens chevaux de l'armée de Mr de Turène, qui estoient sur la Mozelle, commandez par le viconte de Lameth, s'avançent de deçà pour s'opposer à luy avec d'autres troupes qui y sont desjà; mais il faut espérer que la colère luy passera en chemin.

Nous n'avons point de nouvelles de Mr le mareschal de Turène qui viennent directement de luy; mais on a sceu de divers endroits qu'il s'estoit enfin résolu de charger les mutinez, dont il a défait bonne partie, et que le reste, au nombre de deux mille chevaux, a passé le Mein et marchoit vers l'armée de Suède pour se joindre à elle. Ledit Sr mareschal a avec luy deux mille chevaux, outre les régimens du nouveau Rose et de Ohem, et marchoit pour venir en Luxembourg. Si nous

pouvions faire joindre à luy le corps de Madame la Lantgrave (de Hesse) et quelque infanterie de Mr d'Erlac, il pourroit avant la fin de la c mpagne entreprendre quelque chose de considérable; mais pour cela il faut ajuster tant de pièces, que je ne sçay ce qu'on peut s'en promettre.

Je suis ravy de la guérison de de Grave.

Le Sr de Grave se porte bien, et je m'asseure que vous serez bien aise, l'affectionnant comme vous faites, que ce soit cette raison qui m'ait empesché de faire ce que vous me tesmoigniez désirer pour le Sr de St Martin.

J'ay veu la lettre de Mr le mareschal de Gramont, et, tout de bon, je ne comprens point pourquoy, me tesmoignent tent d'amitié en touttes choses, vous voulés de gaieté de cœur me doner une mortification si sensible en celle-cy, etc.. Remettre à la fin l'affaire à mon retour à Paris.

Je vous supplie d'agréer que je me remette à ce que j'escris à Mr le mareschal de Gramont sur le sujet de Flix. Je ne sçaurois vous exprimer le desplaisir que j'ay, quand je voy que vous souhaittez une chose et que je trouve impossibilité à vous y servir. J'ay entretenu Mr le chevalier de Rivière de quelque chose en gros pour m'en expliquer plus particulièrement à vostre retour; ce que je vous puis dire, c'est que vous reconnoistrez en toutes rencontres que vous

n'avez point de plus véritable serviteur que moy.

Je ne veux pas finir sans vous communiquer une pensée qui m'a passé par l'esprit, et à laquelle vos sentimens doivent donner la forme, ou la destruire tout à fait. Je considère la difficulté qu'il y a de pouvoir rien entreprendre pendant la belle saison, parceque les ennemis n'ayant à garder que trois places, il leur est facile, avec les soins qu'il y donnent, d'en venir à bout; de sorte que, s'il y a lieu d'y faire quelque progrez, vraysemblablement ce ne peut estre que pendant l'hyver, qui est fort doux en ces pays-là; et d'ailleurs les ennemis ne se doutant point qu'on puisse avoir cette pensée, l'exécution de ce qu'on entreprendra sera vraysemblablement plus facile. J'examine donc si, dans le mois de novembre que l'armée navale des ennemis aura infailliblement désarmé, nous ne pourrions point attaquer Tarragone, y envoyant de nos vaisseaux et galères suffisament pour tenir la mer, et faisant passer des troupes en

Fault luy dire franchement l'estat de la place, de la garnison, des ennemis, de la mer, du peu de fourage, les remesdes pour le fourage, et ne pas conclure formèlement, puisque cela ne se peut sens sçavoir des commendens de l'armée navale ce qu'ils peuvent

faire et la force des troupes qu'on peut envoier.

Un compliment pour finir.

Cataloigne dans l'occasion que la personne destinée pour commander les armées y passera; et, comme en chose semblable il faut songer de bonne heure, je vous prie de m'en escrire un petit mot; et, si vous croyez qu'il y ait lieu d'y songer, je vous conjure qu'âme qui vive n'en puisse rien sçavoir, le bon succez dépendant principalement du secret. . . . A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Villefranche de Panades, 10 septembre 1647.

Despuis que je ne vous ay escrit par mon laquais, j'ay faict un voiage à Barselone, où j'ay distribué les bénéfices et donné ordre aus désordres qui couroient risque d'ariver par la continuation de la haine de M. le gouverneur [1] et de don Joseph d'Ardène, lesquels j'ay accordés à fond et ay tiré les dernières paroles d'estre bons amis; j'ay aussy accordé le chancelier avec d'Ardène. Mr de Marca se portent mieus et estent tout à faict hors de denger, j'ay creu que je devois attendre son entière guérison pour disposer des charges du conseil, estent une chose très importente. Je suis party aujourd'uy de Barselone sur l'advis que Mr le mareschal de Gramont m'a doné que les ennemis s'assembloient et fesoient coure le bruit de vouloir venir attaquer nos postes du camp (*campo*) de Tarragone; j'y seray demin à midy pour les visiter et y mettre touttes choses nécessaires; cependent j'aprens du conte de Broillio qu'ils commen-

1. Don Joseph Margarit.

cent à estre en fort bon estat; c'est un dessin assés hasardeus pour les ennemis, et qu'ils n'oseroient entreprendre sens se commettre entièrement à une bataille ou à s'enfermer dens Tarragone. Je ne croy pas qu'ils acceptent ny l'un ny l'autre party; pourtent je me vas préparer à l'un et à l'autre. De là, j'iray à Verdu, d'où je sçauray à point nomé leur dessin; je ne croy pas qu'ils en aient aucun. On continue les fortifications de touts costés avec diligence. Je ne bougeray de l'armée que je n'aie des nouvelles de Monsieur vostre frère, et tent que les ennemis pouront vraysemblablement entreprendre quelque chose. Voilà l'estat des affaires de Catalogne. Deus jours avant que je partisse de l'armée, on me dit qu'il estoit venu à Barselone un gentilhomme de Mr de Vandosme, qui devoit ariver le lendemin à l'armée pour me faire complimenter de la part de son maître, sur ce qu'il avoit ouy dire que j'avois esté blessé à Lérida, et que Mr de Vendosme l'envoioit exprès pour cela. Je luy fis dire que je ne le pouvois point voir, dens l'estat que Mr de Vendosme estoit avec Sa Majesté et particulièrement despuis peu qu'on avoit pris un de ses gentishommes qui aloit traitter avec l'archiduc de choses contre le service de Sa Majesté, et qu'il eût à se retirer au plus tôt de la province. Je vous envoie des lettres que j'ay receues des consistoires de Barselone pour Mr de La Motte; je ne leur ay rien voulu promettre là-dessus, quoyqu'ils m'en aient touts parlé à mon arivée à Barselone, voulent auparavent sçavoir vostre intention là-dessus. Je vous demende, Monsieur, la continuation de l'honneur de vos bonnes grâces. . . . .

A. C.

Camp de Castillon de Farfagne, 5 octobre 1647[1].

Je vous envoie ce courier pour vous doner advis de la résolution que j'ay prise d'attaquer Ager. Vous vérés par la rela-

1. Lettre publiée en partie dans les *Mémoires* de Lenet, édition Michaud, p. 512.

tion l'estat auquel sont les choses; outre la relation, je vous diray qu'il n'y a que deus cent cinquante hommes dens la place, mais que nostre canon n'y a pas encor peu ariver; les difficultés sont horribles pour l'y mener; j'espère que nous les surmonterons; avec cela j'espère que bientost la place sera prise. Si les ennemis entreprènent de la secourir, quoyqu'on ne puisse faire de circumvallation, je vous respons qu'on les combattera avec aventage, aians fort bien pris nos postes; et, s'ils vont à une divertion avec toutte leur armée, ils treuveront les places en bon estat et je les suivray de près, Mr Arnault[1] continuant tousjours le siège. S'ils se contentent de destacher quelque parti, j'en destacheray aussy après eus de plus forts que les leurs. Enfin, quoyque très foibles, nous ferons l'impossible pour n'en avoir pas le desmenty. Ils n'ont point encor branlé. Au premier jour je vous doneray advis de tout le succès de cette affaire. Mr Le Tellier m'a envoié une lettre du roy pour faire aler Mr de St Germain d'Achon[2] à Paris sur ce qu'il dit qu'il a faict informer à Barselone pour Mr de La Motte; j'ay creu que, servent bien et utilement comme il faict, vous seriés bien aise que je le gardasse jusque à ce que cette affaire icy fût faicte, outre que je vous respons qu'il se comporte sagement, et que il est vray qu'il sert son amy avec honneur, mais avec toutte la retenue qu'il doit; j'attendray vostre responce avent que luy doner la lettre du roy, et il exécutera tout ce que vous luy ordonerés. Je suis si occupé que vous me dispencerés de vous en dire daventage. . . . A. C.

1. Arnauld de Corbeville, le *Carabin*. (Voir t. IV, p. 158.)
2. Jacques-Artaud d'Apchon, seigneur de Saint-Germain, commanda plus tard le régiment dit Saint-Germain-d'Apchon.

Camp de Castillon do Farfagne, 10 octobre 1647[1].

Je vous envoie Mr de Meille[2] pour vous dire comme quoy nous entrames hier dens Ager par assault, les ennemis s'estent opiniastrés à ne se point rendre. Vous verrés le destail de ce qui s'est passé par la relation que je vous en envoie. Les ennemis n'ont entrepris ny de le secourir, ny de faire aucune divertion; cela me faict croire asseurément qu'ils ne feront plus rien, et cela m'oblige à m'en aler à Barselone, d'où, après avoir doné ordre aus affaires tent de la province que de l'armée, je me serviray du congé que Sa Majesté m'a faict l'honneur de me doner, et me rendray au plus tost auprès de vous.

. . . .

Monsieur Arnault a faict en cette occasion tout ce qui se peut au monde, et avec conduitte et avec vigueur. A. C.

LE TELLIER A M. LE PRINCE.

Paris, 17 novembre 1647.

J'ai receu la lettre qu'il a plu à V. A. me faire l'honneur de m'escrire par Mr de Castelier avec la relation qui y estoit jointe et les lettres interceptées du gouverneur de Tarragonne qu'elle a pris soin de faire deschiffrer. Je n'ay pas manqué de faire entendre le tout à la Royne et d'en informer particulièrement Mr le Cardinal, comme V. A. me le commande. Il est aysé de voir par cette relation que les ennemis ont apréhendé d'en venir aux mains avec V. A., puisqu'ilz ont quitté la plaine

1. Lettre publiée en partie dans les *Mémoires* de Lenet, édition Michaud, p. 513.

2. Henri de Foix, vicomte de Meilles, maréchal-de-camp, se trouva aux combats de Fribourg et de Norlingue, et mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille des Dunes en 1658.

d'Urgel et se sont retirez honteusement, en présence de l'armée du Roy, au-delà de la rivière de Sègre. Il se void aussy clairement par les lettres interceptées que Constanti leur est une espine au pied dont ilz ont fort à cœur de se délivrer; mais la diligence et la grande prévoyance de V. A. a desjà sceu deux fois les en empescher; peut estre que les affrontz qu'ilz y ont receu les empescheront de plus s'hazarder à l'attaque de cette place, Sa Majesté ne doubtant pas que V. A. ne l'ayt laissée, et toutes les autres qui sont occupées par les armes de Sa Majesté en Catalongne, en estat de ne rien apréhender.

Je doibz asseurer V. A. que le fondz d'un quartier pour les gensdarmes a esté envoyé en Catalongne, où il doibt bientost arriver, s'il n'y est desjà. Je luy puis dire aussy qu'on ne souhaitte pas moins qu'elle de donner le temps à ses troupes de se restablir et fortiffier en des quartiers dans le royaume durant la meilleure partie de l'hyver et avant le temps de se remettre en campagne; et, comme on se promet que V. A. sera bientost icy, on sera bien ayse de concerter la chose avec elle.

Je souhaitte passionnément, Monseigneur, que V. A. fasse heureusement son retour, et qu'elle m'honore de ses commandementz dans les occasions où elle me jugera capable de luy tesmoigner avec combien de respect je suis. . . .

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Paris, 23 novembre 1647.

J'estois sur le point de vous dépescher un gentilhomme pour vous donner part de l'estat de la maladie du Roy, lorsque celuy que vous avez envoyé icy est arrivé. Je l'ay mené aussytost à la Reyne affin qu'il luy présentast vos lettres, les-

quelles elle a receues avec tout l'agréement possible; et ne pouvant, dans l'estat où elle est, vous faire response elle mesme, elle m'a commandé de vous en faire ses excuses et de vous remercier de sa part de tous les bons sentimens que vous luy faites paroistre en ce rencontre. Quant à la maladie du Roy, quoyqu'il y ait plus à espérer qu'à craindre, nous ne laissons pas d'en estre en une peine extrême; et ce qui nous en fait davantage est une fiebvre qui le travaille, outre la petite vérole. Il fut saigné hyer au matin pour la quatriesme fois; et, comme on a recogneu que la saignée le soulage et le fait bien reposer, voyant d'ailleurs qu'il a assez de forces, on pourra bien se résoudre à réitérer ce remède. Nous espérons en Dieu qu'il ne voudra pas affliger cet estat au point de le priver d'un roy si accomply; néantmoins tout est entre ses mains; cependant, Monsieur, je vous suis infiniment obligé en mon particulier des bontez que vous avez pour moy et vous en rends grâces très humbles; et, comme nous aurons bientost la satisfaction de vous revoir, je ne m'estendray pas icy davantage que pour me remettre à la vive voix de ce gentilhomme.

. . . .

J'adjouste depuis ma lettre escrite que l'on est en grande peine de ce que le Roy a beaucoup resvé la nuict passée; néantmoins il a maintenant plus de repos, et ce jour estant l'onziesme de l'éruption de la vérole, et par conséquent l'indicatif du quatorziesme, on en fera un jugement plus certain pour ce qui se doit espérer ou craindre de la maladie.

A. C.

NOTE RELATIVE A SAINT-AUNAIS. (Voir p. 149.)

LE DUC D'ANGUIEN[1] A LA REINE DE POLOGNE.

Mai 1666.

. . . . . Il y a quelque temps que Mr de La Feuillade disparut de Paris et il a esté trois semaines sans que l'on ait sceu ce qu'il estoit devenu. Enfin un matin on l'a veu reparoistre, et voicy ce qu'il a faict pandant ce temps où on ne l'a point veu. Je ne sçay si V. M. n'a point ouy parler d'un certain Mr de St Oneis, qui est sorty de France, le Roy ayant esté mal satisfaict de luy, et qui s'en ala en Espagne il y a, je panse, un an. On a dit depuis peu qu'il avoit pris une devise fort insolante sur la France et sur les fleurs de lis, et que dans Madrid il avoit assés mal parlé de Mr l'archevesque d'Ambrun, ambassadeur du Roy et frère de Mr de La Feuillade. Mr de La Feuillade donc prit résolution il y a quelque temps de s'aler batre contre luy. Il partit sans en dire mot à persone et persuada à Mr le chevalier de Béthune d'aler aveque luy et d'estre son second. Estant arivés à Madrid, ce dernier ala trouver Mr de St Oneis, qui, ayant tousjours esté fort amy de feu Mr le conte de Béthune, dès qu'il vit son fils, commença par luy faire ofre de service et de quatre mille pistolles qu'il voulut luy prester. Mais ce chevalier, au lieu de recevoir ses ofres, luy dona une lettre de Mr de La Feuillade où il luy mandoit qu'ayant sceu l'infâme devise qu'il avoit prise et la manière dont il avoit parlé de Mr l'ambassadeur, il vouloit se batre contre luy, et que, come il sçavoit qu'il estoit estropié, il se feroit lier telle partie du corps qui luy pouroit convenir. Mr de St Oneis respondit qu'il n'avoit jamais pris cette devise

1. Henri-Jules, fils du Grand Condé.

et qu'il aimeroit mieus estre mort que d'avoir jamais esté capable de manquer en rien au respect qu'il devoit au Roy. Mr de Béthune luy demanda cette déclaration là par escrit; l'autre la luy dona et adjouta que du reste il ne vouloit point sortir de Madrid pour se batre, mais qu'il y marcheroit toujours tout seul aveque une espée et un poignard. La Feuillade lui rescrivit qu'il ne pouvoit pas se batre dans Madrid parceque tous les bourgeois se metroient contre luy, et qu'ayant faict trois cent lieues il croyoit que l'autre en pouvoit bien faire un quart. Mais enfin St Oneis ne voulut jamais sortir de Madrid, ny La Feuillade se batre dedans. Il s'en est revenu et a raporté aveque luy cette lettre de St Oneis. Cette affaire faict un grand bruit dans le monde et l'on ne parle d'autre chose...

A. C.

LIVRE V, CHAPITRES II ET III

1648.

LE CHEVALIER DE RIVIÈRE A M. LE PRINCE.

Paris, 2 avril 1648.

Depuis vostre départ, Monseigneur, je n'avois point eu l'honneur de voir Madame vostre mère que hier; elle me reçut avec des bontés si extraordinaires que j'ay bien connu que vos soumissions l'ont bien touchée, puisqu'elle se radoucit si fort pour vostre domestique. Monseigneur vostre frère fut saigné hier pour une grande oppression de poitrine qui le menaçoit d'une maladie bien fâcheuse; mais, Dieu merci, il est sans fièvre. Sans qu'on m'a assuré que M. de Danville vous a envoyé copie des lettres que ce pauvre défant Davie de Naples[1] avoit

1. Le duc de Guise.

escrites à la Reine en faveur de Melle de Pons, je les aurois fait chercher pour les envoyer à V. A.; car certainement rien du monde ne vaut cela ; et, à moins de les avoir vues, on ne peut pas croire qu'un homme portant titre de duc ait été capable de les avoir escrites, quand même ce seroit le grand fauconnier de France ou son cousin Pagan[1].

Je ne doute pas que M. le Cardinal n'ait rendu compte à V. A. des bruits qui causent la disgrace de M. d'Avaux; mais peut-estre n'aura-t-elle pas su les propres mots qu'il a respondus à M. de Mesmes lorsqu'il luy a parlé en faveur de son frère, qui sont qu'à sa considération seule il ne le faisoit point mettre à la Bastille et luy permettoit de se tenir dans une de ses maisons, demeurant très persuadé et très assuré que ledit sr d'Avaux n'estoit pas moins son ennemi que M. de Beaufort.

Le portier de Mademoiselle a ordre de ne laisser entrer personne pour la voir que ses domestiques. On dit que c'est pour avoir écouté les propositions de Saujon[2], lequel, joint au bourgmestre de Furnes, sur la moustache de tous les souverains et ministres de l'Europe et sans leur en faire part, avoit résolu de la marier à l'archiduc Léopold.

On assure que la landgrave de Hesse est d'accord de tous les articles de son traité, et que les Suèdes sont proches de conclure le leur.

M. Le Tellier ne voulut point signer avant-hier les lettres d'état de M. de Guitaut, disant qu'il falloit attendre, ce qui a alarmé ledit commandeur, parceque son temps expire le huitième de ce mois; mais je les lui présenteray demain et je ne fais nulle difficulté qu'il ne les signe, car il me l'a promis positivement et je sais bien qu'il en a reçu l'ordre de M. le Cardinal.

A. C.

1. Le comte Blaise-François de Pagan, mathématicien et astronome, l'homme le plus orgueilleux de son temps, né en 1603, mort en 1665; cousin du duc de Luynes, grand fauconnier de France.

2. Voir les *Mémoires* de Mademoiselle.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 16 avril 1648.

Sur l'entreprise « dont j'ay eu le bien de discourir avec vous ». S. A. étant sur les lieux peut en juger mieux, suivant les mouvements des ennemis. « Vous verrez par la lettre du Maistre [1] l'utilité qu'on pourra tirer de le renforcer; ç'a toujours esté ma pensée, parce que les ennemis, y voyant aller des troupes, ne jugeront pas que nous ayons d'autre desseing que celuy de bien asseurer Courtray. » — Y faire passer des troupes qui sont à Arras et les recrues de cavalerie qui sont dans Courtrai. — « L'abbé de Palluau me donne le paquet ci-joint, et quoique je ne doute point qu'il ne contienne les mêmes choses que son frère m'a mandées, je ne laisse pas de vous envoyer copie de sa lettre. » A. C.

Paris, 17 avril 1648.

J'ay considéré plus particulièrement ce que m'a dit M. de Palluau que vous pourriez demeurer dans le poste d'Arbeu pendant que l'on agiroit d'un autre côté à l'entreprise que vous sçavez, et que ce seroit vous exposer au désavantage de pouvoir estre combattu par toutes les forces des ennemis joinctes ensemble pendant qu'il vous manqueroit bonne partie des vostres.

Les nouvelles de Flandres portent les troupes du duc Charles à 6 ou 7000 hommes. Les ennemis ne trouvent aucun moyen d'augmenter leur infanterie; ils se hâtent extrêmement pour se mettre en campagne; mais j'espère que nous les préviendrons. A. C.

1. Abréviation adoptée pour désigner Paluau, mestre-de-camp-général de la cavalerie et gouverneur de Courtrai.

Paris, 23 avril 1648.

A entretenu longtemps M. de Villequier sur l'état où il a laissé toutes choses de delà ; ses avis se trouvent conformes à ceux de S. A. et aux siens. — « Le m^al^ de Ransau m'escrit qu'il vous a depesché le s^r^ du Bosquet pour vous rendre compte de l'estat de toutes choses du costé de la mer et recevoir vos ordres » — Ses espérances pour la campagne, ses soins pour la bonne composition de l'armée. — L'avertir quand l'armée sera rassemblée. — Mots couverts sur une affaire. — Envoi de déserteurs étrangers à Naples. — Nouvelles de Naples, où les affaires, « faute de conduite de celuy qui les a entre les mains, sont en estat d'estre entièrement ruinées... Je ne voy rien que je ne prévisse bien lorsque je fis tous mes efforts pour empêcher le voyage de M. de Guise dans ce royaume ». — Envoie d'Estrades en Hollande avec des lettres de créance pour le prince d'Orange. Conseille à S. A. de lui écrire aussi, quoiqu'on ne puisse guère en attendre d'effet. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Arras, 25 avril 1648.

J'ay retenu icy le s[r] de Fontenelle jusqu'à ce que j'eusse response des lettres que j'avois escriptes de Roye à M[rs] de Ransault et de Paluau ; je n'ay encore nulle nouvelle du premier ; je vous envoye la copie de celle que j'ay receue du second, par laquelle vous verrés qu'il persiste toujours dans son premier sentiment. Je luy ay renvoyé le s[r] de Fortilesse pour luy proposer toutes les difficultés qui se pourroient rencontrer dans l'exécution de l'entreprise de la manière qu'il la propose, si il n'est bien asseuré de l'emporter d'amblée, et celles du passage des trouppes, qui sont que, son corps et celuy de M[r] de Ransault estans petits, et s'attachant à une place qui est si grande et si importante aus ennemys, ils ne

manqueroient pas de se les attirer sur les bras beaucoup plus forts qu'eus, sans qu'ils fussent obligés pour cela d'abandonner les places qui seroient de mon costé, et qu'il pourroit arriver qu'ils seroient battus ou obligés de se retirer, et que je ne pourrois rien entreprendre à cause des trop grandes garnisons que les ennemys auroient laissées dans leurs places. Je luy ay donc mandé qu'il fit bien recognoistre la place, et que, s'il estoit asseuré de l'emporter, j'approuvois son dessein, et que, dès que je serois en estat d'agir, je donnerois les ordres nécessaires pour l'exécution; si aussy il jugeoit qu'il fallust un siège, je croyois qu'il me faudroit advancer en un poste d'où je pusse estre à luy plus tost que les ennemys; pourtant que je le priois, luy qui estoit sur les lieus, de me mander franchement son advis.

Les difficultés que je prévoyois au passage des trouppes sont les mesmes qu'a préveues Mr de Paluau. Je luy propose pourtant qu'estant plus près de luy avec toute l'armée, je luy pourray plus aisément faire passer le corps de trouppes qu'il demande, ou bien, au pis aller, le faire trouver à Ypre le mesme jour et à mesme heure que luy et Mr de Ransault s'y trouveront, qui est, à mon gré, le party le plus facile, puisque, passant par Estaires dans le temps que je seray vers la rivière de Deule, il est impossible que les ennemys en ayent cognoissance, ni qu'ils puissent entreprendre sur luy; car, pour luy envoyer de l'infanterie de Mr de Ransault, il y en a si peu à ce corps-là que d'en destacher le rendroit incapable de pouvoir occuper touts les postes qu'il doit garder autour de la place, et ceus qu'il fault tenir pour la seureté des convoys. Voilà ce que j'ay mandé à Mr de Paluau, sur quoy j'attends sa dernière résolution, sur laquelle, et sur les advis de Mr de Ransault, je prendray la mienne; cependant j'ay laissé ordre à Mr le Vidame d'assembler l'armée à Péronne, où Mr le mareschal de Gramont se doit rendre le trois ou quatre du mois. Je demeure icy pour estre plus prest de deus

jours des responses, et cependant je donne touts les ordres nécessaires pour les vivres et munitions de guerre.

L'herbe et le bled sont si courts en ces quartiers qu'il n'y en a pas seulement pour paistre, et, s'il ne faict plus chaud, je ne croy pas qu'il y en ait de douze ou quinze jours.

Les ennemys se mettent ensemble certainement; leur plus grand corps est à Oudenarde, le reste à Tournay, à la réserve du prince de Ligne, qui est avec dous mil chevaus et deus mil hommes de pied à Lisle, et qui gardent les passages de la rivière de Deulé.

Il nous mancque encore force trouppes, entre autres les gensdarmes et chevaus légers du Roy, de la Royne, de mon frère, de Longueville, et du prince Maurice, les dragons de Plecmer, et forces recreues de cavallerie, qui font plus de quinze cens chevaus de mancque du corps de deçà seulement, sans ce qui mancquera à Mr le mareschal de Gramont; il seroit bien nécessaire que vous fissiés partir ces trouppes là au plus tost, parce que la plus grande force des ennemis consiste en cavallerie.

Si, quand je mettray en campagne, je suis obligé de tirer des places touttes les trouppes qui doivent servir en campagne, comme je croy que je seray obligé pour estre en estat de m'opposer aus ennemis sans le corps de Mr de Ransault, celuy de Mr de Paluau, et ce qu'il fauldra laisser sur la frontière de Champagne, j'appréhende bien qu'elles ne demeurent bien mal garnies, n'y ayant dans Béthune que le régiment du gouverneur, qui n'a pas plus de quatre cens hommes; dans St Venant que celuy de Pédamont qui n'en a pas deus cens; dans Lilers rien du tout que trente hommes de Hesdin et trente Anglois; dans La Bassée que le régiment de Gramont, de deus cens hommes, celuy du Havre, qui n'en a pas quatre-vingts, et une compagnie de Suisses de cent trente; dans Arras le régiment de La Tour, de sis cens hommes, celuy des Grisons, de quatre cens, Migneus, de cent, et plus de sis

mille habitans à qui on ne peut se fier. Voilà l'estat des affaires de deçà. Dès que j'auray veu nos trouppes ensemble, je vous en manderay la force; par ce que j'en ay veu, je juge qu'elles seront excellentes ; cependant je vous supplie de me vouloir envoyer sur tout cecy les ordres de Sa Majesté et vos advis, que j'estime plus que toutes choses et que je suivray avec toute la joye imaginable, vous suppliant de croire que je n'oublieray rien de ce que je pourray imaginer qui sera du service du Roy et de vostre satisfaction particulière... A. C. (*Copie.*)

Arras, 29 avril 1648.

J'ay receu la lettre que Mr d'Estrades m'a rendue de vostre part. Je vous ay desjà rendu compte par le sr de Fontenelle de l'estat des affaires de ce païs; c'est pourquoy je ne feray que respondre à la lettre qu'il vous a plu de m'escrire, et vous dire ce que j'ay pu apprendre depuis le départ dudit sr de Fontenelle.

J'ay faict toutes les diligences imaginables pour tascher de me mettre en campagne plus tost que les ennemis; mais leur diligence nous a prévenus, puisqu'ils sont desjà dans l'estat qu'ils seront la campagne, et qu'une grande partie de nos trouppes n'est pas encore arrivée, oultre qu'il n'y a pas encore apparence de fourrages et que le temps est le plus meschant du monde. J'espère pourtant estre ensemble et prest à marcher précisément au temps et au lieu que vous aura dict Mr de Villequier de ma part, d'où je vous despescheray en toutte diligence un courrier pour vous donner advis de nos dernières résolutions, et par mesme moyen vous porter un estat au vray de la force des trouppes. Par ce que j'en ay veu et par ce que j'apprends des officiers des trouppes que je n'ay point veues, l'armée sera plus belle que ny vous ny moy nous nous l'estions promis, et certainement, à moins que d'un soing extraordinaire et une appliquation comme la vostre, il ne se pouvoit pas que

la plus meschante armée qui a jamais esté, au dire de touts ceus qui l'avoient veue, devint belle au point que je croy que celle cy le sera. Vous ne devés pas doubter que je ne fasse sévèrement punir les cappitaines qui auront faict faulte, et que je ne commance par ceus de mes trouppes, comme aussy vous trouverés bon que je m'employe pour ceus qui auront faict leur devoir, et que je cognoistray qui le mériteront.

Je vous suis extrêmement obligé de la continuation de vos bonnes volontés dans l'affaire dont vous a parlé Mr le duc de Damville; je croy que la chose dépend à cette heure absolument de Madame ma mère, et je vous croy plus capable que moy d'obtenir d'elle ce que nous en pouvons souhaitter. Si la chose pourtant peut traisner jusques à mon retour, j'espère que j'en viendray à bout avec vostre assistance.

On voit un effect visible du fruict que vostre papier imprimé a faict sur l'esprit des Napolitains qui servent en Flandre, puisque le régiment de Liponti (Delli-Ponti), qui estoit de mil hommes, est réduict à cent cinquante, celuy de Carlo Campy à trois cens, et que les deus autres n'en auroient pas moings faict s'ils eussent esté en lieu de se pouvoir sauver avec seureté. S'il vous plaisoit de m'en faire envoyer une trentaine de coppies, je tascherois de les faire jetter dans leur armée quand nous l'aprocherons; je ne doubte point que cela n'achevast de les desbander.

Je n'ay rien à vous dire sur les nouvelles que vous me mandés de Naples, si ce n'est que je croy que quoyque le pauvre général Annese[1] ait esté pendu, à ce que les partisans de Mr de Guise ont voulu faire croire, si j'avois le chois, j'aymerois mieus estre à sa place qu'à celle du seigneur doge de la Serenissima Republica. Il court un bruit depuis hyer que les affaires de Naples estoient absolument ruinées[2]; mais j'ay de la peyne à le croire, puisque vous ne

1. Gennaro Annese, chef du peuple de Naples.

2. Le 6 avril 1648, Gennaro Annese et les autres chefs du peuple, profitant

m'en mandés rien; et j'espère que vostre prudence réparera ce que la folie de Mr de Guise a ruiné; ses lettres, dont vous m'avés envoyé coppie, mériteroient d'estre imprimées, tant pour la beauté du stile que pour faire veoir à la postérité le plus rare exemple de folie dont on ait jamais ouy parler. Je ne doubte point que vous n'employés vostre crédit pour luy faire obtenir de la Royne la grâce qu'il luy demande; elle est trop juste pour luy refuser une récompensse qui est si proportionnée à ses services.

Je n'ay point faict passer le régiment de Muscry [1] ny les recreues de cavallerie de Mr de Paluau, à cause que les ennemys gardent les passages avec des corps de cavallerie assés considérables qu'ils tiennent à Ménène (Menin), Armantières et Lisle, et qui indubitablement les tailleroient en pièces en passant; mais je les feray rendre autour d'Ypre en seureté le mesme jour et à mesme heure que Mrs de Ransault et de Paluau s'y devront trouver; cela fera le mesme effect que si elles estoient parties de Courtray, et éviteront la fatigue et le péril qu'elles auroient courru en y passant.

J'escris à Mr le prince d'Orange conformément à ce que vous m'avés tesmoigné souhaiter; Dieu veuille que cela puisse produire quelque bon effect, mais à tout hasard cela n'en fera point de mauvais.

Pour les nouvelles de ce païs, elles sont conformes à l'advis que vous m'en donnés, qui est que les ennemys auront vingt cinq ou trente mil hommes. Ils sont touts ensemble sur l'Escault entre Tournay et Oudenarde, qui font courre le bruit qu'ils veullent attacquer Courtray; j'espère que nous les préviendrons; et pour le seigneur archiduc dont vous escript Mr le mareschal de Gramont, j'attendray à la fin de la cam-

d'une absence du duc de Guise, livrèrent aux Espagnols les portes de Naples. Peu de jours après, le duc de Guise fut fait prisonnier.

1. Muskerry, Irlandais, levé le 18 juin 1648 par lord Muskerry, le mari de la Babylonienne du chevalier de Gramont.

pagne de vous en mander des nouvelles. Rien ne m'embarrasse icy que la garde des places quand nous serons attachés à quelque desseing; je vous en ay desjà escript par ma dernière lettre; mais, comme la chose est très importante, je ne puis pas m'empescher de vous en parler encore par celle cy. Si nous tirons touttes les trouppes qui doivent servir en campagne, il n'y aura dans La Bassée que 250 Suisses, 200 hommes de Gramont et 200 du Havre, dans Lens rien du tout. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 30 avril 1648.

« Il me semble que pourveu que vous eussiez assez de forces pour tenir les ennemis en eschec pendant que Ransau et Paluau avec leurs corps seroient occupés à l'entreprise dont est question, ou que vous peussiez vous tenir dans un poste, si les ennemis leur vouloient tomber sur les bras, pour y estre plus tôt qu'eux, il me semble, dis-je, que ce seroit la meilleure voie. — La cause principale (du retardement de diverses troupes) est le manquement d'argent. Il me faut tourmenter quelquefois huict jours durant pour solliciter près de MM. des Finances l'advance de petites sommes. — L'archiduc se trouve fort embarrassé, et les peuples et l'armée mesme ennemye commencent à avoir mauvaise opinion de leurs affaires. Ils disent qu'*il Gallo ha matrugado.* » — Arrivée de 400 Espagnols à Ostende. Les ennemis manquent extrêmement d'infanterie. L'archiduc ne peut se résoudre à laisser partir 200 Wallons pour l'Espagne, sachant qu'il aura bon besoin de toutes ses pièces cette campagne. Lamboy a reçu ordre de l'Empereur de se porter sur le Rhin pour essayer de faire diversion et de retirer M. de Turenne d'avec les Suédois. On espère remédier à ce qu'il pourrait entreprendre par le moyen du corps de d'Erlach, à qui on a expédié un courrier.

Mauvaises nouvelles de Naples. Trahison de Gennaro et de Vincenzo d'Andria. Rentrée des Espagnols dans Naples pendant que le duc de Guise en était sorti. Prise du duc de Guise au passage d'une rivière; jugement sur sa conduite. « Le malheur est que tout cela soit arrivé avant qu'on ait eu le temps de faire paroistre sur ces côtes là notre armée navale une seconde fois; mais quelque tourment que je me sois donné pour cela depuis trois mois, il n'a pas été possible d'en venir à bout faute de fonds. . . . . quand l'argent manque, il faut recevoir la loi de cette suprême nécessité.— Avec cela toutes les lettres d'Italie nous exhortent à ne relâcher rien de nos préparatifs, et veulent que la conjoncture soit plus belle que jamais pour faire quelque chose de grand ». On assure que le peuple n'est point changé, ni accommodé avec les Espagnols, qui n'ont osé parler de le désarmer. Deux Espagnols ont été tués pour avoir appelé les Napolitains traîtres et rebelles. Grande disette de blé. Pastina tient dans Salerne. On n'y soupire que pour la prompte arrivée de notre armée. L'avantage qui en résulterait est si grand qu'on ne peut sans imprudence ne pas tenter de continuer tous nos efforts. Remarque sur l'affectation de M. de Guise à éviter de prendre la qualité d'envoyé du Roi, protestant qu'il est là de son chef. — On songe à envoyer commander l'armée navale par le prince Thomas assisté des conseils de l'abbé de S[t] Nicolas, du S[r] du Plessis-Besançon, et peut-être même du cardinal Grimaldi.

On a quelque pensée d'envoyer en Catalogne le maréchal de Schomberg. Il faut bien souvent s'accommoder aux conjonctures et faire ce qui se peut et non pas ce qu'on voudrait. Refus de M. de Bouillon d'y aller. Il voulait remettre son départ après l'ajustement de toutes ses affaires, qui ne saurait être de longtemps.

L'archiduc croit que nous en voulons à Cambrai ou à Landrecies, qui seraient investis par le corps du maréchal de Gramont, après quoi vous vous y rendriez. — L'archiduc doit

partir le 2 ou le 3 pour Douai où est son rendez-vous. J'ai été bien aise de cet avis et de l'appréhension qu'ils ont pour Cambrai, jugeant qu'elle pourra contribuer à la bonne issue de notre dessein. — Donner bon ordre à la sûreté de La Bassée et d'Arras, comme aussi de Saint-Quentin, auquel les ennemis ont eu visée depuis un an. A. C.

Paris, 5 mai 1648.

Se réjouit que S. A. ait trouvé les troupes en bon état. — Dispositions des troupes italiennes de l'archiduc à déserter.

Affaires de Naples. Le prince Thomas part cette semaine Si notre armée arrive dans un temps où il y ait encore quelque parti qui subsiste, il y a plus d'espoir que lorsque M. de Guise y était.

Départ de recrues pour Béthune et La Bassée. On pourrait y mettre une compagnie de 60 hommes qui est à Guise. — Conseil que l'archiduc a donné à Peñaranda de tâcher de conclure avec la France, au moins une suspension d'armes. — L'archiduc ne partira que lundi prochain. — Chute de cheval du duc Charles, avec circonstances fabuleuses. — Craintes occasionnées par la continuation du mauvais temps. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Péronne, 6 mai 1648.

L'advis que M[r] le comte d'Olonne a receu de l'extrémité de la maladie de Madame l'abbesse de Poictiers, sa tante, qui peut estre est desjà morte, l'oblige et moy aussy de recourrir à vous pour vous supplier, si cette abbaye vient à vacquer, d'en vouloir faire gratifier sa sœur qui est relligieuse capable de la porter. Je vous demande cette grâce avec d'autant plus de liberté que feu Monsieur mon père l'avoit desjà obtenue de Sa Majesté pour la mesme sœur dudict sieur comte d'Olonne,

mais qui n'eust point de suitte par la convalescence de laditte abbesse, à quoy j'adjousteray encore l'obligation que j'ay d'appuyer les intérests de la maison dudict sieur comte, dans laquelle cette abbaye est depuis un fort long temps. Touttes ces raisons vous porteront, comme j'ose me le promettre, à leur départir vostre crédit et favorable assistance dans cette occasion, au succès de laquelle je prendray très bonne part en mon particulier.

Je retiendray encore vostre courrier jusques à ce soir ou demain matin pour le plus tard, afin de vous pouvoir mander précisément nos dernières résolutions et le jour de nostre marche, qu'il a fallu retarder par le peu de diligence que la cavallerie a faicte, qui pour la plus part n'est pas encore arrivée, oultre que le mauvais temps est si fort extraordinaire qu'il ne s'est jamais veu pour la saison où nous sommes si peu de fourrages pour la campagne; cela n'empeschera pas que nous ne marchions dans peu de jours, ainsy que je vous manderay par vostre courrier. . . . . A. E.

Camp devant Ypres, 15 mai 1648.

Vous verrés par le mémoire que j'envoye à Mr Le Tellier ce qui s'est passé par deçà depuis les nouvelles que je vous escrivis de Péronne; j'eusse bien volontiers souhaitté pouvoir vous en informer de ma main propre, mais vous jugerés assés que j'en suis empesché par l'occupation que me donnent les divers soings qu'il est nécessaire de prendre au commancement du siège d'Ypre, de la suitte duquel je tascheray de vous donner des nouvelles suivant les rencontres qui s'en offriront. Jusques icy toutes choses se sont assés heureusement passées, et nous debvons espérer que le succès respondera à nos désirs, puisque l'on asseure que la garnison de la place n'est composée que d'environ mil hommes de pied et trois à quatre cens chevaus, et particulièrement si vous continués à nous assister puissam-

ment comme vous avés desjà faict, et donniés ordre que l'on envoye au plus tost la première monstre, et que le reste des trouppes qui ne sont pas encore arrivées marchent en toute diligence, ainsy que j'en escripts à Mr Le Tellier.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 21 mai 1648.

Se réjouit de l'investissement d'Ypres. Apprend de Bruxelles que ce coup a étonné les ennemis. Conjectures sur ce qu'ils feront pour y remédier. Ne craint pas pour Arras où S. A. a laissé 1,000 hommes de renfort, ni pour Courtrai où Paluau a dû laisser 2,000 hommes de pied et 200 chevaux, et pense que, s'il y eût eu quelque chose à craindre, M. le Prince eût pris son temps pour jeter du secours dans La Bassée ou Béthune. — Propose de détacher 10,000 hommes pour les envoyer vers Nieuport ou Paaschendaele, places importantes pour les ennemis; on les forcerait ainsi d'abandonner toute autre entreprise pour les secourir. — Le Minime est arrivé de nouveau de la part du duc Charles avec de nouvelles propositions; mais comme ce prince change à tous moments, la Reine et M. d'Orléans ne sont pas résolus d'en faire grand cas. C'est encore une marque que les affaires de l'ennemi ne sont pas en fort bon état. — Continuelles contestations avec le Parlement. Cela nous coupe la bourse ou la fait fermer à ceux qui nous assisteraient. Jamais on n'a été en si pitoyable état pour les finances. M. Le Tellier a demandé comme l'aumône à quelques particuliers pour faire sortir l'armée navale. — A mande à M. de Vaubecourt d'avoir l'œil à Guise et à Saint-Quentin, et de faire quelque remuement de son côté, afin que les ennemis soient obligés d'y laisser quelques forces.

En Allemagne la négociation de la paix s'avance fort. — Les Zélandais tiennent bon, et ils ont témoigné au sieur d'Estrades que rien ne leur ferait changer leur résolution.

Songer à faire le dégât aux environs de Saint-Omer et Aire, afin de réduire ces villes à tel état qu'elles soient contraintes de se rendre cet hiver. En donner la commission au marquis de Piennes.

Cottard, un des principaux bourgeois de Dunkerque, veut se venger des Espagnols, qui ont fait mourir son père.

A. C.

Paris, 24 mai 1648.

Envoie à S. A. le sieur Cottard, un des principaux bourgeois de Dunkerque, pour lui soumettre une proposition qui lui a semblé importante, et à laquelle il s'engage à contribuer, soit en envoyant des vaisseaux ou autrement. Si M. le Prince voit jour de tenter cette affaire, il pourrait s'éloigner pendant quelques jours de cet endroit pour ôter tout soupçon aux ennemis. — Recommande le S[r] Sevin, prisonnier à Douai, et qui est fort maltraité, comme le sont tous nos prisonniers. Si vous jugiez à propos de prendre la méthode que vous teniez en Catalogne, je m'assure que cela mettrait les ennemis à la raison. — A parlé à Madame la Princesse de l'affaire de M. le prince de Conti; elle lui a témoigné qu'il n'était pas en disposition de se résoudre quant à présent. Beaucoup de considérations obligeant à ne retarder pas davantage de déclarer à M. l'abbé de La Rivière la grâce que la Reine lui faisait de lui accorder la nomination, il l'a fait avec les précautions convenues, « afin que toutes fois et quantes que M. vostre frère prendroit la résolution que vous souhaitez, s'il ne pouvoit avoir une nomination extraordinaire du Pape, il fust toujours assuré de l'ordinaire; et la Reine en a parlé dans ces mêmes termes à Monsieur ». A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp devant Ypres, 24 mai 1648.

Je vous avois despesché un courier (qui a esté pris)[1] il y a deus jours pour donner advis comme quoy les ennemis aiant mis en campagne, après avoir passé la Lis à Comines et Werwicq, avoient faict mine de venir à nous; mais que, nous aiant treuvés en trop bonne posture et nostre circumvallation presque achevée, ils se sont jettés sur Courtray qu'ils ont attaqué de vive force, et ont emporté la ville d'assault, quoyque Mr de Paluau m'ait asseuré y avoir laissé 1500 hommes de pied et 150 chevaus. Nos gens se sont retirés dans la citadelle et le château, où on m'asseure qu'ils se deffendent bien. Nous pressons cette place autent qu'il se peut. La seconde nuit, à l'attaque de Mr le mareschal de Gramont, on s'est randu mestre de la contrescarpe, et la troisiesme à la miène. Nous sommes à cette heure aus deus attaques à passer le fossé des demy lunes, qui est très large et très profond. J'ay conmendé à Mrs de Ransault et de Paluau de faire sonder celuy de la basse ville; mais ils l'ont treuvé si plain d'eau qu'ils n'ont pas jugé qu'on le peut passer pour l'emporter. Je ne vous dis rien de ce qu'on poura faire après la prise de cette place, puisque cela despent de la résistence qu'elle fera et de celle que fera Courtray; seulement je vous demende vos advis, et vous supplie de croire que je n'oubliray rien de ce que je croiray pouvoir faire d'aventageus pour le service du Roy. . . .

Mr Arnault a esté blessé cette nuit à la main, et Mr de Vieuspont au travers du corps fort dengereusement.

J'oubliois de vous dire que les ennemis estoient venus avec un fort party entre Furnes et Dixmude se poster sur le canal

1. La dépêche du 22, que M. le Prince croyait perdue, est parvenue à destination. Elle contient, avec quelques variantes, les mêmes renseignements que celle du 24.

pour nous couper les vivres; mais j'y ay envoié Mr de Ransault qui les en a faict retirer. Nous avons à cette heure dens le camp suffisament de vivres et de munitions pour achever le siège. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 26 mai 1648 à minuit.

Sur la perte de Courtrai. Joie insolente des ennemis. Espoir que la citadelle pourra se défendre longtemps. Secourir la place serait le dessein le plus utile et le plus glorieux. Conseille d'attaquer Dixmude ; après quoi, si la citadelle de Courtrai tient encore, détacher un corps sous la conduite de M. de Rantzau, pour attaquer Nieudam et investir Nieuport. Tâter Paaschendaele, où il n'y a pas cent hommes.— Résoudre quelque chose, s'il y a lieu, sur la proposition de Cottard.— Raisons qui le portent à conseiller l'attaque de Dixmude. N'est pas d'avis d'attaquer St-Omer. — Propose M. de Paluau pour le gouvernement d'Ypres, au cas où on perdrait la citadelle de Courtrai.

Continuation de la guerre domestique avec MMrs de la robe.

Détails sur la défense de la citadelle de Courtrai. — Désappointement de l'archiduc d'y avoir trouvé les choses autrement qu'on ne le lui avait dit, et d'apprendre qu'Ypres est à l'extrémité. — Que faudra-t-il faire pour assurer la conservation d'Ypres, pour le dégât autour d'Aire et de St-Omer? Propose de faire un passage sur la Lys, et d'attaquer Comines et Armentières, etc. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp d'Ypres, 28 mai 1648.

Ne doubtant point que vous n'ayés esté informé de la prise de Courtray par les ennemis, mais appréhendant que vous

ne soyés en peyne du succès de nostre siège, je ne m'estenderay point à vous raconter les particuliaritez de l'un ny de l'autre, me remettant à ce que je vous en manderay par un courrier que je vous despescheray demain au soir. Je vous diray seulement que la ville a capitulé de la manière que vous verrés par les coppies que je vous envoye, et que nous y entrerons demain à six heures du matin. Je me suis trouvé obligé à leur accorder cette capitulation, parceque, les ennemys estans libres, j'appréhendois qu'ils n'allassent attacquer une de nos places et que je ne les y trouvasse postés et retranchés. Ils vinrent hyer au soir à nos lignes, mais ce ne fut que pour avoir le plaisir de voir prendre la place devant eus. Ils sont encore à une lieue et demye d'icy : ils ont destasché un petit corps entre Dixmude et Nieuport. Je vous supplie de me vouloir mander vos advis sur la suitte de cette campagne.

La bonne volonté que vous m'avés tousjours faict paroistre avoir pour Mr de Chastillon, joint à son mérite et à l'amitié que j'ay pour luy, me font vous supplier d'obtenir de la Royne pour luy le gouvernement de cette place, vous respondant qu'il s'en acquictera mieus que qui que ce soit à qui vous le puissiés confier; ce sera un surcroit de touttes les obligations que je vous ay, dont je seray très recognoissant. J'ay encore une autre grâce à vous demander; c'est de vouloir faire donner à Mr le comte de Bussy, qui est lieutenant de ma compagnie de chevaus légers, un brevet de mareschal de camp; il ne demande point de servir, mais il souhaitte avec passion cet honneur-là; je vous le demande de tout mon cœur. . . .

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 28 mai 1648.

Envoie, de *ses deniers*, une montre à son régiment italien. — A reçu de bon lieu un avis qu'il a peine à croire : outre

mille ou douze cents hommes qui étaient dans Ypres, Beck y en aurait jeté 1600, et don Balthasar Mercader, gouverneur de Dixmude, 800. La réduction de cette ville à discrétion équivaudrait donc au gain d'une bataille. — Rupture d'une négociation relative à l'échange des prisonniers. — Les garnisons de S[t] Omer et d'Aire ont été repoussées à l'attaque du fort d'Hannuyn. — On écrit de Bruxelles que les ennemis n'ont pris Courtrai que parce que la garnison s'est défendue faiblement. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN[1].

Camp d'Ypres, 30 mai 1648.

Je ne vous responds point à toutte vostre dernière lettre, parcequ'estent toutte fondée sur la résistance de Courtray et le principe aiant manqué, il fault de nécessité que tout ce qui en despendoit manque de mesme. Cette deffence a esté si pitoiable que la ville et la citadelle n'ont tenu que deus jours. Il estoit assés difficile à vous et à moy de prévoir une chose si extraordinaire, et il est impossible de se consoler de voir les belles occasions que cette estrange lascheté nous faict perdre. Pour ce qui est d'Ypre, j'y suis entré le 29[e]; la ville est admirablement belle, riche et grande; un assés bon rempart, un admirable fossé plain d'eau tout autour, des demy lunes belles et presque partout une contrescarpe. La ville basse a un fossé plain d'eau, très large et très profond, bien bastionée de terre, et il n'y a aucune apparance à la proposition qu'on avoit faicte de la prendre d'embiée. Elle est d'une extraordinaire garde, puisqu'elle est très peuplée de gens fort mal affectionés, et elle est beaucoup plus grande qu'Arras, si bien que, si on n'y laisse une bien forte garnison, il est à craindre qu'il n'y arive un malheur. Je faits

1. Nous avons aussi la minute autographe de cette lettre.

estat d'y mettre trois mil hommes de pied et trois cent chevaus jusque à ce que j'aie de vos nouvelles.

Je vous ay desjà escript pour Mr de Châtillon, et, m'aiant tesmoigné à Paris que vous seriés bien aise de luy en procurer le gouvernement, je ne doutte point que vous ne me fassiés la faveur de le faire; j'aurois esté bien aise de servir Mr de Paluau en une aultre occasion. Comme le Sr de Posségu (Puységur) est un homme très vigilant et très bon officier, et y an aiant un très petit nombre dens les troupes, je l'ay choisy pour y commender en attendent les ordres du Roy; je vous supplie de luy en vouloir faire doner la lieutenance de roy; je ne le propose que par la considération du service, aiant fort peu d'habitude avec luy.

Les ennemis sont postés sur la Lys avec leur grand corps, en aiant destaché un petit sous Dixmude. Je ne vous puis encor rien mander de ce que nous pourons faire, parceque je n'ay point encor rasé les lignes ny mis cette place en estat; de plus il me semble qu'il ne fault pas choisir un dessain qui donne lieu aus ennemis d'en entreprendre un aultre plus considérable. Mr de Ransault vient d'ariver; nous vérons, luy, Mr le mareschal de Gramont et moy, tout ce que nous pourons faire après avoir veu l'estat auquel nous restera l'armée. J'ay faict advancer Mr de Vaubecourt à La Bassée et Béthune pour couvrir ces places et estre en estat de se joindre à moy en cas de besoin. Il fault aussy laisser les places de la mer bien garnies, et les postes de la Fintelle et de la Quénoque, pour asseurer la communiquation d'Ypre et de Furnes[1].

Il est à propos que vous envoiés promtement de l'argent icy pour y faire travaillier, sens quoy la place demeurera en très meschant estat; je verray ce qu'on y poura faire, et vous en envoiray un project. Au reste il n'y a plus icy un ingénieur

1. Les forts de la Fintelle et de Cnocke étaient sur l'Yser, le dernier vers Dixmude.

qui puisse tracer un travail ny conduire une tranchée, ny un homme qui sçache passer un pont ny une galerie, si bien qu'il fault nous-mesmes faire ces choses-là, ce qui est un péril et une fatigue assés extraordinaire; il seroit bon de ne pas espargner de l'argent pour en faire venir de Hollande.

Cet homme dont vous me parlés dens vostre lettre pour cette entreprise n'est point venu; dès qu'il le sera, nous l'examinerons; et, si elle est faisable, asseurés vous que nous n'y oublirons rien. Faictes moy l'honneur de me mander vos santimens avec la mesme franchise que vous l'avés toujours faict. . . .

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 30 mai 1648.

Nouvelle de la prise de la citadelle de Courtrai en quatre jours. Craint que l'ennemi ne se porte sur quelque place maritime. Prendre garde à Furnes et même à Dunkerque. A écrit à Grancey (à Gravelines) d'assister Dunkerque.—Secourir Furnes si les ennemis s'y sont portés. — Son étonnement de la prise de la citadelle de Courtrai. Ne recevoir la garnison d'Ypres qu'à discrétion. Si on ne pouvait secourir Furnes, voir si l'on ne pourrait pas attaquer Armentières. Nouvelle que les ennemis marchent vers la mer. A. C.

Paris, s. d. (commencement de juin 1648).

Envoie de bonnes nouvelles d'Allemagne, où Turenne a remporté un avantage. — Une particularité bien remarquable, c'est que la cavalerie a taillé en pièces de l'infanterie dans des bois et des marais, Turenne et Wrangel n'ayant eu pour infanterie que leurs gardes, auxquels ils ont fait mettre pied à terre pour combattre.

Évasion de M. de Beaufort; détails à ce sujet. Proteste « avec ingénuité et sans fard » de son indifférence à cette

nouvelle. — Contenance de diverses personnes à la cour. — « Nostre guerre dure toujours avec les compagnies souveraines de Paris. S. M. est bien résolue de pousser l'affaire jusqu'au bout. Le procédé de ces Messieurs-là est estrange. . . Il semble qu'ayant desseing d'entrer dans une ville dont toutes les portes sont ouvertes, ils veulent néantmoins faire une brèche pour passer par la muraille. »

Débarquement à Dieppe de 500 Polonais levés par M. de Brégy. Je les fais répartir entre mon régiment et celui de Priemski. — Reçoit par le comte de Bussy la nouvelle de la capitulation d'Ypres. En donner le gouvernement à Paluau, dépouillé par un pur malheur de la citadelle de Courtrai. Protestations de bon vouloir pour Mr de Châtillon, qu'il s'efforcera de servir mieux dans une autre occasion. Laisse carte blanche à S. A. pour les projets ultérieurs. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

(Mémoire; minute autographe.)

Ypres, 4 juin 1648.

Despuis la prise d'Ypre, on s'est appliqué à raser les lignes et les tranchées, faire refaire ce qui avoit esté ruiné par le siège et establir la garnison, laquelle on n'a pas peu laisser moindre de 3 mil hommes de pied et de trois à quatre cent chevaus. . . On a aussy esté obligé de laisser quatre cent hommes à Furnes, outre la garnison; et, parceque les régiments de Mr de Ransault ne se sont pas treuvés tels qu'on les avoit espérés, on a esté obligé de laisser à Dunquerque et Bergues des compagnies de Molondin et Vateville. Le poste de la Quénoque (Cnocke), sens lequel Ypre ne se peut maintenir, est guardé par quatre compagnies de Molondin, et la Fintelle par une, si bien que les régiments de Vateville et de Molondin estent séparés dens touttes ces places, on n'en doit faire aucun

estat pour la campagne. Les postes et les places estent garnis en la manière que cy dessus, et aiant voulu estre informé au vray du reste des trouppes, il s'en est treuvé dens le mien : d'infenterie, 5,600, suivent l'extrait cy joint, sçavoir.... Dens celuy de Mr le mareschal de Gramont.... compris sergens et tambours, en tout 6,451. — Cavalerie.... en tout 3,441. De plus il y a les gendarmes et nos compagnies des gardes, qui font aprochant de 1,000 chevaus.

Reste du quartier de Mr de Ransault : Piémont, 900; Douglas, 450; le régiment d'Harcourt le jeune, 150; Salbric, 180; le reste de Ransault, 300, et le régiment de dragons, 400. Quoyque les places soient munies comme on le mande, il est impossible, si on quitte ce costé icy, de s'empescher d'y laisser le corps de Mr de Ransault, tent pour apuier le travail de la Quénoque, dont on ne peut se passer, que pour asseurer les places de la mer qui ne valent rien et pour asseurer entièrement Ypre. Reste donc pour agir environ 12,000 hommes de pied et près de 8,000 chevaus. Il faut maintenant voir les places qu'on peut attaquer et celles que les ennemis pouront attaquer en revanche. Du costé de la mer, il n'y a que Dixmude, Nieuport et Ostende; les deus dernières ne seroient faisables que par entreprise, à quoy il semble que les ennemis ont remédié, aiant destaché de leur armée un petit corps auquel ils ont faict joindre touttes les trouppes qui estoient en garnison contre les Holandois, qui donnent beaucoup de jalousie à Mr de Ransault, selon la lettre que je viens de recevoir de luy. Pour Dixmude, qui seroit le plus facile, la garnison est très forte et est soutenue du mesme corps; si bien que, quend on pouroit l'attaquer, on doneroit lieu aus ennemis ou de venir à nous ou de choisir ce qu'il leur plairoit.

Pour la Lis, l'impossibilité des vivres et des munitions em pesche de songer à aultre place qu'à Armentières, laquelle les ennemis couvrent, estent campés et retranchés à Ouarneton (Warneton).

Resteroit les places de l'Escaut ou celles du Hainault; celles-là n'ont pas esté jugées possibles du temps que la Lis estoit à nous; celles-cy donneroient beau lieu aus ennemis de regagner ou la mer ou telle place qu'ils voudroient dens l'Artois; si bien que touts ces obstacles ne laissent pas un petit embaras du chois qu'on doit faire pour emploier utilement les armes du Roy pour le reste d'une campagne qui ne faict que commencer et où apparament nostre armée ne peut manquer de diminuer, pendent que celle des ennemis se ranforcera ou du moins se maintiendra.

Touts ces maus là ne viennent que par la prise de Courtray en deus jours, à quoy nullo prudence humaine ne pouvoit remédier. Les places des ennemis sont deffendues par les bourgeois et par les garnisons; dens les nostres les bourgeois sont nos ennemis mortels. On n'a travaillié cet hiver en pas une de nos places du costé de la mer, si bien qu'elles ne se peuvent deffendre qu'à force d'hommes; les ennemis n'espargnent rien pour fortifier les leurs, si bien qu'avec cinq cent hommes ils peuvent mieus deffendre une place que nous avec 1,500. Il est donc absolument nécessaire d'ordoner des fonds pour les fortifications des places, et jusque là il les fault maintenir avec les armées. Les garnisons ne sont point paiées et se desbandent touts les jours; il est impossible de maintenir la guerre en un païs où tout est contraire, si on ne pourvoit sérieusement à touts ces inconvénients; sur quoy je treuve à propos de dire en passant que l'armée est à la mesme nécessité et que il n'est pas quasy en mon pouvoir d'empescher un desbandement si on n'y pourvoit par un prompt remède, ne voulant point parler des petittes esmeutes qui se sont desjà faites et que j'ay appaisées.

Je ne doutte point que, comme la cause de touts ces maus vient de la prompte prise de Courtray, on ne soit bien aise de m'en imputer la faute, en n'y aiant pas renvoié des troupes. A cela je diray qu'une place, qui, sens fortification, avoit

résisté onse jours de tranchées ouvertes à Monsieur avec touttes les forces du royaume jointes, pouvoit bien, estent fortifiée au point qu'on le disoit, munie de tout et gardée par quinse cent hommes de pied et deus cent chevaus et les officiers qui estoient dedens, durer plus de quatre jours. Outre cela, aiant une circumvallation de sis lieus à faire, à garder des postes pour la seureté des vivres, plus de huict, et munir Furnes qui se pouvoit prendre en quatre heures, avoir la jalousie de Dunquerque et Bergues, voir les ennemis venir droit à nous, il eût falu estre bien despourveu de sens pour oster des troupes de l'armée pour mettre à Courtray, où on devoit souhaiter que les ennemis s'atachassent pour nous doner lieu de faire touts les plus grands progrès qu'on se pouvoit imaginer.

Quent à l'attaque de cette place, j'ose dire qu'elle s'est menée brusquement; la circumvallation a esté faicte en cinq jours et la place n'en a duré que huict, qui consistoit en contrescarpe et demy lune, dont le fossé est extraordinairement grand, et qui ne se pouvoit prandre plus viste, à moins que d'avoir afaire à messieurs qui estoient dens Courtray.

M[r] le mareschal de Ransault est retourné du costé de la mer, tant pour doner ordre à ses places que pour estre informé au vray de la force du corps qui est à Dixmude et des garnisons, que pour doner ordre à nos vivres et munitions, qui certènement manqueront si on n'y remédie promptement. J'ay chargé M[r] de Champlâtreus de vous en mander le destail et des ordres que je luy ay donés pour munir cette place. Le mal provient de ce que les munitionaires ne sont point paiés. Les magasins de guerre sont aussy espuisés, et il n'y a quasy point de plomb, de mèche ny d'outils en toutte la coste ny à l'armée. Il doit estre icy lundy de retour. Si il y a le moindre jour de faire quelque chose, vous croiés bien que je le feray avec grande passion; mais je suis bien aise de vous faire voir clèrement et positivement l'estat de touttes choses, affain que

vous me fassiés la faveur de me mander ce que vous croiés qu'on peut faire, et que vous remédiés aus inconvénients présens et dont les conséquances peuvent estre fascheuses.

Je ne vous dis rien sur l'entreprise d'Ostende, parceque Mr de Ransault est allé pour l'examiner.

. . . .

Depuis ma lettre escripte j'ay receu la vostre en response de celle que je vous avois escripte par Mr de Bussy. J'ay toute la joye imaginable du bon succès que Mr le mareschal de Turenne a eu sur les ennemys, tant pour l'intérest du service du Roy que pour la gloire particulière dudit sieur mareschal, duquel je suis fort serviteur; j'en feray demain tirer le canon affain que les ennemis, qui ne sont qu'à une lieue de nostre camp, en ayent plus tost les nouvelles. J'ay esté infiniment surpris de la nouvelle que vous me mandés de l'évasion de M. de Beaufort. Je croy pourtant, ainsy que vous me le mandés, que vous en appréhendés médiocrement les conséquences; s'il vient à l'armée des ennemis, il nous causera aussy médiocre terreur. Au reste je vous diray sur ce que vous me mandés que Sa Majesté veult donner le gouvernement d'Ypre à Mr de Paluau et qu'elle remet Mr de Chastillon en une meilleure occasion, qu'elle est la maistresse et peut disposer absolument des choses où je prendray quelque part: vous jugés pourtant bien quel sentiment je dois en avoir après la promesse que vous m'aviés faict la faveur de me doner devant mon départ de Paris. Je voy bien qu'il fault toutes les campagnes que je reçoive quelque petite mortification; mais pourtant il est assés rude de servir avec la passion avec laquelle je sers, et se voir hors d'estat de rien faire ny pour soy ny pour ses amys. Ce n'est pas que cela touche fort Mr de Chastillon, puisqu'il attend, ainsy que vous me le mandés, que vous ferés quelque chose de plus important pour luy; mais je voy fort peu de gens doresnavant qui se veuillent adresser à moy pour obtenir quelque grâce, et je seray fort circonspect à en demander, de

peur de me décréditer tout à faict. Je diray à M[r] de Paluau qu'on le destine pour estre icy, et dès à présent je l'y mettray, affain que de bonne heure il songe aux choses qui y seront nécessaires, pour empescher que pareil accident ne luy arrive qu'à Courtray. J'ay prié M. de Champlatreus de vouloir aller jusques à Paris pour vous dire le détail de touttes les choses que je pourrois avoir oublié dans ma lettre. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 6 juin 1648.

Se félicite de la prise d'Ypres. Jactance que celle de Courtrai a donnée aux ennemis. Écrits séditieux qu'ils répandent dans le royaume. — Fuensaldaña conseille à l'archiduc de ne pas se commettre au combat avec vous, mais d'attaquer une place pendant que vous en attaquez une autre. L'archiduc se fortifie autant qu'il peut à Warneton. — On pourrait attaquer le marquis Sfondrato près de Dixmude, ou menacer Nieudam ou Paaschendaele pendant que vous feriez tête à l'archiduc ; ou bien attaquer le haut pont et la tête de Flandre avec 6 à 7,000 hommes, ce qui menacerait Aire et S[t]-Omer. — Avis que l'archiduc n'a pas le train de son artillerie en bon état, et qu'il attend 2,000 hommes pour renforcer don Juan Borgia; on les tire des places frontières du côté de MM[rs] les États depuis l'échange des ratifications et la publication du traité de Hollande fait à Munster le 15 mai.

Projet de descente des ennemis sur les côtes du royaume vers La Rochelle ou S[t]-Malo, « sur les chimères que leur mettent en tête M[me] de Chevreuse et Saint-Ibal qu'ils entretiennent de grandes intelligences de ce côté-là, comme aussi sur le fondement que nous ne saurions parer ce coup, tous nos vaisseaux étant dans la mer Méditerranée. Mais (en grand secret) je tâche de mettre ensemble une autre petite flotte, qui

sera plus forte que celle des ennemis, pour attaquer celle-ci à Nieuport où sera son rendez-vous ».

La perte de Courtrai a attiédi les Zélandais; à la fin ils se rendront aux artifices de la province de Hollande, qui met tout en œuvre pour les gagner.

Regret de ne pouvoir donner Ypres à M. de Châtillon. Confirmation de la lieutenance de Puységur. Promesse du brevet de maréchal-de-camp à la fin de la campagne pour le comte de Bussy. Manque d'argent pour fortifier Ypres. Il faudra que ceux qui seront dans Ypres lèvent des contributions ou obligent les gens du pays à y travailler. En attendant je fais chercher 20,000 livres pour commencer, dont je me rembourserai quand tous ces différends du parlement et des autres compagnies, qui font tarir les finances, seront ajustés. — La Reine vous recommande de vous conserver. — J'écrivis hier à d'Estrades de chercher des ingénieurs en Hollande, à tout prix.

A. C.

Paris, juin 1648.

Nouvelles : en Allemagne les confédérés ont passé le Leck et sont entrés en Bavière. — En Angleterre, les affaires du roi vont chaque jour de bien en mieux. — A Naples, les affaires commencent à reprendre leur premier train.

A Bruxelles, désespoir de la prise d'Ypres. — On dit que le gouverneur avait reçu de l'archiduc ordre de capituler. — L'archiduc s'est retranché à Warneton, afin de ne pouvoir être contraint à faire que ce qu'il voudra, et croyant incommoder les Français pour les fourrages. — Envoi du marquis Sfondrato pour couvrir Nieuport et Dixmude avec un camp volant de 3 à 4,000 hommes de cavalerie et d'infanterie. — Les Français étant plus forts en infanterie, l'archiduc lève trois régiments wallons et fait venir le peu qui était resté dans les villes frontières des Provinces-Unies. — Importance de faire le dégât aux environs d'Aire et de St-Omer. A. C.

(*Réponse au mémoire de M. le Prince du 4.*)

Paris, juin 1648.

Les ennemis s'assemblent dans le Hainaut pour entrer en France. L'assemblée doit se faire à Landrecies; nombre de paysans commandés; mais de troupes payées il n'y aura que 6 régiments de cavalerie et 2 d'infanterie qu'on détache en grand secret de l'armée de l'archiduc. — Si le dessein d'Ostende pouvait réussir, cela changerait la face des affaires, quand ce ne ferait qu'y attirer le marquis Sfondrato et vous donner lieu d'entreprendre sur Dixmude. — Conseille de ménager et conserver les troupes, et surtout la cavalerie. — Insiste sur le projet de Dixmude. — S. M. a ordonné à M. le Surintendant de divertir plutôt tout l'argent qui pourrait être destiné aux autres endroits, afin qu'il ne manque pas au lieu où vous êtes. — Les munitionnaires sont payés régulièrement jusqu'au dernier sol. — Les soldats qui se vont rendre aux ennemis leur disent tous qu'on meurt de faim dans notre armée, et ils font grand fondement sur cela. — Assurance pour les munitions de guerre. — Difficulté de faire des fonds pour les fortifications d'Ypres. Ne laisser pas de commencer les travaux. Les avances seront remboursées. — On a résolu de hâter le renfort, de remettre sur pied le régiment de M. le maréchal de Brézé, et d'en lever encore quatre autres. — M. de Brégy va envoyer 600 Polonais, outre les 400 qui sont débarqués à Dieppe. — Le colonel Schak abordera en France avant le 15 juillet avec 900 Allemands. — On fait acheter 7 à 800 chevaux pour remonter les cavaliers à pied. — Discours tenus au sujet de la perte de Courtrai. — Quelques mots de réponse aux plaintes de S. A. de n'avoir pu obtenir le gouvernement d'Ypres pour M. de Châtillon.

A. C.

Paris, 21 juin 1648.

Quelques mots sur le mauvais succès de l'entreprise d'Ostende. — L'archiduc s'avance sur les frontières de Picardie : 1° dans le but de profiter des divisions entre la cour et le parlement; 2° pour attirer M. le Prince dans des lieux plus ouverts, où la cavalerie ennemie puisse plus aisément combattre. — Le temps affaiblira l'armée ennemie et fortifiera la nôtre par les levées françaises et étrangères; il faut temporiser. — Grands succès prédits à nos armes et à M. le Prince après la mi-juillet, par diverses personnes qui se mêlent de faire des pronostics. — On dit que l'archiduc a 18,000 hommes, ayant laissé le marquis Sfondrato vers la mer. L'archiduc veut reconnaître s'il y a moyen d'emporter facilement une de nos places, ou d'entrer en France entre Guise et St-Quentin, pour causer du bruit et faire crier les peuples. — Si les affaires du parlement s'accommodaient, la Reine pourrait bien mener le Roi à Compiègne afin d'être plus près de vous et de pouvoir vous envoyer des compagnies des gardes. — On a écrit à d'Erlach de se jeter sur le Luxembourg pour faire une diversion. — Mort du roi de Pologne et maladie de sa femme. — Les armées confédérées sont toujours dans la Bavière, où l'ennemi le plus fâcheux qu'elles trouvent est la disette des vivres. — Insiste sur le dégât autour d'Aire et de St-Omer. — Envoi des deux tiers de la montre pour mercredi prochain. Espoir d'accommodement avec le parlement; il doit y avoir aujourd'hui une conférence au Luxembourg en présence de S. A. R., où je me trouverai aussi. — On mande de Cambrai que l'attaque qu'on veut faire à la frontière sera avec 4,000 hommes de pied, formés en grande partie de nouvelles troupes, et 2,000 chevaux avec 10 pièces de canon, six de campagne et quatre de batterie, commandés par le duc Charles et le comte de Garcies. Si cette attaque vous oblige à quitter la Flandre, l'archiduc tentera la reprise d'Ypres, ou, joignant le duc

Charles, un combat général. Le comte de Garcies a dessein sur Guise.

Comment d'Erlach devra-t-il agir dans le Luxembourg? Voir s'il pourrait s'emparer d'Arlon ou de Virton, concerter une jonction avec les troupes de la landgrave, à charge de revanche. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Arras, 22 juin 1648.

Je vous avois despesché un courier cette nuit (mais je viens d'aprendre qu'il a esté tué) pour vous doner advis qu'un gentilhomme de Picardie, nomé Tagny, m'estoit venu trouver hier pour randre, disoit-il, à la France et à moy le plus grand service du monde. C'estoit, disoit-il, d'aler à l'armée ennemie sçavoir touttes nouvelles et me descouvrir leurs dessains. Je l'ay poussé là dessus pour sçavoir comme quoy il pouvoit faire cela sens leur doner du soupson. Il m'a dit qu'il m'avouoit ingénument qu'il avoit intelligence depuis cet hiver avec le comte de Garcie, qu'il avoit esté à Cambray luy parler, qu'il avoit touché à Paris mil escus des Espagnolz par un marchant nomé Cochefeur, demeurent près des Grandes Hales; qu'il leur avoit promis de les servir et de leur doner touts les advis de France et de l'armée; mais qu'il n'avoit fait cela que pour les tromper. Il dit de plus qu'il a un valet qui a faict plusieurs voiages vers eus. J'ay creu le devoir faire arester; j'ay mandé à M^r le Vidame de faire arester le valet et vous mande cecy affain de sçavoir ce qu'il vous plait que j'en fasse et affain que, fesant arester le marchant, vous puissiés descouvrir ceus à qui il done de l'argent de la part des Espagnols. Je vous demande la vie de ce pauvre gentilhomme, ma parole y estent engagée, sans laquelle il ne m'auroit rien confessé. Je l'envoyray après cela en quel lieu vous voudrés.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 23 juin 1648.

Nouvelles! l'archiduc en personne a été à la frontière; en apprenant votre arrivée à Arras, il s'est retiré dans le pays. Peut-être son dessein est-il de faire investir quelque place au delà de la Lys par le corps qu'il y a laissé. Le poste d'Arras est le meilleur que vous puissiez prendre, parce qu'il regarde les deux côtés. — Peu d'apparence d'accommodement avec le parlement, qui commence à vouloir persuader qu'il s'est mû pour le bien du peuple. — Envoi de mille pistoles à Mr de Rantzau pour fortifier le fort de Cnocke. — Je ne croy pas que les ennemis songent à entrer en France par la Champagne, mais d'Erlach par sa diversion assurera ce côté-là. — Attendre les Polonais nouvellement débarqués. A. C.

Paris, 24 juin 1648.

Les ennemis agiront en Picardie ou repasseront la Lys. — Défaite entière de Lamboy par les troupes de la landgrave. L'archiduc comptait qu'il serait vainqueur et viendrait renforcer son armée. On compte déjà plus de 500 déserteurs de l'armée ennemie. — Propose de lever 5 ou 600 hommes en Bourgogne ou Bresse. — Le premier dessein des ennemis était de faire prendre position devant St-Quentin au corps du comte de Garcies, tandis que l'archiduc fondrait avec toute l'armée sur le Catelet qu'il espérait emporter. Les avis étant partagés, on s'est arrêté à l'idée d'inquiéter notre frontière, laissant le marquis Sfondrato pour défendre Nieuport ou Dixmude, et le prince de Ligne pour couvrir les places de la Lys et rejoindre l'archiduc si notre armée passait cette rivière, auquel cas l'archiduc hasarderait un combat général. Raisons qui lui font prendre ce parti. — Nécessité de jouer

à quitte ou double dans l'état de décadence où sont les affaires de la maison d'Autriche en Allemagne comme en Flandre. — Négociation à ouvrir avec la landgrave de Hesse pour l'obliger (si elle ne veut pas joindre son corps à celui de d'Erlach) à venir faire la guerre entre le Rhin et la Meuse, dans le pays de Juliers, où les places sont dégarnies. — Peu de cas à faire des propositions d'accommodement du duc Charles.

Se réjouit de la défaite de Lamboy, et de celle du comte de Bouchain par le général Wittemberg, que l'on annonce. En moins d'un mois les quatre armées que le parti contraire entretenait en Allemagne ont reçu chacune un notable échec. — D'Osnabruck on nous fait espérer satisfaction sur les trois points qui nous regardent, et les Espagnols s'efforcent de traverser la conclusion du traité, qui est une marque qu'il ne nous sera point désavantageux, et dans cette croyance peut-être se porteront-ils à accepter le leur en même temps.

Les Espagnols trouvent la personne du duc de Guise bien plus considérable que la place de Guise, et leur projet est de donner les plus grandes appréhensions pour la vie du duc, espérant qu'on donnera cinq ou six places pour le sauver.

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp du Catelet, 27 juin 1648.

J'ay receu vos lettres et veu les bons advis qu'elles contiennent; pour response ausquels je vous diray que, sur ceus qui m'ont esté donnés que le prince de Ligne avec ses trouppes avoit joint l'armée ennemie et qu'elle estoit campée à Or et Catillion[1], j'ay creu que ce ne pouvoit estre à autre desseing que pour assiéger Guise ou Rocroy; ce qui m'a obligé de

1. Ors et Catillon, tous deux sur la Sambre; Ors à 7 km., Catillon à 3 km. du Cateau.

m'advancer avec nostre armée, qui campe aujourd'huy entre le Castelet et le Mont St-Martin, d'où j'estime que nous pouvons mieus observer la marche des ennemis qu'en quelqu'autre lieu que nous eussions pu nous poster, puisque l'on peut aller à eus s'ils s'attachent à l'une de ces deus places ou à quelqu'autre de cette frontière, et que nous sommes aussy en estat de les suivre s'ils retournent en Flandre, où nous serons aussy tost qu'eus, n'y ayant que deus jours de marche d'icy à Arras et les ennemys estent autent esloignés de Douay. Cependant j'ay doné ordre à M. de Vaubecourt d'envoyer le régiment d'Anguien dans Rocroy, et à M. le Vidame d'Amiens d'aller à Guise avec les trouppes qu'il commande, tandis que le premier avec sa cavalerie cottoyera et observera de plus près les ennemys. Voilà, Monsieur, le sommaire des choses présentes, me remettant à ce que vous aura dit du détail le sr de Mazerolles que je vous ay despesché. Quant à ce que j'ay veu que vous avés escript à M. le mareschal de Gramont, je me remets pareillement à ce qu'il vous y respondra, et à ce que le sr du Fey vous pourra dire de sa part.

Je vous supplie de prendre entière créance en ce que vous mande M. le mareschal et vous prie de me mander au plus tost de vos nouvelles. A. C.

Camp près du Catelet, 29 juin 1648.

Je viens de recevoir une lettre de Mr de Paluau, que je vous envoie, qui m'oblige à vous despescher ce courier pour vous faire voir l'embaras où je suis de voir que M. de Ransault a peut estre abandoné ou est près d'abandoner le poste de Flandre le plus considérable, et sans lequel Ypre ne peut subsister, qui est la Quénoque, sens m'en demender seulement mon advis. Il n'a d'opposés à luy qu'une armée de neuf compagnies de cavalerie et deus mille hommes de pied et les garnisons; et luy a, outre ses garnisons, Molondin, Vateville,

Piedmon, Douglas et quatre régiments de cavalerie; je ne dis point qu'il y a dens Ypre près de quatre mil hommes et que, à moins d'une paresse extraordinaire, le fort de la Quénoque doit estre en deffence. J'ay avancé sept mil francs de mon argent; Noirmoutier avoit faict marché avec les entrepreneurs qu'ils l'achèveroient le 18e de ce moys icy, et nous sommes au dernier; et j'avois escrit à Mrs de Ransault et de Paluau que si dens mon absence il manquoit quelque argent, je les priois de l'avancer, et qu'en mon propre et privé nom je m'obligois de le rembourser. Pour Paluau, il n'en a point, comme vous voiés qu'il me le mande; mais l'autre n'en doit pas manquer. Il m'est bien difficile de servir avec plaisir en un lieu où je ne me voy que médiocrement obéi, et quasy point soulagé. J'ay les ennemis en présence, à cinquante lieues de la mer, et il faut que j'apréhande plus pour ces postes là que pour ceus cy. Despuis l'affaire d'Ostende je n'ay receu qu'un mot de lettre de Mr de Ransault, quoyque je luy aie escrit dis fois, par laquelle il se remet à Mr de Ravanel à me conter touttes nouvelles. Je ne sçay pas de meillieur moien pour remédier à touts ces inconvénients que de vous les mander, affain que vous y pourvoiés, et, s'il se peut, en envoiant quelques troupes de ces nouvelles desbarquées à Mr de Ransault, pour luy guérir l'esprit de Dunquerque, affain qu'il laisse les aultres pour Furnes, la Fintelle et la Quénoque. Il fault aussy luy envoier de l'argent pour travaillier, mais luy spécifier Furnes et la Quénoque, car sens cela il mettra tout à Dunquerque. Je n'ay pas accoutumé d'escrire de la sorte; mais quand on voit qu'on ne s'en peut empescher, il fault bien le faire pour sa descharge. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Paris, 30 juin 1648.

J'ay veu par la dépesche dont il vous a plu me favoriser du

27e les raisons qui vous ont obligé à prendre la résolution de venir jusques au Catelet, qui ne pouvoient estre plus judicieuses; et certainement quand mesme les ennemis n'auroient pas esté en estat de songer à attaquer aucune de nos places, à quoy il y a grande apparence pourtant qu'ilz se fussent engagés sans vostre arrivée, ayant encore eu des advis depuis peu qu'ilz en vouloient à Guise, il eust toujours esté bon, et principalement dans la conjoncture des brouilleries que nous avons icy, de les empescher de venir avec leur cavalerie sur nos frontières pour faire des courses dans la France. On voit fort bien que vostre approche leur en a aussi bien osté l'envie que les moyens; mais en tout cas je vous conjure toujours, Monsieur, de vous souvenir de ce que j'ay eu le bien de vous représenter par mes précédentes, que présentement dans toutes ces occurrences nous avons beaucoup plus de besoing des effectz de votre prudence ordinaire que de ceux de vostre courage; et cela ne doit pas vous faire peine comme il feroit à quelque autre, puisque le monde est desjà assez bien persuadé que pour combattre vous n'auriez qu'à laisser agir vos mouvemens naturels, mais que pour vous en empescher il faut que vous fassiez une estrange violence à vostre inclination; en quoy mesme j'ose dire qu'il y a beaucoup de gloire à acquérir pour vous. J'espère, Monsieur, qu'il ne se passera guère de temps que je ne vous escrive en termes tout différens et que je ne vous sollicite du contraire.

Je ne voy pas que les ennemis ayent aucune ressource pour réparer la diminution qui se faict tous les jours à veue d'œil dans leurs troupes, et je me flatte qu'il n'en arrivera pas de mesme à nostre égard, me remettant pour vous faire voir plus clair en cecy à ce que j'ay dict en détail au Sr de Maserolles.

Je ne sçay quelz advis vous avez de l'estat des ennemis; mais tous ceux que je reçois de divers endroitz portent unanimement qu'ilz s'affoiblissent fort. Il s'est desjà débandé bon

nombre de Wallons, et tous les jours on continue à voir passer quantité d'Italiens et d'Espagnols qui se retirent en leur pays.

J'ay rendu compte à la Reyne de ce que le mareschal de Gramont m'a escrit de vostre part. Sa Ma[té] en a esté sensiblement touchée et n'attendoit pas moins de vostre zèle pour le bien du royaume et de l'affection que vous avez pour elle. Son dessein est d'éviter autant qu'elle pourra d'en venir aux extrémités si ces Messieurs du parlement ne l'y forcent. Cependant elle m'a chargé de vous demander vos bons advis, et je vous prie en mon particulier, si vous avez quelque chose à dire sur tout cecy, que vous me fassiez l'honneur de me le mander. Vous ne doutez pas, je m'asseure, qu'on n'en fasse grand cas, tant pour le rang que vous tenez en l'Estat et la part que vous avez en sa direction que pour la passion que Sa Ma[té] sçait que vous avez de voir bien aller les affaires.

J'ay receu une de vos lettres touchant le mariage de M[elle] d'Alez. Vous trouverez bon, Monsieur, que je remette à y respondre par l'abbé Bentivoglio, que je fais estat de dépescher de delà au premier jour et qui aura l'honneur de vous dire l'estat de l'affaire. . . . A. C.

Paris, 1[er] juillet 1648 (*analyse*).

Pense que Rantzau n'aura pas abandonné le poste de Cnocke. — Départ du prince de Ligne pour rejoindre l'archiduc. — Envoi d'argent pour fortifier Cnocke et la Fintelle. — Défend Rantzau d'avoir désobéi aux ordres de S. A. — Envoyer un bon maréchal-de-camp à Cnocke. — Propose de fortifier par des déserteurs les garnisons d'Ypres et de Furnes. — Difficultés extrêmes d'avoir de l'argent pour le paiement des troupes et les fortifications; supplie S. A. d'en être bien ménager. Envoi de 500 pistoles à M. de Rantzau pour être employées à Furnes seulement. — Inconvénient d'envoyer à Rantzau les Allemands qui viennent d'arriver.

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp près du Catelet, 2 juillet 1648.

J'ay une grande joye de voir que vous ayés approuvé la résolution que j'ay prise de m'advancer jusques au Castelet. Elle a esté fondée sur deus raisons: l'une, pour empescher les ennemys d'entreprendre quelque siège sur la frontière; l'autre, pour leur oster les moyens de fomenter par leurs courses et par leur voisinage les brouilleries qui semblent se vouloir esmouvoir dans le royaulme. Il semble maintenant qu'ils ont perdu la pensée de l'un et de l'autre, puisque non seulement ils m'ont donné loisir de jetter dans Rocroy le régiment de mon fils tout entier, dans Guise et La Capelle celuy de Noirmoustier, de mettre sur ces frontières là plus de mil à douze cens chevaus, et de m'advancer jusques icy avec le reste de l'armée; mais mesme qu'ils n'ont osé demeurer dans le poste de Catillon, et en sont délogés la nuict mesme qu'ils m'ont sceu arrivé icy, pour s'aller poster sous les murailles de Lendrecy, entre la rivière de Sambre et la forest de Mormal, qui est un poste très advantageus pour eus, et où mesme les rendus asseurent qu'ils se veullent retrancher.

Deus Espagnols qui se vinrent rendre hyer m'asseurent que le prince de Ligne, qui estoit demeuré entre Douay et Bouchain avec un corps de deus à trois mil hommes, les vint joindre avant hyer au soir et qu'il est présentement campé avec eus.

Le poste où sont les ennemys, estant une fois bien retranché et très abondant en fourrage, me faict craindre qu'ils ne prennent la résolution d'y demeurer et de destacher quelque petit corps par le derrière pour aller attacquer Furnes et la Quénocque, pendant que le reste de l'armée demeurera icy pour m'observer, si je destache des trouppes d'icy, pour me venir combattre dans ces grandes plaines, où ils prétendroient estre

les maistres et plus forts en cavalerie, et, si je remarchois avec toutte l'armée au delà et que je m'esloignasse beaucoup de cette frontière, entreprendre quelque siège, ou du moins recommencer leurs courses. J'ay tasché d'obvier à ces inconvéniens en laissant près de quatre mil hommes dans Ypre, en ne tirant pas un seul homme hors des garnisons de M. le mar[al] de Ransault, et en luy laissant un corps d'armée deus fois plus fort que celuy du marquis de Sfondrate. Il me paroist pourtant, par une lettre de M[r] de Paluau que je vous envoye, que ledict s[r] mareschal ne se tient pas fort en seureté, et qu'il est résolu, dès qu'il sçaura quelques trouppes des ennemis approcher de ce costé-là, de ne laisser que cent hommes dans la Quénoque, qui est autant que de l'abandonner tout à faict. Je voy mesme que le travail n'est guères plus advancé que quand j'en suis party, quoique, par les marchés que j'en avois faicts, il deusse estre achevé dès le 18e du mois passé, et qu'oultre cinq cens pistolles de mon argent que j'avois advancées, j'y en eusse encore laissé deus cens avant d'en partir et que j'eusse prié M[rs] de Ransault et de Paluau, s'il en estoit besoin de davantage, de l'advancer, leur en répondant en mon propre et privé nom. Oultre tout cela, j'y envoyay hyer vostre régiment de dragons, qui est très propre pour ce pays là, puisqu'il peut servir à la campagne comme cavalerie, et dans les places comme de l'infanterie. Je n'ay pas cru pouvoir destacher de trouppes davantage sans me mettre hors d'estat de tenir la campagne devant les ennemys, que j'apprends d'ailleurs se mettre touts ensemble; et, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'ils veuillent entreprendre quelque chose de deçà, ils le pourroient faire aisément si je m'affaiblissois davantage.

Il me semble que si vous pouviés envoyer à M[r] de Ransault promptement quelques trouppes pour luy oster l'appréhension de Bergues et de Dunquerque et luy ordonner, et à M. de Paluau, de s'appliquer conjointement à la conservation de Furnes et de la Quénoque, les ennemys ne les pourroient

attacquer qu'avec toutte leur armée, auquel cas je pourrois facilement les en empescher, y marchant aussy avec toutte celle cy.

Il me paroist, et par la lettre que vous m'escrivés et par ce que le sr de Mazerolles m'a dict de vostre part, que l'intention de Sa Majesté ne seroit pas que je m'engageasse à un combat général avec les ennemys présentement; c'est une chose assés facile, pourveu qu'ils n'entreprennent rien; mais je serois bien ayse de sçavoir ce que Sa Majesté voudroit que je fisse en cas qu'ils entreprissent sur Guise, Rocroy, La Capelle, La Bassée ou Béthune, qui sont des places scituées dans des plaines, qu'on ne peut secourir sans hasarder un combat général, et qui ne peuvent manquer d'estre prises assés viste si elles ne sont secourues, et me voyant d'ailleurs quasy hors d'estat, par la foiblesse de l'armée, par celle des dites places, et par la bonté de celles des ennemys qui sont à nostre biensćance (comme pourroient estre Lendrecy, Cambray, Douay, Aire et St Omer), de songer à la diversion; resteroit Dixmude et Armantières : la première ne se trouveroit pas desgarnie d'hommes, le marquis de Sfondrate y estant; et pour l'autre, estant la seule place qu'ils peussent appréhender, il leur seroit aisé d'y pourvoir. Je vous supplie donc de me mander ce qu'on voudroit que je fisse, en cas que les ennemis entreprissent quelque chose du costé de deçà.

Les ordres que vous avés donnés à Mr d'Erlach de venir dans le Luxembourg et ceus que vous donnés pour renforcer nostre armée nous mettront bientost en d'autres termes. Il est très constant que l'armée des ennemys s'affoiblit pour ce qui est de l'infanterie; mais je vous asseure que la nostre n'augmente pas. Suivant les avis que j'ay de touttes parts, ils peuvent avoir à Lendrecy huit mil chevaus effectifs et huit à neuf mille hommes de pied; vous sçavés l'estat de la nostre; c'est pourquoy je ne vous en mande rien.

Je voudrois estre plus capable que je ne suis pour pouvoir

donner des advis à Sa Majesté sur ce qu'elle doit faire dans la rencontre présente des affaires du parlement. Je ne voy pas pourtant qu'elle puisse prendre un meilleur conseil que de porter les choses tout autant qu'elle pourra dans la doulceur et de tascher par toutes sortes de biais de ramener les esprits, qui se trouvent estre un peu égarés, et d'en venir le plus tard qu'elle pourra aux extrêmités; le tout pourtant sans diminution de l'aucthorité royalle, qu'elle doit maintenir jusques au bout.

Les affaires changent touts les jours de face, si bien qu'il est bien difficile à une personne esloignée comme moy de pouvoir donner un bon advis, et je croy que Sa Majesté me fera bien l'honneur de croire que personne au monde n'est si fort lié aux intérêts de l'Estat que moy et n'a une passion plus particulière pour le service de Sa Majesté.....

P.-S. — Je ne vous respons rien touchant la proposition que le s[r] de Mazerolles m'a faicte de vostre part touchant le s[r] d'Erlach, parceque je ne sçay pas précisément les forces qu'il amènera avec luy, le temps qu'il pourra arriver, ny celuy auquel les nouvelles levées de France seront prestes. Quand on m'aura fait l'honneur de me le mander, je feray aussy sçavoir mon sentiment là-dessus.

J'oubliois à vous dire que j'envoyay hier de mon argent cinq cens pistolles à M. de Paluau pour faire continuer le travail de la Quénoque, et que j'ay aussy faict advancer pareille somme du mien à vostre régiment de dragons, dont les officiers et cavaliers, sans cela, estoient en si misérable estat qu'ils fussent morts de faim. Je voudrois estre assés grand seigneur pour pouvoir en faire de mesme à toutte l'armée; je vous asseure que dans la nécessité présente je ne vous en romprois pas la teste, et quoique je sçache bien les peynes que vous avés à trouver de l'argent, je ne puis pas m'empescher de vous mander que l'armée ne se peut plus passer d'en avoir.

A. C. (*Copie.*)

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

Le Catelet, 2 juillet 1648.

Le munitionnaire m'ayant dit franchement qu'il ne pouvoit plus fournir à l'armée que pour douze jours de pain en ces quartiers, attendu qu'on ne luy avoit faict aucune raison des bleds de Courtray, je vous faicts la présente pour vous en donner advis, et afain que vous le fassiés entendre à Mr le Cardinal et à Mrs du Conseil, pour y apporter l'ordre nécessaire, duquel il est aisé de juger la conséquence, puisque, s'il reçoit tant soit peu de retardement, il ne restera rien à faire qu'à congédier l'infanterie entière et toutte la cavallerie, à laquelle on est obligé de donner encore du pain, n'ayant aucune chose de quoy subsister. Je me promets qu'en ce rencontre vous redoublerés vos soings, d'autant plus que la chose est tout à faict importante. D. G.

Le Catelet, 2 juillet 1648.

Escrivant par ce courrier assés amplement sur touttes choses à Monsieur le Cardinal, je me contenteray de vous prier par celle-cy de m'en procurer une prompte et précise response, sur touts les principaus points de ma dépesche.

Quoyque je ne me sois jamais beaucoup soucié des imprimés du gazettier, je ne puis pourtant m'empescher de vous dire que je trouve assés estrange l'article qui faict mention de l'affaire d'Ostende, par lequel on veult persuader qu'elle n'a esté entreprise que pour me donner moyen de faire le siège de Dixmude; à quoy tout le monde n'ignore pas que ce n'a jamais été mon desseing; aussy n'est-ce pas ce qui me choque, mais qu'on ait souffert que la chose, qui court aussy bien parmi les estrangers comme entre les François, ait été imprimée de la sorte. Je me promets de vostre amitié que je n'au-

ray pas subject à l'advenir de me plaindre de semblable chose et d'autant plus que je sçay que le gazettier ne met rien au jour qu'auparavant il n'ait esté examiné et veu à la cour.

Au surplus, je vous diray pour response à votre dernière lettre qu'il est impossible d'empescher les déserteurs, si les gardes des passages ne sont payés pour leur donner moyen de subsister et pour leur oster celuy de friponner. Je ne doubte pas que vous ne fassiés vostre possible pour cela. . . .

D. G.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Le Catelet, 5 juillet 1648.

Touts les advis sont conformes à ceus que vous m'avés faict la faveur de me donner, qui sont que les ennemis ou ne songent point à retourner en Flandre, ou que, s'ils y songent, ils ne sont pas encore prests de l'exécuter, puisqu'ils n'ont encore détasché aucunes trouppes de leur armée, et que le corps qu'ils ont de delà n'est pas capable d'agir tout seul; j'appréhende, quand ils sçauront la marche de M. d'Erlac de deçà, que cela ne leur fasse prendre quelque plus prompte résolution, puisqu'ils verront bien que l'approche de ce corps-là ou les obligera de détascher de leurs trouppes pour s'opposer à luy, ou, si nous le faisons joindre à nous, nous mettra en estat de rentrer dans leur pays et leur faire perdre l'espérance qu'ils ont de faire cette année leur récolte. — Je suis ravy que vous approuviés la manière dont j'ay pourveu aux places de la mer; je vous asseure que j'y ay faict tout ce qui estoit en mon pouvoir, jusques à me dégarnir des meilleures trouppes de l'armée. J'espère que M^r le mareschal de Ransault y donnera si bon ordre qu'il ne pourra arriver aucun mauvais accident de ce costé là, puisqu'il ne doit plus rien craindre pour Dunquerque, l'armement de mer que faisoient les Espagnols s'estant dissipé, et que vous luy avés envoyé de l'argent pour

les fortiffications de Furnes et de la Quénoque. — Je tascheray d'exécuter les ordres que Sa Majesté m'a envoyés au cas que les ennnemys entreprennent quelque chose sur Rocroy ou sur Guise; j'espère que nous ferons si bien que les ennemys n'y réussiront pas. Le temps qu'il y a que les ennemys sont autour de La Capelle sans l'avoir attacquée me faict croire qu'ils n'y pensent pas; mais il me semble que s'ils entreprenoient ou sur La Bassée, ou sur Béthune, ce que j'estime pourtant assés difficile à eus, il me le seroit encore plus d'entreprendre sur Armantière. Les raisons en sont : que nos magasins de vivres et de munitions estant touts à Arras, l'armée des ennemys se trouveroit entre nostre camp et nos magasins; que si aussy on les faisoit advancer à La Bassée ou à Béthune dès à présent, ce qui seroit très difficile, n'ayant point de charoys pour cela, les ennemys pourroient attacquer la place où nous aurions faict nos magasins, et par ainsy il ne nous en resteroit plus; du costé d'Ypre il y en a fort peu, et, à moins que vous ordonniés à Mrs de Ransault et de Paluau d'y en mettre de l'un et de l'autre pour que, sans dégarnir la place, je puisse en tirer assés pour le siège, et que vous n'ayés response de l'un et de l'autre de ces Messieurs qu'il y en a suffisamment, par exemple de quoy nourrir l'armée six sepmaines, et de pouldre cent milliers, de plomb, de mesche, d'outils, de boullets et de grenades à proportion, sans comprendre ce qui est nécessaire à la place, je ne juge pas l'attaque d'Armantière possible. Je vous supplie d'examiner ces raisons et de les faire voir à Sa Majesté, et de me mander ce qu'elle m'ordonnera, vous asseurant que je me conformeray tousjours à ses volontés avec toutte la joye imaginable. La difficulté que j'ay veue à faire venir les convoys jusques à Ypre me faict souhaiter de n'y pas retomber à une place qui est encore beaucoup plus esloignée de Dunquerque que n'estoit Ypre, et où il n'y a point de rivière pour la facilité des voitures; les mesmes difficultés qui y estoient y seroient encore, puisque le mar-

quis de Sfondrate ne partiroit point des postes où il est, et il y auroit encore celles qui se rencontreroient entre Ypre et Armantière. — C'est un grand bonheur que M. d'Erlac ayt pris la résolution d'éxécuter les ordres que vous luy avés envoyés; je doubte que les ennemys, le voyant hors d'estat de rien faire de considérable dans le Luxembourg, en prennent assés d'allarme pour détacher un corps de leur armée pour aller à luy. Nous en serons bientost esclaircis, puisqu'il est à présent à Thionville. Si cela estoit, mon advis seroit que vous luy envoyassiés ordre de venir prendre les postes de Mr de Vaubecourt et de Mr le Vidame, pour me donner moyen de tirer à moy toutes ces trouppes là, de rentrer dans le pays ennemy, et de me prévaloir des occasions que je trouverois les plus favorables.

J'ay veu l'arrest que vous m'avés envoyé de Mrs du parlement, qui m'a extrêmement surpris; je n'ay rien à adjouster à l'advis que j'ay desjà donné à Sa Majesté là-dessus, ny aus résolutions que vous me mandés que Sa Majesté a prises. Je suis si esloigné qu'il est difficile que je puisse rien dire de particulier, voyant que de leur costé il y a touts les jours quelque chose de nouveau; j'en ay pourtant fort entretenu le chevalier de Rivière et luy ay commandé de vous dire plus particulièrement mes sentiments, qui partira d'icy au premier jour. Je ne réitéreray point à Sa Majesté les protestations de mon très humble service; je croy qu'elle en est assés persuadée.

Je viens tout présentement d'avoir advis que la monstre estoit arrivée à Montdidier; je l'ay envoyé quérir, et je vous puis asseurer qu'elle vient fort à propos pour la conservation de l'armée. Je vous envoye une lettre que le comte de Fuensaldagne vient d'escrire à Mr le mareschal de Gramont touchant l'eschange des prisonniers dont m'avoit parlé Mazerolles de vostre part; mais comme je ne comprens rien à ce qu'il mande de ce dernier point, je n'ay pu luy faire faire aucune response là-dessus, jusques à ce qu'auparavant j'eusse receu

de vos nouvelles; si vous me vouliés icy envoyer en toutte diligence le s[r] Penys, qui est bien informé de tout ce détail, avec un ordre de faire ce que je luy commanderois là-dessus, je pense que nous sortirons bientost de cette affaire, qui ne pourroit que nous estre très advantageuse, puisque les ennemys tiennent beaucoup plus de prisonniers des nostres que nous n'en avons des leurs, et que, pour la despence, je ne croy pas que nous en touchions jamais de mauvais argent.

J'oubliois à vous mander que le gouverneur de La Capelle m'a dict que cette année on avoit sorty de sa place touts les bleds qui y estoient soubs prétexte de les renouveller, et qu'on n'en a pas remplacé un seul grain; ainsy j'estime qu'il est nécessaire que vous y fassiés pourvoir au plus tost; car pour de deçà il ne s'y peut donner aucun remède, n'y ayant point de bled dans Guise ny dans les places circonvoysines. Je ne doubte pas que vous n'y fassiés mettre ordre de bonne heure, n'y ayant rien plus à craindre pour cette place que le manque de bled. A. C. (*transcription*).

Le Catelet, 6 juillet 1648.

Le s[r] de Comiac s'en retourne à Paris, ainsy que vous l'avés désiré, et je proffitte de cette occasion pour vous dire que j'ay nouvelles que le retranchement auquel les ennemys travailloient près Landrecy est à présent parfaict. J'ay aussy eu advis qu'il est arrivé vers Cambray quinze cens chevaus, et qu'ils s'estoient advancés à trois lieues d'icy; je ne sçay encore à quel dessein, si ce n'est pour surprendre nos fourrageurs; mais afain de tascher à apprendre quelque chose de plus certain, j'ay donné ordre que dès cette nuict un party considérable de nostre cavallerie se mit en campagne pour les combattre, si on les rencontre et que l'occasion en soit favorable, ou du moins pour favoriser nos fourrageurs; s'il s'y passe quelque chose de considérable, je vous en donneray advis.

. . . .

Tout le reste de la cavalerie sera à cheval pour soutenir les premiers en cas de besoin. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 6 juillet 1648.

Réfléchir avant de faire venir M. d'Erlach; si sa diversion dans le Luxembourg n'est pas préférable, propose de lui faire tenter le siége de Montmédy en lui envoyant des renforts. — Ne pas croire à la franchise des propositions de Fuensaldaña. Pour ce qui est de l'argent, il s'agit de 1,200,000 livres qu'ils nous doivent par compte arrêté. A. C.

Paris, 8 juillet 1648.

Depuis deux heures qu'il lui a écrit, a reçu des nouvelles de Bruxelles. Les ennemis, craignant que leur approche ne produise un effet contraire à celui qu'ils en attendaient, en réunissant pour la défense commune les esprits divisés au lieu d'accroître nos divisions, ont résolu de demeurer au poste où ils sont, et cependant de disposer quelque attaque en Flandre ou sur la Lys dès qu'ils y verront le moindre jour; ils doivent faire filer secrètement quelques troupes de ce côté-là. — Propose de détacher le régiment polonais pour l'envoyer rejoindre à Amiens ses compatriotes et les diriger tout droit vers la mer.

Séparation des plénipotentiaires d'Osnabrück sans avoir rien conclu. Peñaranda a quitté Munster. Cette retraite ôtant aux peuples de France toute espérance de paix, les ministres d'Espagne s'imaginent qu'on verra bientôt une grande révolution en ce royaume. — Espoir d'accommodement avec le parlement. L'archiduc et les Espagnols sont mal satisfaits du duc Charles. — S. A. pourrait, s'il lui plaisait, appeler M. d'Erlach à elle pour quinze jours. — Compte rendu de la conférence avec les députés du parlement. A. C.

M LE PRINCE A MAZARIN[1].

Le Catelet, 9 juillet 1648.

J'ay receu les deus lettres que vous m'avés escriptes, l'une du 6e de ce mois par Mr l'abbé de Bentivoglio et l'autre du 8e par mon valet de chambre; pour respondre ausquelles je commenceray à vous dire, sur ce que vous me mandés touchant Mr d'Erlach, que mon advis est qu'il sera bon de le faire tousjours advancer jusques à Montmédy, quoique je n'en croye pas le siège faisable, ne se pouvant tirer de Champagne que fort peu de trouppes, et que d'ailleurs le corps de Mr de Vaubecourt ne peut quitter la frontière, particulièrement Rocroy, où est toutte son infanterie, sans s'exposer au dernier point. Mais si les ennemis ne destachent point de trouppes pour aller dans le Luxembourg et s'opposer audit Mr d'Erlach, j'estime que vous ne sauriés mieus faire que de luy envoyer ordre de marcher du costé de Mézières, de jetter de l'infanterie dans Rocroy et Guise, et se porter avec le reste de ses trouppes à Marle, ce qui me donneroit moyen de retirer touttes celles que commandent Mrs de Vaubecourt et le vidame d'Amiens, affain de pouvoir rentrer en Flandre; et d'autant que, comme vous me mandés, ledit sr d'Erlach pourroit avoir quelque répugnance de quitter sa frontière de si loin, il est, ce me semble, nécessaire qu'en ce cas on luy envoye des ordres de la cour, jusques à ce qu'il soit plus près de moy, pour lever touts les prétextes qu'il pourroit prendre de ne pas exécuter ce que je luy manderois de faire pour cela.

Quant au desseing de Douay, en cas que les ennemys attaquassent La Bassée ou Béthune, il est vray qu'il seroit autant important que celuy d'Armentières; mais il faut considérer, s'il vous plaist, que l'on ne peut entreprendre ce siège qu'en

1. Nous avons aussi la minute autographe de cette lettre.

s'attachant au mesme temps à celuy du fort de Scarpe, ce que vous jugerés bien estre impossible, veu l'estat présent et la force de nostre armée, et en ayant une en teste aussy considérable, à laquelle l'on peut assés facilement faire perdre la pensée qu'elle pourroit avoir sur La Bassée, en envoyant promptement un fonds pour la subsistance des gens de guerre qui y sont, pareil à ce qu'on donnoit durant le quartier d'hyver dernier et à ce que je leur ay faict payer jusques à cette heure sur le fonds qui restoit des contributions, sans lequel la garnison sera réduite dans peu de temps à néant, ainsy que je le prévoy et que le s^r^ du Plessis-Bellière me l'a desjà mandé plusieurs fois. C'est à quoy je ne doubte pas que vous ne fassiés pourvoir dès à présent et d'autant plus aisément que cela va à peu de chose et que c'est la seule place qui en a le plus de besoing.

Pour ce qui regarde le dégast d'Aire et de St Omer, je croy que M^r^ le mar^al^ de Ransault l'entreprendra fort volontiers, puisqu'oultre que la chose est bien facile, il se trouvera par ce moyen deschargé des postes de Furnes et de la Quénoque; mais aussy je ne croy pas que Mr de Paluau seul en puisse respondre, comme vous apprendrés par la dernière lettre de M^r^ le mareschal de Ransault, que je vous envoye pour vous faire cognoistre plus clairement que l'alarme n'est pas cessée à Dunquerque, quoy qu'on en ait mandé à la cour, et que le prince de Ligne ne soit pas au Varneton, mais bien encore aujourd'huy dans l'armée ennemye avec touttes ses troupes, en parfaicte santé; ce qui m'oblige à vous dire franchement qu'ayant donné jusques icy touts les ordres que j'ay pu de ce costé là, et ne pouvant pas de si loing continuer à y en envoyer, M^r^ le mar^al^ de Ransault, capable comme il est et fort expérimenté, avec des troupes bien considérables et de fortes garnisons, oultre celle d'Ypre qui est de quatre mil hommes et plus, et n'ayant que trois places à garder, peut bien, ce me semble, prendre soin des choses de delà et m'en descharger

entièrement, puisqu'il sçait aussy bien que vous que j'en ay assés de veiller à plus de trente places fort dégarnies, et ayant l'archiduc en teste avec une armée égale à la nostre[1]. C'est pourquoy il vous plaira doresnavant envoyer de la cour touts les ordres qui seront jugés nécessaires audict s^r mar^al de Ransault, estant pour moy, ainsy que je vous ay dict, trop esloigné, et les passages trop difficiles pour luy en envoyer davantage, ny prendre un party sur les occasions qui pourroient s'offrir de ce costé-là, si ce n'est que l'armée entière des ennemys n'y marchast, auquel cas j'y marcheray avec celle-cy

Je vous puis asseurer que les chevaux de remonte que vous nous promettés seront bien employés quand nous les aurons receus, et je puis bien vous dire aussy qu'il est très nécessaire que vous donniés ordre pour faire diligenter les recreues d'infanterie et particulièrement de nos régiments.

Quant à ce que vous me mandés du s^r de Peny, j'estime que sa personne ne peut estre nécessaire pourveu qu'on aie ses comptes; car, pour l'argent, on ne s'en relaschera point, si ce n'est qu'on approuve qu'il soit employé pour retirer, au prix du quartier ordinaire, les prisonniers que les ennemis auront plus que nous, demeurant redevables envers nous du surplus de ce qui se trouvera rester après l'entier rachapt desd. prisonniers, à quoy, si on le trouve bon, le s^r de Mazerolles pourra estre employé.

Au surplus, je me remets à ce que j'ay chargé le chevalier de Rivière de vous dire de ma part, tant sur l'affaire du parlement que celle de Mad^elle d'Alais, et encore à ce que vous en dira M^r l'abbé de Bentivoglio, lequel j'ay jugé à propos de retenir encore icy deus ou trois jours en attendant la nouvelle de ce qu'aura produict cette dernière conférence.

Pour ce qui est de l'advis qu'il vous a plu de me donner de

1. .... la nostre, si bien que je ne me mesleray plus de costé de la mer, si ce n'est en cas que l'archiduc y marche avec toutte son armée. C'est pourquoy... (Minute autographe.)

l'avantage remporté par les trouppes du Roy et celles de M. le duc de Modène sur celles d'Espagne commandées par le marquis de Caracena, je vous en suis très obligé comme d'une chose à laquelle je prends toutte la part que je dois, et je ne manqueray aussy de faire faire touttes les resjouissances que mérite une action si généreuse et si glorieuse à Sa Majesté.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 9 juillet 1648.

Disgrâce de M. d'Emery, que la Reine ôte des finances. S. M. a résolu de déclarer M. le m[al] de La Meilleraie surintendant, et de le faire assister par MM. d'Aligre et de Morangis. — Inquiétude où l'a mis la nouvelle que les ennemis ont fait avancer à 3 lieues de S. A. un corps considerable de cavalerie. Souhaiterait qu'il pût bientôt rentrer dans le pays ennemi pour décharger le nôtre de la présence de l'armée. — Doléances sur le mauvais état des finances. A. C.

Paris, 11 juillet 1648.

Envoi de 60 chevaux pour remonter les cavaliers démontés. Annonce de 130 autres. A. C.

Paris, 13 juillet 1648.

Les affaires du parlement semblent prendre un meilleur train. L'intention de S. M. est de former une chambre de justice pour connaître des malversations. — Nécessité possible d'une course de M. le Prince à Paris, où les affaires s'échauffent, pour assister S. M. de sa présence et de ses conseils. — Sinon la Reine irait à Compiègne pour pouvoir détacher sur la frontière une partie des troupes qui restent près de la personne de LL. MM. — Un officier de l'armée ennemie,

qui a passé par ici, dit que leurs troupes diminuent extrêmement, et que l'armée de l'archiduc est réduite à 13 ou 14,000 hommes. — Désertion des soldats étrangers. — Quant au dégât d'Aire et de S[t] Omer, s'il met en hasard Furnes et Cnocke, il n'y faut point travailler. — Je me charge très volontiers de tout ce que vous désirez pour le côté de la mer. Le maréchal a l'esprit fort en repos de ce côté là. Pouvoir pour nommer qui il vous plaira pour le traité d'échange des prisonniers. — Recommande « un intérêt qui me regarde pour une somme que j'ai avancée pour la rançon de Jannetin Doria. » — Hâte les levées de troupes, « quoique M. de Gramont ait dit que, quand on vous enverrait 6.000 hommes, vous ne seriez pas plus en état d'entreprendre, parce que, si vous vous attachiez à une place, les ennemis en attaqueraient aussitôt une meilleure et plus importante. — M. de Gramont m'assure que vous désiriez que les ennemis voulussent venir à vous pour combattre. En effet il se voit qu'ils se sont retranchés avec grand soin et que vous ne l'êtes point. » — Examiner si l'on pourrait employer utilement les nouvelles levées et le corps de d'Erlach. — Envoi du côté de la mer de 400 Polonais et 200 Allemands, plus 250 Allemands du régiment de Schak. On entend tous les jours qu'il en arrive plus de mille de Hambourg et de Dantzic. — « J'espère que Champlâtreux partira demain avec 100,000 livres que je me suis fait prester par M[me] d'Aiguillon, M. le Chancelier et le commandeur de Souvré, afin que vous puissiez vous en servir en déduction de ce qui est dû aux officiers. » A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Le Catelet, 14 juillet 1648.

J'ay une extrême joye d'apprendre par vostre lettre du 8[e] de ce mois que les affaires du temps soient en un estat d'accommodement et que Sa Majesté, par sa bonté et par vos bons

conseils, en verra bientost la conclusion dans les termes qu'elle peut désirer; sur quoy je n'ay rien à adjouster en attendant le retour de M[r] le mar[al] de Gramont. Je ne lairray néantmoings pas de vous dire que je seray tousjours très disposé à vous aller voir, puisque j'estime qu'il me sera très facille de le faire en fort peu de temps, et dans une conjoncture où je ne croy pas que l'armée en reçoipve aucun préjudice, n'ayant pas voulu faire payer aucune chose de la monstre qu'après l'arrivée dudit s[r] mareschal, par lequel j'espère apprendre la résolution que Sa Majesté aura prise pour ce subject. Cependant j'estime qu'elle sera assés persuadée de mon entière résignation à son service et à celuy de l'Estat, et en vostre particulier je vous supplie de croire que je suis véritablement. . . A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 27 juillet 1648.

Investissement de Furnes par l'onnemi, qui a prévenu M. de Rantzau. Il y a 2500 hommes à Cnocke, la plus grande partie desquels eût été bien mieux à Furnes. — — Ordre expédié à M. d'Erlach d'avancer vers Marle et Guise. On attend l'avis de M. le Prince avant de lui rien prescrire d'ultérieur. — « Si Furnes se perd, je vois presque impossibilité à pouvoir conserver Ypres, si ce n'est que nous en ouvrions la communication par quelque autre passage, comme pourroit estre Armentières. Mais ne voyant aucun jour au secours de Furnes, vous pourriez tenir cet autre dessein, si l'archiduc est, comme on le dit, aux environs de Douay. Je voudrois bien que vous pussiez faire quelqu'une des choses ci-dessus; autrement les conquêtes d'Ypres, de Dunkerque et de Bergues sont en grand hasard. » — Importance du poste de Furnes; recommandations continuelles à M. de Rantzau. Douleur que lui cause cet accident, « sans que la nouvelle de Tortose » puisse faire contrepoids. A. C.

Paris, 29 juillet 1648.

Avis reçus de Flandre... Le m^is Sfondrato n'avait laissé presque personne dans Dixmude; il croyait que Rantzau ne pourrait assembler plus de 1200 hommes. — « L'archiduc n'a près de lui que 900 hommes; il témoigne estre extrêmement en peine de vos résolutions et il craint vostre armée et le succès même de leur entreprise du costé de la mer; il est marry de n'estre pas en estat de rien envoyer dans le Luxembourg, ce que le conseil a déclaré impossible, vu l'affaiblissement de leur armée. Ils se sont confirmés en cette résolution sur la nouvelle que le marquis de Trozzi avait jeté du monde dans Montmédy, tiré partie de la garnison de Luxembourg, et partie des milices du pays. Comme il se voit donc que nous ne tirons aucune utilité du corps de d'Erlach dans le Luxembourg, je me confirme dans le sentiment qu'il vaut mieux le laisser avancer vers Guise ou plus avant. » — Il me semble impossible que, le corps de d'Erlach étant avancé vers Guise et Saint-Quentin, nous n'ayons quelque succès favorable d'un côté ou d'autre, d'autant plus que le régiment Royal devant être demain à Amiens, celui de Grandpré devant avoir joint le s^r d'Erlach, et toutes les nouvelles levées étant en marche, on se fortifiera tous les jours tant du côté de la mer que de celui-ci, et on se trouvera plus en état d'agir. — S'il y a apparence de faire quelque chose, soit pour le secours de Furnes, soit pour attaquer cette place si les ennemis s'en emparent, je crois qu'il serait avantageux de n'y envoyer qu'un corps, plutôt que d'y faire passer toute l'armée, parce qu'en ce dernier cas on serait obligé d'y mener tout le bagage, en quoi je vois de très grandes difficultés et longueurs, et presque impossible à subsister, avec l'armée de l'archiduc contre nous, étant indubitable qu'il y passerait aussi. En n'y envoyant qu'un corps, l'archiduc serait bien embarrassé, vous voyant demeuré avec le gros de l'armée sur la Lys, et ayant nouvelle que M. d'Erlach s'avance. Affaires du parlement... A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp près Béthune, 31 juillet 1648.

J'ay veu par ce que m'a dit M. de La Moussaye la proposition que vous faictes du siège de Bouchin par Mr d'Erlac; j'envoie le marquis de Noirmoutier vous trouver pour recevoir touts les ordres de Sa Majesté et les porter au sr d'Erlac, n'estent pas possible que, sens sçavoir le destail des troupes dudit sr d'Erlac, celuy des troupes que vous luy envoiés, de son esquipage de vivres et d'artillerie, je luy puisse envoier des ordres d'icy. Cependent j'envoie Mr de Vaubecour à Aras avec tout son corps de cavalerie et infanterie pour y attendre les ordres de Sa Majesté et ceus de Mr d'Erlac; j'envoie Mr de Champlatreus pour doner ordre aus vivres, et un officier d'artillerie pour les munitions; il n'y a qu'à songer aus charois de vivres et aus chevaus d'artillerie qu'il luy faudra pour conduire dens son camp les vivres, canons et munitions, qui recevront quelque difficulté si il y fault plusieurs convois. De plus il luy fault, selon mon sens, un pont de bateaus, et le nostre est à Ypre. J'ay chargé Mr de Noirmoutier de vous dire le reste de mes sentiments et vous prier de trouver bon d'envoier à Mr d'Erlac et à Mr de Ransault les ordres de la court immédiatement de ce qu'ils auront à faire, ne pouvent respondre que de mes actions et de celles où je seray présent, tent il y a peu de confiance en cette armée icy. Si il fault que je m'esloigne tent soit peu d'icy, au nom de Dieu songés à Bergues et songés-y sérieusement; j'attandray avec impatience vos dernières résolutions. A. C.

Camp d'Hinges, près Béthune, 2 août 1648.

Celle cy servira pour accompagner la coppie des dernières lettres et nouvelles que j'ay receues de Mrs le maral de Ransault et de Paluau, afin que vous connoissiés, par ce que m'en

mande celuy-cy, qu'il est nécessaire pour la conservation d'Ypre qu'il soit usé de la mesme façon qu'on a faict à Courtray pour y mettre des vivres et des munitions, ce qui vous paroîtra assés facille, puisqu'il s'en trouve déjà sur les lieus une assés bonne quantité et à un prix raisonnable, par le moyen des lettres de change que l'on propose payables à Paris ou à Lisle; et puisqu'il ne s'agit que d'argent pour mettre cette place en seureté et pour nous deslivrer de tous les convoys qu'il y faudroit faire, j'estime que vous y donnerés tout l'ordre que la nécessité du temps et la conjoncture des affaires de deçà le requièrent, en sorte qu'au plus tost Mr de Paluau puisse faire achapt desdits bleds et munitions et payer celles que dès le commancement je fis mettre en magasin dans Ypre, ainsy qu'il est porté par lesdits mémoires, ausquels je me remets[1].

Quant à ce que mande Mr le maral de Ransault, vous aprendrés par là l'estat auquel est le siège de Furnes et son sentiment sur iceluy. Pour moy, vous en ayant mandé mon advis, je me contanteray de vous dire que mon sentiment n'est pas de faire la marche qu'il propose, veu que le principal suject n'en est autre que de pourvoir à Ypre, ce qui se fera bien plus facilement ainsy que Mr de Paluau dict, et que par ce moyen nous ne dégarnissons point Arras et Dunquerque, d'où il faudroit absolument tirer toutes les munitions qu'il est nécessaire de mettre dans Ypre. D'ailleurs il faut considérer que si nous allions vers Furnes avec nostre bagage, nous pourrions rompre nos mesures pour les desseins dont vous avés entretenu Mr de La Moussaye, ou que, si nous y marchions sans bagage, il faudroit le laisser dans quelqu'une de nos places frontières de deçà; ce qui feroit connoistre le dessein de cette marche, et, qu'outre que cela ne produiroit rien, au contraire nous y pourrions perdre beaucoup de nos soldats. Je laisse à

1. Ce qui précède a été publié dans l'édition Michaud des *Mémoires* de Lenet. Le reste est inédit.

vous à examiner le tout et attendray, s'il vous plaist, les ordres de Sa Majesté et vos sentimens.

Cependant je vous supplie de faire envoyer promptement touts ces fonds et celuy de la monstre de la garnison d'Ypre en lettre de change, sans lequel elle ne peut subsister; vous me manderés, s'il vous plaist, par advance le temps que tout cela viendra, afin que j'en puisse informer M. de Paluau. . .

. . . .

... Despuis ma lettre escritte, il nous est arrivé cent chevaus de remonte, lesquels je feray distribuer à vostre régiment et à celuy de M^r^ le mar^al^ de Gramont pour remonter les cavaliers qui sont à pied. A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 3 août 1648.

Se défend d'avoir insisté sur l'attaque de Bouchain par le s^r^ d'Erlach. Ne fait qu'indiquer ses propres idées, sans prétendre donner des ordres et astreindre S. A. à les suivre.

M. d'Erlach écrit du 30 qu'il partira le lendemain pour Guise. Il a perdu quantité de Français et d'Anglais. — « Je fais estat que, si le régiment de Grandpré l'a joint, il peut avoir 3500 hommes, cavalerie et infanterie. » — Envoie le s^r^ de Noirmoutier visiter le corps du s^r^ d'Erlach pour en rendre compte à S. A. — Sa douleur de la perte imminente de Furnes. Ses précautions pour ne pas décourager Rantzau, mais l'échauffer au contraire : « Un mot de vous au mesme sens le resveilleroit plus que tout ce que je puis lui dire. » — L'engage à veiller à la sûreté de Bergues. — Fera ce que Paluau demandera pour Ypres. Croit la reprise de Furnes la plus avantageuse et la plus glorieuse action qui se puisse faire, si elle est facile. Fera tout pour seconder ce dessein : fait hâter toutes les troupes.

A. C.

Paris, 6 août 1648.

Lui a dit par M. de Noirmoutier ses sentiments sur la reprise de Furnes. — A envoyé à Rantzau les ordres pour tirer de Calais les munitions pour cela, quand on pourra le tenter. — Faire savoir à Paluau qu'il peut faire état d'un fonds de 100.000 livres pour la fin de septembre prochain, pour les provisions d'Ypres. — Paiement des garnisons, on y travaille. — Le comte de Fuensaldaña est allé joindre le marquis Sfondrato avec des troupes. Sans doute que, voyant l'entreprise assurée, il a voulu aller prendre une partie de la gloire. — Le duc Charles devait partir le 2 de Bruxelles pour aller à l'armée. — L'archiduc et Peñaranda, voyant leurs troupes extrêmement affaiblies, ont dépêché inutilement vers l'archevêque de Cologne pour qu'il donne ordre à Lamboy de venir en Flandre avec son corps. L'archevêque a répondu que le départ de Lamboy laisserait le pays en proie aux troupes de Madame la landgrave. — Les armées confédérées ont passé l'Inn. Attendre la confirmation de cette nouvelle.

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp d'Hinges, 7 août 1648.

Le s[r] du Bosquet s'en allant à la cour pour rendre compte de ce qui s'est passé au siège de Furnes, je me sens obligé de vous donner tesmoignage des bons services qu'il y a rendus, tant par ce que j'en ay apris par M[r] le mar[al] de Ransault que par la confession propre des ennemis. Il est vray qu'on ne pouvoit pas attendre de son courage et de son expérience une moindre résistance; aussy veus-je croire, comme je vous en supplie, que vous le considérerés aux occasions qui s'offriront de le favoriser. Il vous dira assés particulièrement l'estat de l'armée ennemie qui l'attaquoit; par où vous connoistrés

qu'elle estoit de beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit creue, et que la pluspart marche à présent pour quelque dessein que l'on n'a peu encore descouvrir. Quant aux trouppes qui sont avec l'archiduc, j'ay aussy advis qu'elles sont plus considérables qu'on ne disoit, et que le bruict est parmy eux qu'il leur en doibt encore arriver bientost du costé de Holande; cela me faict croire qu'ils ont desseing d'entreprendre quelque chose et m'a donné subject de mander à Mr d'Erlach de s'advancer entre Guise et Péronne, et au régiment royal et aux autres trouppes qui peuvent estre aux environs d'Amiens, de se rendre au plus tost à Arras. Je ne double pas aussy que vous ne leur envoyés de la part de la cour les mesmes ordres incontinent, afain que nous puissions estre en estat d'agir.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Paris, 11 août 1648.

Je croirois faire tort à Mr Arnaud si, après l'avoir entretenu emplement sur toutes les affaires, je prétendois encore vous en parler dans cette lettre. Vous agréerés donc que, pour cette raison et pour ne vous importuner pas aussi de redictes superflues, je me remette entièrement à sa vive voix.

Je vis hier le sr du Bosquet, qui m'entretint au long de tout ce qui s'estoit passé au siège de Furnes, où certainement il a fait tout ce qu'un homme d'honneur et de courage pouvoit faire. La Reyne l'a fort bien receu, et en mon particulier je seray ravy de le servir aux rencontres qui s'offriront, et pour la recommandation que vous m'en faictes et pour son propre mérite. J'ay sceu de luy l'estat de l'armée ennemye qui l'attaquoit, qui est conforme à ce que j'avois toujours cru et que je pense vous avoir mandé. Le marquis Sfondrato avoit environ deux mil cinq cens hommes, compris ce qu'il avoit tiré de la garnison de Dixmude; on y joignit d'abord quatre mil hommes

pour luy faire investir la place et travailler à la circonvallation, et le comte de Fuensaldagna se rendit après au siège avec environ trois autres mil hommes, qui font en tout neuf mil cinq cens hommes.

L'archiduc estoit demeuré avec environ sept mil hommes, sçavoir cinq mil chevaux et deux mil hommes de pied, et ce calcul se rapporte à ce qu'on nous disoit de l'estat de leurs forces quand ilz estoient à Landrecy; car tous les advis portoient alors qu'ilz y avoient de treize à quatorze mil hommes, et vers la mer deux mil cinq cens, ce qui composoit les seize à dix-sept mil hommes. Le s[r] du Bosquet croit qu'ilz n'en mettront pas moins de deux mil dans Furnes. Je vous ay mandé et vous mande ingénuement, Monsieur, tout ce que j'apprens de l'estat et des forces des ennemis, et je puis dire avoir recognu que ceux qui me donnent des advis ne m'ont guère jamais trompé; néantmoings, comme vous estes sur les lieux mesmes, il est malaisé que vous n'en receviés tous les jours des nouvelles asseurées; c'est pourquoy, après vous avoir dict ce que j'apprens, je me rapporte à ce que vous en pouvés mieux sçavoir.

Pour les troupes qu'ilz font courir le bruit qu'ilz attendent de Holande, j'oserois asseurer qu'elles ne grossiront pas beaucoup leur armée et ne nous feront pas grand mal. La mère d'un comte de Nassau qui est au service des Espagnols a beaucoup travaillé à Maestrick pour lever un régiment. . . . .
. . . . (*passage en chiffres*) . . . . . .
Ladite dame a eu l'argent pour lever mil hommes; mais on me mande qu'elle n'en avoit pu assembler que quatre cens, et qu'estans tous gens du pays, la plus grande partye se desbanderoit avant qu'ilz arrivassent à l'armée. Je sçay que le comte de Pegnaranda, qui doit faire ce voyage à La Haye, faict présentement tous ses efforts à La Haye avec le comte de Fuensaldagna, qui y est allé en diligence pour trouver quelque somme d'argent pour employer auxdites levées, croyant que

sa présence les pourra beaucoup faciliter ; mais on me mande qu'il aura grande peine à trouver ce qu'il luy faut pour ce effet, puisqu'il n'a pas encore assurance d'avoir ce qui luy est absolument nécessaire pour la despense de cette ambassade qu'il prétend faire avec grande magnificence. . . . . .
. . . . (*passage en chiffres*). . . . .
. . . .

Je croy avoir oublié par ma précédente que le s[r] de Streft estoit arivé icy de la part de M. d'Erlak pour un simple compliment, se remettant à ce qu'il a dict à M. de Noirmoutier, dont vous serés maintenant informé. J'ay bien eu du desplaisir d'apprendre qu'il n'ayt dans son corps qu'environ trois mil combattans, quoy que le régiment de Grandpré l'ayt joinct. Il est bien vray qu'on m'asseure qu'ils sont fort bons et fort lestes. A. C.

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

Camp de Merville, 15 août 1648.

J'ay receu vos deus dépesches du 9[e] de ce mois, l'une desquelles m'a d'autant plus surpris, cognoissant qu'on désiroit que le régiment royal retournast en France et que j'y envoyasse ceus de la Reyne et de M[r] le duc d'Orléans, qu'au mesme temps qu'elle m'a esté rendue je m'advançois vers la Lys pour aller aus ennemis, qui s'estoient touts joints à Eterre, à la réserve de quatre mil hommes qui sont restés du costé de la mer. Il est vray que par la lettre que M[r] le Cardinal m'a escripte sur ce subject, il me mande que ce n'est pas un ordre positif de renvoyer ces trois corps là ; aussy ay-je différé d'y satisfaire, jusques à ce que j'en reçoive un plus exprès ; car nous avons si fort besoin de touttes nos trouppes, qui ne sont à présent qu'à une petite lieue des ennemis, que j'ay esté obligé de mander M[r] d'Erlac de deçà pour nous opposer aus dessains qu'ils pourroient former.

Je croy que vous aurés desjà sceu la prise du château d'Eterre, dont la nouvelle me fut apportée lorsque j'y marchois pour le secourir, et que nostre armée à cet effect avoit presque toute passé la Lys à Merville, où j'ay esté obligé de camper, partie au deçà, partie au delà de la rivière, pour observer les ennemis qui sont touts au deçà et le long de la rivière de Béthune[1], laquelle ayant voulu essayer de passer à La Gorgue, nous les en avons empesché, avec perte de quelques uns des leurs.

Les postes que les ennemis occupent maintenant tiennent en grande jalousie Béthune et la Bassée, outre ce qu'ils peuvent faire du costé de la mer. Quand Mr d'Erlac nous aura joint, nous verrons aussy ce qui se pourra faire de nostre costé, et, s'il se passe quelque chose, je vous despescheray quelqu'un dans peu de temps pour vous en informer et des résolutions que nous aurons prises. Quant à vostre seconde lettre, je vous diray pour response que suivant ce que vous m'avés escript touchant le fonds nécessaire pour le paiement des bleds et poudres qui ont esté mis en magasin dans Ypre et ceus que Mr de Paluau y a encore arrestés par mon ordre, je luy ay mandé de tirer les lettres de change sur le banquier de Paris mentionné en la lettre que j'ay cy devant envoyée à Mr le Cardinal, afin qu'elles soient acquittées dans le mois de septembre prochain, précisément comme il est très nécessaire de faire pour maintenir son crédit; à quoy j'adjousteray qu'il seroit aussy fort à propos par advance, conformément à ce que mande ledit sieur de Paluau, de mettre en main du banquier de Paris dis ou douze mil livres, dont on enverra à Ypres le récépissé, pour satisfaire quelques particuliers. Je vous diray encore qu'outre les cent mil livres destinées pour lesdicts bleds et poudres, ledit sieur de Paluau

1. La Lawe, qui se jette dans la Lys à La Gorgue, un peu au-dessus d'Estaires.

m'escript que, par compte faict, il manque de fonds de dis mil livres, à quoy vous pourvoyrés, s'il vous plaist.

Pour ce qui est de la garnison d'Ypres, Mr de Paluau me mande qu'on luy a promis de luy donner de l'argent sur les lieus, pourveu que l'on fournisse au sieur Emanuel Rerpreidt, banquier à Paris, le fonds à quoy montera la monstre de ladicte garnison, composée du régiment du mareschal de camp général de la cavallerie légère, de dix compagnies des régiments d'infanterie de Rambures, de 30 d'Harcourt, de 20 de Mazarin, de 30 de Jonzac, de 20 de Paluau, de 20 et huict compagnies du régiment de Bournonville, oultre les Suisses. Il faudra donc, s'il vous plaist, au plustost envoyer l'estat de la montre de ces troupes-là avec les récépissés dudict banquier, afin de les faire payer incontinant, pour leur donner davantage moyen de subsister. Mr de Paluau me mande aussy que les Suisses qui sont à Ypres, particulièrement ceus du régiment de Molondin, le pressent extraordinairement pour leur faire toucher de l'argent, jusques à luy dire qu'ils ne peuvent plus respondre de leurs compagnies; je vous prie d'y mettre ordre par quelque moyen que ce soit.

Vous sçaurés aussy que j'envoye présentement audict sieur de Paluau sis mil livres, pour faire travailler aus choses les plus pressées de sa place et pour subvenir à ses plus grandes nécessités. Au surplus, je veus croire que vous vous souviendrés du corps des gens d'armes, qui sont en une extresme nécessité, ce que je vous prie de représenter à Mr de La Meilleraye, et si, par la responsse que vous me ferés sur ce subject, je ne voye une véritable espérance pour eus, je vous advoue que je seray contraint de laisser aller chacun chez soy et que par ce moyen nous perdrons un corps de mil chevaus.

D. G.

Camp de La Gorgue, 18 août 1648.

Depuis la dernière dépesche que je vous ay faicte touchant la garnison d'Ypres, Mr de Paluau m'a escript qu'il seroit nécessaire qu'il eust un ordre exprès du Roy à luy addressé pour faire faire exacte reveue des trouppes qui la composent, pour sur l'extraict d'icelle les faire payer de leur monstre et par ce moyen satisfaire les officiers qui font leur debvoir et oster tout subject de plaintes à ceus ausquels on seroit obligé de tenir quelque rigueur pour n'avoir pas eu assés de soing de leurs compagnies; ce qu'estant bien juste, je vous prie de luy envoyer ledit ordre avec l'estat et le fonds de monstre et de vous souvenir en le faisant que le fonds que vous aviés employé pour le régiment maistre de camp, sur la croyance qu'on avoit qu'il estoit à l'armée, a servy pour celuy de Villette.

J'ay receu les commissions des mestres de camp des régiments de Condé, Anguien et Conty; mais je vous prie encore de m'envoyer celles des lieutenants colonels desdits régiments, la première soubs le nom du sieur de Saint-Micaud et les deus autres en blanc pour les faire remplir ainsy que je jugeray à propos. D. G.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 19 août 1648, à 5 h. du matin.

Avis de Bruxelles : on me mande que la prise de Tortose et le succès de Prague ont décidé les généraux espagnols à vous attaquer. Peñaranda a reçu ordre d'Espagne de presser fort l'archiduc pour faire hasarder un combat, quand même il serait plus faible.

Le parlement s'est déjà assemblé deux fois pour finir promptement les affaires; jusqu'ici tout va bien.

Querelle survenue le 15 août entre les gardes du corps et les archers de la prévôté de l'hôtel, qui accompagnaient le Roi

aux vêpres à l'église des Feuillants. Deux archers tués. La Reine ordonna au marquis de Gesvres, capitaine des gardes, de se retirer chez lui, et, ne sachant pas que le duc de Tresmes fût à Paris, elle ordonna que le comte de Charrost prendrait le bâton à sa place. M. de Tresmes résolut de défendre son bâton l'épée à la main, de sorte que M. de Charrost ne put obéir. La Reine vit ensuite M. de Tresmes et lui ordonna de se retirer chez lui pour y attendre ses ordres. Voulant être obéie, elle avait résolu de faire prendre le bâton à M. de Charrost et de le rendre le soir même à M. de Tresmes, cause innocente du désordre, puisque la Reine ignorait d'abord qu'il fût à Paris. Elle ordonna alors à M. de Charrost de prendre le bâton; refus de ce dernier qui répondit qu'il ne pouvait pas être déshonoré en déshonorant M. de Tresmes, et qu'il irait plutôt mille fois à la Bastille. La Reine envoya ensuite quérir M. de Chandenier et lui donna le même ordre par deux fois; elle en reçut la même réponse. Destitution des capitaines : la charge de M. de Charrost donnée au marquis de Jarzé, et celle de M. de Chandenier au comte de Noailles. La Reine a fait mettre à la Bastille Lisle, lieutenant des gardes, et un exempt, principaux auteurs de ce qui s'était passé aux Feuillants.

A. C.

Paris, 19 août 1648.

Avis secret de Bruxelles que les ennemis ont résolu d'attaquer Ypres. Ils ont eu cette visée dès l'entreprise de Furnes et se sont aussi emparés d'Estaires pour faciliter leur dessein. « J'ay grande peyne à croire qu'ils l'effectuent avec si peu d'infanterie et devant séparer leurs troupes, nostre armée estant si proche d'eux et de la place. Ils ont fort mauvaise opinion de nos troupes tant pour le nombre que pour la qualité, et croyent que, tous les corps réunis, vostre armée ne sauroit aller à plus de 10 ou 11,000 hommes. Ils ont laissé un corps de 4,000 hommes sous Sfondrato entre Dixmude et Furnes, pour investir

Ypres. » Envoi d'un gentilhomme du côté de la mer avec 500 pistoles pour remettre en bon état les soldats qui peuvent être sans armes. Se concerter avec M. de Paluau pour les troupes à mettre dans Ypres. Les 2 régiments qui viennent de Normandie peuvent être arrivés. Pour renforcer la garnison d'Ypres, on peut le faire du côté de M. de Rantzau. Il y a un corps assez considérable à Bergues et à Dunkerque et l'avis ci-dessus indique que l'intention des ennemis n'est pas d'entreprendre de ce côté-là. — Donner de bonne heure les ordres à M. de Rantzau. — Si Ypres attaqué ne pouvait être secouru, Rantzau pourrait attaquer Furnes, et S. A. Armentières ou Douai. A. C.

D'ERLACH A MAZARIN.

Camp de Lons, 20 août 1648.

Je ne m'estendray pas à entretenir Vostre Eminence de l'heureux combat que Monseigneur le Prince a obtenu sur les ennemis, sachant bien que Son Altesse le fera très amplement, mais prendray la liberté que Vostre Eminence m'a faict la grâce de m'accorder de m'adresser à elle en tout ce qui regarderoit mes intérests et celuy de mes amis, au nombre desquels je mets le sieur de Razilli, tant dans le don que Vostre Eminence m'en a faict que par l'inclination particulière que j'ay pour sa personne, lequel s'estant trouvé dans la bataille à la teste des troupes que je commande, s'est si généreusement meslé parmi les ennemis qu'il a eu son cheval tué soubs luy et esté faict prisonnier, d'où pourtant il a esté retiré dans le fort de la meslée; je ne m'estendray pas à priser son courage à Vostre Eminence, mais bien à la supplier très humblement de vouloir considérer ses services de quelque tesmoignage de bienveillance, la commodité se présentant par la vacance de quelques capitaines aux gardes qui ont esté tuez dans la bataille, dont il supplie très humblement Vostre Emi-

nence de le vouloir gratifier; ce seroit un moyen de le mettre hors de nécessité s'il obtenoit cette grâce et que Vostre Eminence luy fist en mesme temps celle de la pouvoir remettre à quelque autre personne capable d'en faire la fonction; il promet à Vostre Eminence de si bien servir le Roy que Vostre Eminence n'aura pas regret de luy avoir accordé sa très humble prière. Je prendray toute la part dans l'obligation qu'il aura, et m'efforceray par mes très humbles services de tesmoigner à Vostre Eminence que je suis avec toute sorte de respect. . . . . A. C.

LE MARÉCHAL DE GRAMONT A MAZARIN.

Camp de Lens, 21 août 1648.

Je ne pense pas me flater lorsque je me persuade qu'outre la sensible joye que causera à V. E. le gain d'une grande et complète bataille, elle en recevra une particulière d'aprendre le peu de service que j'ay rendu en ceste ocasion. La relation que le chevalier de Gramont porte instruyra V. E. de toutes les particularités du combat; c'est pourquoy je ne vous en manderay rien. Il est vray que je ne puys me passer de rendre le tesmoignage que je dois de la valeur et conduyte avec laquelle Mrs de La Ferté et de Chastillon y ont agy, et je ne crayndray pas, quoyque Mr le marquis de Saint-Mesgrin soit mon cousin germain[1], de vous dire que je ne vis jamays homme tesmoigner plus de résolution ny fayre les choses avec plus de zelle qu'il a faytes en cette ocasion, ayant ramené plus de dix fois les troupes au combat et chargé à leur teste; c'est une chose tellement cogneue de toute l'armée que je croys qu'on ne soubçonera pas que l'amytié que j'ay pour luy me fasse parler de la sorte; et quand V. E. songera à l'establir, vous pouvés estre asseuré que vous n'aurés pas lieu de vous

1. La mère de Saint-Maigrin, Marie de Roquelaure, et la mère de Gramont, Louise de Roquelaure, étaient sœurs.

en repentir. Vous vous souviendrés, s'il vous plaist, que je vous ay souvent parlé du s^r baron de Linville, quy comande mon régiment de cavalerie; et comme je suis ataché à vos intéretz sans songer à m'en vouloir jamays desdire, mon principal but seroit aussy de voir qu'en la posture où vous estes vous fissiés des créatures qui fussent à vous sans réserve; et parceque il est bien difficile de les pouvoir cognoistre en peu de temps, je vous proposerois ledit s^r de Linville comme une persone de quy la valeur et fidélité inesbranlable m'ont paru en toute sorte de temps; s'il plaist à V. E. de songer à luy pour une compagnie aux gardes, j'oseray vous respondre qu'elle ne sçauroit estre mieux employée, et je vous en auray particulière obligation. Tout le malheur du combat est tombé sur les pauvres gardes; St Val, Porcheux et Matarel sont mortz; Boisdavid, Bellebrune et Villiers blessés à un point qu'il faudra qu'il arrive quelque miracle pour les sauver; Ponset et Chalmazel prisoniers, et l'on ne sçait encore ce que Riberpré sera devenu. Pour lieutenantz, le chevalier de Luc, Noncourt et Héricourt sont mortz; l'on ne sçait qu'est devenu Nancré, quy faysoit la charge de major; Vieuxbourg, Salins et Renouart blessés à mort: voyés, Monseigneur, quelles gens de mérite nous perdons et en quel désespoir je suis de voir tous mes plus véritables amys mortz ou en estat quy ne vault guyères mieux. J'ay demandé par Mr de Chastillon à V. E. la charge du chevalier de Luc pour le s^r du Fay, mon ayde de camp; je croys qu'il aura pleu à V. E. en comander les expéditions, dont je luy auray obligation; il est assés cogneu pour ne pas vous dire ce qu'il vaut. Pour la lieutenance d Héricourt, la chose parle assés d'elle-mesme pour le s^r de Magalotti, quy estoit son enseigne et quy s'est comporté en sorte qu'il obligera bientost V. E. à luy procurer de plus grands avantages. Je suis aussy obligé de vous dire que s'il plaist à V. E. considérer le s^r de Lostelneau pour une lieutenance, elle ne sçauroit mieux l'employer ny m'obliger davan-

tage. Si le pauvre Boisdavid venoit à mourir, je suplie V. E. de ne pas oublier son lieutenant; il se nomme le s[r] de Cursy; il est gentilhomme de bon lieu, riche, a esté nourry chés la Reyne, brave, et a douse ans de service dans les gardes. J'envoye à M[r] d'Evènes la liste de tous les officiers que nous avons perdus, affin que V. E. voye en quelle sorte il vous plairra d'en disposer. Je croys bien certaynement que vous n'aurés pas oublié le s[r] de Hémon en ceste rencontre, car il faut remplacer la perte que nous avons fayte dans les gardes de gens auxquelz vous puissiés vous fier; et si, dans le grand nombre de capitaines mortz ou prestz à mourir, il plaist à V. E. de jetter les yeux sur le chevalier de Gramont, je luy en auray une parfayte obligation; enfin il est mon frère et vous pourrés sçavoir de quelle sorte il a agy dans cette ocasion; et vous pouvés bien vous asseurer qu'ayant atachement au Roy, il ne songera jamays qu'à le bien servir. Le pauvre Lisle-Bellebrune me pria hyer de suplier V. E., s'il meurt, d'avoir pytié de sa famille désolée; il a la cuisse rompue; son lieutenant, nommé Danemarye, a aussy esté tué; son frère est enseigne et a recours à la bonté de V. E. Enfin il ne feust jamays un si grand massacre que celluy des pauvres gardes; aussy dans le combat, après avoir eu affayre aux Espagnolz naturelz et Allemans, un escadron de cavalerie les resjouit de les prendre par le flanc. Vitermont, Boisseleau, Ervilliers sont blessés, mays non pas dangereusement. Pour le s[r] de Bar, je le sortis hors du bataillon pour le tenir auprès de moy; car comme il a longtemps servy dans la cavalerie et que je le cognois, j'estois fort ayse de l'avoir proche de ma personne; et il fault advouer que jamays homme ne servist mieux que celluy-là. Aussytost que M. de Villequyer sera de retour de la conduyte des prisoniers qu'il a menés avec cinq régiments de cavalerie à Troyes, nous marcherons; mays jusques à ceste heure il n'a pas esté résolu de quel costé. C'est un miracle de Dieu comme dans ceste ocasion la persone de

Mr le Prince a esté conservée, l'ayant exposée au-delà de ce qu'il fit jamays; il me semble que c'est tout dire, et il faut avouer qu'il a agy avec une prudence quy n'est pas concevable dans toutes les rencontres quy se sont présentées. Je finis ceste longue lettre par une réflexion que je fays sur ce que diront les gazettes de Flandres et comme ilz acomoderont celle-cy avec les précédentes, quy asseuroient qu'au seul nom de Léopold toute nostre armée trembloit. Je metz à la fin de ma lettre ce quy devoit estre au commencement, quy est que jamays régiment n'a fait ce qu'a fait le vôtre de cavalerie; le pauvre Chambors y fust tué come nous entrions dans l'escadron de l'enemy, et je suis obligé de vous dire qu'il n'y a point de plus brave ny meilleur officier que le chevalier d'Aubeterre[1]; si vous luy donés le comandement du régiment, il s'en aquytera dignement; et si vous considérés Valavoyre[2], quoyqu'il ne feust pas au combat et qu'il soit très brave, ayés soin, s'il vous plaist, dudit chevalier. Mr de Lislebonne a fait à son ordinayre; sa casaque a esté percée en deux endroitz, et en vérité il mérite que V. E. fasse quelque chose pouy luy.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 22 août 1648.

Compliment sur la victoire de Lens. Se réjouit de ce que le corps de Vaubecourt ait été détaché vers la mer pour renforcer le maréchal de Rantzau, et l'aider à profiter de l'épouvante des ennemis. Fait tout son possible pour envoyer de l'argent au dit maréchal. S. A. peut à présent se renforcer des garnisons devenues inutiles. — Demande l'envoi de Beck

1. Léon d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre, né en 1619, chevalier de Malte en 1628, frère cadet du comte de La Serre-Aubeterre (voir t. IV, p. 370), et capitaine de chevau-légers; lieutenant-général en 1655, mort en 1707.

2. François-Auguste, marquis de Valavoire, devint lieutenant-général.

et 5 ou 6 autres des principaux prisonniers pour les mettre au bois de Vincennes. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Au camp de Lens, 23 août 1648.

J'envoye à Mr Le Tellier la relation[1] de ce qui s'est passé de deçà depuis le XIIIe de ce mois jusques à présent, afin qu'il vous la fasse veoir; et, n'ayant rien de considérable à y adjouster, je vous diray, Monsieur, que, depuis que le sr de Vaubecourt avec les trouppes qui sont sous sa charge ont joint celles du costé de la mer, je n'ay point encore receu de nouvelles de Mr le maral de Ransault, que j'attends à présent avec impatience pour sçavoir à quoy il se sera résolu et prendre ensuite nos mesures. Cependant je ne laisse pas de faire faire des convoys à Béthune des bleds et farines qui sont à Arras, dont il est absolument nécessaire, ainsy que, je vous en supplie, de faire faire sans délay et incessamment les remplacemens, tant pour nous donner moyen d'en tirer pour l'armée que pour la subsistance de la garnison d'Arras, qui sans cela seroit bientost à la faim.

Quant à ce qui est des choses du costé de deçà, je ne puis encore prendre sur icelles aucune résolution, tant parceque j'attends, comme je vous ay dict cy-dessus, des nouvelles de Mr le maral de Ransault, qu'il fault aussy laisser retourner Mr de Villequier, que j'ay envoyé, avec un corps considérable de cavalerie et d'infanterie, pour conduire surement en France les prisonniers que nous avons faicts. Je vous supplie de me faire sçavoir au plus tost les volontés de Sa Majesté et vos sentiments sur touttes choses, que j'exécuteray et suivray tousjours avec joye.

Je ne vous parle point de nos nécessités; vous les cognois-

1. Il existe une expédition de cette relation au Dépôt de la Guerre et une à la Bibliothèque nationale. Nous en avons parlé, p. 267.

sés assés bien et je ne doubte pas aussy que vous n'y fassiés pourvoir de bonne sorte pour ne pas laisser dépérir les trouppes et pour leur donner moyen de subsister le reste de la campagne. Cependant je vous demande la continuation de vostre amitié. . . . .

Si vous vouliés faire avoir une compagnie aus gardes, de tent qu'il y en a de vacantes, au chevalier de Gramont, je vous en serois très sensiblement obligé.

Mr de Bouteville a trété avec Mr de Bussy de son régiment sous le bon plaisir de Sa Majesté ; si vous voulés le luy faire avoir, je respons qu'il le fera bon et m'y engage en mon particulier. A. C.

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

Camp de Lens, 23 août 1648.

J'envoye le sieur chevalier de Gramont à la cour pour présenter à Leurs Majestés ce qu'on a pu ramacer des drapeaux et estendards pris sur les ennemys, et vous recepvrés avec cela la relation de ce qui s'est passé de deçà; vous la ferés voir, s'il vous plaist, à Mr le Cardinal et tiendrés la main auprès de luy pour qu'il soit pourveu diligemment à nos nécessités et que les ordres de Sa Majesté me soient au plus tost envoyés. Cependant je vous prie de me continuer vostre amitié et de vous asseurer de la mienne entière. D. G.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp de Lens, 26 août 1648.

A. C. et *Mémoires* de Lenet. (C'est la dépêche où Condé a remplacé « nostre victoire » par « nostre combat ».)

LE TELLIER A M. LE PRINCE (*extrait*).

Paris, 27 août 1648.

Le Roi envoie à M. le Vidame l'ordre de marcher par deçà avec la cavalerie, « sur quelque esmeutte arrivée en cette ville ensuitte de l'arrest qui a esté fait des personnes de Messieurs de Blancmesnil, président, et de Bruxelles (Broussel), conseiller au parlement, bien qu'on ne juge pas qu'elle puisse avoir aucune mauvaise suitte par le bon ordre qu'on a aporté pour l'estouffer dans son commencement ». A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 29 août 1618.

Détails sur l'état de Paris. Le parlement s'est assemblé pour traiter le règlement des rues, et a rendu un arrêt pour faire quitter les armes au peuple. Émotion nouvelle à la porte S[t] Antoine à propos de deux chariots chargés de poudre. — Abondance de provisions amenées au marché. — Détails rétrospectifs sur la sédition. — On a vu dans la rue Dauphine un homme de bonne mine et mal vêtu qui criait vive le Roi et M. de Beaufort. — D'autres disaient « qu'il ne falloit pas s'arrester où l'on en estoit venu, et qu'après avoir fait des barricades, il n'y avoit plus de seureté pour le peuple que dans le changement de gouvernement ». — Toutes choses sont présentement aussi tranquilles que si rien n'avait remué. — A dépéché 5 et 6 courriers à M. de Rantzau et n'en a point de nouvelles. — Châtillon ayant dû conter au prince la journée des Barricades (26 août), le cardinal reprend la suite de la journée du 23. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp de Lens, 29 août 1648.

Je vous envoie la lettre que je viens de recevoir de Mr le mareschal de Ransault, par laquelle vous verrés le siège de Furnes. Touts les ordres estoient donnés pour aler avec cette armée icy attaquer la place que vous dira le sr de Saucourt; en mesme temps, comme j'ay receu l'ordre de Sa Majesté pour envoier le sr Vidame avec ses trouppes à Poisy, je luy envoie ordre de le faire en diligence, et cependant j'ay jugé que je me devois tenir libre pour faire ce que Sa Majesté m'ordonneroit et pourtent m'avencer sur la Lis du costé d'Estaires pour appuier le siège de M. de Ransault et empescher que les ennemis ne tombassent dessus luy. Ils lèvent leurs garnisons. Le marquis Sfondrate les vient joindre, et ils font mine de vouloir remettre une armée ensemble. J'attendray entre La Bassée et Estaires de vos nouvelles, si autre chose de plus pressé n'arrive, et vous tesmoigneray en touttes occasions que je suis..... A. C.

MARGUERITE DE ROHAN, DUCHESSE DE ROHAN, ET Melle DE CHABOT A M. LE PRINCE.

Au Parc, 30 août 1648.

Je ne sorois assés vous tesmoigner la joie que j'ay de la nouvelle victoire de V. A. Je crois qu'elle me fait bien la grâce de croire que personne n'est plus passionnée pour sa gloire que moy. Je prie Dieu pour la conservation de vostre personne et vous asseure que je suis et seray toutte ma vie, de V. A., très humble et très obéissante servante. M. de Rohan.

Je ne sorés m'anpescher de vous tesmoygner la jois que j'ay

de vostre nouvelle victoire; elle est un peu modérée par la crainte que nous avons de la perte de Mr de La Mousaye. Je suplie très hublement Vostre Altesse de crère que je suis sa très humble et très obéissante servante. Anne Chabot.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 31 août 1648.

« M. de Bruxelles (Broussel) m'a envoyé demander audience et me prier qu'après cela je voulusse le présenter à la Reine; l'un et l'autre se fera ce soir; c'est une bonne marque que tout est entièrement apaisé ». — Rantzau demande des officiers d'artillerie : « ce qui me déplaît des affaires de ce costé là, c'est que je n'y voy pas l'obéissance bien établie ». — Voudrait voir S. A. se reposer après sa victoire, si l'ennemi ne devait pas en conclure que le mal doit être grand au dedans, et en devenir plus intraitable pour la paix. Mais il voudrait voir S. A. prendre quelque poste d'où il pût donner les ordres à son corps et à celui de Rantzau : « Les officiers songeroient plus d'une fois à n'y pas différer ce qu'ils doibvent, comme j'aprens qu'ils s'émancipent assez du costé de la mer ». — La Reine approuve sa résolution de s'avancer sur la Lys pour donner jalousie aux ennemis et appuyer l'attaque de Furnes. « Vous estes maintenant en toute liberté de faire agir l'armée selon que vous l'estimerez à propos, sans que les affaires de deçà vous donnent aucune contrainte. J'ai rendu compte à la Reine de ce que M. de Châtillon m'a dit en cette rencontre de votre part pour faire savoir à S. M.; elle en a été fort touchée et dit d'abord qu'elle ne s'attendoit pas à moins. Touchant M. de Boutteville, on fera tout ce que vous me manderez ». — S'excuse de ne pas lui avoir écrit lui-même quand M. Le Tellier lui dépêcha sur les premières rumeurs : « Je fus

presque deux jours entiers sans entrer dans ma chambre, agissant sans cesse pour remédier au mal et pourvoir à tout ».

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Camp d'Estaires, 2 septembre 1648.

M. de Franquetot a si bien servy durant cette campagne et dans nostre dernier combat, que je me sens obligé de vous en rendre ce tesmoignage particulier par cette lettre, qui servira aussy pour vous supplier de le vouloir considérer et favoriser dans la demande qu'il envoye vous faire, vous asseurant que je prendray bonne part à la grâce qu'il vous plairra de luy départir et qu'elle m'obligera à demeurer d'autant plus. . .

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Paris, 2 septembre 1648.

M. de Châtillon vous fera le rapport de ce que j'ai à vous dire et vous pourrez répondre par l'abbé Bentivoglio, qui va porter assistance à mon régiment italien. Pas de nouvelles de Rantzau depuis le 26 qu'il écrivait qu'il allait attaquer Furnes. — L'immobilité de S. A. avait fait croire à Cambrai qu'Elle était hors d'état de plus rien entreprendre. — Tranquillité et apaisement de Paris et du parlement. — Mort du marquis de Ville au siège de Crémone; espoir de la reprise de cette place. — Retour de la flotte de Naples, rien n'ayant bougé dans le royaume pour seconder ses opérations. Elle va chercher la flotte ennemie, ou jeter des troupes en Catalogne.

A. C.

Paris, 9 septembre 1648.

Le Parlement, ayant été autorisé à siéger pendant les vacations, paraît se rassurer; on répandait qu'aussitôt qu'il serait séparé, S. M. punirait les conseillers isolés qui s'étaient compromis et sévirait même contre le peuple. On répand aussi le bruit que S. A. revient suivi de toute l'armée, en sorte qu'il est important qu'on sache l'armée occupée à quelque chose et que les régiments qu'on envoie pour la fortifier continuent leur marche; ils sont dirigés du côté de la mer; car il y a plus d'apparence de faire des progrès de ce côté. Il faut que chacun sache qu'on s'occupe à recueillir les fruits de la victoire. Il faut au moins « en faire le semblant » et persuader aux officiers et soldats « que vous serez de retour à l'armée huit jours après votre départ ». Le faire croire « à ceux qui vous approchent le plus près ». — « On presse les fonds » nécessaires pour l'armée. Bien régler le commandement. S'il reste deux lieutenants-généraux, en mettre un avec Rantzau, et l'autre à la tête du corps qui demeure auprès de la frontière. — Suppose que M. de Gramont accompagnera S. A. à Paris. — Si le corps de d'Erlach ne suffit pas pour assurer les frontières, en y joignant un bon corps de cavalerie sous quelque maréchal-de-camp, faire un second corps; sinon, faire joindre au corps de d'Erlach presque toute l'infanterie, afin qu'il ait plus de facilité d'entreprendre. Si après la prise de Furnes le mauvais temps empêchait d'attaquer Dixmude, on pourrait assiéger Nieuport, ce qui serait d'une grande réputation et peu difficile, les ennemis étant plus faibles à la mer et empêchés, par la prise de Furnes, de secourir Nieuport par terre — L'archiduc est à Tournay. Il n'y a que Bruxelles qui lui ait donné 25,000 écus. Avec toutes ses levées de milices, rassemblements de troupes et même de prisonniers, il ne fera pas 4,500 hommes de pied, et il ne peut marcher avec son petit train d'artillerie. — Le marquis de Piennes, informé de

ce qu'il y a dans Saint-Omer, croit à la facilité de s'en rendre maître. — M. Le Tellier enverra la lettre de service de maréchal-de-camp à M. de Franquetot, que S. A. a recommandé.

Nouvelles d'Italie. — Malice de quelques malintentionnés à l'arrivée des équipages de S. A. Ils ont fait scier les chaînes pour que le peuple crût que la Reine le faisait faire pour faciliter à la cavalerie la circulation dans les rues. — On dit qu'avant la bataille de Lens l'ennemi avait résolu de ne point faire de quartier aux nôtres. — Le port de Nieuport est fermé par nos vaisseaux, et Sfondrato (qui l'occupe) dégarni d'une partie de ses troupes qu'il avait envoyées à Furnes. — M. Servien était près de signer la paix d'Allemagne, à notre entière satisfaction, avec les députés des princes et États de l'Empire, et ils devaient aller ensemble à Munster obliger les Impériaux à la signer aussi, ou, s'ils refusent, les États se joindront aux couronnes alliées, particulièrement la Bavière, qui promet en ce cas de se séparer de l'Empereur. — Les députés des princes et États veulent aussi presser les Espagnols à s'accommoder, mais on doute fort de l'événement.

Le duc d'Anjou se portant bien, la Reine fait état d'aller à Fontainebleau. A. C.

LA REINE-RÉGENTE A M. LE PRINCE.

Paris, 12 septembre 1648.

Mon cousin, je viens d'aprandre présantement vostre blésure, et la pène où je suis de savoir de vos nouvelles ne me permet pas de demeurer plus longtans sans envoyer ce gentilhomme pour m'en raporter. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'elles soient telles que je le souhaite. Ce m'a esté beaucoup de consolation d'avoir seu que la blésure n'est pas dangereuse.

Vostre conservation m'estant chère comme elle est, je vous conjure de vous en revenir aussy tost que vostre santé vous le permettra; c'est la chose du monde en quoy vous me pouvés le plus plaire, et de croire que j'ay les sentimans pour vous que vous sauriés désirer et que ceux que vous me tesmoignés avoir pour moy m'y obligent. A. C.

MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE A M. LE PRINCE.

12 septembre 1648.

Mon fils, je suis si éfraiée de la nouvelle que je viens d'aprandre de vostre blésure que je ne say ce que je fés. J'anvoye an diliganse aprandre des nouvelles de vostre santé; car, ancore que le chevalier de Gramont m'asure que vostre blésure est légère, je ne lèse d'estre an une pène éfroiable, n'ayant poin resu une lètre que l'on m'a dit que vous m'écriviés. Ranvoyés moy donc pronteman, mon cher fils, pour m'ôter de l'aflicsion où je seré jusque à ce que je sache la vérité par vous-mesme et par celuy que je vous anvoye, m'imaginant que l'on me cache vostre mal. Je prie Dieu, mon cher fils, qu'il vous conserve et vous ramène bientost avec toute la santé que vous souète vostre bonne mère.

La Rène et le Roy s'an vont dan deus jours à Ruel pour fère aérer le palés royal et pour fère changer de chambre à Monsieur, qui est tout à feit guéri; mes l'on ne veult pas qu'il aproche si tost du Roy. Vous orés seu comme la Rène a permis au parleman de continuer leur asamblé ancore quinse jours pour parachever le tarif.

Je vous prie de ne vous poin ater de vous lever et d'avoir soin de vostre santé pour laquelle je prie Dieu insésaman.

A. C.

Vers le 14 septembre 1648.

Mon fils, coyque je vous aye dépêché un courier ausitost que j'ay apris vostre blésure, je ne lèse de vous fère ces lignes pour vous dire que la Rène vous commandet de partir ausitost que vous le pourés; vous ne devés pas diférer à revenir; je vous an conjure ancore, si vous avés un peu d'amitié pour moy; car je seré an des pènes extrêmes que je ne vous revoie. La Rène a témoigné tan d'amitié pour vous an cète ocasion et Mr le Cardinal ausi, qu'il ne se peult davantage. N'oubliés pas de bien randre grâse à Dieu de vous avoir préservé ancore de ce péril; pour moy, je l'an remersiré toute ma vie... Je vous anvéré des carosses de relés le plus loin que je pouré.

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Calais, 14 septembre 1648.

Je vous suis infiniement obligé de la bonté et de la tendresse qu'il vous plaist de me tesmoigner au subject de ma blessure, de laquelle, comme je vous ay mandé, j'espère estre bientost guéry, mais non pas que je puisse encore monter à cheval de quelque temps; cela m'a donné d'autant plus de subject d'uzer de la liberté qu'il a plu à Sa Majesté de m'accorder pour mon retour. A cet effect je me suis mis en chemin pour me rendre à Chantilly à petites journées, où je tascheray de prendre des eaues et de me remettre, si ce n'est que Sa Majesté me mande de l'aller trouver, à quoy j'obéiray incontinant pour luy rendre mes très humbles services[1]. . . . .

P.-S. — J'avois donné ordre au régiment de Schack de venir à l'armée; mais je les ay trouvés quasi révoltés à Gra-

1. Cette lettre a été écrite par Girard; le *post-scriptum* est de la main du prince.

veline, sur ce qu'ils disent qu'on leur a promis de l'argent et qu'on ne leur donne rien; ils n'ont point encore voulu faire serment et disent qu'ils n'en feront point sens cela. J'ay jugé qu'il estoit plus à propos de les laisser audit Graveline, où Grancé aura soin d'empescher qu'ils ne se sauvent, que les mettre en lieu d'où ils pussent aisément aller aus ennemis. Je vous en donne advis afin que vous y remédiés. Ce sont les meillieurs hommes du monde. A. C.

MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE A M. LE PRINCE.

16 septembre 1648.

Mon fils, je viens de resevoir vostre lètre par Mr de Châtillon, qui m'aprant que vostre blésure ne vous ampêchera pas d'estre bientost isi [1], don je loue Dieu de tout mon cœur: Je viens d'anvoyer à Forges vous quérir des eaus; elles seront à Chantilli le plus tost qu'il se poura. Mr Guénaut s'i trouvera ausi vandredi au soir ou samedi; il ne peult y estre plus tost, car il est oprès du petit Monsieur, et il ne peult le quiter sans an demander congé et an advertir Mr Vaultier [2]. Il m'a dit que si vostre playe étet ancore ouverte, qu'il ne fauldra pas boire si tost, mes qu'il soit oprès de vous, qu'il vous en dira son avis.

Ayés soin de vostre santé, je vous prie, et, an prenan des eaus, ne vous échaufés poin, car elles vous donneret la fièvre et vous feret plus de mal que de bien. Je désire trop vostre santé pour ne vous pas prier de la conserver mieus que vous n'avés acoutumé. Je prie Dieu qu'il vous bénise et vous donne toute sorte de bonheur. . . . .

J'iré demein coucher à Ruel; je vous prie, can vous serés

1. M. le Prince était le 18 à Chantilly.

2. Médecin du Roi. Né en 1589, mort en 1652. Tallemant et Bassompierre le traitent fort mal.

à Chantilli, d'aler ouïr la messe à Nostre Dame de la Victoire[1] pour remersier Dieu des grâses qu'il vous a fètes. A. C.

LIVRE V. — CHAPITRE IV.

Août 1648-janvier 1650.

Mme DE LANGERON A LA REINE DE POLOGNE.

Saint-Germain, 29 octobre 1648.

Puisque Mme de Choysy mande à Vostre Majesté les nouvèles de ceste cour, je ne luy en manderé point de peur de luy donner la pesne de lire deux fois une mesme chose. Je me contanteré pour ceste fois d'instruire Vostre Majesté de la faveur de Mme de Choysy ; elle sora donc que la Reyne l'antretient, préférablement à toutes cèles quy sont chés elle, des heures entières, et qu'elle ne se peut lasser d'an dire mile biens à tout le monde. Mr le Cardinal fait de mesme et dit de son cauté qu'il faut que la Reyne luy fasse du bien, et que pour luy il y contribura de tout son pouvoir.

. . . . . Sy je croyés qu'elle (Mme de Choisy) ne vous mandât rien de Mr le maréchal de Gramont, je m'étanderois un peu sur son chapitre. Je ne puis m'anpaicher de dire à Vostre Majesté qu'il est amoureux à mourir d'une fille de la Reyne quy est venue depuis peu, quy s'apelle Tinbrune[2] ; mes le maleur est que la demoiselle jusque ycy a fait paroître beaucoup de sévérité ; il ne se rebute pas pour sela, et tous les jours il s'ajuste comme s'il vouloit aller au bal, et envoye forse choses à manger à toute la chambrée, laquelle ayme

1. Près de Senlis, abbaye construite en souvenir de la bataille de Bouvines.
2. Elle épousa plus tard le fils du surintendant Bullion.

mieux des présants de cette nature là que d'otres, atandu la mauvaise chère qu'elles font d'ordinaire. Mr de Brion [1] est son rival et est jaloux comme un tigre; pourtant il ne se déclare pas publiquement comme fait Mr le maréchal de Gramont; enfin tout ce que l'on peut dire là dessus, c'est que ce n'est pas jeu d'anfan. Mr le Chambellan, nonobstant la prétantion de son mariage avec Melle d'Alés, ne laisse pas d'estre toujours fort amoureux de Guerchy et très jaloux de Châtillon quy en est aussi très amoureux et quy sertainement ne déplet pas à la demoiselle [2]. Pour Gersé (Jarzé) et Saint-Mégrin [3], ils se mangent tous les jours, et paraissent sy las l'un de l'otre que je croy qu'ils voudroient s'estre empoisonnés afin de ne se plus voir. Mme de Châtillon prétant toujours à la faveur de la Reyne; elle s'anpresse fort pour sela; mes je croy qu'elle n'y sera jamés mieux. Mme de Brégy et elle s'aïssent à la mort, et néanmoins ne laissent pas de se faire toutes les caresses imaginables. Voylà tout ce que j'oré l'honneur de mander à Vostre Majesté pour ceste fois ycy. . . A. C.

M. LE PRINCE A GRASSET, SON LIEUTENANT DANS LA GROSSE TOUR DE BOURGES.

5 janvier 1649.

Je vous despesche ce porteur pour vous dire que vous ayés à prendre soigneusement garde à la conservation de vostre place et à vous y tenir le plus assidu que vous pourrés, en sorte que je puisse estre en repos de ce costé-là. Je mande à Mr le Maire ce qui s'est passé icy, qui est le subject qui m'oblige à vous faire ce commandement, auquel je me promets que

1. Le duc de Damville.

2. Le duc de Joyeuse, grand chambellan de France, épousa Mlle d'Alais, le 3 novembre 1649, et Châtilon demeura attaché à Mlle de Guerchy. (Voir p. 320.)

3. Marie d'Estuerd. (Voir p. 54.)

vous satisferés aussy ponctuellement que je le sçaurois désirer.

Dès aussy tost que le trouble qui est maintenant sera passé, je pourvoiray aux réparations de la Tour. . A. C.

M. LE PRINCE A GIRARD, A CHALON.

6 janvier 1649.

En attendant que le Roy despesche un courrier en Bourgogne sur sa sortie de Paris, à laquelle il a esté obligé, j'envoye ce courrier à l'advance pour en donner avis à M^rs le marquis de Tavannes [1] et Premier Président [2], afin que cet évènement ne les surprenne pas et qu'ils tiennent la main qu'il ne produise aucune nouveauté dans la province, comme je pense qu'il ne fera pas aussy, ny dans aucune autre du Royaume. Je désire que vous ne bougiés pour encore de Dijon, jusques à ce que je vous mande d'en partir. Communiqués ma lettre à Mr de Machault [3], afin qu'il agisse en ce rencontre selon son affection ordinaire ; je n'ay pas loisir de luy escrire. . . . A. C.

M. LE PRINCE A GIRARD, A DIJON.

Saint-Germain, 10 janvier 1649.

Je vous fais cette lettre avec presse pour vous donner advis d'un évènement qui ne m'a pas moins surpris que fasché, et vous dire ce que vous aurés à faire là-dessus dans mon gouvernement de Bourgogne. M^r le prince de Conty mon frère et Mr de Longueville ont pris le temps de mon absence de ce lieu pour s'aller jeter dans Paris, contre ce que j'espérois d'eus et contre leur debvoir envers le Roy ; et d'autant que l'on pourroit croire

1. Lieutenant-de-roi en Bourgogne, voir t. III, p. 344.
2. Jean Bouchu, premier président au parlement de Bourgogne, voir t. III, p. 345.
3. Intendant de justice en Bourgogne.

que leur action ne s'est pas faicte contre ma volonté, je désire que vous publiiés partout que non seulement je les désapprouve, mais que je seray le premier à en poursuivre la vengeance. Vous en parlerés en ces termes à Mr le Premier Président et à Mr le marquis de Tavannes, et en escrirés en mesme temps à Mr le comte de Montrevel [1], auquel vous despeschərés un courrier exprès pour cela.

Vous dirés à Mr le Premier Président que par cet évènement l'affaire dont il est question me regardant particulièrement, je le prie de faire en sorte que Messieurs du parlement desputent à la Reyne pour l'asseurer de leur fidélité envers le Roy, et vous dirés la mesme chose de ma part à M. le premier président de la chambre des comptes.

Et quant à Mrs de Tavannes et de Montrevel, vous leur ferés savoir que mon advis est qu'ils se tiennent en leurs charges pour y contenir toutes choses dans le debvoir, ainsy que je les en prie de tout mon cœur, et qu'ils assemblent de la noblesse le plus qu'ils pourront et me l'envoyent.

Je désire que vous alliés voir Mr de St Poinct pour luy dire que je le prie de me conserver avec fidélité la place que je luy ay confiée [2], ce que je ne doubte pas qu'il ne fasse, quoy qu'il ayt la charge de lieutenant-colonel du régiment de Conty.

Il fault aussy dire à Saint-Micaut [3] et à Mrs Comeau et de Bussière [4], et à celuy qui commande dans Verdun [5], de ne rien recepvoir ny exécuter qui vienne de la part de mon frère, ny dans mes gouvernemens qu'aucun de ses ordres ne soit recogneu.

Tenés vous à Dijon et n'en partés point, me donnant advis de tout ce qui se passera.

1. A Bourg-en-Bresse.

2. Saint-Jean de Losne. Voir sur Saint-Point, t. III, p. 297.

3. Lieutenant-de-roi dans Bellegarde, et lieutenant-colonel du régiment de Condé.

4. Gouverneurs alternatifs du château de Dijon.

5. Verdun-sur-Doubs.

Faites mes recommandations à Mr de Machault et luy communiqués cette lettre pour prendre ses advis sur ce que vous aurés à faire pour l'exécution de ce que je vous mande. A. C.

M. LE PRINCE AU MARÉCHAL DE TURENNE, « GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DU ROY EN ALLEMAGNE ».

Saint-Germain, 12 janvier 1649.

Je croy que vous aurés desjà esté informé des motifs de la sortie du Roy de Paris, qui n'estoient pas moins considérables que la seureté de sa personne. A cette heure je vous donne advis que mon frère et Mr de Longueville, ne considérant non plus mes intérests que ceus du Roy, sont alés à Paris pour prendre le party de ces révoltés. Ils avoient faict courre le bruit que M^r vostre frère en estoit; mais cela s'est treuvé fauls, et je me le persuade d'autent plus que il sçait bien que la Royne avoit résolu de faire pour l'honneur et le bien de vostre maison, et pour vos intérests particuliers les choses que vous et luy aviés souhaitées. Je ne vous escris point pour vous exorter à servir le Roy en ce rencontre; je sçay assés la passion que vous avés pour cela; mais je vous puis dire qu'en servent le Roy vous me donés la plus grande preuve de vostre amitié que vous me puissiés doner, puisque mes intérests sont inséparablement joins à ceus de la Royne et de M^r le Cardinal, qui sont ceus de l'Estat. Monsieur en est de mesme. J'attens dans ce rencontre des marques de vostre affection, et je vous jure que je suis de tout mon cœur. . . . . A. C.

Saint-Germain, 14 janvier 1649.

C'est avec un sensible regret que je vous donne advis de la mauvaise résolution que mon frère, Mr de Bouillon et Mr de Longueville ont prise de se jetter dans le party du parlement. Je croiois que Mr de Bouillon considéreroit daventage l'intérest

de l'Estat, le sien et le vostre qu'il n'a faict, puisque ses affaires estoient faictes pour les honneurs qu'il prétendoit pour vous et pour luy, et qu'elles estoient quasy accomcdées pour le bien. La Royne vous avoit accordé le gouvernement d'Alsace, comme Paris, que Mr de Bouillon a retenu près de luy de peur qu'il ne vous alât treuver, vous le poura tesmoigner. Je ne doutte point, Monsieur, que cela ne vous afflige au dernier point; mais je respondrés quasy que cela ne vous esbranlera point et que vous persisterés dans vostre fidélité accoutumée pour le service du Roy et de la Royne. Je croy de plus que ma considération a bien quelque force sur vostre esprit. C'est pourquoy je ne findray point de vous dire qu'il y vat entièrement de mon intérest, et de vous conjurer, par l'amitié que vous m'avés tousjours tesmoignée, de donner en ce rencontre de nouvelles preuves de vostre affection pour la Royne et pour moy. Je conserveray le souvenir de l'obligation éternellement, et vous tesmoigneray dans touts vos intérests que je suis avec une plus véritable passion qu'homme du monde. . . . .

A. C.

TURENNE A M. LE PRINCE.

Tubingen, 29 janvier 1649.

J'ai receu deux lettres qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escrire. Vous pouvés aisément juger combien j'ai esté surpris de touts ces changements icy. Je vous donne ma parolle que je n'ai nul engagement qui soit contraire à la fidélité que je dois au service du Roy ni aus intérests de la Reine. Je vous dirai franchement que je n'ai nul suject d'estre satisfait de M. le card. Mazarin. Il y a fort longtemps que je [le] lui ai tesmoigné par toutes mes lettres et aussi ouvertement qu'il se peut, voulant voir une fin à cela et n'aimant pas trop à changer d'attachements sans beaucoup de raisons. J'eusse extrêmement souhaitté, suivant que je m'estois donné l'honneur de vous l'escrire,

d'avoir celui de vous voir. Je mande à la Reine que je suis si malheureux que toutes les grâces que je reçois sont dans le temps que je ne peux pas les accepter, et qu'il me faut la suplier de pardonner mon frère des choses qui lui déplaisent. Vous savés bien, Monseigneur, qu'avec le déplaisir de ce qu'il a fait je ne laisse pas d'estre fort attaché aus intérests de nostre maison. Je ne sçaurois m'empescher de redire le déplaisir que j'ai de n'avoir pas eu l'honneur de vous voir, car je suis assuré que vous cognoissés mon cœur pour les choses qui vous touchent, et avec combien de respect et de tendresse je suis[1]. .

A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

S. d. (février 1649).

Je suis arivé icy tout à l'heure. J'ay treuvé le mareschal de Gramont marché dès quatre heures avec touttes les troupes, à la réserve de son régiment et de celuy de S. A. R. qu'il a renvoiés dans leurs quartiers; si bien que je n'ay treuvé icy aucune cavalerie. Je viens de les envoier quérir en toutte diligence, et les régiments d'Esclinviliers et Ruvigny, qu'on m'a dit n'estre qu'à une lieue d'icy. Cependent je faicts avancer le régiment des Gardes, et j'ay faict prendre les armes aus Gardes suisses pour marcher après que tout sera arivé. Un espion de Paluau vient d'ariver, qui asseure qu'ils (les Parisiens) ne vont point à Corbeil, mais bien au devent de leur convoy. C'est tout ce que je sçay. Dès que j'auray d'autres nouvelles, je ne manqueray pas de vous en donner part; cependent je croy que S. A. R. se pouroit dispenser de venir, et qu'il faudroit contremander les troupes de S[t] Denis et songer un peu à Charanton. A. C.

1. Les trois lettres précédentes ont été assez incorrectement publiées, avec plusieurs autres, par Grimoard (*Lettres de Turenne*, 1783, tome I). A cause de leur importance exceptionnelle, nous avons cru devoir reproduire ici les originaux.

M. LE PRINCE A M. D'ERLACH, « LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROY EN ALLEMAGNE ».

Saint-Germain, 20 février 1649.

J'ay chargé le Sr de Mazeroles, qui vous rendra la présente, de vous entretenir du subjet de son voiage, avec la confiance que je doibs prendre avec un des hommes du monde que j'estime et affectionne davantage. Vous aurez donc aggréable d'en uzer de mesme comme luy et de luy donner vos bons advis sur sa conduite, auzquels je l'ay chargé de rendre une entière defférence ; c'est ce que j'attends de vos bonnes intentions pour le service du Roy, avec l'affection qu'il vous a plu de me témoigner en touttes occasions.

(Bibliothèque de Berne.)

PERRAULT A GIRARD.

Saint-Germain, 1er mars 1649.

Vous aurés receu la despêche de S. A. par le valet de pied qui vous a esté envoyé; vous en recepvrés par d'aultres voyes, à cause de l'interruption des courriers.

Despuis et le mesme jour du despart dudit valet de pied on a résolu icy le retardement de l'assemblée des estats généraux au 15e apvril prochain au lieu de mars ; il fault, s'il vous plaist, en donner advis partout de la part de S. A.

Mr de Grancey a pris la petite ville de Brie-Comte-Robert, que ceux de Paris tenoient et y avoient faict un prodigieux amas de grains dont il s'est saizy : il y avoit cinq à six centz hommes de pied, lesquels ont pris party dans nos trouppes. On a d'un austre costé serré de tout point le chemin de la Beauce, en sorte que la faim sera bientost dans Paris; en effect mercredy dernier le pain qui se trouva dans les places publiques fut enlevé tumultuairement sans paier par le menu peuple,

qui ne mancque pas seulement de provision de pain, mais encore d'argent pour le paier, y ayant plus de deux centz mille artisans ou gens de travail qui ne gagnent pas un denier pour vivre.

Messieurs du parlement ont esté icy par desputés et s'en sont retournés fort satisfaicts, quoy qu'ils ayent esté receus comme particuliers; apprès leurs soubmissions, Mrs le premier président et le président de Mesme ont entamé une négociation, sur laquelle on a rien voulu respondre que le parlement n'ayt donné pouvoir absolu à quelques desputés en petit nombre de terminer toutes choses icy, le premier article devant estre que le parlement sortira de Paris. Au retour de ces Messieurs à Paris, le rapport faict de l'estat de l'affaire, il y a eu des violences extraordinaires faictes par les séditieux dans le parlement, ayant de leur costé Mr le Coadjuteur et les généraux de leurs trouppes, pour empescher l'effect de cette proposition, laquelle a passé à la fin en despit d'eux; sur quoy le peuple s'estant esmeu pour appuier la résolution, on a advis d'hier au soir que tout est dans une extrême confusion, les chaisnes tendues et tout le monde sous les armes contre les séditieux et les généraux; ledit Sr Coadjuteur se signala par une rage qui n'est pas imaginable, jusques à scandaliser ceux mesmes de son party. Nous attendons la suitte de cela avec impatience, de laquelle vous aurés peut estre un courrier exprès, si la chose le mérite.

Mr de Longueville ne paroit point encore faire de grands effortz en Normandie, et je doubte grandement qu'il y réussisse; car oultre que Mr le comte d'Harcourt est à ses trousses, il ne sçait qu'espérer de ceux de Rouen et n'oze pas quitter la ville de peur qu'elle ne le laisse pas rentrer; il n'a jamais sceu faire donner aucun arrest au parlement en imitation de ceux de Paris, quoyqu'il ayt faict tout son possible pour cela, de quoy Messieurs de Paris se plaignent fort, et est dans une telle nécessité d'argent qu'il a pris l'argent des consignations

des justices de Rouen, qui est une chose bien extresme. Il est vray qu'il faict traicter icy, mais je ne voy pas que cela s'advance.

Je ne puis vous dire combien S. A. se faict admirer en tout ce qui se passe. Elle a receu avec une extresme bonté ces Messieurs du parlement, qui admirent son jugement dans les affaires comme son courage à la guerre.

Avant hier M^r le mareschal de Rantzau, estant arrivé le jour précédent, fust arresté prisonnier; ç'a esté un bonheur incroyable qu'il soit venu, car, sur l'advis certain que l'on avoit qu'il traictoit avec l'archiduc pour rendre aux Espagnols toutes les places qu'il tient moiennant quatre cent mille escus, on avoit despesché Mr de Palluau de ce costé là pour l'arrester vif ou mort. Si les Espagnols avaient eu de l'argent comptant, on croit qu'il auroit exécuté sa trahison, qu'il ne différoit qu'en attendant que cette somme fust amassée, car ils sont encore plus nécessiteux que nous. M^r le Chancelier l'a desjà interrogé deux fois. Cette affaire, despuis cinq ou six sepmaines, tenoit autant au cœur que celle de Paris.

Vous dirés, s'il vous plaist, à Mr de Machault que ceux d'Ermenonville sont dans le nombre de quelques villages que l'on veult maltraicter pour avoir donné du bled à ceux de Paris. J'ay desjà représenté à S. A. l'intérest qu'il y avoit, et continueray à leur rendre tout le service qui sera en mon pouvoir. Ceux de Dammartin sont dans ce rolle, auxquels S. A. n'en pardonnera rien non plus qu'aux aultres. . . . . A. C.

M. LE PRINCE A D'ERLACH.

Rueil, 6 mars 1649.

Ne se pouvant adjouster aucune chose à l'importance du service que vous avés rendu au Roy, dont Mr de Ruvigny a faict entendre les particularités, aussy devés vous estre asseuré que la Reyne en a tout le ressentiment que vous sçauriés dé-

sirer, et qu'en mon particulier j'en suis ravy de joie non seulement par la considération du service de Sa Majesté, mais encore par celle de la gloire qui vous en revient, puisque vous sçavés bien que je fais profession de longue main d'estre vostre amy intime. Asseurés vous aussy, s'il vous plaist, que je prendray tousjours beaucoup de part à vostre réputation ainsy qu'aux adventages qui vous pourront arriver, pour l'accroissement desquels je m'emploieray toute ma vie avec l'affection que vous devés attendre de la personne du monde qui est plus véritablement. . . . .

Je vous prie d'asseurer de ma part touts les officiers de l'armée de mon service, et les asseurer que leurs intérests me seront aussy considérables que les miens propres.

(Bibliothèque de Berne.)

Rueil, 8 mars 1619.

La lettre qu'il vous a pleu de m'escrire du quatre de ce mois m'a esté rendue par mon vallet de pied. Je ne saurois vous exprimer la joie que j'ay du bon estat auquel vous avés mis les affaires d'Allemagne par vostre prudente conduicte, sur le subject de quoy je vous ay desjà escript despuis deus jours. Monsieur le Cardinal vous envoie les ordres de la cour touchant ce que vous aurés à faire en cette occasion, en laquelle je ne doubte pas que vous ne faciés paroistre de plus en plus des marques de vostre fidélité et affection au service du Roy. C'est une confiance que chascun doibt au zèle que vous y avés tesmoigné jusques à présent, et que j'ay en mon particulier plus que personne du monde, vous priant aussy d'en prendre une toute entière aux asseurances que je vous donne de faire valloir et recognoistre vos services autant que je pourray. . . . .

Je vous conseille d'haster la marche des troupes autant qu'il se pourra, estant une chose de la dernière importance.

(Bibliothèque de Berne.)

M. LE PRINCE A GIRARD.

Saint-Germain, 12 mars 1649.

J'ay receu vos deus lettres des 23 et 26 du mois passé et veu celle que vous avés escrite à Mr Perrault du 2 du courant. Je crois que le repos qui est dans la province sera encore augmenté par les nouvelles de la pais que la Reine a donnée à ceus de Paris, laquelle fut hier signée.

La conduite de Mr le président Desbarres ne me surprend pas, veu son ancienne réputation; mais elle me confirme dans la volonté que j'ay de la lui faire changer, en le réduisant à son devoir une fois pour toutes, dont il verra les effets à son desplaisir, ce que vous pourrés luy dire ou luy faire dire de ma part.

Le soin qu'a pris Mr le Premier Président pour empescher la levée des gens de guerre que l'on disoit se faire du costé de Châtillon est fort louable, quoique je n'estime pas que cet avis aie esté véritable, ny que ceus de Paris et leurs généraux aient pu faire amas de dis hommes seulement hors l'enclos de Paris, n'y ayant eu des provinces ou prochaines ou esloignées aucun avis à la cour de semblables levées.

Je fais savoir à Mr de Machault mon opinion touchant les fortifications de Seurre.

Je suis bien fasché du démeslé arrivé entre MMrs Bouchu et Brûlart fils, auquel la prudence des pères les doit obliger de ne point prendre de part, ce qui fait que j'estime beaucoup la conduite qu'a eue Mr le Premier Président en ce rencontre de n'avoir pas porté au parlement une affaire de cette nature ; il seroit à désirer que Mr le président Fyot continuast ses offices pour accommoder ce différend, à quoy mesme Mr de Machault pourroit encore s'entremettre si ces deus Messieurs l'avoient agréable, ce que vous leur proposerés de ma part, et les prierés d'en sortir par cette voie au défaut de ma présence.

Je suis fort aise que mes ordres aient été suivis aus députations faites par les estats généraus dans les bailliages de la province, et ne saurois assés désapprouver l'impertinence de ceus du bailliage de Beugey, lesquels en ont très mal usé. Il faut tascher d'y remédier et porter les choses au point que je l'avois projeté ; de quoy j'escris au S^r Le Loup, mon intention estant que mes ordres soient ponctuellement exécutés.

Je suis très satisfait de la manière dont les dépesches du Roy et les miennes touchant la communication de ceus de Paris avec l'archiduc ont été receues ; la chose en est venue si avant que mon frère ayant envoyé Bréquigny à Bruxelles pour y négocier avec l'archiduc, il a esté pris à son retour sur la frontière de Picardie chargé des lettres dudit archiduc et du comte de Fuensaldagne, général espagnol ; on le fait maintenant venir à la suite de la cour pour y rendre compte du particulier de sa négociation. Cet évènement m'a extraordinairement touché par la grandeur de la faute d'avoir osé traiter avec le roy d'Espagne pendant une guerre ouverte.

Vous pourrés désormais me faire savoir plus souvent des nouvelles de la province par le restablissement qui doit estre fait des courriers ordinaires, à quoi je vous prie de ne point manquer. . . .

J'oubliois de vous dire que la bonté de la Reine a esté telle qu'elle n'a pas laissé de donner la pais à ceus de Paris, nonobstant qu'un évènement, autant avantageus pour les affaires du Roy que dommageable pour eus, arrivé et connu de S. M. avant la conclusion, luy aie baillé moyen d'en user avec la sévérité qu'elle eust voulu, qui est que l'armée de M^r le M^al de Turenne, laquelle ils prétendoient devoir venir à leur secours et qui mesme estoit déjà en partie au deçà du Rhin pour l'exécution de ce dessein, sur les ordres de S. M. et les miens a refusé d'obéir audit Sr de Turenne et s'est mise sous le commandement de M^r d'Erlach, qui la conduit maintenant en deçà au nombre de 6000 chevaus et 6000 hommes de pied, ce qui

a contraint led[t] S[r] de Turenne de se retirer avec ses gardes et une seule compagnie de chevaus légers à Heilbronn, outre que cette armée doit estre suivie de celle de Madame la landgrave de Hesse, composée de 3000 chevaus et 3000 hommes de pied. A. C.

LENET A M. LE PRINCE (*extrait*).

Corbeil, 13 mars 1649.

Je me suis imaginé que dans le rencontre vous seriez bien aise, Monseigneur, qu'estant à V. A. et creu partout pour tel, je tesmoignasse aux eschevins qui sont par deçà un peu plus d'empressement que peut-estre un autre ne feroit à servir Messieurs de Paris, afin qu'ils attribuent tousjours, comme ils ont fait jusques à présent, tout mon procédé à des ordres particuliers de V. A., et qu'ils continuent à le faire sçavoir à ceux qui les ont députés; du moins la puis-je assurer qu'ils boivent tous les jours à sa santé. A. C.

EXTRAICT DE L'ESTAT DES PIERRERIES QUE MONSIEUR LE PRINCE DE CONDÉ A PRESTÉES AU ROY POUR ESTRE ENGAGÉES POUR SON SERVICE AVEC CELLES DE LA COURONNE ET MISES ES MAINS DE M. HERVART, SEIGNEUR DE HENINGUEN ET DE LAUGER.

Sçavoir :

Une grande table de bracelet esmaillée de bleu composée d'un fort grand brillt(?) (brillant) taillé en rose et de vingt une petites rosettes autour certiées dans de l'argent, esvaluée 70.000 livres.

Un aprestador composé de douze roses de diamants et de treize travers, dans lesquelles roses il y a onze diamants, sçavoir au milieu une grosse rosette et autour cinq petites, et aux travers trois diamants, sçavoir une rosette médiocre au milieu,

et deux autres moindres, le tout en œuvre dans de l'or esmaillé de blanc et noir, estimés 50.000 livres.

Le Roy ayant un extresme besoin d'argent comptant pour employer aux plus urgentes affaires de la guerre, a résolu, par l'advis de la Reine régente sa mère, de Monseigneur le duc d'Orléans, de Monsieur le prince de Condé et de plusieurs officiers de la couronne estant près de Sa Mté, de mettre ès mains du Sr Jean Henry Hervart les deux pièces de diamants spécifiez en chacun article de l'extraict d'inventaire cy-dessus transcript, auq. Sr Hervart Sade Maté a fait expédier une commission pour engager lesdts diamants et emprunter sur iceux le plus d'argent qu'il pourra avec ordre de l'employer au payement de la subsistance des troupes de son armée d'Allemagne, ainsy qu'il est plus au long contenu par son pouvoir; veut et ordonne Sade Maté qu'à cet effet lesds diamants soient mis en ses mains sur son récépissé. Faict à St Germain en Laye le XXIIIe jour de mars 1649. A. C.

LA VIEUVILLE A M. LE PRINCE (*analyse*).

Château-Porcien, 29 mars 1649.

Nouvelles des ennemis; leur arrivée à Pontavert, leurs pillages, leur crainte de l'armée qu'ils croyaient commandée par S. A., et leur retraite de la rivière d'Aisne; ils sont à Crécy, les troupes de Lorraine à Vervins. Arrivée du régiment de Vaubecourt à Balan; passage considérable sur la rivière. Le reste de l'armée demeure auprès de Ste Menehould. Les officiers disent qu'il y a plus de 10.000 hommes. Demande où il doit servir. — Le régiment commence à être en bon état. A. C.

D'ERLACH A M. LE PRINCE (*analyse*).

D'auprès Ligny, 3 avril 1649.

A fait toute la diligence possible. — Demande ses ordres.
A. C.

Bar-le-Duc, 4 avril 1649.

Recommande M. de Rosen, qu'il a vu après son élargissement, et qui lui a témoigné un grand zèle pour le service de la France. A. C.

M. LE PRINCE A CHAVIGNY.

Compiègne, 27 mai 1649.

Vous m'obligés par trop de vous souvenir de moy, et vou debvés croire que vous ne sçauriés me faire plus de plaisi que de continuer à m'en donner des marques semblables à celles que j'en ay receues par vostre lettre du 30e du mois passé, de laquelle je vous remercie de tout mon cœur en vous asseurant de mon affection, et que je ne feray jamais de distinction entre vos intérests et les miens. . . . . A. E.

M. LE PRINCE A D'ERLACH.

Compiègne, 2 juin 1649.

Vous ne debvés pas douter que je ne m'employe de tout mon cœur pour vous faire avoir la satisfaction des choses que vous souhaittés de la cour, puisqu'il est certain que vos intérests ne me sont pas moins chers que les miens propres, et que vous n'avés pas un meilleur amy que moy. C'est de quoy je vous donneray des preuves, non seulement en l'occasion présente, mais encore en toutes celles qui s'offriront de vous servir, et de vous faire paroistre que je suis véritablement. . . . .

(Bibliothèque de Berne.)

MAZARIN A M. LE PRINCE (*analyse*).

Compiègne, 6 juin 1649.

Départ de M. d'Étampes « pour qu'il puisse vous voir et re-

cevoir vos ordres ». — Affaires de Provence; troupes qu'on veut faire venir d'Italie pour y mettre ordre. — Les Suisses ne veulent plus servir. En parler à M. de Schomberg et aux colonels qui sont à Paris, pour les obliger à écrire à leurs corps de continuer leurs services; on leur veut donner 100.000 écus comptant dans ce mois; et pour le reste de ce qui leur est dû, qui ne monte pas à moins de 1.200.000 livres, on leur offre les meilleures assignations que nous ayons, et même de leur payer les intérêts pour le retardement. A. C.

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

8 juin 1649.

Mr de Bouillon m'est venu faire plaincte de ce que Mr de Fabert n'avoit pas entièrement exécuté les ordres de la cour sur le subject des prisonniers qui sont dans Sedan, et m'a prié de vous escrire pour faire commander audit sieur de Fabert pendant son séjour à la cour d'exécuter le traicté qui a esté faict pour ce regard; vous m'obligerés d'y vouloir donner ordre en sorte que ledict sieur de Bouillon puisse en recevoir contentement. Il m'a aussy faict entendre que ces gens d'Auvergne estoient allés à la cour au préjudice des défenses de Mr le Cardinal et des ordres de Mr le Chancelier; je vous prie de les renvoyer sans rien faire, mais leur faire seulement cognoistre qu'ils debvoient satisfaire à ce qui leur estoit mandé. B. N.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Paris, 8 juin 1649.

J'ay receu les deus lettres que vous m'avés faict la faveur de m'escrire; pour response ausquelles je vous diray que Mr de Schomberg doibt venir demain matin me trouver pour le subject de l'affaire des Suisses, laquelle je tascheray de traiter à vostre contentement.

Mr de Turenne m'a dict que je pourrois vous asseurer de la fidélité de touts ses amys qui sont à l'armée, ausquels il promet d'escrire pour les fortiffier dans leurs bonnes résolutions de servir le Roy; mais il se plainct qu'ils sont maltraictés par Mr d'Erlach, auquel je crois qu'il est important que vous vous donniés la peine d'escrire pour empescher qu'il ne les tourmente davantage, ledict sieur de Turenne m'ayant donné toute asseurance que de leur costé ils useront comme ils doibvent. Il m'a de plus faict entendre qu'il a sceu que l'on avoit dessein d'esloigner quelques uns de ses amys et d'en licentier d'autres avec leurs troupes, ce que j'estime devoir estre empesché pour le bien du service du Roy, ainsi que vous pourrés facilement vous le persuader. Ledict sieur de Turenne, estant à la cour où il se doibt rendre dans peu de jours, vous pourra encore donner de plus particuliéres asseurances de la fidélité et du zèle de ses amys au service de Sa Majesté.

J'ay trouvé toutes choses icy à mon arrivée en assés bon estat et au mesme que vous l'aviés appris lors de mon despart de Compiégne, et j'ay chargé le sieur de Mazerolles, qui vous rendra la présente, de vous informer de ce que j'y ay remarqué de plus particulier. Vous prendrés, s'il vous plaît, créance en ce qu'il vous dira de ma part, et si, pendant mon absence, il y a quelque chose que vous jugerés à propos de me faire sçavoir et en quoy je puisse estre utille, vous aurés aggréable d'en charger ledit sieur de Mazerolles, auquel j'ay commandé de demeurer à la cour pour ce subject.

Depuis mon arrivée, j'ay donné à Mr l'abbé de Grâce le papier que vous m'aviés mis en mains touchant l'affaire de Mr de Guitaud; mais il n'en a voulu rien faire qu'il ne se voie pourveu d'un tiltre d'abbé; c'est pourquoy je voy bien que c'est une affaire eschouée, et j'auray ce desplaisir de la voir manquée, après l'avoir creüe faicte, si vous ne désirés y remédier, comme je vous en conjure, en donnant au sieur abbé de Grâce un bénéfice de la qualité et du tiltre qu'il désire, m'ayant

desjà desclaré qu'il retiroit sa parolle, estant prest de commencer à plaidder. A. E. *original.* — A. C. *minute.*

MAZEROLLES A M. LE PRINCE.

Compiègne, 14 juin 1649.

Depuis hier 13 que je me donnay l'honneur d'escrire à V. A. Mr le Cardinal a escrit à V. A. la lettre que je luy envoie et m'a dit que par elle il escrit à V. A. tout ce qui s'est passé à la cour depuis son départ.

Je luy ay reparlé aujourd'hui des oppositions de Madame de Lorraine[1]; il m'a dit qu'il a fait venir Mr de Chanvalon et qu'il luy a promis de faire quelque chose pour luy s'il obligeoit Mme de Lorraine de s'en départir; qu'il luy a dit que cela ne pouvoit pas la préjudicier, vu que ce n'estoit que jusques à la paix générale; qu'alors, s'il falloit rendre ces places, V. A. n'y apporteroit pas d'obstacles, le Roy s'estant obligé en ce cas de dédommager V. A ; que si la guerre continuoit, ni Mr de Lorraine ni elle ne pouvoient pas espérer de les posséder. Mr de Chanvallon a répondu que Madame de Lorraine retireroit son opposition pourvu qu'on lui donnât un acte par lequel il paraisse qu'elle a esté faite et qu'elle l'a retirée. Je luy ay dit que je croyois que cet acte vaudroit l'opposition même, et que je croyois qu'il estoit expédient que Mr de Chanvalon demeurât d'accord avec Mr Perrault et le conseil de V. A. de ce qu'il faut que Madame de Lorraine fasse pour rendre son opposition inutile, et que cette affaire se puisse terminer de façon que V. A. y trouve ses sûretés. Mr le Cardinal m'a dit de voir là dessus Mr Le Tellier, ce que je feray demain au matin.

Le Roy et la Reine partent demain pour aller coucher demain à Montdidier et après-demain à Amiens. Mr d'Orléans et Mr le Cardinal ne partent qu'après-demain pour aller coucher à

1. Au sujet de l'enregistrement de la cession du Clermontois.

Amiens; ils iront tous deux jusques Arras pour faire marcher toutes les troupes, qu'on dit estre à demi mutinées, je dis les françaises, et particulièrement la cavalerie; ils croient que leur présence et quelque argent qu'ils portent pour distribuer aux officiers les remettra dans une entière obéissance et les obligera à marcher pour entreprendre quelque grand siège, dont il est icy grand bruit. — Les Suisses qui sont dans Dunkerque sont maîtres de la place, gardent le gouverneur dans son logis, protestant toujours que c'est pour le service du Roy. Ceux qui sont dans les autres places de Flandres ne font plus de garde, le tout par l'inexécution de ce qui leur a esté promis. On y a envoyé pour y remédier.

Mr le comte d'Harcourt a fait le mécontent sur ce qu'on luy a envoyé un brevet de survivance de sa charge en faveur de son fils, qui portoit que s'il mouroit dans un an la charge seroit à son fils. Il ne l'a pas voulu recevoir de cette manière. On m'a assuré qu'il lui a esté accordé aujourd'huy comme il le souhaitoit. Il se sent très embarrassé de son employ; il y a dix jours qu'il a la colique.

Mr de Candale a presté aujourd'huy le serment pour la survivance de la charge de colonel.

Il m'a esté assuré que le traité du gouvernement de Picardie en faveur de Mr le Cardinal est fait à trois cent cinquante mille livres et le gouvernement d'Auvergne, qu'on m'a dit aussy qu'on récompense en argent; Madame de Chaulnes est icy pour cela et pour Amiens, à ce qu'on dit.

Il a esté quelque bruit qu'il y a eu quelque petit démêlé entre la Reine et Mr le Cardinal sur le voyage qu'on va faire, pour lequel on dit que la Reine a grande répugnance.

Tout le monde parle icy fort du voyage de V. A. et tesmoigne grande curiosité de savoir le temps de son retour; et la plupart de ceux qui ne savent pas ses intentions ne peuvent se laisser persuader qu'elle n'ait quelque mécontentement ou qu'elle ne soit d'accord qu'on fera pour elle quelque chose de très consi-

dérable. J'assure à tout le monde que le retour de V. A. sera dans le 15 du mois prochain; quant au reste, sans entrer en matière, je dis que V. A. n'a jamais paru plus contente et que son retour fera changer les opinions que l'on a là-dessus; je prie Dieu qu'il la ramène bientôt en parfaite santé... A. C.

LENET A M. LE PRINCE.

Paris, 16 juin 1649.

Suivant le commandement qu'il plut à V. A. me faire en sortant de cette ville, je vis Mr le prince de Conty et Madame de Longueville, auxquels je tesmoignai le desplaisir que vous aviez de ne les avoir pas trouvés à l'hôtel de Longueville pour leur dire adieu, à quoi le premier me respondit qu'il avoit esté pour prendre congé de V. A. dans le lieu où elle dîna, mais que la considération de Madame la Princesse l'avoit empesché d'entrer; que depuis, s'estant rendu chez Madame sa sœur un peu trop tard, il vous avoit trouvé parti et qu'il vous escriroit pour vous en faire ses excuses; Madame de Longueville me parla aussi en ces mesmes termes; je m'assure, Monseigneur, que vous aurez reçu les lettres de l'un et de l'autre.

Paris est à peu près en mesme estat qu'il estoit à vostre départ; on y philosophe plus que jamais sur le voyage de Bourgogne, et outre tous les prétendus mescontentements de V. A. on ajoute que l'on fait avancer une partie de l'armée suédoise avec laquelle Elle doit conquérir (pour Elle) la Franche-Comté. Tous les jours on régale S. Em. de quelques nouveaux imprimés incomparablement plus pleins de mespris et d'esprit séditieux que tous les précédents, mais en vérité très mal faits; je n'en envoie point à V. A. sachant qu'on les lui envoie d'ailleurs.

Mr de Beaufort, parlant ces jours passés de la lettre qu'on a fait courir sous son nom à Mr de Mercœur, disoit que ce n'estoit pas son style, mais bien son intention; la prétendue response court, qui n'est pas moins impertinente.

Tous les généraux et les frondeurs soupent souvent ensemble et se donnent les violons, qu'ils mènent après le souper à la place. Hier leur débauche se fit à St Cloud, et jeudi chez Coulon, où ils dansèrent toute la nuit et tout nus, portes closes; tout le monde estoit cependant dans le jardin de Mr de Sourdis-La Chapelle pour ouïr les violons qui estoient chez ledit Coulon, qui fut rudement marqué au visage d'un coup de chandelier qu'il reçut de Mr de Mata en jouant.

Le bruit avoit couru ces jours passés que l'on ramenoit le Roy à Ruel, ce qui faisoit juger que Mr de Beaufort s'accommodoit et que l'on ne mettroit guère à revenir à Paris et mesme avant le retour de V. A.; mais au contraire tout est parti aujourd'hui pour Amiens, d'où S. A. R. et S. Em. iront, à ce qu'on dit, jusques à Arras. L'on a dit à Paris que celui-ci vouloit commander l'armée, ce qui lui a attiré quelques nouveaux quolibets par deçà Madame de Chaulnes et M^r le Vidame ont fait chacun deux voyages d'Amiens à la cour, où ils ont esté plus caressés au second qu'au premier, d'où l'on conclut que l'accommodement de la citadelle s'achèvera en ce voyage, ce que l'on juge encore de ce que Mr de Villeroy a paru depuis quatre jours un peu plus en faveur qu'à l'ordinaire.

Un homme de qualité qui vient d'arriver de la cour m'a assuré que la Reine, M^r le Cardinal et tout le monde ensuite faisoient compliment à M^r de La Rivière sur sa promotion, quoiqu'il ne soit point venu de courrier qui assure que le pape ait nommé des cardinaux; mais ledit s^r de La Rivière a reçu lettres du pape, de la signora Olympia, de l'ambassadeur et de ses amis particuliers qui l'assurent que le lundi après la date d'icelles Sa Sainteté nommeroit pour les couronnes et qu'il devoit tenir sa nomination pour certaine; de sorte qu'il a dit à celui qui me l'a rapporté qu'il pouvoit assurer tous ceux qui lui en parleroient qu'il estoit cardinal (dont l'Église certainement recevra un grand lustre).

M^r le p. Le Bailleul m'a encore réitéré les offres que je vous

fis à Chantilly de sa part et m'a ajouté que la bonne réception que V. A. lui avoit faite à son dernier voyage l'y engageoit de plus en plus.

MM^rs de Melun m'ont ici envoyé leur maire pour me prier de continuer à leur rendre office vers V. A. et de la supplier de leur donner un gouverneur de sa main, pour à quoi parvenir ils m'ont proposé quelques expédients que je dirai à V. A. lorsque j'aurai l'honneur de la voir; ces pauvres gens se louent au dernier point des bontés qu'Elle leur a tesmoignées à son passage.

Nonobstant la conquête de M^r d'Épernon et son entrée dans Bordeaux, qui a esté pompeuse et magnifique, le parlement de Toulouse n'a pas laissé que de donner arrest pour faire les impositions suivant l'ancien pied et surséance des nouvelles. Mr de Candale a presté serment de la charge de colonel et a assurances pour le gouvernement; on croit son mariage aussi avancé que celui de Mr de Mercœur, qu'on rompt, qu'on surseoit et qu'on conclut deux fois le jour par deçà et mesme à la cour. J'estois hier chez Madame des Hameaux, qui a eu la charge d'acheter toute la parure de la noce, qui me dit qu'elle avoit reçu ordre de ne rien faire couper, et qu'on en estoit toujours sur cette qualité de fils aîné et principal héritier, sans laquelle rien ne se feroit. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Dijon, 18 juin 1649.

La lettre qu'il vous a pleu de m'escrire du 14e de ce mois me vient d'estre présentement rendue. Je me resjouis du dessein que vous avés de faire donner contentement à Mr Foulé et je vous en suis d'autant plus obligé que ma considération est un des principaux motifs qui vous portent à le favoriser.

Je suis bien aise que le s^r de Mazerolles vous ayt entretenu

de toutes les affaires dont je l'avois chargé. Je vois bien que l'affaire de l'abbé de Grâce est entièrement rompue, si vous n'avés la bonté de vous entremettre pour la faire réussir au contentement de Mr de Guitaud ; c'est de quoy je vous conjure encore très instamment par ces lignes.

Je me resjouis de la résolution qui a esté prise du voyage d'Amiens, et du vostre avec Mr le duc d'Orléans vers Arras, cela ne pouvant produire que de très bons effects, tant pour reschauffer les gens de guerre dans le service que pour l'accroissement de vostre gloire, qui ne sera jamais si grande que je le souhaitteray. . . A. E.

TURENNE A M. LE PRINCE

Paris, 19 juin 1649.

J'ai esté à la cour deux jours après que vous estes parti et ai eu deux ou trois fort longs entretiens avec Mr le Cardinal, dont je suis sorti comme au premier voyage, néanmoins en s'esclaircissant de toutes choses. On eut, dans le temps que j'estois à Compiègne, nouvelles de l'armée d'Allemagne comme Mr d'Erlach n'y avoit pas beaucoup de crédit, et Fleckstein, que l'on attendoit à la cour, s'excusa d'y venir sur quelques affaires qu'il avoit à l'armée.

Mr de Bouillon est à Château-Thierry. Ses affaires et les miennes sont au mesme estat que lorsque vous estes parti. — Je ne crois pas faire cet esté le voyage de Gascogne, et, si vostre séjour en Bourgogne estoit un peu long, je ne manquerois pas, Monseigneur, de vous y aller voir. De quelque façon que mes affaires puissent aller, je vous assure que la gaieté augmentera plutôt qu'elle ne diminuera. . .

Vous saurez le détail de ce qui se passa hier au soir[1]; il

1. L'affaire du jardin Renard.

seroit bien malaisé de juger à quoi cela aboutira; c'est une affaire fort extraordinaire. A. C.

LENET A M. LE PRINCE.

Paris, 22 juin 1649.

Je m'estois donné l'honneur d'escrire fort amplement à V. A. l'affaire de chez Regnard; mais Martin oublia ma lettre, que je joindrai pourtant à celle-ci pour suppléer à quelques circonstances que ceux qui vous en ont fait des relations particulières pourroient avoir omises. Rien ne s'y est passé depuis, sinon que M^r le prince de Conty a prié Mr de Beaufort de ne plus escadronner au cours, ce qu'il lui a promis et lui a encore donné sa parole jusques à samedi. La plupart des intéressés qui tenoient la campagne sont à Senlis, et mondit s^r de Beaufort commence à dire qu'il veut bien se battre sous la coulevrine de Paris, mais non pas plus loin. Il croyoit qu'on lui feroit de grandes offres de service quand il alla samedi raconter au palais cette action; mais on ne répliqua rien du tout à tout le récit qu'il en fit.

M^r le prince de Conty est parti ce matin pour Amiens avec MM^rs de Damville et de Marcillac pour son affaire de Damvillers et pour promouvoir l'accommodement des frondeurs et des mazarins; il en retournera samedi. — S. A. R. et S. Ém. ne partiront pas pour Arras qu'ils n'aien de l'argent; il n'est pas plus abondant à l'espargne qu'avant le départ de V. A. M^r le Cardinal a escrit à M^r le Chancelier que la Reine a eu la bonté de fermer la porte à la création des intendants par celle de la 7e et 8e charge et qu'il le prioit de mettre en possession MM^rs Foulé et de Bordeaux qui en avoient traité. Les six autres fulminent; les deux derniers prétendent que c'est contre la parole positive qu'on leur avoit donnée.

Mr de Rohan m'a dit qu'il avoit escrit à V. A. une certaine

affaire qu'il a accommodée entre Mr le Cardinal et Mr le comte d'Harcourt; c'est pourquoi je m'en tais, aussi bien que de ce qui se passa la veille qu'on sortit de Compiègne entre S. Ém. et Mr Le Tellier touchant les propositions du retour de Mr d'Hémery, à quoi l'un par nécessité et l'autre par affection sont fort portés, parceque Chabenat, qui m'en dit le détail, l'a dit aussi à Mr Perrault, qui certainement l'aura mandé à V. A., et je l'ennuierois.

Mr de Turenne s'est offert à Mr de Beaufort à l'égard de Mr de Jerzé seulement.

Mr l'archevêque de Reims, que l'on croyoit mort, est guéri; son archevêché estoit assuré à Mr de La Rivière, nonobstant les prétentions de Mr d'Aumale. L'on avoit aussi cru la mort de Mr de Chartres, dont Mr de Mémac prétendait l'évêché et Mr de Guitaut une abbaye; mais l'on me dit hier au soir qu'il se portoit mieux. Mondit sr de Guitaut partira ce soir pour Bourgogne. — La pension de Madame de Châtillon fut hier matin vérifiée en la chambre des comptes avec quelque modification, mais non sans peine.

Nous allons avoir un nouveau confrère au conseil de la façon de Mr de Vendôme, qui est Mr de La Noue, conseiller au parlement, intendant de la maison de Nemours, qui vend sa charge aussi bien que beaucoup d'autres en cette compagnie là. L'on ne sauroit oster au peuple l'appréhension d'avoir l'hiver prochain un traitement pareil à celui du précédent. Les charges de maître des requêtes diminuent de plus en plus, et l'on n'offre à Tellier que six mille escus de la sienne; je n'ai jamais pu renouer le marché rompu de la mienne. A. C.

MONTMORENCY-BOUTTEVILLE A M. LE PRINCE.

S. d. (juin 1649).

Jarsé rend compte à Vostre Altesse de tout ce quy s'est

passé icy touchant nostre affaire [1] depuis que Machaut en est party; cela m'empesche de luy en parler, car la naration ne pouroit estre que ennuieuse et toujours peu honorable pour nous. Je diray seulement à Vostre Altesse que sy nous eussions tous esté aussy braves que le petit commendeur, Mr de Beaufort ne seroit pas en vie à cette heure, car il n'y a jamais rien eu de pareil à la rage qu'il a et il faut dire à l'honneur de la religion que le grand et luy feroient aussy bien en ce rencontre cy que Sarasin et Ménage firent à Montmaitre; pourtant nous avons descouvert depuis peu que le gars est un faux frère et qu'il souhaitte fort la paix. L'on croit icy que le mariage est racomodé, quoique Mr le Cardinal ait dit qu'il atendroit Vostre Altesse avant que de le conclure. Sy je n'espérois avoir bien tost l'honneur de la voir de retour, je partirois pour me rendre auprès d'elle. . . . . A C.

LE CHEVALIER DE JARZÉ A M. LE PRINCE.

Sans date (juin 1649).

Il ne se peut rien adjouster aux obligations que nous avons, mon frère et moy, à Vostre Altesse, et nostre déplaisir sera tousjours, Monseigneur, de ne pouvoir donner des marques assez effectives de nos services et obéissances; pour ce quy est du costé de la cour, mon frère y est de la mesme façon que lorsque Vostre Altesse l'a quittée, de sorte qu'il ne luy reste rien de fâcheux de l'affaire de Mr de Beaufort; mais le temps, qui change toutes choses, pourra possible l'adoussir, et ce que Monsieur de Beaufort refuze aujourd'huy avec tant d'opiniâtreté, possible le souhettera demain avec un emportement extrême; enfin, Monseigneur, dans quatre jours j'auré l'honneur de me rendre auprès de Vostre Altesse où je luy

1. L'affaire du jardin Renard, 18 juin.

rendré conte du détail de tout le prossédé et des sentimens où sont tous les oppressez. . . . . A. C.

LENET A M. LE PRINCE.

Paris, 21 juin 1649.

Depuis les miennes dernières, il n'est rien du tout arrivé de l'affaire de Mr de Beaufort, si ce n'est l'arrivée d'un courrier qui portoit ordre à MMrs le chancelier et premier président d'en informer à requête du procureur général pour (l'information faite et envoyée au Roi) y estre pourvu ; mais comme ces Messieurs écrivirent à la cour que cela estoit contre les formes, l'on n'en a point encore eu de response; aussi est-il vrai qu'on ne peut informer contre un duc et pair que chambres assemblées et qu'il est assez dangereux de les assembler. . . . .

Les bruits continuent toujours par deçà que V. A. est malcontente et même qu'elle lève force troupes en Bourgogne; quelques-uns disent, comme je l'ai déjà mandé à V. A., que c'est pour la Franche-Comté; quelques autres que c'est contre la cour; les plus sensés ne croient ni l'un ni l'autre.

. . . .

Quelques-uns escrivent de la cour que l'on travaille fort à la paix, que nostre armée, composée de 35 mille hommes, devoit entrer hier dans le pays ennemi, et que les troupes de Mr d'Erlach estoient déjà entrées, et que tant celles là que les françoises ne peuvent se consoler de n'estre pas commandées par V. A. L'on parla du siège de Cambrai en cette ville.

L'on aura assurément mandé à V. A. l'entrevue de Mr le Cardinal et de Mr d'Hocquincourt à quatre lieues d'Amiens après plusieurs allées et venues ; le premier aborda, lui dix ou douzième, soutenu à ce qu'on dit de 200 chevaux, et le second avec pareil nombre de cavalerie et 500 fantassins ; que celui-ci

fit response à la proposition qui lui fut faite par S. Ém. de lui donner deux cent mille livres et le bâton de maréchal de France pour sa place, que quand on lui donneroit l'épée de connestable il ne l'accepteroit pas qu'il n'eût vu Madame de Chevreuse et Mr de Beaufort; il demanda permission d'y venir, et parole pour sa sûreté, quelques-uns ajoutent Mr de Lionne pour lui servir d'ôtage, mais M. Payen, son beau-père, vient de me dire que cela n'estoit pas; enfin soit qu'il se soit contenté de la parole la plus inviolable du monde, qui est celle de Mr le Cardinal, ou qu'il se soit précautionné par un ôtage, il arriva ici mardi matin; il y a fort entretenu ceux qu'il avoit demandé à voir, et s'il s'en est retourné, ce n'est que d'hier au soir ou de ce matin. J'ai vu un homme qui l'a vu, qui dit qu'il fronde à outrance; je m'en rapporte. L'on ajoute que sa place et cent mille escus dédommageront Mr le Vidame de la citadelle d'Amiens, dont le traité s'en va fait, aussi bien que celui du gouvernement de Picardie pour 300 mille livres et l'Auvergne avec la survivance; d'autres disent (mais cela a bien peu de vraisemblance) que Mr le maréchal de Villeroy a parole qu'on rendra la citadel e à Mr son gendre à la fin de la campagne et que S. Ém. ne la veut que pour faire voir aux étrangers que son crédit est plus grand que jamais en France et pour estre plus considéré par eux pour faire la paix. Le voyage d'Arras est pourtant rompu et la cour revient tout court à Compiègne.

Les frondeurs ont fait courre le bruit que l'on avoit donné ordre de la cour à Mr de Jarzé de se retirer; mais au contraire on porte la chose fort haut contre Mr de Beaufort et croit-on que le mariage en pourroit bien estre rompu. A. C.

Paris, 26 juin 1649 au matin.

Un homme de qualité qui a vu Ondedei en cette ville m'a dit avoir su de sa bouche la harangue qu'il a faite à Mr de

Vendôme de la part de Mr le Cardinal sur l'affaire de Mr de Beaufort, qui est qu'il trouvoit si peu de sûreté en ses paroles qu'il ne pouvoit songer à s'allier avec lui, que pendant qu'il combloit son fils et lui de bienfaits et de grâces, son second fils portoit le drapeau sous lequel tous ses ennemis se rangeoient, et qu'il le prioit de lui rendre toutes ses paroles touchant le mariage; qu'à cela Mr de Mercœur partit en poste et Mr de Vendôme en carosse pour essayer de rajuster la chose; celui-ci est tombé fort malade à Clermont, où il est alité. Mondit sr le Cardinal a dit tout haut à la cour qu'il ne vouloit absolument point ouïr parler davantage de cette alliance; mais les bons connaisseurs disent qu'il en use de la sorte pour que Mr de Vendôme fasse *in ongni maniera* accommoder Mr de Beaufort avant le mariage fait, croyant que tout le procédé de ce dernier est un artifice par concert de famille pour après coup tirer de nouvelles grâces en s'accommodant en son particulier. Il est pourtant bien vrai que mondit sr de Beaufort est un estrange homme . . . . .

Les nonce du pape et ambassadeur de Venise pressent fort pour faire convenir d'un lieu pour le traité de la paix. — L'on dit d'aujourd'hui que Mr le duc d'Orléans vient ici faire un tour.

Je n'escris rien à V. A. des affaires de Provence parceque je sais qu'elle en est mieux avertie où elle est qu'elle ne peut l'estre d'ici. Je trouvai hier au soir Mr d'Angoulême chez Rambouillet à la promenade, qui me dit tout le détail du bon succès qu'a eu Mr son fils. Le bruit avoit auparavant couru tout contraire par un courrier que le parlement d'Aix a envoyé à ses députés en cette ville, après l'arrivée duquel ils partirent pour la cour, et ont dit en divers endroits, à ce que m'a dit ce matin au conseil Mr de Miromesnil, que Mr le comte d'Alais ne faisoit rien que par l'ordre de V. A., qu'il disoit tout haut qu'il ne poseroit jamais les armes qu'elle ne le lui ordonnât, et que vous leviez des troupes en Bourgogne pour l'aller secou-

rir; ce pourroit bien estre de là que le bruit dont j'ai parlé à V. A. seroit venu.

J'envoye à V. A. une copie de la sommation signifiée de la part de Madame de Miramion à Mr le lieutenant criminel qui, suivant l'ordre qu'il a reçu de vous de ne rien faire au procès de Mr le comte de Bussy, l'a mis ancrer. Sur quoi cette famille, prenant le temps de l'absence de V. A., le presse de juger sans vouloir ni par elle ni par ses parents aller savoir de Mr de Champlâtreux les sentiments de V. A. sur les propositions dont ils le chargèrent pour lui faire, et Mr de Champlâtreux ne veut pas leur porter, disant que c'est à eux de venir le chercher pour savoir la volonté de V. A. Et sur tout ce démeslé il pourroit bien arriver quelque jugement bizarre si V. A. n'a la bonté d'arrester la procédure par une de ses lettres à Mr Boneau de Rabelle, frère de ladite dame, qui lui tesmoignera qu'elle s'étonne de son procédé au préjudice des paroles d'accommodement. . . . . . A. C.

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

27 juin 1649.

Je ne doubte point que les nouveaux désordres de Provence ne fassent prendre résolution à la cour d'envoyer des trouppes à Mr le comte d'Alais pour les appaiser et restablir en ce pais là l'authorité du Roy, qui semble y estre tout à faict dans le mespris. Vous m'obligerés, en cas que l'on exécute ce desseing, d'expédier un brevet de mareschal de camp et une lettre de service pour Mr le commandeur de Guitaud; la cognoissance que vous avés de son mérite et de l'affection particulière que j'ay pour ses intérests me persuade aysément que vous luy accorderés volontiers ces expéditions. B. N.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Amiens, 29 juin 1649.

Je profite avec plaisir du retour de Mr le chevalier de Jerzay pour vous renouveler les assurances de mon service très humble. Je l'ai entretenu au long de toutes choses, afin qu'il puisse vous en rendre compte, et particulièrement du siège de Cambrai. On travaille puissamment à la circonvallation, et l'on a déjà défait ou pris prisonniers avant hier trois cents officiers réformés qui se vouloient jeter dans la place, sans qu'il s'en soit sauvé aucun. Ledit sr chevalier vous pourra aussi apprendre le voyage de Son Altesse Royale à Paris, que Mr le premier président a jugé à propos dans les conjonctures présentes; et me remettant du surplus, avec votre permission, à sa vive voix, je vous supplierai seulement de me croire toujours.....

Leurs Majestés seront samedi à Compiègne. A. C.

VINEUIL A M. LE PRINCE.

Amiens, 29 juin 1649.

Jamais on n'a vu un plus grand *altibaxo* que celui de la cour dans l'affaire de Renard, laquelle ils ont prise durant sept jours pour un attentat à l'autorité royale, un second parti qu'on veut former dans l'État, et une St-Barthélémy de tous les bons serviteurs de la Reine, la crême des Mazarins; et le huitième ils protestent que la conscience, les ordonnances et l'autorité pressent S. M. d'accommoder ce démêlé, qui consiste en des plats renversés. On demande leurs paroles. Mr le duc d'Orléans part dans six jours pour aller à Paris joindre les parties intéressées et terminer cette querelle. Ce changement est venu du mariage, qui est remis sur le tapis, duquel MMrs de Villeroy et de La Rivière sont plénipotentiaires; et Mr le Car-

dinal veut acquérir obligation dessus M[r] de Beaufort, qu'il protestoit avant hier vouloir exterminer en mettant fin à ce différend. — En vérité, Monseigneur, tout ceci est bien piètre quand vous n'y estes pas, et n'y mette son argent qui ne voudra le perdre. La plupart des convives donnent leurs ressentiments à la cour ou à une autre passion, et j'espère que bientôt nous boirons tous ensemble dans la grande allée de Renard. — Le baron de Jarzé rendra compte à V. A. des autres nouvelles de deçà et du siège de Cambrai. A. C.

LENET à M. LE PRINCE.

Paris, 30 juin 1649.

Je continue à obéir à V. A. en lui escrivant les choses de par deçà, telles qu'elles viennent jusques à moi ; si j'estois plus de la cour que je ne suis, je les circonstancerois mieux et serois plus hardi à vous les mander parceque je les croirois plus certaines. Tout ce que je sais présentement, c'est le siège de Cambrai, dont la circonvallation doit estre achevée samedi prochain ; on a mené une voiture à l'armée de cent soixante mille livres qui se consommera à ce travail, pour lequel on donne un escu de la toise. Si V. A. avoit commandé l'armée, cet argent là auroit esté épargné. On prétend que ce paiement tiendra lieu de montre, car l'on dit tout haut que l'on n'en donnera point de toute la campagne et que les officiers qui ont eu des assignations pour leurs pensions s'en contenteront s'il leur plaît. — L'on croit qu'il n'y a que quinze cents hommes dans ledit Cambrai ; mais l'on appréhende fort que les ennemis n'aillent attaquer Dunkerque pendant que l'on le prendra. Le bruit s'est renouvelé depuis hier que M[r] le Cardinal ira à ce siège ; toutefois l'on tient pour tout certain que la cour sera à Compiègne sur la fin de la semaine ; Monsieur y sera deux jours avant la cour pour voir plus à loisir Madame et ses filles, d'où il viendra ici faire un tour ; on croit qu'il y arrivera samedi.

L'on prend tous les jours l'affaire de Mr de Beaufort et de Mr de Jarzé de quelque différente manière. Maintenant l'on ne parle plus d'informer ni de mander au parlement et au prévôt des marchands que le Roi ne reviendra point à Paris tant que ces Messieurs là y seront et y agiront de la sorte; mais au contraire tout le parti dudit sr de Jarzé, qui est à Amiens, a ordre de n'en pas sortir; on leur doit demander leur parole, et, s'ils la refusent, leur donner des gardes et donner avis par deçà à Mr le prince de Conti pour y tenir les mesmes voies envers les uns qu'on aura tenues à la cour envers les autres.

Mondit sr le prince de Conti a esté à Amiens, comme je l'avois escrit à V. A., et n'a vu Mr le Cardinal que par rencontre chez la Reine sans l'avoir voulu voir chez lui; on dit mesme que Monsieur l'ayant invité d'y aller, il lui a répondu qu'il n'avoit point d'affaire à lui, que quand il y en auroit il l'iroit visiter, comme il croyoit que quand Mr le Cardinal en auroit vers lui il le visiteroit, mais qu'il n'iroit point autrement et qu'il ne savoit pas en vertu de quoi on l'iroit voir sans qu'il rendît les visites. Je n'assurerai pas bien à V. A. de tout ce détail parceque chacun commente sur les choses de cette nature; mais il est constant par tous ceux qui en parlent qu'il n'a point voulu aller chez mondt sr le Cardinal et qu'il a parlé à la cour avec assez de hauteur de l'affaire de question, disant que l'affaire ne touchant point le Roi ni la Reine, de qui il estoit très humble serviteur, il s'offriroit toujours comme il avoit fait jusques à présent à Mr de Beaufort et à tous ceux qui estoient avec lui, contre Jarzé et tous ceux qui estoient avec lui, ajoutant que rien ne pouvoit faire qu'il ne servît pas le premier de tout son cœur; du moins, Monseigneur, voilà comme on en parle. Mondit sr de Beaufort visite fort Madame vostre mère. Madame de Longueville est toujours à l'hôtel de Condé à cause de la petite vérole de Mr le comte de Dunois, et Mlle de Longueville est à l'hôtel de Soissons. Le chevalier de La Rochefoucauld est toujours à Damvillers.

Le mariage, qui avoit reçu quelque atteinte, se renoue; mais on ne le conclura pas que Mr de Beaufort ne parle et qu'il n'y agrée, à ce que l'on dit. — On m'assura hier que Mr le Coadjuteur doit bientôt voir la cour.

On fait courir un bruit que les frondeurs, sur le siège de Cambrai, ont fait escrire aux ennemis d'entrer en France et de venir faire le plus avant qu'ils pourront une puissante diversion; mais je crois que cela est plutôt imaginé pour les rendre odieux au peuple qu'autrement. Paris est toujours lui-même et les bruits ordinaires y continuent.

Guillot Gorju est mort. A. C.

Paris, 2 juillet 1649.

. . . .

Le Roi a escrit une lettre fort douce et tendre aux prévôts des marchands et échevins de sa bonne ville de Paris pour leur donner avis du siège de Cambrai et des raisons qui ont obligé S. M. à l'entreprendre. On travaille toujours à la circonvallation, mais il n'y a point de blés ni de farine, tous les magasins des munitionnaires estant à Arras et à Dunkerque, de sorte qu'il faut tout mener par convoi dès à présent; et l'archiduc est à trois lieues de Cambrai avec son armée. Mr de Nouveau me vient de dire qu'il a nouvelles qu'elle est de 16 à 17 mille hommes et que Lamboy s'avance pour le joindre. Mr Le Tellier se tourmente fort pour faire que lesdits munitionnaires fassent de nouveaux magasins sur la frontière de deçà, estant impossible de tirer les blés de ceux qui sont à Dunkerque; et eux s'en défendent sur l'impossibilité de trouver de l'argent, se plaignent de ce que l'on les avoit obligés de faire leurs dits magasins où ils sont. Du moins, Monseigneur, voilà comment Legarde, qui y est intéressé avec Tiran et Le Coreur, vient de m'en parler.

On disoit avant-hier le mariage fait; hier on le disoit rompu; aujourd'hui l'on le croit renoué, et pour moi je le tiens

toujours au mesme estat, jusques à ce que Mr de Beaufort soit gagné pour n'en pas faire à deux fois. L'on croit que Mr le duc d'Orléans le persuadera fort pendant ce voyage ci, que l'on dit avoir esté résolu sur l'avis que Mr le premier président a donné à la cour que sa présence seroit fort utile par deçà.

L'on donna hier un arrêt fort rigoureux au conseil contre les trésoriers de France de Grenoble, qui ont entrepris de se saisir du grenier à sel et d'en faire vendre jusques à la concurrence de leurs gages, quoique l'estat qui leur avoit esté envoyé les mît sur les tailles, comme ils avoient esté depuis plusieurs années. Ces Messieurs là et les élus entreprennent tous les jours quelque chose de nouveau dans les provinces, tantôt sur ce point, tantôt empeschant les levées des deniers, tantôt en ordonnant la compensation avec la dépense des gens de guerre. Enfin, Monseigneur, l'autorité diminue plutôt qu'elle ne se rétablit; et, s'il arrive mal du siège de Cambrai, certainement les choses tomberont dans une grande confusion. L'on croit que Mr le duc d'Orléans en a demandé le gouvernement pour Mr de La Frette.

Tout cela n'empesche pas que l'on ne se réjouisse et que les violons ne soient tous les soirs en quelque lieu. Toute la halle va voir baigner Mr de Beaufort auprès de l'Arsenal. Hier au soir, Madame d'Orville, veuve riche de 25 mille livres de rente, ayant quatre ou cinq enfants, fut enlevée entre Charenton et Paris au retour du bain par Mr de Touteville, capitaine aux gardes en la place de son beau-frère Mersan; mais on dit que la dame n'a pas fait beaucoup de résistance.

J'ai oublié de mander à V. A. que j'ai vu il a déjà quelques jours une lettre de Mr le maréchal de Gramont à Mr le chevalier son frère, où il le pélaude (étrille) d'une terrible manière sur tout son procédé avec Mr de Meille.

Mr le duc de St Simon est de retour de Blaye en cette ville. Mr de Combourg est mort en Bretagne. Chacun attend le retour de V. A. avec grande impatience et tout Paris est jaloux des

biens et des grâces qu'elle a faits et apportés en son gouvernement, desquels je la remercie en mon particulier.

Mr de Beaufort galantise toujours fort Melle de Longueville. Madame de Longueville et Mr le prince de Conti vont dans quatre jours à Coulommiers. On me vient de dire que 300 officiers réformés, essayant de se jeter dans Cambrai, ont esté taillés en pièces par les Allemands. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Châlon-sur-Saône, 4 juillet 1649.

J'ay trouvé à mon arrivée en cette ville le sieur chevalier de Vignan, lequel m'a faict veoir les despesches desquelles il est chargé pour la Provence. Et je vous diray avec vérité que je les ay trouvées conceues et résolues avec une sy grande puissance de la Royne, que je n'ay pas jugé qu'il s'y pust rien adjouster et qu'il ne restoit qu'à exécuter les intentions de Sa Majesté, au cas que l'opiniastreté des Provençaux mal affectionnez obligeast Mr le comte d'Alletz de porter les affaires à l'extrémité pour les réduire à leur debvoir, et je ne doute pas que Mr d'Estampes n'employe touts ses soins et sa prudence pour empescher que l'on en soit réduict à ce point.

J'ay receu la lettre que Mr Le Tellier m'a escrite touchant la diminution du taillon pour cette province, et je vous conjure de faire en sorte qu'elle soit bientôt suivie des expéditions nécessaires pour l'en faire jouir paisiblement, suivant la promesse que vous m'en avés faicte.

J'ay veu sur le chemin de Lyon Mr le cardinal Anthoine et Mr le cardinal de Lyon, lesquels m'ont asseuré qu'il y avoit quelques dispositions d'accommodement pour les affaires de Provence, ce que je souhaite; mais comme je n'ay point de cognoissance particulière de ladicte province, je n'ay pas receu cet advis avec certitude.

Ledict sieur cardinal Anthoine m'a asseuré que Casal estoit

en assés mauvais estat, ce qui pourroit donner sujectaux ennemis de former quelque dessein sur cette place, ce que j'ay creu estre obligé de vous faire sçavoir, pour que vous puissiés faire là dessus les considérations nécessaires et y pourveoir de bonne heure.

J'ay trouvé toute cette province dans une grande résignation et une parfaite obéissance aux ordres et commandemens de Leurs Majestez; l'imposition des tailles y ayant esté faicte à l'ordinaire après quelques retardemens que j'ay recogneus ne procéder que des menées et praticques de quelques personnes mal affectionnées.

Je vous remercie de la part qu'il vous a pleu me faire de l'estat auquel se trouvoit le siège de Cambrai le 25e du mois passé, datte de vostre lettre; je souhaitte que le succès en soit advantageux pour la gloire des armes du Roy, comme je vois qu'il y a tout suject de l'espérer des soins que vous prenés de pourveoir à toutes choses nécessaires pour cela.

Je me dispose à faire encore quelque peu de séjour à Dijon, pour de là m'acheminer à la cour, sy ce n'est que vous me fassiés cognoistre par quelque rencontre que je ne prévois pas que je m'y doive rendre avec plus de diligence. Je vous demande cependant la continuation de vostre amitié et vous prie de croire que vous n'en ferés jamais part à personne qui soit plus que moy. . .

Après ma lettre escritte, un gentilhomme que j'avois dépesché à Mr le comte d'Alletz est arrivé et m'a asseuré de sa part qu'il estoit en estat de réduire bientost les mutins de Provence à leur debvoir, pourveu qu'il fust assisté de la cour, ce qu'opèrera sans doute l'arrivée du sieur chevalier de Vignan auprès de luy, en luy remettant les ordres et commissions desquelles il est porteur, mais je crois qu'il est nécessaire de faire advancer Mr d'Estampes en dilligence pour y contribuer de son costé, ce qui sera nécessaire pour l'exécution desdits ordres. Mon gentilhomme a esté faict prisonnier et conduict à

Aix, où il dict avoir esté traicté fort civilement. Il m'a apporté des lettres du parlement et de Mr le comte de Carces, dont je vous envoye les copies et mes responces pour faire les réflexions nécessaires sur le suject desdites lettres, sur lesquelles je vous prie de me faire sçavoir vos sentimens et me mander la résolution que vous prendrés là dessus... A. E.

M. LE PRINCE AU COMTE DE CARCES.

Châlon-sur-Saône, 4 juillet 1649.

Je vous advoue le vray que je n'ay pas esté peu surpris quand j'ay sceu que vous estiés à la teste d'un party dont les intérests se peuvent difficilement accorder avec ceux de Sa Majesté et qui semble chocquer son auctorité dans les entreprises qui se font tous les jours dans la Provence contre ses ordres et contre ceus de Mr le comte d'Alletz. Je veus croire qu'après les ordres que vous aurés receus ou que vous recevrés bientost par Mr d'Estampes, toutes choses se remettront en leur premier calme et que vous serés des premiers à faire ce à quoy vostre charge et vostre naissance vous obligent. Si outre ces considérations la mienne peut quelque chose sur vous, ainsy que vous me le mandés et que vous me l'avés dict autrefois, je vous prie de me le tesmoigner en portant les esprits de ceus sur qui vous avés pouvoir à rentrer dans l'entière obéissance pour Sa Majesté et dans le respect qui est deub à Mr le comte d'Alletz. Cela estant, je m'employeray bien volontiers pour terminer vos différends... A. E. (*Copie.*)

M. LE PRINCE AU PARLEMENT DE PROVENCE.

4 juillet 1649.

Je ne doute point qu'après les ordres que vous aurés receus de Sa Majesté, le feu qui semble présentement allumé dans vostre province et dans vostre compagnie ne s'esteigne abso-

lument et que vous ne donniés des marques à Sa Majesté de l'obéissance et fidellité que vous lui avés de tout temps rendue. Il auroit esté à souhaitter que les intérests de quelques particuliers de vostre corps ne vous eussent pas porté dans les extrémités où vous estes venus avec Mr le comte d'Alletz, l'auctorité duquel est sy fort deppendante de celle du Roy, quelque prétexte que l'on puisse prendre, qu'il est difficile de chocquer l'une sans chocquer l'autre; je souhaitterois volontiers de pouvoir contribuer quelque chose au calme et à la tranquilité de vostre province, et, sy vous estes dans les sentimens dans lesquels vous debvés estre, comme je n'en doute point, vous faire cognoistre que je suis. . . A. E. (*Copie.*)

M. LE PRINCE A LE TELLIER.

Châlon-sur-Saône, 4 juillet 1649.

J'ay receu vostre lettre du 27 du mois passé, par laquelle vous me faictes cognoistre les bonnes intentions de la Royne pour faire joüir paisiblement la Bourgongne de la descharge que je luy ay procurée sur le taillon; et quoy que ce qu'il vous a pleu m'escrire sur ce suject puisse suffire pour m'en donner toutes les asseurances que je puis désirer, je vous prie néantmoins d'avancer autant qu'il se pourra les expéditions qui m'ont esté promises et sont nécessaires pour cela, sans vous arrêter aux considérations des prétentions que le Languedoc pouroit fonder là dessus, prévoyant que la tenue des estats de ladicte province pourra estre prolongée cette année plus qu'à l'ordinaire et que celle-cy pourroit recevoir quelque préjudice de cette longueur, à quoy me promettant de vostre affection que vous apporterés le remède nécessaire, je vous asseureray que je suis. . . A. E.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Compiègne, 4 juillet 1649.

Vous ne serez pas moins surpris que moi d'apprendre la levée du siège de Cambrai dans le temps qu'il y avoit plus de sujet de s'en promettre une bonne issue. Jamais place ne put estre attaquée plus heureusement que celle-ci l'avoit esté. Il n'y avoit que douze cents hommes dedans; il est vrai que, hors quatre cents, tout le reste estoient nouveaux soldats qui ne valoient rien. Les ennemis y ont jeté un secours de deux mille hommes, qui sont entrés par le quartier des Allemands, et Mr le comte d'Harcourt, par l'avis de tous les officiers, a jugé à propos de ne pas continuer à fermer la circonvallation et de se retirer de devant la place. A la vérité, il est assez estrange, qu'après dix jours de travail à la circonvallation, dans un camp où nous avions de compte fait vingt-sept mille combattants, il soit réussi aux ennemis de faire entrer un secours sans combat et sans perdre un seul homme; mais il est inouï que cela soit arrivé après avoir intercepté une lettre du gouverneur de Cambrai au comte de Fuensaldagna, dont on avoit envoyé la copie à Mr le comte d'Harcourt, par laquelle il lui spécifioit par le menu par quels endroits il falloit introduire le secours, et ç'a esté par ceux là mesmes que la chose leur a réussi. Et ce qui augmente encore ma douleur, c'est que ce matin j'avois reçu des avis de Bruxelles, de très bon lieu, qui portent que tous les ministres d'Espagne tenoient déjà la place pour perdue et qu'ils n'avoient plus qu'une très légère espérance de l'introduction des secours qu'ils vouloient tenter, et que cela mesme les avoit obligés à vouloir donner des réponses très favorables pour le traité de paix. Je ne sais pas ce qu'ils feront à cette heure.

Je ne vois pas qu'il y ait le moindre sujet de soupçonner de la fidélité des Allemands. Au contraire je vois que Fleken-

stein estoit allé secourir avec bonne partie de la cavalerie Mr de Villequier, qui avoit esté attaqué en mesme temps.

Mr le comte d'Harcourt me mande qu'il est en estat de tout entreprendre; mais vous jugerez bien que l'armée des ennemis estant déjà assemblée, il est malaisé de pouvoir former le projet de l'attaque de quelque autre place tant soit peu considérable; et par les nouvelles que j'ay de Bruxelles, je reconnais qu'ils ont trop mauvaise opinion de leur cavalerie et trop bonne de la nostre pour croire que nous puissions les attirer à un combat.

Je vous fais dépescher ce courrier en toute diligence, et vous tiendray de la même façon averti de tout ce qui suivra.

A. C.

LENET A M. LE PRINCE.

Paris, 5 juillet 1649.

Ce matin à 8 heures Mr Le Tellier a reçu un courrier de la cour portant nouvelles que deux mille hommes des ennemis estant entrés à la suite de nos fourrageurs dans la circonvallation de Cambrai, secoururent la place avant-hier sans avoir rencontré un seul des nostres qui leur ait fait le moindre obstacle du monde; ensuite de quoi Mr le comte d'Harcourt a levé le siège, au grand contentement des frondeurs et au grand étonnement de la cour. Je ne mande plus tout le détail à V. A, sachant bien qu'elle le saura d'ailleurs.

Hier partit une voiture de deux cent mille livres, fournie par les intendants nouveaux. Mr Le Tellier fait tout son possible pour en tirer davantage, mais il n'en viendra pas à bout, car tout est fort sec d'argent. Il partira demain matin pour Compiègne.

La paix de Madame de Chevreuse est conclue. Elle part aussi pour Dampierre pendant 15 jours, après quoi elle reviendra à Paris, ira à la cour, verra la Reine, en un mot fera (à ce que l'on dit) tout ce qui bon lui semblera.

M^r^ le Coadjuteur, qui partira demain pour Compiègne, ne verra que le Roi et la Reine de ce voyage-ci.

Ruvigny et Fontrailles ont eu pourparler ensemble pour nouer la partie entre M[r] de Beaufort, M[r] de Jarzé et consors; mais la chose ayant esté éventée, elle n'a point eu d'autre effet.

Monsieur est parti ce matin pour Limours, où il demeurera deux jours et retournera ici, et après ira à la cour. Il a esté fort visité pendant le séjour qu'il a fait en cette ville. Il a fait quelques visites, a esté au cours, et a fort caressé le monde, qui le considère de la mesme manière que S. A. R. a toujours esté considérée, sans différence aucune.

. . . .

A. C.

Paris, 7 juillet 1649 (à minuit).

Je m'estois donné l'honneur d'escrire à V. A. pour lui donner avis de la levée du siège dès le moment que je le sus; mais le courrier qui vous en porta la nouvelle oublia ma lettre. Depuis ce temps là la consternation est très grande à la cour, et les projets que l'on avoit d'amener ici le Roi, après avoir fait tous les accommodements particuliers, cessent; l'on n'ose seulement y dire que le secours est entré dans la place par le costé et par la faute des Allemands, tant on a peur de les mécontenter en paroles quand on ne peut les contenter en argent et qu'enfin ils ne tournent casaque. L'on croit que M[r] d'Erlach se portera bien mieux à Brisach qu'il ne faisoit dans l'armée de M[r] le comte d'Harcourt, qui est tout abattu de cet évènement. Le bruit est qu'on ne prendra aucun dessein qu'au retour de V. A., ou que du moins l'on ne sache son sentiment sur ce que l'on doit faire.

Si l'on est fasché à Compiègne, on est fort réjoui à Paris, et jamais l'on n'a allumé des feux pour vos conquêtes de si bon cœur que l'on en feroit pour ce mauvais succès si l'on osoit. Chacun publie que ce pauvre M[r] le Cardinal avoit fait ce siège

pour s'ériger en souverain, en se faisant prince de Cambrai, qui est un fief de l'Empire, et que cela avit suspendu son dessein de la citadelle d'Amiens; qu'il avoit fait cette entreprise contre l'avis de V. A., qui vouloit que l'on fît entrer l'armée dans le cœur du pays ennemi pour obliger les peuples à crier à la paix; et enfin qu'il n'y a personne en France qui puisse conduire un grand dessein que V. A.; c'est une chose estrange que l'affliction qu'ont les Parisiens dans l'imagination que la plupart ont qu'elle ne les veut pas prendre en amitié.

L'on ne laisse pas que de faire publier que le Roi retournera ici au premier jour, et d'ici à Fontainebleau; mais les bien sensés n'en croyent rien, depuis la levée du siége le mespris ayant doublé. Monsieur retourna hier de Limours; à son retour il eut tout plein de mauvaises nouvelles des estats de Languedoc.... Cela le rendit assez mélancolique; sur quoi Mr de La Rivière lui proposa d'aller souper et jouer chez Mr Tubeuf, ce qui fut exécuté; il n'y eut pas grande perte.

Les maréchaux de France ont fait leur rapport et donné leur avis à S. A. R. sur la querelle de Mr de Beaufort, qu'elle doit demain accorder par son autorité; Mr de Candale estoit attendu ce soir pour ce sujet. Après cela fait, elle partira pour Compiègne. Elle fut voir, avant que partir pour Limours, Mlle de Saint-Mégrin, qui est en cette ville. Mr de Beaufort ne la suivra pas pour ce voyage-ci à la cour. Les directeurs ont esté ce matin travailler au Luxembourg pour lui faire voir tous leurs fonds, qui ne sont pas fort grands.

Mr le coadjuteur devoit coucher ce soir à Liancourt et demain ici, retournant de Compiègne. Madame de Chevreuse est à Dampierre; Madame vostre mère aux Carmélites pour huit ou dix jours, et Mr le prince de Conti et Madame de Longueville à Coulommiers pour le reste de la semaine.......

Mr de Miroménil m'a dit que Mr de Champvalon, son ami particulier, l'estoit allé consulter il y a quelques jours sur une lettre qu'il avoit reçue de Mr le Cardinal, par laquelle il lui

demandoit la dernière volonté de Madame de Lorraine sur vostre affaire des trois places, et lui avoit dit qu'elle estoit poussée par toute la maison de Lorraine à ne point consentir; que d'ailleurs la raison lui persuadant de ne pas souffrir le démembrement de son estat, il ne savoit que lui dire et n'osoit lui persuader le contraire, quelque inclination qu'il eût à servir V. A... Sur quoi lui ayant répondu (pour l'empescher de faire response à Mr le Cardinal contenant la négative), que c'estoit une affaire à mettre en négociation à la cour pour, en donnant contentement à V. A., ménager les intérêts de Madame de Lorraine, qui estoient plus à contenter la Reine et V. A. et de tirer quelque avantage dans le misérable estat où elle est réduite que de vouloir conserver, par une opposition dont elle n'auroit peut-estre point d'effet, l'imagination de la propriété de ses places qui sont entre des mains puissantes; qu'ensuite de ce raisonnement ledit sr de Champvalon lui ayant demandé sa volonté pour la faire savoir à la cour, et elle lui en ayant demandé son avis, il l'avoit portée à l'envoyer à Compiègne pour ménager la chose, et qu'il y estoit à présent à ce dessein. Je me rapporte à ce qui en est.

Le mariage est toujours au mesme estat; et sur toutes les propositions que l'on fait à Mr de Beaufort, il répond que si Mr le Cardinal le veut pour ami, il ne lui demande autre chose sinon qu'il ne fasse pas le mariage de son frère, et qu'en ce cas il lui promet tout service et amitié; d'où l'on conclut qu'il faut qu'il entre là dedans quelque chose de Mlle de Longueville et qu'elle lui ait dit sans doute (car ils se voient fort souvent et en divers lieux, et le traite fort bien) qu'elle ne peut se résoudre à devenir la cadette et la suivante de Mademoiselle Mancini, et que cela seul fait tenir mondit sr de Beaufort si ferme, croyant qu'à la fin le mariage se rompra par sa résistance et par les promesses de servitude tout entière moyennant cette rupture, ensuite de laquelle il épousera Mlle de Longueville.

. . . . A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Seurre, 8 juillet 1649.

Ce n'a pas esté sans beaucoup de surprise, ny un extresme desplaisir que j'ay appris par la lettre que vous m'avés faict la faveur de m'escrire par ce courrier la nouvelle de la levée du siège de Cambray, puisque par l'heureux commencement dont cette entreprise avoit esté accompagnée il y avoit subject d'en espérer un succès favorable et que cet accident pourra causer de fascheuses suittes dans le cours de la campagne. C'est un coup qu'il faut recevoir avec patience et comme un effect de l'incertitude des événemens de la guerre; mais comme je sçay que celuy cy ne peut estre arrivé sans vous causer une douleur fort sensible, je vous puis asseurer que cette considération a servy d'un notable accroissement au desplaisir que j'en avois d'abord conceu.

Monsieur le comte d'Alletz m'ayant faict entendre par une lettre que j'ay receue de luy despuis deux ou trois jours qu'il ne pourroit pas suivant les ordres du Roy faire lever en Provence toutes les trouppes dont il pourroit avoir besoin, j'ay expédié mes ordres pour la levée du costé de Bresse de quatre cents hommes de pied, dont aucuns officiers du régiment d'Uxelles, ausquels j'ay faict deslivrer l'argent nécessaire pour cet effect, se chargent comme d'une recrue pour leur régiment. Cette infanterie sera, ainsy qu'on me le faict espérer, promptement sur pied et en estat d'aller trouver dans peu de temps Mr le comte d'Alletz, et s'il arrivoit que, par l'accommodement des affaires de Provence ou autrement, il n'en eust pas besoin, ce sera tousjours autant d'hommes dont vous pourrés disposer pour l'Italie, où est desjà le régiment de Mr le marquis d'Uxelles. Pour ce qui est du remboursement de cette advance, vous ne vous en mettrés pas en peine, s'il vous plaist, estant une chose de laquelle nous nous accommoderons bien Mr le comte d'Alletz et moy. . . . .

Quant à la levée que vous m'avés recommandé de faire pour mes régiments, je vous diray qu'oultre que je n'estime pas qu'elle soit pour le présent absolument nécessaire, d'ailleurs l'absence des officiers ausquels j'ay donné congé d'aller en leurs maisons, pour la pluspart bien esloignées, et la présence des autres à l'armée, où ils sont grandement nécessaires, ostent les moiens de pouvoir faire cette levée, en laquelle je n'advanceray rien que je n'aye encore receu de vos nouvelles sur ce subject. Je parts demain de cette ville pour me rendre en celle de Dijon, d'où, après un séjour de 6 ou 7 jours, je partiray pour me rendre à la court si ce n'est qu'il m'arrive quelque ordre de la Reyne pour en partir plus tost, à quoy en ce cas je satisferay ponctuellement. A. E.

VINEUIL A M. LE PRINCE.

Paris, 11 juillet 1649.

Le lèvement du siège de Cambrai a esté reçu en cette ville avec autant de joie qu'il a causé de tristesse à la cour, parce que les frondeurs croyoient que cette entreprise rétabliroit la réputation de Mr le Cardinal et donneroit envie à la cour de revenir à Paris jouir de cette nouvelle victoire; mais l'on croit qu'estant pressée de ce retour elle attend l'arrivée de V. A. pour hasarder ce pas qu'elle tesmoigne tant appréhender; et, pour se le faciliter, la Reine a fait toutes les caresses imaginables au coadjuteur, qui n'a pas vu Mr le Cardinal, et donne permission à Madame de Chevreuse de la venir saluer à Compiègne. Ces accommodements particuliers pourront à la fin produire cette grande et signalée réconciliation du grand Cham de la fronderie, qui fait toujours fondement sur l'affection des peuples sans entrer dans aucun traité; mesme il a refusé celui que Monsieur le duc d'Orléans avoit fait pour le souper de Renard, ne voulant pas aller à Villers-Cotterêts et quitter sa bonne ville de Paris sur la parole de S. A. R., qui s'en est retournée à

Compiègne sans achever cette affaire, qui l'avoit amenée ici.

Avant hier, quatre de ces messieurs nos maîtres, à savoir Brissac, Mata, Fontrailles et Bajaumont, battirent des valets de pied du Roi, ayant pris de leur vin selon leur ordinaire, ce qui fait grand bruit, dont on a fait les informations, qui sont entre les mains de Mr le premier président. — Mr de Beaufort s'adonne fort à la galanterie, quoi qu'il ne réussisse pas auprès de Madame de Sully, laquelle il fait servir de prétexte à Mlle de Longueville. Brissac est plus heureux auprès de la Lesdiguières. Madame de Châtillon vient d'accoucher d'un fils. J'envoye à V. A. un imprimé que l'on a fait sur le lèvement du siège de Cambrai en faveur de Mr le Cardinal.

A. C.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Compiègne, 14 juillet 1649.

Je dois response à deux lettres dont il vous a plu me favoriser, l'une du 8 du courant, et l'autre sur le sujet de l'affaire de Liège pour Mr le prince de Conti. Dès que j'eus reçu celle-ci, je fis que la Reine donnât ordre à Mr de Brienne d'escrire à Rome à Mr le bailli de Valençay d'appuyer de tout son pouvoir l'élection qui a esté faite de Mr de Lérode de doyen du chapitre, et d'y employer le nom et le crédit de Sa Mté envers tous ceux qu'il jugeroit pouvoir contribuer quelque chose à la confirmation de cette élection. J'ay esté ravi de savoir que l'affaire de Mr vostre frère prenne un si bon chemin, et n'ay pas de plus grande satisfaction que de procurer les vostres en tout ce qui m'est possible.

J'ay vu par l'autre lettre ce qu'il vous a plu faire pour assister promptement Mr le comte d'Alais de quelque infanterie, à quoy certainement il ne se peut rien ajouter. Je n'omettray rien de mon côté pour la mesme chose, et nous verrons bientôt plus clair dans cette affaire-là, dès que Mr d'Etampes y sera arrivé

et aura commencé d'exécuter les ordres dont il a esté chargé.

Pour la lettre dont je vous avois supplié pour servir de recrue à vos régiments, vous jugez, Monsieur, très prudemment, à vostre accoutumée, qu'elle ne sera pas à présent si nécessaire; et puisque d'ailleurs les officiers qui pouvoient y vaquer se trouvent absents et assez esloignés, il n'y aura, s'il vous plaît, qu'à la remettre à quelque autre temps.

Je vous envoie une copie de la response que l'on a donnée au nonce et à l'ambassadeur de Venise sur les dernières propositions qu'ils sont venus faire ici de la part du comte de Pegnaranda. Je ne sais pas ce que ledit comte fera; mais je m'avanceray toujours sur la frontière, où peut-estre ne seray-je pas tout à fait inutile à l'action de nostre armée, laquelle se conserve assez bien; et, à ce que Mr le comte d'Harcourt m'a mandé et les officiers principaux, il semble que si l'on veut entreprendre quelque chose de ce costé-ci, comme l'estat de nos forces et de celles des ennemis nous peut donner lieu de faire, il n'y a que Cambrai ou Landrecies à quoy l'on puisse songer. Ils ajoutent mesme que si les ennemis retirent leur cavalerie de Cambrai (comme on croit qu'ils feront), il seroit plus aisé d'attaquer cette place que l'autre.

Il n'y a aucune résolution prise jusqu'à cette heure, et l'on la remettra à Mr le comte d'Harcourt et aux officiers principaux, les assurant seulement qu'ils ne manqueront de rien de ce dont on pourra les assister d'icy et leur faisant connaître qu'on souhaite qu'ils puissent entreprendre quelque chose pour rendre les ennemis plus faciles qu'ils ne le sont dans la négociation de la paix.

Je vous suis parfaitement obligé de la part que vous me tesmoignez prendre au desplaisir que j'ay eu de la levée du siège de Cambrai. L'arrivée du roy d'Angleterre icy a encore aggravé ma douleur, le milord Germain m'ayant assuré qu'il y avoit une consternation générale et extraordinaire dans tous les Pays-Bas, après nous avoir vu sept ou huit jours devant la

place sans avoir pu y jeter aucun secours, et sachant bien qu'il n'y avoit que huit cents hommes et si peu de poudres qu'ils tenoient la ville pour perdue en quatre jours. Le comte de Pegnaranda n'attendit pas visite dudit milord; il le prévint pour lui demander s'il croyoit que l'on voulût véritablement la paix en France, et lui tint divers autres discours qui lui faisoient connaître évidemment qu'il ne fondoit plus le salut de Cambrai que sur la conclusion de la paix s'il la pouvoit faire dans cette conjoncture.

Nous eûmes hier icy le roy d'Angleterre, à qui on a fait tous les honneurs qu'on a pû. Leurs Majestés ont esté à sa rencontre jusqu'auprès de Mouchy et l'ont accompagné jusqu'au Puy du Roy après lui avoir donné à dîner. Madame de Carignan et Madame sa fille, n'y ayant pas esté appelées comme elles prétendoient, sont parties d'icy avec tesmoignage de mécontentement.

Vous aurez su la dernière violence qui a esté faite à Paris contre des valets de pied du Roy. C'est un attentat qui fait horreur seulement à y songer, et qui rend en exécration à tous les gens de bien ceux qui y ont eu part; la Reine en est en colère au point que vous pouvez juger. On poursuit l'affaire à Paris par les voies de justice; nous saurons bientôt ce que l'on y aura avancé. A. C.

LENET A M. LE PRINCE.

Paris, 16 juillet 1649.

J'omis de mander à V. A. par ma dernière lettre qu'après que les desputés de Bordeaux nouvellement arrivés de Compiègne eurent esté fort malmenés de paroles par Mr de La Vrillière, ils reçurent ordre de se retirer à Senlis avec défense d'en désemparer; maintenant j'ajouterai à cette nouvelle celle que l'on m'a dit ce soir pour très assurée que la déclaration du Roi portant interdiction de cette compagnie là fut scellée hier

et que l'on la doit envoyer par un huissier du conseil en cas qu'elle refuse l'abolition qu'on dit lui avoir esté envoyée il y a quelques jours, avec pouvoir à Mr d'Epernon de nommer au Roi ceux qu'il jugera les plus propres pour rendre la justice aux sujets de S. M. pendant l'interdiction de leurs autres confrères (qui est à peu près comme on en a usé à Dijon en 1637).

Les députés de Toulouse ont esté ouïs et fort froidement reçus. Ceux de ce parlement là continuent à donner des arrêts fort préjudiciables aux affaires du Roi et depuis huit jours ont fait pendre en effigie tous les commis des traitants de ces quartiers là, et entr'autres le sr Boucault, lequel, ce me semble, a l'honneur d'estre connu de V. A. et est à présent en Berry; il est fort honneste homme; j'en veux croire autant des autres, mais leur contumace a esté le seul motif des arrêts. L'on vient de m'assurer que l'on avoit résolu de pousser à bout le président, le rapporteur, et celui des gens du Roi qui ont signé l'arrêt portant suppression de l'édit de Béziers, et que Monsieur avoit dit tout haut qu'il vouloit y aller en personne avec des troupes suffisantes pour restablir l'autorité dans cette province et chastier les coupables. Les uns attribuent cela au zèle ordinaire de S. A. R., les autres au peu de succès que Mr l'abbé de La Rivière a de ses affaires à Rome, qui le portent à persuader ce voyage à son maître.....

Toutes les lettres que l'on a reçues aujourd'hui de la cour portent que Mr le Cardinal partira demain 17 pour St Quentin, où il doit concerter avec quelqu'un de la part du comte Pignaranda (d'autres disent avec lui-mesme) le lieu où l'on traitera de la paix. On ajoute que Mr le comte d'Harcourt s'y rencontrera aussi pour parler du passé, du présent et de l'avenir de son armée; et qu'au retour de ce voyage on avisera quand et comment on ramènera le Roi à Paris. Quelques-uns de ceux qui se meslent de philosopher disent que Mr le Cardinal donnera toujours espérance du retour de Leurs Ma-

estés jusques à celui de V. A. pour donner lieu à faire croire, si la chose ne réussit pas, qu'il n'aura pas tenu en lui. . . . .

Toute la cour de Coulommiers est de retour. Madame la Princesse est aux Carmélites, où Mesdames de Bouillon et de St-Loup sont entrées aujourd'hui et y ont dîné. . . A. C.

Paris, 20 juillet 1649.

J'envoie à V. A. l'arrêt du conseil contre Messieurs les trésoriers de Dijon, que l'on ne put lui envoyer par le dernier ordinaire ; elle le trouvera conforme de mot en mot à la minute que j'ai reçue d'elle.

Mr de Beaufort ne trouva pas, comme il croyoit, Monsieur à Nanteuil, S. A. R. ne s'y estant rencontrée que le lendemain du rendez-vous. Il y eut un long incident formé par mondit sr de Beaufort sur ce que Monsieur ne voulut point voir MMrs de Fontrailles et Mata ; l'un disoit qu'ils estoient tous deux dans cet embarras pour l'amour de lui et qu'il ne pouvoit honnestement traiter la chose sans eux ; l'autre, qu'ils s'estoient mis dans un bien plus grand, qui les rendoit criminels de lèse-Majesté, et qu'il ne pouvoit ni ne vouloit les voir, ni là, ni ailleurs. On dit que Mr de Beaufort prit en quelque façon à partie MMrs le maréchal d'Estrées et l'abbé de La Rivière, qui lui avoient comme donné parole que Monsieur les verroit tous ; mais enfin la chose passa que lesdits sieurs de Fontrailles et de Mata se retireroient sans coucher audit Nanteuil et que l'accommodement ne laisseroit pas de les comprendre ; de sorte que Monsieur ayant fait appeler tous les intéressés et fait lire une feuille de papier qui contenoit tout le détail de l'accommodement, qui estoit que l'on avait rapporté à Mr de Beaufort que Mr de Jarzé avoit tenu quelques propos de raillerie et de mespris contre lui, qui l'avoient obligé d'en vouloir tirer sa raison, et que depuis ayant su que ce rapport n'estoit pas véritable, il avoit esté très fasché de ce qui s'estoit passé, et en demandoit pardon, etc. . . .

Mr de Miroménil m'a dit ce matin la suite de ce que j'ai mandé à V. A. touchant Madame de Lorraine pour l'affaire de Stenay, qui est que Mr de Champvalon, après avoir esté cinq ou six jours durant dans l'antichambre de Mr le Cardinal sans pouvoir lui parler, quoiqu'il lui eût fait dire plusieurs fois qu'il estoit venu là pour lui rendre compte de l'affaire dont il lui avoit escrit, enfin le joignit en allant à la messe et lui dit qu'il s'estoit rendu à la suite de S. Ém. pour traiter avec elle des intérêts de Madame de Lorraine sur le sujet dont il lui avoit fait l'honneur de lui escrire; à quoi Mr le Cardinal lui répliqua en ces termes : « Monsieur, tout cela n'est qu'une bagatelle. Monsieur le Prince a d'autres desseins. Je vous baise les mains ». Sur quoi ledit sr de Champvalon prit congé de lui et s'en revint en cette ville.

Les 24 violons estoient hier au soir chez Guillemot et de là aux Tuileries, aux dépens de six ou sept jeunes conseillers et maîtres des comptes qui avoient donné chacun six pistoles Une seconde bande et les comédiens estoient en mesme temps à Chaillot, où Mr de Tronquedec régala Mr et Madame de Rohan, Madame la comtesse de Fiesque, etc.

Mondit sieur de Rohan vient de me débaucher pour aller avec lui à Compiègne, d'où j'espère retourner jeudi ou vendredi et me rendre samedi (24) à Valery près de V. A. A. C.

Compiègne, 21 juillet 1649.

Comme je sais que V. A. aura su particullèrement la condamnation des imprimeurs et la manière avec laquelle ils furent récous après la mienne du jour d'hier escrite, je ne lui en dirai rien, mais bien que j'en ai trouve toute la cour fort estonnée en arrivant ce matin en cette ville avec Mr le duc de Rohan, et fort en colère contre MMrs Le Coigneux, de Nesmond, Broussel et Lesne (?), qui n'avoient pas esté de l'avis de la mort contre celui qui y fut condamné par toutes les autres voix de la compagnie.

Mr le Cardinal, qui m'a aperçu dans la presse, m'a appelé; il m'a demandé où estoit V. A. et quand elle revenoit ici; à quoi lui ayant respondu que je la croyois environ vers Auxerre et qu'il y avoit apparence qu'elle pourroit arriver dans cinq ou six jours (sans pourtant que j'en susse rien de particulier), il m'a répliqué qu'il en savoit plus que moi; et que V. A. n'estoit pas encore partie de Dijon; je lui ai répondu que si, et lui à moi fort affirmativement que non, ce qui m'a fait croire que peut-estre Mr de Mazeroles avoit eu ordre de lui en parler de la sorte, et devoir lui dire que l'on m'avoit seulement mandé de Dijon il y a huit ou dix jours que V. A. en devoit sortir, mais que je n'avois pas esté assuré du jour précisément; et depuis ayant appris de mon dit sr de Mazeroles qu'il lui avoit dit au vrai vostre voyage, j'ai cru qu'il affectoit de ne le pas croire si avancé afin de n'estre pas obligé de différer le sien jusques à vostre arrivée à la cour. Il a dîné chez Mr de Villeroy, joua et dit adieu à toutes les Altesses d'Orléans après le dîner. MMrs de Vendôme, de Mercœur, les maréchaux du Plessis et de Villeroy, MMrs de Jarzé, les commandeurs de Souvré et de Jars, Saint-Août, Saint-Mégrin, Saint-Luc, partiront tous demain à quatre heures du matin pour dîner à Ham et coucher à Saint-Quentin à la suite de S. Ém. Monsieur, Madame et Mademoiselle partiront aussi pour demeurer à Villers-Cotterêts jusques au retour de ce voyage.

Il est véritable, comme je l'ai mandé à V. A., que Mr de Lionne ira de là trouver Mr de Pegnaranda. Mr le Cardinal a fait venir des charpentiers de Paris pour faire des maisons de bois sur la frontière, bâties moitié sur France et moitié sur les terres d'Espagne, pour là faire le prétendu abouchement. Ceux qui croient savoir des nouvelles disent que tout cela ne réussira à rien, que l'entrevue mesme ne se fera pas, que Mr le Cardinal ne fait ce voyage que pour voir l'armée et si l'on pourra à tort et à travers entreprendre quelque siège de peu de durée et en prendre la conduite, mais surtout pour con-

férer avec les Allemands. Il dit lui-mesme qu'il va porter aux ennemis la paix ou la guerre, et qu'il espère grand fruit de l'une ou de l'autre.

Il est bien vrai que l'ordre avoit esté donné à Mr le comte d'Harcourt de réassiéger Cambrai, mais il n'y a du tout point voulu mordre; aussi dit-on qu'il n'y avoit guère d'apparence de faire réussir cette seconde tentative, l'armée des ennemis n'estant guère moins forte que la nostre, et plusieurs croient que ce voyage pourra bien fournir quelques sujets aux écrivains modernes.

Il y a beaucoup plus à faire au mariage qu'il n'y a de fait, et un de mes amis que je nommerai à V. A. et qui tesmoigne estre fort de ses serviteurs, m'a dit aujourd'hui tout le détail d'un long entretien qu'il a eu ce matin avec Mr le Cardinal sur ce sujet, que je réserve aussi pour Valery.

Les Allemands ont envoyé ici des desputés de leur armée, qui eurent hier audience de Mr le Cardinal pour le prier d'en rendre le commandement à Mr le maréchal de Turenne (sur les louanges duquel ils s'étendirent beaucoup); ensuite de quoi il leur répliqua qu'il ne blâmoit pas leurs pensées, qu'au contraire il les approuvoit fort, mais que mondit sr de Turenne s'estant trouvé engagé dans un parti contre le Roi, il n'y avoit point d'apparence de lui confier un emploi de cette qualité qu'il n'eût auparavant donné de grandes preuves de son repentir; que Mr d'Erlach avoit quitté ce commandement par permission du Roi pour aller prendre des eaux pour sa santé; que s'il arrivoit par cette considération ou par d'autres qu'il ne pût revenir si tôt, en ce cas on leur donneroit un chef du plus grand mérite et de la plus grande naissance qu'il se pourroit; qu'il leur demandoit cependant leur amitié, et ajouta tout ce que son éloquence naturelle lui put fournir sur une matière si importante. Ce qui embarrasse plus Mr le Cardinal en cette affaire est qu'il croit que cette députation a esté pratiquée par Mr de Turenne et qu'il craint que V. A. ne soit entrée là

dedans, un homme qui l'approche de très près en ayant aujourd'hui parlé en ces termes à un homme de qualité qui vous le dira, et un autre à moi que je nommerai à V. A. Mondit s[r] le Cardinal leur porte à l'armée une très grande quantité de baudriers à quatre pistoles pièce, de cordons, de gants, de plumes et de rubans.

Voilà, Monseigneur, ce qui est venu jusques à moi depuis ce matin que je suis ici, d'où je sortirai demain pour Paris, et de là à Valery.

La Reine est au lit, mais pour une incommodité nécessaire.

Madame de Chevreuse arrivera ici après-demain. A. C.

M. LE PRINCE A MAZARIN.

Valery, 24 juillet 1649.

J'ay veu par la lettre que vous m'avés faict la faveur de m'escrire du 21[e] du courrant ce que vous avés pris la peine de me mander de vostre voyage touchant la paix, sur quoy je ne vous puis dire autre chose sinon que vous ne pouviés faire plus prudemment que d'entreprendre cette négociation, en attendant que j'aye le bien de vous en entretenir particulièrement, ainsy que je l'espère, avant que cette affaire puisse estre entièrement achevée.

La résolution que vous avés prise de faire un tour à l'armée n'est pas moins accompagnée de prudence, estant certain que vostre présence n'y produira que des effectz très advantageux tant par le raffermissement qu'elle donnera aux esprits esbranslés que par le bon ordre dans lequel elle y remettra toutes choses.

Il ne se peut rien adjouster à la response que vous avés faicte à ces officiers allemands sur ce subject de l'affaire de Cambray, et j'ay appris avec joie le soing que vous prenés de leur faire toucher leur demye monstre. M[r] le mareschal de Turenne, qui est en ce lieu, n'a aucune part à ce qu'ils font,

et je vous puis asseurer qu'après l'avoir sondé, comme j'ay faict de toutes façons, je n'ay rien recogneu en luy que de véritables et très sincères sentimens d'un bon serviteur du Roy.

Mr Lenet n'est pas encore arrivé auprès de moy. Lorsqu'il m'aura entretenu des choses dont vous l'aurés chargé, je vous y feray response, si ce n'est que j'en sois moy-mesme le porteur, espérant de partir demain d'icy pour me rendre à la cour après un séjour d'un jour ou deus seulement que je feray à Paris en passant. . . . . A. E.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Saint-Quentin, 28 juillet 1649.

Comme je dis continuellement à Mr de Mazeroles tout ce qui se passe, je croy qu'il ne manque pas après à vous en tenir adverti. Je pars demain pour l'armée, où je fais estat de n'estre qu'un jour. J'ay bien du desplaisir de voir que les choses ne se disposent pas à pouvoir entreprendre quelque chose de considérable; car, quoyque les ennemis soient tout à fait dans la défensive, ils ont si bien muny Cambray, Landrecy, Avesne et le Quesnoy, qu'il est impossible de pouvoir à présent songer à en attaquer aucune. Ils font outre cela bastir un fort à un endroit de la rivière qui passe à Cambray pour mettre ladite place en plus grande seureté. Ils ont deux mil chevaux et cinq cens hommes de pied à Maubeuge. Sfondrate est sur la Lys, qui fortifie Marville, et l'archiduc est à Bouchain avec six à sept mil hommes. Je n'ay rien oublié pour pourvoir Mr le comte d'Harcourt de dix jours de vivres et de luy envoyer toute sorte de munitions afin que, s'advanceant dans le pays ennemy, comme il semble très nécessaire pour plusieurs raisons que vous jugerez, il ait de quoy vivre et de quoy combattre.

J'attends responce du comte de Pegnaranda à une lettre

que je luy ay escrite pour luy demander passeport pour une personne que je luy veux envoyer ensuite de ce qu'il a mandé au nonce pour nostre abouchement. On pourra de cette sorte s'esclaircir avec luy sur les principaux points du traitté. Mais, quoy qu'il responde, je ne le verray point que je n'aye fait un tour à Compiègne, où je fais estat d'arriver samedy au soir. Je suis en grande impatience d'avoir l'honneur de vous voir, et à la vérité je n'aurois jamais creu que sans campagne nous vous eussions perdu pour si longtemps; je remets à vous entretenir de beaucoup de choses lorsque j'auray ce bien-là, et je ne doubte point, Monsieur, que vous ne soyez tous les jours de plus en plus asseuré qu'il n'y a personne qui soit plus véritablement que moy. . . . . A. C.

LA PRINCESSE PALATINE A LA REINE DE POLOGNE.

6 août 1649.

Aprez tant de bontez que V. M. daigne me taymoigner, je ne puis luy exprimer mes ressentimens au point qu'ils sont; c'est pourquoy je me contente de prier seulement Dieu de tout mon cœur qu'il donne autant de bonheur à V. M. qu'elle me donne de consolation parmy mes malheurs, quy sans doute serest estranges sy elle m'avest abandonnée de sa protection. Je la conjure avec tout le respec que je dois de me la vouloir continuer dans l'affère présente de la succession, puisque c'est le seul moyen d'établissement que je puis espérer pour mes enfants.... Comme le parlement est acez partagé pour le cardinal, il y auret à craindre que, s'il n'estet pas bien intentioné, il ne vînt à bout de nous faire rendre quelque injustice par le parlement mesme; de sorte que pour le commencement de l'affère, elle est aussy bien qu'elle peut estre; mais pour le succex, il importe tout à fait que le Mazarin espère ce qu'il désire de Vostre Majesté; car cet homme d'intérêt ne fera jamais rien autrement. J'ose atandre de la géné-

rosité de V. M. que, considérant l'estat où je resteré sans cela, elle voudra bien y employer son pouvoir lorsque les affères de son royaume luy en donneront le temps. Celles de France sont en un estat fort incertain; le Roy est enfin contraint de revenir à Paris. Les chambres estet résolues de s'assambler sur les affères de France sy l'on ne leur eust promis que la cour seret icy mardy. L'on ne sait point encore bien assurément ce quy en sera; car le cardinal a une si grande peur d'entrer dans Paris que je ne say sy cela ne fera point changer de desseing; et, pour dire la vérité, je croy qu'il court quelque péril; touts les esprits sont fort altérés, et rien ne peut empescher un grand désordre que la division quy se trouve parmy touts les gents du party de Paris, quy ont acez de deffiance les uns des autres. Le prince de Condé flatte fort son frère et sa sœur; ils sont allez ensemble à Chantilly; mais l'on se deffie qu'il n'y ait de la fourbe de son costé; car en effet il y a une haine incroyable entre eux. Le prince de Conti prétend à la cojutorie de l'évesché de Liège, et son frère luy manda il y a trois jours qu'il vînt à la cour pour cette affère là, que l'on veut trester pour luy et quy estet fort avancée; mais la suitte a fait voir que ce n'estet qu'un prétexte que l'on avest trouvé pour l'engager à voir le cardinal; et comme il avest toujours refusé d'aller chez luy, le Roy luy commanda de dîner avec luy; et il se trouva que le Roy manget ce jour là chez le Cardinal, de sorte que le prince de Conti fust contraint de faire ce qu'il avest toujours refusé; néanmoins cela se passa avec beaucoup de grimasses et de mépris, quoyque le cardinal fist tout ce qu'il pouvet pour estre mieux tresté. J'ay bien peur que nous ne soyons pas encore à la fin de touts nos malheurs. Nous attandons avec impatience l'effet du retour du Roy; s'il est paisible et que l'on souffre le cardinal, il y a suget de croire que toutes les brouilleries finiront de tous les costez. Cepandant puisque nous ne pouvons plus espérer de voir V. M. en France, je souhetterez passionnément de pouvoir

quelque jour faire un voyage auprès d'elle pour y passer trois ou quatre mois; sy les affères de la succession estet terminées et qu'elle l'eust agréable, j'emploirez de bon cœur une année de mon revenu pour cela, car la plus grande joye que je pourez avoir dans le monde seret celle de la voir dans son royaume et de luy confirmer moy-mesme avec toute sorte de respec que je suis autant que j'y suis obligée, Madame, de Vostre Majesté, la très humble et très obéissante servante Anne de Gonzague. A. C.

M. DE MACHAUT[1] A M. LE PRINCE.

14 août 1649.

Cejourd'hui matin les trois chambres se sont assemblées sur le sujet du paquet de Provence. Messieurs des Enquêtes demandoient une conférence chez M^r le premier président au premier jour; ce qui leur a esté accordé, à condition néanmoins de différer ladite conférence jusques à quatre et cinq jours. Je crois, Monseigneur, que le retour du Roy dissipera taus ces nuages, et qu'il rompra toutes ces conférences, pourvu qu'il ne soit point retardé.

Je puis assurer V. A. qu'on lui donne ici toute la gloire d'un si grand avantage pour toute la France, et qu'elle est aussy bien dans Paris qu'elle y a jamais esté. Je suis logé dans un quartier de menues gens assez fascheux, proche l'échelle du Temple; la plupart me sont venus trouver, sitost que j'ay esté de retour, pour apprendre la confirmation de la nouvelle du retour du Roy. Ils m'ont tous assuré, sur ce que je leur ay parlé de V. A., qu'ils savoient bien que c'estoit elle qui ramenoit le Roy à Paris, ce que je leur ay confirmé avec joie, comme aussy à quantité de conseillers de mes amis qui m'ont fait l'honneur de me visiter. Ils m'ont tenu assuré

1. Voir p. 292.

aussy que l'on espéroit tout le bien de vous, et que tous les particuliers de la compagnie ont un respect pour V. A. plus grand qu'ils n'ont jamais eu. Je leur ay dit l'honneur et le bien qu'elle m'avoit fait, dont ils se sont réjouis, et ont bien protesté de publier partout votre générosité et votre bonté pour vos serviteurs. . . . . A. C.

LE COMTE DE PALUAU A M. LE PRINCE.

Furnes, 29 août 1649.

Ce n'est pas assez pour moy que d'avoir l'honneur d'escrire à V. A.; je luy proteste que les sentiments que j'ay pour elle font que je mérite celuy de la voir. Comme je n'escris pas éloquemment, je ne saurois lui faire bien entendre mes pensées; et quand j'auray l'honneur de luy parler, j'espère de ne la pas moins divertir que lorsque j'eus l'honneur de l'entretenir si tard dans la chambre à St-Germain. Je ne voudrois pas jurer que je ne fusse obscur; toutefois V. A. S. n'oublie rien; c'est en quoy je mets toute ma satisfaction et par où j'espère qu'elle sera toujours assurée de ma passion et de mon extrême respect pour elle. — Elle saura, s'il lui plaît, tous les projets de guerre de ce pays par la lettre que j'escris à Mr Le Tellier. C'est un grand malheur à un conquérant d'avoir peu de troupes et de n'avoir que de grandes villes, dont les garnisons sont fortes, à prendre.

Je crains que le peu d'argent que l'on a envoyé pour celles que j'ay l'honneur de commander ne les fasse encore diminuer, si bientôt ce qu'il faut pour parachever la demi-montre n'arrive; les régiments m'ont prié de ne les faire point payer que la demi-montre ne fust arrivée tout entière; il est vray que je ne saurois comment partager quatre mille pistoles que l'on m'a envoyées. Je supplie très humblement V. A. S. de vouloir assister les pauvres troupes de vostre recommandation pour qu'elles aient au bref l'entier payement de leur demi-montre, sans quoi je les tiens perdues.

J'escris pour que l'on donne à Mr du Bosquet[1] de quoy mettre son régiment en bon estat; c'est une chose de si grande conséquence, et travailler à sa place[2] que, si l'on ne fait l'un et l'autre, je la tiens perdue dans le mois d'avril; car, comme sait V. A. S., les places avancées qui ne sont soutenues que de leur garnison sont toujours perdues quand on les attaque devant la campagne. A. C.

DÉCLARATION DE M. LE PRINCE

(*adressée au cardinal Mazarin*).

Paris, 2 octobre 1649.

Original autographe A. C. — Imprimée *Mémoires* de Lenet.

MAZARIN A M. LE PRINCE.

Paris, 24 octobre 1649.

Je dis hier quelque chose à Mr le marel de Gramont pour vous le faire savoir, et, ayant reçu depuis les lettres de Flandres sur ce qui est arrivé à Mr du Plessis-Bellière, je vous les adresse en original, afin que vous preniez la peine de les voir et de me les renvoyer ensuite. J'espère avoir le bien de vous voir demain et de vous entretenir plus au long. Cependant je vous supplie de me croire toujours. . . . . . .

Je voudrois bien, Monsieur, vous pouvoir tenir compagnie; car je serois exempt de beaucoup d'importunités qui m'accablent ici. A. C.

1. Le Bosquet de Baugy (voir p. 100).
2. Furnes.

FIN DES PIÈCES ET DOCUMENTS

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME

LIVRE QUATRIÈME

(SUITE)

HENRI DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, TROISIÈME PRINCE DE CONDÉ, NÉ LE 1er SEPTEMBRE 1588, MORT LE 26 DÉCEMBRE 1646

LOUIS DE BOURBON

DUC D'ANGUIEN

NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621.

LIVRE CINQUIÈME

1647 A 1650

LOUIS DE BOURBON

DEUXIÈME DU NOM, QUATRIÈME PRINCE DE CONDÉ, LE GRAND CONDÉ,
NÉ LE 7 SEPTEMBRE 1621, MORT LE 8 DÉCEMBRE 1686.

PIÈCES ET DOCUMENTS INÉDITS

LIVRE IV, CHAPITRE VIII

ARRIVÉE DE M. LE DUC A CHANTILLY
OCTOBRE 1645

MARTHE DU VIGEAN

LES IMPORTANTS. — Mme DE MONTBAZON

LA PRINCESSE MARIE DE GONZAGUE, REINE DE POLOGNE

LA PRINCESSE ANNE DE GONZAGUE, LA PALATINE

LE DUC DE CHATILLON ET SON MARIAGE

MARIAGE DE CHABOT. — TANCRÈDE

LIVRE IV, CHAPITRE IX

LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE CONDÉ. — DIVERS

CORRESPONDANCE DE MAZARIN

OPÉRATIONS MILITAIRES

TROMP ET MARINS

LIVRE IV, CHAPITRE X

LIVRE V, CHAPITRE I

1647

CAMPAGNE DE CATALOGNE. — LETTRES DE DIVERS

CORRESPONDANCE DE MAZARIN

NOTE RELATIVE A SAINT-AUNAIS. Voir p. 149

LIVRE V, CHAPITRES II ET III

1648

LIVRE V, CHAPITRE IV

AOUT 1648 — JANVIER 1650

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME

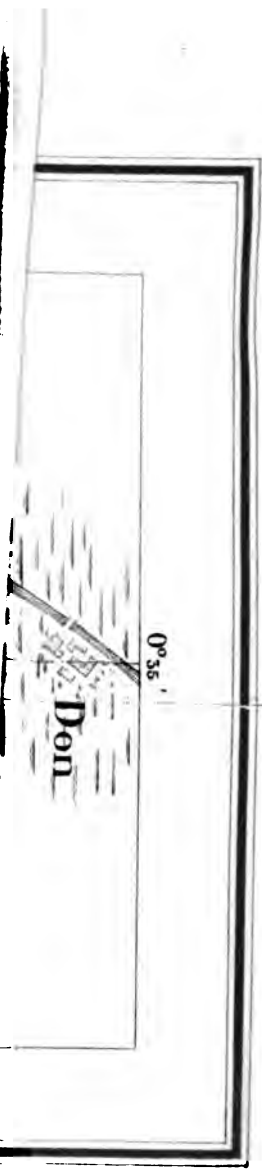
50° 25

mètres

id

4 Kil

33 rue Haxo Paris


0°35
Don



DUC D'AUMALE

Histoire des Princes de Condé pendant les xvi[e] et xvii siècles. 5 volumes in-8° . . . . . . 37 fr. 50

Atlas pour servir a l'Histoire des Princes de Condé, tomes III et IV, contenant 5 planches : Picardie et Flandres. — Le Cours du Rhin, Lorraine, Alsace, Palatinat. — Rocroy et ses environs. — Nordlingen-Allerheim. — Fribourg et ses environs. — In-folio . . . . 5 fr. »

Alésia. Étude sur la septième campagne de César en Gaule. Avec deux cartes (Alise et Alaise.) Un volume in-8° . . . . 6 fr. »

Les Institutions militaires de la France. Un volume in-8° . . . . 6 fr. »

Les Zouaves et les Chasseurs a pied. Un volume grand in-18. . . . . 6 fr. »

La Question algérienne, à propos de la lettre adressée par l'Empereur au maréchal de Mac-Mahon. Brochure in-8°.. . . . . 1 fr. »

Discours a l'Académie. (Séance du 7 avril 1881.) Brochure in-8°. 1 fr. »

PRINCE DE JOINVILLE

Études sur la marine et récits de guerre, 2 volumes grand in-18. . . . . 7 fr. »

Guerre d'Amérique. Campagne du Potomac. Un volume grand in-18. . . . . 3 fr. 50

DUC D'ORLÉANS

Campagnes de l'armée d'Afrique, 1835-1839, publié par ses fils. Avant-propos de M. le comte de Paris, Introduction de M. le duc de Chartres, avec un Portrait du duc d'Orléans, par Horace Vernet, et une Carte de l'Algérie. Un beau volume in-8°. 7 fr. 50

COMTE DE PARIS

Histoire de la Guerre civile en Amérique. Tomes I à VI. Six forts volumes in-8°. . . . . . . 45 fr. »

Atlas pour servir a l'Histoire de la Guerre civile en Amérique. Livraisons I à VI contenant 30 cartes. 45 fr. »

De la situation des ouvriers en Angleterre. Un volume in-8°. . . . . 6 fr. »

Paris. — Imprimerie J. Cathy, 3, rue Auber.


WIDENER
FEB 21 2003
SEP 1 4 2007
BOOK DUE